

!! d/of OTTAWA



39003002448800

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LES

FACÉTIES DE POGGE

FLORENTIN

LES FACÉTIES
DE POGGE
FLORENTIN

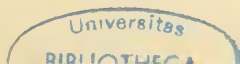
TRADUCTION NOUVELLE ET INTÉGRALE
accompagnée des MORALITEZ de Guillaume Tardif

SUIVIE DE LA
DESCRIPTION DES BAINS DE BADE (XV^e SIECLE)
ET DU DIALOGUE
UN VIEILLARD DOIT-IL SE MARIER?

Édition annotée, précédée d'une
NOTICE SUR POGGE, SA VIE, SON ŒUVRE, SES TRADUCTEURS

PAR
PIERRE DES BRANDES

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6



PN

6154

. P63

LE POGGE ⁽¹⁾

SA VIE. SON ŒUVRE ET SES TRADUCTEURS

I

VIE DE POGGIO BRACCIOLLINI

Il y avait déjà cinq ans que l'auteur du *Decaméron* n'était plus, lorsque naquit LE POGGE, « ce Voltaire florentin ; » personnage grave, érudit, l'un de ceux que l'on a appelé les « Gladiateurs de la République des Lettres », plus connu pour son recueil de *facéties* que pour ses autres écrits et les services signalés qu'il rendit aux lettres. Son nom n'évoque en effet qu'une idée peu morale et la faute en est uniquement à ce livre de malheur, « or, tout homme ami de la décence, dit Ginguené, trouvera que c'est une punition assez forte de l'avoir fait, que de n'être connu de la plupart de ceux qui lisent, que par cette débauche d'esprit. » après une vie aussi longue, aussi laborieuse et aussi utile

1. L'usage a prévalu en France de dire *Le Pogge* comme on dit *Le Dante*, mais Voltaire, en citant ce savant dans son *Essai sur les Mœurs* parmi les premiers restaurateurs des lettres, l'appelle de son nom italien Poggio, après lui Ginguené dans son *Histoire littéraire d'Italie*. Ch. Nisard dans ses *Gladiateurs de la République des lettres*, et bien d'autres, ont conservé la forme italienne et nous avons suivi leur exemple comme absolument logique.

aux lettres que le fut celle de l'auteur (1).» Les compatriotes de Rabelais, ceux dont les aïeux, dans le bon vieux temps, se délectaient des mystères, des fabliaux et des contes, ceux qui ont savouré les œuvres de La Monnoie, de La Fontaine, et toutes les productions élégantes, mais cantharidées du dix-huitième siècle, trouveront ce jugement un peu trop sévère. Poggio, en ce genre, avait de nombreux devanciers et il a eu depuis de plus nombreux imitateurs. Si ce n'est point une excuse, on trouvera du moins la justification de l'auteur en ce qu'il vivait, comme dit La Monnoie, « dans un siècle de bonne foi et d'ingénuité, où il était permis à la plume d'exprimer ce que le cœur sentait (2). »

C'est dans la petite ville de Terranuova (3) en Toscane, au pied du massif Cimentino, sur les rives d'un affluent de l'Arno, que naquit en 1380, Poggio Bracciolini, dont le père Guccio (4) Bracciolini exerçait les fonctions héréditaires dans sa famille, de notaire greffier dans un petit village voisin appelé Lancinolino. Cette famille était de souche ancienne et possédait des armoiries « parlantes » : un dextrochère armé d'un javelot (5). Le nom de Poggio (6) qui fut donné à l'enfant, était celui du grand-père qui avait légué à son fils des propriétés assez considérables; mais soit par son imprudence, soit par des revers, celui-ci eut le malheur de recourir aux usuriers, qui le saisirent et

1. GINGUENE. — Histoire littéraire d'Italie t. 3, chap. IX, p. 321.

2. LA MONNOIE. — Œuvres choisies, t. II, p. 121.

3. Aujourd'hui Terranuova-Bracciolini, pref. d'Arezzo.

4. *Guccio*, corruption d'*Arriguccio*, diminutif d'*Arrigo* : Henri.

5. Partie d'argent à dextre et de gueules à senestre au dextrochère (*brachiotum*) en avant de gueules et en arrière d'argent armé d'un javelot de gueules *lanceola*, avec un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or (Ristelhuber).

6. *Poggio* vient de *Podio*, corruption de *Podius*, nom d'un saint évêque de Florence.

l'obligèrent à s'enfuir pour échapper à leurs poursuites (1), en emmenant avec lui ses trois enfants dont une fille, Catharina, qui plus tard, épousa Chello Dini de Trojana, d'où sont sortis les comtes del Maestro (2).

Le siècle des Pétrarque et des Boccace allait bientôt finir, radieux précurseur d'un siècle plus radieux encore, et dans toute l'Italie, surtout dans l'Italie libre, s'épanouissait la renaissance des lettres et des arts. Florence, entre toutes les villes, se distinguait par le zèle avec lequel elle encourageait les arts libéraux; elle attirait dans son sein les savants les plus distingués auxquels elle donnait des traitements considérables, pour enseigner dans des écoles fréquentées par une foule nombreuse d'étudiants avides de s'instruire et de se former sous de tels maîtres. A peine âgé de dix-huit ans, Poggio, déjà grave, ardemment épris du désir d'apprendre, d'acquérir cette érudition substantielle nouvellement dégagée du fatras de l'ancienne scolastique, vint à Florence suivre les leçons de Giovanni Malpaghino, dit Jean de Ravenne, qui enseignait la langue latine. Ce maître avait été lui-même le disciple, le secrétaire, le familier de Pétrarque; pendant quinze années, il avait puisé à cette source vive les éléments les plus purs de la morale, de l'histoire et de la poésie.

Poggio se trouva sur les bancs avec quantité de jeunes gens qui devaient, un jour, inscrire leurs noms dans les fastes littéraires d'Italie, entre autres Polla Strozza, le Mécène, Leonardo d'Arezzo, Roberto Ruffio, Paulo Vergerio, Vincentino, Guarino le Veronais, Omnebuono, Carlo Aretino, Ambrogio Traversari et Francesco Barbaro.

A la même époque, un de ces savants chassés de leur patrie par la chute de l'Empire d'Orient, et qui vinrent

1. SHEPHERD, *Life of Poggio*.

2. P. RISTELHUBER *cf.*.

demander refuge aux universités d'Italie, apportant en échange l'enseignement des lettres grecques qu'ils firent retleurir magnifiquement, Emmanuel Chrysoloras, se fixa à Florence où toute l'élite de la jeunesse se pressa à ses leçons. Poggio fut non seulement son élève, son admirateur, mais aussi son ami. L'amitié tient souvent une large place dans la direction des études et l'émulation entraîne également; Niccolo Niccoli étudiait la langue hébraïque, Poggio ne la négligea pas non plus.

Vers 1402, Poggio ayant terminé ses études, à peine âgé de vingt-deux ans, se rendit à Rome pour y chercher fortune. Les *humanistes* comme on les appelait, les rénovateurs des belles lettres, étaient fort recherchés pour leur savoir, les formes nouvelles, élégantes de leur art d'écrire toutes choses, leur conversation brillante exempte de pédanterie; les princes les prenaient pour secrétaires, leur confiaient des missions. Ils étaient en grande faveur auprès des Républiques et les papes eux-mêmes, qui contribuèrent au puissant mouvement de la Renaissance, s'empressèrent de s'attacher les plus brillants de la jeune pléiade, qui rédigèrent pour eux les actes de la chancellerie pontificale, en une langue dont l'Eglise avait malheureusement oublié les beautés. En 1402, Poggio fut nommé par Boniface IX, rédacteur des lettres pontificales, emploi qu'il conservera pendant plus de cinquante années.

Les secrétaires apostoliques étaient des officiers du pape, chargés de rédiger, en latin, la correspondance, les brefs, et en général tous les actes émanés des souverains pontifes et portés à la connaissance des peuples. Ils étaient, s'il faut en croire Poggio, médiocrement rétribués et gagnaient à peine de quoi vivre avec décence. Quoiqu'ils fussent moins à la cour que sur les confins, n'étant au fond que des employés de cabinet, les secrétaires apostoliques ne laissaient pas, aux yeux du public, d'avoir un air de courtisans. Le public pousse en effet très loin l'illusion à cet égard, et pour lui, est homme de cour qui-

conque en porte seulement les galons. Aussi payaient-ils fort cher pour entretenir cette illusion. Les fonctions plus relevées de secrétaire particulier des papes, auxquelles Poggio fut promu ensuite, sous le pontificat de Jean XXIII et de ses quatre successeurs, ne le mirent pas plus à son aise. Il est à présumer, observe Nisard, que les occasions de faire fortune par l'influence que donne un emploi, et contrairement aux devoirs qu'il impose, se présentaient alors quelquefois; mais où elles manquèrent à Poggio, ou il n'eut pas l'art ou la volonté d'en profiter. Il vécut cinquante ans dans cet état de domesticité brillante et d'indigence relative (1); mais il fut estimé, aimé des huit papes qui se l'étaient légué comme un des acquêts du patrimoine de Saint-Pierre, et de son propre aveu, il n'en reçut jamais le moindre déplaisir. Si donc sa vie fut sans profit, elle fut aussi sans nuages. C'était une compensation. (2)

On était alors aux heures les plus troublées de l'histoire d'Italie, l'anarchie étendait ses horreurs sur le royaume de Naples, la Lombardie était déchirée par une foule de petits tyrans, le Milanais, la Vénétie et même la Toscane étaient dévastées par le fer et le feu, les Etats de l'Eglise et les villes indépendantes subissaient les incursions et le pillage de troupes de bandits armés. Le schisme d'Occident affaiblissait plus encore l'autorité spirituelle de la papauté, que les luttes guerrières n'avaient amoindri son pouvoir temporel. Les pontifes proclamés par les deux partis se livraient des assauts qui désolaient profondément les âmes, envenimaient les passions, ruinaient la paix générale. Au milieu de ces orages, Poggio

1. « Ses appointements étaient si modiques qu'il était souvent obligé d'y suppléer par des travaux particuliers pour fournir aux dépenses les plus nécessaires. (GINGUENÉ: cf. p 304 *Poggi Opera*, cf. p. 32.)

2. CH. NISARD. — *Les Gladiateurs de la République des Lettres*, t. I, p. 118-119.

passa presque calme, tandis que ses amis et ses protecteurs en éprouvaient les néfastes effets.

Sa patrie ayant été mise à feu et à sang par une incursion de Galeazzo, que l'empereur Wincelas venait de créer duc de Milan, Poggio en éprouva une extrême douleur. A la nouvelle qu'une foule de malheureux habitants étaient traînés en captivité, il écrivit immédiatement, au chancelier de Sienne, une lettre toute pleine de la sensibilité de son âme : (1)

(1) « J'aurais désiré que notre correspondance fut provoquée par un motif tout autre que le malheur d'un homme auquel je porte le plus vif intérêt, et qui a été emmené prisonnier avec sa femme et ses enfants, tandis qu'il était occupé à labourer mes champs. On m'apprend que ce malheureux languit dans les prisons de Sienne avec un de ses fils; un autre de ses enfants âgé seulement de cinq ans, a disparu et l'on ne sait s'il est mort ou vivant. Est-il rien de plus épouvantable qu'un sort pareil? Que tous ces fléaux retombent sur la tête de ceux qui en sont la cause! Mais, hélas! les malheureux laboureurs pâtissent pour les crimes des autres. Quand je songe au triste sort de ceux pour qui j'intercède auprès de vous, mes larmes inondent mon papier.

« Le lamentable aspect du père, la figure hâve et pâle de la mère, la douleur immense du malheureux fils, présentent à mon esprit un tableau que je ne puis supporter.

« Ces infortunés ont tout perdu, sauf la vie, et n'ont rien pour la soutenir. Leurs ravisseurs demandent dix florins pour la rançon du père et quarante pour celle du fils. Ils sont surtout, plus dans l'impossibilité de payer cette somme, que la rapacité des soldats leur a enlevé tout ce qu'ils possédaient, et si la charité ne vient pas à leur secours, ils seront contraints de finir leurs jours en captivité. C'est donc avec la plus vive instance que je prends la liberté de vous recommander le sort de cette famille infortunée, et je vous prie de faire tous vos efforts pour qu'elle puisse recouvrer la liberté au plus bas prix possible. Si les prières d'un ami peuvent vous toucher, je vous supplie de nouveau de vous intéresser à ces malheureux. Vous pouvez, par vos soins, obtenir que leur rançon soit réduite. Du reste, quelle que soit la somme qu'il faille payer, j'en ferai l'avance. Je compte sur mon ami Pietro pour vous seconder si cela est nécessaire. Je vous prie en outre, de me

S'isolant au milieu des séductions de la cour, par suite de la modicité de ses ressources, qui opposaient aux plaisirs une barrière infranchissable, peut-être aussi parce que son caractère l'en éloignait, Poggio consacra ses loisirs à l'étude et à la fréquentation des personnes dont la conversation pouvait éclairer son esprit, et lui faire acquérir les qualités aimables de l'homme du monde.

Son premier protecteur, Boniface IX, étant mort le 1^{er} octobre 1404, Poggio trouva la même faveur auprès de son successeur, Innocent VII, qui lui témoigna plus d'une fois sa bienveillance. Le secrétaire profita de sa situation pour faire connaître au Pape l'étroite amitié qui le liait à Leonardo Bruni d'Arezzo, un camarade d'études, à Florence. Prévenu par Leonardo lui-même du désir qu'il avait d'obtenir des fonctions dans la chancellerie du Saint-Siège, Poggio s'attacha aussitôt à vanter continuellement les mérites de son condisciple : il crut ne pouvoir mieux le faire connaître, qu'en communiquant les lettres qu'il recevait de lui, aux différents personnages qui, par leur rang ou leurs fonctions, approchaient le plus de la personne du pape. En effet, ces soins constants d'une ingénieuse affection, firent enfin parvenir jusqu'à Innocent, le nom de Leonardo, et le pontife, favorablement disposé pour un homme dont l'éloge retentissait de tous côtés, ordonna de lui écrire de se rendre à Rome; il y arriva le 25 mars 1405 ¹. Mais l'accueil qu'il reçut du pape, lorsqu'il fut admis en sa présence, quoique favorable à certains égards, le plongea dans une amère déception. Le souverain pontife lui déclara en présence de la cour, qu'il paraissait réellement avoir toute la capacité nécessaire pour les fonctions qu'il désirait

faire savoir ce que vous pouvez faire, ou, pour mieux dire, de ce que vous aurez fait; car je suis persuadé que vous voudrez tout ce que vous pouvez. Je me hâte de finir cette lettre, afin de ne pas prolonger la captivité de ceux que je vous recommande.»

1. LEONARDO ARETINO : *Mchi vita*, p. 31.

remplir, mais que l'extrême discrétion qu'elles exigeaient était presque incompatible avec sa grande jeunesse. La vérité était que Leonardo avait un concurrent émérite, Jacopo d'Angelo, son ancien rival à l'université de Florence, mais de beaucoup plus âgé que lui et, peut être aussi, mieux à la cour, où il était connu depuis plusieurs années. Poggio prit une part très vive aux chagrins de son ami. Sur ces entrefaites, le pape Innocent ayant reçu des lettres du duc de Berry, qui exigeaient une réponse dans des formes toutes spéciales, prit le parti d'ordonner à chacun des compétiteurs de rédiger des projets qui seraient lus et examinés par une commission spéciale. Or, il arriva que les rédactions de Leonardo réunirent tous les suffrages, le pape, abandonnant ses premières préventions, accorda au jeune homme, l'emploi de rédacteur des lettres pontificales; cette communauté d'occupations unit encore davantage Poggio et Leonardo dans une intimité sans nuages, que la mort seule, après de longues années, vint interrompre (1).

Innocent VII étant mort au commencement de l'année 1406, la lutte reprit entre le pape d'Avignon, Benoît XIII, le nouveau pape romain Grégoire XII, et les cardinaux qui, à peine d'élire ce dernier, s'empressèrent de le déposer pour le remplacer par un troisième pontife qui prit le nom d'Alexandre V. Les employés de la chancellerie romaine consultant, les uns leur conscience, les autres leurs intérêts, suivirent les cardinaux ou restèrent fidèles à Grégoire. Leonardo fut parmi ces derniers tandis que Poggio, se tenant dans une prudente réserve, en ne prenant parti ni pour l'un ni pour les autres, se retira à Florence et se lia étroitement avec un autre érudit, Niccolo Niccoli.

Poggio reprit bientôt ses fonctions près d'Alexandre V avec son ami Leonardo, qui s'était à son tour, retiré à Florence, où il exerça momentanément les hautes fonctions

1. SHEPHERD, cf., ch. I.

de chanelier, Tandis que Poggio se confinait dans le célibat, Leonardo épousait une jeune fille de qualité de son pays. Ce mariage lui attira une foule de plaisanteries de la part de ses amis, qui s'égayèrent fort à son sujet. Poggio lui écrivit tout ce qu'on disait à Rome et, sur un ton ironique, il lui demanda son opinion sur le mariage d'après sa récente expérience. Leonardo lui répondit aussitôt sur le ton d'un homme fort satisfait de son nouvel état, non sans se plaindre toutefois des frais de la noce :

« Il est incroyable, lui mande-t-il, combien il en coûte pour se marier. J'ai épuisé, pour les repas de noce, le marché, les boutiques des pâtisseries, des confiseurs, des marchands de volailles et de gibier; mais tout cela n'est encore rien auprès de ce qu'il m'en a coûté pour l'habillement et la parure de ma femme; c'est une dépense qui n'a pas de bornes. De sorte que j'ai, dans une seule nuit, consommé mon mariage et dépensé tout mon bien » (1).

Le nouveau marié prenait non seulement en bonne part les plaisanteries de ses amis, mais il ajoutait encore sa bonne humeur à leur gaité maligne; car il ne passait pas pour généreux; peut-être n'était-il qu'économe à une époque où l'on se plaignait, non sans raison, de la trop grande dépense qui se faisait d'ordinaire aux noces.

Mais des événements autrement importants allaient troubler de nouveau la quiétude des employés pontificaux. Jean XXIII, sur l'insistance de l'empereur Sigismond, s'était enfin décidé à convoquer, à Constance, le concile œcuménique qui devait mettre fin au schisme d'Occident, extirper les hérésies et rétablir la discipline dans l'Église. C'est à regret et avec de noirs pressentiments, que Jean XXIII quitta Rome pour se rendre à Constance, où il arriva le 28 octobre 1414, accompagné de la plupart des officiers de sa cour, parmi lesquels se trouvait Poggio que

1. LEONARDO AREFINO, *Mehi vita* : Epistole III.

Leonardo vint rejoindre deux mois plus tard, car il avait pris le chemin des écoliers, par les Alpes et le lac de Constance.

A peine Jean XXIII fut-il arrivé, que l'empereur Sigismond l'engagea, pour mettre fin au schisme, à résigner la tiare sous la condition que ses compétiteurs feraient de même. Jean, tout en déclarant qu'il était prêt à le faire, opposa tous les moyens dilatoires qu'il lui fut possible d'employer, puis enfin céda, contraint et forcé de lire l'acte de sa résignation en plein concile. Ne se croyant plus en sûreté, il prit le parti de s'enfuir secrètement de Constance avec la connivence du duc d'Autriche. A cet effet, le duc imagina de donner un grand tournoi, le 20 mars 1414, et tandis que la pompe magnifique de cette fête occupait tous les regards, Jean sortit de la ville, déguisé en postillon, s'alla réfugier en Suisse, d'où il adressa au concile des protestations et des demandes que les pères ne purent que rejeter, tant elles étaient peu admissibles et même raisonnables.

Cet événement donna à Poggio des loisirs forcés, que vint douloureusement troubler la mort de son maître Chrysoloras qui assistait au concile en qualité de délégué de l'empereur d'Orient. Poggio prononça l'éloge funèbre de cet homme éminent, et composa une pièce de vers en son honneur.

Il vit brûler Jean Hus et Jérôme de Prague; dans une longue lettre à son ami Leonardo, qui avait regagné sa ville natale, il raconte en détail le jugement et le supplice de Jérôme, dont il admire l'éloquence et l'intrépidité, il se fait l'écho des invectives de l'hérésiarque contre le luxe, la corruption et tous les abus de la cour de Rome.

Son paganisme, ou, pour mieux dire, son indifférence absolue en matière de religion, dit Louis Pastor, ressort d'une façon indiscutable du texte de cette fameuse lettre. Il y parle de Jérôme dans les termes les plus élogieux, mais il faudrait bien se garder de conclure, de là, qu'il

partagea les opinions de cet infortuné; loin de là, le mot de martyr n'avait pas pour lui plus de sens que celui d'hérésie. Ce qui provoque uniquement son admiration, c'est le courage dont Jérôme a fait preuve devant la mort. ce courage lui rappelle Caton ou Mucius Scævola, et il constata que le condamné a parlé devant le concile avec une éloquence qui approchait des plus beaux exemples de l'antiquité. De la sentence de l'autorité ecclésiastique, il ne dit pas un mot; tout au plus exprime-t-il, en passant, un regret de ce qu'une si noble intelligence ait donné dans l'hérésie, « si toutefois, ajoute-t-il, ce qu'on lui reproche est véritable ». Mais ce doute ne le tourmente pas longtemps, et il continue du ton le plus détaché: « il ne m'appartient pas de porter un jugement en cette matière; je me tranquillisais en m'en remettant à celui des hommes qui passent pour plus sages » (1).

Leonardo effrayé du ton d'indépendance de cette lettre, peut-être plus effrayé pour lui-même que pour son auteur qu'elle compromettait bien davantage, s'empressa d'écrire à son ami une verte semonce, plutôt qu'un charitable avertissement :

« J'ai reçu avant hier, par Barbaro, votre lettre sur le jugement de Jérôme de Prague; j'en admire l'élégance, mais vous semblez donner beaucoup plus de mérite aux talents et au caractère de cet hérétique, que je ne l'aurais voulu : vous ne manquez pas, il est vrai, d'y joindre fréquemment des restrictions convenables, mais vous montrez, somme toute, une trop grande sympathie pour sa cause, et je crois de mon devoir de vous engager à vous exprimer, dorénavant, avec beaucoup plus de circonspection sur de semblable matière » (2).

Malgré l'exemple du bonheur conjugal de son ami Leonardo, Poggio restait inébranlable dans son état de céli-

1. L. PASTOR, *Histoire des Papes*. Introduction, p. 37-38.

2. LEONARDO ARETINO, *Epistola IV*.

bat, sans pour cela s'astreindre à une rigoureuse continence, comme on le verra plus tard. Un autre de ses amis, Guarino de Vérone, essaya de le convertir en lui envoyant le *Traité du Mariage* (1), que venait de publier Francesco Barbaro, mais le célibataire endurci répondit à cette spirituelle persuasion :

« Je vous remercie, mon cher Guarino, du petit volume que vous avez bien voulu m'envoyer, ma reconnaissance serait sans bornes si j'avais envie de me marier, mais je vous avouerai que la lecture de ce traité m'a ôté le peu d'inclination qui me restait pour cet état. Comment se flatter de trouver une femme qui réunisse toutes les qualités qui rendent une épouse accomplie? Cependant, trêve de plaisanterie, aussitôt que j'ai reçu l'ouvrage, je me suis mis à le lire; le sujet m'en a paru si original, le plan si bien conçu et le style si heureux, que j'en ai achevé la lecture le même jour. Je l'ai relu ensuite avec plus d'attention; c'est un travail que l'auteur a su rendre fort piquant par les anecdotes qu'il cite; le charme de sa composition m'a ravi: à mon avis, ce traité mérite de figurer à côté des *Offices* de Cicéron. Vous savez que je ne sais pas complimenter, et que je dis toujours exactement ce que je pense: on y distingue une noble élévation de pensées, qui convient à l'homme le plus grave; exhortez donc Barbaro à cultiver un talent dont les premiers fruits sont si délicieux » (2).

Quand Poggio sera « un vieillard », on le verra raisonner autrement sur le mariage.

Guarino communiqua cette lettre à Barbaro qui, très sensible aux compliments d'un homme qu'il prisait si haut, s'empressa d'entrer directement en relation avec Poggio. C'est Barbaro qui lui suggéra l'idée d'aller fouiller les vieilles bibliothèques des monastères, pour y rechercher

1. *De uxoria.*

2. *Poggio's Opera* (traduit par SHEPHERD : *Life of Poggio.*)

de précieux manuscrits, et que Poggio se hâta de mettre à exécution, dès les premiers jours du printemps. Ni la rigueur de la saison, ni l'état déplorable des routes ne purent le détourner de son dessein; avec une persévérance et une activité étonnantes, il se rendit plusieurs fois aux lieux qui lui avaient été signalés comme devant contenir les objets de ses recherches. Son zèle infatigable fut récompensé par la découverte d'un grand nombre de manuscrits des auteurs classiques, que les admirateurs de l'antiquité désiraient en vain depuis longtemps. Sa principale expédition fut à la célèbre abbaye de Saint-Gall, en compagnie de ses amis et collègues, Cincio Rustico et Barthelemy de Montepulciano. L'abbé, qui était alors Henri de Gundelfingen, accueillit les voyageurs avec bienveillance et leur ouvrit, non seulement la bibliothèque, mais encore une tour dans laquelle on avait transporté un grand nombre de livres, tant à cause de l'incendie qui détruisit presque tout Saint-Gall, en 1314, qu'à cause des troubles qui désolaient depuis longtemps le pays (1). D'après le récit de Cincio, les trois explorateurs trouvèrent dans la bibliothèque, les trois premiers livres et la moitié du quatrième des *Argonautiques* de Valérius Flaccus, l'abrégé de huit discours de Cicéron, par Asconius Pedianus Lactance : *de utroque homine*; l'*Architecture* de Vitruve, le *Commentaire* de Priscien sur Virgile, et un livre écrit sur écorce. « Celui-ci, dit Cincio, bien qu'il contint des caractères peu lisibles et fort incomplets, je le pressai sur mon cœur avec vénération à cause de son âge. » Quant à Poggio, il raconte qu'il trouva dans la tour, un Quintilien entier, mais souillé d'ordures et de poussière (2). Il mentionne aussi Flaccus et Pedianus, dont les manuscrits étaient comme ensevelis dans des cachots

1. WEIDMANN, *Geschichte der Bibliothek von S. Gallen*, 1841, d'après P. Ristelhuber.

2. Quelques auteurs ont prétendu à tort qu'il avait trouvé le *Quintilien* chez un charcutier de Constance.

obscur et humides, au fond d'une tour où l'on n'aurait même pas, selon son expression, voulu jeter des criminels condamnés à mort (1). L'abbé de Saint-Gall, peu soucieux de ses trésors, laissa Poggio et ses amis emporter tous les manuscrits qu'ils voulurent, et le chroniqueur Rütiner parle même de deux voitures pleines, qui furent dirigées sur Constance.

Encouragé par ses amis et mis en goût par les résultats heureux de ses premières recherches, Poggio continua de voyager en Allemagne et en France, fouillant les réduits les plus secrets des couvents. C'est dans un de ces voyages qu'il découvrit à Langres, chez les moines de Cluny, le discours de Cicéron pour Cœcina, qu'il se hâta de transcrire pour l'envoyer à ses amis. Les vieux auteurs qui doivent leur résurrection aux laborieuses recherches de Poggio, sont en si grand nombre, que l'on pourrait presque dire qu'il a ressuscité la littérature antique. A ce métier, il usa sa santé et appauvrit sa bourse car, d'un côté il dut suffire seul à la besogne, par suite de la maladie qui retenait Bartholomeo de Montepulciano, et de l'autre, payer de sa bourse et ses dépenses personnelles et celles de Nicolas de Trèves, qu'il employait à des recherches dans les monastères d'Allemagne, où il ne pouvait se rendre lui-même (2). Ce ne fut cependant que l'effet d'un moment, car, toute sa vie, il se passionna pour la recherche des vieux textes, dont la découverte faisait sa joie la plus pure ainsi que le bonheur des humanistes ses contemporains, presque tous ses amis et ses admirateurs.

Entre temps, pour se reposer et reprendre haleine, Poggio fit une excursion aux bains de Bade, pendant l'été de 1415, et il écrivit à cette occasion à son ami Niccolo Niccoli, une lettre, véritable tableau des mœurs des cités

1. P. RISTELHUBER, *Les contes de Poggio*, introd. 7-9.

2. Nicolas de Trèves trouva entre autres douze comédies de Plaute.

balnéaires allemandes au commencement du quinzième siècle (1).

« Cette scène de mœurs fort piquante, dit Antony Meray (2), nous offre une nouvelle preuve de l'instabilité de la mode. Le Bade qui lui sert de cadre, n'est pas celui où l'on allait naguère exposer sa bourse, bien qu'il soit, comme lui, placé à quelques milles des rives du Rhin. Au temps où le Bade actuel n'était encore qu'un maigre village, celui dont parle Pogge était la capitale assez opulente d'un petit comté allemand devenu suisse, et englobé maintenant dans le canton de Zurich. Si la faveur publique a changé le lieu de ses récréations thermales, cette description nous apprend qu'au moyen âge déjà, les bains étaient un simple prétexte de distractions. Baden-Baden était hier encore, on le sait, un rendez-vous de chercheurs et de chercheuses d'aventures, une exposition permanente de personnages plus ou moins officiels, plus ou moins célèbres, et surtout un vaste salon de jeux.

« Les baigneurs de Bade-Helvétie étaient surtout, au dire de Pogge, des gens pleins de santé, en quête de sensations d'amour et de voluptueuses impressions. Les amants, les galants, les femmes sensuelles, les stériles aspirants à la fécondité, celles qui désiraient montrer leurs étoffes d'or et d'argent, et les formes que celles-ci revêtaient, s'y rendaient en foule. Au milieu de ces réunions bruyantes et avides de plaisirs, quelle figure auraient pu faire des malades et des infirmes? Les pauvres diables qui cherchent la santé du corps se trouvaient là, comme dans tous les bains adoptés par la mode, en très faible minorité. »

Bien que la ville de Constance, pendant la durée du

1. La traduction de cette lettre est à la suite des *Facéties*.

2. ANTONIN MERAY, Introduction à sa traduction de la lettre de Pogge : *Les bains de Bade*. — Édition L. Liseux.

Concile ait été absolument transformée (1), que les plaisirs et les distractions de toutes sortes s'y fussent donné rendez-vous, il ne paraîtra pas étonnant que sur l'immense quantité d'étrangers venus là, ils s'en soit trouvé un très grand nombre qui aient éprouvé le désir de s'aller distraire en un lieu aussi pittoresque que Bade, attirés surtout par la renommée des mœurs étranges de cette station balnéaire. Les gens d'églises, cardinaux, prêtres, moines, comme les grands seigneurs, les mondains et les soudards, fréquenterent assidûment les eaux de Bade, se souciant fort peu de l'opinion publique, qui n'avait pas alors les préjugés et la morale d'aujourd'hui.

1. La *Liste des membres du Concile et des autres étrangers qui se trouvèrent alors à Constance*, par GEBHARD DACHER, comprend : princes, députés, chevaliers, etc., 2.300; prélats, prêtres, théologiens, 18.000; laïcs, 80.000, dont : orfèvres, 45; marchands détaillants, 330; banquiers, 242; cordonniers, 70; pelleliers, 48; apothicaires, 44; forgerons, 92; confiseurs, 75; boulangers, 250; cabaretiers pour les vins d'Italie, 83; vivandiers, 43; changeurs de monnaie, 48; tailleurs, 228; hérauts d'armes ou crieurs publics, 65; Bouffons, bateleurs, jongleurs, 346; barbiers, 306; courtisanes, environ 700.

Mais à propos de ce dernier article, Dacher ne fait mention que des femmes dont il put trouver la demeure. La *Liste de Vienne* porte le chiffre des femmes publiques à 1.500 (*). En dehors de ces femmes qui faisaient ouvertement leur commerce, il y en avait nombre d'autres que leur situation ou leur pudeur relative retenaient dans l'ombre. Du reste, le commerce de la galanterie allait très bien, et si les bouquetières s'enrichissaient en vendant une fleur de lis un sol, trois roses un sol, un citoyen de Constance put s'acheter une maison, après avoir vendu sa femme 500 ducats aux employés de la chancellerie du Roi des Romains (**) et certaines courtisanes pouvaient se retirer avec 800 florins d'économies (***).

* Item *XIV Meretrices ragabunda*. (Liste de Vienne).

(**) Item *quidam civis Constantiensis rendidit uxorem suam cancellariis Regis pro VC ducatis, pro quibus pecuniis emit domum*. (Ibid.).

(***) Item *dicitur, quod una meretrix lucrata est VIII florenos* (Ibid.).

Le nouveau souverain pontife, Martin V, ayant levé les séances du Concile le 22 avril 1418, à la satisfaction générale, quitta lui-même Constance le 16 mai suivant : Poggio l'accompagna dans ses pérégrinations, car en raison des troubles qui régnaient alors dans ses Etats, il fut impossible à ce pape de regagner la Ville éternelle. Martin V se dirigea d'abord vers Schaffouse et prit ensuite la route de Genève, où il arriva le 17 juin : le 12 septembre seulement il en repartait, traversait les Alpes et venait successivement, s'établir à Milan et à Mantoue.

Poggio, qui ne paraît pas avoir eu, alors, d'emploi à la cour de Martin V, sortit inopinément de Mantoue avec une telle précipitation, qu'il ne dit même pas adieu à ses amis les plus intimes. Un silence mystérieux, et sans doute motivé, cache les véritables motifs de sa résolution ; peut-être eut-elle pour cause le chagrin de voir complètement évanouies toutes ses espérances de fortune ; peut-être aussi, fut-il réduit à prendre la fuite pour se soustraire aux persécutions qu'aurait pu lui attirer la liberté de ses opinions sur les affaires de l'Eglise et à propos de laquelle son ami Leonardo lui avait donné de si salutaires avis (1).

Poggio se réfugia en Angleterre auprès de Beaufort, évêque de Winchester, qu'il avait connu à Constance. Ce prélat, connu sous le titre de cardinal de Beaufort, parent du roi d'Angleterre, jouissait d'une prodigieuse fortune. Il avait engagé Poggio à le venir trouver, lui promettant monts et merveilles et il ne lui donna qu'un maigre bénéfice, ne s'occupa nullement de lui, soit qu'il n'en eut pas le temps, soit plutôt, qu'il n'en eut pas la volonté. Seul, éloigné de ses amis, dans un pays de mœurs indifférentes, privé de livres, n'ayant rien pour lui rappeler sa chère antiquité, Poggio, abreuvé de dégoût et dévoré d'ennui, s'éloigna bientôt de ce pays barbare, revint au gai soleil

1. SHEPHERD, cf. p. 113.

de l'Italie et finit par recouvrer sa charge de secrétaire auprès de Martin V, vers la fin de 1420.

Poggio dit lui-même (1), qu'il obtint la place sans trop de difficulté et l'on s'est demandé comment Martin V, qui se montrait d'ordinaire très sévère à l'égard de ses subordonnés sur le chapitre des mœurs et de la tenue, ait pu prendre à son service « un libertin de cette espèce. »

C'est que ce pape était comme Innocent VII, épris des belles lettres, qu'il avait le culte de la science, des arts et de la paix. Il ne pouvait, en conséquence, oublier que Poggio avait été le rédacteur de la bulle remarquable lancée le 1^{er} septembre 1406, par laquelle Innocent faisait connaître sa volonté de restaurer à Rome, les études des sciences et des arts libéraux, dans cette Université fondée par Boniface VIII. Le style général de cette bulle et particulièrement l'éloge de la ville éternelle qui la termine sont du plus pur style humaniste. « Il n'est pas sur la terre, y est-il dit, de ville plus illustre ou plus noble que Rome, de ville où les études que nous voulons restaurer ici, aient joui d'une égale splendeur; car, c'est ici que la littérature latine a été fondée, que le droit civil a été pris par écrit; c'est ici que les nations l'ont reçu; ici est également le siège du droit canon. C'est à Rome qu'a été créée toute philosophie et toute doctrine; c'est tout au moins Rome qui en a hérité des Grecs. En conséquence, si d'autres villes enseignent des sciences étrangères, Rome n'enseigne que sa science propre » (2).

Le premier soin de Poggio en rentrant à Rome, fut de renouer avec ses amis toutes ses anciennes relations d'autrefois et d'en resserrer même plus étroitement les liens. Tous les jours, leur ennuyeuse besogne terminée à la chancellerie, ils se divertissaient dans des conversations des plus légères. Cette réunion se tenait en un lieu

1. POGGIO. *Epistol.* édit. Tonelli t. I, p. 87.

2. PASTOR *cf.* t. I, p. 266.

habituel, que par une sorte d'effusion, de franchise, ils appelaient le *Bugiale*, c'est-à-dire *la forge aux mensonges* (1). C'est là que furent contées les *Facéties* que Poggio réunira plus tard en volume, après les avoir écrites au jour le jour, en latin, pour se faire la main, se perfectionner dans la langue de Cicéron, de Térence et de Plaute.

Une autre réunion, composée de Gianozzo Monetti, Giovanni Aurispa, Gaspard deBologne, Leonardo et Carlo d'Arezzo. Poggio et d'autres savants en grand nombre, avait lieu en plein air soir et matin, près du palais du pape, on y discutait amicalement sur toutes les questions de littérature. Régulièrement, on y voyait arriver en hâte monté sur un mulet, accompagné de deux serviteurs, chargés de livres achetés en route, Thomas Parentucelli, secrétaire du cardinal Albergati. Jeune, il offrait déjà le type du vieux savant bouquineur et discoureur. De manières fort simples, il ne s'occupait guère de sa personne et des usages de la cour, tout l'argent qu'il pouvait se procurer était dépensé dans ses fréquentes visites aux boutiques des libraires; aux heures de loisirs, il se rendait aux réunions des humanistes ou aux séances de l'académie de San-Spirito. A peine descendu de son mulet, il entrait avec vivacité dans la discussion littéraire commencée par les beaux esprits, ou la controverse philosophique et théologique de gens doctes et pieux.

Poggio profita du calme politique pour continuer ses études de la langue grecque, entre autres, et pour rédiger divers ouvrages, particulièrement son *Dialogue sur l'Avarice*, qu'il dédia, en 1429, au cardinal Prosper Colonna, neveu du pape.

Dans ce dialogue, Poggio donne libre cours à sa haine contre les moines. Du moment que, lui, lettré, érudit, amateur des arts, a jugé que les moines sont ignorants.

1. *Bugiale*, dérivé de l'italien *bugia*, mensonge.

grossiers, sans amour pour l'antiquité, ceux-ci méritent plus que son mépris et il leur adresse ses rudes invectives. Il ne trouve pas d'expressions assez acerbes, assez blessantes, pour flétrir l'hypocrisie, l'avarice, la suffisance, l'immoralité des moines; il les poursuit des traits de sa satire et de son ironie, il les en crible à tous propos, sans qu'on sache trop pourquoi, dans ses lettres, ses harangues, ses traités; rien n'égale en violence, les injures à leur adresse accumulées dans ses dialogues sur *l'Avarice* et sur *la Misère humaine*.

Or, si les moines savaient en quel estime le secrétaire du pape les tenait tous, Poggio n'ignorait pas que ceux-ci avaient, pour ses théories païennes et le dérèglement de ses mœurs, le plus profond mépris.

En 1431, Eugène IV succède à Martin V. Le nouveau pape était un homme saint et ami des lettres, il promet en ceignant la tiare, de réformer la cour pontificale dans son chef et dans ses membres; il fit beaucoup, mais ne put tenir toutes ses promesses. Poggio et ses compagnons, malgré le peu de moralité de leurs mœurs et de leurs écrits, restèrent à la Curie où l'on avait besoin de gens aussi experts dans les lettres.

Malgré le mérite personnel d'Eugène IV, son pontificat ne fut pas heureux. Une sédition excitée à Rome, obligea ce pape à s'enfuir, il ne put même s'échapper que par une espèce de miracle, déguisé en moine et monté sur une petite barque qui, descendant le Tibre, le conduisit à Ostie, de là il se retira à Livourne et finalement à Florence.

Dans le tumulte, les serviteurs du pape se dispersèrent; chacun d'eux pourvut à son salut en consultant la prudence ou la crainte. La plupart se réfugièrent sur de légères barques côtières, dans l'intention de rejoindre leur maître, mais leur navigation fut malheureuse; ils tombèrent presque tous dans les mains d'impitoyables pirates corses, qui volèrent leur argent et tout ce qu'ils

emportaient. Les officiers du Saint-Siège, qui se rendirent par terre à Florence, éprouvèrent d'autres dangers. Poggio eut le malheur de rencontrer une troupe de soldats de Piccinino qui l'emmena prisonnier, dans l'espoir d'extorquer de lui, pour sa rançon, une somme d'argent considérable. Dès que la nouvelle en fut connue en Toscane, ses amis et particulièrement Ambrozio Traversari, prirent le plus vif intérêt à son infortune; ce dernier recourut à Francesco Poppio pour lui faire rendre la liberté, sans rançon, par son entremise; mais ces démarches ne réussirent pas, les grossiers et farouches soldats qui le retenaient, furent sourds à toutes prières; probablement même, que le vif intérêt qu'excita leur prisonnier, leur fit hausser le prix de sa délivrance. Poggio voyant qu'il ne sortirait de prison qu'à prix d'argent, paya la somme exigée de lui, et qui était très onéreuse relativement au modique état de sa fortune, puis il se rendit à Florence. (1)

Dans toute autre circonstance que celle de la fuite d'Eugène IV, Poggio se serait facilement consolé de l'infortune qu'il avait éprouvée en suivant le sort de son maître. Le transport de la cour pontificale à Florence le ramenait dans les lieux où il avait fait ses premières études; il regardait depuis longtemps la capitale de la Toscane comme un asile hospitalier, où se perdait le sentiment de ses peines dans les doux épanchements de l'amitié. Mais le sort se plaît à faire évanouir les plus agréables espérances.

Lorsqu'au terme de son voyage, Poggio aperçut de loin les tours de Florence, il éprouva une amère tristesse en pensant qu'il ne verrait pas son illustre protecteur. Cosme

1. PASTOR, l. p. 294.

1. POGGIO, *Histor. de Varietat. Fortuna.*

2. NISARD, cf. 124.

de Médecis, parmi les amis qui s'empresseraient de le féliciter sur son retour dans la patrie. Les intrigues d'une faction rivale l'avaient depuis peu fait bannir de Florence et exposé à la haine et aux insultes journalières d'un impudent libelliste. Tant que Cosme fut proscrit, Poggio garda le silence et l'insulteur triompha aisément d'un homme qu'enchaînait l'autorité.

L'insulteur était le professeur Francesco Filelfo ou Philelphe, dont le nom avait eu jusque-là un grand retentissement; des monarques, des républiques, des princes de tous rangs s'étaient disputés à qui le posséderait, comme si les services qu'ils attendaient de lui leur eussent été une force et sa personne un ornement. Il ne lui avait manqué que l'esprit de conduite, pour se maintenir dans la position éminente où il était déjà, à vingt-deux ans, et pour monter plus haut encore. Poggio, lui, manquait de tous les avantages physiques, et des faveurs obtenues par Filelfo, et s'il n'avait pas encore de motifs pour le haïr, il en avait déjà beaucoup d'en être jaloux (1).

Filelfo s'était emporté contre Cosme et ses partisans, à propos des dépenses de l'État et d'une réduction qu'on voulut faire sur ses appointements; il répandit sur eux des torrents d'injures, dans une suite de satyres. Sa haine se dirige particulièrement contre Niccolo Niccoli, qu'il traite d'envieux, d'ennemi des gens de bien, d'emporté, de perfide, de blasphémateur; il lui reproche de se vautrer dans les plus infâmes voluptés.

Il y avait un an à peine que Cosme était banni, lorsque le parti du peuple se releva et le rappela dans sa patrie. Ses ennemis durent fuir à leur tour. Tremblant pour lui-même, Filelfo se réfugia à Siëne. Poggio saisit l'occasion pour se venger de l'orgueilleux professeur. Il écrivit d'abord, à Cosme, une lettre pour le féliciter de son heu-

1. D. NISARD, cf. p. 125, etc.

reux retour. Il avait préféré, dit-il, lui rendre ce devoir sous cette forme, à l'honneur de s'en acquitter de vive voix, parce qu'il voulait laisser à tous ceux qui étaient assez bons pour s'amuser de ses chétifs écrits, un témoignage public des sentiments qui l'animaient à son égard. Il y a, dans cette attention délicate, du courtisan au moins autant que de l'ami, dit Ch. Nisard; ce devoir rempli, il trempa dans le fiel le plus âcre cette plume qui venait de distiller le miel le plus doux, et sous prétexte de réhabiliter Niccoli, il publia contre l'ennemi de Cosme et le sien, une invective, où il entasse sans scrupule, tous les termes injurieux et grossiers que lui fournissait abondamment la langue latine. Il est fort difficile de traduire les invectives de Poggio, car le langage de la décence n'a pas la richesse de celui de l'obscénité, et les équivalents honnêtes qui les suppléent sont bientôt épuisés (1).

Une violente fureur s'empara de Filelfo, à la publication de ce libel, immédiatement il rendit les coups en travestissant, dans une nouvelle satire, les écrits et le caractère de Poggio. A cette satire, celui-ci répliqua par une nouvelle invective qu'il termine par ce torrent d'injures :

« Est-il quelqu'un, Filelfo, qui ne te voue un souverain mépris? Si quelques hommes fréquentent encore ta maison et te témoignent des égards, ce ne peut être que ceux qui se dédommagent auprès de ta femme, de ton insupportable radotage; bouc puant, monstre cornu, fourbe méchant, calomniateur, boute-feu, puisse la divine Providence t'écraser et t'anéantir comme l'ennemi des gens de bien; si tu ne peux t'empêcher de vomir des injures, eh bien! écris des satires contre ceux qui font leur cour à ta femme, exhale la puanteur de ta poitrine sur les libertins qui ornent ta tête de cornes.»

1. CH. NISARD cf.

Après avoir lu la première invective et la première satire, on se demande ce que, par la suite, pourront encore se dire les deux adversaires. Eh bien ! le répertoire est inépuisable, l'injure va crescendo, l'ordure déborde à flot ; les libellistes cherchent l'un et l'autre à se surpasser en violence. Quoiqu'il en soit, Filelfo paraît avoir eu l'avantage dans ce combat peu glorieux, mais il ne le dut qu'aux armes dont il se servit. Une invective en prose est une massue lourde et difficile à manier ; tandis que les traits de la satire, aiguisés par la poésie, blessent souvent plus profondément.

Quatre fois, dans l'intervalle de quelques années, les deux adversaires se lancèrent à la figure les crachats de l'invective et les traits de la satire, puis un beau jour ils se réconcilièrent. Comment ? On dit que c'est à la sollicitation de Cosme de Médicis, qui avait lui-même fait sa paix avec Filelfo. Les détails manquent, c'est dommage, car on aurait voulu voir comment ces deux hommes, après s'être publiquement déshonorés l'un l'autre, s'y sont pris pour se réhabiliter à leurs propres yeux et s'embrasser ensuite.

De la part de Filelfo, la réconciliation ne fut qu'apparente, car aussitôt la mort de Cosme, il eut l'occasion d'écrire, pour se défendre de s'être attiré la haine des plus illustres savants : « Qu'à la vérité, il avait toujours profondément méprisé trois des plus illustres drôles à qui il ait jamais eu affaire ; c'est-à-dire Niccoli, Poggio et Pietro Candido, égoûts infects de toutes les méchancetés, de toutes les saletés qui sont l'apanage d'une vie déshonorée. »

Poggio, de son côté, dans ses *Facéties*, transmettra à la postérité le nom de Filelfo d'une façon plus durable, que l'auteur même des satires n'aura pu le faire, il lui infligera le sceau du ridicule, en le mettant en scène dans un de ses contes, d'une manière si drôlatique, si burlesque, que le rôle qu'il lui fait jouer dériderait l'homme le plus

illegmatique et le contraindrait à sourire, malgré le rigorisme de sa pudibonderie. *Le rêve de François-Philclphe* inventé de toute pièce par Poggio, a été imité par Rabelais, La Fontaine, et quantité d'auteurs de France ou d'ailleurs.

Vers 1436, pendant le conseil de Bâle, Poggio prit des dispositions pour se préparer une demeure à l'heure de la retraite. Il acheta une maison de campagne en Toscane, dans l'agréable territoire du Valdarno.

Poggio reçut alors des magistrats une marque de considération fort honorable. Un brevet formel l'affranchit, ainsi que ses enfants, du paiement des impôts et de toutes les autres taxes publiques. La Seigneurie de Florence motiva cette faveur sur la communication que Poggio venait de lui faire, de la résolution de finir ses jours dans sa patrie, et sur ce que ses occupations littéraires le mettaient dans l'impossibilité de supporter les mêmes charges que tous les citoyens de Florence, qui avaient la faculté de s'enrichir par le commerce ou par des emplois lucratifs (1).

Quand il eut fait l'acquisition de sa maison, délicieuse retraite encombrée de manuscrits précieux, de statues antiques et d'objets d'art, il voulut y mettre un gai rayon de soleil, qui illuminât tout autour de lui. Poggio, alors âgé de cinquante cinq ans, songea à contracter une union légitime, à prendre une femme qui put faire la joie de ses derniers jours et prendre soin de sa vieillesse.

Le mariage de Poggio, dit Alcide Bonneau, (2) est un curieux épisode de sa vie. Ses amis l'adjuraient depuis longtemps, de faire cesser l'irrégularité de sa conduite. Chargé de fonctions ecclésiastiques, sans cependant être engagé dans les ordres, il ne semblait pas redouter le discrédit que ses mœurs jetaient sur lui; il s'amusait

1. SHEPHERD cf. p. 234.

2. ALCIDE BONNEAU. Un vieillard doit-il se marier? p. VIffl.

même à rire aux dépens des autres. Mais à mesure qu'il vieillissait, les reproches devenaient plus vifs et il arriva même à l'un de ses protecteurs, le cardinal de Saint-Ange, de le tancer un jour vertement. Ce prélat ayant été très malheureux dans son entreprise militaire contre les hérétiques, Poggio se permit à son égard, un léger persiflage. Un homme aigri par les revers s'irrite facilement des saillies d'un esprit caustique, aussi le cardinal de Saint-Ange fut-il vivement blessé de la lettre de Poggio, et son humeur éclata dans la réponse qu'il lui fit, lui déclarant qu'il en prenait bien à son aise pour un homme perdu de réputation, qui avait une maîtresse et des bâtards. C'était là le refrain que Poggio entendait continuellement autour de lui, depuis quelque temps. A cela, Poggio répondit sur un ton badin : — « Vous me reprochez d'avoir des enfants, ce qui ne convient pas à un homme d'église, et de les avoir eus d'une concubine, ce qui est un déshonneur pour un laïque. Je pourrais vous répondre que j'ai des enfants, ce qui n'est pas défendu à un laïque, et que je les ai eus d'une concubine, ce qui est la coutume des ecclésiastiques depuis le commencement du monde... Quant à vos conseils sur le genre de vie que je dois suivre, je vous déclare que je ne dévierai pas de la route que j'ai suivie jusqu'à présent. Je ne veux pas être prêtre ; je ne veux pas de bénéfices... (1). »

Trois ans après, les conseils du cardinal revinrent à sa mémoire, ses passions fougueuses s'étant calmées, fatigué d'ailleurs de sa vie agitée, il porta un œil d'envie sur les soins et les affections domestiques, qui augmentent les charmes et adoucissent les chagrins de la vie humaine, il résolut de prendre une compagne pour ses vieux jours, et son choix tomba sur Vaggia (2), fille de Ghino Menente de Buondelmonte, d'une famille distinguée, et il l'épousa

1. Poggio. *Epistole* — 27.

2. *Vaggia* diminutif de *Serraggia*.

dans les derniers jours de décembre 1435. Cette jeune fille avait dix-huit ans et six cents florins de dot, mais les considérations de fortune influèrent très peu sur le choix de Poggio, il préférerait assurément la jeunesse, la beauté et les vertus de son épouse à tous les trésors du monde.

Sans doute, avant de contracter ce mariage Poggio pesa longuement les avantages et les inconvénients qui pouvaient résulter de la grande disparité d'âge, on en a la preuve dans diverses lettres et surtout dans son dialogue : *Un Vieillard doit-il se marier?* dans lequel il a mis toute son ingéniosité, car c'était sa propre cause qu'il plaidait. Il s'agissait pour lui, non seulement d'excuser le mariage d'un homme de son âge, ce qui après tout, n'est pas un crime, mais surtout de démontrer, par vives raisons, que c'est avec une jeune fille, non avec une veuve qu'on doit se marier à cet âge. Ni Poggio, ni Vaggia n'eurent lieu de se plaindre de cette union (1).

La résolution de Poggio de changer de conduite et de contracter un mariage légitime est sans doute digne d'éloge, mais quels durent-être ses remords quand il se vit forcé d'abandonner sa vieille maîtresse? se demande Shepherd. Cette maîtresse avec laquelle il vécut près de trente ans, au vu et au su du public, était une femme mariée nommée Luccia, de laquelle il eut quatorze enfants, dont quatre seulement vivaient encore au moment de la sépa-

1. Charles Nisard, dans *les Gladiateurs de la République des lettres*, prétend que Poggio eût dû émettre une théorie absolument inverse que celle qu'il a soutenue dans son dialogue et y conformer sa conduite, puis il termine par ces paroles par trop sévères : « Il est sûr qu'il n'y a que des motifs honteux qui puissent déterminer un homme, dans les conditions où était Poggio, à agir comme il a fait, et les motifs sont ou la cupidité, ou le libertinage, ou la vanité, quelquefois les trois réunis. Mais qu'on choisisse celui qu'on voudra, il est également sûr que Poggio, malgré toutes ses belles phrases, a cédé à l'une ou à l'autre », T. I, p. 146-147.

ration et avaient âge d'homme. Poggio ne semble pas s'être laissé importuner outre mesure par les remords; à partir de son mariage, son ancienne femme et ses enfants paraissaient avoir été pour lui, comme s'ils n'existaient pas. Laurent Valla, dans sa mauvaise humeur contre son adversaire, prétend que Poggio les laissa tranquillement mourir de faim. C'est une énormité qui n'a aucun fondement. Il paraît, au contraire, que les enfants naturels avaient acquis la légitimation par deux actes authentiques, dont le premier est une bulle pontificale et le second un décret de la Seigneurie de Florence qui, en considération du retour de Poggio dans son pays natal, l'exempta, lui et ses fils, de tout impôt et cela trois ans avant son mariage. Ces fils légitimés conservaient tous leurs droits, même dans le cas où leur père aurait d'autres enfants. Rien n'empêche donc de croire que Poggio assura, de façon ou d'autre, l'avenir de la femme qu'il quittait et des enfants qu'il avait eus d'elle, remarque judicieusement Alcide Bonneau; que s'il n'en a plus parlé jamais, cette absence de préoccupation et de la sérénité de son esprit à leur égard, témoignent précisément en faveur des dispositions qu'il avait du prendre.

Au bout de deux ans de mariage, Poggio eut un fils. (1438) qu'il nomma Pietro-Paolo et qui fut le premier de sa nouvelle et nombreuse famille.

En 1440, toujours confiné dans sa retraite, Poggio publia un *Dialogue sur la Noblesse*, qui accrut beaucoup sa réputation; on en loua la sagesse, le plan et le style. La conclusion que Poggio place dans la bouche de son ami Niccolò, est en faveur de la théorie de Platon contre celle d'Aristote; il déclare que la vertu est la véritable source de la noblesse.

Au cours de son dialogue, Poggio passe en revue la noblesse de quelques Etats, or voici ce qu'il dit sur celle de France, au x^v^e siècle: « Les Français ont sur la noblesse des idées uniformes: les nobles de ce pays habitent la

campagne et plaignent ceux d'entre eux qui sont contraints de demeurer dans les villes, méprisent les marchands comme une race d'êtres vils et dégradés; la prodigalité et l'insouciance de l'avenir, y sont les traits distinctifs d'un caractère noble. Les bourgeois opulents et les feudataires des barons recrutent incessamment, en France, l'ordre de la noblesse. Dès que les fils des négociants, ou même les commerçants retirés des affaires, ont acquis une terre et qu'ils vivent à la campagne de ce revenu, ils entrent dans une sorte de noblesse secondaire, et transmettent à leurs descendants l'état de l'aristocratie; les grands barons décorent d'un titre nobiliaire, les terres qu'ils donnent à leur serviteurs et à leurs officiers. »

Le principal interlocuteur de ce dialogue était Laurent de Médicis, frère de Cosme; cet homme illustre mourut peu après, le 23 septembre 1440. Sa perte faisait regretter à Poggio, à la fois un frère, un père ou un ami (1). Tant que celui-ci vécut, il put impunément négliger la fortune; Laurent prévenait ses embarras et ses besoins.

Poggio, reconnaissant, se hâta de composer l'éloge funèbre de ce grand Florentin.

Poggio eut, pendant cette période, d'autres deuils à déplorer, ses meilleurs amis Niccolo Niccoli, Nicolas Albergati, cardinal de Sainte-Croix, et Leonardo Bruni moururent successivement à peu d'années de distance. Il soulagea sa douleur en payant un tribut à leur mémoire, par d'éloquentes oraisons funèbres.

Eugène IV étant mort le 23 février 1447, le 6 mars, le cardinal Thomas Parentucelli fut élu pape et prit le nom de Nicolas V.

Aussitôt que le fils du petit médecin du village de Sazano fut élu pape, en dépit de sa pauvreté, de sa naissance roturière, de son extérieur si peu imposant et de sa jeu-

1. Poggi *opera*, p. 278.

nesse, (il n'avait que quarante-cinq ans) Poggio s'empressa de lui rappeler le passé, par une lettre de félicitations dans laquelle il exposait éloquemment les espérances et les vœux des humanistes : « Je vous en supplie Saint-Père, ne laissez pas effacer de votre mémoire le souvenir de vos anciens amis; au milieu des soins de toute sorte qui vont vous accabler, ne négligez pas celui de penser à eux. Faites que l'on trouve beaucoup d'hommes semblables à vous, afin que ce siècle voie reflourir les arts libéraux, qui semblent à peu près morts et disparus par la faute du temps. On attend de vous seul, ce que tant d'autres ont négligé de faire. A vous seul revient la charge et l'honneur de rendre aux études scientifiques, leur ancienne dignité et leur ancien lustre, de faire revivre les arts les plus nobles. » Et Poggio savait bien que sa requête irait droit au cœur du pape. En effet elle fut favorablement écoutée et Nicolas V fit une place encore plus large aux humanistes, qui furent bientôt assez nombreux pour former une véritable cour des Muses et qui prirent une telle situation qu'il fallut compter avec eux; leur arrogance même se manifesta maintes fois, ainsi que leurs vaniteuses prétentions. Ne prétendaient-ils pas, par exemple, avoir dans les cérémonies, le pas sur les évêques, eux qui pour la plupart étaient de simples clercs ou plus ordinairement des laïcs sans mœurs et qui pis est sans foi! Tous ces hommes, sous l'influence d'une passion excessive pour les beautés des écrivains classiques, arboraient franchement l'étendard du paganisme, prétendaient tout modeler exactement sur l'antiquité, les mœurs, les idées, rétablir la prépondérance de l'esprit païen et détruire radicalement l'état de choses existant, considéré par eux comme une dégénérescence (1). Le choix de tels hommes a été un problème pour les historiens ecclésiastiques et Pastor écrit : « C'est là une de ces fautes qu'on ne peut ni comprendre ni excuser. Comment

1. PASTOR, cf. I. p. 16.

Nicolas V, assurément l'un des types les plus purs de la Renaissance chrétienne, en vint-il à fermer presque complètement les yeux sur les dangers de la fausse Renaissance? C'est un phénomène qu'on ne peut expliquer que par l'entraînement du moment » (1).

Poggio vit son sort s'améliorer par les largesses de Nicolas V, et il put dorénavant, se consacrer presque entièrement à ses plaisirs littéraires.

C'est alors qu'il composa son *Dialogue sur les Vicissitudes de la Fortune*, qu'il dédia au pape, son protecteur, comme il lui avait dédié déjà, en qualité d'ami, son *Dialogue sur le malheur des Princes*. L'entretien sur les vicissitudes de la fortune est le plus intéressant de tous les dialogues de Poggio : l'écrivain y donne des leçons de la plus haute philosophie, toutes basées sur des faits célèbres, et présente le tableau des principales révolutions arrivées en Italie à la fin du xiv^e siècle et dans les premières années du xv^e; il dévoile la doctrine des principes politiques des gouvernements de cette époque, il donne enfin l'itinéraire très remarquable du voyageur vénitien Conti (2).

Infatigable, Poggio publie successivement son *Dialo-*

1. Poggi *Opera*.

2. Nicolas Conti avait visité la Syrie, la Palestine, la Babylonie, la Perse, les Indes, Ceylan, le Malabar, Sumatra et la Chine, puis à son retour, Calicut, l'Ethiopie, la Mer Rouge, l'Egypte. Au Caire, il perdit sa femme. Enfin, après un voyage de vingt-cinq années, il rentra à Venise, sa patrie, en 1444. Ses récits exercèrent presque autant d'influence que ceux de Marco Polo. Le pape Eugène IV s'y intéressa si vivement, qu'il releva Conti de sa fausse apostasie (le voyageur, pour plus de facilité et de sécurité, avait pris les vêtements orientaux et simulait les pratiques de la religion musulmane), sans autre condition que de raconter sincèrement ses aventures à Poggio. La rédaction latine fut traduite en portugais par Valentin Fernandez, sur l'ordre du roi Emmanuel, et une traduction italienne en fut faite par Giombattista Ramusio.

gue sur *l'Hypocrisie*, dirigé contre l'anti-pape Félix V, Amédée de Savoie, puis sa traduction latine de *l'Histoire de Diodore de Sicile* — qu'il dédie, en témoignage de reconnaissance au souverain pontife, enfin, sa version latine de la *Cyropédie de Xénophon* qu'il eut la malencontreuse idée de dédier à Alphonse d'Aragon. Les Napolitains, jaloux, décrièrent Poggio auprès de leur prince, qui eut la faiblesse de prêter à des critiques intéressés, une oreille trop complaisante. Le malheureux auteur fut fort affecté de cette déconvenue, et jura de saisir la première occasion de rétracter tout ce qu'il avait dit à la louange du prince.

Parmi les partisans de ce dernier, un des plus fougueux adversaires de Poggio, en cette occasion, était un certain grec, Georges de Trébizonde, devenu secrétaire de Curie, homme d'un savoir médiocre et d'une réputation surfaite. C'est un des types les plus antipathiques des Grecs de l'époque : vaniteux, fanfaron et querelleur, il se faisait haïr de tout le monde. Sous l'effet des critiques des vrais savants, la célébrité de cet homme décrut rapidement. Peut-être cette disgrâce aigrit-elle son caractère et devint-elle l'origine de ses violents démêlés avec Poggio.

« Nicolas V s'était montré peu scrupuleux dans le choix de ses collaborateurs, écrit l'historien des Papes de la Renaissance (1). Il devait se produire des scandales; c'était inévitable. Comme Florence, au temps de Niccoli. Rome devint le théâtre d'une chronique scandaleuse dont les savants fournissaient le sujet. Pendant des années, on n'entendit parler que des querelles acrimonieuses des latinisants contre les grécisants, ou des grécisants ou des latinisants entre eux. Ce qui s'échangea d'accusations et d'injures est inimaginable. Parfois même, on en vint aux coups. »

L'animosité entre Georges de Trébizonde et Poggio finit par éclater au théâtre de Pompée, où les secrétaires

1. PASTOR, cf., t. II, p. 187.

du souverain pontife s'étaient réunis pour corriger, entre eux, certains documents de la chancellerie; elle fut occasionnée par quelques remarques satyriques de Poggio sur le style du grec, son confrère. Les premiers mouvements de Georges furent terribles, il frappa violemment le vieux Poggio au visage; celui-ci furieux, ne se contenta pas de lui proposer un duel, il rendit, sur le champ, coup pour coup; les deux adversaires se battirent sans armes, avec une telle furie, que leurs collègues eurent toutes les peines du monde à les séparer; et après s'être réciproquement meurtris de coups, ils convinrent de vider leur querelle à la pointe de l'épée, Le Pape lui-même dut s'entremettre. A la suite de cet esclandre, Georges, dont l'inutilité était démontrée, fut exilé de Rome, il se réfugia à Naples où il fut accueilli avec empressement.

En 1450, année de Jubilé, un prodigieux concours de pèlerins se rendit à Rome et concentra dans cette ville le foyer de la peste qui menaça toute l'Italie. Le Pape fut obligé de se réfugier pendant les chaleurs, à Fabriano, dans la marche d'Ancône, jusqu'à ce que l'abaissement de la température eût fait diminuer l'intensité du fléau. Poggio profita de ce changement de résidence du pontife, pour aller voir sa petite maison du Valdarno et renouer des relations avec ses vieux amis.

C'est pendant ces vacances forcées, qu'il utilisa ses loisirs à préparer la publication des *Facéties*, volume qui devait le plus contribuer à sa renommée, tout en l'égarant sur les vrais mérites de l'auteur. Ce livre eut en effet une vogue générale, éclatante et populaire; il se répandit à la fois en Italie, en Allemagne, en France et en Angleterre. Il en sera parlé ultérieurement.

Poggio, durant son séjour momentané à Terranuova reçut la visite de Benedetto Aretino, célèbre jurisconsulte, de Niccolo de Foligni, habile médecin et de Carlo Aretino, chancelier de Florence : ces hôtes furent accueillis avec une cordialité empressée, et leur conver-

sation lui fournit les matériaux d'un ouvrage intitulé : *Histoire Convivale* ou « Propos de tables contradictoires », qu'il dédia en 1451, au cardinal Prosper Colonna.

Le 24 avril 1453, la place de chancelier de la République étant devenue vacante par suite de la mort de Carlo Arentino, la réputation de Poggio, son dévouement à la famille de Médicis, alors toute puissante en Toscane, fixèrent sur lui les suffrages de ses concitoyens, qui l'appelèrent à un emploi que deux de ses amis avaient successivement occupé avec distinction.

La perspective des honneurs dont il allait jouir dans sa patrie, ne lui fit pas quitter sans un amer chagrin, la cour pontificale, où il exerçait depuis environ cinquante et un ans, des fonctions honorables quoique peu lucratives; mais la tristesse brisa particulièrement son cœur quand il prit congé de l'illustre pontife qui l'avait comblé de nombreux témoignages d'estime et de bonté (1).

Nicolas V lui-même, ne le vit pas partir sans regret, il lui permit de conserver, à titre honorifique, la qualité de secrétaire pontical, ce dont se montre fort scandalisé, le récent historien des papes de la Renaissance, le docteur Pastor (2).

Ce n'est pas sans regret non plus, que Poggio dit adieu à tous ses vieux amis éprouvés, à tous ces compagnons des bons et des mauvais jours, à tous ces savants parmi lesquels il occupait une place éminente, à tous ces joyeux compagnons du *bugiale* et des *villini* des environs de Rome, où l'on devisait si joyeusement et si librement sur tout et sur tous, voire même sur le souverain pontife.

Poggio quitta définitivement Rome au mois de juin 1453 et vint à Florence, prendre possession de la charge éminente qu'il tenait de la confiance de ses compatriotes.

Il reçut bientôt une nouvelle preuve de l'estime publi-

1. SHEPHERD, cf., 363-364.

2. PASTOR, cf., t. II, p. 180-182.

que, il fut nommé l'un des « Prieurs des Arts ». Ce titre était celui des syndics des différentes corporations de la ville; les attributions de ces magistrats comprenaient entre autres, la conservation du bon ordre et le maintien des franchises du peuple florentin.

Les soins et les occupations de sa place de chancelier et ses fonctions de prieur des arts, ne le détournèrent pas entièrement, ni de ses travaux ni de ses querelles littéraires, et ne lui firent pas non plus oublier ses haines, ses rancunes et ses animosités. Peu après son retour à Florence, il eut avec Laurent Valla, professeur éminent et polémiste acerbe, une guerre de plume presque aussi violente que celle qu'il avait eue avec Filelfo; il s'y livra avec toute son âcreté d'humeur et cette intempérance de langage qui avait déjà flétri sa plume, et qui maintenant, déshonoraient sa vieillesse. La querelle avait déjà commencé avant le départ de Rome, et dura assez de temps pour amuser la galerie et soulever le dégoût de quelques honnêtes gens. « Filelfo, qui le croirait? dit Charles Nisard, Filelfo lui-même, cet homme si batailleur, si fier et si implacable, eut horreur de ces scandaleux débats. Il écrivit aux deux champions une très longue lettre où il leur débite, sur les avantages de la modération, des lieux communs pleins de sens et d'à-propos, mais qu'on ne peut s'empêcher de trouver plaisants dans la bouche d'un homme qui avait si longtemps méconnu ces avantages. Aussi, ses conseils n'eurent-ils aucun effet » (1). Filelfo, du moins, prouva par là, combien il est plus aisé d'offrir de sages avis que de bons exemples.

En prenant possession de la charge de chancelier de la République, Poggio prononça un fort beau discours dans lequel il annonce qu'il a pris la résolution d'employer désormais à l'étude, le reste de sa vie, et malgré

1. CH. NISARD. *Les Gladiateurs de la république des lettres*. T. I, p. 268.

son zèle pour les affaires générales et ses fonctions, il tint parole.

Le premier fruit de ses études fut son *Dialogue sur le malheur de la destinée humaine*; peu après, parut sa traduction critique de l'*Ane*, de Lucien, qu'il prétend avoir été le prototype de l'*Ane d'or*, d'Apulée.

La place que Poggio occupait, mettait entre ses mains toutes les facilités pour écrire l'*Histoire de Florence* (1), aussi se mit-il avec ardeur à ce travail qu'il ne put malheureusement achever, car la mort vint l'interrompre le 30 octobre 1459 (2).

Le 2 novembre suivant, Florence lui fit des funérailles solennelles et sa dépouille fut inhumée dans l'église de Sainte-Croix.

Son portrait, peint par Antonio Polaiuolo, et donné par ses enfants, fut placé dans le palais dit *Proconsolo*, et ses concitoyens témoignèrent d'une manière encore plus éclatante, leur reconnaissance de l'honneur que ses talents avaient fait rejaillir sur la Toscane, en lui érigeant une statue sur la façade même de l'église Santa-Maria-del-Fiore. La destinée de cette statue a été singulière; le Grand duc de Toscane ayant ordonné de faire divers changements au portail de l'église, on la transporta dans une autre partie du bâtiment et elle est entrée dans la composition d'un groupe qui représente les douze apôtres (3).

1. *L'Histoire de Florence*, écrite par Poggio en latin, fut achevée et traduite en italien par JACQUES BRACCIOLINI, l'un de ses fils. Cette traduction, imprimée à Venise en 1476 et réimprimée souvent, fut seule connue pendant longtemps. L'original latin ne fut publié à Venise qu'en 1715, par J.-B. Recanati, avec des notes biographiques trop sommaires sur Poggio.

2. Alcide Bonneau prétend qu'il mourut un peu prématurément à soixante-dix neuf ans sonnés, pour avoir été trop aimé par sa femme.

3. RECANATI. *Vita Pogii*.

Poggio, en mourant, laissait cinq fils de son mariage de Vaggia de Buondelmonte, dont la félicité conjugale, dit un biographe, résista au temps et dépassa de beaucoup les limites de la lune de miel.

Pietro-Paolo naquit en 1438, prit l'habit de dominicain et fut promu prieur de Santa-Maria-della-Minerva, à Rome, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée en 1464.

Giovanni-Batista naquit en 1439; il obtint le grade de docteur en droit civil et en droit canon, fut ensuite chanoine de Florence et d'Arezzo, recteur de l'église Saint-Jean-de-Latran, acolyte du souverain Pontife et clerc assistant de la Chambre. Il a composé en latin, les vies de Niccolo Piccinino, fameux condottière du temps, et de Dominico Copranico, cardinal de Fermo. Il mourut en 1470.

Jacopo naquit en 1441; il fut le seul des enfants de Poggio qui n'embrassa pas l'état ecclésiastique. Ce fut un littérateur distingué, il mit en italien l'*Histoire de Florence* écrite par son père et la continua; il publia une traduction de la *Cyropédie* et de l'Histoire des quatre empereurs romains; il écrivit diverses compositions originales, un commentaire sur *Le Triomphe de la Renommée*, de Pétrarque, qu'il dédia à Laurent de Médicis; un traité sur les causes de la guerre entre la France et l'Espagne; la vie de Filippo Scolario, dit Pippo Spano. Entré au service du cardinal Riario, ennemi acharné des Médicis, il était son secrétaire en 1478 et fut engagé par lui, dans la conspiration des Pazzi. Le cardinal Riario parvint à s'échapper, mais le malheureux Jacopo subit le sort de la plupart des autres conjurés, qui furent pendus aux fenêtres du Palais de Justice de Florence.

Giovanni-Francesco, né en 1447, fut comme Giovanni-Batista, chanoine de Florence et recteur de Saint-Jean-de-Latran. Appelé à Rome, il devint camérier du Pape, abrégiateur des lettres apostoliques. Léon X, qui l'avait en grande estime, le prit pour secrétaire. Il mourut à

Rome le 25 juillet 1522, et fut enseveli dans l'église de San-Gregorio, où son tombeau se voyait encore au temps de Recanati (1715).

Filippo naquit en 1450; c'est de sa naissance que Poggio se félicite dans une lettre à Carlo Aretino, en lui annonçant que, quoique septuagénaire, il vient d'avoir un fils plus fort et plus beau que tous ses aînés. Filippo obtint à l'âge de vingt ans, un canonicat à Florence, mais il n'entra pas dans les ordres et se retira de l'état ecclésiastique, pour épouser une jeune fille appartenant à une famille illustre et dont il eut trois filles.

Outre ces cinq fils, Poggio eut encore une fille, Lucrezia, qu'il maria de bonne heure à un Buondelmonte. On ne sait si cette fille provenait de son mariage, ou si elle était un des quatorze enfants qu'il avait eus précédemment de sa maîtresse.

La vie de Poggio Bracciolini a été plusieurs fois écrite : on doit noter les travaux de Recanati, de Venise, et de Jacques Lenfant, mais la biographie la plus complète est due à un Anglais, W. Shepherd; cet ouvrage, traduit en français en 1819 (1), aussitôt son apparition, est comme le résumé des nombreux panégyriques de l'écrivain Florentin, et sur lesquels il renchérit encore au point de négliger la critique et d'éviter le blâme. Le livre de Shepherd a un autre défaut fâcheux, c'est que la figure de Poggio se dégage avec peine, du milieu d'innombrables digressions et qu'elle est réduite au rôle d'accessoire, quand elle devrait en être le principal. Le traducteur avait bien senti le défaut, car il prend la précaution de dire dans sa préface, que « l'auteur a jugé avec raison, que la vie de Poggio devait être à la fois un tableau politique et une exposition détaillée des mœurs, des usages, des coutumes du quinzième siècle. » L'excuse n'est admissible qu'en partie. En effet, tout ce qui constitue l'ambiant de l'individu, tout

(1) Par le COMTE DE LAUBEPIN, suivant Quérard.

ce qui contribue à le faire connaître et apprécier, tout cela est bon, utile et doit être présenté d'une manière plus ou moins détaillée ou condencée, mais faire un cours d'histoire à propos d'une biographie, n'est pas admissible. Il n'y a jamais de trop longues biographies, il n'y a que trop souvent surabondance de détails oiseux et de hors d'œuvre.

C'est à l'œuvre de Shepherd que l'on a en recours pour écrire cette notice, avec l'aide des autres historiens et de divers critiques qui font autorité en la matière, tels que P.-L. Ginguené, auteur d'une *Histoire littéraire d'Italie*, et Charles Nisard, dont les deux volumes sur *Les Gladiateurs de la République des Lettres* au xv, xvi et xvii^e siècles, ont été d'un précieux secours. Ristelhuber et Liseux ont esquissé, eux aussi, une courte biographie de Poggio, mais trop succincte, trop insignifiante pour être de quelque utilité. Quant aux grands dictionnaires, aux encyclopédies, ils se sont cantonnés, comme toujours, dans une désespérante banalité, se contentant de se copier les uns les autres, selon leur déplorable routine. Les écrivains qui se sont occupé de l'époque de la Renaissance et des *Humanistes* en particulier, sont trop nombreux pour qu'il en soit fait mention ici, mais dont on en a, du reste, trouvé l'indication au cours du présent travail.

II

LE LIVRE DES FACÉTIES

Poggio composa ce recueil, comme on l'a vu, en des jours de loisirs forcés, dans l'isolement de sa maison de campagne du Valdarno; jusqu'alors, ces histoires étaient restées sur des feuilles volantes écrites au jour le jour, tout autant pour se faire la main au latin que pour une satisfaction personnelle. C'étaient les échos de ces réunions quotidiennes des secrétaires de la Curie romaine, en ce local qu'ils avaient baptisé le *bugiale*, c'est-à-dire *la boîte à potins, la niche à cancans*, la fabrique de mensonges (*bugia*), en un mot quelque chose comme, de nos jours, un bureau de rédaction de journal, un café ou un cercle de gens de lettres, avec la même « blague », le même esprit frondeur, la même verve acerbe, pimentée, ne reculant devant aucun détail, ne mâchant pas le mot, « appelant un chat un chat, et Rollet un fripon ». La plupart des joyeux habitués de ce cercle se montraient plus occupés d'histoiettes piquantes, de réparties spirituelles, que d'entretiens sérieux; ils apportaient les nouvelles du jour, les anecdotes plaisantes; ils censuraient tout, librement; les sarcasmes de ces rieurs n'épargnaient personne, pas même le souverain pontife, qui était d'ordinaire mis le premier sur la sellette. Les traits piquants et les contes de toute espèce qui égayaient la conversation de cette joyeuse compagnie, ont fourni en grande partie, les matériaux du livre célèbre des *Facéties*.

Cette intempérance de langage, cette critique perpétuelle qui ne respectait ni les grands, ni les prêtres, ni les

institutions, ni même la religion, ne fut pas sans exercer une néfaste influence sur les mécontents et les rêveurs. Pastor remarque fort justement, à notre sens, qu'il y a une corrélation étroite entre les écrits de Poggio, de Valla, de Filelfo, pleins de railleries et de sarcasmes toujours renouvelés, sur le compte du clergé et des moines, et la conduite de Poccaro, ce révolté honnête homme, ce conspirateur qui avait juré de risquer sa propre vie, pour arracher Rome, sa patrie, au joug de la « servitude » et qui prouva par ses actes, que ce n'étaient point de vaines paroles (1). La preuve de cette corrélation n'est-elle pas dans ce fait, que les humanistes, flairant un danger, se hâtèrent de protester hautement contre la conjuration et les conjurés. Cette conduite produisit l'effet désiré; il ne vint pas un instant à l'idée du Pape, de faire supporter aux amants de l'antiquité la peine des excès commis par les amants de la liberté.

Un écrivain reproche presque à Guillaume Tardif d'avoir, en traduisant les histoires sans gêne de Poggio, compromis la prose française avec ce spécimen de la corruption italienne, — quelqu'un certainement va se trouver, pour nous appliquer le même reproche. En traduisant *les Facéties*, *les Bains de Bade* et le dialogue *Un vieillard doit-il se marier?* nous avons eu une toute autre intention que de satisfaire une « curiosité malsaine », comme dit le vieux cliché. Nous avons voulu faire simplement œuvre d'étude, il serait même superflu d'insister sur ce point, et de chercher à nous disculper d'une faute que nous ne reconnaissons pas avoir commise. La lecture des passages atténués suffira à le prouver, et l'on verra que nous avons été maintes fois volontairement *traduttore*, et non *traduttore*; car il y a des limites que l'on ne doit pas franchir.

1. Voir sur Poccaro et sa conspiration: — PASTOR, *Histoire des Papes*, t. II, ch. VI, p. 99. — H. DE L'ÉPINOY, *Revue des questions historiques*.

Un avocat érudit, M. Charles Rocher, et l'éminent Anatole de Montaiglon, savant professeur à l'école des Chartes, honnête homme s'il en fût, ont écrit justement, à propos des facéties de Poggio et de leur traducteur Guillaume Tardif, des pages qui présentent excellemment, la riposte aux observations ou aux cris de pores effarouchés que pourraient, en cette occurrence, faire entendre certaines gens pudibonds, plus en apparence qu'en réalité

« Il ne faut point afficher trop de puritanisme, dit M. Charles Rocher, et surtout en vouloir aux érudits qui ressuscitent des auteurs plus ou moins décollétés. Sous certains rapports, ces publications peuvent être regardées comme utiles et même nécessaires; elles aident à l'histoire et forment une des pièces indispensables de ce musée secret qu'il faut se résoudre à parcourir lorsque l'on veut se rendre compte des temps qui ne sont plus. Comment comprendre, en effet, une époque si on ne l'interroge dans toutes ses manifestations artistiques et littéraires. En un moment donné, la philosophie, l'art, la littérature, les vices et les bassesses de l'esprit comme ses générosités et ses vertus, sont autant de faces de la vie collective, lesquelles se correspondent et s'expliquent de manière qu'aucun aspect de ce tout organique ne peut être éliminé sans que l'harmonie de l'ensemble éprouve une lacune et souffre d'un vide regrettable. Essayez donc de peindre l'Italie au xvi^e siècle en mettant de côté Paul Jove ou l'Arétin. Autant vaudrait juger le xvii^e siècle sans Voltaire et Rousseau. »

Un mauvais livre est toujours une mauvaise action, mais ceux qui prétendent écrire l'histoire n'ont point le droit de considérer ce livre comme non avenu.

Ce livre est un témoignage; il évoque des tendances, des habitudes intellectuelles, un régime disparu; à ce titre, il faut le relire, sauf à le mettre dans un coin et à ne lui accorder que la valeur d'un symptôme moral ou politique.

D'après Anatole de Montaiglon, juge très expert en

vieille littérature, les *Pacéties* de Poggio se perdent dans l'ensemble et sont un accident, une escapade, entre mille, de l'esprit rieur et graveleux de nos ancêtres. Il y a beaucoup de vrai dans ce *Dit*; à bien voir les choses, le péché littéraire de Guillaume Tardif, traducteur de Poggio, est moins gros qu'il ne semble et il trouve dans les antécédents historiques force circonstances atténuantes. Que d'expressions grasses et de peintures scabreuses, dans les fabliaux, les canzones et les sirventes! On ne peut pas reprocher aux trouvères et aux troubadours, la timidité de langage. Poggio vivait à la cour romaine; Gaguin, religieux et chef d'ordre, se risqua dans des allégories dont il vaut mieux ne rien dire; *la Calandre* sortit de la plume d'un cardinal (1). N'en déplaise à La Bruyère, Rabelais n'était point le charme de la canaille, mais bien le mets des délicats; ses plaisanteries, ses immoralités, ses incongruités semblent ne se pavaner là, que pour flatter le goût de François I^{er} et de sa cour, et pour faire passer le reste, c'est-à-dire le fond si large, si lumineux, si humain. Le Rabelais bachique, dévergondé constitue un crime de la mode; le novateur, l'apôtre de l'avenir, le créateur de la langue, le vrai Rabelais, enfin, réside dans de plus hautes régions de l'intelligence. Jusqu'au milieu du xvi^e siècle, la littérature française conserve son ton grivois, ses grosses railleries, ses impudences épicées. Henri IV et son entourage se permettent publiquement, en paroles et en actions des hardiesses plus étranges que celles de Gargantua. *Les Historiettes*, de Talmans des Réaux, sont pain bénit à côté du *Cabinet satyrique*, véritable monceau d'ordure, qui courait les ruelles sous Louis XIII.

« C'est seulement à partir de Boileau, de Corneille et

1. Bernardo DOVIZI, cardinal BIBBIENA 1470-1520. *La Calendria* est la plus ancienne comédie moderne connue, elle semble imitée des *Ménechmes* de PLAUTE, elle est écrite dans le style de Boccace, avec lequel elle rivalise d'indécence.

de Racine, que la littérature se châtie, se forme au respect et prend cet air de noblesse et de dignité qu'elle ne quittera plus, du moins en public, et à titre officiel. Le diable peut-être, n'y perd rien. Les *Mémoires* de Saint-Simon nous révèlent, dans cette cour majestueuse de Louis XIV, des scandales incroyables, et nous montrent pas mal de ducs, marquis, voire même de princes du sang, qui parlent en crocheteurs et agissent en laquais. Au xviii^e siècle, la muse ne s'échappe que trop en libertinages équivoques, en dissipations libertines, mais l'inspiration s'est épurée. La bonne compagnie a pris le dessus, la police des lettres se fait sérieusement, la décence, ou tout au moins le décorum, a passé dans les mœurs, et si la plume ou le crayon s'émancipent trop fort, c'est en cachette, dans la pénombre des salons ou dans les repaires anonymes. Un mauvais livre ne fait plus les délices de la cour et de la ville, c'est du fruit défendu, le ragoût de quelques débauchés. »

Il n'y a donc pas à s'en dédire, dirons-nous encore avec de Montaignon : la pudeur de la pensée et la retenue du langage sont des vertus absolument modernes, où le moyen âge n'a rien à voir. Les maîtres de la poésie courtoise ressemblent à une volée de moineaux babillards et lasifs. Les plus honnêtes de nos conteurs, Christine de Pisan elle-même, abondent en gravelures brutales. Est-ce là, comme le répète trop une certaine école, un regain de la veine gauloise, un tribut de la joyeuseté et de la gaillardise françaises, en un mot, une affaire de physiologie et de tempérament national ? Non certes : les écrivains allemands, italiens, espagnols, anglais en font autant et même pis. On ne doit voir dans ces licences et ces intempérances, qu'un point des rudesses sociales, l'excès d'une civilisation encore mal dégrossie. Au moyen âge, l'esprit était à la fois, trop fougueux et trop naïf pour s'assouplir et se contenir. L'équilibre des sens et de l'imagination procède d'une culture savante, d'un étiage moral assez prononcé.

Dans les races jeunes, l'estomac, la force musculaire, la vie physique exultent, la chair domine le verbe ; la sensation rapide, l'essor immédiat, le désir prompt et vivace coulent comme une eau vive et jaillissent en expressions véhémentes, en chants désordonnés, en récits d'une crudité rudimentaire. Il n'y a point là parti pris, corruption raisonnée, mais bien inconscience de la règle, oubli ou plutôt ignorance de la pudeur. L'homme primitif devient en littérature, un poulain vicieux, un animal rétif et sans frein. De là, ces exubérances, ces énormités qu'on retrouve à chaque pas dans les auteurs des anciens temps, et presque dans le livre d'*Heures* d'Anne de Bretagne, la plus intègre des femmes.

Enfin, concluons-nous, (avec M. Rocher et Dieu nous garde de jouer avec cette chose respectable entre toutes qu'on nomme la pudeur publique), ce qui est vraiment dangereux, vraiment malsain, ce ne sont point les histoires court vêtues que nous a léguées la fantaisie de nos pères : c'est la dépravation froide, le cynisme philosophique, le libertinage grave et par la raison démonstrative. Là-dessus nous sommes pleinement de l'avis de Macaulay, lorsqu'il écrit : « Nous avons peine à croire que dans un monde aussi plein de tentations que celui-ci, un homme qui aurait été vertueux s'il n'avait pas lu Aristophane et Juvénal, devienne vicieux parce qu'il les a lus. Celui qui, exposé à tous les courants d'un état de société semblable au nôtre, craint de s'exposer aux influences de quelques vers grecs et latins, agit, selon nous, comme le voleur qui demandait aux shérifs de lui faire tenir un parapluie au-dessus de la tête, depuis la porte de Newgate jusqu'à la potence, parce que la matinée était pluvieuse et qu'il craignait de prendre froid ».

C'est parler d'or, la décence, néanmoins, est la condition des œuvres vraiment belles ; mais en quoi consiste la décence en matière d'art ? Si vous êtes trop collet monté, adieu les épanchements, les saillies, les propos de table, comme dit Luther, adieu les médisances innocentes, les

plaisanteries, les quiproquos et tout cet ensemble de jolis riens dont se compose le menu bagage de la vie.

Les propos du *bugiale* sont de différentes sortes, les uns sont de simples bons mots qui tirent leur finesse, leur force, leur subtilité, de l'à-propos, du fait même, ou de celui qui les dit, d'autres ne sont pas autre chose que ce qu'on appelle aujourd'hui en journalisme des nouvelles à la main; si l'on continue à chercher dans le journalisme, des équivalents, on trouve des échos, des faits divers : c'est le veau à deux têtes, c'est le dragon né de la vache qui précède le *serpent de mer* du « Constitutionnel », c'est la bataille des geais et des pies, la pluie de sang, l'homme qui jeûne deux ans, les visions et les apparitions fantastiques. Tout comme un journaliste d'aujourd'hui, Poggio a ses têtes de ture, sur lesquelles il frappe sans cesse, les moines, d'abord, les médecins ensuite, puis ses ennemis personnels ou ceux de ses amis, car il a l'amitié fidèle, tenace autant que la rancune implacable.

C'est tout cela qui nous fait connaître en détail, la vie quotidienne et l'esprit de cette époque lointaine, avec plus de facilité peut-être, que nos journaux d'aujourd'hui, avec leur mille et mille contradictions, ne permettront à nos arrière-petits-neveux de se faire une idée bien exacte, bien nette de notre vie au jour le jour et de notre esprit, de cet esprit parisien dont on ne peut sentir toute la saveur, tout le pénétrant, toute la subtilité, au bout de quelques instants, parce que l'ambiant n'est plus le même, ou que l'esprit s'est transformé.

Il y a également les *contes* dont un érudit français du siècle dernier, Legrand d'Aussi, soutient que Poggio a pris la plupart dans les fabliaux répandus en Europe par les trouvères, durant les ^{xii}e et ^{xiii}e siècles, et dont la fertile imagination, dit-il, a créé d'inépuisables richesses pour les romanciers et pour les poètes (1).

1. On trouvera en note des diverses facéties, leur origine. On

Si Poggio a imité, ou s'il a simplement reproduit des contes déjà populaires, peu importe et l'on ne saurait lui en faire reproche; il a lui-même été imité par d'innombrables auteurs, qui ne se sont fait aucun scrupule de prendre leur bien où ils le trouvaient. Rabelais recueillit vraisemblablement lui-même, durant ses voyages, les différents contes d'origine italienne qu'il a insérés dans ses écrits; il est facile de s'apercevoir en particulier, qu'il ne lut pas sans plaisir et sans quelque fruit, le livre des *Facéties* de Poggio; ces emprunts du spirituel curé de Mendon prirent depuis, une nouvelle célébrité lorsque La Fontaine les orna du charme de son inimitable esprit; *l'Anneau d'Hans Carvel*, que celui-ci donne comme imité de Rabelais, est presque la traduction du songe de Filelfo. Un autre conte : *Les Quiproquo*, a beaucoup de ressemblance avec l'historiette intitulée : *Aventure surprenante d'un foulon anglais*. La Fontaine doit aussi à Poggio, le sujet de la charmante fable : *Le Meunier, son fils et l'âne*, qu'il a traitée à sa façon magistrale, changeant en véritable drame l'esquisse légèrement tracée par le conteur Florentin, qui avait aperçu et saisi le but moral si heureusement et si agréablement développé par le grand fabuliste, mais le modèle lui-même ne manque pas de charme dans sa simplicité. La Fontaine peut tenir aussi de Poggio, les sujets des fables *du Coq et du Renard*, *de la Femme noyée* et *du Charlatan*. Quant au conte *des deux Parentes*, Legrand d'Aussy toujours impitoyable,

peut indiquer les fabliaux suivants du recueil de Legrand d'Aussy *La Culotte des Cordeliers*, *le Testament de l'Ane*, *du Vilain et de sa Femme*, *du Prétendu alias de la Femme contrariante*, *le Meunier d'Alens*, *le Vilain de Bailleul alias le Conte de la femme qui fist accroire à son mari qu'il était mort*, *le Conte de la bourgeoise d'Orléans alias de la dame qui fit battre son mari*. Legrand d'Aussy veut même que *l'Anneau de Merlin* ait servi de prototype à *l'anneau du rêve* de Filelfo. Enfin, *Le Vilain devenu Médecin* qui aurait inspiré Poggio, avant notre grand Molière.

déclare que Poggiol'a trouvé dans le XII^e livre de Joseph, qui le prête au juif Hircan, assis à la table de Ptolémée.

L'éditeur des œuvres de Poggio, François-Joseph-Michel Noël, dans ses curieuses recherches sur les origines et les imitations des *Facéties*, indique un bien plus grand nombre d'emprunts faits par Poggio, à l'antiquité et au moyen âge. On en trouvera la mention dans les notes de cette traduction. Ces notes ont été, autant que possible, classées chronologiquement, les origines d'abord, les imitations ensuite, jusqu'au xviii^e siècle inclus.

Les *Facéties* devaient être le premier ouvrage qu'on imprimât de Poggio, remarque de Montaignon; elles eurent dès leur apparition, le plus grand succès. Ce serait presque un livre à faire, que la bibliographie sérieuse des éditions des *Facéties*, dont le nombre est étonnant au xv^e siècle: les plus célèbres et les plus curieux imprimeurs les ont reproduites. Les éditions sans date, qu'on regarde comme les premières, sont aux environs de 1470. L'une sort de l'atelier du couvent de Saint-Eusèbe, à Rome; l'autre, des ateliers d'Ulric Han, une autre encore est peut-être de Vindelmin de Spire. Puis, et comme sans interruption, on trouve les éditions: d'Andreas Gallus à Ferrare (1471); d'Antoine Koburger, à Nuremberg avant et en 1475; en 1477, de Jean Roppard, de Christophe Valdarfer à Milan, de Petrus Cœsarîs à Paris; en 1481, de Léonard Pachel et d'Ulrich Seinzinzeller encore à Milan; de Venise en 1487 et 1588 et, pour clore cette première période, de Michel Lenoir à Paris.

Peu de livres ont à leur bilan une telle suite d'honneurs. Il fut encore très réimprimé au xvi^e siècle, et jusqu'à Cracovie en 1592; mais le xviii^e siècle le négligea et il faut aller jusqu'aux dernières années de ce siècle-là, pour trouver les deux petits volumes de F. J. M. Noël, faits avec soin, mais non exempts de fautes; fautes qui n'ont pas toutes disparues dans la dernière édition latine, publiée avec une traduction par Isidore Liseux en 1878.

III

GUILLAUME TARDIF ET LES TRADUCTEURS FRANÇAIS DE POGGIO

Pogge nous apprend lui-même, que ses *Facéties* étaient traduites dans toutes les langues et servaient à la distraction de la bonne société de l'Europe civilisée du xve siècle.

Quelle fut la première traduction française?

La première en date que nous connaissons, est celle que vers 1480 (1), Guillaume Tardif, du Puy en Velay, écrivit pour divertir son maître le roi de France, Charles VIII, et peut-être bien aussi, sa souveraine, Anne de Bretagne, d'intègre mémoire. Cette traduction fut publiée sans nom de traducteur et eut de nombreuses éditions, notamment vers 1510 à Paris, chez « la veufve feu Jehân Trepperel », puis celles de Jehan Bonfons, en 1549, et de Nicolas Bonfons, en 1574. Le bibliographe Brunet indique aussi celles de Lyon, Pellet, 1600; Rouen, Jean du Cor, 1602 et Paris, Couturier, 1605. « Par leur date, dit de Montaignon, ce sont comme les éditions de Costé, à Rouen, une trace de décadence en même temps et de popularité encore réelle, et il est étonnant que de là, la traduction de Tardif n'ait pas passé dans la *Bibliothèque bleue*.

Les premières éditions ont 115 facéties, puis les suivantes tombent successivement à 112 et même à 80.

1. La première édition des *Facéties de Pogge* est de 1470.

Les éditeurs du xvii^e siècle, malgré les dates données ci-dessus, sont ceux qui ont le plus négligé l'œuvre de Poggio; pour le retrouver, il faut aller jusqu'au xviii^e, qui s'est repris plus d'une fois aux curiosités littéraires du passé.

Au xv^e siècle également, le Révérend Frère Julien, des Augustins de Lyon, docteur en théologie, a aussi traduit *aucunes ioyeuses* facéties de Pogge, à la suite de son livre *Des subtiles hystoires et fables de Esope, translatées de latin en francoys et aussi d'Avian et de Alphonse*, imprimé à Lyon, chez Mathis, en 1484. Pour être plus concise que celle de Guillaume Tardif, la traduction du Frère Julien n'est guère plus littérale. Les quelques facéties dont il a fait choix sont des premières du recueil — de naïves gravures sur bois ornent quelques-unes : le marin de Gaète rentrant au logis, le fou et le cavalier à la porte du médecin qui immerge les fous dans une mare, la vache qui met bas un dragon, le veau à deux têtes, le monstre moitié homme moitié poisson, le renard, le coq et les chiens.

La traduction publiée en 1712 à Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard, petit in-12 de 240 pages, frontispice gravé par Lamswelt, a pour titre : *Les Contes de Pogge, Florentin, avec des réflexions*. Les *réflexions* nouvelles, dit Montaignon après Brunet, attribuées par les uns à David Durand, qui les a désavouées, à Frédéric Bernard et même à Langlet Dufresnoy par les autres, sont dans tous les cas, puériles quand elles ne sont pas ridicules(1), mais il faut remarquer qu'il n'y a pas un conte qui ne soit dans Tardif, et il y en a même une quarantaine de moins. Les *réflexions* dans le goût nouveau ont remplacé ses moralités naïves, mais avec l'orthographe modernisée, c'est la vieille traduction qui est le texte de la nouvelle.

1 On trouvera en note quelques-unes des réflexions de l'édition d'Amsterdam (1712).

On peut même dire d'après quelle famille d'éditions ce démarquage de linge a été fait. En effet, la réimpression de Bonfons, 1573, n'a plus que soixante-treize facéties; celle de Bernard n'en a pas davantage.

Très peu de temps après paraissait l'ouvrage de Jacques Lenfant : *Poggiana, ou la vie, le caractère, les sentences et les bons mots de Pogge, Florentin, avec une Histoire de la République de Florence et un supplément de diverses pièces importantes*, Amsterdam, Pierre Humbert, 1720, 2 vol. in-12. Le recueil des *bons mots* de Pogge et des hommes de son temps (II, p. 159-272) a 136 articles. L'ordre n'est pas le même que dans les autres recueils, et Lenfant a ajouté vingt-cinq articles qu'il a extraits d'autres ouvrages de Pogge.

Des quantités de recueils de contes, d'anas des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, tels que *Les contes à rire ou Récréations françaises*. — *Les nouveaux Contes à rire*. — *Roger Bontemps en belle humeur*. — *Le Tombeau de la Mélancholie*. — *Histoires facétieuses et morales*. — *Le Passe-temps agréable*. — *Le facétieux réveille-matin*. — *Facéties et mots subtils*. — *Dictionnaire d'anecdotes* et *Nouveau Dictionnaire d'anecdotes*, etc., etc., ont traduit ou imité nombre des *Facéties* de Pogge, sans compter les faiseurs d'épigrammes : Bernard de la Monnoye, Grécourt, J.-B. Rousseau, Mérard de Saint-Just, Baraton, Lebrun, etc., qui, comme nos grands conteurs Béroald de Verville, Taburot des Accords, Bonaventure des Périers, La Fontaine, Voltaire, etc., ont pris leur bien là où ils le trouvaient, dans le domaine public où l'esprit retombe fatalement.

En 1799, un érudit, un savant, un écrivain intarissable, Cadet de Gassicourt, publiait lui aussi, la traduction de quelques facéties de Pogge, principalement celles imitées par La Fontaine (1). Dreux du Radier l'avait précédé dans

1. « Recherches sur quelques fables de La Fontaine » dans *les Veillées des Muses*, II année, n° IX, trimestre, an VIII, p. 217.

ses essais, sans savoir que c'était du Poggio qu'il traduisait (1).

De nos jours, remarque de Montaiglon, plusieurs traducteurs se sont occupés des *Facéties*, et leurs volumes sont devenus tout à fait rares.

L'un est de M.-P. Ristelhuber : *Les Contes de Pogge Florentin, avec introduction et notes*, (Paris, Alphonse Lemerre, 1867, petit in-8° carré). Le traducteur ne donne que 112 facéties, dont la bonne moitié se trouve dans Tardif, mais dont 59 n'y figurent pas (2).

L'année suivante, Gustave Brunet, l'érudit bibliographe, a fait paraître, à cent exemplaires seulement : *Quelques contes de Pogge, traduits pour la première fois en français par Philomeste junior*, (Genève, chez J. Gray et fils, 1868, in-12, 68 pages). Il s'est certainement servi du texte de Noël, car les titres sont traduits des nouveaux titres donnés par cet éditeur de Poggio. L'ordre est entièrement changé, si M. Brunet a 107 articles, tous sont loin d'être de Poggio; sans entrer dans le détail, qui demanderait une table de concordance, les articles 29 à 90 c'est-à-dire la plus grande partie, soit 61 articles, ne sont pas dans les *Facéties* et viennent de recueils italiens du même genre. Il a été annoncé une traduction des 271 facéties de l'édition de Noël, dont le texte devait être de M. O. Steicher et qui devait être accompagné d'extraits par Henry Grenier de Saint-Martin. La guerre franco-allemande a interrompu le travail qu'elle a fait abandonner, malgré les nombreuses souscriptions déjà reçues, et c'est pour y suppléer que M. Anatole de Montaiglon publia la traduction de Guillaume Tardif, chez Léon Willem, en 1878. (in-8° L. II, 351).

2. DREUX DU RADIER. — *Récréations historiques, etc.* (1767).

2. M. Ristelhuber est mort en 1899, bibliothécaire à Strasbourg, sa patrie. C'était un érudit fort estimé. Nous avons parfois mis ses notes à profit. Son livre n'a été tiré qu'à 200 exemplaires numérotés.

Le savant polygraphe souhaitait qu'une traduction complète des CCLXXIII facéties, fut faite avec soin. Ce vœu a été peu de temps après réalisé par le bibliophile Isidore Liseux, dans sa petite collection elzévirienne si recherchée de certains amateurs spéciaux. L'éditeur a donné le texte latin avec sa traduction élégante et soignée, mais ce qui ne laisse pas de surprendre chez cet amateur de littérature spéciale, c'est de voir qu'il a, par une pudibonderie fort comique en tel personnage, laissé des phrases ou des mots en latin qui, de cette façon, « bravent l'honnêteté ». N'est-ce pas l'histoire du parapluie du condamné de Newgate ! Quoiqu'il en soit, cette édition d'Isidore Liseux est excellente et nous a été fort utile, tant pour le texte que pour la traduction (1).

Mais revenons à Guillaume Tardif et à sa traduction.

Cette traduction, publiée sous l'anonymat que Brunet lui-même n'a point cherché à percer, est-elle bien de Guillaume Tardif ? Nul ne peut le contredire, attendu que le traducteur en a revendiqué la paternité, dans la dédicace qu'il a faite au roi Charles VIII, de son livre des *Apologues de Laurent Valla* : « Et pour vostre Royale Majesté « entre ses grans affaires récréer, vous ay translaté le plus « pudiquement que j'ay pu, *Les Facécies de Poge*. »

Quel est cet homme qui s'intitule « Liseur » du roi Charles VIII, et natif du Puy en Velay ?

« Tardif naquit au Puy, on saurait en douter, écrit son biographe et compatriote, Charles Rocher ; certains biographes inscrivent vers 1440, la date de sa naissance ; ses ouvrages latins accompagnent son nom de l'épithète *Aniciensis* : dans ses livres français, les *Apologues*, les

1. *Les Facécies de Pogge traduites en Français, avec le texte latin édition complète*. Deux vol. Petite collection elzévirienne. — Bien qu'anonyme on sait qu'elle est l'œuvre d'un latiniste érudit, qui a traduit plusieurs ouvrages pour cette collection. Notamment le Dialogue de Poggio : *Un vieillard doit-il se marier ?*

Ditz moraux, la *fauconnerie*, on retrouve le nom de sa ville natale, le Puy en Velay. Quelle était sa famille ? » Et M. Rocher, après avoir remué bien des paperasses, n'a rien trouvé de plus que cette note des *Chroniques d'Etienne Médecis*, bourgeois du Puy ; « En ce temps
« (1475) flourissoit et estoit en bruyt en ladiete ville du
« Puy maistre Guillaume Tardif, natif de ladiete ville, qui
« moult scientifique homme estoit de singulière éloquence,
« lequel composa certain livret de grammaire, lequel j'ay
« veu en mes tendres jours en impression et se intituloit
« ainsi : *Grammatica Guillermi Thadivi Aniciensis*; et en
« d'autres sciences fut approuvé et élégant et de noble
« engin et très agu en disputacion... » et c'est tout.

Les biographes et les historiens semblent avoir quelque peu oublié ou négligé maître Guillaume Tardif du collège de Navarre. Par contre, un Florentin, nommé Francesco Florio, qui résidait au couvent de Marmoutier, ayant en 1467, composé une historiette fort leste dans le goût érotique italien de la fin du x^e siècle (1), dédiait son œuvre à Guillaume Tardif, qu'il qualifie de maître, depuis longtemps expérimenté dans la lutte de Vénus et de Mars, et de très habile maître de rhétorique.

Si, à cette date, Guillaume Tardif jouissait déjà d'une certaine notoriété, « il est également permis de croire, dit M. Ch. Rocher, qu'à la même époque, il se poussa à la cour et obtint la faveur de Louis XI. Ce prince, accablé de travaux et d'intrigues, se plaisait fort à oublier les soucis du pouvoir, dans l'entretien des petites gens et surtout des lettrés ; Tardif put très bien parvenir jusqu'à lui et s'en faire valoir. Cette conjecture se fonde sur des apparences parfaitement vraisemblables. Tardif

1. *De Duobus amantibus seu de amore Camilli et Emilie Aretinorum liber*. Feliciter expletus est Turonis et editus domo Domini Guillermi archiepiscopi Turoneum 1467. — CH. ROCHER, Introduction à Tardif.

dédia sa *Rhétorique* à Charles VIII encore dauphin. Cet hommage à l'héritier présomptif de la couronne suppose de hautes protections ; un usage, qui avait force de loi, n'admettait la dédicace aux personnes royales qu'après autorisation préliminaire » (1). Un autre motif, qui permet de croire aux accointances de Tardif à la cour, c'est sa liaison avec Angelo Catho, une des grandes figures des cours de Louis XI et de Charles VIII, l'ami de Comines.

En 1483, Charles VIII, à son avènement, nomma Tardif son lecteur, charge modeste qui ouvrait les portes du palais, et offrait la table et les distractions des déplacements royaux. La fréquentation des seigneurs et des prélats semble même avoir favorablement déteint sur le maître liseur. Il y gagna cette politesse, cette désinvolture, le ton vif et délibéré.

Uniquement réduit à sa cellule scolastique, il fut resté probablement un érudit prétentieux, épais, frotté au beau monde, initié aux manières des hautes régions, il se décrassa et s'aiguisa. Simple pédagogue dans sa grammaire et sa rhétorique, il devint beau diseur, moraliste aimable et subtil dans ses traductions de Valla et de Poggio (2).

Jean Reuchlin, l'ami d'Erasme, le célèbre philosophe, la gloire de la science allemande au xvi^e siècle, celui que Luther et Melancthon essayèrent d'entraîner dans la Réforme, était venu, dans sa jeunesse, à Paris vers 1473 ; dans un de ses ouvrages (3), parlant des maîtres qu'il a connus et desquels il a reçu l'enseignement, il cite « le maître de rhétorique Tardif, du Puy en Velay, qui se tenait dans la rue Sainte-Genève » et ce nom, associé à ceux de Lapierre, de Jaquin, de Tiphérne et d'Hermo-

1. CH. ROCHER, *ibid.*

2. *Ibid.*

3. *Speculum oculare.*

nyme, par un homme tel que Jean Reuchlin, démontre péremptoirement le crédit et l'autorité du professeur.

Guillaume Tardif n'était pas moins estimé des savants de France, et Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, l'un des érudits amateurs les plus estimés de l'époque, aimait et approuvait le maître, à la louange duquel il composait une pièce de vers latins, que Guillaume Tardif publia en tête de son édition de Solin.

Ce n'est point ici la place de parler des œuvres de Guillaume Tardif, nous nous contenterons de parler seulement de sa traduction de Poggio.

La Renaissance italienne avait pénétré en France et l'art nouveau avait tout rénové; comme tous ses contemporains, Guillaume Tardif s'était laissé entraîner dans le courant. C'est par son goût pour l'Italie; par ses aspirations vers l'inconnu, vers l'avenir, qu'il appartient réellement à cette époque, et c'est par là aussi, qu'il tient sa place dans la Renaissance française; son contingent dans l'œuvre commune est léger, mais il compte au milieu des tentatives de l'esprit nouveau.

« Comment se termina la carrière de Tardif? Même incertitude que pour ses débuts. Il fleurit, suivant Du Bouloy, jusqu'à la fin du x^e siècle — c'est bien vague. C'est en vain que nous avons interrogé nos archives, registres et obits, dit M. Charles Rocher, pour savoir où et quand trépassa Tardif. La mort a bien tenu son secret (1). »

C'est encore au compatriote de Guillaume Tardif, à celui qui a restauré sa mémoire en sa ville natale, que nous emprunterons cette appréciation de la traduction de Poggio (2).

« Sous certains rapports, les œuvres de ce genre

1. CHARLES ROCHER. *Introduction à G. Tardif*.

2. *Ibid.* p. 68.

peuvent être regardées comme utiles et même nécessaires : elles aident à l'histoire et forment une des pièces indispensables de ce musée secret, qu'il faut bien se résoudre à parcourir lorsque l'on veut se rendre compte des temps qui ne sont plus. Comment comprendre une époque si on ne l'interroge dans toutes ses manifestations artistiques ou littéraires... Ce livre est un témoignage, il évoque des tendances, des habitudes intellectuelles, un régime disparu. à ce titre, il faut le relire. Il est clair que cette œuvre est un signe du temps. Voilà Tardif qui met une foule de turpitudes en bon français pour divertir son maître, le roi de France. Un tel écrit et un tel personnage en disent plus long sur le x^ve siècle que bien des sermons et des dissertations ! Il est donc vrai qu'en supprimant cette traduction des *Facéties* on perdrait un élément critique important, sur Charles VIII et son entourage. » Ce n'est pas seulement un échantillon de style, mais encore un curieux reflet des mœurs qui régnaient aux environs de 1480 sur notre sol et venaient d'outre-monts.

« Tardif, dit Anatole de Montaiglon, ne forme point une exception ; ses libertés, dont il messierait d'adoucir l'audace, s'excusent d'autant plus, étant donné le lieu où s'écoula sa vie, qu'il ne semble guère s'en douter, et qu'il encadre, vis-à-vis d'un gros mot, d'une facétie très leste, et cela sans malice, une pensée irréprochable, une réflexion sincèrement religieuse. Au demeurant, Tardif est chrétien et honnête homme ; ses défauts, ou si l'on veut, ses vices, ne lui appartiennent pas en propre, ils lui sont inoculés par l'atmosphère ambiante. S'il eut vécu de notre temps, il aurait, selon toute apparence, offert l'exemple de la régularité et du bon goût. »

Il faut que les amoureux quand même du moyen âge en passent par là. « Nous valons mieux que nos pères sous le rapport des mœurs publiques et des délicatesses de bien vivre ».

L'œuvre de Guillaume Tardif n'est pas une traduction

littérale, c'est plutôt une adaptation, une imitation parfois, où percent davantage les mœurs françaises et où le sel gaulois domine la causticité italienne.

Que l'on prenne par exemple la xxxvi^e facétie qui est la xxvii^e du recueil de Tardif et que l'on compare la traduction ci-dessous avec notre traduction littérale.

UNG PRESTRE QUI ENSEPVELIT SON CHIEN
EN TERRE BENOISTE

et commence en latin :

Erat sacerdos in thuscia, etc.

Ung Prestre fust en Thuscie, curé riche et puissant, lequel demouroyt emmy les champs et luy valloit son bénéfice tant que merveilles. Or adonc estoit en Thuscie ung Evesque rapineux et du tout adonné à la pécune, ce que bien congnoissoit ce maistre et riche Curé, lequel, pour soy farcer et moquer de son Evesque, enfouyt ung chien mort qu'il avoit en son cymetière en la présence de tous ses paroissiens, bien presupposant que, incontinent que l'Evesque le scauroit et que il viendrait à la congnoissance, le ferait citer et convenir pour le mettre en prison pour luy faire payer une bonne amende; mais il n'en challoyt au Curé, car il estoit riche et avoit assez argent. Ainsi fust ce chien ensepulturé en terre benoiste par ledict Curé, dont les nouvelles bientost en allèrent à l'Evesque, qui fut moult joyeux, car il scavoit bien que ledict Curé estoit fort riche et qu'il en auroit une bonne amende. Si envoya l'Evesque hastivement cinq de ses clercs et notaires au vilage où demouroit ce maistre Curé, lequel fut cyté à comparoir devant son Evesque, dont il ne s'esmaya guières, car bien scavoit par où il en devoit eschapper. Si preust ce diet Curé cinquante ducats, qu'il mist en sa

bourse, monta sur son cheval et s'en alla devant son Evesque, lequel de première venue commença à blasmer et luy dire parolles rigoureuses, tant que c'estoit merveilles, et luy impropéra ce qu'il avoit faict de son chien en disant que ce estoit contre la religion chrétienne, que il seroit pugny et mis en une prison, et de faict commanda l'Evesque que le Prestre fust mené en prison. equel respondit :

« Père Sainct, saufve votre Révérence, je n'ay pas desservy estre emprisonné pour tant se je ay mis mon chien en terre benoïste, car se vous seaviés la grande sagesse et entendement dont estoit ledict chien, vous mesmes diriés qu'il avoit bien desservy d'être ensépulturé entre hommes et spécialement pour le beau sens et entendement qu'il a eu en la mort pour le beau testament qu'il a faict; car le pouvre chien, congnoissant vostre nécessité et indigence, en sa dernière volenté vous a laissé et donné par testament cinquante pièces d'or que je vous apporte.

— O » dist l'Evesque, « Curé, voy là ung bon chien. Vrayment, veuce que tu dis qu'il a fait si beau testament, il avoit desservy grant honneur et sépulture entre les hommes, et n'ay point de cause de le mettre en prison. »

Ainsi fust le Prestre absouls de son Evesque d'avoir ensépulturé son chien en terre benoïste par les cinquante ducats qu'il eust du testament du chien.

Si Guillaume Tardif a mis beaucoup du sien dans sa traduction de Poggio, c'est qu'il était lui-même un conteur, qu'il avait l'humeur de son pays et qu'il vivoit en un siècle d'inventions comiques. Il n'a point inventé ses contes, ses apologues. — La Fontaine, le maître des maîtres, n'a pas trouvé non plus le canevas de ses fables. — La seule originalité de Tardif c'est le style pur, coulant, indépendant et franc. Dans sa traduction des *Apologues de Vallu*

comme dans celle des *Facéties* de Poggio, il ne cherche pas à lutter avec le texte, il engraisse pour ainsi dire le sujet, le récit s'anime, l'expression est pittoresque, elle sonne gaiement à l'oreille. Sa langue est de bonne race, elle est empreinte de la clarté française et de la malice gauloise.

Guillaume Tardif a fait précéder sa traduction des *Facéties* d'une dédicace de son œuvre au roi Charles VIII, et de la traduction à sa manière, de l'avertissement de Poggio à ses lecteurs; ces deux morceaux méritaient d'être reproduits et ils nous serviront de transition entre cette trop longue bien qu'incomplète étude sur le traducteur et l'œuvre de Poggio.

PIERRE DES BRANDES.

DEDICACE

À^r ROI CHARLES VIII

ET

Prologue de la traduction des *Facéties*

PAR

GUILLAUME TARDIF

A VOUS, très CRESTIEN ROY DE FRANCE, CHARLES, ROYTESME de ce nom, est présenté ce petit livre françois contenant la substance des Ditz joyeux et plaisantes Facécies que autrefois agréga et met en livre le bien littéraire et facécieux homme Poge, Florentin auquel livre icelluy orateur usa selon la matière subjecte. de termes latins. (fort?) elegamment exquis e réthoriques. Mais pour cause que tels termes a tous gens ne sont pas communs, je. simple d'entendement, considérant que la matière est jouyeus et récréative à qui bien la comprend, affin que vous principalement, qui. selon commune renommée prenez plaisir et délectation aux escriptures y puissés passer a iculnefois temps. si vostre bon plaisir est de lire ou esconter le contenu en ce présent livre, et autres gens de bien pareillement. me suis ingéré selon mon debille esperit et petite capacité, à translater les parolles latines du dict Poge et traicter en parolles françoises au mieulx que j'ai peu, l'intencion de luy, ainsi que ses paroles latines en touchent. Mais, pour tant que les motz latins n'offencen

pas tant les oreilles des auditeurs, quelque ville chose qu'ilz dénottent, que font les motz françois quant ils touchent de choses vérécondieuses et especialmente des œuvre de nature, je ne ay point voulu ne convenir les motz latins seulement en motz françois et rendant françois pour latin sans plus, ains ai voulu exprimer les sentences touchant ce cas en parolles couvertes, non déclarantes si vulgairement le sens littéral du latin. Par quay, les lecteurs ou auditeurs de cestuy présent livre, ne doivent imposer fauceté en la Translation par tant que elle ne soit totalement faicte, au sens littéral. mais, j'en excuse l'intencion du translateur, qui non par arrogance l'a ainsi faict, mais espérant complaire à chascun en esvitant mesmement l'excusation du dit Poge, Florentin, principal acteur du dessus diet livre qui se escuse de tant que par son intencion a usé de tant de mots reputy (1) vilz et infames à l'occasion de la substance dénotée par eulx ainsi qu'il opert au commencement de son livre, lequel commence ainsi : *Multos quidem*, etc.

(1.) Le texte, évidemment fautif, donne « de tant que par son intension réputere. »

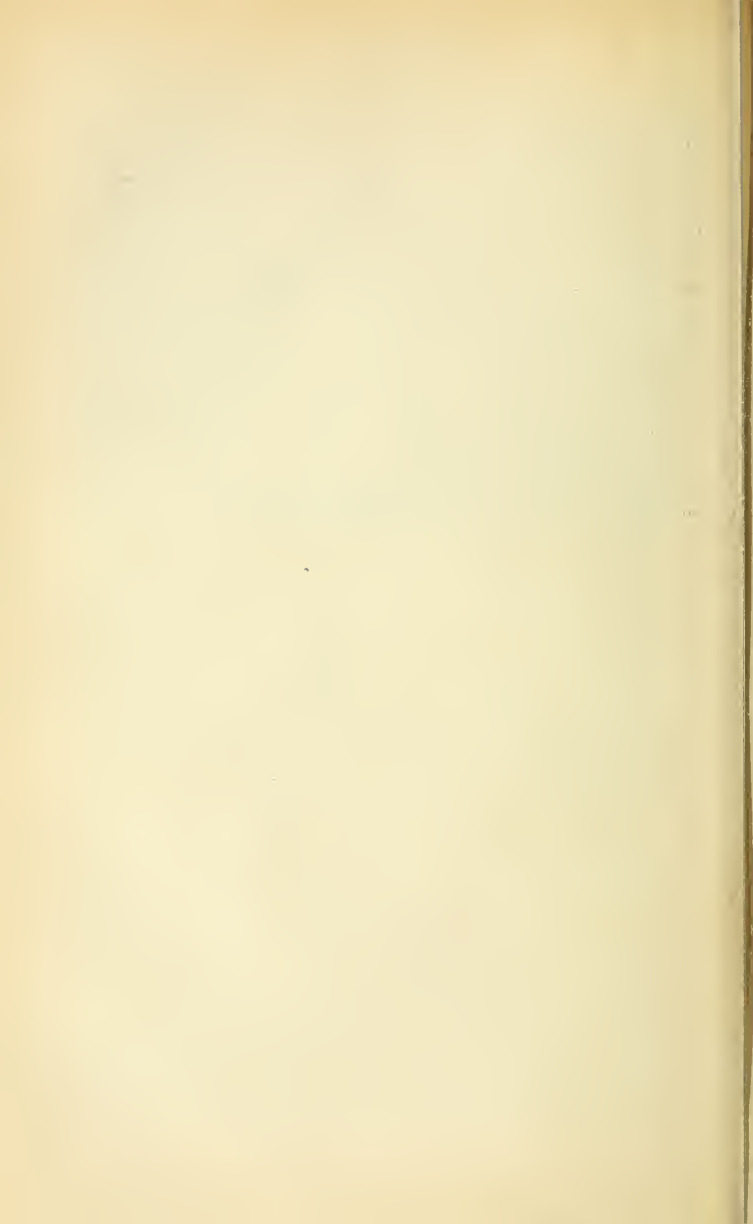
PROHÈME

Pour plus évidemment congnoistre la cause principale de cestuy livre, ainsi comme l'Acteur en son Prohème le touche, nous devons noter que Poge, Florentin, fut ung très lettré homme, grand orateur et plain de belle éloquence. loquel estoi natif du pays de Florence, et, pour les belles prééminences et dons de grâce qu'il avoit en luy, fut appelé en Court de Romme, là où, avecques plusieurs aultres notables Clerz, entre lesquels il estoit, fut faict ung esdict que chascun d'iceulx apporteroit tous les jours fus après disner ou soupper, aulcune chose joyeux pour reerée l'entendement ainsi que le texte le touche qui dict : *Multos futuras esse arbitror, qui has nostras confabulationes* etc. Poge dit à ses compaignons : « Je présuppose, arbitre, juge et croy plusieurs estres au temps advenir qui réputeront nos présentes confabulations estre choses légieres et mains dignes d'estre présentées devant les hommes gravez, saiges et bien lettréz ou pour tant que la substance d'icelles est légiere ou pourtant que la manière de les narrer et descrire ne procédera pas de la langue si éloquente que ces grans gens voudroyent onyr », en quoy il adpert que Poge, Florentin, ne fut pas seul inventeur des dictes Facécies pour tant qu'il parle au pluriel nombre et les appelle, nostres en faisant son propos. lequel il excuse disant ainsi : « *Quibus ego respondeam* ; mais, s'il est

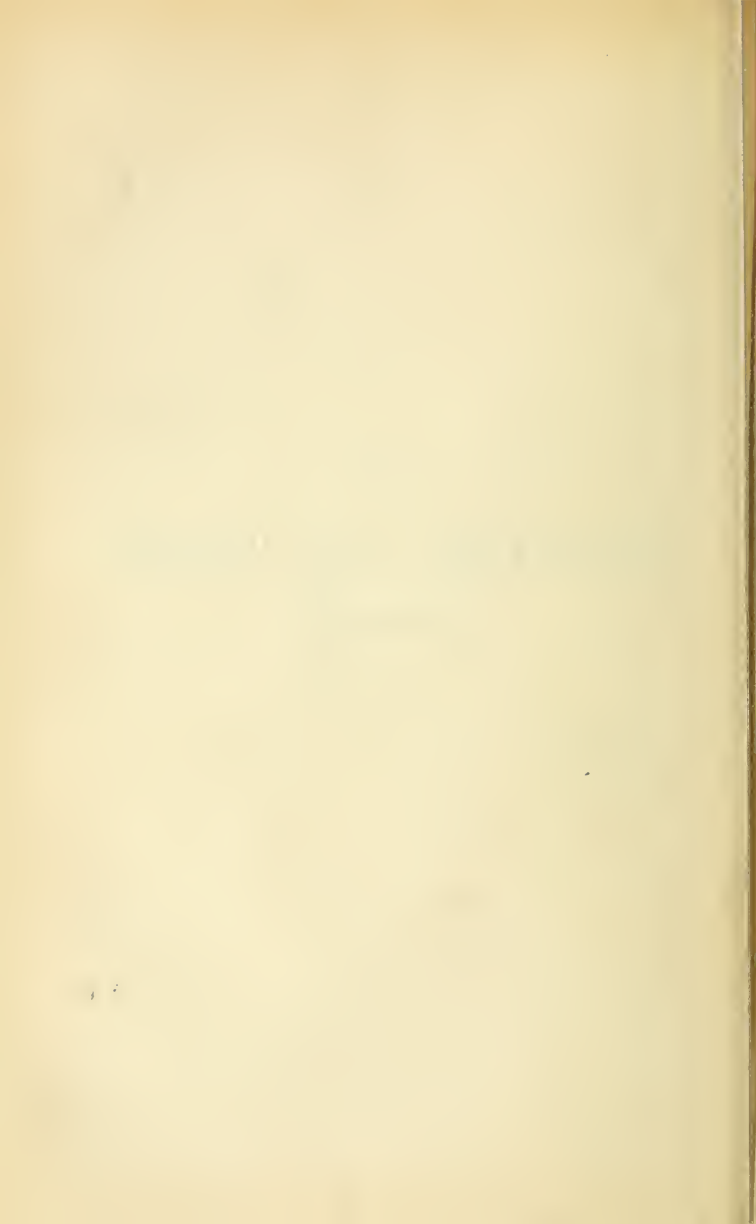
ainsi. » dist Poge, « que les futurs, comme dit est, vueillent incrêper ce présent livre pour les causes dessus dictes, je leur répondz que j'ay leu en plusieurs lieux noz prédécesseurs très saiges et plus grands hommes en science que nous ne sommes avoir acquis grandes louenges et grans honneurs en prenant délectation eufacécies, Narrations de fables et Dietz joyulx, gardée tous jours honnesteté, et ne reputoyent pas y'celle choses viles ne dignes de répréhension, mais de louange, parquoi il me suffist prendre, si alléguer les faits d'iceulx pour mon exécution, et ce que plus désoneste pour moy je répute, c'est le temps que j'y ai perdu en choses inutiles, loquel eust mieulx valu que je l'eusse employé à descrire auleunement aulcune chose joyeuse selon l'inimitation de noz saiges maistres prédécesseurs comme ainsi soit que le labour de ce faire ne soit point des honneste, mais lont l'oué les saiges et réputé comme convenable et nécessaire aux gens de bien pour tant premier que celluy qui ce faict évite oysiveté et si donne cause aux lecteurs et auditeurs de son livre de l'éviter et souvente foyz retourne leurs pensées de auleunes mauvaises cogitations; avecques ce il est utile, mesmes aux gens eontemplatifs et studieux, de récréer leurs entendemens par aulcune manière de jeulx honnestes pour les ramener à hilarité et plaisance. » Et par ainsi, dit Poge, Florentin, la manière de son livre et respond à ceulx qui la vouldroyent blasmer. Après se excuse de procéder à son livre touchant les parolles et l'éloquence; disant ainsi : « *Eloquenciam vero*, etc.; « je trouve » dit Poge, « chose moult difficile, fors à celluy qui est bien curieux, seavoir mettre grande réthorique et user de haulte éloquence en parlant de petites choses, comme exprimer l'acécies en la forme ou le dit joyeult d'anlruy, ainsi comme il a esté dit, comme il soit ainsique plusieurs choses sont qui ne pourroient deument en plus a ornément estre racomptées qu'en la manière que ceulx d'ont ils procèdent les racomptent, combien que aucuns vouldront estimer

que je dye ceey pour escuser la coulpe de mon entendement, auxquelz je me consens, non vouilant prendre arrogance en may de dire que mieulx faire ne pensent, mais les exorte et supplie., se mieulx faire scaivent qu'ils le facent, affin que de la langue latine en nostre vieil aage nous puissions aulcune chose acquérir; car en ce monstreront-ils la beaultté de leur entendement et ne soyent pas si vigoureux indicateurs que il veuillent du tout blâmer et vitupérer notre présente œuvre, spécialement de moy qui l'ai escript et en ay fait au mieulx que je ay peu. car en ce que j'ay faict, n'a point esté pour offencer aulcun. mais seulement pour passer le temps et donner à mon espérit aulcune récréation »

Ainsi finist Poge, le Préambule de son Livre puis commença la narrative ainsi comme il s'ensuyt :



LES
FACÉTIES DE POGGE
FLORENTIN



LES
FACÉTIES DE POGGE
FLORENTIN

*Avis aux gens prudes de ne pas censurer
le ton léger des FACÉTIES ¹.*

Bien des gens assurément, blâmeront ces *facéties* qu'ils taxeront de babioles peu dignes d'un homme grave, peut-être bien parce qu'ils les auraient voulues contées d'une façon plus enjolivée et dans un style plus élégant. A cela, je répondrai, qu'au cours de mes lectures, j'ai remarqué que nos aïeux, hommes doctes et sages, se délectaient de contes, de bons mots, de plaisanteries et que, loin de les trouver repréhensibles, nous devrions au contraire les féliciter, et cela me vaudra leur estime. Qui donc osera trouver à redire de ce que j'aurai cherché à les imiter, faute de mieux, en passant à écrire le

1. *Ne æmulis carpant Facetiarum opus, propter eloquentiæ tenuitatem.* — Le sens le plus exact serait à mes adversaires, à mes ennemis.

temps que d'autres dissipent en commérages dans les réunions, surtout si mon travail n'est point sans mérite et sans agrément pour les lecteurs. Il est bon, en effet, je dirai même nécessaire, d'arracher notre esprit à ses fatigantes et continuelles préoccupations et de le distraire agréablement par de joyeuses plaisanteries. Vouloir chercher des effets de style en des choses aussi minimes, alors qu'il s'agit simplement de rendre avec toute sa saveur et son esprit un bon mot ou une joyeuseté, me paraît excessif. Il y a des choses qui n'ont point besoin d'être enjolivées, mais que l'on doit, au contraire, reproduire telles qu'elles ont été dites par les personnages mis en scène.

On estimera, peut-être, que je cherche à pallier une faute qui tient à mon manque d'esprit, d'accord, mais alors j'engage ceux qui sont de cet avis à reprendre, à leur tour, ces facéties, à les travailler à leur fantaisie, ils feront à notre temps l'honneur d'avoir enrichi la langue latine, en la rendant facile aux choses légères. Quant à moi, je n'ai pas voulu faire autre chose que d'essayer, s'il était possible, d'exprimer en latin sans tomber dans l'absurde, ce qui semblait jusqu'ici fort difficile. Il était par conséquent tout à fait inutile d'enjoliver ou d'employer un style pompeux, et si l'on trouve que je n'ai pas raconté avec trop de maladresse, je n'en demande pas davantage.

Mais que les censeurs rigides et les critiques acerbes se dispensent de lire ces *menus propos*,

je ne puis les appeler autrement ¹. Je ne veux être lu que par des esprits gais, par des gens bons vivants comme Lucilius par les Consentins et les Tarentins ². Quant aux imbéciles, je ne leur défends pas de penser ce qu'ils voudront, je leur demande seulement de ne pas faire un crime à un auteur d'avoir voulu se distraire en exerçant son intelligence.

1. Voici comment Pogge absout ses facéties, dans sa deuxième *inrective* contre Valla. « Qu'importe qu'elles n'aient pas le suffrage d'un imbécile, d'un fou, d'un rustre, d'un barbare ? Elles sont recherchées, lues et goûtées de tous les savants, répandues dans toute l'Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre et partout où on entend le latin. »

2. Le seul passage de Lucilius auquel puisse en quelque sorte se rapporter ces mots est le suivant :

Persium non curo legere hoc. Laelium Decimum volo.

(Frag. Cl. *Ex incerto sat. libro.*)

Le vers est dans Cicéron, *De Orat.* l. I, II, c. VI, où Crassus, un des interlocuteurs, rapporte qu'il avait coutume de dire qu'il ne souhaitait ni des lecteurs ignorants, ni des lecteurs très savants. Par contre, Cicéron, *De Finibus* I, 3, se déclare fort éloigné du souhait de Lucilius, et demande des lecteurs les plus habiles. Enfin, dans *De Republica*, il avait rapporté la pensée de Lucilius en l'approuvant, comme il paraît par la préface de Pline (*Hist. nat.* I), qui après un si grand exemple, se fait honneur de l'adopter (R.)



PREMIÈRE FACÉTIE

*D'un pauvre matelot de Gaëte*¹.

Les habitants de Gaëte, ceux du peuple, vont ordinairement gagner leur vie sur mer. L'un d'eux, extrêmement pauvre, ayant laissé au logis une jeune femme et un chétif mobilier, ne revint qu'au bout de cinq ans, après avoir cherché fortune en divers pays. Aussitôt débarqué, il se rend en toute hâte à la maison pour voir sa femme (qui, dans l'intervalle, désespérant du retour de son mari, avait eu des relations avec un autre homme). Dès qu'il fut entré, il constata que sa demeure était en grande partie restaurée, embellie et même agrandie. Surpris, il demande à sa femme comment leur petite maison, autrefois si délabrée, est devenue si belle. La femme répond aussitôt que c'était par un effet de la grâce

1. *Fabula prima cujusdam Cajetani pauperis naucleri*: — GUILLAUME TARDIF : D'un pauvre pescheur, qui loua et depita Dieu tout en une heure. I, p. 7. — NOËL I, 5; II 3; LENFANT t. II, p. 164. — RISTELHUBER I, p. 5; LISEUX, I, tome I, p. 7. — PHILIPPI HERMOTIMI : *Facetiæ addimenta*, p. 279, De Benedictione Dei. — *Dict. d'Anecdotes* : Le Matelot de retour, t. I, p. 192. — *Nouveau Dict. d'Anecdotes*, t. 2, p. 262.

de Dieu qui vient au secours de tout le monde : « Que Dieu soit béni ! » dit l'homme, « pour tout ce qu'il a fait pour nous. » Voyant ensuite dans la chambre à coucher un lit magnifique et de beaux meubles, point en rapport avec la condition de sa femme, il lui demande encore comment tout cela était venu. Celle-ci affirme derechef que c'était par la bonté de Dieu, et l'homme rendit de nouveau grâce à Dieu pour sa grande libéralité. Or, tandis que celui-ci continue à s'extasier devant diverses autres choses nouvelles en sa maison, tout autant que sur les largesses divines, voici qu'un charmant bambin de trois ans passés vient faire toutes les caresses d'un enfant à sa mère. Le mari regarde et s'enquiert à qui il est ; la femme répond qu'il est à elle. Stupéfait, l'homme demande comment la chose a pu se faire pendant son absence, et la femme d'affirmer encore que c'est par la grâce de Dieu. Alors le mari indigné de cette surabondance de grâce divine qui est allée jusqu'à lui faire des enfants en son absence, s'exclama : « Je devais déjà beaucoup de grâces à Dieu, je lui suis encore fort reconnaissant d'avoir, de telle façon, pris soin de mes affaires ». Il trouvait, en effet, que Dieu avait poussé l'attention un peu trop loin, en s'occupant même de lui procurer des enfants en son absence.

En ceste Facécie est donné à entendre qu'il n'est rien si subtil et malicieux que une mauvaïse femme, rien plus prompt ne moins honteux pour controver mensonges

et excusations, et, à ceste cause, qu'il n'est homme si ignorant qui auculnes loys ne congnoisse ou apperçoive une partie de sa malice et mensonge ¹.

II

D'un médecin qui guérissait les fous ².

Quelques-uns de nous parlaient des peines inutiles et. je dirai presque de la folie des gens qui élèvent des chiens et des faucons pour faire la chasse aux oiseaux. Paul de Florence dit alors : — « Le fou de Milan avait bien raison de se moquer d'eux. » Comme nous lui demandions ce que c'était que cette histoire, il ajouta : — « Il y avait autrefois un médecin Milanais qui soignait spécialement les

1. *De medico qui dementos et insanos curabat*, NOËL, I, 7. — GUILL. TARDIF : *D'un Médecin qui guarissoit les fols, démoniacles et enragez*, II, p. 11. — LENFANT, t. II. RISTELHUBER II, p. 6. — LISEUX, II, t. I, p. 10. — MORLINI : *Novella*, nov. 77. — STRAPAROLA *Le Niceroli notti* ; nott. 13 (traduction Liseux.)

2. « Tous ceux qui me disent papa ne sont pas pourtant mes enfants, » dira un père sage et judicieux, un père qui ne croit que ce qu'il voit et ce qu'il fait. Le Pyrrhonisme est une chose tout à fait nécessaire dans le mariage. Absentez-vous un moment de chez vous, fortunés maris, on travaille tandis que vous n'y êtes pas, à l'accroissement. Neuf mois ensuite, un petit vous-même, prétendu tel du moins, se présente à vous. Voilà, fortunés époux, de qui la tête est destinée à recevoir les honneurs du Dieu Cocuage : voilà par quel secret vous devenez pères [*Réflexion de l'édition d'Amsterdam, 1712, p. 6.*]

maniaques et les aliénés et se chargeait de les guérir en un laps de temps déterminé. Voici en quoi consistait son traitement. Il avait dans sa maison une cour, et dans cette cour une mare remplie d'une eau sale et fétide dans laquelle il faisait entrer tout nu, les malades qu'on lui amenait, et les y maintenait en les attachant à des pieux ; les uns plongeant jusqu'au genou, les autres jusqu'à l'aîne, d'autres encore plus haut selon le degré de folie. Il les laissait ainsi macérer dans l'eau, et à la diète, jusqu'à ce qu'ils donnent des preuves de guérison. On lui amena entre autres, un fou qu'il immergea jusqu'aux cuisses ; au bout de quinze jours, ayant recouvré son bon sens, l'individu demanda au médecin de le retirer de l'eau. Celui-ci le lui accorda, à condition qu'il ne sortirait pas de la cour. Quelques jours après, il eut la faculté de se promener par toute la maison, pourvu qu'il ne franchît pas la porte : pendant ce temps ses compagnons, qui étaient nombreux, croupissaient toujours dans l'eau.

Or, un jour, étant sur le pas de la porte, qu'il n'osait point franchir, (retenu par la crainte de la mare), il voit venir un jeune gentilhomme à cheval, faucon au poing et suivi de deux chiens de chasse. Lorsque le jeune homme fut plus près, le fou qui, dans sa démence, avait perdu le souvenir de ce qu'il avait vu, lui dit : — « Holà ! écoutez-moi, je vous prie, une minute, et dites-moi, s'il vous plaît, sur quoi êtes-vous monté et dans quel

but ? — C'est un cheval, et je vais à la chasse, répondit le jeune homme. — Et ce que vous tenez sur le poing, comment l'appellez-vous, et à quoi cela vous sert-il ? — C'est un faucon dressé à prendre les sarcelles et les perdrix. — Et ces bêtes qui vous suivent, quelles sont-elles et à quoi sont-elles bonnes ? — Ce sont des chiens dressés à la chasse et à faire lever les oiseaux. — Mais ce gibier dont la chasse exige tant d'appareil, tout compte fait au bout de l'année, qu'est-ce qu'il vaut ? — Je ne sais trop, ça ne doit pas excéder six ducats. — Et que coûtent le cheval, les chiens et le faucon ? — Cinquante ducats d'or. Alors, tout stupéfait de la sottise du jeune chevalier, il lui dit : — Holà ! éloigne-toi vite avant que le médecin ne rentre, car s'il te surprenait ici, il te jugerait le plus grand fou du monde et, pour te guérir, il te plongerait avec les autres malades, au milieu, au plus profond de la mare, et tu en aurais jusqu'au menton ¹.

1. Le Médecin, c'est-à-dire une espèce d'homme, je ne dis pas fol, mais qui se croit sage; un homme intéressé, qui gagne beaucoup par l'odorat et l'attouchement, un homme qui décline, un animal qui vit de corruption et qui se plaît dans le désordre; un homme enfin qui guérit souvent ceux qui sont en bonne santé, et tue presque toujours ceux qui sont malades. La folie est de toutes les maladies la plus épidémique; elle attaque depuis le sceptre jusqu'à la houlette. La folie de quelque prince est de mettre ses sujets à la besace pour devenir le *Roi des gueux*; c'est encore de *lâcher la proie pour l'ombre* comme le chien de la fable. Hylas se croit le plus savant et le plus spirituel du monde, parce qu'il se sent gros et gras, et l'air chanoine. La folie des *Cohemius*, peuple *négre*, habitant

C'est pour prouver que la chasse est la plus grande des folies, sauf pour les gens riches, de temps en temps, et comme exercice corporel seulement.

III

D'un Gascon qui se levait fort tard ¹.

Lorsque nous étions à Constance, il y avait un jeune homme plein d'esprit, de la tribu des Gascons ², nommé Bonac, qui se levait tous les jours fort tard. Comme ses amis le taquinaient

dans les ténèbres de l'ignorance, tout près du galimatias, est de quereller un homme qui prêche l'hérésie de la raison et du bon goût. Mais l'aimable folie du sire Harpagon, cet heureux voleur, est d'accrocher, avec le secours de la banqueroute, deux ou trois cent mille francs; et la folie de bien des gens est de lui faire la cour. Autre folie: tel, parmi les heureux du siècle, se croit avoir de l'esprit, qui n'a rien que le bonheur. Voici une autre folie, c'est de méditer sur des contes à dormir debout (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam 1712).

1. *De Bonacio Guasci qui tam tarde e lecto surgebat*. Opéra III. TARDIF: *D'un Escolier paresseux*. III, p. 15. — NOEL, I, 11; II, 4. — LENFANT, t. II, p. 168. — RISTELHUBER, III, p. 9. — LISEUX, t. I, p. 14. — L. GARON: *Le chasse-eunuy*; cent. IV. 77. *Le Facetieux Réveil-Matin*, Plaisante excuse d'un paresseux, p. 328. — DODSLEY. *Select Fables*. — Industry and sloth, L. 2, t. 21, p. 101. — LORTCHII *scholia a Aphthonii Progymnasmata, a Rodolpho Agricola latinitate donata*, p. 28.

2. On a aussi traduit par *Bonaccio de la famille des Guasci*. Il n'y a pas plus de raison pour l'un ou pour l'autre sens; Gascon paraît plus vraisemblable. Pogge cite lui-même plusieurs histoires qui lui ont été contées par des Français.

sur sa paresse et lui demandaient ce qu'il pouvait bien faire au lit, il leur répondit en souriant : — « J'écoute plaider et replaider. Chaque matin, en effet, se présentent à moi, dès mon réveil, deux figures vêtues d'habits de femmes, à savoir : la Diligence et la Paresse. L'une m'exhorte à me lever, à agir, à ne pas rester au lit toute la journée ; l'autre lui riposte vertement, m'engage à ne pas bouger : il fait froid, il vaut mieux rester dans la tiédeur du lit, le corps a besoin de repos, et l'on ne peut pas toujours travailler. La première rétorque ces arguments et ainsi, pendant qu'elles disputent et se répondent, moi, juge impartial, n'inclinant ni pour l'une ni pour l'autre, j'écoute les plaidoiries avec l'espoir que les parties finiront par se mettre d'accord. Si donc, je me lève si tard, c'est que j'attends l'issue du débat » ¹.

1. La Paresse a son mérite ; elle devient vertu principale, vertu nécessaire, en certains états. Qu'est par exemple un ecclésiastique sans la paresse ? S'il s'amuse à consoler les malades, à exhorter un trompeur, à faire en un mot tout ce qui s'appelle *fonctions pastorales*, l'ecclésiastique perdra son enbompoint, sa santé, ses aises. Si le marchand s'amuse à servir les uns les autres, à moins de tant de profit, il prendra pour sûr l'intérêt de son temps. L'époux, s'il n'est paresseux à examiner la conduite de sa chère épouse, perdra peu à peu e repos. Je conclus, aujourd'hui la paresse est une vertu de grand profit. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam, 1712, p. 17-18.)

IV

*D'un Juif devenu chrétien par persuasion*¹.

Beaucoup de gens engageaient certain Juif à embrasser la foi de Jésus-Christ, mais celui-ci ne pouvait se décider à faire le sacrifice de ses biens. Plusieurs lui conseillaient de les donner aux pauvres, parce que, selon le précepte de l'Évangile, qui est la vérité même, il lui serait rendu au centuple. Persuadé enfin, il se convertit et distribua sa fortune aux pauvres, aux malheureux et aux mendiants. Ensuite, pendant presque un mois, il fut honorablement traité par différents chrétiens. Il fut choyé et fêté pour tout ce qu'il venait de faire. Cependant, il menait une existence précaire, et attendait chaque jour le centuple promis. Comme les gens se lassaient peu à peu de le nourrir, les hôtes se firent rares. Notre homme devint alors si misérable, qu'on dut le conduire à l'hôpital, où il fut pris d'un flux de sang par le bas, qui le réduisit à la dernière extrémité. Il désespérait de jamais guérir, et il avait également perdu l'espoir de rentrer dans le fameux

1. *De Judeo nonnullorum saasu Christiano facto*, opéra IV, GUILLAUME TARDIF: *D'un Juif qui se fist chrestienner par l'exortation d'aucuns chrestiens*, IV, p. 18. — NOËL, I, 11. — LISEUX, t. I, IV, p. 16.

« centuple », lorsqu'un jour, éprouvant le besoin de prendre l'air, il sortit de son lit, et s'en alla dans une prairie voisine pour soulager son ventre. Là, lorsqu'il eut fait ses besoins, en cherchant une poignée d'herbe pour se torcher le derrière, il trouva un chiffon roulé, tout plein de pierres précieuses. Par ce fait, étant redevenu riche, il put consulter les médecins, se guérir, acheter une maison et des terres, vivre depuis lors dans l'abondance. Tout le monde lui répétait : — « Eh bien ! est-ce que nous ne vous l'avions pas prédit, que Dieu vous rendrait tout au centuple ? » — « Oui, répondit-il, mais avant, il a permis que je fasse du sang jusqu'à en mourir. »

Ce mot s'applique à ceux qui sont lents à rendre ou à reconnaître un bienfait ¹.

En ceste Facécie est donné à entendre que ung bien faict ne sera jamais trop tard conféré à ung homme ingrat, car il est toujours perdu.

1. L'exemple de la charité du Juif et de l'exhortation chrétienne à donner son bien aux pauvres, ont l'un et l'autre leur mérite. Les suites, une rencontre près des pierreries, nous rappellent dans la mémoire ce qui se passe tous les jours. L'avare exhorte à la libéralité, le fourbe prêche la vertu. Donnez votre bien, faites boire et manger à vos dépens, soyez misérable après, et si l'on vous aide ensuite, je consens que le Pontif Bachuc, l'oracle des Toqués, soit déclaré le Cicéron de nos jours. (*Réflexions* de l'édition d'Amsterdam, 1712).

V

D'un imbécile qui croyait que sa femme avait deux pertuis ¹.

Un paysan de nos campagnes, peu avisé et nullement expert avec les femmes, se maria. Or, il arriva, qu'étant au lit, la femme lui tourna le dos, mettant ses fesses au bon endroit. Le mari en eut tout de même grande satisfaction. Tout surpris, notre homme demande à sa femme si elle n'aurait pas deux pertuis. Celle-ci fit un signe affirmatif. — Ho, ho! reprit-il, un seul me suffit, l'autre est superflu. La femme, qui était rusée et que le curé de la paroisse courtisait, répondit aussitôt. — Nous pouvons faire l'aumône avec le second; donnons-le à l'Église et à notre curé, cela lui fera extrêmement plaisir et ne te privera en rien puisqu'un seul te suffit. L'homme approuva, tant pour être agréable au curé, que pour se débarrasser du superflu. Or donc, on invite le curé à souper, on lui conte l'affaire et, le repas achevé, tous trois se couchent dans le même lit : la femme au milieu, le

1. *De homine insulso qui existimavit duos cunnos in uxore.* NOEL. I, 3. II 4-7. — G. TARDIF : *D'un fol homme qui croyda que sa femme eust deux secretz de nature*, v. p. 21. — LISEUX, I, p. 18. — PHILIPPI HERMOTIMI. *Addimenta ad Facetias Bebelianas* : De rustico existimente uxorem duos cunnos habere, p. 280. — *Jus Parochi*. Fabella e Poggio desumpta, citée par (Milet, t. II, p. 5).

mari par devant, l'autre par derrière, pour qu'il prit possession de ce qui lui était offert. Le prêtre, ardent, vorace, entama le premier le morceau depuis longtemps désiré, si bien que la femme poussait des soupirs retentissants. Le mari eut alors peur qu'on empiéta sur son domaine. — Respecte bien nos conventions, mon ami, dit-il, use tant que tu voudras de ta part, mais ne touche pas à la mienne. — Le prêtre repartit : — Que Dieu m'en fasse la grâce ! Je n'ai nulle envie de ton bien et ne demande qu'à user de celui de l'Église. A ces mots, notre imbécile se calma, et engage le curé à jouir en toute liberté de ce qui a été concédé à l'Église.

En ceste Facécie est donné à entendre que jamais homme n'est bien assoté que par femme et qu'il n'est rien qu'on ne puisse persuader à ung sot.

VI

*D'une veuve qui, par luxure, se livra
à un pauvre ¹.*

L'espèce des hypocrites est, de toutes, la pire qui existe. Comme on en parlait une fois dans une réunion où je me trouvais, et qu'on disait que tout

1. *De ridua accensa libidine cum paupere.* NOËL I. 15. II 7-8.

GUILL. TARDIF : VI. *D'une veufve qui fut amoureuse d'ung pauvre.* p. 24. — LISEUX, t. I, p. 24. — PHILIPPI HERMOTIMI :

leur vient à profusion, qu'ils convoitent les dignités tout en dissimulant leurs convoitises, qu'ils semblent subir les honneurs malgré eux, et uniquement pour obéir à des ordres supérieurs, un des assistants dit alors : — « Ils ressemblent à un certain Paul, le Bienheureux, qui habite Pise, un de ceux qu'on appelle ordinairement des *apôtres*, qui s'asseyaient devant les portes sans rien demander. » L'ayant prié de nous expliquer la chose, il nous dit : — « Ce Paul, qu'à cause de la sainteté de sa vie on a surnommé *le Bienheureux*, venait s'asseoir quelquefois à la porte d'une veuve qui lui faisait l'aumône d'un peu de nourriture. Celle-ci, à force de regarder cet homme, qui était un fort beau gars, s'éprit de lui; or, un jour, après lui avoir donné à manger, elle l'invita à revenir le lendemain, lui promettant un bon repas. Après quelque temps de ce manège, elle le pria d'entrer manger chez elle, ce à quoi il s'empressa d'accéder. Alors, quand il eut le ventre plein de victuailles et de vin, la femme impudique n'y tenant plus, se mit à l'embrasser, à le caresser et lui déclara qu'il ne sortirait pas avant de l'avoir connue. Lui, feint de résister et de n'être point ému par la lubricité de la dame qui le presse de plus en plus si tendrement, qu'à la fin il succombe. — « Puisque

Adimenta etc : Quomodo hypocrita sine peccare peccaverit. — MONTAINGE : *Essais*, L. II, ch. L., t. II, p. 10, édit. Garnier. — *Fabellæ a Poggio desumptæ* : Mulieris conscientia. (Milet II, p. 8). — J. B. ROUSSEAU, *Épigramme* : Un qu'iliste ardent comme un tison, édit. Garnier.

« tu veux commettre un si grand péché, lui dit-il,
 « que Dieu soit témoin que ce sera ton œuvre et
 « qu'il n'y aura nullement de ma faute. Prends
 « toi-même cette chair maudite, fais-en ce que
 « tu voudras, quant à moi, je n'y mettrai même
 « pas la main. » Et, comme l'arc était bandé, elle
 ajusta le trait. Or donc, puisqu'il ne s'était point,
 par abstinence, touché lui-même, c'est la dame
 qui endossa le péché ¹.

Ea ceste Facécie, est donné à entendre que plusieurs
 faignent estres simples comme aygreaux, qui sont cau-
 teleux comme reynars et mesmement faignans qu'ilz n'ont
 cure de ce qu'ilz vouldroyent jà tenir.

VII

D'un évêque à cheval ².

Une fois, j'allais au palais du Pape, passe un de
 nos cavaliers à *pallium*, assurément fort préoc-
 cupé, puisqu'il ne s'aperçut pas que quelqu'un se

1. Qui ne compatirait aux besoins pressants de la bonne
 dame veuve ? un pauvre prêtre, elle le rechauffe, et le pauvre,
 obligeant et courtois, la réchauffe à son tour, par le secours du
 rameau béni, plus salulaire que celui de la Sibylle Cumée;
 par ce rameau, dis-je, qui ranime la vigueur mourante des
 dames. Quelles merveilles n'opère-t-il pas dans notre siècle,
 ce fameux rameau ? (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam, 1712).

2. *De equestre palliato*. Opéra VII. — GUILLAUME TARDIF. *D'un
 jeune Chevalier qui se farsa de ung Evesque*, VII, p. 27. — NOËL,
 I. 17; — LISEUX t. I, n° VII, p. 24.

découvrait pour le saluer. Mais celui-ci, croyant que c'était de la part de l'évêque orgueil et arrogance, s'écria : — « Celui-là n'a pas laissé la moitié de son âne à la maison, il l'emmène bien tout entier avec lui ; » voulant dire par là, que c'est le fait d'un âne de ne pas répondre aux politesses.

En ceste Facécie est donné à entendre que celluy est bien asne, de quelque estat qu'il soit, qui ne porte honneur à ceulx qui luy portent.

VIII

Un mot de Zuccharo ¹.

Nous traversons une ville, le très facétieux Zuccharo et moi, lorsque nous rencontrâmes une noce. C'était le lendemain du jour où la mariée était venue s'installer dans la maison conjugale. Nous nous arrêtâmes quelques instants pour nous amuser à regarder danser ces hommes et ces femmes. Alors, Zuccharo dit en riant : — « Ces gens-là ont consommé hier leurs droits matrimoniaux ; moi, il y a beau temps que j'ai consommé mes patrimoniaux. » C'était un mot plaisant sur son propre

1. *Dictum Zuchari*. Opera VIII; GUILLAUME TARDIF. *Ung dit joyeux que Pogge racompte d'ung sien compaignon, nommé Zaccarus*. VIII, p. 29. NOËL I, 18. II, 9; LISEUX t. I, n° VIII, p. 25.

Democritus ridens : Molla calamitas sola, p. 232.

compte, car il avait, en effet, vendu son patrimoine et dissipé l'argent au jeu et en bonne chair.

En ceste Facécie est donné à entendre que tel se cuyde aucunes fois rallier de aultruy qui se raille de soi-mesmes.

IX

D'un Podestat ¹.

Un podestat envoyé à Florence, prononça le jour de son entrée dans la ville un long et insipide discours devant les notables réunis, selon la coutume, dans la cathédrale. Probablement pour se mieux faire valoir, il commença par dire qu'il avait été sénateur à Rome, puis fit une interminable énumération de tout ce qu'il avait fait, et même de ce que d'autres avaient fait pour sa plus grande gloire. Après cela, il entreprit de décrire par le menu son départ de Rome, son escorte, les premiers jours de son voyage, sa visite à Sutri² et toutes ses moindres actions, point par point, jour par jour, les lieux où il s'était rendu, où on l'avait reçu. Au bout de plusieurs heures, il n'était pas

1. *De Præture*, Opera IX⁴ — GUILLAUME TARDIF, *De ung Prérost qui fut reprinz de trop se louer* IX, p. 31; — NOEL I, 18. — RISTELHUBER IV, p. II. — LISEUX t. I, n° IX, p. 26.

2. Petite ville remarquable par son amphithéâtre antique. La tradition en fait la patrie de Ponce-Pilate et y place un exploit de Camille, de Rome, ainsi qu'une aventure de Roland. (RISTELHUBER.)

encore au récit de son arrivée à Sienne. Toute l'assemblée était énervée par la longueur de cet odieux discours dont on ne prévoyait pas la fin, et la journée semblait devoir se passer uniquement à entendre des niaiseries. Or, comme la nuit approchait, un des assistants d'humeur plaisante, se penchant à l'oreille du Podestat, lui dit : — « Il se fait tard, que Votre Seigneurie se hâte si elle veut arriver aujourd'hui même à Florence, jour fixé pour son entrée, si non, elle va perdre son emploi. » A cet avis, notre homme aussi bête que loquace, déclara qu'il était à Florence.

En ceste Facécie sont desprisez ceulx qui veulent se donner gloire pour leurs beaulx faitz, ceulx aussi qui trop habondent en langaige vain et qui en leurs propos appliquent choses inutiles et vaines parenthèses qui ne servent en rien en la matière subjecte et ainsi que ledict Prevost, qui, à l'heure qu'il devoit faire son préambule et dire au Sénat de Florence les causes pourquoy il estoit envoyé vers eux allegayt ses beaulx faits et le chemin par lequel il estoit venu.

X

D'une femme qui trompa son mari ¹.

Pietro, un de mes camarades, me raconta jadis une histoire plaisante très caractéristique de l'astuce de la femme. Il était en relation avec une

1. *De muliere que virum defraudavit*: Opéra X. — NOËL I, 20. II, 9-11. — GUILLAUME TARDIF: *D'une femme adultère qui fist*

femme mariée à un paysan peu malin, qui noctambulait très souvent par les champs, pour éviter ses créanciers. Un jour, que le galant était auprès de la femme, le mari, qu'on n'attendait pas, arriva à la tombée de la nuit. La femme fit aussitôt cacher son amant sous le lit, puis se retournant vers son mari, elle le tança d'importance pour être revenu, au risque, affirmait-elle, d'être pris et conduit en prison. — « Comment, dit-elle, les soldats du podestat sont venus pour te prendre, ils ont fouillé toute la maison : je leur ai dit que tu avais l'habitude de coucher dans les champs, alors ils sont partis en promettant de revenir bientôt. » Terrifié, notre homme cherchait un moyen de se sauver, mais les portes de la ville étaient déjà fermées. — « Que vas-tu faire, malheureux ! s'exclama la

coucher son mary en ung colombier tandis quelle avec son amy. X, p. 34. — RISTELHUBER : V, p. 12. — LISEUX. X, p. 28.

Ce conte était déjà très ancien au temps de Pogge et il a été depuis mainte et mainte fois imité. M. Ristelhuber a donné sur ce point de précieuses indications. — Pour l'origine : La Borgoise d'Orléans. — MÉON : *Fabliaux et contes*, édition de Barbazan. — LEGRAND D'AUSSY : *Fabliaux*, t. III, p. 411. — RAYMOND VIDAL, dans Raynouard : *Choir des poésies originales des troubadours*, t. III, p. 398. — BOCCACE : *Decameron*, 8^e journée, 7^e nouvelle, p. 371, éd. Garnier. — *Il peccatore di ser Giovanni Fiorentino*. — *Cent nouvelles nouvelles*, nouv. 88, p. 368, éd. Garnier. « Le Cocu sauvé. » — H. ESTIENNE : *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, 1566. « Le Colombier. » — MALESPINI : *Ducenta novelle*, t. I, p. 61. — *Additamenta* HERMOTIMI, p. 285. « *De astutia mulieris cujusdam.* » — LA FONTAINE : *Contes*. « Le Cocu battu et content, » p. 34, éd. Garnier. — Roger Bouteemps en belle humeur. Cologne 1670, p. 64. — DANCOURT : *Œuvres : théâtre*, . « Le Tuteur. » — *Contes à rire ou Récréations françaises*, 1787, t. I, p. 130.

femme ; si tu es pris, tu es perdu ! » Tout tremblant, il lui demanda conseil ; celle-ci, prompte à la ruse, lui dit : — « Monte dans le colombier, j'en fermerai la porte après avoir retiré l'échelle, tu pourras ainsi passer la nuit tranquille sans que personne ne se doute de ta présence. » Ce qui fut dit fut fait ; elle ferma la porte, enleva l'échelle, ôtant de la sorte à son mari tout moyen de sortir, puis elle revint trouver son amant, qu'elle tira de sa cachette. Alors, celui-ci, pour faire croire au retour des sbires du podestat, se mit à faire grand bruit, comme s'il y avait beaucoup de gens dans la maison, tandis que la femme de son côté prenait la défense du mari — qui tremblait de tous ses membres dans sa prison. Enfin, après avoir fait beaucoup de bruit, la femme et l'amant se mirent au lit et toute la nuit sacrifièrent à Vénus, tandis que le mari se tenait blotti dans la fiente au milieu des pigeons.

En ceste Facécie, sont deux choses à noter, dit premièrement, la mauvaisetié et fallace de une femme, qui si prompte est à trouver quelque déception et cautette pour faire son desir, secondement la ygnareté de l'homme, qui peut-estre sçavoit bien le cas de sa femme et que elle luy faisoit faulxeté, mais toutefois, par crainte de estre mis en prison, luy souffroit et enduroit, ce qui peut advenir à plusieurs qui par pouvre et meschant gouvernement ou crainte, souffrent faire de grans injustices à leurs filles et à leurs femmes ; car tel y a qui doit de l'argent, dont il est obligé du corps, qui seroit content que sa femme se habandonnast et qu'il en fist le incongu et l'ignorant, allin que il ne fust mis en prison, mesme coucher en

quelque galethas en ung liet plain de pulces et de punaises tant que sa femme seroit à son bon plaisir.

XI

*D'un prêtre qui ignorait la date de la Fête des Rameaux*¹.

Le bourg d'Aello est ce qu'on appelle un trou perdu dans les montagnes des Apennins. Là, résidait un prêtre plus fruste et plus ignorant que les paysans. Comme on n'y avait aucune notion du temps et du calendrier, il oublia, par ignorance, d'indiquer le Carême à ses ouailles. Etant venu à Terra-Nova, précisément un jour de marché, (le samedi avant les Rameaux), il remarqua que les prêtres faisaient provision de branches d'olivier et de palmes pour le jour suivant. Très intrigué d'abord, il ne tarda pas à s'apercevoir de sa faute, le Carême allait donc finir sans avoir été observé dans sa paroisse. Rentré dans son village, il pré-

1. *De Sacerdote qui ignorabat solemnitatem Palmarum*. Opéra XI, — GUILLAUME TARDIF. *D'un sot Prestre qui ignorait le dimanche de Pasques fleuries*, XI, p. 39. — NOËL I, 22; II, 11 et 12, — LENFANT, tome II, VIII, p. 168; — RISTELHUBER, VI, p. 14. — LISÉUX, XI t. I, p. 30. — *Les cent Nouvelles nouvelles* : nov. 89. *Les perdrix changées en poissons*, édit. Garnier, p. 371. — MALESPINI, II, nov. 62. — GRÉSSET, *Œuvres : Le Carême imprévu*. Edit. Garnier.

C'est aussi le fonds d'une épigramme de Th. Morus, dans laquelle un curé annonçant la fête de Saint-André, avertit ses paroissiens, le lendemain, qu'ils ont dû jeûner la veille.

para les rameaux d'olivier et les palmes pour le jour suivant. Le dimanche donc, s'adressant à ses paroissiens, il leur dit : « C'est aujourd'hui que l'on a l'habitude de distribuer des rameaux d'olivier et des palmes. Pâques sera par conséquent dans huit jours. Nous ne jeûnerons pas plus de huit jours cette année, ce sera tout notre Carême. Voici pourquoi : A cause du froid excessif de cette année et de la difficulté des chemins, le Carnaval fut tardif et long à venir à travers nos montagnes; c'est pourquoi, le Carême, lui aussi, a été tardif et lent, si lent même qu'il n'a plus qu'une semaine, ayant dû laisser les autres en route. Aussi, profitez du peu de temps qui reste, pour vous confesser et faire pénitence ¹. »

« En ceste Facécie est monstre comme souvent effloys les simples gens, qui ne sont pas lettrés, errent aux Commandements de Dieu par la faulte de leurs Recteurs ecclésiastiques qui sont ignares et non cognoissans qui est un grant vice dans l'Eglise. »

XII

Des paysans chargés d'acheter un crucifix ¹.

Des paysans du même village furent chargés d'acheter à Oerejjo un crucifix de bois, pour le placer dans leur église. Ils se rendirent chez un

1. De rusticis nunciis interrogatis an vellet crucifixum vivam an mortuum ab apifice emere. Opera XII; — GUILLAUME TARDIF.

fabricant. Celui-ci voyant, au premier mot, qu'il avait affaire à des gens bornés, à de vraies bûches, voulut se gausser d'eux et leur demanda s'ils voulaient un crucifix vivant ou mort. Les bonshommes, après s'être consultés quelques minutes à l'écart, déclarèrent qu'ils le préféreraient vivant, car si leurs concitoyens ne le trouvaient pas bien ainsi, ils seraient à même de le tuer.

— vii. XII, p. 42. — NOEL I, 24; II, 12-14; — LENFANT I t. II, IX, p. 169. — RISTELHUBER, VIII, p. 16; — LISEUX, t. I, n° XII, p. 32. D'OUVILLE. *Les contes aux heures perdues*; De certains marguilliers de village. *Nouvelle Bibliothèque des Romans*, an VII, t. III, p. 215. — *La question imprimée* de GUYÉTAND (1790) a aussi pour objet saint Sébastien; ce conte est en quarante-quatre vers, même *Bibliothèque*, p. 215. Cette facétie, qu'en Provence on met sur le dos des gens des Martigues, a été reproduite ou imitée en tous lieux; il n'y a que l'objet de l'emplète qui varie. — Exemple :

L'EXPÉDIENT CURIEUX

D'un saint Sébastien voulant avoir l'image,
Comme plus expérimentés,
Deux paysans sont députés
Par la commune d'un village...

« Le voulez-vous vivant ou mort? »...

Leur demanda le peintre. A décider l'affaire,
L'un et l'autre surpris, hésitèrent d'abord.

— « Faites-le vivant pour bien faire. »

Dit à la fin l'un deux, en se frappant le front.

— « Morgué! C'est fort bien dit et mieux *imaginère*,
Répond l'adjoint, nos gens seront
Toujours à temps, mon cher compère,
De le tuer, quand ils voudront. »

DE BOULOGNE

Amusement d'un septuagénaire. 1786. p. 115.

En ceste Facécie sont farcez les sots messaigiers, que quand ilz vont en aucuins messaige, ne demandent point, premier que partir, toutes les choses qu'ilz ont à faire, et fault souvente floyz qu'ilz aient de une peine deux.

XIII

Réponse faite au duc de Milan par son cuisinier ¹.

Le vieux duc de Milan, prince raffiné en toutes choses ², avait un cuisinier hors ligne, qu'il avait envoyé en France se perfectionner dans l'art culinaire. Pendant la guerre qu'il soutint contre les Florentins, le duc reçut un jour un messenger porteur de mauvaises nouvelles qui lui troublèrent la tête. S'étant mis à table peu après, il trouva je ne sais quel goût désagréable aux plats qu'on lui

1. *Dictum coci illustrissimi duci Mediolanensi habitum*. Opera XII. — GUILLAUME TARDIF, XIII, p. 44. — NOEL, I 24; II 15. — RISTELHUBER, VIII, p. 17. — LISEUX, XIII, tome I. p. 33. — *Le Tombeau de la Mélancholie* : Facétie du cuisinier du duc de Milan, p. 164.

2. Jean-Marie Visconti, fils et successeur de Jean Galéas, né en 1389. Assassiné le 16 mai 1412. Bandello raconte qu'il avait fait emprisonner sa mère et rempli Milan de massacres. Il se faisait livrer les malheureux serfs, que les juges condamnaient pour les chasser aux chiens courants dans un parc. Son piqueur, Squercia Gevanco, avait nourri des dogues de chair humaine pour les accoutumer à cet exercice. En revanche, il fit enterrer vif un curé qui refusait la sépulture aux pauvres gens. A la suite d'une conspiration, il fut massacré à la porte de l'Eglise Saint-Gothard et son corps recueilli par une courtisane.

servait : il les renvoya et manda son cuisinier, auquel il reprocha de ne pas savoir son métier. Mais le cuisinier, qui ne mâchait pas ses mots, répliqua : — « Si les Florentins vous ont enlevé le goût et l'appétit, est-ce ma faute ? Mes plats sont exquis et accommodés avec art, mais les Florentins vous échauffent la bile et vous font perdre l'appétit. » Le duc, homme d'esprit, se mit à rire de la repartie facétieuse et libre de son cuisinier.

En ceste Facécie est donné à entendre que ung serviteur ne se doit mouvoir de chose que son Seigneur luy dic quant il est ennuyé, mais doit à son pouvoir essayer à lui donner quelque récréation.

XIV

Autre bon mot du même cuisinier au même prince ¹.

Au cours de la même guerre, le susdit cuisinier voyant le Duc inquiet et contrarié se mit encore à le plaisanter : — « Il n'y a rien d'étonnant à ce que le Duc soit tourmenté, il veut deux choses impossibles : ne pas avoir de frontières et engraisser Francesco Barbavare ², l'homme

1. *Ejusdem coci dictum ad praelibatum illustrem principem*. Opera XIV. — GUILLAUME TARDIF. XIV, p. 47. — NOEL I, 25. — LISEUX, tome I, XIV, p. 35.

2. Favori du duc Galéas-Marie Visconti.

le plus gras et le plus cupide qu'il soit! » Il raillait ainsi à la fois, et l'ambition immodérée de dominer du duc, et l'insatiable envie de richesse et de dignités de Francesco.

Ceste Facécie montre que ceux sont repris et raillés qui se tourmentent et prennent souley de faire choses impossibles à eux et plus que leur faculté ne peut porter.

XV

Requête du même cuisinier au même prince ¹.

C'est ce même cuisinier qui, voyant le grand nombre des quémandeurs de faveurs de tous genres, choisit le moment où le Duc était à table pour le prier instamment de faire de lui un âne. Celui-ci, très intrigué par cette demande, s'enquit pourquoi il aimerait mieux être un âne plutôt qu'un homme : — « C'est que j'ai remarqué, répondit le cuisinier, que tous ceux que vous avez élevés et que vous avez comblés d'honneur et de dignités, sont tellement bouffis d'orgueil et de vanité, qu'on les dirait métamorphosés en ânes. C'est pour-

1. *Petitio ejusdem coci ad pradiatum principem*. Opera XV. GUILLAUME TARDIF XV, p. 49. — NOEL, I 26; II 15-16. — LISEUX, t. I, n° XV, p. 36. ERASMUS EBNERUS, Germanus, Phil Melanchtonis æqualis. (Épigramme latine citée par Milet, p. 15). — *Histoires facétieuses et morales* : L'âne préféré au cheval, p. 23.

quoi je voudrais que vous fissiez également de moi un âne¹. »

En ceste Facécie sont repris les Seigneurs que, s'ilz ont ung bon serviteur qui les a servis loyaument, ne lui tiennent compte de le pourveoir, mais pourvoyent plus tost ung nouveau venu que riens ne sçaura et qui auleun bon service à son maistre faict n'aura, ce qu'on voit souvent advenir. Sont repris aussi ceulx qui donnent les bénéfices, ollices et dignitez. à gens ygnares et insuffisans de les obtenir.

XVI

*Le Vicomte Jannoto*².

Un jour, un individu de sa connaissance, ayant demandé à Antonio Lusco, homme très instruit et plein d'esprit, de vouloir bien examiner une lettre qu'il adressait au Pape, celui-ci lui conseilla diverses corrections et suppressions. Le lendemain, le susdit individu lui soumit de nouveau la lettre, comme s'il avait suivi ses conseils. Après un coup d'œil Lusco s'écria — : « Me prends-tu donc pour

1. L'application se peut faire à tous les hommes en général. Ils récompensent non seulement le mérite, mais selon le caprice car les fausses vues de ceux qui les servent, qui les flattent et qui figurent d'être leurs amis. Les Princes surtout sont dans cette fâcheuse situation. Pour être à coup sûr récompensé d'eux, il faut presque toujours être un sot, mais un sot effronté. *Réflexion* de l'édition d'Amsterdam, 1712).

2. *De Jannoto Vicecomite*. Opera XVI: — GUILLAUME TARDIF: XVI, p. 52. — NOEL I, 29. — LISEUX, n. XVI, tome I, p. 27.

le vicomte Jeannot? » Comme nous lui demandâmes ce que signifiait cette exclamation, il nous dit : — « Jannoto, notre ancien gouverneur de Vienne, était un brave homme, mais tout aussi lourd de corps que d'esprit. Très souvent, il faisait venir son secrétaire, lui ordonnait d'écrire quelques lettres au vieux duc de Milan, il en dictait lui-même une petite partie et les formules de politesse; quant au reste, il laissait faire le secrétaire qui lui rapportait bientôt la correspondance terminée. Jannoto prenait la lettre et la trouvait invariablement mal écrite, mal rédigée. — « Ça ne vaut rien, disait-il, va-t-en corriger ça. » — Le secrétaire, qui connaissait bien la sottise et les manies de son patron, revenait au bout d'un moment avec la même lettre, à laquelle il n'avait pas changé une virgule, tout en affirmant qu'il l'avait corrigée et recopiée. Le vicomte prenait la lettre en main, comme pour la lire, donnait un coup d'œil et déclarait : — « Cette lettre va très bien, mets mon sceau et envoie-là au Duc. » Et c'était chaque fois la même chose ¹.

1. L'application de ce conte est encore d'une bien grande étendue. Ceux qui jugent sur l'étiquette forment un peuple fort quant au siècle présent. Je ne sçai lequel l'emporte des deux en grandeur. Les mauvais juges, ou le peuple tributaire du Dieu Cocuage. Quoi qu'il en soit, le premier comprend les petits maîtres, garçons beaux esprits, précieuses, pédants, savantes, jaloux, envieux, etc. Il n'en est aucun de ceux-là qui ne soit capable de faire un argument aussi définitif que celui de Maître Janotus de Braquardo sur les cloches de Paris que Gargantua avait emportées. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam, 1712, conte XIII, p. 48).

En ceste Facécie sont repris les outrecuydéz qui cuydent plus saiges que eulx decepvoir, ceulx ainsi qui, par arrogance ou prééminence d'ollice ou dignité qu'ilz ont en eulx, feignent et cuydent plus entendre et congnoistre qu'ilz ne font, ainsi que Jannot le Vicomte.

XVII

Le tailleur de Visconti ¹.

(Pour faire pendant à l'histoire précédente)

Le pape Martin V² avait chargé Antonio Lusco ³ de rédiger une lettre; après en avoir pris connaissance, le pontife ordonna de la soumettre à l'examen d'un de nos amis, dans lequel il avait pleine confiance. Mais cet ami, qui était à table

1. *De sutore quodam Vicecomitis per riam comparationis*. Opera XVII. — GUILLAUME TARDIF : Facécie et similitude semblable d'un cousturier à ung Vicomte. XVII, p. 55. — NOEL I, 28. — RISTELHUBER IX, p. 12. — LISEUX, tome I, p. 39.

2. Otto Colonna, élu pape le 11 novembre 1417, prit le nom de Martin V; décéda le 21 février 1431.

3. Antonio Lusco, secrétaire de Martin V et collègue de Pogge. En 1423, Martin V l'envoya à Milan pour engager Philippe Visconti à renouveler la paix avec les Florentins, mais l'ambassade resta sans résultat. En 1424, Francesco Barbaro, préfet de Vicence, fit venir Lusco, pour l'aider à revoir les lois de la ville, et, grâce à ses conseils, cette entreprise délicate fut terminée heureusement. Lusco est un des interlocuteurs du dialogue de Pogge : *De varietate fortuna*, du dialogue sur l'avarice, et de la troisième histoire conviviale. Il naquit à Vicence et appartenait à une famille noble qui florissait encore en 1723. (R.)

et quelque peu pris de vin, désapprouva la lettre et demanda qu'elle lui fût représentée à un autre moment. Antonio dit alors à Bartolomeo de Bardi, qui se trouvait là : — « Je vais faire pour ma lettre, comme, autrefois, le tailleur de ce grand gourmand de Jean Galeas Visconti ¹. Demain, avant qu'il ne mange ou boive, je lui rapporterai la lettre et il la trouvera parfaite. » — Puis, pour satisfaire la curiosité de Bartolomeo, Lusco ajouta : — « Jean Galeas Visconti, père de l'ancien duc de Milan, était un homme grand, gras, de forte corpulence; quand il s'était bien rempli la bedaine de victuailles et de boisson, (ce qui lui arrivait fort souvent, au moment de se mettre au lit il faisait appeler son tailleur et l'accablait de reproches, prétendant qu'il lui avait fait un haut-de-chausses trop étroit, et lui ordonnait de l'élargir de façon à ce qu'il ne le gênât plus : — « Il sera fait comme vous l'ordonnez, disait le tailleur, et demain cela ira très bien. » — Puis, prenant le vêtement, il le jetait sur un porte-manteau, sans y faire aucun changement. Quand on lui disait : — « Pourquoi n'élargissez-vous pas ce vêtement, que le ventre de Monseigneur fera craquer? »

1. Jean Galeas Visconti, fils de Galeas II et de Blanche de Savoie, né en 1347, fut le premier de sa maison qui porta le titre de duc; il acheta ce titre de l'empereur Winceclas, au prix de cent mille florins. Il ne méditait rien moins que l'empire de l'Italie. Il avait déjà fait faire une couronne et tous les ornements royaux qu'il tenait prêts à Malignan, dans sa villa, lorsqu'il y mourut de la peste le 3 septembre 1402. (R.).

— Il répondait : « Demain, quand Monseigneur se lèvera, que sa digestion sera faite, et qu'il aura chié, le haut-de-chausses sera trop large. » — Le matin, en effet, il rapportait le vêtement, et Jean Galeas disait en le mettant : — « Ça va très bien maintenant, il ne me gêne plus de nulle part. » — Antonio disait lui aussi que sa lettre serait très bien, quand le vin aurait été euvé.

En ceste Facécie sont reprins les gloutons qui tant emplissent leur ventre, qu'ilz en perdent sens et entendement et ne scaivent en quel estat ilz sont, ainsi que le Gouverneur du Pape Martin, qui, en son yvrognerie et replection du vin, trouva l'Epistolle faulce et au matin, à jung, la trouva bonne: pareillement Jehan, Viconte, qui trouva au soir et quant il fust plain, son pourpoint trop estroit, et, au matin, après sa digestion faicte et qu'il eust vuidé son ventre, le trouva assez large.

XVIII

Plainte faite à Facino Cane au sujet d'un vol ¹.

Quelqu'un se plaignant à Facino Cane qui fut un homme cruel et un général renommé à cette époque, d'avoir été en chemin, dépouillé de

(1) *Querimonia spoliū causa ad Farinū Canem facta*. Opera XVIII. — GUILLAUME TARDIF, *De la complainte de ung pource homme à ung capitaine de gens d'armes* XVIII, p. 59. — NOËL, I, p. 30; II, p. 16. — WISTELHUBER X, p. 21. — LISEUX t. I, p. 42. — *Contes à rire ou Récréations françaises* : D'un capitaine et d'un paysan, t. I, p. 21.

son manteau par un soldat de sa troupe ; Facino ¹ remarqua que l'homme portait un bon habit et lui demanda s'il l'avait quand il fut volé. Celui-ci ayant répondu affirmativement : — « Va-t-en, répliqua le général, celui que tu accuses de t'avoir volé n'est pas un de mes soldats, car un des miens ne t'aurait pas laissé un aussi bon pourpoint. »

En ceste Facécie sont repréhendez et blasmez tous mauvais Capitaines qui soustiennent leurs subjectz en mauvaiseté et excusent ce qu'ils font par aucunes raileries, en se moquant de ceux qui sont blesséz ².

XIX

Exhortation d'un Cardinal aux soldats du Pape ³.

Pendant la guerre qu'il soutenait dans le Picentin contre les ennemis du Pape, et dont il était l'ins-

1. Condottière, tyran d'Alexandrie, né vers 1360. Son prénom était Boniface, dont Facino est un diminutif. Sa veuve Béatrice de Tenda, épousa Philippe Marie Visconti, qui en 1418, la fit périr sur l'échafaud, à la suite d'une accusation calomnieuse d'adultère. La vie de Cane se trouve dans la *Biografia piemontese* de Tenivelli (R).

2. Le Peager Silenus n'a pas tout à fait tant de charité quand il a ôté le manteau, il ôte fort bien l'habit et tant ensuite jusqu'à la chemise. Malheur à qui suivant trop scrupuleusement l'Évangile, ne se venge pas à l'enlèvement du juste au corps ! (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam, 1712).

3. *Exhortatio Cardinalis ad armigeros pontificis*. Opéra XIX. — GUILLAUME TARDIF, XIX, p. 61. — NOEL. I, p. 31 ; II, 17-19.

tigateur, le Cardinal d'Espagne étant venu à l'armée au moment décisif où il fallait vaincre ou être vaincu, ranimait les combattants par de beaux discours. Il leur affirmait, par exemple, que ceux qui seraient tués dans l'action, souperaient avec Dieu et les anges; car tous les péchés seraient pardonnés à ceux qui voleraient à la mort. Après

— RISTELHUBER XIX p. 22. — LISEUX, tome I, p. 43. — *Recueil de divers discours* in-4°, p. 38. — B. DES PÉRIERS, nouv. C; Des joyeux propos que tenait celui qu'on menait pendre au gibet de Monfaucon. Edit. Garnier, p. 217. — ETIENNE: *Apologie*, ch. I. § 20; — *Tombeau de la mélancolie*, p. 86 et 237; — *Le Facétieux Réveil-matin*. Plaisantes réponses que fit un criminel à un P. Confesseur; — D'OUVILLE, *Contes*: D'un qu'on menait pendre; — *Roger-Bontemps en belle humeur*, p. 73 et 84; — *Le passe-temps agréable*, 1715, in-12 p. 331 et 332; — GALLIEN DE SALMORENC: *Le Bréviaire des politiques*, 1769; — PRIOR, *Poetical Works*. The Thief and the Cordelier, ballade. — BART BORRONI: Il Dialoghista ital. Tedesco, 794, p. 210.

Les imitateurs de ce conte, qui sont en grand nombre, ont mis la plaisanterie, tantôt dans la bouche d'un voleur qu'on mène pendre, tantôt dans celle d'un moine qui l'exhorte. Voici une imitation en vers, qui est elle-même une traduction d'Owen, poète anglais qui a écrit des épigrammes en latin.

- Un moine exhortant un voleur,
Qu'incessamment on allait pendre,
— « Que vous allez, dit-il, au ciel avoir d'honneur!
Le souper vous y doit attendre.
— Ah ! répond le voleur, il ne me convient pas
D'oser prétendre à cette grâce.
Vous pourriez, vous-même, à ma place,
Aller prendre un si bon repas.

Le Passe-temps agréable. p. 331.

LEBRUN a aussi traduit Owen (1719). — MÉRARD DE SAINT-JUST également (1777) et PRIOR a suivi la même version dans la longue ballade qu'il a faite sur ce conte. — *Nouveaux contes à rire*: L'image de Saint-Sébastien. — *Conti da ridere*, t. I, p. 141.

avait employé toutes les exhortations que son zèle lui inspirait, le cardinal se retirait du champ de bataille, lorsqu'un de ses soldats, qui l'avait entendu, lui dit : — « Pourquoi ne veux-tu pas venir souper avec nous ? » — « Ce n'est pas encore l'heure de mon diner, répondit-il, je n'ai pas d'appétit. »

En ceste Facécie sont despriséz et blasméz les lasches Capitaines qui sont bien contens et admonestent assez leurs subjects d'eulx mettre ès dangiers auxquels eux-mesmes ne se voudroient pas bouter et seroient contens d'avoir le prouffit et l'honneur dont les aultres auroient eu la peine, le travail et les dangiers.

XX

Réponse à un Patriarche 1.

Le Patriarche de Jérusalem qui dirigeait toute la Chancellerie apostolique, ayant un jour convoqué les avocats pour examiner une certaine cause, fit à plusieurs de sévères reproches. L'un d'eux, Thomas Biraco, lui répondit assez vertement au nom de tous. Le Patriarche se tournant alors vers lui, lui dit : — « Tu as une mauvaise tête. » Mais celui-ci, qui avait la riposte prompte

1. *Patriarchæ responsio*. Opéra XX; — NOEL, I, 32; II, 20. — LASEUX, tome I, p. 41. — *Democritus ridens* : Malum caput, p. 73.

et spirituelle, répliqua : — « Vous le dites fort bien et fort justement, on ne peut pas être plus véridique. Car, si j'avais une bonne tête, nos affaires s'en trouveraient mieux et cette controverse serait inutile. » — « Tu le reconnais donc toi-même, reprit le Patriarche, » — « Ce n'est pas moi, c'est ma tête que j'incrimine », répartit Biraco, en se moquant du Patriarche qui était à la tête de tous les avocats et que l'on considérait, en effet, comme une tête un peu dure.

XXI

Sur le pape Urbain VI¹.

Une autre plaisante de même, légèrement, le pape Urbain VI. Il discutait, je ne sais à propos de quoi, avec un peu trop de chaleur, le Pape lui dit : — « Tu es une mauvaise tête. » — « C'est précisément ce que le peuple dit de vous, Saint-Père », répliqua l'autre.

1. *De Urbano Pontifice sexto*. Opéra XXI — NOËL, I, 33; — LÉNFANT, tome II, n° 1. p. 157; — LISEUX, tome I, p. 45.

XXII

*D'un prêtre qui, au lieu de ses ornements,
portait des chapons à son évêque* ¹

Un évêque d'Arezzo, nommé Angelo ², que nous avons connu, convoqua un jour ses prêtres *cum cappis et collis* ³ à un synode ; prescrivant à tous ceux qui avaient quelque dignité, d'apporter leurs chappes et leurs aubes. Un prêtre qui ne possédait aucun de ces vêtements, restait chez lui fort ennuyé, ne sachant comment faire. Sa gouvernante le voyant tête basse, l'air songeur, lui demanda la cause de sa peine. Celui-ci lui dit que

1. *De sacerdote qui, loco ornatus, capones episcopo portat.* Opéra XXII. — GUILLAUME TARDIF. XX, p. 63. — NOEL, I, 33. — RISTELHUBER, XXII, p. 23. — LISEUX, tome I, p. 46.

2. M. Angelo de'Fiebindaccii e Ricasoli, évêque de Sora, d'Aversa, de Florence, de Faenza, enfin d'Arezzo en 1391 (le soixante-dixième) sous le pontificat de Boniface IX ; il mourut en 1403. Scipion Ammirato raconte qu'il renonça solennellement au nom et aux armes des Ricasoli, parce qu'ils avaient été éloignés des fonctions de la République par une sorte d'ostracisme renouvelé des Grecs et se fit appeler de Seraphini, après avoir adopté un écu où l'on voyait deux anges vêtus de blanc et dans l'attitude de la prière, en pointe la tiare et en chef les armes de la République de Florence (UGNELLI *Italia sacra*, I, 428). R.

3. La chape était le vêtement appelé aussi pluvial parce qu'il fut adopté également par les prêtres pour se préserver de la pluie pendant les processions. *Cotta* ne s'applique plus qu'aux vête-

c'était parce que l'évêque ordonnait de se rendre au synode *cum cappis et cottis*.— « Eh bien, mon maître, s'exclama-t-elle, vous ne comprenez pas que l'évêque vous demande d'apporter *capponi, cotti*, c'est ce qu'il faut lui porter. » Le prêtre suivit le conseil de cette femme, emporta des chapons cuits et fut bien reçu par l'évêque qui déclara même en riant, qu'il était le seul de tout le clergé qui eut compris le mandement.

En ceste Facécie est montré le vice de aucuns Prestres qui mieulx aiment employer leur revenu à meschantes plaisances et en vanitéz que ilz ne font à quérir ce qui leur est utile et nécessaire selon l'estat sacerdotal, ainsi que le Curé qui mieulx aymoît nourrir une chambrière que acheter des chappes et vestements sacerdotaulx; ceulx aussi qui sont Prestres ayant bénéfices et cures d'âmes et ne sauraient exposer la teneur d'ung Mandement, non plus que la chambrière du Curé qui exposa *cum cappis et cottis* « avecques chappons cuitz ». Premièrement sont farcéz les Prélats que sont négligents a pugnir et corriger les defaultes et meschancetez pour prendre aucuns dons, ainsi que l'Évesque Angelot, qui réputa son Curé avoir justement fait son devoir et bien entendu la teneur de son Mandement, et mieulx que tous les aultres, pour ce qu'il lui apporta deux chappons.

ments de femme. Les équivalents donnés par Du Cange (*linea, toga, camisia superanea*) ne peuvent pas davantage se traduire exactement, mais dans la circonstance, *cotta* désigne l'aube ou le rochet, *Cappa et Cotta*. Le fond de cette facétie est un jeu de mots, un à peu près, comme l'on dit, et même des plus mauvais, qui n'a de sens qu'en italien. Au lieu de *Cappa et Cotta*, chappe et cotte, la servante entend *capponi cotti*, chapons cuits.

XXIII

D'un ami qui supportait avec peine de se voir préférer bien des gens moins probes et moins instruits ¹.

Dans la Curie Romaine, c'est presque toujours la faveur qui prédomine tout, et il y a très rarement place pour la vertu et le talent. L'intrigue et l'intérêt du moment dirigent tout, à moins que ce ne soit l'argent qui est là, vraiment, le Maître de la Terre. Un de mes amis supportait avec peine de se voir préférer des gens bien au-dessous de lui quant au savoir et à la vertu. Il se plaignait à Angeloto, cardinal de Saint-Marc, de ce qu'on ne tenait aucun compte de ses mérites, de ce qu'on lui préférait des gens qui ne le valaient sous aucun rapport, et faisait ressortir ses études laborieuses. Le Cardinal, qui était toujours disposé à railler les vices de la Curie, lui dit : — « Ici, la science et l'éducation ne servent à rien. Mais prends courage, et pendant quelque temps tâche de désapprendre ce que tu sais et d'apprendre les vices que tu ignores, tu pourras ainsi compter te faire bien venir du Pape.

1. *De amico qui agere ferebat multos sibi præferri doctrina et probitate inferiores.* Opéra XXIII : — NOËL, 1, 34 ; — LISEUX, tome I, p. 48.

XXIV

*D'une femme hystérique*¹.

Une femme de mon village, que l'on considérait comme frénétique, était conduite par son mari et ses parents vers une autre femme qui passait pour sorcière et sur laquelle on comptait beaucoup pour guérir la malade. Arrivé à un gué de l'Arno, on plaça la femme sur les épaules de l'homme le plus robuste; aussitôt la voilà qui commence à remuer des fesses comme si elle besognait et à crier plusieurs fois de toutes ses forces : « Je veux être f...! » Elle faisait ainsi connaître sa maladie. Celui qui la portait fut pris d'un tel rire, qu'il tomba avec elle dans l'eau. Les autres s'exclamèrent pareillement en apprenant de quel mal souffrait la femme et quel remède lui était nécessaire pour guérir. Ils dirent alors au mari : — « Vois-tu, ta femme n'a pas besoin de meilleur médecin que toi. » — Alors, pendant que ces gens s'en retournaient chez eux, le mari administra le bon remède à son épouse et celle-ci recouvra son bon sens. Il n'y a pas de meilleur remède à la folie des femmes.

1. *De muliere frenetica* : Opera XXIV. — NOEL, I, 35; II, 20. — LISEUX n° XXIV: t. I, p. 49. — PHILIPPI HERMOTIMI. *Addimenta etc* : De curatione mulieris phrenetica, p. 284.

XXV

Sur les rives du Pô .

Deux femmes, de celles qui servent à soulager la pauvre humanité, allaient en bateau, à Ferrare, en compagnie de gens de la Curie. En voyant passer les voyageuses, une autre femme qui se trouvait sur la rive du Pô, cria aux hommes : — « Tas d'imbéciles ! croyez-vous donc que les putains vont vous manquer à Ferrare ? Allez, vous en trouverez certainement plus que d'honnêtes femmes à Venise ! »

XXVI

L'Abbé de Septimo ?.

L'Abbé de Septimo, homme de forte corpulence et très gras, se rendant un soir, assez tard, à Florence, demanda en route à un paysan s'il pensait qu'il pourrait franchir la porte. L'Abbé voulait dire s'il arriverait à la ville avant la fermeture des

1. *De muliere supra Padum astante*, Opera, XXV. — NOEL, I, 36. — LISEUX XXV ; t. I, p. 51.

2. *De abbate Septimi*. Opera XXVI ; — GUILLAUME TARDIF. *De ung gros Abbé qui, par une réponse à deux ententes fut raillé d'estre gros*. XXI, p. 66. — NOEL, I, 37 ; II, 20-21. — LISEUX, t. I, p. 52. — *De mocritis ridens*, p. 246. — *Le Tombeau de la Mélancholie*, p. 110. — *Le Facétieux Réveil-Matin*, p. 43. — *Conti da Ridere*, f. II, p. 271. — *Nouvelle méthode Italienne de Port-Royal*. — *The Morning chronicle*, 25 january 1797.

portes. Le paysan lui répondit, en se jouant de son embompoint : — « Tiens, une charrette de foin y passe bien, pourquoi n'y passeriez-vous pas aussi ! »

En ceste Facécie, par la réponse à deux ententes, fut fareé le gros et gras Abbé, qui bien monstroît que le plus de son souley n'estoit pas de jeusner à pain et à l'eau, pour garder sa bonne religion, mais il aymoit mieulx à nourrir son corps qui tant estoit plain et gras et gros, dont le rustique se railla quant il respondit que l'Abbé passeroit bien la porte de une cité puisque une chariottée de foin y passoit, combien que en la demande l'Abbé ne l'entendist pas ainsi, mais demandoit s'il pourroit entrer en la porte, c'est-à-dire venir en la Cité avant que les portes fussent fermées. »

XXVII

D'une fille devenue grosse de la ville Constance ¹.

Un illustre évêque d'Angleterre, pour démontrer de quelle liberté on jouissait pendant le concile de Constance ², racontait devant une nombreuse assemblée de Prélats, le fait suivant : — « Il eut à

1. *Ciris Constantiæ soror grovida facta*, Opera, XXVII. — NOËL, I, 37; II, 21-23. — LENFANT, *Poggiana*, II. t. II. p. 160. — RISTELHUBER n° XIII, p. 25. — LISEUX, XXVII, t. I, p. 53.

De MOULINET: *La Vraye histoire comique de Francien*, 1633 Liv. VI. — *Erasmi apophtegmi*, L. 3, p. 173. — DIOGEN. LAERT : *Vita Aristippi*. — JOAN. PANNONIUS : *De Sylvia* (Epigramme). — *Fabellæ e Poggia desumpta* : Fasciculus spinarum (MILET, t. II, p. 22.

2. En 1414.

Constance, un citoyen, dont la sœur non mariée devint enceinte. Lorsque le frère s'aperçut de l'enflure du ventre, il saisit son épée, demanda où et comment la chose s'était faite, faisant mine de vouloir frapper sa sœur. La jeune fille terrifiée, s'écria que c'était l'œuvre du Concile et que c'était du Concile qu'elle était grosse. A ces mots, le frère, plein de respect pour le Concile, n'osa punir sa sœur infirme. Lorsque les autres demandaient la liberté en toutes autres choses, lui préférait celle de faire l'amour à sa guise. »

XXXVIII

Un mot de l'Empereur Sigismond 1.

Quelqu'un s'étant plaint devant l'Empereur Sigismond, qu'on manquait de liberté à Constance,

LA COURTISANE DE ROME

Une courtisane de Rome
 Belle et fort enjouée, ayant près de vingt ans,
 Avait de tous états quantité de galants,
 Et ne refusait aucun homme.
 Elle fit tant l'amour qu'elle eut le ventre plein.
 Un jour qu'elle était en festin,
 Quelqu'un lui demanda parmi la bonne chère,
 Qui de l'enfant était le père?
 « C'est le Sénat, dit-elle, et le peuple romain.

BARATON *Poéses*, 1705

1. *Sigismundi imperatoris dictum*. Opera XXVIII. — NOEL I. 18; II 23. — LENFANT I. II, III, p. 161. — RISTELHUBER, XIV p. 26. — LISEUX, tome I. p. 54. — *Democritus ridens*: Parrhesia apud bonos principes, p. 193.

celui-ci dit-il : — « Eh quoi, si l'on n'avait pas ici pleine liberté, vous ne parleriez pas avec autant d'indépendance. » Voulant dire par là, que quand on a son franc parler, c'est un signe de grande liberté.

XXIX

Un propos de Lorenzo, prêtre romain ¹.

Le jour où le Romain Angelotto² fut fait cardinal, par le pape Eugène, un prêtre spirituel regagnait sa maison, tout joyeux, enchanté, plein de contentement et d'allégresse. Ses voisins lui ayant demandé ce qui pouvait bien lui causer une pareille joie, il répondit : — « Parfaitement. C'est que je suis plein d'espoir, depuis que les imbéciles

1. *Dictum sacerdotis Laurentii romani*. Opera XXIX. — NOEL, I, 39. — L'ENFANT, t. II, IV, p. 161. — RISTELHUBER, XV, p. 27. — LISEUX, tome I, p. 55.

2. Angelotto Fusco, de Rome, évêque de Cava, fut fait cardinal en 1431, par Eugène IV. Il était riche et avare. Il allait la nuit, dérober les brides et les chevêtres dans les étables de ses voisins. Ayant été une fois surpris sur le fait par un palefrenier, il reçut, incognito, de rudes bastonnades. Un jour que tous ses domestiques étaient sortis, à la réserve de son valet de chambre, nommé Antonel de la Roche, qui était élevé chez lui comme l'enfant de la maison, il s'endormit profondément sur son lit. Le valet de chambre se résolut à tuer son maître pour avoir son argent. Il prit une dague et une épée dont il le perça coup sur coup, et, pour l'achever, il lui cassa la tête avec un râteau d'argent, dont le Cardinal se servait pour nettoyer son

sont créés cardinaux, mon tour ne saurait donc tarder, puisque Angelotto, qui est bien plus sot que moi, vient d'être fait cardinal. »

XXX

Conversation de Nicolas d'Anagni ¹.

Nicolas d'Anagni s'est moqué de la même façon du Pape Eugène ² qui, selon lui, ne favorisait que les sots et les imbéciles. Un jour, au Palais, plusieurs d'entre nous causaient comme d'ordinaire de mille choses; quelques-uns se plaignaient beaucoup de l'injustice du sort qu'ils trouvaient toujours contraire. Nicolas, homme très docte, très spirituel, à la langue très affilée, nous dit alors : — « Il n'y a pas un homme au

pare. Antonel ayant pris tout ce qu'il voulut, alla, tout baigné de larmes, chez un neveu du cardinal, lui annoncer l'assassinat de son oncle. Ils coururent ensemble à l'hôtel d'Angelotto, qui donnait encore signe de vie. Comme le meurtrier se tenait à une fenêtre, jetant de grands cris, le Cardinal, qui ne pouvait plus parler, montra de la main, cette fenêtre à son neveu, voulant lui désigner par là, celui qui avait fait le coup: « Voyez, dit l'assassin, il fait signe que les meurtriers sont entrés par la fenêtre ». Cependant Antonel fut arrêté, puis écartelé en 1444. (R)

1. *Confabulatio Nicolai Anagnini*, Opera XXX. — NOEL, I, 39. — RISTELHUBER, XVI, p. 28. — LISEUX, tome I, p. 56.

2. Eugène IV. Gabriel Condolmero, de Venise, élu pape, le 23 mars 1431, mort le 23 février 1447.

monde envers qui la fortune se soit montrée aussi injuste qu'envers moi. Ainsi, n'est-ce pas aujourd'hui le règne de la sottise, ne voyons nous pas chaque jour, porter aux plus hautes dignités et appeler aux charges, presque tous les imbéciles mêmes, jusqu'à Angelotto. Eh bien, entre tous, je suis le seul qui n'ai rien pu obtenir; il n'y a personne d'aussi maltraité par le sort que moi. »

XXXI

*Prodige*¹.

La nature a produit cette année plusieurs phénomènes en divers lieux. Ainsi, sur le territoire de Sinigaglia, dans le Picentin, une vache a mis bas un énorme dragon. Sa tête était plus grosse que celle d'un veau, son cou, long d'une aune, son corps massif et bien plus grand que celui d'un chien. La vache qui le mit bas, s'étant retournée fut très épouvantée, dès qu'elle l'aperçut, elle poussa un grand mugissement et voulut s'enfuir, mais le dragon, se dressant tout à coup, lui entourait les jambes de derrière avec sa queue, et appliquant sa gueule aux mamelles, il suçait tout

1. De *Prodigio*. Opera XXXI. — GUILLAUME TARDIF; *Des monstres et prodiges merveilleux qui parurent sur terre au temps que cestuy livre fut fait* XXII, p. 68. — NOËL I, 40. — LISEUX tome I, p. 57.

le lait, puis, ayant lâché la vache, il s'enfuit dans la forêt voisine. Les mamelles et la partie des jambes qui avaient été touchées par le dragon restèrent longtemps noires et comme calcinées. Les bergers du troupeau dont faisait partie la vache, affirmaient avoir vu le prodige. La même vache a depuis fait un veau. Tout cela se trouve dans une lettre adressée de Ferrare.

XXXII

Autre prodige ¹.

Hugo de Sienne, homme remarquable, le premier médecin de notre époque, m'a aussi raconté qu'il est né, à Ferrare, un chat à deux têtes, et qu'il l'a examiné à loisir.

XXXIII

Autre monstre ².

Il est aussi prouvé qu'au mois de juin, dans les environs de Padoue, il est né un veau à deux têtes, sur un seul corps. et dont les pattes de devant et

1. *Dictum Magistri Hugonis Senensis. Opera* XXXII. — GUILLAUME TARDIF; XXIII, p. 71. — NOEL I, 40. — LISEUX, tome I, p. 59.

2. *Aliud de Monstro. Opera* XXXIII. — GUILLAUME TARDIF: XXIII, p. 72. — NOEL I, 42. — LISEUX tome I, p. 59.

de derrière étaient doubles, quoique soudées l'une à l'autre. On promenait ce phénomène, qu'on montrait pour de l'argent, et beaucoup de personnes affirment l'avoir vu.

XXXIV

Encore un phénomène ¹.

Il est également constant qu'on a exhibé à Ferrare, l'image d'un monstre trouvé dernièrement sur les rivages de la Dalmatie. C'était un homme jusqu'au nombril, et à partir de là, c'était un poisson, dont la partie inférieure se divisait en deux queues. Il avait la barbe longue et deux cornes au-dessus des oreilles, deux gros seins, une large bouche, des mains formées de quatre doigts seulement et allant jusqu'aux aisselles, en outre deux nageoires, comme les poissons, au bas ventre. On racontait aussi de quelle façon il avait été pris. Des femmes lavaient du linge sur le rivage, lorsque le monstre, poussé par la faim, en saisit une par les mains et la tira de toutes ses forces. L'eau était basse, la femme put lutter en poussant de grands cris, pour appeler ses compagnes à son secours. Celles-ci accoururent

1. *Aliud de Monstro*. Opera XXXIV. — GUILLAUME TARDIF : XXV, p. 73. — NOËL I, 42. — LISEUX tome I, p. 60.

toutes les cinq et tuèrent, à coups de bâtons et de pierres, le monstre qui ne put s'échapper à cause du peu de profondeur de l'eau. Elles le tirèrent sur le rivage, où sa vue leur causa un grand effroi. Le corps était plus grand et plus gros que celui d'un homme. J'en ai vu l'image en bois qu'on avait apportée de Ferrare. Ce qui tendrait à prouver que le monstre avait saisi la femme pour la dévorer, c'est qu'on a constaté qu'un certain nombre d'enfants qui, à différentes époques, étaient allés se baigner sur ce rivage, n'ont jamais plus reparu; d'où l'on a conclu que le monstre les a tous emportés.

Pour bien moralement congnoistre et entendre que c'est que nous dénote la narration que fait Poge, Florentin, de ces choses monstrueuses et terribles et merveilleuses. interposées et mises en Facécies et en ces ditz joyeux estans en délivre, car c'est pour nous enseigner que nous ne devons pas toujours vacquer et employer tout nostre temps aux Facécies et choses fort joyeuses et esbatemens et parolles récréatives dictes par grande plaisance, mais aulcunes foys et mesmement selon le temps et les jours comme au temps de pénitence et de dévotion, nous devons imposer et mettre à noz félicitéz et plaisances mondaines, la sovenance des choses de nostre benoist Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, qui sont merveilleuses et admiratives en nostre entendement, ainsi que les choses monstrueuses sont en Nature, desquelles cy-devant en ces quatre parties¹ a fait Poge, Florentin, mention.

1. Guillaume Tardif a réuni sous un seul numéro les quatre facécies précédentes.

XXXV

Facétie très réussie sur le pape Boniface ¹.

Le pape Boniface IX² était un Napolitain de la famille des Tomacelli. Or, dans le peuple, on appelle *tomacelli* des tripes de porc grasses bourrées de foie gras haché très menu. La seconde année de son pontificat, Boniface se rendit à Pérouse, accompagné de ses frères et de beaucoup d'alliés de leur maison, qui étaient venus vers lui, poussés par la cupidité des richesses et du lucre. Boniface entra dans la ville au milieu d'une foule de grands personnages, parmi lesquels étaient ses frères et d'autres membres de sa famille. Aux curieux qui demandaient les noms de ceux qui formaient le cortège, on répondait de tous côtés — : « Celui-ci, c'est Andréa Tomacello... celui-là, c'est Giovanni Tomacello ». On énumérait tant et tant de Tomacelli, qu'un quidam facétieux s'écria : — « Oh ! oh ! ce cochon avait donc un bien gros foie, qu'on en a fait tant et de si grands *tomacelli*. »

1. *Pulchra facetia histrionis ad Bonifacium papam*. Opera XXXV. — NOEL I. 44. — LÉNFANT t. II, X p. 170. — RISTELHUBER XVII, p. 30. — LISEUX t. I, p. 62.

2. Élu pape le 2 novembre 1389, mort le 1^{er} octobre 1401.

XXXVI

D'un prêtre qui fit un enterrement à son chien ¹.

Il y avait en Toscane un curé de campagne très riche qui, ayant perdu un chien qu'il aimait beaucoup, l'enterra dans le cimetière. En apprenant le fait, l'Evêque, qui connaissait la fortune du prêtre, le fit venir afin de lui infliger une punition, comme s'il avait commis un grand crime. Muni de cinquante ducats d'or, le curé se rendit à l'appel. L'Evêque lui reprocha amèrement d'avoir donné la sépulture à un chien et ordonna de le mettre en prison. L'ecclésiastique, homme malin, dit alors : — « O Père, si vous saviez quelle fut l'intelligence de ce petit chien, vous ne seriez pas surpris qu'il ait mérité l'honneur d'être inhumé parmi des hommes; sa sagacité fut surhumaine pendant sa vie, elle apparut plus grande encore

1. *Desacerdote qui caniculum sepelivit*. Opera XXXVI. — GUILLAUME TARDIF : XXVI, p. 78; — NOËL I, 145, II 23-27; — L'ENFANT, t. II XXI, p. 170; — RISTELHUBER XVIII, p. 31; — LISEUX, t. J, p. 64. — Origine : RUTEBEUF, trouvère du XIII^e siècle : « Le Testament de l'âne » Imitations : *Les Cent nouvelles*, nouvelle 96 : Le Testament cynique. — *Conciviales sermons* (à Joanne Gastiot. — DOMINICHI : Facetie e motti arguti. — MALESPINI : Come fusse un mercatante castigato per haver sepolto un cane in luogo sacro. — VACALERIO : *L'Arcadia in Brenta*. — JEAN DE LA ROQUE : *Voyage de Syrie et du Mont Liban*. — DE THÉIS : *Le Singe de Lafontaine* : Le Testament cynique. — SEDAINE : *Recueil de poésies*, Le Testament cynique. — BARTHELEMY IMBERT : *Choir de fabliaux mis en vers*.

au moment de sa mort. — « Qu'est-ce à dire ? demanda le Prélat. — Il a, reprit le prêtre, fait son testament, lorsqu'il sentit que la vie lui échappait et connaissant votre gêne, il vous a légué cinquante ducats d'or. » En entendant cela, l'Évêque donna son consentement à la sépulture, approuva le testament, empocha les ducats et pardonna au curé.

En ceste Facécie est monstre un grant vice régnant en l'Eglise par l'avarice des Prélats, qui se corrompent par pécune et sont contens de leurs sujets, quelque mal qu'ilz facent, sans le pugnir, mais qu'ilz leur baillent de l'argent, combien que le péché soit grant et notoire, ainsi que le Prestre qui ensepvelit son chien en terre benoiste publiquement devant tous les paroissiens, qui est un péché merveilleux, et en fut absoulz pour donner cinquante pièces d'or du testament du chien.

XXXVII

*D'un seigneur qui accusa injustement
un homme riche* ¹.

Il y avait a Cingoli ², bourg du Picentin, un homme excessivement riche dont le seigneur bien

1. *De tyranno qui homini pecunioso causas injustas inject.* Opera XXXVII; — GUILLAUME TARDIF : Du tirant prince qui imposa crime capital à ung de ses subjectz pour avoir son argent, XXVII, p. 81. — NOEL I, 4; II 28. — LENFANT, t. II, XI, p. 171. — RISTELHUBER XIX, p. 33. — LISEUX t. I, p. 66. — ESOPUS CAMERARIJ. *Fabula Esopæ plures quingentis* : Rex et subditus.

2. Anciennement Cingulum, fortifié dans la guerre punique par Labiénus et mentionné par César, *B. C.* I, 15, et Cicéron, *ad Attic.* VII, 2.

renseigné cherchait à accaparer la fortune, et, sous un prétexte quelconque à lui extorquer ses ducats. L'ayant fait comparaître devant lui, il lui déclara qu'il était accusé de crime de lèse-majesté. L'homme protesta n'avoir jamais rien fait contre le pouvoir et la dignité de son seigneur qui soutenait le contraire et qui finalement lui déclara qu'il allait avoir la tête tranchée. Le malheureux qui ne soupçonnait rien demanda ce qu'il avait bien pu faire : — « Tu tiens cachés dans ta maison mes ennemis, des rebelles qui conspirent contre moi, » répondit le tyran. L'autre comprenant enfin qu'on en voulait à son argent et préférant perdre ses ducats plutôt que la vie, répondit : — « C'est vrai, Monseigneur, mais faites-moi accompagner par vos soldats et je vous livrerai sur-le-champ ces ennemis, ces rebelles. » Ce qui lui fut accordé. Aussitôt, il mène les soldats au coffre dans lequel étaient enfermés ses écus et l'ayant ouvert il leur dit : — « Saisissez-les et qu'il n'en reste pas trace, car ce ne sont pas uniquement des ennemis et des rebelles pour Monseigneur, mais aussi pour moi. » En les livrant au tyran, notre homme évita la peine qui le menaçait.

En cestre présente Facécie est reprouvé ung grant vice qui règne en auleuns Seigneurs, qui par leur mauvaïse tyrannie, cupidité et mauvaistié, quant ilz sçayvent auleun bon marchant ou laboureur avoir assemblé auleun peu de biens à grant peine et travail, jamais ne cesseront tant qu'ilz luy ayent osté par cautelle ou imposition d'auleun mal qui n'est pas vray, ainsi que le tirant de Piscène, qui imposa au simple homme avoir soutenu ses ennemys, laquelle chose estait faulce, à prendre au sens simple, mais au sens compost et moral disoit vray. Ses deniers qu'il tolloit au bon homme, estoyent cause de sa damnation. Oultre plus y est monstré que l'abondance de avoir en ce monde ne nous est guières salulaire, car quant auleun pouvre homme aura quelque chose, jamais le riche ne cessera tant qu'il luy ait faict perdre, et est souvent son corps en danger, ainsi, que au pouvre Piscénien à qui pour avoir ses deniers on imposoit crime de lèse-majesté, et pour ce dist on en commun langaige : « *Qui son chien veut tuer, il luy met en sus la raige.* »

XXXVIII

Un sermon extrêmement court ¹.

Le jour de la fête d'un bourg situé dans nos montagnes, des gens étaient venus en foule des

1. *De religioso qui sermonem succintissimum habuit.* Opera XXXVIII. — GUILLAUME TARDIF : XXVIII, p. 84. — NOËL I, 48; II, 28-29. — LENFANT t. II, XIII, p. 172. — RISTELHUBER XX, p. 34. — LISEUX t. I, p. 68. — BEROALDE DE VERVILLE. *Le moyen de parvenir*, XXXVII, Sermon du curé de Buzancoi, Edition Garnier, p. 17. — H. ESTIENNE : *Apologie*, ch. 36, § 18. — *Nugæ venales, sive Thesaurus ridendi et jocundi*, Brevissima Concio. — FRISCHLINI *Facetiæ*, p. 51. De Sacrificio Gœtzio — *Sermons facétieux*, éd. Delarue p. 243.

pays voisins, car c'était la solennité de Saint-Etienne. Un religieux devait, comme de coutume, faire un sermon au peuple. Lorsque le religieux se disposa à monter en chaire, il était déjà tard, les prêtres avaient faim, et redoutaient un long sermon. Un prêtre, puis un autre, vinrent le prier à l'oreille d'être bref. Celui-ci se laissa facilement convaincre et après l'exorde habituelle, il ajouta : — « Mes frères, l'année passée, à cette même place et devant ce même auditoire, j'ai parlé de la sainteté de la vie et des miracles de votre Saint Patron, je n'ai rien omis alors de ce que j'avais appris et étudié dans les Saintes Écritures, je pense que tout cela est encore présent à votre mémoire. Or, comme depuis cette époque, il n'a rien fait de nouveau, que je sache, faites le signe de la Croix, dites le *Confiteor* et tout ce qui s'ensuit. »

Là-dessus le prédicateur descendit de chaire.

En ceste présente Facécie sont réprouvez deux vices. Le premier, c'est de aucunes gens d'Eglise qui deussent estre a lumière des aultres et vouloir que on enseignast leur peuple, mais ce sont ceulx a qui plus ennuye la parole de Dieu, pareillement aussi les glouttons qui dient par leur gourmandise et désordonnée affection d'avoir hastivement les piedz dessoubz la table, qu'ils voudrayent qu'ils n'eust que troys motz à la Messe. Secondement, y est le vice des prédicateurs touché qui à l'appétit d'aultruy fléchissent à dire ce qui est requis en prédication, comme faindre à blâmer ung vice, pour tant que Monseigneur ou Madame en est entaiché, ou laisser le principal de sa prédication et ce qui mieulx plairoit aux bons et aux justes pour com-

plaire à trois ou quatre gourmandeaulx, ainsi que le fist le beau Père de Saint Estienne, qui fist le court sermon pour avoir à disner.

XXXIX

Drôle de conseil de Minacio à un paysan ¹.

Un paysan qui était monté sur un arbre pour cueillir des châtaignes. en tombant, se brisa une côte. Un nommé Minaccio, homme très facétieux s'étant approché de lui pour le consoler, lui dit, entre autres choses, qu'il lui indiquerait un moyen pour ne jamais tomber d'un arbre : — « Tu aurais dû me le donner avant, dit le patient, mais cela pourra m'être utile plus tard. » Minaccio lui dit alors : — « Fais toujours en sorte de ne jamais descendre plus vite que tu n'es monté. De cette façon, tu ne tomberas jamais. ² »

1. *Facetissimum consilium Minacii ad rusticum*. Opera XXXIX. — GUILLAUME TARDIF : Ung facéeieux et joyeux conseil donné à ung rustique qui se estoit rompu les costes en cueillant des chastaignes, XXIX, p. 87. — NOËL I, 49; II, 29. — RISTELHUBER XXI, p. 35. — LISEUX t. I, p. 69. — *Æsopus Camerarii : Fabula : Rusticus*.

2. Bien des gens donnent de pareils conseils. Non contents de conseiller après coup; toute la consolation qu'ils apportent, c'est de se moquer de nos bêtises. Vils flatteurs, si vous réussissez dans vos projets téméraires; ils vous applaudissent, espérant de profiter de votre fortune. Lâches amis, si vous échouez, ils vous bernent cruellement. (*Réflexion* de la traduction de 1712).

En ce faecécieux conseil sont farcés ceux qui trop se lient en fortune et quant, par petits jours et longs travaux ils sont montez jusque en hault de la roë de l'ortune ainsi que le rustique à son chastaigrier; ilz s'en orgueillissent et leur est advis que jamais ne leur doit faillir, mais il ne fault que une heure soubdaine et une petite occasion pour les faire trébuscher et tout perdre, par tant, qu'ilz ne se donnent point aussi bien garde de descendre que de monter.

XL

Autre bon mot de Minaccio ¹.

Minaccio ayant perdu en jouant aux dés le peu d'argent qu'il possédait et même ses vêtements (il était très pauvre) vint s'asseoir tout en larmes à la porte d'une taverne. Un habitué le voyant tout triste : — « Qu'as-tu donc? » — lui demanda-t-il. — « Oh! rien, répondit Minaccio. — » « Comment

1. *Ejusdem Minaccii lusoris responsio.* Opera XI. — NOEL I, 50; II, 29. — RISTELHUBER XXII, p. 36. — LISEUX XL, t. I, p. 70. — LENFANT : *Poggiana*, t. II, XII, p. 172. — *Roger Bontemps en belle humeur*, D'une femme paresseuse. — « M. M., que l'on croyait riche, quoiqu'il dût plus qu'il n'avait de vaillant, se promenait sans rien dire, dans son manteau, la veille de ses fiançailles, dans la salle de sa future belle-mère. Elle lui dit plusieurs fois : « Qu'avez-vous, monsieur? » il lui répondit chaque fois : « Madame, je n'ai rien. » Huit jours après son mariage, sa belle-mère, voyant une foule de créanciers, à quoi elle ne s'était pas attendue, dit : « Monsieur, vous m'avez trompée! » — « Madame, lui répliqua-t-il, je vous avais avertie que je n'avais rien. » (*Menagiana* I, 106).

rien, mais alors pourquoi pleures-tu? — « C'est précisément parce que je n'ai *rien*. » Très étonné, l'ami reprit : — « Puisque tu n'as *rien*, pourquoi verser ainsi des larmes! — « C'est justement parce que je n'ai *rien*. » L'un des interlocuteurs ne comprenait pas autrement que Minaccio pleurait pour *rien*. Or ce dernier n'éprouvait précisément de la peine que parce qu'après avoir joué, il ne lui restait plus *rien*.

XLI

*Réponse d'un espiègle à un borgne qui allait acheter du blé*¹.

A une époque où les vivres étaient très chers à Florence, un pauvre borgne se rendit au marché dans l'intention d'acheter quelques mesures de froment. Il s'enquit du prix. Un nouveau venu lui ayant demandé combien se vendait le setier de blé : — « Il coûte les yeux de la tête » répondit-il, indiquant par là son excessive cherté. En entendant ces mots, un gamin répliqua : — « Pourquoi doncas-tu pris un sac de grande dimension, quand tu savais bien que tu ne pouvais acheter qu'un demi-setier ? »

1. *De paupere monoculo qui frumentum empturus erat.* Opera 41.
— NOËL I, 50. — LISEUX t. I, p. 72.

XLII

D'un homme qui demanda pardon à sa femme pendant qu'elle était malade ¹.

Pour consoler sa femme qui était si gravement malade qu'elle agonisait presque, le mari lui rappelait combien il avait toujours été bon époux, et la suppliait de lui pardonner la peine qu'il avait pu lui causer. Il lui fit remarquer, entre autres choses, que jamais il n'avait failli à ses devoirs conjugaux, excepté lorsque elle était indisposée et cela pour ne pas la fatiguer. Alors, la femme, toute malade qu'elle était, s'écria : — « Par ma foi ! je ne pourrai jamais te pardonner cela, car oncques ne fus si faible, si abattue au point de ne pouvoir besogner. »

Cela prouve que les hommes ne doivent jamais demander un pareil pardon à leurs femmes, car ils s'exposent à un refus bien mérité.

En ceste presente Facécie sont reprins tous les hypocrites qui demandent à Dieu pardon d'une meschante chose dont ilz font difficultés plus grande que de ce qu'ilz

1. *Vir qui mulieri dum agrota esset veniam postularit.* Opera XLII. — NOËL I, 51; II, 29. — GUILLAUME TARDIF : De l'homme qui demanda pardon à sa femme quand elle se mouroit, XXX, p. 89. — RISTELHUBER XXIII, p. 37. — LISEUX XLII, I, p. 73.

Les cent nouvelles nouvelles. XC. La bonne malade, édit. Garnier, p. 373. — PHIL. HERMOTIMI : *Additamenta*, Mulier in agone cujus rei marita vei veniam dare noluerit, p. 181.

ont Dieu offensé; ceulx aussi sont reprins qui demandent choses injustes à demander et que de droit on leur peut nyer, ainsi que la femme qui denya à son mary pardon qu'il ne l'avait pas assez secoussé, partant que jamais en si mauvaise disposition elle ne avoit esté, qu'elle ne l'eust bien attendu s'il luy eust voulu faire ¹.

XLIII

D'une jeune femme qui trouvait son mari mesquinement organisé ².

Un jeune seigneur, très beau garçon, avait épousé la fille de Nereo de Pazzi, chevalier Florentin, homme éminent et très distingué entre ses contemporains. Quelques jours après, la jeune femme étant venue, comme il convient, chez son père, ne parut pas aussi joyeuse, aussi contente qu'une

1. La peste du benêt de mari, qui refusait à sa femme le plus salulaire des restaurants. La bonne dame avait raison de refuser à pareil époux la remission de ses péchés. Puisse le Dieu Cocuage accabler de toute sa malédiction un tel misérable ! Puisse pareil mary être autant méprisé que les écrits de l'extravagant Bordelon ! puisse-t-on le siffler partout, comme on sille le goût des Wallons (a).

(*Reflexion* de l'édition d'Amsterdam, 1712).

a. Cela pourrait s'appliquer admirablement à la littérature et aux arts de nos Belges d'aujourd'hui.

2. *De adolescentula quæ virum de parvo priapo accusavit* — NOËL 1, 52; II, 30-7. — GUILLAUME TARDIF : De la belle fille qui cuïdoit que son mary deust avoir la Marquet aussi grant que celle d'un asne, XXXI, p. 91. — LISEUX XLII, I, p. 71.

PHILIPPI HERMOTIMI. *Addimenta* : Recens nupta etc. p. 286. — *Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 80. — « La bonne Mesure », Edit.

jeune mariée a l'habitude de l'être. Elle avait, au contraire, l'air contrarié, songeur et les yeux baissés. Sa mère la prenant à part, dans un coin de la chambre : — « Eh bien, fit-elle, tout s'est-il bien passé, comme tu voulais ? — Oh non ! répondit la jeune femme en pleurant, car tu ne m'as pas mariée à un homme... il lui manque ce qui constitue un homme, il n'a rien ou presque rien de ce qu'il faut en mariage ». Fort attristée, la mère fit part de l'aventure au père. Petit à petit, la chose transpira parmi les parents et les femmes qui avaient été invités à un festin, si bien que toute la maison était pleine de lamentations et de gémissements sur le sort de cette pauvre fille qui, disait-on, avait été non mariée, mais sacrifiée. Enfin, le nouvel époux, en l'honneur de qui le repas était donné, arrive à son tour, il trouve tous les visages tristes, les mines décon-

Garnier, p. 341. — GÉRARD DICOEUS : « Puppia ». — *Fabella e Poggio desumpta* : Priapus asinus (MILET, t. II, p. 33).

LA FEMME DISCRÈTE

De son cornard, une gente épousée,
 Mal festoyée, en un lieu se plaignait
 D'être par lui, chaque nuit abusée;
 Un compagnon qui cette plainte oyait,
 Pour détromper cette garce criait :
 — Je suis témoin qu'il en a comme un rustre.
 — Las ! dit Cathos, redoublant son ennui,
 Notre poulain, qui compte à peine un lustre,
 En a, parbleu, quatre fois plus que lui. »

Et *La Juste Plainte*, Epigrammes et contes du XVII^e siècle.
 Voir *Appendices*.

fites ; très étrangement surpris, il en demande la cause, mais personne n'osait dire tout haut le motif de cette tristesse générale. Cependant, un parent plus osé se risque à lui dire que sa jeune femme prétendait qu'il lui manquait tout ce qu'il faut pour faire un homme. — « Ce n'est que ça qui vous chagrine, fit le jeune homme en riant, eh bien ! je vous réponds que ça ne troublera pas longtemps la gaité du festin, car j'aurai bientôt raison de cette accusation ». Lorsque tout le monde se fut assis à table, hommes et femmes, à peine avait-on commencé à manger, le jeune marié se levant tout à coup, dit : — « Mes chers parents, je veux vous faire juges de l'accusation portée contre moi. » Et, aussitôt, sortant de dessous son pourpoint court, selon la mode, les pièces à conviction, les étale sur la table et prie la société émerveillée de dire si vraiment elles étaient à dédaigner. — Si les femmes pensaient en elles-mêmes que leurs maris eussent dû en avoir autant, les maris, de leur côté, convenaient que le jeune homme était leur maître, aussi tous furent-ils unanimes à blâmer la jeune mariée. « — Pourquoi me blâmer et vous moquer de moi ? riposta celle-ci. — Notre âne, qui n'est pourtant qu'une bête, il en a long comme ça (et elle étendait le bras, tandis que mon mari qui est un homme n'en a pas moitié autant ». La naïve enfant croyait qu'en cela l'homme devait être supérieur à la bête.

En ceste Facécie sont reprins ceux qui ne sont jamais assouvis, mais tant plus ont de biens et plus en désirent ainsi que la jeune fille, qui tant estoit bien fournye et pourvue de mary ayant si bel instrument que merveilles et plus que tous les aultres hommes, toutesfoys n'estait-elle point contente et assouvie, mais desiroit que son mary eust le petit bras aussi grant que ung asne ¹.

XLIV

Singulière inconséquence d'un prédicateur ².

Un Frère peu circonspect, prêchant un jour à Tivoli, avec véhémence et indignation contre l'adultère s'écria : — « C'est un péché si épouvantable, que j'aimerais mieux coucher avec dix

1. La bonne dame avait raison d'aimer ce qui est grand et gros. Je suis de son parti, et tiens qu'effectivement bien est asne, celuy qui se marie sans avoir les facultés de l'asne. La beauté de la dimension est souverainement dotée contre le coquage, au moins pour quelques semaines. Je ne dis rien davantage sur ce compte ; parce que pour bien éclaircir les choses, il faut aux dames des démonstrations. (*Réflexion de l'édition d'Amsterdam*).

2. *De predicatore qui potius decem virgines quam nuptam unam eligebat*. Opera XLIV. — NOEL I, 55; II, 38-9. — LENFANT: *Poggiano*, t. II, p. 217. — GUILL. TARDIF XXXII, p. 97. — RISTELHUBER XXIV, p. 38. — LISEUX XLIV, t. I, p. 78. — GIRAR DE DIJON: *Delitiae poctarum gallorum*, t. i, p. 252. — *Facetiarum Bebelianorum*, De Virgine quodam, lib. II, p. 105. — HERMOTINI, *Addilamenta* p. 289. — J.B. ROUSSEAU, *Epig.* « Un cordelier prêchait », édit. Garnier. — MONTAIGNE, *Essais*. — BEROALD DE VERVILLE. *Le Moyen de parvenir*, édit Garnier. — BERNARD DE LA MONNOYE. *Adulterio detestatio*.

pucelles qu'avec une femme mariée. — Beaucoup parmi ses auditeurs étaient de son avis.

En ceste Facécie sont reprouvés ceux qui exposent textes des Escritures à leur appétit et sans considérer l'entendement de l'acteur, ne regarder la fin où il prétend.

XLV

Comment on enseigne la luxure ¹.

Un autre prédicateur que j'ai connu, un nommé Paolo. prêchant à Secia contre la luxure, se laissa aller à dire qu'il y a des gens si lascifs et si interrompans que pour se procurer une plus grande jouissance, ils mettent un coussin sous les fesses de leur femme. Ceux de ses auditeurs qui ne connaissaient pas le procédé s'empresèrent naturellement de l'expérimenter ¹.

1. *De Paulo qui ignorantibus nonnullis luxuriam commovit.* Opera XLV. — NOEL I, 55; II, 40. — LISEUX XLV t. I, p. 79. — PHILIPPI HERMOTIMI. *Addimenta* : *Concia dequorum*, etc. p. 280. — *Les Muses en belle humeur*, p. 28. — « Les Coussins des Duchesses. »

2. « Les p'tit's dames qui vont à la messe. »
Mett' des coussins sous leurs genoux.
Ell' fraient bien mieux d'les mett'...

Chanson populaire.

XLVI

Le confesseur ¹.

Une jeune femme, qui me l'a raconté plus tard, étant allée à confesse pendant le carême, s'accusa, entre autre, de ne pas être restée fidèle à son mari. Alors, le confesseur qui était fort libidineux lui mit en main le cierge de saint Priape, la suppliant d'avoir pitié de lui. La jeune femme toute confuse se retira vivement, et comme sa mère, qui se tenait près de là, s'informait de ce qui lui arrivait, celle-ci raconta l'audace du confesseur.

En ceste Facécie est donné à entendre que ung confesseur doit estre souverainement chaste, car s'il ne l'est aulcunefoys quant à luy viennent aulcunes belles jeunes femmes qui par adventure lui recoignoissent avoir lasché l'aguillette, il pourra estre surprins et embrasé de luxure, parquoy soubz ombre de absolution, il pourra donner au péché de la pénitente augmentation, ainsi que le monstre Frère Frappart qui disait à la fille que point ne la assouldroit tant que elle l'eust desroidy.

1. *De confessore*. Opera XLVI. — NOËL I, 55; II, 40. — GUILL. TARDIF XXXIII, p. 99. — LISREUX XLVI, t. I, p. 80.

XLVII

*Piquante réponse d'une femme*¹.

Une fois un homme causant avec une femme, lui demanda pourquoi l'homme et la femme ayant égale jouissance à faire l'amour, ce sont plutôt les hommes qui sollicitent les femmes. Celle-ci lui répondit : — « On a eu grandement raison de faire que ce soit plutôt les hommes qui recherchent les femmes. Car, en effet, nous autres, nous sommes toujours prêtes et disposées à faire l'amour, mais vous non ; nous perdrons notre temps à vous solliciter quand vous ne seriez pas en mesure.

En ceste joyeuse response il n'y a point de sens moral, mais il est à noter en ce que il met, par la response de

1. *Responsio mulieris faceta*. Opera XLVII. — GUILLAUME TARDIF : XXXIV. Joyeuse response d'une femme à ung homme touchant le bas mestier, p. 102. — LISEUX, XLVII, t. I p. 81. —

PHILIPPI HERMOTIMI. *Addenda, etc.* : Cur masculus fœmellam potius de coïtu interpellat, quam fœmella masculum, p. 290 et 291. — BEROALD DE VÈRVILLE : *Le moyen de parvenir*, édition Ga nier.

EPIGRAMME

Pourquoi, disait Janot à Péronnelle,
Ayant au cas plus de plaisir que nous.
Faut-il pourtant que courrions après vous ?
Ce n'est justice. — Oui-dà ! Jean de Nivelles
Faudrait-il pas vous prier à rebours ?
Eh ! pauvres diables que vous êtes,
Pour vous, nous sommes toujours prêtes,
Mais vous ne l'êtes pas toujours.

Les Muses en belle humeur, p. 9.

la femme recevoir: il s'entend de celles qui ont volonté de ce faire, et tousjours n'est pas à dire à toute heure, car à telle heure les pourroit-on requérir que la cheminée serait abattue, mais toujours est à entendre qu'elles sont plus souvent disposées que les hommes ¹.

XLVIII

Le Moine mendiant qui, au moment de la guerre, parle de paix à Bernardo ².

Au moment de la dernière guerre des Florentins avec le due de Milan, une loi fit défense de parler de paix, sous peine de mort. Bernard Manecti, homme à l'esprit facétieux, étant venu

1. Les plaisirs de l'amour adoucissent l'humeur de la femme; veut-elle gronder? qu'on la mette au lit. — A-t-elle quelque accès de folie qui l'empêche de dormir? donnez-lui une dose purgative de sagesse. La salutaire bénédiction matrimoniale répare les défauts du tempérament dans le sexe, depuis la Pucelle de quatorze ans, jusqu'à la vieille de quatre-vingts. Elles sont toutes toujours prêtes à goûter du fruit de l'arbre de vie, et le dévorent sans pouvoir s'en rassasier. L'homme a ses heures de relâche; mais la femme est insatiable. Cet arbre de vie est le remède souverain de dame Lyse. Dernièrement, elle avait une migraine extraordinaire. On appelle médecin et chirurgien; on seringue, on purge, point de guérison pour Lyse. L'amour vient à son tour examiner cette maudite et opiniâtre migraine. Un gros et frais galant s'avise de servir d'apothicaire à la bonne dame Lyse. Opération merveilleuse! A mesure que le lavement entrait, la migraine décampait. Enfin, à force de lavements, Lyse recouvra la santé, et la migraine délogée alla prendre parti ailleurs. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam, 1712).

2. *De Mendico fratre qui tempore belli Bernardo pacem nominavit.* Opera XLVIII. — NOËL I, 57; II, 13. — GUILLAUME TARDIF :

au Marché-Vieux, je ne sais trop pour quelle emplette, fut accosté par un de ces moines mendians qui, dans les carrefours, implorent la charité des passants. Sa première parole à Bernard ayant été : — « La paix soit avec toi ! » Celui-ci répliqua de suite : — « Ne sais-tu pas que c'est un crime capital de parler de paix ! Je m'éloigne, ajouta-t-il, de peur qu'on ne me croie ton complice. » Ce disant, il se retira, se débarrassant ainsi des importunités de ce pas grand chose.

En ceste joyeuse narration n'a pas grant sens moral, sinon que ceulx, qui sont ingras de donner pour l'amour de Dieu, treuvent excusation de ne donner point, ainsi que le médecin qui dit au povere que, s'il parloit de la paix il serait destruit ¹.

D'ung Médecin qui joyeusement escondit ung povere qui lui demandoit l'aumosne, XXXV, p. 104. — RISTELHUBER XXV, p. 40. — LISEUX t. I, p. 82. — GUICCARDINI : *L'Hore di recreatione*, 1565 ; traduction de Belleforest, p. 71.

1. L'éditeur d'Amsterdam, 1712, qui a copié la traduction de Guillaume Tardif, a lu comme lui *Medico* pour *Mendico* et il en a profité pour dauber sur les *Médecins*. — « Un médecin, dit-il, n'est un être né pour faire du bien. Je veux cependant croire qu'à cet égard il y ait quelque exception à la règle. Cela n'empêche pas qu'un médecin charitable ne soit une chose aussi rare qu'une pucelle de quinze ans, un Théologien sans passions, un Wallon qui a t du bon goût et un *C...apucin* solide dans ses sermons. Voici les qualités les plus ordinaires des medecins de nos jours. Médecin avare, vain, hâbleur, ignorant : un medecin étourdi, imprudent, téméraire, inexorable, libertin. Monsieur Bahys tire du pot de chambre le plus clair de ses revenus : on le paye pour avoir senti le mal de son patient, qu'il tue deux jours après ; il s'étonne ensuite de ce que le malade n'est pas mort plus tôt. »

XLIX

Historiette de François Philelphe 1.

Causant un jour, entre camarades, du châti-
ment qui devrait être infligé aux épouses adul-
tères, Boniface Salutate émit l'avis que le plus
efficace était celui dont un habitant de Bologne,
son ami, avait menacé sa femme. — « Lequel,
demandâmes-nous ? » — « Mon Bolonais, reprit-il,
homme d'ailleurs peu estimable, a une femme
fort prévenante, qui a des attentions pour moi.
Un soir que j'allais la trouver, j'entendis, avant
d'entrer, les deux époux qui se querellaient. Le mari

1. *Fabula Francisci Philelphi*, Opera XLIX. — GUILLAUME TARDIF : De l'homme qui menassa sa femme de lui faire sa maison
plaine d'enfans, XXXVI, p. 106. — NOËL I, 58; II, 44-46. — LI-
SEUX t. I, p. 83. — *Cent Nouvelles nouvelles*. Nouv. XCI. « La
femme obéissante. » Edition Garnier, p. 375 — BEROALD DE VER-
VILLE : *Le Moyen de parvenir*. Edition Garnier. — ANONYME
(cité par Milet, t. II, p. 45). *Ultio Maritalis*, fabella. — *Contes
à rire ou Récréations françaises*, t. I, p. 73. D'une jeune femme
à son mari. — GUILLAUME BOUCHET : *Les serées*. V serée. — *Le
singe de La Fontaine*. Conte : « La femme repentante. »

LA FEMME INCORRIGIBLE

Si tu ne finis ton tapage,
Sais-tu bien ce que je ferai ?
Je planterai là le ménage,
Margot, je t'abandonnerai.

Tu me regretteras, car, maudite femelle !
Je veux te faire, avant d'accomplir ce dessein.
Un quarteron d'enfans. — Un quarteron, dit-elle,
Fais-le-moi tout à l'heure et décampe demain.

SEDAINE : *Poésies*.

reprochait à sa femme son inconduite; celle-ci, suivant l'habitude, niait tout : — « Jeanne! Jeanne! écoute, finit par dire le mari, je ne te frapperai point, je ne te souffletterai pas; mais je te le ferai tant et tant, que la maison sera pleine d'enfants, puis te plantant là, seule avec eux, je partirai. » — Un éclat de rire accueillit cette révélation et tout le monde trouva bien imaginé, le genre de supplice à l'aide duquel cet imbécile voulait se venger des infidélités de sa femme¹.

L

*Histoire d'un histrion racontée par
le Cardinal de Bordeaux²*

Avant son élection au souverain pontificat, Grégoire XII, durant le conclave et même

1. Le nouveau genre de supplice, dont le mari menaçait sa femme un peu trop galante aurait été sans doute terrible si tous les coups eussent porté. La bonne dame, à force d'avoir des enfants, auroit eu bien des peines et se seroit usée au métier. Et puis l'abondance d'un mets délicieux rassasie enfin. Oui, dira quelque censeur de mes *Réflexions*, si ce même mets, était porté continuellement par un mari. Je me rends à ce censeur raisonnable; un mari est incapable de rassasier une femme; un mari est une chose odieuse; c'est un mets froid et insipide; c'est une soupe réchauffée; c'est un mari. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam, 1712.

2. *Cardinalis Burdigalensis de histrione*. Opera L. — GUILLAUME TARDIF : Du Cardinal qui raconta la faccie pour se farcer du Pape, XXXVII, p. 108. — NOËL I, 59. — LENFANT : *Poggiana* t. II, XLV, p. 173. — RISTELHUBER, XXVI, p. 41. — LISEUX. t. I. p. 85.

après, s'était engagé à mettre fin au schisme qui désolait alors l'Église. Pendant quelque temps, il demeura ferme dans ses résolutions et donna sa parole d'abdiquer le Pontificat s'il le fallait. Séduit ensuite par la douceur du pouvoir, il oublia promesses et serments, ne se souvenant plus des engagements qu'il avait pris. Le Cardinal de Bordeaux, homme grave et d'une expérience consommée, voyait avec peine ces choses et m'en parla un jour : — « Le Pape, dit-il, a fait comme ce bateleur de Bologne qui promettait de s'envoler en l'air. » Je lui demandai de me conter cette histoire : — « Il y avait récemment à Bologne, ajouta le Cardinal, un histrion qui fit annoncer au public qu'il s'élancerait du haut d'une tour située près du pont Saint-Raphaël et volerait jusqu'à plus d'un mille au delà des murs. Au jour fixé, tout le peuple de Bologne se rendit à l'endroit indiqué et durant toute la journée souffrit de la chaleur et de la faim. Les yeux tournés vers la tour, tous attendaient que l'homme prit son essor. De temps en temps, l'acrobate se montrait au faite de l'édifice, battait des ailes; faisant semblant de vouloir s'élancer dans l'espace. La foule alors l'acclamait. Après le coucher du soleil, le saltimbanque, ne voulant pas qu'on pût dire qu'il n'avait rien fait, tourna le dos aux spectateurs et leur montra son derrière. Il était nuit close quand les habitants regagnèrent leurs demeures, bien attrapés et brisés de fatigue. C'est ainsi que

notre Pontife, après un bel étalage de promesses, s'est acquitté en faisant volte-face.

En cette Facécie sont reprins ceux qui empirent de bien avoir, et quant ilz sont en pouvreté, recongnoissants Dieu le Créateur, font rage de le bien servir et honorer, mais après que, par la permission de Dieu, Fortune, qui est muable, les a eslevez en aulecunes dignitez, ilz oublient tout le bon propos que ilz avoient par avant. Aïnsi, Grégoire, avant qu'il fust Pape, faisoit triumphe de bien faire et de bien proposer, mais, après qu'il fust esleu en la dignité, son propos changea totalement et fist pis que c'est prédécesseur que tant blasmoit.

LI

Réponse de Ridolfo à Barnabo ¹.

On rapporte un mot plein de sagesse de Ridolfo, de Camerino. Pendant que Barnabo ², de la famille des Visconti, seigneurs de Milan, assié-

1. *Responsio Redolphi ad Bernaborem*. Opera LI. — NOEL I, 61. — LENFANT : *Poggiana*, t. II, XVIII. p. 186. — RISTELHUBER XXVII. p. 43. — LISEUX, t. I, p. 87. PHILIPP HERMOTIMI : *Addimenta*, etc. Facetum obsessi, etc, p. 293.

2. Barnabo Visconti, seigneur de Milan, mort en 1385, passa sa vie entière à guerroyer. Sa passion pour la chasse était une calamité publique. Dans un même temps, il eut trente-six enfants vivants et dix-huit femmes enceintes de lui. En 1385, il fut arrêté par son neveu Jean Galéas et enfermé. Une de ses maîtresses, Domina Porri, resta volontairement prisonnière avec lui dans le château de Trezzo, et le soigna jusqu'à son dernier jour.

Ridolpho II de Varano, célèbre condottiere, s'empara de la souveraineté de Camerino, après avoir assassiné son oncle. En 1376, il fut opposé par les Florentins au cardinal de Genève, qui, avec une armée française, menaçait Bologne. R.

geait la ville de Bologne ; le souverain Pontife avait confié la défense de cette cité à Ridolfo, guerrier aussi distingué que politique habile. Celui-ci, afin de mieux protéger la ville, ne sortait jamais des murs. Un jour, dans une escarmouche, un cavalier ayant été fait prisonnier, il fut conduit à Barnabo qui, entre autres questions, lui demanda pourquoi Ridolfo ne venait pas lui livrer bataille. Le cavalier donna diverses raisons et fut relâché. Ridolfo l'ayant interrogé sur ce qui se passait dans le camp ennemi et sur ce que lui avait demandé Barnabo, apprit comment il avait été excusé : — « Tu n'as pas bien répondu, s'écria-t-il, retourne près de Barnabo et dis lui : Ridolfo ne sort pas de la ville pour t'empêcher d'y entrer. »

LII

Autre réponse plaisante de Ridolfo ¹.

Pendant la guerre des Florentins contre le pape Grégoire X ², Ridolfo suivit tour à tour

1. *Alia responsio faceta Ridolphi*. Opera LII. — RISTELHUBER XXIX, p. 45. — LISEUX t. I, p. 89. — LENFANT t. II, XVIII, p. 186.

2. Il faut Grégoire XI : Pierre Roger naquit au château de Maumont, paroisse de Roziers, diocèse de Limoges, en 1330 ; il fut élu pape le 30 décembre 1370 et mourut le 27 mars 1378 à Rome. Voulant faire cesser les troubles qui désolaient l'Italie, il partit d'Avignon le 13 septembre 1376 et entra triomphalement à Rome le 17 janvier 1377. C'est le dernier pape sorti de l'Eglise de France.

les partis opposés, s'alliant tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. Interrogé sur cette mobilité et pourquoi il faisait ainsi volte-face : — « C'est, répondit-il, parce que je ne puis rester longtemps couché sur le même côté. »

LIII

Comment Ridolfo fut représenté par les Florentins sous la figure d'un traître ¹.

Peu après, les Florentins ayant accusé Ridolfo de trahison, le firent exposer en effigie sur les places publiques. Celui-ci ayant appris que Florence lui envoyait des ambassadeurs pour conclure la paix, se mit au lit le jour de leur arrivée, fit fermer les fenêtres, allumer du feu (on était au mois d'août) et s'enveloppa de fourrures. On fit entrer les ambassadeurs qui demandèrent aussitôt à Ridolfo s'il était malade : — « De froid, leur répondit-il. Je suis morfondu d'avoir été si longtemps exposé au grand air sur vos murs. » Il faisait ainsi une allusion ironi-

1. *De eodem quomodo a Florentinis pro proditore depictus est.* Opera LV. — GUILLAUME TARDIF : Comment Rodolphe se farsa de ceux de Florence qui l'avoient fait peindre en leur cité comme proditeur. XXXIX, p. 113. — NOËL I, 64; II, 40. — LENFANT t. II, XIX, p. 187. — RISTELHUBER XXX, p. 46. — LISEUX t. I, p. 90. *Democritus ridens*, p. 4; *Imaginarii supplicii irrissio*.

que à son portrait qui avait été affiché à Florence et qu'on fit disparaître aussitôt après la conclusion de la paix ¹.

LIV

*De la blessure faite à Ridolfo par un
tireur à l'arc* ².

Quelques habitants de Camerino, afin de passer le temps, s'exerçaient au tir à l'arc, en dehors de cette ville. L'un d'eux, ayant lancé maladroitement sa flèche, blessa légèrement Ridolfo qui se trouvait dans l'assistance. On arrêta le coupable et chacun émit son avis sur le châtement qui devait être infligé à ce malheureux. Un courtisan, pour plaire au Prince, proposa de trancher la main qui, désormais, ne devait plus tirer de l'arc. Ridolfo fit mettre l'archer en liberté et dit en le congédiant : — « L'avis est bon, mais il eût été plus utile avant que je ne fusse blessé. » Réponse pleine de sagesse et d'humanité.

1 Un homme qui veut se venger, à quelque prix que ce soit, risque de faire bien des sottises. La vengeance va bien loin quelquefois, mais toujours est-il sûr qu'avant de se mettre en chemin, elle congédie la raison. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam.)

2. *De quodam qui Redolphum sagittando vulneravit.* Opera LII. — NOEL I, 62. — RISTELHUBER XXVIII, p. 44. — L'ENFANT XX, p. 187. — LISEUX t. I, p. 91.

LV

*Anecdote sur Mancini*¹.

Un paysan de mon village, nommé Mancini, homme fort simple, se servait, pour transporter du blé à Figline², d'ânes qu'il louait à chaque voyage. Un jour qu'il revenait du marché, harassé de fatigue, il enfourcha la meilleure de ses bêtes. En approchant du terme de sa course, l'idée lui vint de compter ses ânes qui le précédaient sur la route. Oubliant celui qu'il montait, il s'imagina qu'il lui en manquait un. Troublé, il confie, à son arrivée, la garde des ânes à sa femme en lui recommandant de les rendre au propriétaire et toujours perché sur la même monture, il retourne au marché distant de sept milles. Chemin faisant, il s'enquiert auprès des passants s'ils n'ont pas trouvé un âne égaré. Tous répondent négativement. Triste et désolé, il regagne le soir sa maison, ne pouvant se consoler d'avoir perdu son

1. *Fabula Mancini*, Opera LIII. — GUILLAUME TARDIF : Une fable de ung lourdault qui quérail l'asne sus quoy il estoit monté, XXXVIII, p. 3. — NOËL I, 63; II, 47-48. — LISEUX t. I, p. 92. — PHILIPPI HERMOTIMI : *Addimenta*. De rustico, p. 294. — *Roger Bontemps en belle humeur*. — De trois hommes qui cherchaient, l'un son cheval, l'autre son couteau et le troisième ses lunettes, p. 243. — HARDUIN : *L'âne retrouvé*. — Voir Appendice.

2. Figlini, village d'Avigliana. Hist. de Potenza.

âne. Enfin, en entendant la voix de sa femme, il met pied à terre et reconnaît alors seulement la bête qu'il venait de chercher avec tant de sollicitude.

En ceste Facécie n'y a pas grant sens réductif à moralité, mais y sont reprins ceulx qui, par faulte de bonne inquisition et de bon regard, faillent à faire leurs besognes, ainsi que Mancini qui, en comptant ses asnes, ne eut point de considération à celluy sus qui il estoit monté; pour tant le cuyda il avoir perdu et eût beaucoup de peine à le chercher, et semblablement font plusieurs qui, aussitost qu'ilz ymagent une chose la veullent faire et le commencent, et puis perdent leur peine par faulte de regarder la fin a quoy ilz en peuvent venir.

LVI

De celui qui mit sa charrue sur son épaule ¹.

Un autre paysan, aussi rustaud, nommé Piero, ayant labouré jusqu'à midi, ses bœufs tombaient de fatigue et lui-même n'en pouvait plus. Pour regagner le village, il attache sa charrue sur son âne et grimpe dessus; puis le voilà parti précédant ses bœufs. Accablé sous un poids trop lourd, l'âne pliait sous le fardeau, son maître voyant qu'il

1. *De illo qui aratrum super humerum portavit.* Opera LVI. — GUILLAUME TARDIF : De celui qui monta sur son asne sa charrue à son cul. XL, p. 116. — NOËL I, 65: 11, 49. — LISEUX t. I, p. 94. — PHILIPPI HERMOTIMI : *Addimenta, etc.*, p. 294.

n'irait pas loin, descend, place la charrue sur son épaule et remonte sur sa bête en disant : — « Tu peux marcher droit maintenant ; ce n'est plus toi, mais moi qui porte la charrue. »

En ceste Facécie ne a point de sens moral, mais seulement y est montré la sotie et imbécilité d'un homme qui cuydoit soulager son asne pour avoir sa charrue à son col et estre monté dessus.

LVII

Réponse ingénieuse de Dante, poète florentin ¹.

Dante Alighieri, notre poète Florentin, fut quelque temps l'hôte à Vérone du vieux Cane della Scala ², prince très généreux. Cane avait à sa cour un autre Florentin, de basse extraction, ignorant, maladroit, bon à rien, sauf à rire. Les

1. *Responsio elegans Dantis, poetæ florentini*. Opera LVII. — GUILLAUME TARDIF : Une élégante responce d'un poète Florentin nommé Dante, XLI, p. 118. — NOËL I, 66; II, 50. — RISTELHUBER XXXI, p. 47. — LISEUX t. I, p. 95. — PHILIPPI HERMOTIMI : *Addimenta*, p. 290.

2. Cane, appelle Grande, accueillit Dante en 1317. Il traitait avec une égale libéralité les guelfes ses prisonniers et les gibelins réfugiés. Au nombre des premiers, on comptait Saguccio Muzio Gazzata, historien de Roggio et narrateur reconnaissant des magnificences de la cour de Vérone. Elle accueillait à la fois les guerriers, les écrivains, les courtissans, les clercs, les poètes et les bouffons. Ces hôtes divers occupaient des appartements où l'on distinguait les attributs de leur situation sociale et de leur profession ; pour les prédicateurs, le paradis ; pour les guerriers, des scènes de triomphe ; pour les poètes, les bouquets des muses, etc. (R.)

inepties, je ne dirai pas les facéties qu'il débitait, avaient plu à Cane, qui l'avait comblé de riches présents. Dante, homme instruit, aussi réservé que savant, le méprisait et c'était justice. — « Comment se fait-il, lui dit un jour le Florentin, que tu sois pauvre et misérable, toi qui passes pour sage et avisé, tandis que je suis riche, moi, qui suis sot et ignorant? » — « Quand j'aurai trouvé un maître dont les goûts seront conformes aux miens, comme cela t'est arrivé, il m'enrichira bien aussi. » Réponse sérieuse et pleine de sagesse, car les grands se plaisent toujours dans la société de ceux qui leur ressemblent.

En ceste responce est réproyée la honteuse condition d'auleuns Seigneurs qui plus prennent grand plaisir à pourveoir gens folz et inutiles que gens saiges et prudens, par quoy ilz sont réputez ingratz, ce qu'on dit en commun proverbe :

A tel Seigneur tel mesgnie,

A tel maistre tel varlet,

A fol Seigneur fol serviteur.

et si est ce une des grandes congnoissances que ung Seigneur puisse donner de sa folie que de prendre délectation et plaisance aux faitz des folz ¹.

1. « Ce conte m'inspire la Morale et je ne suis nullement d'humeur de rire. On voit tous les jours des fols orgueilleux et ensevelis dans leurs thrésors se moquer d'un sage couvert de haillons, et mépriser la vertu réduite à la mendicité. Certainement la sagesse serait à celuy qui la possède une bien fâcheuse épine, si elle n'avait le bonheur d'être satisfaite d'elle-même. Aux insultes que les riches insolens lui font, elle oppose tous les cuisans soucis des richesses. (*Réflexions de l'édit d'Amsterdam.*)

LVIII

Plaisante réponse du même poète ¹.

Un jour, Dante dinait entre l'ainé et le plus jeune des Cane ². Pour le vexer, les valets de ces deux seigneurs jetèrent en cachette des os aux pieds du poète. La table ayant été enlevée, tous les regards se tournèrent vers Dante; les convives s'étonnaient de ne voir des os que devant sa place. Mais lui, en homme à la repartie prompte : — « Il n'y a rien d'étonnant à ce que les chiens aient dévoré leurs os, mais moi je ne suis pas un chien. »

En cette responce peut ou noter une aultre vile et mauvaise condition qui est, en aucuns seigneurs, de se farcer d'ung simple et saige homme, s'ils l'ont avec eux, et en

1. *Ejusdem poetæ faceta responsio*. Opera LVIII. — GUILLAUME TARDIF : Aultre joyeuse responce dudit Dantes, poète florentin, XLII, p. 121. — NOËL I, 67; II, 50-51. — RISTELHUBER XXXII, p. 48. — LISEUX, t. I, p. 96. — Pour l'origine : Josèphe, I, XII, ch. IV. — LEGRAND D'AUSSY, « Les deux parasites. » II, 238. — Imitations : *Le parangon des nouvelles honnestes*, f. XXII. — *Convivales Sermones*, t. I, p. 168. — DOMINICHI, p. 121. — GIRALDI : *De gli hécatommiti, nel Monte Regale*. — FAVORAL : *Contes et discours facétieux*. — *Democritus ridens*, p. 75. — *Irisio in auctorem*. — *Addimenta Hermotimi*, p. 290. — *Appositum poetæ responsum*.

2. Cane II de la Scala, petit neveu de Cane I, succéda à Martin II le 3 juin 1351, épousa Elisabeth, fille de l'empereur Louis de Bavière et fut transpercé d'un coup d'épée par son frère, Cane Signore, comme il traversait Vérone à cheval, le 14 décembre 1359.

veullent quasi faire leur fol, ainsi que les chiens que j'ay devant ditz que prenoient plaisir à leur farcer et moquer du poëte Dante pour ce qu'il estoit homme très simple et de très humble condition. (GUILLAUME TARDIF) ¹.

LIX

*D'une femme qui s'obstinait à appeler
son mari pouilleux* ².

On parlait un jour de l'opiniâtreté des femmes, dont l'entêtement est tel qu'elles préfèrent mourir que de changer d'avis. — « Une femme de mon pays, dit alors un des assistants, se disputait continuellement avec son mari, elle persistait dans ses assertions et voulait avoir le dernier mot. Un jour qu'ils se querellaient violemment, elle traita son mari de *pouilleux*. Pour lui faire retirer cette expression, il la roua de coups, jouant des poings et des pieds ; mais plus il la frappait, plus elle

1. Ce n'est pas assez que la folie préside ici-bas ; le comble de l'opprobre pour la sagesse est qu'elle serve à réjouir la folie. — (*Réflexion de l'édit. d'Amsterdam.*)

2. *De muliere obstinata quæ virum pediculosum vocavit.* Opera LIX. — GUILLAUME TARDIF : De la femme obstinée qui appelle son mari pouilleux, XLIII, p. 123. — NOËL I, 68 ; II, 51-53. — RISTELHUBER XXXIII, p. 49. — LISEUX, t. I, p. 97. — Origine : — *Poésies de Marie de France*, t. II, p. 379. — *A selection of latin stories, from ins., of the thirteenth an fourteenth century*, ed. by Thomas Wright. — *Le Pré tondue*. Fabliaux de LEGRAND, t. II, p. 335. — Imitations : — BEROALD DE VERVILLE, *Moyen de*

l'appelait pouilleux. Le mari s'étant lassé, mais voulant cependant vaincre son obstination, la descendit, à l'aide d'une corde, dans un puits, menaçant de la noyer si elle prononçait encore le mot. Ayant de l'eau jusqu'au menton, elle criait encore : pouilleux ! Alors, afin de l'empêcher tout à fait de parler, le mari la plongea complètement dans l'eau, espérant que le danger de mort, dans lequel elle se trouvait, la ferait taire. Dans l'impossibilité de se faire entendre (elle étouffait), la femme exprima alors par le geste, ce que sa bouche ne pouvait dire. Levant les mains au-dessus de sa tête, et appuyant l'un contre l'autre les ongles de ses pouces, elle rappela ainsi à son mari qu'il était pouilleux. C'est ainsi, en effet, que les femmes écrasent habituellement les poux.

En ceste Facécie est montrée la merveilleuse pertinacité et obstination de une mauvaise femme qui aymeroit mieux mourir que de faire au contraire de son oppinion quelque chose que ce fust, ainsi que celle que, quant elle fut au puis et ne peut plus parler, pour monstrier sa mau-

parvenir XCII, La Femme opiniâtre, édit. Garnier, page 577. — *Abstemijs*, dans *Fabula variorum auctorum*, cura H. Nevelti, p. 587. — *De Muliere ab turdas verberata*. — TABOUROT, *Bigarrures et touches du Seigneur des Accords*, VII. — COSTO: *Il Fugilozzio, diviso in otto giornate*, p. 339. — *Thrézor des récréations, contenant histoires facétieuses et honnestes*. — L. GARON, *Le Chasse-ennuy*, Centurie IV, 8. — D'OUVILLE, *Contes*, t. II, p. 125. — *Democritus ridens*, p. 121. — *Mulierum pertinacia*. — *Frischlini facetiæ*, p. 13, de *Fiscellario*. — RIVIÈRE DUFRESNY : *Œuvres*. « L'esprit de contradiction ». — GELLERT : *Fabeln und Erzählungen*, t. I, p. 55. — *Die Widersprocherin*.

vaistié, bouta les bras dessus l'eau et, faignant à tuer des poulx, ainsi que les femmes les tuent entre leurs doys, pour monstrier évidemment que en son couraige elle appe-loit son mary pouilleux. Et est aussi monstrier que c'est grant folie à ung homme cuyder convertir une mauvaïse femme et obstinée; car mieulx aymeroyent mourir que se convertir, et, pour tant, dit Monseigneur Sainct Bernard, en son Epistole « De la chose familière » : *Malam uxorem citius risu quam baculo castigabis*; tu chastiras plutôt une mauvaïse femme par toy rire, ne tenir compte de tout ce qu'elle dira ou fera, que tu ne feras par battre à coups de baston (1).

LX

De l'homme qui cherchait sa femme noyée dans le fleuve 2.

Un paysan dont la femme s'était noyée, la cherchait en remontant le cours d'eau. Un passant étonné de le voir agir ainsi, lui conseilla de

1. J'applique ce conte à la plupart de nos savants, dont l'obstination est telle, qu'on les hacherait en pièces, plutôt que de les obliger à démordre de ce qu'ils ont une fois conçu. Ils sont femmes sur cet article. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam 1712).

Ce conte tire peut-être son origine du proverbe Italien :

Chi stà nell' aquà sino alla gola,
Ben è ostinato se merce non grida.

2. *De eo qui uxorem in flumine peremptam querebat.* Opera LX. GUILLAUME TARDIF : *De celluy qui avoit getté sa femme en la rivière et l'alloit chercher contrement l'eau*, XLIV, p. 126. —

suivre au contraire le fil de l'eau : — « Point du tout, répondit notre homme, comme cela je ne la retrouverai jamais. Pendant sa vie, ma femme était si acariâtre, si difficile à vivre, si contrariante, qu'elle aura voulu qu'après sa mort, son corps surnageât en remontant le courant. »

En ceste Facécie doit estre entendu le sens figuratif, comme en l'autre, qui conclud que c'est follie de cuyder amender une mauvlaise femme et obstinée, car elle aymerait mieulx mourir, mais que celle qui ayma mieulx estre noyée que passer une planche à l'appétit de son mary. Conclud aussi ceste Facécie le dict joyeux du mary qui en la noyant luy dist qu'elle allast aval l'eaue, puis alloit chercher au contraire pour monstrier que tout l'opposite de ce qu'il vouloit elle faisoit quand elle vivoit.

NOEL I, 69; II, 53-60. — RISTELHUBER XXXIV, p. 52. — LISEUX. LX, p. 99. — MARIE DE FRANCE, 96. — LEGRAND D'AUSSY, t. II, 330 : Du Villain et sa femme. — ARLOTTI MAYNARDI *Facecie*. — Imitations : — *Courivales sermones*, I, p. 309. — *Dominichi*, p. 64. — *Faerni Fabulae*, p. 13. — HULSBUSCH : *Sylva sermonum*, p. 33. — VERDIZOTTI : *Cento favole*, fav. 53. — PAVESIO : *Il Targo, che contiene 150 favole*, p. 31. — ZABATA : *Diporto de riandanti*, p. 81. — *Le Chasse-cunuy*, cent. IV, 6. — *Nugæ renales*, p. 78. — *Divertissements curieux*, p. 19. — VACALERIO, p. 24. — LA FONTAINE, liv. III, fab. 16.

LXI

D'un roturier qui voulait se faire anoblir ¹.

Un serviteur du duc d'Orléans ², homme vivant d'une manière grossière et sans la moindre éducation, demanda à ce prince de l'anoblir. En France, la noblesse peut s'acquérir en achetant des terres, dont le produit sert au propriétaire à mener la vie aristocratique ³. Le duc connaissant bien son homme, lui répondit : — « Je pourrais très facilement te faire riche, mais noble, c'est impossible ⁴.

1. *De rustico qui nobilem se fieri quarebat*. Opera LXI. — GUILLAUME TARDIF : XLV, p. 129. — NOEL I. 70. — RISTELHUBER XXXV, p. 53. — LISEUX, t. I, p. 100.

2. Louis I^{er} de France, frère cadet du roi Charles VI, né en 1371, mari de Valentine Visconti, fille du duc de Milan; assassiné le 23 novembre 1407.

3. La propriété féodale était le signe caractéristique de la noblesse : *Point de Seigneur sans terre*, disait-on, et ce fut seulement vers la fin du XIII^e siècle, que les rois crurent pouvoir conférer la noblesse. On place sous Philippe III le Hardi, le premier anoblissement. Il accorda la noblesse à son orfèvre Raoul. *R.*

4. L'empereur Sigismond, ayant un jour anobli un docteur qui, dans une solennité, aimait mieux se ranger parmi les nobles que parmi les docteurs, il se moqua de lui en disant qu'en un jour il pourrait faire mille gentilshommes mais qu'en mille ans il ne pourrait faire un docteur. *Le Chasse-enmy*, cent. I, 37, 39.

En ce chapitre dessus mis et noté que les nobles de droiete noblesse ne pocèdent point de richesse, mais de mœurs, ainsi que nous avons par ung exemple d'ung Empereur Romain qui fist ung esdit de une sienne seule fille qu'il avait nommée Philomène; ce fut que celluy qui le plus noble se trouverait aurait sa fille en mariaige. Pourtant s'assemblèrent tous les fils des Roys et des Princes du pays, qui déclarèrent leurs noblesses originelles et leurs grandes et riches parentés. Avecques ce y vint ung puissant parfaict riche homme, gracieux, honneste et bien morigéné, combien que d'extraction de haut lieu ne fust pas venu, mais de simples gens, bien aymez de tous, et, pour le dernier, demanda avoir ceste fille en mariaige sans alléguer aultre chose sinon que, si le père voyoit qu'il fust suffisant d'avoir sa fille qu'il luy donnast. Adoncques le père, qui eut ouy racompter les noblesses d'ung chacun, avecques son Conseil regarda lequel estoit le plus noble et fut trouvé que l'ung venu de plus hault lieu, estoit presumptueux et plain d'orgueil, l'autre estoit crapuleux et paillart, l'autre prodigue et fol dépenseur, si que tous furent trouvez coupables de aulcun vice qui bonnist noblesse et qui le noble faict vilain, jusques au dernier, qui estoit de petit lieu, mais estoit homme de très bonne vie, vertueux, saige et bien morigéné, prisé et honoré de chacun non répruvé par aulcun vilain vice qui fut en luy, par quoy le père de Philomène avecques son Conseil ordonna et conclud que le dernier comme le plus noble aurait sa fille en mariaige, en baillant pour raison ce que dit le Métrificateur :

Moribus et vita nobilitatur homo, etc ;

« l'home est ennobly par les bonnes meurs qui sont en lui et par la bonne vie dont il est. »

LXII

Le bel outil de Guillaume ¹.

Il y avait dans mon village de Terra-Nova, un charpentier nommé Guillaume, qui était admirablement outillé de l'aveu même de sa femme à ses voisines. Celle-ci étant morte, il épousa une jeune fille assez naïve, appelée Antonia, à laquelle les commères parlèrent du bel outillage de Guillaume. La première nuit qu'elle coucha avec son mari, elle se mit à trembler et n'osait s'approcher de lui, tant elle avait peur. Celui-ci, comprenant ce

1. *De Guilhelmo qui habebat priapeam suppellectilem formosum*. Opera LXII. — NOËL I, 71; II, 61. — GUILLAUME TARDIF : De celui qui fist croire à sa femme qu'il avait deux outils, ung petit et ung grant, XLVI, p. 132. — LISEUX LXII, t. 1, p. 101.

LE DOUBLE OUTIL

CONTE

Gui pour l'amour avait certain talent,
 Dont la grandeur par tous était vantée;
 Sa femme Alix, la première nuitée,
 En redoutait l'effort trop violent.
 Pour rassurer la timide novice :
 — Ne craignez rien, lui dit-il, j'en ai deux :
 Le plus petit fera d'abord l'office. —
 Alix consent là-dessus à ses vœux.
 Bien que le choc fut des plus vigoureux,
 Elle souffrit le tout en patience.
 Même en trois jours étant faite au trantrou,
 — Vous pourriez bien, lui dit-elle, je pense,
 User sans risque, à cette heure, du grand.

B. LA MONNOYE.

qui causait la frayeur de cette enfant, lui dit pour la consoler : — « On t'a dit vrai, mais j'ai deux outils, un grand et un petit. Je me sers du petit pour commencer, cela va tout seul ; j'emploie le grand si besoin est. » La jeune femme étant rassurée, le charpentier s'excrima de son petit outil et les choses allèrent pour le mieux. Au bout d'un mois, habituée au maniement du premier, elle dit à son mari, en lui faisant des mamours : — « Mon ami, pourquoi n'emploierais-tu pas l'autre, le grand ? » Le charpentier qui s'était servi jusque-là d'un outil merveilleusement grand, ne put s'empêcher de rire des bonnes intentions de sa femme et c'est lui-même qui m'a conté l'histoire.

LXIII

Réponse d'une femme de Pise ¹.

La femme Sambacharia, de Pise, était prompte à la riposte. Un farceur s'étant approché d'elle lui dit : — « Le prépuce de l'âne vous salue. » — « Ma foi, tu as bien l'air de son ambassadeur, » — répliqua-t-elle aussitôt, en lui tournant les talons sur cette malicieuse riposte.

1. *Responsio unius mulieris Pisane*. Opera LXIII. — NOELI, 72.
— LISEUX LXIII, t. I, p. 103.

LXIV

Bon mot d'une matrone ¹.

Une femme adultère avait pendu toutes sortes de vêtements aux fenêtres ; cadeaux de ses amants. Une matrone, en passant, vit l'étalage et s'écria : — « En voilà une qui fait ses robes, comme l'araignée fait sa toile, avec son cul, et qui étale ce beau produit. »

En ceste facécie et dict joyeux sont réprouvés les folles femmes qui ont totalement perdu honte et sont bien contentes de porter publiquement ce que chascun cognoist bien quelles ont gagné honteusement à la meschanceté de leur corps, ainsi que folle femme qui pendait ses vestemens aux fenêtres, acquis par adultère.‡

LXV

Un bon avis ².

A l'époque des vendanges, quelqu'un étant venu demander à un de nos concitoyens facétieux de lui prêter quelques tonneaux, celui-ci répon-

1. *Dictum matronæ quæ vestes adulteræ ad fenestras conspexit.* Opera LXIV. — NOEL I, 72. — GUILLAUME TARDIF : Le dict d'une matrone qui met les vestemens d'une mèrètrice aux fenestres, XLVII, p. 136. — LISEUX LXIV, t. I, p. 104.

2. *Monitio cujudam.* Opera LXV. — NOEL I, 73. — GUILLAUME TARDIF : La description d'une folle requeste, XLVIII, p. 138. — LISEUX LXV, t. I, p. 105.

dit. — « Si j'entretiens ma femme toute l'année, c'est pour m'en servir quand j'en ai besoin. » — Voulant dire par là, qu'il ne faut jamais demander à autrui de vous prêter ce qui lui est nécessaire.

En ceste demande et requeste ainsi esconduite est montré comment l'on doit demander aucunes choses ou non, c'est que celluy, à qui on fait la demande et requeste, ne ayt point nécessairement à faire de ce qu'on demande et requiert, ainsi que, en ce temps de vendenges et qu'il estoit plaine vinée, avoit nécessairement affaire de ses vaisseaulx celluy à que on les demandoit et requeroit et aussi, au contraire à l'opposite, pour refus et pour monstrier à l'autre qu'il ne les luy devoit pas demander ne requérir et considérer la grande vinée qui estoit, luy demandoit-il sa femme, dont jamais il ne se fust deffoit.

De ceste Facécie, dit Chaton en son livre, qui disoit à son fils :

Quod justum est petito, nel quod videatur honestum.

C'est-à-dire : « Demande ce qui est juste à demander ou qui soit veu honeste.

Nun stultum est petere quod possit jure negari.

« Car chose folle, dit Chaton, est de demander ce qui de droit pent estre nyé », ainsi que fait celluy à qui on demandait des vaissaulx desquelz nécessairement il avoit affaire.

LXVI

*Mot d'un Pérusien à sa femme*¹.

Les gens de Péruse ont la réputation d'être de bons vivants et d'un commerce facile. Une femme de cette ville, une nommée Pétruccia, avait demandé à son mari de lui acheter des chaussures pour aller à la fête, le lendemain. Le mari les lui donna, puis, il lui recommanda de faire cuire, avant de partir, une poule pour son dîner.

Le femme, sa cuisine terminée, s'étant mise sur le pas de porte, vit passer un jeune homme qu'elle aimait beaucoup; aussitôt elle rentre, lui fait signe de venir la trouver et de mettre à profit

1. *Dictum perusini ad uxorem*. Opera LXVI. — NOËL I, 74; II, 62-5. — GUILLAUME TARDIF XLIX. p. 140. — LEBLOUX LXVI, t. I, p. 106. — *Les Cent Nouvelles nouvelles*, n° 93. La Postillonne sur le dos, édition Garnier, p. 381. — *Roger-Bontemps en belle humeur* : D'un mary à sa femme. p. 30. — *Le Facétieux Réveil-Matin*, p. 184. — MILET : *Calcei*, fabella, t. II, p. 61. — *Recueil de pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers*. 1694 : Grégoire revenant de boire... (Couplet). Voir *Appendices*.

LES SOULIERS A DURER LONGTEMPS

CONTE

Margot, feignait d'être de fête,
 Afin de tromper son balourd,
 Et fit tant par humble requête,
 Qu'elle eut des souliers de velours.
 Mais tandis qu'il va par la ville,
 Elle fait venir son valet,
 Qui vous l'empoigne et vous l'affile
 Ainsi qu'un grain de chapelet.

l'absence du mari; puis, afin d'aller plus vite en besogne, elle grimpe l'escalier et s'étend par terre, mais de telle façon qu'on pouvait l'apercevoir de la porte. Pendant que la femme et son galant jouaient à la bête à deux dos, les jambes de celle-ci croisées sous les fesses de celui-là; le mari arriva avec un ami qu'il avait invité à dîner en tête à tête, car il pensait que sa femme, qu'il croyait déjà partie, ne rentrerait que fort tard. Arrivé au pied de l'escalier, notre homme, qui précédait son hôte, aperçut sa femme battant l'air de ses pieds. — « Ohé ! Pétruccion, lui cria-t-il, par la cul de l'âne ! (c'était son juron habituel), si c'est ta façon de te promener, jamais tu n'useras ces souliers-là ¹ ».

En ceste facécie est monstré seulement que c'est de la joyeuseté de une facécieuse personne. car il en est de si plaisants que, quelque mal qui leur adviengne, ilz ne

Des jambes son cul elle accole,
 Cependant qu'au branle du cul,
 Ses pieds faisaient la cabriole,
 Voici revenir son coeu.
 Alors il cria de la porte,
 Voyant ce nouveau passe-temps,
 — « Si tu vas toujours de la sorte,
 Tes souliers dureront longtemps. »

SIGOGNES : *Cabinet satyrique.*

1. « Rien n'est comparable au maneige de la bonne dame; maneige inestimable chez le sexe; parce qu'il est souverainement salulaire. C'est ce maneige qui purge, desseiche, nettoie, balaie, arrache les humeurs peccantes qui résident dans le corps des dames sujettes à l'opilation. Je consens donc qu'une dame qui s'apperçoit qu'elle guérit de ce maudit mal, par une

s'en sgauroyent desconforter; mesme en leur adversitez disent de très bons et très joyeux proverbes. ainsi que le Perrusien. quand il vit Pétruce sa femme qui se jouoit avec son amy et que elle n'avait garde de user ses souliers neufz.

LXVII

Propos plaisant d'un jeune homme ¹.

Une paysanne prétendait que si ses oies ne se portaient pas bien, c'était certainement qu'une voisine leur avait jeté un sort en les admirant sans avoir ajouté : « Dieu les bénisse ! » comme on le fait ordinairement. En entendant cela, un jeune homme s'écria : — « Je comprends maintenant pourquoi mon aiguillette fait piteuse mine depuis quelques jours. C'est parce qu'on a trop fait son éloge et qu'on a oublié d'ajouter la bénédiction. Je parierai qu'elle est ensorcelée, car elle n'a point

dose de société d'amour chante le sacré cantique : témoignant ainsi à la déesse Cypris une reconnaissance immortelle.

Grande Reine de Cythère,
Depuis l'âge de treize ans,
En nous votre fils opère
Le plus prompt des restaurans
Quand il va dans le trou bedou
Dou, etc.

Réflexion de l'édition d'Amsterdam.

1. *Perfactum dictum cujusdam adolescentis.* Opera LXVII. — NOËL I, 75. — LISEUX LXVII, t. 1, p. 108.

relevé la tête depuis. Dis donc, je t'en prie, Dieu la bénisse ! afin qu'elle retrouve son ancienne vigueur. »

LXVIII

D'un fameux imbécile ¹.

Le père d'un de mes amis fréquentait la femme d'une espèce d'imbécile qui était bègue. Une nuit, s'étant rendu chez cette femme, dont il croyait le mari absent, il frappa assez fort à la porte en contrefaisant la voix du mari pour se faire ouvrir. L'imbécile, qui était à la maison, dit en entendant cette voix : — « Jeanne, Jeanne, ouvre donc, on dirait que c'est moi. »

LXIX

D'un paysan qui portait une oie à vendre ².

Un jeune paysan allait à Florence vendre une oie ; une dame facétieuse le voyant, lui demanda en riant le prix de son oie et celui-ci lui répondit :

¹ *De viro stolido qui simultantem vocem credidit se ipsum esse.* Opera LXVIII. — NOËL 1, 75. — LISEUX LXVIII. t. 1, p. 109.

² *De rustico qui anserem venalem deferabat.* Opera LXIX. — LISEUX t. 1, p. 110. — Fabliaux : LEGRAND, t. III. *La Dame et le curé.* — EUSTACHE D'AMIENS, l. III. *Le Boucher d'Abberille.* — BOCCACE. *Le Decameron* VIII, journée 1 et 2, nouvelles, p. 351. édition Garnier. — *Cent Nouvelles nouvelles*, nouvelle LVIII. *La porteuse du ventre et du dos* p. 75. édition Garnier. — B. DE LA MON-

« Vous pouvez la payer très facilement. — Que veux-tu dire, repartit la dame. — D'un seul coup, affirma le paysan. — Tu veux rire, reprit la dame, mais viens tout de même chez moi et nous ferons marché. » Arrivé à la maison, le jeune homme ne voulut pas changer son prix et la dame se décida à l'accepter. Mais comme dans la dispute elle eut le dessus, quand elle réclama l'oie, le paysan refusa en disant qu'elle ne s'était pas soumise, que c'était lui au contraire qui avait eu le dessous. Ils recommencèrent donc l'affaire et le jeune homme se conduisit admirablement. La dame réclama alors l'oie, le paysan refusa derechef, prétextant qu'ils étaient simplement quitte à quitte, car il n'avait accepté que pour effacer l'affront qu'il avait essuyé. La discussion durait depuis longtemps déjà, quand le mari rentra ; il s'enquit de ce qui se passait. — « Je voulais, expliqua la femme, te régaler d'un bon repas et ce maudit-là veut m'en empêcher, il était convenu avec moi de vingt sols, maintenant qu'il

NOYE : *Rusticus corpora vendit, fabella*. — LA FONTAINE. *Contes*. A femme avare, galant escroc, p. 123, édition Garnier. — COLLÉ : *Comédie* sous le même titre. — *Le Singe de La Fontaine* : La double attitude, t. I, p. 76, et Le Mortier (Mola) imité par FRANCISCO SWERTUS : *Poet. Belg. delicias*. — BEBELIAN. *Facetiae* : *Factum cujusdam Francigenae*, L. 3, p. 183. — *Rugie venalis*, p. 73. — D'OUVILLE. *Contes* : Subtilité d'un homme pour faire déclarer son voisin cocu par lui-même, II partie. — *Roger-Bontemps en belle humeur*. — *Contes à rire ou Récréation française*, t. 2, p. 128. — *Nouveaux contes à rire*, p. 63. — MÉRARD DE SAINT-JUST : *Espiègleries, Joyeusetés*, etc., t. I, p. 138. — NOGARET : *Nuits parisiennes*. — LMBERT : *Nouvelles Historiettes en vers*. Le marché rompu, p. 189.

est entré, il change d'avis et réclame deux fois plus — Hé ! hé ! s'exclama l'homme, il ne faut pas que pour si peu de chose, nous ne puissions faire un bon repas. Tiens, voilà ce que tu réclames. » Et le paysan s'en alla, après avoir tiré profit de la femme et du mari.

LXX

De l'avare auquel on fit boire de l'urine ¹.

Un de nos collègues de la Curie, homme d'une avarice sordide, venait souvent à l'heure du repas de ses domestiques et goûtait leur vin pour voir s'il avait été assez étendu d'eau. Il donnait à entendre qu'il n'agissait ainsi qu'afin de se rendre compte de la bonne qualité de la boisson. S'étant aperçus de ce manège, ses gens complotèrent et mirent sur la table, à l'heure où le visiteur était attendu, de l'urine fraîche à la place du vin. Notre homme arriva, en effet, avala d'un trait l'urine, puis, crachant et vomissant à demi, il quitta la salle avec de grands gestes, poussant de grands cris et proférant mille menaces contre les auteurs de ce tour pendable. Les domestiques, de leur côté, terminèrent le repas au milieu des éclats de rire. L'instigateur de cette mauvaise plaisanterie m'a raconté plus tard le fait ; il en riait encore.

1. *De avaro qui urinam degustavit*. Opera LXX. — NOEL I, 78.
— LISEUX LXX, p. 112.

LXXI

Confession incomplète d'un berger ¹.

Certain pâtre, habitant de cette partie du royaume de Naples où le brigandage est un métier, vint un jour pour se confesser. Agenouillé aux pieds du prêtre : — « Pardonnez-moi, mon Père, dit-il en pleurant, car j'ai grandement péché. » Le prêtre l'exhorte à faire un aveu sincère, mais le pénitent s'y reprend à plusieurs fois avant de parler, comme un homme qui a commis un crime épouvantable. Enfin, sur les instances du confesseur, il finit par dire : « Un jour de jeûne, comme je faisais du fromage, quelques gouttes du lait que je battais, ont jailli dans ma bouche et je ne

— 1. *De quodam pastore simulatim confitente*. Opera LXXI. — NOËL I, 79. — RISTELHUBER XXXVI, p. 54. — LISEUX, t. I, p. 113. — STAN. JULLIEN, *Siao li Stao* (Journal asiatique), t. IV, p. 103. — B. DES PÉRIERS, nouv. XI : Du prebstre et du masson qui se confessoit à luy. On peut rapprocher de cette facétie, le conte suivant :

LE PÉNITENT NAÏF

Un dimanche, pendant la messe,
 Un paysan avait volé du foin ;
 Il vint s'en accuser le soir même à confesse.
 A l'aveu d'un tel cas, son vieux curé le presse
 D'en expliquer les détails avec soin.
 — Dans cette grande circonstance,
 Pour fixer votre pénitence,
 Mon fils, dit-il, il est besoin

les ai pas rejetées. » Le prêtre, qui connaissait les mœurs de la contrée, après avoir dit, moitié en souriant, que c'était mal de n'avoir pas observé le carême, demanda au berger s'il n'avait pas d'autres méfaits sur la conscience, s'il n'avait jamais, par exemple, dépouillé ou assassiné quelque voyageur, de concert avec ses camarades. — « Oh ! que si, fit l'homme, j'en ai tué et volé plus d'un avec les amis, mais cela arrive si souvent chez nous qu'on n'y attache pas d'importance. » Le confesseur eut beau remontrer que le vol et le meurtre étaient deux grands crimes, le berger, croyant que ces faits, habituels dans le pays, ne tiraient pas à conséquence, demandait seulement l'absolution pour le lait qu'il avait bu. Chose déplorable que l'habitude du péché, car elle fait prendre les plus grands crimes pour de simples peccadilles.

Que, sur la quantité des bottes par vous prises,
Vous n'alliez pas ici commettre de méprises.
Le villageois confus, que le remords poursuit,
Repond : — Mon Père... oh ! devinez ? — Cinquante !
— Ah ! mon Père, nenni. — Quarante ?
— Davantage, mon Père. — Et combien donc ? soixante.
— Je ne puis vous en faire au juste le déduit.
Mais de crainte d'erreur, mettez la charretée,
Car nous devons aller, nous deux notre épousée,
Chercher le reste cette nuit.

GODET [an VIII].



LXXII

Joueur emprisonné pour avoir joué ¹.

Dans le bourg de Terra-Nuova, des peines sont édictées contre ceux qui jouent aux dés. Un de mes amis, pris en flagrant délit, tomba sous le coup de la loi et fut conduit en prison.

Quelqu'un lui ayant demandé pour quelle cause il avait été incarcéré : — « Notre Podestat, répondit-il, m'a condamné à la prison parce que j'avais joué mon argent. Que serait-il arrivé si j'avais joué le sien ? »

1. *De lusore propter lusum in carcere truso*. Opera LXXII. — NOEL I, 80; II, 70-71. — LISEUX, t. I, p. 116. — *Democritus rideus* : Tobis est frangitur, p. 99. — LOD. GIUCCIARDINI : *Hore di revere-azione*. Un bel motte salvar talhora altrui da danno et da vergogna. p. 204.

LE JOUEUR

Séminara de Vérone
Perdit au jeu son argent.
C'était presque son vaillant.
Aussitôt on l'emprisonne,
Par ordre du Podestá.
C'est ainsi qu'en ce lieu-là
Le Gouverneur on appelle.
— Parbleu ! dit Seminara,
La chose est assez nouvelle !
Pour avoir joué mon bien,
Le Podestá me fait prendre ;
Que pourrais-je pis attendre,
Si j'avais joué le sien,
A moins qu'il ne me fit pendre ?

BARATON : *Poésies*, 1705.

LXXIII

Leçon donnée par un père à son fils qui s'enivrait ¹.

Vainement, un père s'était efforcé de guérir le penchant décidé de son fils pour l'ivrognerie. Un jour, rencontrant dans la rue un homme saoul, les habits en désordre, honteusement vautré et entouré d'une multitude d'enfants qui riaient et se moquaient de lui, le père appela son fils, afin que ce triste exemple lui inspirât la haine du vice. Dès que le jeune homme eut aperçu l'ivrogne : — « Dites-moi donc, père, fit-il, où trouve-t-on le vin avec lequel cet homme s'est enivré, car j'en voudrais boire aussi. » Loin de l'effrayer, le spectacle qu'il avait sous les yeux réveillait en lui sa honteuse passion.

LXXIV

D'un jeune homme de Pérouse ²

Hispina, de Pérouse également, était un jeune patricien dont la conduite désolait sa famille. Un de

1. *De patre filium ebrium redarguente*. Opera LXXIII. — NOEL I, 81. — LISEUX, t. I, p. 117. — *Abstemii Fabule* : De patre filium ad virtutes frustia adhortante, fol. 77.

2. *De adolescente Perusino*. Opera LXXIV. — NOEL I, 81; II, 71, — LISEUX, t. I, p. 118. — BEROALD DE VERVILLE : *Le moyen de parvenir*. — X. *Decanus prudens*, tabella, cité par Milet, t. II, p. 72.

ses proches, Simone Cecolo, sage vieillard, estimé de tous, l'ayant un jour pris à part, le pressa de changer de vie en lui montrant la laideur du vice et les charmes de la vertu. « — Vous parlez, Simone, lui répondit-il, comme il convient à un homme éloquent, mais j'ai bien souvent entendu de pareils discours, de plus beaux même, cependant je n'ai jamais voulu mettre en pratique de si excellents conseils. » Le précédent n'avait pas mieux réussi par l'exemple, que celui-ci par ses exhortations.

LXXV

Le duc d'Anjou montre à Ridolfo un riche bagage ¹.

Dans une réunion de savants, on blâmait un jour la manie folle de ceux qui, au prix de beaucoup de peines et de soins, cherchent à se procurer des pierres précieuses. — « Ridolfo de Camerino, dit l'un des assistants, donna à ce sujet une leçon au duc d'Anjou ² qui marchait sur Naples. Étant

1. *De duce Andegavensi qui pretiosam suppellectilem Redolpho ostendit.* Opera LXXV. — GUILLAUME TARDIF : Du duc d'Angers, qui monstra une belle couverture de lit toute semée de pierres, L, p. 143. — NOEL I, 82. — LENFANT, t. II, XXI, p. 187. — RISTELHUBER XXXVII, p. 56. — LISEUX, t. I, p. 119.

2. Louis III d'Anjou, né le 25 septembre 1403, entra à Naples en 1423 et mourut à Casenja le 15 novembre 1434. Il avait été appelé par le pape Martin V.

venu voir le duc dans son camp, ce prince lui montra des objets de grande valeur, entre autres des perles, des saphirs, des escarboucles et autres pierres précieuses. Après avoir tout examiné, Ridolfo demanda au duc combien il estimait ces richesses et quelle utilité il en tirait. Le duc répondit qu'elles étaient d'un grand prix, mais sans utilité réelle. « — Eh bien, ajouta Ridolfo, je vais vous montrer deux pierres qui m'ont coûté dix florins et qui m'en rapportent deux cents chaque année ». En entendant cela, le duc fut émerveillé. Ridolfo le conduisit alors au moulin qu'il avait fait construire et lui montra les deux meules de pierre auxquelles il avait fait allusion, en disant qu'elles étaient autrement utiles et bien plus profitables que toutes les pierres précieuses.

En ceste Facécie sont reprins ceulx qui mettent trop leur curiosité aux choses vaines et inutiles, comme en superfluitez de vestemens et en achats de pierres précieuses, car la superfluité des vestemens se pert et les pierres ne servent de riens, sinon à folle plaisance, et par l'opposite monstre come on doit mettre sa curiosité à choses utiles et profitables, ainsi que Rodolphus à son moulin, qui luy valloit annuellement deux cents florins.

LXXVI

Du même Ridolfo ¹.

Un habitant de Camerino désirant voyager pour son plaisir, Ridolfo lui conseilla d'aller jusqu'à Macerata ². Quand celui-ci fut de retour, Ridolfo lui dit : — Vous avez vu toute la terre? Qu'y a-t-il, en effet, dans le monde? Des collines, des montagnes, des plaines, des champs cultivés, des terres en friche, des bois et des forêts, toutes choses contenues dans l'étendue de terrain que vous avez parcourue.

LXXVII

Excuse d'un habitant de Pérouse ³.

Un Pérusien possédait un tonneau rempli d'un vin savoureux et excellent; mais ce tonneau était tout petit. Quelqu'un lui envoya demander du

1. *De eodem Ridolfo*. Opera LXXVI. — NOEL I, 81. — LENFANT, t. II, XXII, p. 188. — RISTELHUBER XXVIII, p. 57. — LISEUX LXXVI, p. 121. — Les *Nouvelles littéraires* du 25 février 1719 ont publié les vers d'un auteur anonyme; qui donnent à peu près le même conte.

2. Ville de 10.000 habitants située sur une montagne d'où l'on a vue sur l'Adriatique et les Apennins. Aux environs sont les ruines de Helvia Ricina, bâtie par Septime Sévère.

3. *Facetissimum dictum cujusdam Perusini*. Opera LXXVII. — GUILLAUME TARDIF : L'excuse d'un Pérusien à qui on demandait du vin, LI, 146. — NOEL I, 81; II, 71-74. — RISTELHUBER

vin par un enfant, avec une cruche énorme. Notre homme, ayant pris la cruche, la flaira. « — Oh ! dit-il, ce vase sent excessivement mauvais. Jamais je n'y mettrai de mon vin ; va et rapporte-le à celui qui t'a envoyé. »

En ceste présente excuse n'y a pas grant sens moral, mais y est à considérer la promptitude et habileté d'entendement au Perrusien, qui, voyant qu'on le requéroit oultre raison, trouva le moyen de se excuser par faindre que le pot qui luy avait mandé estoit puant et ne l'escondit pas par emportement, car il est assez vraysemblable que se on luy eust aporté ung petit pot, que pour peu de chose il ne se fust point excusé.

LXXVIII

Dispute de deux femmes pour une pièce de toile ¹.

Deux femmes de Rome, avec lesquelles j'ai eu des rapports, aussi dissemblables par l'âge que par la beauté, étaient allées chez un de nos confrères de la Curie, tant pour le plaisir que pour de l'argent. Il fit deux fois l'amour avec la

XXXIX, p. 58. — LISEUX, t. 1, p. 122. — NICOLAS DE TROYES : *Le grand Parangon des nouvelles*, nov. XXIV. — BEROALD DE VERVILLE, *Moyen de parvenir* CVI : Conte de la bouteille d'osier. Edit. Garnier, p. 382.

1. *Contentio duarum meretricum de tella linea*. Opera LXXVIII. — NOEL I, 85. — GUILLAUME TARDIF : LII, p. 148. — LISEUX XLXVIII, t. 1, p. 123.

plus jolie et s'offrit encore la seconde, pour qu'elle ne crut pas qu'il la dédaignait et surtout pour l'engager à revenir avec sa compagne. Quand elles le quittèrent, il leur fit présent d'une pièce de toile entière, sans spécifier quelle portion revenait à chacune. Arrivées dans leur chambre, au moment de partager, la dispute surgit. L'une voulait avoir les deux tiers de la toile, puisqu'elle avait travaillé double; l'autre prétendait que c'était pour elles deux et que chacune devait en avoir la moitié. Si l'une avait besoigné double, l'autre prétendait avoir eu à cause de cela double peine. En faisant ainsi valoir chacune leurs raisons, des paroles elles en vinrent aux coups, se griffèrent et se prirent aux cheveux. Les voisins, puis les maris accoururent, ignorant le motif de la dispute, chaque femme prétendant que c'était l'autre qui avait commencé. Les maris, prenant fait et cause pour leur femme, à leur tour se battirent à coups de pierres et de bâton, jusqu'à ce que la foule les sépara. Chacun d'eux, enfermé actuellement dans sa maison, sans même connaître l'objet de la querelle des femmes, a pour son adversaire une *vendetta* profonde, comme on en a à Rome. Pendant ce temps, la pièce de toile est toujours intacte entre les mains d'un tiers, et les deux femmes cherchent en cachette à s'entendre pour partager. On demande un docteur pour trancher cette question de droit.

En ce chapitre est monsté que des fautes qui souvent advient des procès, c'est de ce que les deux parties litigieuses et adverses ne veullent réellement dire, ne déclarer la cause de leur litige et controversée par laquelle on les pourroit bien facilement mettre d'accord et hors de de toute inimitié ou controverse, mais tout ainsi que les deux femmes, qui ne vouloyent dire pourquoy le desbat estoit meü, se taisent et pour tout n'y a ni saige juge qui en saiche que déterminer.

LXXIX

Le coq et le renard ¹.

Un renard, pressé par la faim, cherchait un stratagème pour s'emparer de quelques poules, réfugiées à la suite d'un coq, au sommet d'un

1. *De gallo et vulpe*. Opera LXXIX. — GUILLAUME TARDIF : La fable d'un Coq et d'un Regnard, LIII, p. 151. — RISTELHUBER XL, p. 59. — LISEUX, t. I, p. 125. — Origine : — ESOPÉ, 36. 88. — MARIE DE FRANCE, 52 : Le Renard et les Pigeons. — Imitations : — PULCI : *Il Morgante*, ., C, IX, st. 20. — STEINHOVEL : *Verdeutschung der fabeln Esops.*, 24. — *Ysopo*. Burgos 1496, — *Esopus*, Delft 1498, — FAERNE, 89. — HAUDENT, 366. — *Apologues de Esope en rithme françoise*, p. 36. — GUÉROULT : *Emblèmes*, p. 2. — GUICCIARDINI : *Come bene rimangono tarolla alla trappola gli astuti*. — VERDIZOTTI 25. — PAVESIO, 34. — HÉGEMON : *La Colombière*, 14. — WALCH : *Decas fabularum*, 4. — LA FONTAINE, l. II, fab. 15 : BENSERADE : *Œuvres*, 77. — DRYDEN : dans *Le Spectateur*, t. VI, p. 302. — LEBEAU : *Carmina et orationes*, 1, 13. — FLORIAN, l. IV, fab. 2. CADET-GASSICOURT ; trad. dans « *Recherches sur quelques fables de La Fontaine* ». *Veillées des Muses*, 2 années, n° IX. Frimaire an VIII, p. 217.

arbre élevé. S'étant approché, le renard salua poliment : — « Que fais-tu là-haut ? dit-il au coq ; tu ignores donc la bonne nouvelle qui est arrivée ? » — « Absolument, répondit celui-ci ; dis-nous la donc. » — « Je viens exprès pour t'en faire part, et afin qu'elle soit pour toi un sujet de joie. Tous les animaux ont tenu un grand conseil et juré entre eux une paix éternelle. Il faut bannir toute crainte ; aucun animal ne peut être traqué ni molesté par un autre, la paix et la concorde doivent régner entre eux ; chacun peut aller sans défiance où il lui plaît, même seul. Descendez et nous fêterons ensemble ce beau jour. » Le coq devina la ruse du renard : — « C'est là une bonne nouvelle qui m'est fort agréable, et tout en disant cela, il regardait de côté et d'autre en se dressant sur ses ergots. — « Mais que regardes-tu ainsi », dit le renard. — « Deux chiens qui viennent de ce côté au grand galop et la gueule ouverte. » Tout tremblant, le renard s'écrie : — « Dieu ! il faut que je me sauve avant leur arrivée. » — « Mais pourquoi fuir, tu n'as rien à redouter, puisque la paix est faite. » — « Je crains, reprit le renard, que peut-être ces chiens n'aient pas eu connaissance du traité. » Ainsi ce fut par ruse que la ruse fut déjouée.

En ceste Fable sont reprins les traistres qui par blandemens de fictives parolles déçoyvent aultruy, ainsi que le Regnard cuydoit décevoir et trahir les poulles pour leur dire que paix perpétuelle estoit ordonnée entre les

bestes : mais volontiers telz trompeurs sont mocquez par leur mocquerie mesmes, ainsi que l'on dit communément :

Tromperie est de tel estre
Que qui trompe trompé doit estre,

ainsi que le Regnard fut trompé du Coq, qui luy donna à entendre que deux grans chiens venoyent vers luy la gueulle bée, parquoy il eut si très grant paour qu'il s'enfuit.

LXXX

Propos ironique. ¹.

Un homme, libre dans ses paroles, ayant eu l'audace de tenir dans le palais pontifical des propos inconsiderés, en les accompagnant de grands gestes : — « Que dis-tu donc ? s'écria un de ses amis, tu as l'air d'un fou. » — « Cela ferait bien mon affaire, répondit-il ; je n'ai pas d'autre moyen de conquérir les bonnes grâces de nos gouvernants ; car c'est actuellement le règne des sots ; eux seuls, ont le maniement de toutes les affaires. »

1. *Facetum dictum*. Opera LXXX. — NOEL II, 80. — LISEUX, t. I, p. 127.

LXXXI

*Entre un Florentin et un Vénitien
à propos de la paix*¹.

La paix avait été conclue pour dix ans entre les Vénitiens et le duc de Milan.² Dans cet intervalle, eut lieu la première guerre entre les Florentins et ce duc.³ Les affaires des Florentins périclitaient, lorsque les Vénitiens, au mépris de leur traité, attaquèrent le duc, qui ne se méfiait pas d'eux, et occupèrent Brescia, dans la crainte que le duc victorieux ne tournât contre eux toutes ses forces. Peu après, un Florentin et un Vénitien s'entretenaient de ces événements. — « Vous nous devez la liberté, disait le Vénitien ; c'est grâce à notre coopération que vous l'avez obtenue. » — « En aucune manière, » répondit le Florentin, pour rabattre la jactance de son interlocuteur ; « Vous ne nous avez pas faits libres, mais nous, nous avons fait de vous des traitres. »

1. *Disceptatio inter Florentinum et Venetum*. Opera LXXXI. — LENFANT XXIII, p. 194. — NOEL II, 81. — RISTELHUBER XII, 60. — LISEUX, t. I, p. 128. — LENFANT, t. II, XXIII, p. 194.

2. Philippe Marie Visconti, second fils de Jean Galéas, né en 1391, mort en 1447. Avec lui finit la souveraineté de la maison Visconti. [R]

3. En 1423.

LXXXII

Comparaison faite par Antonio Lusco 1.

Ciriaco, citoyen d'Ancône, 2, grand parleur, insupportable bavard, déplorait un jour, en notre présence, la chute et la destruction de l'empire romain, se montrant on ne peut plus affligé de cet événement. Antonio Lusco, docte personnage, qui était présent, ne put s'empêcher de rire de la sotte affliction de cet homme. — « Ciriaco, dit-il, me remet en mémoire un habitant de Milan, qui, un jour de fête, écoutant un de ces chanteurs, dont le métier consiste à réciter aux badauds, dans les rues, les exploits des paladins, en entendant célébrer la mort de Roland, qui succomba, il y a environ sept cents ans, sur le champ de bataille, se mit à fondre en larmes. Rentré chez

1. *Comparatio Antonii Lusci*. Opera LXXXII. — NOEL II, 84-86. — LENFANT, t. II, XXIV, p. 194. — RISTELHUBER XLII, 61. — LISEUX, t. I, p. 160. — Voir aux appendices, la pièce intitulée : *Larmes sur la mort de Pinlare*.

2. Ciriaco, né à Ancône vers 1393, commença dès l'âge de neuf ans à montrer pour les voyages une passion dont il fut pénétré toute sa vie. Il passa trois fois en Orient, revint en Italie et mourut vers la fin du xve siècle. Il était l'ami du pape Eugène IV. Son voyage d'Orient fut mis au jour en 1664 à Rome par Moroni; son *Itinéraire*, ou relation de son voyage en Italie pour en étudier les antiquités, a été imprimé à Florence en 1742, par l'abbé Mehus; enfin, d'autres fragments sur les antiquités d'Italie ont encore paru en 1763 à Pesaro, avec des notes d'Anibal degli Abati Olivieri (R.).

lui, triste et abattu, sa femme lui demanda s'il avait été victime de quelque accident : — « Hélas ! s'écria-t-il, ma femme, je suis mort. » — « Que t'est-il donc arrivé, mon mari ? Remets-toi et viens dîner ». Mais le mari continuait à gémir et ne voulait prendre aucune nourriture. Sur les instances réitérées de sa femme, qui le suppliait de lui dire la cause d'une si grande douleur, il lui dit : — « Tu ne connais donc pas la nouvelle que je viens d'apprendre à l'instant ? » — « Laquelle, mon ami ? » — « Roland est mort, lui, le seul défenseur de la Chrétienté. » Après avoir calmé la douleur stupide de son mari, la femme eut beaucoup de peine à le faire mettre à table.

LXXXIII

Du chanteur qui annonça qu'il déclamerait la « Mort d'Hector » ¹.

Un des assistants raconta ensuite un autre trait de semblable insanité. — « Un de mes voisins, dit-il, homme simple, entendit un de ces mêmes rap-sodes annoncer à la fin d'une de ses séances, afin d'allécher le public, que le lendemain il déclamerait la *Mort d'Hector*. Notre homme alors

1. De cantore qui prædixit se « Mortem Hectoris » recitaturum. Opera LXXXIII. — NOËL II, 87. — LENFANT, t. II, XXV, 195. — LISEUX, t. I, p. 132.

s'empresse d'obtenir, à prix d'argent, qu'Hector, brave guerrier, ne serait pas si tôt mis à mort. Le récit fut donc remis au jour suivant. La dupe paya de nouveau, paya encore, afin de prolonger la vie du héros. Enfin, l'argent étant venu à manquer, il dut se résigner à entendre raconter la mort du guerrier, et pendant le récit il versa d'abondantes larmes, en donnant des marques d'une profonde douleur.

LXXXIV

*De la femme qui fit celle qui est à moitié
morte* ¹.

Un bonhomme de Sarda, village de nos montagnes, surprit sa femme en flagrant délit avec un voisin. Aussitôt celle-ci fit mine de s'évanouir et se laissa choir à terre, comme si elle était morte. Le mari s'approche, croit que sa femme est morte, et, tout en larmes, se met à la frictionner. Celle-ci, comme reprenant ses sens, entr'ouvre peu à peu les yeux. Son mari lui demande alors ce qui lui était arrivé, elle lui dit qu'elle avait été frappée de frayeur; or, comme pour la rassurer, l'imbécile lui promettait tout ce qu'elle désirerait ou ordonnerait: — « Je veux, dit-elle,

1. *De muliere quæ se viro semimortuam ostendit.* Opera LXXXIV.
— NOËL I, 86. — LISEUX LXXXIV, t. I, p. 133.

que tu jures que tu n'as rien vu. » Aussitôt qu'il eût juré, la femme contrefit celle qui revient à la santé.

LXXXV

Bonne plaisanterie d'un chevalier florentin ¹.

Rosso de Ricci, chevalier florentin, homme très courageux et austère, avait une femme vieille et fort peu jolie, nommée Telda. Il jeta les yeux sur une servante de la maison et, comme il l'importunait très fréquemment, celle-ci crut devoir en informer sa maîtresse. Telda conseilla alors à cette fille d'accéder au désir de Rosso, et de lui donner rendez-vous dans un endroit obscur, où elle irait, elle. Telda, en son lieu et place. Rosso vint; en effet, caressa longuement sa femme, qu'il prenait pour la servante; mais, pris tout à coup de défaillance, il ne put rien faire. — « Ah! chevalier de merde! s'écria la femme, si c'eût été la chambrière, tu n'aurais pas raté ton coup. » Le chevalier répliqua : — « Oh! Telda, ma mie, pardieu! ce compagnon-là a bien plus de nez que moi. Car, si j'ai pu te prendre pour la chambrière, il ne s'est pas

1. *Faceta jociatio militis florentini*. Opera LXXXV. — NOEL I, 88; II, 88-90. — GUILLAUME TARDIF, I, LVII : D'un chevalier florentin qui cuidait tenir sa chambrière et il lenoit sa femme, LIII, p. 155. — LISEUX, t. I, p. 134. — X. *Virga Dinetrix*, fabella : citée dans Milet, t. II, p. 88.

trompé, lui. Dès qu'il a senti ta sale charogne, il est rentré chez moi à reculons. »

En ceste Facécie est réprouvé le vice de ceulx qui veulent honnir leur maison ainsi que Roffus, qui eust esté content d'avoir violée en sa maison une bonne preude fille. ce que jamais homme de bien ne doit faire, mais la doit dellendre et garder. D'aulture part y est monstré une belle condition que doyvent avoir tous loyaulx serviteurs, c'est de jamais ne vouloir faire deshonneur en la maison de leur maître, non plus que la bonne chambrière de Roffus qui, pour supplications, admonestemens de dons ou promesses, oncques ne voulut consentir à la volenté de son maître qui la requeroit de deshonneur ¹.

LXXXVI

Du chevalier qui avait une femme trop bavarde ².

Un gentilhomme de Florence, appartenant à la haute noblesse, avait une femme très méchante

1. « La bonne vieille édentée se trompait fort, de croire qu'à cause que la nuit *tous les chats sont gris*, ils soient aussi également aimables. Abus : certaine chose met de la différence entre chair et chair. Quand on vient à prendre une place, quelque favorable que soit la capitulation, il est impossible de profiter de sa conquête, si la place est démantelée. En fait de prise, le plus grand profit qui revienne au conquérant, c'est le bon état des fortifications : dès qu'elles sont ruinées, la place est une bicoque à charge. (*Réflexion de l'édition d'Amsterdam*).

2. *De milite qui uxorem habebat litigiosam*. Opera LXXXVI. — NOEL I, 88. — LENFANT, t. II, XXVI, p. 195. — RISTELHUBER XLIII, p. 163. — LISEUX, t. I, p. 136.

et surtout fort babillarde. Elle allait chaque jour se confesser à un religieux, ou, comme on dit ordinairement, à son Directeur, et lui révélait les méfaits et les défauts de son mari. Le confesseur n'épargnait en conséquence au chevalier ni ses observations, ni ses réprimandes. Un jour, la femme ayant demandé au prêtre de mettre la paix dans son ménage, celui-ci engagea le mari à venir se confesser à lui, moyen assuré de rétablir l'harmonie et la concorde entre les époux. Le gentilhomme consentit, mais lorsque le religieux l'invita à commencer l'aveu de ses fautes : — « Ce n'est vraiment pas la peine, dit le pénitent, car ma femme vous a souvent raconté toutes les fautes que j'ai pu commettre et bien d'autres encore ¹. »

LXXXVII

D'un charlatan qui soignait les ânes ².

Il y avait autrefois à Florence, un homme audacieux et roublard, qui n'exerçait aucun métier. Ayant lu, dans un livre de médecine, le nom et

1. Rien ne pèse tant qu'un secret;
Le porter loin est difficile aux dames,
Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont des femmes.

(LA FONTAINE, fab. I, VIII, 6.)

2. *De temerario qui asinos curabat.* Opera LXXXVII. — GUILLAUME TARDIF : De celluy qui contrefaisoit le Médecin et don-

l'efficacité de certaines pilules réputées infaillibles dans toutes sortes de maladies, cet homme présomptueux pensa qu'avec ces seules pilules on pouvait se passer de médecin. Après donc en avoir fabriqué une grande quantité, il laissa la ville et parcourut les villages et les fermes en se faisant passer pour médecin. Il administrait ses pilules à tort et à travers, pour toutes les maladies indifféremment; par hasard, elles rendirent la santé à quelques personnes. La renommée ayant grandi cet ignorant parmi les gens simples, un homme qui avait perdu son âne, vint lui demander s'il ne connaissait pas un remède pour faire retrouver les baudets. L'empirique répondit affirmativement et recommanda au paysan d'avaler six de ses pilules. Celui-ci les prit et se retira. Le lendemain, pendant qu'il cherchait sa bête, le remède fit effet. Forcé de se retirer dans un endroit marécageux où il y avait des roseaux, notre homme aperçut son âne qui paissait par là. Transporté d'admiration, il porta aux nues la science et les pilules du prétendu docteur, et de toutes parts, comme vers un

nait des pilules pour trouver les ânes perdus. LV, p. 160. — NOËL I, 87; II, 91-95. — RISTELHUBER XLIV, p. 64. — LISEUX LXXXVII, p. 137. — LENFANT, t. II, XXVII, p. 196.

Cent nouvelles, nouv. 79 : *L'âne retrouvé*. Edit. Garnier, p. 339. — BON. DES PÉRIERS, nouv. XCIV : Du pauvre homme de village qui trouva son âne. — BOUCHET *Séres*, série X. — MALESPINI, I, nouv. 81 : *Di un medico che risanava tutte le infermità con una sola sorte de clisteri*. — DE THÉIS : *Le Singe de La Fontaine*, p. 66, 1^{re} partie : *L'Âne retrouvé*.

nouvel Esculape, les gens de la campagne accoururent vers celui qui avait des remèdes, même pour faire retrouver les ânes.

En ceste Facécie est monstéré comme plusieurs, des-soubz l'ayde de Fortune, acquièrent bon bruyt sans l'avoir desservy et même par le bruit que les rustiques leurs donnent, et qui présument de eulx choses impossibles, ainsi comme ce fol qui se disoit médecin et rien n'y sçavoit. Les fols et incongnoissans y couroyent pour tant que ils cuidoyent que il fist choses impossibles, à l'occasion de ce qu'il donna des pilules au bon homme qui, en allant au retraict, trouva son asne, lequel aussi bien eust il trouvé quant il y fust allé sans manger des pilules, mais néanmoins creut il que les pilules luy eussent faict retrouver.

LXXXVIII

Réponse de Pierre de Eghis ¹.

Dans une émeute, les citoyens de Florence s'étaient armés les uns contre les autres et se battaient pour changer la forme du gouvernement; un des chefs venait d'être tué par ses adversaires au milieu de l'effervescence générale. Un spectateur éloigné voyant les épées nues, les hommes courant çà et là, demanda à ses voisins e que cela signifiait :— « On se partage là-bas les

1. *Comparatio Petri de Eghis. Opera LXXXVIII.* — NOEL I, 90.
— LISEUX, t. I, p. 139.

magistratures et les charges de la cité », répondit l'un d'entre eux, nommé Pietro de Eghis. — « Je ne désire point, répliqua le questionneur, de choses qui coûtent si cher ! » et sur-le-champ il se retira.

LXXXIX

D'un rebouteur ¹.

Plusieurs de mes collègues, tous gens de gais propos, étant venus souper avec moi, ce fut tout le temps du repas un feu roulant de plaisanteries. L'un d'eux nous conta plaisamment cette histoire : — « Un nommé Cecchino, médecin à Arezzo, fut appelé près d'une charmante jeune fille qui s'était déboité le genou en dansant. Pour le remettre, il fut obligé de manier longuement la jambe et la cuisse de la jeune fille : or comme la peau était blanche et douce, cela produisit chez lui un certain effet dont il fut fort gêné. Quand le membre fut redressé, il poussa un soupir de satisfaction, puis lorsque la patiente s'enquit ce qui lui était dû pour ses soins, le médecin lui répondit qu'elle ne lui devait rien. — Celle-ci demanda pourquoi : — « Nous sommes quittes, lui dit-il. car nous nous sommes rendu le même service l'un à l'autre. »

1. *De medico*. Opera LXXXIX. — NOEL I, 91; II, 95. — GUILLAUME TARDIF : D'un médecin qui redresse la jambe à une très-belle jeune fille, LVI, p. 164. — LISEUX LXXXIX, t. I, p. 440.

En ceste Facecie sont réprouvés les serviteurs avaricieux qui jamais ne se tiennent contens de salaire qu'on leur baille, mais murmurent toujours et désirent avoir plus que ils n'ont gagné. Ceulx ne font pas comme le Médecin qui ne demanda rien à la fille pour luy avoir redressé son membre et se tint content d'elle pour ce que en luy maniant la cuisse, elle luy avait le sien dressé et ainsi fut mérite pour mérite ¹.

XC

Plaisanterie sur un cavalier vénitien qui ne reconnaissait pas son cheval ².

Quelques doctes personnages discourant sur la bêtise et la stupidité d'un grand nombre de gens, Antonio Lusco, homme pétri d'esprit, raconta qu'un jour, allant de Rome à Vicence, il avait pris pour compagnon de route un Vénitien qui lui parut n'être monté que très rarement à cheval. A

1. Le bon Esculape était un sot, de ne pas demander à la fille une guérison plus complète. Un bienfait en demande un autre; la fille l'aurait servi de tout son cœur. Ne sait-on pas que la reconnaissance a de tout temps été la vertu favorite des dames. Elles la possèdent depuis la naissance de l'univers. On dit qu'Eve n'avait pêché que par trop de reconnaissance et pour remercier Messire Lucifer de l'avoir servie à propos. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam).

2. *Jocatio ejusdam Veneti qui equum suum non cognoverat.* Opera XC. — GUILLAUME TARDIF; LVII, p. 166. — NOEL I, 92; II, 95. — LENFANT, XXVIII, p. 197. — RISTELHUBER XLV, p. 66 — LISEUX, t. I, p. 141. — BONAVENTURE DES PÉRIERS: *Nouvelles*:

Sienna, ils descendirent dans une hôtellerie où se trouvaient également beaucoup d'autres voyageurs avec leurs montures. Le matin, pendant que chacun se préparait au départ, notre Vénitien se tenait seul près de la porte, immobile et tout botté. Lusco, surpris du flegme et de la placidité de son compagnon, qui restait tranquille tandis que presque tous étaient déjà en selle, lui dit de monter à cheval s'il voulait partir avec lui et s'informa de ce qu'il attendait : — « Certes je voudrais bien partir avec vous, dit le Vénitien, mais au milieu de ces chevaux, je ne distingue pas le mien. J'attends que chaque voyageur ait monté le sien et, comme cela, je reconnaitrai pour mien celui qui sera resté à l'écurie. » Lusco, voyant la sottise de ce lourdaud, de cette bûche, retarda un peu son départ afin de lui donner le temps nécessaire de prendre comme sien l'unique cheval resté le dernier à l'écurie.

En ceste Facécie sont farcéz les paresseux et négligens que par leur meschanceté et négligence desconnoissent parmy les diligens ce qui leur est utile et attendent à prendre leur part que tous les aultres ayent prins.

De maistre Arnaud, qui emmena la haquenée d'un italien en Lorraine et la vendit au bout de neuf mois. Nouv. XXIV. Edit. Garnier, p. 83. — *Le Chasse-enmy*, cent. IV, 31. — « Les habitants amphibies de Venise ne passaient pas à Rome pour habiles écuyers. « Murano renferme une curiosité qu'on nous fit voir avec un certain orgueil, un cheval, animal plus chimérique à Venise que la licorne, le griffon, les coquecigrues, les boues volants et les cauchemars. Richard III y crierait en vain : Mon royaume pour un cheval. (TH. GAUTIER, Italia 1855.)

dont aucunes foys il advient qu'ils sont très mal partis ; ceux sont semblables au sot Vénicien, qui attendoit que tous eussent prins leurs chevaulx pour congnoistre le sien.

XCI

Propos de Carlo de Bologne ¹.

Lorsqu'on veut témoigner du mépris à quelqu'un, on lui dit communément : *Je te laisserais cent fois par jour au cabaret pour l'écot*. Un individu qui se disputait avec Bajello, de Bologne, lui jeta, dans une réunion, cette phrase à la tête. Il croyait ainsi, faire valoir ses qualités et déprécier Bajello. Mais ce dernier, prompt à la riposte répliqua : — « Je te l'accorde très facilement, car on est toujours prêt à accepter en gage les objets précieux, ceux qui ont de la valeur. Mais toi, insigne coquin, tu es si vil, tu vaux si peu, qu'on aurait beau te promener dans tous les cabarets, tous les bouges, personne ne te prendrait en gage, pas même pour un écu. » Cela dit, les rieurs furent du côté de Bajello, qui battit ainsi le mauvais plaisant avec ses propres armes.

1. *Dictum Caroli Bononiensis*, Opera XCI. — NOËL I, 93 ; II, 97. — LISEUX I, p. 143. — *Roger Bontemps en belle humeur* : Réplique joyeuse et plaisante, p. 218. — *Le Facétieux Réveil Matin*, p. 319. — BARATON : *Poésies* : Les Marchands. — *Conti da ridere*, t. II, p. 173.

XCH

Le vieil usurier et son ami ¹.

Aux exhortations d'un ami qui le pressait d'abandonner son métier pour penser au salut de son âme et prendre un peu de repos, s'efforçant ainsi de le persuader qu'il ferait sagement de s'affranchir de tant d'inquiétudes et de rompre avec sa vie indigne, un vieil usurier répondit : — « Conformément à ton désir, je renoncerai à ma profession ; mes créances rentrent si mal qu'il me faudrait, dans un avenir prochain, de gré ou de force, fermer boutique. » Ainsi, il renonçait à l'usure, non par conscience de l'infamie qui en résulte, mais par crainte de perdre ce qu'il avait gagné.

XCIII

De la ribaude devenue mendicante ².

On venait de raconter l'histoire précédente dans notre cercle, lorsqu'un de mes collègues

1. *De fructuatore sene relinquente famus timore perdenendi parta.* Opera XCH. — NOBL I, 94. — LISEUX I, p. 145.

2. *De meretrice sene mendicante* Opera. XCIII. — NOBL I, 92; II, 97. — GUILLAUME TARDIF : De une Meretrice ancienne mendicante, LVIII, p. 169. — LISEUX XCIII. t. I, p. 146. — LAUR. *Astenui trab.* De *Ermita et Milit.* fab. 50; et *De Sere ob impotentiam libirivem carnis relinquante*, fab. 74; et *De lupaquisse Religioni addisserat*, fab. 134. — C'est le proverbe français : *Quand le diable devient rieur, il se fait ermite.*

ajouta : — « Cet usurier me fait penser à une vieille fille de joie (qu'il nomma) qui, toute décrépète, demandait l'aumône pour vivre.

— « Ayez pitié, disait-elle, d'une femme qui a » renoncé au péché et à l'art de paillardise. » Un homme, qui la connaissait bien, lui ayant reproché de se livrer à la mendicité ; elle lui répondit : — « Que veux-tu que je fasse ? personne ne veut plus de moi. — Alors, repartit cet homme, ce n'est donc pas de bonne volonté que tu ne pêches plus, mais bien parce que tu n'en trouves plus les moyens. »

En cecy peuvent prendre toutes les jeunes femmes une moulte bonne exemple de non habandonner leurs corps aux infametez du péché de luxure, et se par faulte de continence elles sontcheues en ce péché, de soy retourner et amender bien soubdain sans attendre que impolance les contraigne de aller mendier en leurs vieillesas quand elles ne pourront plus accomplir leurs mauldictes et dampnables volentez, car ceux qui ont congnu leurs destinées n'en ont point de pitié.

XCIV

*D'un docteur et d'un ignorant*¹.

Le pape Martin causait un jour avec ses secrétaires ; on citait des anecdotes plaisantes. Le

1. *De doctore et imperito*, Opera XCIV. — GUILLAUME TARDIF : Comment ung Docteur, Légat dessoubz le pape Martin, fut repris d'ignorance, LIX, p. 171. — NOËL I. 96. — RISTELHUBER XLVI, p. 67. — LISEUX, t. I, p. 174.

pape raconta alors qu'un docteur de Bologne sollicitant avec importunité un grade du Légat ¹, celui-ci finit par le traiter d'idiot et de fou. A ces mots, le docteur répondit : — « Depuis quand avez-vous reconnu que je suis fou ? » — Le légat ayant indiqué l'heure qui avait précédé : — « Ce n'est pas exact, répliqua le docteur, vous vous trompez ; je fus bien fou le jour où je vous reçus docteur en droit civil, malgré votre ignorance des lois. » Le légat était, en effet, docteur quoique peu docte, et les paroles qui venaient d'être prononcées étaient une allusion à son ignorance.

En ceste Facécie sont redarguez les clercs, serviteurs et disciples, qui par leur oultrecuydance veulent despriser, corriger et reprendre leurs supérieurs, desquels ils tiennent toute la science qu'ils ont. ainsi comme le sot Légat qui voulut despriser et appella publiquement fol le Docteur qui luy avait donné son degré et sans mérite mais par faveur, l'avoit passé Docteur. En quoy est à noter que les degrez, les noms magistraulx, les dignitez et offices, ne sont pas toujours données à ceulx qui l'ont bien mérité, mais à ceulx qui ne sçavent riens, ainsi mesme qu'il apparoistra cy après.

1. Alphonse, cardinal de Saint Eustache.

XCV

Mot de l'Evêque d'Aleth ¹.

Un autre, l'Evêque d'Aleth ², je crois, racontait ce bon mot d'un Romain. Cet homme rencontra le Cardinal de Naples ³, personnage sans esprit et sans mérite, qui sortait de chez le Pape. Selon son habitude, le Cardinal riait sans discontinuer et le Romain ayant demandé à son compagnon s'il devinait pourquoi son Eminence riait ainsi. — « Je l'ignore », fut-il répondu. —

1. *Diétum episcopi Electensis*. Opera XCV. — GUILLAUME TARDIF : Le dit de l'Evesque de Lactense, LX, p. 173. — LENFANT, t. II, XXIX, p. 197. — RISTELHUBER XLVII, p. 68. — NOEL I, 96; II, 98. — LISEUX, t. I, p. 118.

2. Pierre III Assablit, Limousin, de l'ordre des Augustins, neveu de Pierre Amelio, évêque de Trente et patriarche d'Alexandrie, et son successeur, en 1403, dans les charges de Sacriste, de confesseur et de bibliothécaire apostolique, prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Bordeaux, abbé commandataire de Plaimbois, de l'ordre des Prémontrés, évêque d'Oloron, de Condom, et en 1421 d'Aletts. En 1430 il se fit représenter au Concile de Narbonne par Pierre de Chambonet; en 1431, il apposa son sceau à la lettre que Bertrand Roberti écrivit à l'abbé d'Aniane pour prendre possession de l'évêché de Montpellier; en 1432, il assista Eugène IV dans l'entrevue qu'il eut avec les ambassadeurs de Sigismond; en 1435, il signa la lettre des évêques de la province de Narbonne aux pères réunis à Bâle. Il mourut en 1440 (Voy. *Gallia Christiana*, Paris 1739, t. VI, col. 277). (R).

3. Thomas Brancaccio, Napolitain, neveu de Jean XXIII (Voy. *Ciaronius. Vita et res gesto pontificium*, Rome 1677, t. II, col. 623).

« Eh bien, il rit de la bêtise du Pape qui a fait Cardinal un imbécile tel que lui. »

En ceste Facécie, comme à celle de devant, est montré comme les dignitez, offices et bénéfices, ne sont pas toujours donnez à gens dignes et suffisans, mais souvent à gens imbécilles, ignares et non vallables.

XCVI

Mot plaisant d'un abbé¹.

Un autre nous dit ensuite deux bons mots dus à des légats, abbés de l'Ordre de Saint-Benoit.² Le Concile de Constance³ les avait députés près de Pierre de Luna,⁴ reconnu auparavant comme Pape. en Espagne et en France. Dès que celui-ci les aperçut : — « Voici deux corbeaux qui m'ar-rivent », s'écria-t-il. — « Il n'y a là rien de surprenant, répondit l'un des envoyés, à ce que des corbeaux soient attirés par une charogne ». Allusion à l'excommunication prononcée par le Concile, condamnation qui faisait, pour ainsi dire, d'un homme un cadavre.

1. *Facetum dictum ejusdam abbatis*. Opera XCVI. — NOEL I, 97. — LÉNfant, t. II, XXX. p. 198. — RISTELHUBER XLVIII, p. 69. — LISEUX, t. I, p. 149.

2. Lambert de Stok, allemand, et Bernard de la Planche, français.

3. En 1417.

4. Antipape Benoît XIII, alors à Paniscola, en Aragon.

XCVII

Mot plaisant ¹.

Ce même Pierre de Luna défendant ses droits avec chaleur devant les deux abbés, leur dit : — « Ici est l'Arche de Noé ». voulant dire par là qu'il possédait seul toute l'autorité du Siège Apostolique. — « Dans l'Arche de Noé, lui répondit un des abbés, il y avait beaucoup de bêtes. »

XCVIII

Evénements extraordinaires racontés par mon copiste ².

Jean, mon copiste, à son retour du pays qu'on nomme Bretagne, m'a raconté pendant le repas, vers le huitième jour des ides d'octobre, l'avant dernière année du Pontificat de Martin V. des faits surnaturels dont il prétendait avoir été le témoin, or il est instruit et ennemi du mensonge. Le premier fait a trait à une pluie de sang qui

1. *Dictum facetum*. Opera XCVII. — NOEL I, 98. — LENFANT, t. II, XXX, p. 198. — RISTELHUBER XLIX, 70. — LISEUX, t. I, p. 150. BONAVENTURE DES PERIERS : Nouvel LXVI, p. 181. Edit. Garnier.

2. *Mirabilia per librarium dicta*. Opera XCVIII. — NOEL I, 98. — LISEUX, t. I, p. 150.

serait tombée entre la Loire, le Berry et le Poitou ; les pierres en furent teintes. Les historiens ayant souvent narré de semblables prodiges, celui-là paraîtra moins extraordinaire. Mais je n'aurais jamais ajouté foi au fait suivant, si Jean ne me l'avait affirmé par serment. En la fête des apôtres Pierre et Paul, c'est-à-dire au mois de juin, deux moissonneurs de son pays qui avaient laissé du foin dans leur pré, craignant de le perdre, allèrent le lier en bottes au mépris de la solennité du jour. Il y avait pour une heure de travail, mais par la volonté de Dieu, ces hommes restèrent bien plus longtemps en ce lieu, nuit et jour occupés à botteler le foin sans relâche, ne prenant ni nourriture, ni repos. Ils restèrent plusieurs jours sans pouvoir sortir du champ et sans que les passants, qui les prenaient pour des fous, pussent s'approcher d'eux et leur demander l'explication de ce qu'ils voyaient.

XCIX

Miraculeuse punition du mépris des saints ¹.

Un autre de mes collègues de la Curie, Rollet, originaire de Rouen, m'a affirmé qu'il avait été témoin d'un miracle analogue provoqué par le

1. *Mirabile judicium ex contemptu sanctorum*. — Opera XCIX. — NOËL I, 100. — LISEUX, t. I, p. 152.

mépris des Saints. Près du château de cette ville, est située une paroisse placée sous la vocable de Saint Gothard. Un jour qu'on célébrait la fête patronale avec solennité et que tous les habitants de la paroisse assistaient à une magnifique procession, une toute jeune fille qui appartenait à une autre paroisse, se moqua des assistants, tourna en dérision la cérémonie, blasphéma le nom du Saint, et, pour montrer le peu de cas qu'elle faisait de son culte, elle dit qu'elle allait se mettre à filer; elle prit en effet quenouille et fuseau. Aussitôt la quenouille et le fuseau se fixèrent entre ses mains et ses doigts en lui causant une vive douleur, et il fut impossible de les en arracher. L'étourdie, qui avait perdu la voix, faisait comprendre par ses gestes, à défaut de la parole, la souffrance qu'elle endurait et quel en était le motif. Un grand nombre de personnes étant survenues, on mena la jeune fille à l'autel du Saint qu'elle avait si gravement offensé et à qui elle fit un vœu. A l'instant, elle recouvra la voix; sa quenouille et son fuseau lui tombèrent des mains. Rollet prétendait que cet incident s'était produit dans sa paroisse et il paraissait si sûr de ce qu'il racontait, que malgré mon scepticisme, je n'ai pas trouvé l'histoire indigne de foi.

C

*Plaisante histoire d'un vieillard
qui porta son âne¹.*

En devisant entre eux, les secrétaires du Pape, disaient que se régler sur l'opinion du vulgaire, c'est se soumettre à un misérable esclavage, attendu qu'il est impossible de plaire à tout le monde, chacun pensant à sa manière, et l'un trouvant bon ce que l'autre n'approuve pas. L'un d'entre eux rapporta, comme preuve à l'appui, une anecdote qu'il se souvenait avoir vue autrefois reproduite par la plume et par le pinceau, en Allemagne :

1. *Facetissimum de sena quodam qui portavit asinum super se.* Opera C. — NOEL I. 101; II, 98-118. — RISTELHUBER L, 71. — LISEUX, t. I, p. 154. Traduit aussi par CADET-GASSICOURT dans le *Journal des Muses*, — Origines : — *Æsopus Camerarii*, 185. — *Fabeln aus den Zeiten der Minnsinger* (fin du XIII^e siècle), 52 : *Von unschuldigem Spotte*. — Imitations : — *Ysopo*, collect. 22. — *Barletta*, fer. 6, hod. 1. — GOBIN (Robert) : *Les loups ravissants*. — JÆRNE, 100. — HULSBUSCH, p. 259. — VERDIZOTTE, I (cette première fable n'est pas de Verdizotte, l'éditeur l'a fait traduire comme dédicace). — PAVEZIO, 106. — DU FAIL : *Contes et discours d'Eutrapel*, c. 7. — WIDBRAM : *Del poet. germ. pars.* 2, p. 1064. — BRUSCAMBILLE; *Œuvres*, in-12, p. 70. — *Mémoires de Racan sur la vie de Malherbe* : dans divers traités d'histoire, par PIERRE DE SAINT-GLAS, abbé de Saint-Ussans. — Cf. *Œuvres de MALHERBE*, I, XCI. — LA MONNAYE a traduit cette fable en vers grecs (*Œuvres choisies*, t. III, p. 56). — DESFORGES-MAILLARD : *Œuvres en vers et en prose*, II. Le graveur bohémien Wenceslas Hollard fit graver ce sujet en cinq planches à Francfort en 1620. — LA FONTAINE : *Fables*. Edit. Garnier (R).

« Un vieillard, dit-il, cheminait avec son fils et se rendait au marché pour y vendre son âne qui, libre de tout fardeau, trottait devant eux. Des paysans qui travaillaient dans les champs, les voyant passer, blâmèrent le vieillard, de laisser l'animal sans aucune charge : Pourquoi n'étaient-ils pas montés dessus, cela leur eut été utile à tous les deux, le père à cause de son âge avancé et le fils à cause de sa jeunesse ? Alors le vieillard mit le jeune homme sur le baudet et continua sa route. Nouvelle rencontre, nouveaux reproches. — « Quelle insanité que celle de ce bonhomme cassé par l'âge qui met un plus robuste que lui sur la bête, et tout exténué suit la bête ! » Changeant d'avis, le vieillard fait descendre le garçon et prend sa place. Un peu plus loin, il s'entend encore blâmer. — « Quoi ! disait-on, sans égard pour le jeune âge de son fils, ce vieillard le traîne comme un valet, et se prélassé sur l'âne ! » Ému par ce reproche, le vieillard prend son fils en croupe et, en ce nouvel équipage continue sa route. D'autres passants s'étant informés si l'animal lui appartenait, l'homme répondit affirmativement. On lui reprocha alors de n'en avoir pas plus soin que s'il appartenait à autrui. La bête n'était pas assez forte pour porter un si lourd fardeau, un seul homme suffisait bien pour elle. Perdant la tête au milieu d'avis si divers, notre vieillard ne savait que faire : que l'âne fut sans cavalier, qu'il en eut un, qu'il en eut deux, c'était

à chaque pas un nouveau blâme. Enfin, attachant les pieds du baudet et les suspendant à un bâton dont il prit un bout et donna l'autre à son fils, ils se dirigèrent dans cet attirail vers le marché. A ce spectacle nouveau, les passants pouffaient de rire, se moquaient à cœur joie de la bêtise du fils et plus encore de celle du père. Furieux, le vieillard qui s'était arrêté au bord de la rivière, jeta par dépit son âne tout ligotté dans l'eau, et rentra chez lui. Ainsi, ce bonhomme, en voulant plaire à tout le monde, non seulement ne satisfait personne, mais qui pis est, perdit son âne.

CI

Grande ignorance d'un homme ¹.

Un jour on donnait lecture à haute voix, devant les Prieurs de Florence, de lettres dans lesquelles il était question d'un homme peu en faveur auprès de la République, dont le nom (Paolo, par exemple), revenant souvent, on lui accolait parfois l'épithète de *susdit*. Un des assistants, homme sans instruction, croyant que l'épithète *susdit*, indiquait un titre honorifique renfermant un grand éloge, comme qui dirait : *très sage, très*

1. *Hominiis maxima imperitia*. Opera Cl. — NOEL 104. — LI-SEUX, t. I, p. 158.

savant, jeta les hauts cris en disant : — « C'est indigne d'appeler *susdit* un misérable, un ennemi de sa patrie.

CII

Autre balourdise ¹.

Mon compatriote, Matteoio, fit aussi rire tout le monde à ses dépens, un jour de fête, qu'il avait été chargé de présider à l'organisation d'un dîner d'ecclésiastiques. Lorsqu'à la fin du repas, il fallut remercier les convives, dont plusieurs étaient venus de fort loin, ce fut à lui, qu'en qualité de doyen d'âge, échet l'honneur de prendre la parole : — « Mes Pères, excusez-nous, dit-il, excusez-nous s'il nous a manqué quelque chose, nous n'avons pu vous traiter selon vos mérites, faire ce que nous devions, mais seulement selon nos moyens et comme il convenait à *Votre Ignorance*. » Dans sa simplicité, Matteoio qui avait cherché un mot à effet, croyait faire ainsi le plus beau compliment à ses invités, équivalant à *Votre Prudence* ou *Votre Sagesse*.

1. *Alia hominis imperitia*, Opera CII. — NOEL I, 105. — LISEUX, I, p. 159.

CIII

D'un vieillard barbu ¹.

Antonio Lusco, homme aimable et instruit entre tous, nous raconta après dîner, une bien plaisante histoire.. Ordinairement lorsque quelqu'un a fait un pet, les personnes présentes disent : *A la barbe de celui qui ne doit rien à personne !* Un jour, à Vicence, un vieillard à la barbe luxuriante fut appelé par un créancier devant le Gouverneur de la ville (c'était Ugolotto Biancardo, homme savant et austère). Le vieillard, avec un flot de paroles, prétendit et affirma sur tous les tons qu'il ne devait rien à personne. — « Retire-toi au plus vite, lui dit Ugolotto, afin d'éloigner de nous cette barbe dont la puante odeur nous incommode. » Le vieillard abasourdi, demanda pourquoi sa barbe était si infecte. — « C'est, lui répondit le Gouverneur, parce qu'elle est pleine de tous les pets que lachèrent jamais les hommes. Ne sais-tu pas qu'on les envoie tous à la barbe de celui qui ne doit rien à personne? » Cette boutade calma l'agitation du vieillard et fit rire tous les assistants.

1. *De quodam sene barbato*. Opera CIII. — NOEL I, 106. — LI-SEUX, t. I, p. 160.

CIV

Le notaire ignorant ¹.

Nous dinions un soir dans le palais pontifical et il y avait parmi les convives, quelques-uns des secrétaires du pape. On vint à parler de ceux dont la science et l'habilité consistent à répéter des formules toutes faites, sans se préoccuper de leur raison d'être, se bornant à dire que nos pères nous les ont laissées telles. — « Ces gens-là, nous dit un bon vivant, Carlo de Bologne, ressemblent à certain notaire, mon compatriote (il nous cita le nom). Deux individus étant venus chez lui pour faire dresser un contrat de vente, il prit la plume, commença à écrire; demandant les noms des comparants; l'un dit qu'il se nommait Jean et l'autre Philippe. » — « L'instrument (c'est le terme dont on se sert) ne peut pas servir entre vous, dit alors le notaire, il ne peut être dressé ainsi. » Les clients demandent pourquoi. » — « L'acte ne peut avoir de valeur légale que si le vendeur s'appelle Conrad et l'acheteur Tite (il n'admettait que ces noms inscrits dans son formulaire.) Les contractants

1. *Comparatio quædam Caroli Bononiensis de quodam notario.* Opera 104. — NOËL I, 107. — LENFANT, t. II, XXXI, p. 199. — RISTELHUBER II, 74. — LISEUX, t. I, p. 162. — BEROALD DE VERVILLE. *Le moyen de parvenir*, X. édit. Garnier p. 21. — *Le Chasse-cunuy*, cent. V. 8.

eurent beau expliquer qu'ils ne pouvaient prendre des noms qui ne leur appartenaient pas, le notaire fut inflexible, ses formules étaient ainsi faites, il envoya promener les deux hommes. Ceux-ci se rendirent chez un autre notaire, laissant là cet imbécile qui se serait cru coupable de faux, s'il eût changé un seul mot à ses formules.

CV

D'un docteur florentin ¹.

Tout en causant, on en vint un jour sur la sottise des gens qui sont envoyés en qualité d'ambassadeurs ² auprès des Princes; comme on en citait quelques-uns, Antonio Lusco nous dit en riant. — « Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de l'audace de ce florentin (fit-il en me regardant), que le peuple de Florence avait envoyé autrefois auprès de la reine Jeanne de Naples ³ ? Cet

1. *De Doctore florentino ad reginam destinato qui concubitum postularit.* Opera CV. — NOEL I, 108. — LISEUX CV, t. I, p. 164.

2. « Oratores. »

3. Jeanne II, reine de Naples, née en 1370, morte en 1435. Elle était fille de Charles de Durazzo, roi de Naples, et de Marguerite de Durazzo. Jeanne succéda (1414), à son frère Ladislas. Elle était alors veuve de Guillaume d'Autriche, son premier mari, dont elle n'avait pas eu d'enfants. Avant de monter sur le trône, elle s'était éprise du comte Pandolfello Alapo, selon les uns son échauson, selon les autres son maître

individu nommé Francesco, était docteur en droit, quoique fort ignorant. Lorsqu'il eût fait connaître à la reine l'objet de sa mission, celle-ci le convoqua à une nouvelle audience pour le lendemain. Or, dans l'intervalle il entendit dire que la Reine ne dédaignait pas les hommes, surtout quand ils étaient bien rablés. Or donc, s'étant présenté à l'audience de la Reine, après avoir parlé de diverses choses, il lui dit qu'il désirait l'entretenir en particulier. Croyant qu'il avait auprès d'elle une mission secrète, dont il ne pouvait l'entretenir devant tout le monde, elle le fit venir dans une chambre retirée, et là, notre triple sot, qui avait de lui-même la meilleure opinion, demanda à la reine de coucher avec elle. Celle-ci, sans se troubler, jeta un coup d'œil sur l'homme et dit : — « Est-ce que les Florentins vous ont chargé de faire cette démarche ? » L'ambassadeur interloqué, rougit. Alors, sans plus s'émouvoir, la reine le congédia en l'engageant à se faire donner un mandat en règle.]

d'hôtel. Leur commerce tenu secret pendant le règne de Ladislas, ne fut plus un mystère pour personne lorsque Jeanne eut hérité de la couronne de Naples. Elle le nomma son grand chambellan et lui accorda toute sa confiance. Après lui avoir donné dit l'historien Grainonne, *et dominico della persona*, elle lui donna *it dominico del regno*. Pandolfello se montrait fort jaloux des seigneurs, à qui la reine témoignait de la bienveillance, craignant toujours que la fantaisie ne lui prit de se remarier : ce fut effectivement le parti auquel elle se décida, sur les instances de son conseil.

CVI

D'un homme qui coucha avec le diable sous la forme d'une femme ¹.

Cincio, un très docte personnage de Rome, m'a conté plusieurs fois une histoire nullement risible, et qu'un de ses voisins, qui n'était point un imbécile racontait comme lui étant arrivée. Voici le fait : Cet individu, une belle nuit que la lune brillait de toute sa splendeur, se leva, croyant que c'était le petit jour, pour aller à sa vigne. On sait que les Romains ont l'habitude de bien soigner leurs vignes. Après avoir passé la porte d'Ostie, (où il dût même éveiller les gardiens qui dormaient), il remarqua qu'une femme marchait en avant de lui. Pensant que cette femme allait faire ses dévotions à Saint-Paul ² et sentant tout à coup monter en lui l'envie de forniquer, il hata le pas, se mit à suivre la femme, pensant, comme elle était seule, arriver facilement à ses fins. A un coude du chemin, étant tout près d'elle, il la saisit dans ses bras, la coucha par terre et la prit de force, sans que celle-ci proféra la moindre parole. Quand ce fut

1. *De homine qui diabolum in imagine mulieris cognovit*. Opera CVI. — NOEL I, 110; II, 119. — LISEUX CVI, t. I, p. 166. — D. OTHO MELANDRI, *Joco-Seria*: De Milite quodam, p. 31. — DE ROSSET, *Histoires tragiques de notre temps*.

2. *Saint-Paul-hors-les-murs*, église de Rome.

fini, la femme disparut en laissant une odeur de soufre. L'homme sentant sous lui la terre couverte d'herbe, se releva un peu effrayé, et rentra chez lui. Tout le monde déclara que c'était une illusion du Démon.

CVII

Autre histoire contée par Angelotto¹.

Angelotto, évêque d'Anagni était présent quand Cincio conta cette histoire, et il nous en dit une autre du même genre. — « Un de mes parents (il nous cita son nom) se promenant une nuit dans la ville déserte, rencontra une femme qu'il jugea assez belle et il alla coucher avec elle. Aussitôt après, pour l'épouvanter, elle se changea en un homme affreusement laid. — « Qu'as-tu fait là, dit-elle, espèce d'imbécile; hein! je t'ai joliment attrapé. » Mais celui-ci, sans se troubler, lui répliqua: — « Soit, mais j'ai sali ton cul. »

1. *Allia fabula per Angelottum dicta*. Opera CVII. — NOEL I, 111. — LISEUX CVII, t. I. p. 168.

CVIII

*D'un avocat qui avait reçu des figues et des pêches de son client*¹.

Antonio Lusco, homme plein d'érudition et d'entrain, nous entendant blâmer le manque de reconnaissance de ceux qui sont aussi disposés à faire travailler les autres, que peu enclins à rémunérer leurs services, dit : — « Mon ami Vincenzo était l'avocat d'un homme possesseur d'une grande fortune, mais plus avare encore qu'il n'était riche. Vincenzo avait maintes fois plaidé pour lui et n'avait jamais pu en tirer un denier. Un jour, une grave affaire se présenta, et le client vint prier l'avocat de soutenir sa cause. Avant l'audience, il lui fit même parvenir, à titre d'encouragement, des figues et des pêches. Au tribunal, les adversaires eurent beau entasser les arguments, Vincenzo resta bouche close ; malgré leurs attaques réitérées, il demeura muet. Chacun s'étonnait et le client surtout, qui s'informa de ce que signifiait pareil silence : il reçut cette réponse : — « Les pêches et les figues que vous m'avez envoyées en cadeau, m'ont tellement glacé les lèvres, que je suis dans l'impossibilité de prononcer un seul mot. »

1. *De advocato qui figus et persica ab uno litigante acceperat.*
Opera CVIII. — NOEL I, 112. — LISEUX, t. I. p. 169.

CIX

Ruse d'un médecin ¹.

Un médecin peu instruit, mais très rusé, visitait ses malades en compagnie d'un élève. Suivant l'habitude, il leur tâtait le pouls et si la situation s'était aggravée, il en rendait responsable le malade, insinuant qu'il avait dû manger des figues, une pomme ou toute autre chose défendue. Le plus souvent, les malades avouaient, et le Médecin paraissait avoir un don de seconde vue, qui lui permettait ainsi de deviner les écarts de régime de ceux que le mal travaillait. Le disciple, qui ne revenait pas d'une pareille perspicacité, finit par demander au Médecin comment il pouvait bien se rendre compte de ces faits par le battement du pouls, par l'attouchement ou quelque autre procédé. Alors, le Médecin voulant récompenser les attentions de son aide, se décida à lui révéler son secret. — « Lorsque j'arrive chez un malade, dit-il, je jette un coup d'œil rapide dans la chambre et si j'aperçois par terre des restes de fruit ou tout autre détritus de n'importe quoi ; par exemple, des écorces

1. *De medico in visitatione infirmorum versuto*. Opera CIX. — GUILLAUME TARDIF : Facécie d'un fol Médecin qui dist que ung malade avoit mangé ung asne. LXL, p. 174. — NOËL I, 113; II, 119. — LISEUX, t. I, p. 171. — BOUCHET. *Séries*. Série X. — Roger Bouteemps en belle humeur. Simplicité d'un apprenti médecin, p. 29. — Nouveaux contes à rire. L'apprenti médecin.

de châtaignes, des coquilles de noix, des trognons de pommes, quoi que ce soit, enfin, je suppose que mon client en a mangé et j'accuse sa gourmandise d'avoir aggravé le mal; et ainsi, en cas d'issue fatale, j'écarte de moi toute responsabilité.

A quelque temps de là, l'élève s'étant mis, lui aussi, à exercer la médecine, voulut à son tour mettre en pratique le même procédé. Il accusait les malades d'avoir mangé ceci ou cela, d'après les vestiges qu'il apercevait. Un pauvre paysan l'ayant un jour fait appeler, il lui promit de lui rendre promptement la santé pourvu qu'il se soumit exactement au régime prescrit. Après avoir indiqué la quantité de nourriture à prendre, il dit qu'il reviendrait le lendemain. Il fut exact, mais le mal avait fait de grands progrès. Trop peu instruit et trop borné pour en découvrir la cause, il jeta les yeux autour de lui, mais ne vit de déchets d'aucune sorte. Il était très perplexe, lorsqu'en regardant sous le lit, il y vit le bât d'un âne. Aussitôt, il s'empresse d'établir ainsi le diagnostic : — « Enfin, je vois pourquoi vous allez si mal, vous vous êtes permis un tel excès que je suis étonné de vous avoir trouvé en vie. Comment, en danger comme vous l'êtes, avoir mangé un âne ! — « Pour le médecin, le bât de l'âne indiquait qu'on avait dû faire cuire l'animal, comme un os révèle l'existence d'un plat de viande. Pris en flagrant délit d'insanité, ce praticien ridicule fit rire tout le monde à ses dépens.

En ceste Facécie est monstré que soubz umbre d'aulcunes sciences, plusieurs inconveniens adviennent, ainsi que, soubz la confidence que les gens avoyent en ce fol clerc soubz umbre de ce qu'il se disoit Médecin, ils se mettoient entre ses mains sans congnoistre si ce qu'il leur bailloit estoit bon ou mauvois, dont il advenoit que aulcunes foys que plusieurs périssoient entre ses mains.

CX

*Du juge qui prétend que les deux parties
ont gagné ¹.*

Dans la province de Bologne est située une ville qui s'appelle Medicina. On y nomma en qualité de Podestat (c'est ainsi qu'on dit) un homme illettré et sans éducation. Deux plaideurs, qui avaient à débattre des intérêts d'argent, vinrent le trouver. Le premier prétendait qu'il était créancier et que la dette était certaine. Le Podestat interpella alors le débiteur : — « C'est mal agir, lui dit-il, que de ne pas payer ce que tu dois. » Celui-ci répondit qu'il ne devait absolument rien, s'étant déjà libéré. Le magistrat se retournant immédiatement vers le créancier, lui reprocha de réclamer ce qui ne lui était pas dû. Sur une nouvelle affirmation, avec preuves à

1. *De duobus in re pecuniaria litigantibus.* — Opera CX. — GUILLAUME TARDIF : LXII, p. 178. — NOEL I, 116. — LISEUX, t. I, p. 174.

l'appui, faite par le créancier, le Podestat s'emporta contre le débiteur et lui reprocha de nier une chose si évidente. Mais celui-ci, accumulant maintes raisons pour prouver qu'il avait payé, le juge tança vertement l'adversaire qui osait réclamer le paiement d'une dette soldée. Après avoir ainsi réprimandé tantôt l'un, tantôt l'autre, ce magistrat inepte s'écria : — « Les deux parties ont gagné et perdu, elles peuvent se retirer! » Puis, il leva la séance sans avoir tranché la difficulté! Cette histoire fut racontée entre amis, un jour que l'on reprochait à un personnage de notre connaissance de changer souvent d'opinion sur le même sujet ¹.

En ceste Facécie est monstéré ung inconvéniënt, qui souvent advient en justice, c'est que, pour tenir les judicatures et principaulx sièges, on ne regarde guières quel homme on y met, et pour tant ne peuvent bien estre discutées les causes et querelles litigieuses qui viennent devantluy, quant il ne congnoist le Droict et ce qui est en justice requis, non plus que le Potestat du Chasteau de Boulongne.

1. Ce juge était aussi habile homme que celui qui dormoit sur son siège judiciaire. C'est aujourd'hui chose ordinaire de voir sur les tribunaux, juges ignorants et incapables. On peut en ce siècle monter sur le tribunal, pourvu qu'on soit appuyé de quelque éclat de noblesse ou d'argent. Cet illustre siège ne reçoit plus que des gens avides et résolus de prendre partout et toujours. O mœurs! O siècle! où l'injustice se pare du beau nom et de l'extérieur de la justice. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam).

CXI

*D'un médecin ignorant qui, à l'examen des urines
d'une femme, diagnostiqua qu'elle avait
besoin d'un mari*¹.

Une femme de chez nous, nommée Jeanne, et que j'ai connue, était souffrante. Un médecin, aussi malin qu'ignorant, appelé pour lui donner ses soins, demanda de son urine. Comme d'habitude, une jeune servante encore pucelle fut chargée de ce soin, mais celle-ci ayant oublié la prescription, présenta de sa propre urine au lieu de celle de la malade. Le médecin diagnostiqua aussitôt que la femme avait besoin d'un mari. Le mari, ayant été informé du diagnostic, après avoir bien diné s'alla coucher avec sa femme. Mais celle-ci, qui était rien moins que disposée à cause de sa maladie, et ignorant en outre l'ordonnance du médecin, fut fort surprise par la nouveauté de la chose et se mit à se lamenter. « — Que fais-tu donc, mon ami, tu vas me tuer. — Tais toi ! répliquait le mari. Je dois t'administrer le meilleur remède

1. *De medico indocto qui urine gratia indicavit mulierem coitu indigere*. Opera CXI. — NOEL I, 117; II, 120. — GUILLAUME TARDIF : D'ung fol Médecin. qui jugea que une femme avait besoin pour sa santé de compagnie d'homme, LXIII, p. 181. — LISEUX CXI, t. I, p. 176. — *Histoires facétieuses et morales* : Tromperie par l'urine, p. 133.

que le médecin a prescrit pour la guérison, pour te rendre ta santé. » En vérité, il ne se trompait pas; quatre fois dans la nuit, il observa les prescriptions du médecin, et le lendemain, la fièvre avait disparu. Ainsi, la fraude dont le médecin avait été victime amena la guérison.

CXII

*D'un mari qui pareillement rendit la santé
à sa femme ¹.*

Un cas semblable advint dans la cité de Valence, ainsi que nous le dit un autre de nos collègues, à l'appui de l'histoire précédente. Il nous raconta qu'un jeune notaire était marié depuis peu, lorsque sa jeune femme tomba gravement malade, au point que tout le monde croyait qu'elle allait mourir et que les médecins eux-mêmes l'avaient abandonnée. La jeune femme gisait, sans voix, les yeux clos, sans pouls, semblable à un cadavre. Le mari se désolait de se voir enlever une épouse

1. *De viro qui uxorem agram cognovit, et postea convaleuit*. Opera CXII. — NOEL I, 118, II, 120. — GUILLAUME TARDIF : Ung autre cas semblable advenu au chasteau de Valence, LXIV, p. 183. — LISEUX, CXII, t. I, p. 178. — *Cent Nouvelles nouvelles* : Le Mari médecin; nouv. XX., édit. Garnier. p. 83. — *Ibid.* L'Abbesse guérie; nouv. XXI. p. 89. — *Conti da ridere*. D'una di fresca maritata. p. 36. (Voir Appendices).

qu'il avait si peu possédée et qu'il adorait. Il résolut de la posséder encore une fois, avant quelle ne mourut. Sous prétexte d'une confidence secrète, dont je n'ai pas gardé souvenance, il éloigna tout le monde et se rapprocha de sa femme. Aussitôt celle-ci, comme si son mari lui eut infusé une nouvelle vie, commença à reprendre ses esprits, elle rouvrit les yeux, recouvra peu à peu la parole, et d'une voix tendre appela son mari. Celui-ci, tout joyeux, lui demanda ce qu'elle voulait : — « A boire, dit-elle, » puis, lorsqu'on lui eut fait prendre quelque nourriture, elle se rétablit tout à fait.

Ce beau résultat était dû à l'accomplissement des devoirs conjugaux. Cet exemple prouve donc que c'est un remède souverain pour les maladies des femmes ¹.

1. Guillaume Tardif n'a point mis de *moralitez* à ces deux *facecies*, mais à la fin de celle-ci, il reprend pour son compte la réflexion de l'auteur en ces termes :

« Par ces deux exemples, dit Pogge, que on peut arguer et conclure que aux maladies des femmes, la souveraine médecine est avoir compaignie d'homme pour les ravoïr. »

— Les bonnes dames auroient été bien dangereusement malades; si le jeu de la bête à deux dos n'avoit pas été capable de les guérir. Le mariage est la vie des femmes. Le seul hymen donne la couleur à leur teint. Une fille sèche-t-elle sur pié? envoyez-la sacrifier au dieu Amour pendant quelques heures; elle reviendra, sur ma parole. Secret expérimenté. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam).

CXIII

*Homme illettré demandant à l'Archevêque de Milan la dignité d'archiprêtre*¹.

On se plaint parfois du malheur des temps, et nous ne parlons pas de l'insuffisance des hommes qui occupent dans l'Eglise les premières dignités ; on laisse de côté des gens pleins de savoir et de sagesse et on confie les premières places à des ignorants, à des gens sans aucune valeur. A ce propos, Antonio Lusco nous dit : — « Ce n'est pas plus spécialement le fait des souverains Pontifes, que celui des autres princes. On les voit admettre, dans leur intimité, des fats, des gens pervers, et ne faire aucun cas des hommes les plus estimables. Il y avait autrefois, ajouta-t-il, à la cour de Cane, l'ancien prince de Vérone, un ecclésiastique, bon vivant, appelé Nobili, sans instruction aucune, ni éducation, mais qui, par ses propos plaisait beaucoup au Prince. Il en avait reçu, pour cette raison, divers bénéfices. Un jour, Cane envoya à l'Archevêque de Milan, gouverneur de cette ville, une ambassade composée d'hommes distingués ; Nobili se joignit à eux. Leur mission remplie, les

1. *De homine non litterato qui dignitatem quamdam archipresbyteratus ab archiepiscopo Mediolanensi postularit.* Opera CXIII. — NOËL I, 119. — LENFANT, t. II, XXXIII, p. 20). — LISEUX, t. I, 113, p. 180.

ambassadeurs allaient se retirer, quand Nobili, dont les discours facétieux avaient eu le don de plaire à l'Archevêque, obtint du prélat la permission de solliciter ce qu'il voudrait. Sans hésiter, il réclama une charge très importante d'archiprêtre. L'archevêque ne put s'empêcher de sourire de pareille prétention : — « Réfléchis donc à ce que tu viens de demander, dit-il, cette charge est trop lourde pour tes épaules, car tu es complètement illettré, totalement ignorant. » — « C'est vrai, répliqua aussitôt Nobili, avec son sans-gêne habituel, mais je croyais pouvoir faire comme chez nous. A Vérone, ce ne sont pas les gens instruits qui obtiennent des bénéfices ; on ne les donne qu'aux ignorants et aux imbéciles. » La réponse de cet homme nous parut plaisante ; il croyait que parce qu'on agissait sottement à Vérone, il devait en être ainsi partout ailleurs.

CXIV

*D'une courtisane qui se plaignait de la
méchante farce d'un barbier ¹.*

Il y a à Florence des magistrats qu'on appelle
Préposés aux bonnes mœurs, qui sont chargés

1. *De meretrice conquerente de tonsoris maleficio*. Opera CXIV. — NOËL I, 121. — GUILLAUME TARDIF : De la Mèretrice qui se complaignoit du Barbier qui l'avoit coupée, LXV, p. 183. — LI-SEUX CXIV, t. I, 182.

spécialement de rendre la justice aux femmes publiques, et de les empêcher de circuler dans toute la ville, sous peine de correction.

Une de ces femmes vint un jour se plaindre auprès d'eux de l'outrage et du préjudice que lui avait fait subir un barbier. Elle l'avait fait venir au bain pour la raser et il lui avait coupé « un petit loppin de maujoint ¹ » avec son rasoir, si bien qu'elle fut obligée de ne voir personne pendant plusieurs jours. Elle l'accusait donc de lui avoir causé préjudice, et réclamait, en conséquence, le gain perdu.

On demande quelle doit être la sentence ?

Pogge demande quelle doit estre la sentence future de ce cas : Ceste judicature ne termine point Pogge et ne met point la sentence des magistrats pour tant qu'elle est trop ambigüe, mais en laisse le jugement à gens cognoissant le traict du mestier.

CXV

D'un religieux auquel se confessait une veuve. ².

Un religieux, de ceux qu'on dit de l'observance, entendait la confession d'une jolie veuve de Flo-

1. *Maujoint* (mal joint), expression pittoresque de Guillaume Tardif.

2. *De religioso cui vidua confitebatur*. Opera CXV. — NOEL I, 127; II, 121. — GUILLAUME TARDIF, LXVI, p. 187. — LISEUX CXV, t. I, p. 184. — BERNARD DE LA MONNOYE : *Poésies latines*; *Pœnitentia et penitentia*, n° X.

rence. Afin de parler plus bas, elle se pressait contre lui et tenait son visage près du sien ; or son souffle juvénile finit par émoustiller tant et si bien le bonhomme (celui qui avait la tête basse), qu'il se redressa et se mit à tourmenter le pauvre moine. Torturé par l'aiguillon, et ne pouvant plus tenir en place, le confesseur invita la dame à se retirer ; celle-ci demanda alors quelle pénitence il lui imposait. — « Une pénitence ! s'exclama le moine, mais c'est vous qui me la faites subir. »

En ce chapitre est montré comme ung homme d'église, et spécialement ung Religieux, se doit garder de l'approchement des femmes, car en leur regarder, avecques la temptation de l'ennemy, la chair de l'homme se peut émouvoir et faire donner consentement à un péché.

CXVI

D'un homme qui fit le mort devant sa femme ¹.

Dans le bourg de Montevarchio, proche de chez nous, un jardinier que je connais, étant rentré un jour chez lui, après son travail, pendant que sa jeune femme était allée laver du linge, eut la curiosité de savoir ce qu'elle ferait s'il était mort et comment elle prendrait la chose. Il s'étendit donc

1. *De viro qui sue uxori mortuum se ostendit*. Opera CXVI. — GUILLAUME TARDIF : De celluy qui fist le mort devant sa femme, LXVII, p. 189. — NOËL I, 123. — LISEUX, t I, p. 185.

de tout son long par terre, dans la cour, allongé sur le dos, dans la position d'un cadavre. A son retour, la jeune femme chargée de linge, apercevant son mari inanimé, elle le croyait du moins, hésita un instant pour savoir si elle donnerait un libre cours à sa douleur, où si elle commencerait par manger ; il était midi sonné et elle se trouvait encore à jeun. Pressée par la faim, elle se décide à prendre son repas, fait griller un morceau de lard sur les charbons, et le dévore gloutonnement, sans boire, pour aller plus vite. La viande étant salée, la soif se fit vivement ressentir ; la femme prit alors une cruche et descendit à la cave pour tirer du vin. Elle remontait, lorsque survint à l'improviste une voisine qui venait chercher du feu. Aussitôt, en dépit de sa soif, la femme laisse la cruche échapper de ses mains et comme si son mari venait d'expirer à l'instant, elle pousse des cris, se lamente, et déplore ce trépas à grands flots de paroles. En entendant ces gémissements et ces sanglots, tous les voisins accoururent, extrêmement surpris d'une mort si soudaine. L'homme gisait là, en effet, les yeux fermés et retenant avec tant d'art sa respiration, qu'il semblait réellement avoir rendu le dernier soupir. Lorsque la plaisanterie eut assez duré, au milieu des exclamations et des larmes de la femme qui ne cessait de s'écrier : — « Mon pauvre homme ! Que faire maintenant ? » — « Rien de bon, ma chère femme, dit-il, en ouvrant les yeux, si tu ne vas pas

boire tout de suite. » Dans l'assistance, les éclats de rires succédèrent alors aux larmes, surtout quand on apprit l'histoire et qu'on connut le motif pour lequel la femme avait tant de soif ¹.

En ceste facécie est montrée l'amour de aucunes femmes dont elles ayment leurs marys et le deuil qu'elles feroient pour eulx, se ilz estoyent morts.

CXVII

D'une jeune femme par trop naïve de Bologne ².

Une jeune Bolonaise nouvellement mariée se plaignait auprès d'une très honnête matrone, sa voisine, de ce que son mari lui administrait de sérieuses et fréquentes volées. La matrone lui en ayant demandé la raison, celle-ci lui répondit que

1. La Science de bien pleurer est, de toutes les sciences, celle que les femmes entendent le mieux. Elles savent former méthodiquement un concert d'affliction, où rien ne manque, sinon la vraye douleur. Les femmes ont cet avantage encore, qu'elles savent pleurer par imitation. De là cette harmonie de larmes entre dix ou douze femmes assistant au départ funèbre d'un époux mourant. Enfin le prédicateur Dorns, qui toute sa vie s'est donné bien de la peine pour avoir le ton d'un pleureur, n'approche point de l'heureux naturel des femmes. Il réussit si peu à les imiter, que quand il prêche en pleurant, il nous fait crever de rire. (*Réflexion* de l'édition d'Amsterdam).

2. *De Bononiensi adolescentula simplici*. Opera CXVII. — NOËL I, 125. — GUILLAUME TARDIF : De une jeune femme de Boulongne qui ne sçavoit comment complaire à son mary, LXVIII, p. 191. — LISEUX, CXVII, t. I, p. 187.

son mari était furieux de ce qu'elle ne remuait pas plus qu'une souche tandis qu'il accomplissait ses devoirs conjugaux. — « Pourquoi donc, dit la matrone, ne faites-vous pas au lit ce que désire votre mari? — Mais je ne sais pas ce qu'il faut faire, personne ne m'a enseigné la manière de s'y prendre; car si je le savais, soyez certaine que je ne me laisserais pas rouer de coups par mon mari. » Etonnante naïveté de cette jeune fille, qui ne soupçonnait même pas ce que la nature même enseigne aux femmes. J'ai, depuis, raconté cette histoire à ma femme pour l'amuser.

En ceste Facécie est monsté qu'il est de bonnes personnes et de simples femmes qui bien peu cognoissent de mauvaisetié; mais à l'appointe il en est beaucoup qui trop en sçaissent.

CXVIII

*Réponse d'un confesseur à propos d'une femme*¹.

Barnabo, Prince de Milan, aimait passionnément les femmes. Un jour qu'il se trouvait dans un endroit écarté de son jardin, seul avec une femme qu'il aimait et entrain de la caresser avec ardeur,

1. *Responsio confessoris ad Barnaborem principem de muliere facta*. Opera CXVIII. — NOËL I, 126; II, 122. — GUILLAUME TARDIF: LXIX, p. 193. — LENFANT: *Poggiana*, CXXV, t. II, p. 260. — LISEUX CXVIII, t. I, p. 185.

arrive à l'improviste un certain religieux, un confesseur, qui avait, à cause de sa sagesse et de son expérience, libre accès auprès du prince. Barnabo rougit et fut fort vexé de l'arrivée inopinée de son confesseur; mais, se remettant, il lui posa cette question insidieuse : — « Que feriez-vous si vous aviez une pareille femme dans votre lit ? » Le religieux répondit : — « Je vois bien ce que je devrais faire, mais je ne sais pas ce que je ferais. » Cette réponse calma la colère du Prince, tout en montrant que son interlocuteur était homme susceptible de faillir comme lui aussi.

En ceste response est montré que nonobstant la religion, ung homme de soy ne doit pas tant présumer qu'il s'en dye ci juste qu'il ne voudrait point pêcher; il se doit réputer humain et enclin à pêcher comme ung aultre non Religieux.

LE PAS GLISSANT

Sur un gazon, je pris moine explorant
 Jeune Lais, ayant jeunesse et grâce. —
 « Qu'eusses-tu fait, le trouvant à ma place,
 « Me requiert-il, avec objet tentant.
 « Comme cettuy, couché sur la fougère?
 « — Si me voyois, lui dis-je, en un tel cas.
 « Fort bien je sais, ce que je devrais faire;
 « Ce que ferais, c'est ce que je ne sais pas. »

MÉRARD DE SAINT-JUST : *Les Espiégleries joyeuses*. t. 1.

CXIX

D'un serviteur oublieux qu'on charge d'un poids énorme ¹.

Un des membres de la famille Albizzi, Robert, homme d'une grande bienveillance et profondément instruit, avait un domestique niais, oublieux, lourd d'esprit, qu'il gardait à son service plutôt par charité que pour son utilité personnelle. Il lui avait, certain jour, donné une commission pour son ami Dego qui habitait près du pont de la Trinité : — « Qu'y a-t-il de nouveau, lui demanda celui-ci, dès qu'il le vit. » Le valet ayant oublié la recommandation de son maître, absorbé, l'air stupide, cherchait la réponse qu'il devait faire. Dego, qui connaissait bien notre homme, voyant son silence, ajouta : « — Je sais ce que tu viens chercher. » Sur ce, il lui montre un énorme mortier de pierre. « — Prends-le, continua Dego, et porte-le au plus tôt à ton maître qui l'attend. » Robert à son tour, apercevant de loin le malheureux garçon, le mortier sur les épaules comprit qu'on avait voulu le punir de son manque de mémoire : — « Nigaud, lui cria-t-il

1. *De servo oblivioso ex pondere defatigato.* Opera CXIX. — NOËL I, 127. — LISEUX I, p. 190.

lorsqu'il fut assez proche, tu n'as pas fait exactement ma commission ; retourne immédiatement ; je n'ai pas besoin d'un mortier si grand, apporte-m'en un plus petit. » Le pauvre diable, couvert de sueur et pliant sous le faix, reconnut qu'il s'était trompé, retourna chez Dego et fit un troisième voyage pour rapporter un autre mortier. Telle fut la punition de son oubli.

CXX

*D'un homme qui veut dépenser mille florins pour se faire connaître et la réponse qu'on lui fait*¹.

Un habitant de Florence, notre compatriote, jeune homme d'une intelligence bornée, disait à un de ses amis qu'il avait l'intention de dépenser mille florins pour parcourir le monde et se faire connaître. Et l'autre, qui connaissait à fond notre homme, de répondre : — « Tu ferais bien mieux d'en dépenser deux mille pour rester inconnu. »

1. *De homine qui mille florenos vult expendere ut cognoscatur, et responsio in eum facta.* Opera CXX. — NOEL I, 128; II, 123. — LISEUX, t. I, p. 192. — J.-B. ROUSSEAU : *Épigrammes*; Un iat partant pour un voyage. Edit. Garnier, p. 115. — *Ut mundum noscas, centum sestertia poscis.*

Quæ melius, ne sis cognitus, ipsedares — dans MILET. *Poggi imitationes*, p. 425.

CXVI

Plaisanterie de l'illustre Dante (1).

Dante, notre poète, pendant son exil à Sienne, venait de temps à autre dans l'église des Minimes. Le coude appuyé sur l'autel, il s'abimait dans la méditation. Un jour, un importun vint le trouver et le fatigua de ses questions. Alors Dante de lui dire : « — Quelle est la plus grosse bête de la terre ? » — « L'éléphant ! » répondit l'interlocuteur. — « O éléphant ! laisse-moi, car des pensées plus élevées que ton verbiage, me préoccupent ; cesse donc de m'ennuyer. »

1. *Jocatio Dantis clarissimi*. Opera CXVI. — NOEL I, 129; II, 123-124. — RISTELHUBER LIII, 77. — LISEUX II, p. 5. — D'ARGENS : *Lettres juives* lettre 49. — B. DE LA MONNOYE : *Puella molestum* arigens.

D'UN IMPORTUN

« Bren, laissés moy, » ce disoit une
 A un sot qui lui desplaisoit.
 Ce lourlaud tousjours l'importune;
 Pu's j'ouy quelle lui disoit :
 « La plus grosse beste qui soit,
 Monsieur, comme est-ce qu'on l'appelle ? —
 Un éléphant, Madamoyselle.
 Me semble qu'on le nomme ainsi. —
 Pour Dieu, Eléphant (ce dit-elle)
 Va-t-en donc, laisse moy icy. »

CL. MAROT, *Épigramme* 206.

CXXII

*De la femme qui accouche au bout de
douze mois ¹.*

Un citoyen de Florence qui était allé en voyage, en rentrant chez lui au bout d'un an, trouva sa femme en train d'accoucher; ce dont il fut fort vexé, car il soupçonna sa femme. Cependant comme il n'était sûr de rien, il s'enquit auprès d'une voisine, matrone respectable et fort expérimentée, de savoir si un fils pouvait lui naître au bout de douze mois. Celle-ci, voyant à quel imbécile elle avait à faire, lui répondit : — « Assurément, car si ta femme a vu un âne le jour où elle a conçu, elle a du porter une année entière, comme les ânesses. » Le mari goba l'histoire, remercia bien la matrone de l'avoir délivré d'un léger soupçon, et d'avoir préservé sa femme d'un grand scandale, finalement il endossa la paternité de l'enfant.

En ceste Facécie est donnée à congnoistre aux hommes mariez qui on jeunes femmes qu'ilz ne soyent point dési-

1. *Jucunda responsio unius mulieris, facta ad quemdam quærentem an uxor sua per XII menses posset parere* Opera CXXII. — NOËL I, 129; II, 123. — GUILLAUME TARDIF LXX, p. 195. — RISTELHUBER LIV, p. 78. — LISEUX CXXII, t. II, p. 6. — *Magistri Stropini Idest. CÆSARIS URSINI Capriccia macaronica*, p. 104.

rans ni envieux de aller aux loingtains voyaiges, aux moins pour y demeurer longuement, car par l'ennuy de leur demeure leurs femmes pourroyent faire ainsi que celle qui porta l'enfant douze moys, à la façon et mode des asnes.

CXXIII

*Question inconvenante d'un prêtre*¹.

Un jour de fête solennelle que tous les fidèles étaient accourus en foule à l'église Saint-Marc, hors la porte de Pérouse, le curé Cicero termina le sermon d'usage en disant : — « Mes frères, je désire que vous me tiriez d'un grand embarras. Pendant ce Carême, j'ai entendu vos femmes en confession, aucune n'a oublié de déclarer qu'elle était restée fidèle à son mari. Vous, au contraire, m'avez tous déclaré avoir forniqué avec les femmes des autres. Eh bien ! pour ne pas me laisser plus longtemps dans l'incertitude, je désire donc savoir de vous quelles sont ces femmes avec lesquelles vous avez forniqué et où elles sont ? »

Ceste question ne luy fut point respondue, pour la cause du débat qui s'en pouvoit ensuivre, et pour tant que toutes

1. *Interrogatio obscena cujusnam sacerdotis*. Opera CXXIII. — NOËL I, 130; II, 126. — GUILLAUME TARDIF : Une folle demande que, etc., LXXI, p. 197. — RISTELHUBER : Un doute, LVI, p. 79. — LISEUX CXXIII, t. II, p. 8. — BARATON : *Pusies*, Les paysannes (1705). — J.-B. ROUSSEAU : *Epigramme*; Dans un village un jeudi de l'absoute... Ed. Garnier.

2. Le texte porte : *Quæ aut ubinam sint istæ mulieres fututæ*.

les femmes soustenoient qu'elles fussent toutes preudes femmes, et n'y eust controverse, sinon entre elles et leurs marys, après qu'ilz furent à l'hostel et, n'y eust celle qui ne list la jalousie de son mary.

CXXIV

Plaisanterie au sujet d'un ambassadeur de Pérouse ¹.

A l'époque où les Florentins étaient en guerre avec le pape Grégoire, les habitants de Pérouse qui avaient abandonné le parti du souverain Pontife pour celui de Florence, envoyèrent dans cette ville des ambassadeurs, afin de solliciter du secours. L'un d'eux, un docteur, commença sa longue harangue en prononçant ces mots à titre de préambule : — « Donnez-nous de votre huile. » Un joyeux compère qui détestait les circonlocutions, l'interrompt : — « Qu'est-ce que cette huile ? Tu demandes de l'huile, quand ce sont des soldats qui nous manquent. Tu ne te souviens donc pas que ce sont des armes et non de l'huile qui nous sont nécessaires ? » — « Mais ce texte est tiré de l'Écriture Sainte », repartit le docteur. — « La belle affaire, répliqua son interlocuteur, nous sommes les ennemis de l'Église, et c'est dans

1. *Ridenda cujusdam hominis adversus Oratorem Perusinorum.* Opera CXXXIV. — NOËL, I, 131. — LISEUX, t. II, p. 9.

l'Écriture Sainte que tu vas chercher un appui ! » Tous se mirent à rire, en présence de l'entrain de celui qui venait d'arrêter ainsi le flux de paroles inutiles que le docteur allait débiter, et l'on traita la question.

CXXV

*Les Ambassadeurs de Pérouse et le Pape
Urbain ¹.*

La ville de Pérouse ayant envoyé à Avignon, auprès d'Urbain V trois ambassadeurs, ceux-ci trouvèrent le pontife très malade. Cependant, pour ne pas leur faire subir une longue attente, Urbain ordonna de les introduire près de lui, en les prévenant toutefois qu'ils eussent à expliquer en peu de mots le but de leur mission. L'un d'eux, solennel docteur, qui, en route, avait préparé un long discours pour l'adresser au Saint-Père, sans tenir compte du mal dont souffrait Sa Sainteté, et quoiqu'elle gardât le lit, débita un tel fatras de paroles, que le Pape en témoigna à plusieurs reprises de l'ennui. Toutefois, lorsque ce maladroit eut cessé de pérorer, Urbain, avec sa cour-

1. *De oratoribus perusinis ad pontificem Urbanum*. Opera CXXV. — NOËL I, 132; II, 126. — LENOIR, t. II, XXXV, p. 201. — LISEUX, t. II, p. 11. — 1. *Democritus ridens: Garrulitas odiosa*, p. 74.

toisie habituelle, s'enquit auprès des autres ambassadeurs s'ils avaient quelque chose à ajouter. L'un d'eux, qui s'était aperçu du manque de tact de son compagnon et de la contrainte qu'en avait éprouvée le Pape, dit : — « Très Saint-Père, nos instructions portent expressément que si vous ne consentez sur l'heure à accorder ce que nous sollicitons, nous ne sortions pas de votre palais avant que notre collègue n'ait déclamé de nouveau sa harangue. » Ces paroles enjouées ayant fait sourire le souverain Pontife, ordre fut donné d'expédier immédiatement l'affaire.

CXXVI

Propos insensés des ambassadeurs de Florence ¹.

Les ambassadeurs que la ville de Florence envoyait en France étant arrivés à Milan, voulurent, par déférence, présenter leurs hommages à Barnabo, seigneur de cette ville. Lorsqu'ils furent en présence du prince, celui-ci leur demanda qui ils étaient : — « Nous sommes, répondirent-ils, citoyens et envoyés de Florence, s'il vous plaît » (ainsi que cela se dit communément par politesse).

1. *Insulsum dictum oratorum Florentinorum*. Opera CXXVI. — NOËL I, 133. — LISEUX, t. II, p. 13.

Après un excellent accueil, ils prirent congé du souverain. Déjà ils avaient gagné Verceil, lorsqu'en repassant dans leur mémoire ce qu'ils avaient fait ou dit jusque-là, ils se souvinrent des termes qu'ils avaient employés en parlant à Barnabo. L'un d'eux ayant fait remarquer qu'ils avaient eu tort de se servir de ces mots : « S'il vous plaît », car, que ce fut ou non son plaisir, ils étaient bel et bien citoyens et ambassadeurs de Florence; tous partagèrent son avis, reconnurent que ces mots avaient été prononcés à tort et pouvaient compromettre leur dignité. D'un commun accord, ils retournèrent donc à Milan pour se rétracter et demandèrent audience au prince. Le plus âgé (ce devait être aussi le plus instruit,) prit la parole : — « Prince, dit-il, en arrivant à Verceil, nous nous sommes rappelés que nous vous avons dit : Nous sommes citoyens et envoyés de Florence, s'il vous plaît. C'est à tort et sans réflexion que nous avons employé ces termes, car que vous le vouliez ou non, nous sommes citoyens et envoyés de Florence. » Le prince, habituellement très sérieux, éclata de rire en entendant formuler cette vaine préoccupation : — « Allez, dit-il, je suis content de vous, vous êtes bien tels que je croyais. »

CXXVII

Mot plaisant de Jean-Pierre de Sienne ¹.

Giovanni Pietro, citoyen de Sienne, toujours prêt à rire et à plaisanter fut un jour, invité à Rome par Bartolomeo de Bardi, à venir boire un coup. C'était le matin, en été. Nous nous rencontrâmes là plusieurs amis, venus, non tant pour nous rafraîchir, que pour faire enrager notre hôte. Suivant l'habitude, on offrit à chacun une bouchée de pain ; tous en prirent et se mirent à manger. Seul Giovanni Pietro conservait son morceau dans la main. On s'enquit du motif qui l'empêchait de manger : — « Bartolomeo, dit-il en riant, ton pain est le plus humble et le plus modeste que j'aie jamais rencontré ; plusieurs fois je l'ai approché de ma bouche ; il s'est obstiné à ne vouloir passer qu'après le vin ». La boutade de cet homme nous fit rire. Elle prouvait que le manger ne doit pas toujours précéder le boire, surtout lorsqu'on est très altéré.

1. *Facete dictum cujusdam Johannis Petri, Senensis. Opera* CXXVII. — NOËL I, 135. — LASEUX, t. II, p. 15.

CXXVIII

D'un mari qui avait fait faire à sa femme une toilette d'un grand prix ¹.

Un mari qui avait fait faire à sa femme une toilette d'un grand prix, se plaignait de ce que l'accomplissement de ses devoirs d'époux lui revenaient à pas moins d'un ducat d'or en moyenne chaque fois. — « Tiens, lui répliqua sa femme, c'est ta faute, que ne le fais-tu tant de fois que ça ne te coûte plus qu'un sou. »

1. *De viro qui uxori vestem magni pretii fecerat.* Opera CXXVIII — NOËL I, 126; II, 126. — GUILLAUME TARDIF LXXII, p. 199. — LISEUX CXXVIII, t. II, p. 16. — *Tombeau de la Melancholie* : Réponse plaisante d'une femme à son mary qui se plaignoit qu'elle lui coustait trop. p. 107. — BEROALD DE VERVILLE : *Moyen de parvenir*, Voir édition Garnier. — LOD. GUICCIARINI, *Hore di Recreatione*. p. 254. — *Le joujou des demoiselles*, p. 25. — J.-B. ROUSSEAU : *Epigramme* « En plein chapitre un moine à son retour, » p. 106 — BOUCHET, *Serées* III^e sérée. Le Ménagu. — *Contes à rire ou Récréations françaises*, t. I. La femme de bon appetit.

D'UN AMANT A SA MYE

L'autre jour un amant disoit
A sa Maistresse en bonne voix,
Que chascun coup qu'il luy faisoit.
Lui coustoit deux écus ou trois.
Elle y contredist : toute fois
Ne pouvant le cas dénier,
Luy dict : faictes le tant de fois
Qu'il ne vous couste qu'un denier.

CLEM. MAROT. *Epigram* : CCLIX, édit. Garnier.

En ceste Facécie est à noter, comme dit monseigneur Sainet Bernard, que de femme désirante superfluité d'abits somptueux et oultre son estat n'est point volontiers juste et honneste en couraige; oultre y est bien à noter la folie de aucuns hommes qui pour obéyr à la folle volonté d'une femme qui désire estre parée magnifiquement et plus que à elle ne appartient, exposent tant du leur qu'en la fin ilz s'en repentent, quand ils cognoissent leur folle et leur grande prodigalité.

CXXIX

Plaisant récit d'un médecin ¹.

Le Cardinal de Bordeaux ² m'a raconté qu'un individu de son pays étant rentré tard chez lui, se plaignit d'une douleur à la jambe. Sa femme alors se mit à frictionner avec de l'huile de roses, la jambe malade, la couvrit d'étoffe et de laine,

1. *Recitatio jocosus de medico*. Opera CXXIX. — NOËL I, 136; II, 128. — RISTELHUBER LVI. p. 80. — LISEUX, t. II, p. 17. — LENFANT, t. II, LV, p. 216. — DOMINICHI, *Facetie Mottis* 326. — LOD GUICCIARDINI. *Hore di riereazioni* Poserattirenza pene p. 146. — DES PÉRIERS. *Contes et Nouvelles* : Nouv. XI : D'un docteur en décret qu'un bœuf blessa si fort qu'il ne sçavoit en quelle jambe c'estoit, édit. Garnier, p. 41. — TABOULOT DES ACCORDS. *Bigarrures du Seigneur des Accords* : GAULARD, *Contes*.

2. François de Aguzzoni, né à Urbino. Cinquante-quatrième archevêque de Bordeaux en 1389. En 1394, il fut envoyé par Boniface IX comme nonce en Espagne, pour faire cesser le schisme. En 1405 il fut fait par Innocent VIII cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés. En 1408, il se rendit en France dans l'intérêt de l'union de l'Eglise, le 17 mars il assista à l'entrée de Charles VI à Paris. En 1409, il fit partie du Concile de Pise. Il mourut à Florence, en août 1412.

puis appliqua sur le tout une bande de toile. Le patient continuait, malgré ces soins, à se plaindre et demandait, en gémissant, un médecin. Il en vint un qui, peu à peu, avec beaucoup de précautions, découvrit la jambe (le malade, pendant ce temps manifestait la plus vive douleur), et le médecin déclara, après l'avoir bien palpée, qu'il n'y avait aucun mal. Alors le campagnard de dire : — « C'est donc de celle-ci que je souffre », et il présenta l'autre jambe. Amusante naïveté d'un homme qui attend de connaître l'opinion du médecin, pour savoir où il a mal.

CXXX

*De l'homme qui trouva de l'or en dormant*¹.

Un de nos amis racontait qu'une nuit, en rêve, il avait trouvé de l'or. — « Prends garde, lui dit un des auditeurs, qu'il ne t'en advienne comme à un de mes voisins qui vit son or se changer en ordures. » Sur notre demande, il nous raconta le songe de cet individu : — « Mon voisin rêva une nuit, que le diable l'avait conduit au milieu d'un

1. *De homine qui in somnis aurum reperiebat*. Opera CXXX. — NOËL I, 137; II, 129-130. — LISEUX, t. II, p. 18. — BEROALD DE VERVILLE : *Le Moyen de parvenir*, édit. Garnier. — *Delitior poetarum Gollorum* : *Somnium Aureum*. — C. GRÉCOURT : *Contes*. *Le trésor découvert*. — *Scaramuzza, poema placevole nel vernacolo Veneziano, canto X. stanza 1* : *Il sogno aureo*.

champ pour y déterrer un trésor. Il trouva beaucoup d'or... Il n'est pas permis, lui dit alors le démon de l'enlever maintenant, fais une marque à l'endroit de manière à pouvoir seul le reconnaître. Notre homme ayant demandé quel signe il pourrait bien employer : — Chie dessus, dit le diable, c'est le meilleur moyen pour que personne ne suppose qu'il y a de l'or dessous, toi seul connaîtras le secret. La chose fut trouvée parfaite, mais le rêveur, se réveillant aussitôt, constata qu'il s'était horriblement lâché le ventre dans son lit. Il se lève alors au milieu des excréments et de l'infection, puis, voulant prendre l'air, il pose sur sa tête un capuchon dans lequel un chat venait de faire ses ordures. Furieux de l'odeur infecte qui le poursuivait, il s'empressa de se laver la tête et les cheveux. C'est ainsi qu'un rêve d'or s'évanouit dans l'ordure.

CXXXI

D'un Secrétaire de l'Empereur Frédéric II¹.

Pierre des Vignes², homme plein de savoir et d'une grande habileté, fut secrétaire de l'Em-

1. *De quodam secretario Friderici imperatoris*. Opera CXXXI. — NOËL I. 138. — LENFANT, t. II, XXXVII, p. 202. — RISTELHUBER LVII, p. 82. — LISEUX, t. II, p. 20.

2. Ou plus exactement de la Vigne, selon Huillard-Bréholles, *Vie et Correspondance de Pierre de la Vigne, 1865*. Il

pereur Frédéric. A l'époque où il faisait la guerre au Pape Alexandre III, ce souverain ayant envahi les Etats de l'Eglise prêta l'oreille aux calomnies des Barbares contre Pierre qui était Italien et lui fit crever les yeux. Poussé ensuite par le repentir (car il avait agi injustement), il admit sa victime dans son Conseil privé. Le besoin d'argent s'étant fait sentir, Pierre des Vignes conseilla à Frédéric de faire la guerre à l'Eglise avec les ressources de l'Eglise elle-même, de saisir et de faire fondre, pour l'entretien des troupes, les objets d'or et d'argent qui ornaient les édifices religieux, parmi lesquels figuraient les célèbres chaînes d'or qui entouraient alors la cathédrale de Pise. Ce conseil plut à l'Empereur, qui dépouilla les temples

naquit vers 1190, fut juge de la Grande Cour de 1225 à 1247, puis protonotaire ou le premier des secrétaires de Frédéric II. Il mourut à la fin d'avril 1249. Il est étonnant que M. Huillard, citant le « récit apocryphe » de Trithème, ne cite pas aussi celui de Pogge, qui offre avec lui des analogies, et se trouve antérieur d'un siècle. Pogge ne croyait pas faire un conte, et lorsque, par exemple, il dit que les *Barbares*, c'est-à-dire les Allemands, jalouaient Pierre, on n'a qu'à se rappeler que vers la fin de son règne, Frédéric II s'entourait de nobles allemands, tels que Berthold, margrave de Hohenburg, etc. D'autre part, des auteurs à peu près contemporains, Ricordani, Villani, Fulgose, soutiennent que Pierre fut victime de la jalousie des courtisans. M. Huillard incline vers le récit de Matthieu Paris, selon lequel Pierre, gagné par les promesses du pape, aurait décidé un médecin à empoisonner Frédéric, et cependant il n'ose affirmer que Pierre ait été coupable. Mais il nous semble plus naturel, dirons-nous avec L'enfant, de s'en rapporter à Pogge sur un fait arrivé en Italie, qu'à un auteur anglais, tel que Matthieu Paris. Là où Pogge se trompe plutôt, c'est quand il rapporte que l'empereur se repentit de son injustice (R).

sacrés au profit de son armée : — « Sire, dit alors Pierre des Vignes, j'ai enfin vengé l'injure que vous m'avez injustement faite. Vous étiez odieux aux hommes, mais en vous faisant commettre ce sacrilège, j'ai attiré sur vous la malédiction de Dieu. Désormais, toutes vos entreprises tourneront mal ». Frédéric, cependant, gagna bien encore quelques victoires, mais Alexandre finit par briser son orgueil. Ce fait nous montre qu'il ne faut pas employer les choses sacrées à des usages profanes, Dieu punissant toujours les transgresseurs de sa loi.

CXXXII

D'un juif mangé par un Florentin ¹.

Deux Juifs, habitants de Venise, étant allés à Bologne, l'un d'eux y tomba malade et mourut. Le survivant, soucieux de ramener à Venise le cadavre de son compagnon, mais sachant qu'il était défendu de le faire ostensiblement, coupa le corps en plusieurs morceaux, puis le mit dans une petite tonne après y avoir ajouté des aromates et du miel, de telle sorte qu'il s'en exhalait une odeur suave. Il confia, en le recommandant

1. *De judeo mortuo assumpto ignoranter in cibum per Florentinum*. Opera CXXXII. — NOËL I, 140. — RISTELHUBER LVIII, p. 84. — LISEUX, t. II, p. 22.

vivement, ce dépôt à un autre Juif qui retournait à Venise. Celui-ci gagnait Ferrare par le canal et beaucoup de passagers avaient pris place dans le bateau, lorsqu'un Florentin vint s'asseoir près de la tonne. La nuit venue, notre homme, alléché par la délicieuse odeur qui s'exhalait de cette barrique, soupçonna qu'elle renfermait d'excellentes provisions de bouche. Il l'ouvrit donc à la dérobée et se mit à goûter le contenu ; or le mets lui parut si succulent, qu'il passa toute la nuit à vider petit à petit la tonne. A Ferrare, le Juif sortit du bateau, mais en reprenant la tonne, il la trouva si légère qu'il comprit qu'elle était vide. Il protesta hautement alors, contre le vol qu'il prétendait lui avoir été fait du corps de son coréligionnaire. De cette façon, le Florentin apprit qu'il servait de sépulcre à un Juif.

CXXXIII

Vision de Francois Philelphe ¹.

François Philelphe, jaloux de sa femme, ne vivait pas à la pensée qu'elle pourrait avoir affaire à d'autres ; aussi, jour et nuit, était-il toujours en

1. *Visio Francisci Philelphi*. Opera CXXXIII. — NOËL I, 141, II, 135. — GUILLAUME TARDIF LXXIV, p. 201. — LISEUX CXXXIII, t. II, p. 24. — *Cent Nouvelles nouvelles*, nov. XI. L'encens du diable, p. 48, édition Garnier. — LUDOVICO ARIOSO, Satyr :

éveil. Une nuit qu'il rêvait (car nous nous occupons fréquemment en rêve des mêmes choses qui nous préoccupent éveillés), il vit un démon qui lui promit la sécurité à l'égard de sa femme, s'il voulait suivre son conseil. Philelphe, toujours endormi, accepte avec grand plaisir et promet même une récompense. — « Prends donc cet anneau, dit le démon, garde-le avec soin à ton doigt et jamais ta femme ne pourra, à ton insu, coucher avec un autre. » La joie l'ayant réveillé, Philelphe s'aperçut qu'il avait le doigt dans le pertuis de sa femme. En effet, cet anneau est le remède par excellence contre la jalousie, en empêchant les femmes d'être incontinentes à l'insu de leur maris.

En ceste Facecie est reprouvé ung très grand vice, qui peult advenir aussi bien à homme que à femme, c'est jalousie, qui procède d'une folle mélancolie, soit à droit ou à tort, car, si c'est à droit que l'homme soit jaloux de sa femme, pour néant s'en tempèterat il, car, si elle ne le veut, il ne la pourrait garder de faire sa volonté, ne elle aussi luy : si c'est à tort, c'est encore plus mal fait, et peult estre ce cause, d'ung grand mal, et n'est jugement contre la bonté de Dieu de présumer, l'ung sur l'autre vice qui n'est pas vrai ni certain ¹.

L'Anella. — RABELAIS : *Pantagruel*, Liv. III, ch. XXVIII, — LA FONTAINE, *Contes* : L'anneau d'Hans Carvel, conte, p. 129. édition Garnier. — BERNARD DE LA MONNOYE : *Annulus Philotæ*, — PRIOR, *Hans Carvel's ring, or, a charme against cuckoldom*.

1. L'anneau doit toujours être porté au gros doigt, afin qu'il ne se gâte point. C'est aussi là l'unique moyen d'empêcher qu'il ne se passe rien chez la femme au préjudice de l'époux. Après tout, cette pièce est la première pièce du ménage. Si cette pièce n'est bien conservée, adieu la tranquillité de

CXXXIV

*D'un buveur*¹.

Certain ivrogne, buveur remarquable, fut pris d'une fièvre, qui, naturellement, redoubla sa soif. Comme les médecins mandés cherchaient le moyen de couper la fièvre et la soif : — « Occupez-vous seulement de la fièvre, dit le malade, laissez-moi le soin de guérir la soif. »

En ceste Facécie est monstré que c'est à une personne de mettre son cuer en félicité à yvrongnerie et comment

l'époux et de l'épouse. Adieu la paix du ménage. (*Réflexion de l'édition d'Amsterdam*).

1. *De potatore*. Opera CXXXIV. — GUILLAUME TARDIF : Du bon buveur qui ne voulut point estre garry de sa soif. LXXIV, p. 204. — RISTELHUBER LIX, p. 85. — LISEUX, t. II, p. 26.

Democritus ridens, p. 117. — BARATON, *Poésies* : La Migraine et la Soif. — J.-B. ROUSSEAU, *Épigr.* : Certain ivrogne après maint long repas, p. 378, édit. Garnier. — CRISTIANUS H. HERUS : *Épigramme « Bibus »* dans. *Delicia poëtorum Danorum* — N. DE LA GIRAUDIÈRE. *Épigramme* :

EPIGRAMME

Un bon vieux biberon oyant un jour traiter,
A trois grands médecins, du vrai moyen d'ôter
La fièvre d'une soif qui le rendoit tout blême.
— Messieurs, ce leur dit-il, prenez tant seulement
Le souci de m'ôter la fièvre promptement,
Car je me saurai bien ôter la soif moi-même.

il y a grant dangier, ce depuis que une foys il est mis en grant peine, jamais l'on peust en oster, ainsi que le malade qui estoit en fièvre périlleuse, et toutes foys il ne vouloit pas qu'on luy ostant la soif et la grant altération, qui estoit angmentative de sa douleur et la première chose qu'on luy deust oster, mais seulement désiroit estre sus bout pour aller, avecques sa grande soif que il avoit, boire à la taverne du bon vin que tant il aimoit.

CXXXV

*Facétie d'Everardo Lupi*¹.

Le Cardinal de Conti², gros personnage, plein d'embonpoint, revenait un jour de la chasse. Mourant de faim, car il était midi environ, il descendit pour prendre son repas. Comme il était tout en nage, on était en été, il demanda que quelqu'un vint le rafraîchir avec un éventail. Les valets étant occupés à droite et à gauche, le Cardinal pria un certain Everardo Lupi, secrétaire apostolique, de lui faire du vent. — « Mais, dit ce dernier, je ne connais pas vos habitudes à cet

1. *Facetum Eberhardi, scriptoris Apostolici qui ad Cardinalis conspectum ventris crepitum dedit*. Opera CXXXV. — NOËL I, 143. — GUILLAUME TARDIF : Du cardinal qui fut éventé du cul, LXXV, p. 206. — LISEUX, t. II, p. 27.

2. Le cardinal de Conti et Alto de Conti dont il est question au numéro suivant étaient de nobles Romains, d'une famille très ancienne qui a donné à l'Eglise de nombreux prélats.

égard? — Fais comme tu l'entendras et suivant ton inspiration — « Très volontiers, » répliqua Everardo et levant la cuisse droite, il tira des profondeurs de son ventre le plus retentissant des pets : — « Voilà comment je m'y prends toujours, » ajouta-t-il. L'assistance était nombreuse et tout le monde éclata de rire.

En ceste Facécie n'y a point de sens moral, mais est montré seulement que c'est simplesse a ung homme de bien de soy faire servir à ung serviteur et homme non aprins et qui ne congnoist ce qu'il doist faire; car c'est grant aventure s'il fait rien qui soit à point, ainsi que l'Escripvain qui devoit esventer le Cardinal de la flabelle et il l'esventa du cul, ainsi qu'il avoit accoustumé de faire.

CXXXVI

Plaisanterie d'un autre Cardinal ¹.

C'est de la même manière que le Cardinal de Tricarico répondit aux remontrances d'Atto de Conti. Le Cardinal était très libre en ses allures. Un jour, à la chasse, Otto ayant fait tout son possible pour lui inspirer des pensées sérieuses, l'Eminence, après l'avoir regardé fixement un instant, se pencha sur l'encolure de son cheval :

1. *Facetia alterius Cardinalis jucundissima*. Opera CXXXVI. — LISEUX, t. II, p. 28. — NÖEL I, 144.

— « A ta barbe ! » dit-elle, en lâchant un gros pet, puis s'éloigna sans ajouter un mot ; indiquant ainsi le cas qu'il faisait des admonestations qui lui avaient été adressées.

CXXXVII

D'une femme qui découvrit son cul en voulant se couvrir la tête ¹.

Une femme qui s'était fait raser les cheveux à la suite d'une maladie, ayant été appelée au dehors par une voisine, oublia dans sa précipitation de se couvrir la tête. La voisine se mit à la blaguer de ce qu'elle montrait à tout le monde son crâne déplumé et fort laid. Celle-ci, relevant

1. *De muliere quæ, cum caput cooperire vellet culum detexit.* Opera CXXXVIII. — NOËL I, 144 ; II, 158. — LISEUX CXXXVIII, t. II, p. 29. — HENRICHMANN præfacione ad Bebelium. *De ineptia quædam muliercula.*

MADRIGAL

Lise, de qui l'esprit est délicat et fin,
 Trouvant en pleine nuit des voleurs en chemin,
 Pour se mettre à couvert de leur sombre pillage,
 Mit sa jupe sur son visage.
 Dans cette action qu'elle fit,
 Je vois les traits d'un bel esprit,
 Et d'une prudence achevée.
 Car la mignonne sait fort bien,
 Que c'est un grand secret qu'une jupe levée,
 A qui veut acquérir ou conserver du bien.

Poésies choisies, III partie, p. 367.

aussitôt ses jupons pour couvrir sa tête chauve, découvrit son cul. Les passants rirent beaucoup de cette femme, qui, pour éviter une petite honte, commettait une grosse indécence. Ceci s'adresse aux gens qui, pour palier une faute légère, en commettent une beaucoup plus grave.

CXXXVIII

*Histoire d'un homme qui avait envoyé des lettres
à sa femme et à un négociant*¹.

Francisco de Ortana, chevalier napolitain à qui le roi Ladislas avait confié le gouvernement de Pervuse, reçut un jour deux lettres : l'une de sa femme, l'autre d'un marchand Gênois, auquel il devait quelque argent. Celle de sa femme le rappelait à la maison, lui parlait de la fidélité promise, de ses devoirs conjugaux et le priait de rentrer au plus vite. L'autre lui réclamait de l'argent prêté. Au marchand, il répondit naturellement qu'il lui rembourserait bientôt et lui demandait un petit délai. Quant à sa femme, il lui prodigua de douces paroles et par ses tendresses s'efforçait d'adoucir ses regrets : il lui écrivit qu'il allait

1. *Facetissima cujusdam qui litteras uxoris mercatorique miserat.* Opera CXXIX. — NOEL I, 145; II, 139. — GUILLAUME TARDIF LXXVI, p. 208. — LENOIR, *Poggiana*, t. II. — RISTELHUBER LX, p. 86. — LISEUX CXXIX, t. II, p. 30.

bientôt partir, qu'il ferait son possible pour la dédommager des plaisirs perdus, et comme il était tout aussi amoureux qu'elle, il ne se gêna pas pour employer des expressions assez lestes; il lui disait, par exemple, en terminant qu'il la baiserait et rebaiserait de toutes les façons. En mettant les suscriptions de ses lettres, il adressa au marchand celle qu'il écrivait à sa femme, et à sa femme celle qui était pour le marchand. La femme, quand elle reçut cette missive fut bien étonnée de n'y pas lire un mot de réponse à ce qu'elle demandait. Le Génois lut et relut la sienne, n'y trouvant que des bêtises, des histoires de femmes, la principale chose était qu'il allait revenir, qu'il se promettait de bien faire l'amour et un tas de facéties de ce genre. Le marchand crut à une farce, se rendit chez le roi, montra la lettre en se plaignant qu'on lui promit de l'amour en remboursement de ses écus, criant bien fort qu'il avait été assez foutu dedans le jour où il avait prêté son argent. Tout le monde s'esclafa de rire, mais ce fut bien pis encore quand on apprit que les deux lettres s'étaient trompées d'adresse.

En ceste Facécie n'y a point de sens moral, mais y est monsté, comme ung homme qui fait lettres missives contenant diverses choses, quant il en a commencé une, il doit achever de tout pointz, au devant de faire les aultres, ou y prendre si bien garde qu'il n'en soit point déce ainsi que François, qui signa les lettres du marchand pour bailler à sa femme, et par opposite celles de sa femme pour bailler au marchand.

CXXXIX

*Histoire d'un homme qui grondait
souvent sa femme ¹.*

Un de mes confrères nommé Dante avait une femme qui passait pour légère. Souvent, ses amis l'ayant engagé à veiller à l'honneur de sa maison, il faisait à sa femme de vifs reproches. Celle-ci protestait de son honnêteté à grand renfort de larmes et de serments, et disait que ces histoires étaient le fait des mauvaises langues, de gens qui voulaient brouiller leur ménage. Ces belles paroles et d'autres du même genre persuadèrent le mari, et comme ses amis continuaient à accuser sa femme, il leur dit : — « Holà ! ne me cassez plus la tête à ce sujet, si elle pêche, pouvez-vous le savoir mieux qu'elle ? » Les amis déclarèrent que cela leur était impossible — « Eh bien ! reprit le mari, elle affirme que vous mentez, et j'ai plus de confiance en elle qu'en vous. »

1. *Fabula Dantis qui sæpius uxorem suam increpabat.* Opera CXXXIX. — NOËL I, 147; II, 139. *Poggiana*, t. II. p. 173. — LISEUX CXXX, t. II, p. 33.

CXL

*Testament d'un viellard en faveur
d'une femme*¹.

Pietro Massini, notre concitoyen, était d'un esprit fort caustique; vieux, et tout proche de son dernier jour, il fit son testament par lequel il ne laissait rien de plus à sa femme que sa dot. Celle-ci, fort mécontente, se plaignit amèrement à son mari de ce qu'il ne lui laissait rien, et comme elle le suppliait en pleurant abondamment de lui assurer ses vieux jours, le moribond lui dit : — « Faites venir le notaire et les témoins, pour que je teste en faveur de ma femme. » Ceux-ci n'ayant point tardé à venir, il dit aux témoins, en désignant sa femme. — « Voyez-vous, cette femme, elle me fend la tête pour que je lui laisse quelque chose. Eh bien ! uniquement pour faire comme tout le monde, je veux bien céder, et je vous prends à témoin que je lui laisse le pertuis le plus infecte et le plus large qui soit de toutes les femmes de cette ville. » Et tout le monde de s'en aller sur ces mots,

1. *Testatia cujusdam senis facta uxoris*. Opera CXL. — NOEL I, 148; II, 139. — LISEUX CXL, t. II, p. 34. — BEROALD DE VERVILLE: *Moyen de parvenir*. — *Le Facétieux Réveil matin*, p. 341. — LAZZARELLI DA GUBBIO *La Cuccide*, I. part. sonetto 127; II testamenta dell' autore.

en éclatant de rire, laissant la pauvre femme honteuse et désappointée.

En cette Facécie est monstre une punition que les mauvaises femmes ont auleunes foys de leurs marys quant elles se sont mal gouvernées et que leurs marys les ont mal corrigées. Et en la fin, ilz les égènent et privent de tous leurs biens, fors de ce que par contraincte elles doyvent avoir; encore, si leurs marys leur pouvoyent oster valentiers le feroient.

CXLI

*De la femme qui demande remède
à un prêtre ¹.*

Zuccaro, le meilleur compagnon qui se puisse rencontrer, racontait souvent qu'une de ses voisines dont la beauté n'était pas à dédaigner, restant stérile, demanda, à mainte reprise, à son confesseur s'il ne connaissait pas un remède pour avoir des enfants. Celui-ci lui répondit enfin affirmativement, et lui dit de le venir trouver un jeudi, jour propice à la chose. Lorsque cette femme, qui mourait d'envie d'avoir des enfants, fut chez le prêtre, celui-ci lui dit : — « Je vais employer un charme qui fait

1. *Narratio quædam Zuchari de muliere presbytero medelam querente*. Opera CXLI. — NOEL I, 149; II, 150. — GUILLAUME TARDIF : De la femme qui se conseille de ung confesseur pour avoir des enfans, LXXVIII, p. 214. — LISEUX CXLI, t. II, p. 36.

BERNARD DE RA MONNOYE : *Magia Naturalis*.

que l'on croit réelles des choses qui ne sont absolument que des illusions. Armez-vous donc de patience et de courage. Vous croirez que je vous caresse, que je vous baise et vous embrasse, et que même, j'agis comme votre mari dans l'intimité la plus grande. Il n'en sera rien cependant, mais cela vous paraîtra réellement être ainsi par la puissance des paroles magiques. » La femme, se fiant au compère, accepta en disant qu'elle ne serait point troublée par ses sorcelleries. Le prêtre, après avoir fait mille passes cabalistiques et murmuré des mots mystérieux à l'oreille de la femme, finit en l'embrassant, par la jeter sur le lit, et comme celle-ci toute tremblante lui demandait ce qu'il faisait, le compère répondit : — « Est-ce que je ne vous avais pas prévenu d'avance que vous prendriez des illusions pour des réalités. » Il fit, par deux fois, subir à la pauvre crédule l'opération magique, en lui persuadant que ce n'était qu'illusion ; et celle-ci rentra chez elle persuadée qu'elle avait rêvé.

En ceste Facécie est monstré une falace, par laquelle sont deceuz moins simples gens, quant ilz vont quérir conseil à quelque ung à qui ilz ont confidence, et celluy par persuasions et donner faux à entendre le droit, ainsi comme le prestre qui deçent la fille de confession, laquelle, de la simplesse et imbécilité, en bonne confidence s'en allait conseiller à luy, afin que il luy donnast enseignement pour avoir des enfans ; soubz umbre de bien la conseiller, il la decepvoit en luy faisant croire tout le contraire que c'estoit vray.

CXLII

*D'un ermite qui séduisit beaucoup
de femmes ¹.*

Il y avait à Padoue, du temps de François le septième duc, un certain ermite appelé Ansimirio que l'on vénérât comme un saint et qui, sous le couvert de la confession, abusa de bon nombre de dames et des plus nobles. La chose s'étant ébruitée (car l'hypocrisie ne peut demeurer longtemps cachée), l'ermite fut arrêté par le Prévôt, il avoua ses nombreux méfaits, et on le conduisit par devant le duc Francisco. Celui-ci, ayant auprès de lui un de ces secrétaires, demanda au

1. *De ermita qui multas mulieres in concubita habuit.* Opera CXLII. — NOËL I, 151; II, 152. — GUILLAUME TARDIF LXXIX, p. 218. *Poggiana*, t. II, p. 207. — ESTIENNE : *Apollogie*, ch. XXI, § B. — *Chroniques burlesques*, p. 293. La curiosité bien payée. — *Histoires galantes* : Les bas verts, p. 119.

LA CURIOSITÉ PUNIE

Un cordelier connu par ses prouesses,
Fut convaincu de vivre en débauché.
— Oui, j'ai, dit-il, j'ai maintes fois couché
Avec nonnains, baronnes et duchesses.
De les nommer, le prince le somma.
Dames sans nombre, à l'instant il nomma.
— Point de réserve ou vous damnez votre âme,
Reprit Arthur, Dieu vous écoute ici.
— Ah ! reprit l'autre, étant la chose ainsi,
A cette liste ajoutez... votre femme.

MÉNARD DE SAINT-JUST, *Espiègleries Joyeuses*.

bonhomme, histoire de s'amuser, les noms des dames qu'il avait connues. L'ermite en cita un grand nombre, dont une bonne partie appartenaient à la cour du duc ; le secrétaire les inscrivait tous pour pouvoir s'en amuser. Lorsqu'il eut fini ses révélations, le duc lui demanda s'il n'avait pas oublié quelques noms. L'homme déclara avec persistance que c'était tout ; mais le secrétaire l'ayant durement menacé d'employer la force, s'il ne dénonçait pas toutes les femmes : — « Ajoutez-y aussi la vôtre », dit l'ermite avec un soupir. A ces mots, la plume s'échappa des doigts du secrétaire piqué au cœur. Le duc partit d'un grand éclat de rire, dit que c'était bien fait, et qu'un homme qui avait eu tant de plaisir à la honte des autres méritait d'être compris dans la même confrérie.

En ceste Facécie y a ung très bon sens moral pour ceulx qui veullent despriser aultruy et sont bien ayses quand ilz oyent dire quelque macule sus leur prochain pour les despriser et ne regardent pas qu'il en ont autant et plus sur eulx, ainsi que le secrétaire qui voulu scavoir les noms des femmes qui se estoient mal portées avec l'hermite pour despriser leurs marys et toutes foyz la sienne n'en avait pas moins. Ainsi appert que volontiers un railleur et despriseur d'aultrui est souventes foyz le plus raillé et tousjours le plus desprisé.

CXLIII

*D'un jeune florentin surpris avec sa belle-mère*¹.

Un jeune homme de Florence était l'amant de sa belle-mère. Or, un jour son père les surprit en flagrant délit; sous le coup de cette chose monstrueuse, il se mit à invectiver son fils de la plus dure façon. Celui-ci, en balbutiant, cherchait à excuser son crime. Comme la dispute prenait de grandes proportions, un voisin attiré par les cris vint pour mettre la paix. S'étant enquis du motif de la querelle, personne ne souffla mot, à cause du déshonneur de la famille, mais il insista tellement que le père finit par dire. — C'est la faute de mon fils.

1. *De florentino quodam jurene qui novercam suam subegit.* Opera CXLIII. — NOËL I, 182; II, 143. — GUILLAUME TARDIF : De ung Florentin qui cogneut la femme de son père, LXXX, p. 221. — LISEUX CXLIII, t. II, p. 40. — *Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. L. Change pour change, p. 223, édition Garnier. — *Le Singe de Sa Fontaine* : Le gascon discret.

LA RÉCIPROQUE

Un très beau gars de dix-sept ans
Caressait au lit sa grand-mère,
Lorsque, sur l'heure, entre son père,
Celui du jeune homme, s'entend.
— Que vois-je, dit-il, jarnidienne!
Tu baises ma mère, fripon!
— Eh ! parbleu, repart le mignon,
Papa, vous baisez bien la mienne.

MÉNARD DE SAINT-JUST, *Espiègleries*.

— Mais non. répliqua le fils, c'est lui qui a commencé, il a fait plus de mille fois l'amour avec ma mère, sans que je lui aie jamais rien dit, et ne voilà-t-il pas que pour une fois que je touche à sa femme, bêtement sans réflexion, il se met à crier comme un fou. » Le voisin ne put s'empêcher de rire à cette plaisante réponse, et il emmena le père pour le consoler de son mieux.

En ceste Facécie n'y a pas grant sens figuratif, mais y est montré ung grant vice dont en plusieurs escriptures est faicte mention d'aulecunes faulces noverques, qui sont incontinentes et impudirques, que mêmes avecques les enfans de leurs marys, veullent communiquer, ainsi que celle dont est faicte icy dessus mention.

CXLIV

*A propos d'un portrait de Saint-François*¹.

Des religieux de l'Ordre des Frères Mineurs désirant faire exécuter un tableau représentant Saint-François, firent venir un peintre. Ils n'étaient pas d'accord sur le sujet à traiter. L'un désirait que le saint fut représenté avec ses stigmates, un autre, qu'on le montrât prêchant le peuple, un troisième proposait une nouvelle atti-

1. *Disceptatio Fratrum Minorum pro imagine sancti Francisci fienda*. Opera CXLIV. — NOEL I, 153; II, 143. — LISEUX, t. II, p. 42. — RISTELHUBER LXII, p. 89. — LENFANT, t. II, LVI, p. 216.

tude. La journée s'acheva, sans qu'après la discussion aucun avis ne prévalut. Les religieux allèrent se coucher, laissant le peintre dans un grand embarras. Prenant ces hésitations pour une moquerie, il peignit, à titre de représailles, Saint François jouant de la flûte, d'autres disent pendu par le cou, puis il s'esquiva promptement. Lorsque les religieux eurent vu cette peinture, ils cherchèrent l'artiste pour lui reprocher son inconvenance, mais il était déjà loin. A leur avis, il avait on ne peut plus gravement outragé la Religion et mérité ainsi un châtiment exemplaire.

CXLV

*D'un prêtre de Florence qui était allé
en Hongrie ¹.*

D'après un usage établi dans le royaume de Hongrie, ceux qui ont les yeux malades, s'approchent de l'autel après la messe, et l'Officiant verse sur eux l'eau des ablutions, en récitant quelques textes tirés des Saintes Écritures, afin de leur rendre la santé. Il y a longtemps déjà, un prêtre de Florence accompagna en Hongrie,

1. *De sacerdote Florentino qui in Hungariam ierat. Opera* CXLV. — NOËL I, 154; II, 113. — LISEUX, t. II, p. 43. — RISTELHUBER LXIII, p. 90. — LENFANT, t. II, VIII, p. 217.

Philippe, surnommé l'Espagnol. Cet ecclésiastique, ayant un jour célébré la messe en présence de l'Empereur Sigismond, plusieurs assistants qui souffraient du mal aux yeux s'approchèrent, suivant la coutume, afin d'être aspergés avec l'eau du calice. L'Officiant, supposant que le mal dont on se plaignait provenait de l'ivrognerie et du manque de soin des infirmes, prit le calice, comme il l'avait vu faire et répandant le contenu sur ceux qui l'entouraient, il dit en italien : « *Andatemene, che siate morti a ghiado!* » autrement : « Fichez le camp, allez vous faire couper le cou ! » L'Empereur comprit parfaitement et ne put s'empêcher de sourire. Le lendemain, ayant répété, pendant le repas, les paroles du prêtre, il provoqua l'hilarité générale; seuls. ceux qui avaient mal aux yeux ne prirent pas la chose si gaiement.

CXLVI

Réponse d'un paysan à son propriétaire ¹.

Un paysan de chez nous, à qui son propriétaire demandait en quelle saison il avait le plus de travail répondit : — « Au mois de mai. » Cela parut

1. *Responsio rustici ad patronum sui fundi*. Opera CXLVI. — NOËL I, 156; II, 144. — LENFANT, t. II, p. 209. — LISEUX CXLVI, t. II, p. 45.

assez surprenant, car à cette époque, il y a ordinairement peu de chose à faire dans les champs. Voyant l'air étonné du propriétaire, le paysan ajouta : — « Eh oui ! puisqu'il nous faut alors besogner nos femmes et les vôtres. »

CXLVII

*Ridicule allocution*¹.

Certain Romain, bien connu, grimpa un jour sur un mur entouré de roseaux et se mit à parler à ces derniers comme s'il eût harangué le peuple, à propos des affaires de la ville. Pendant qu'il pérorait, un vent léger ayant courbé les tiges des roseaux, notre extravagant orateur feignit de croire que c'étaient des hommes qui inclinaient la tête devant lui en signe d'assentiment : — « Pas tant de révérences, s'écria-t-il, Messieurs les Romains, je suis le moindre d'entre vous. » Cette exclamation est depuis passée en proverbe.

1. *Ridiculosi hominis dictum*. Opera CXLVII. — NOEL I, 156; II, 144-145. — Poggiana, t. II, p. 265. — LISEUX, t. II, p. 46. — RISTELHUBER LXIV, p. 91. — BON. DES PÉRIERS, nouv. LXXVI : Du légiste qui se voulut exercer à lire et de la harangue qu'il fit à sa première lecture, p. 198, édit. Garnier. — PASCAL : Pensées : L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant.

CXLVIII

*A propos du vol d'un porc*¹.

En certain bourg du Picentin, il est d'usage d'inviter les voisins à diner, lorsqu'en hiver on tue un porc. Un villageois, voulant se soustraire à cette coutume, demanda conseil à son compère : — « Tu diras demain, répondit celui-ci, que ton cochon a été volé pendant la nuit. » Effectivement, tandis que notre homme était sans défiance, l'animal fut enlevé par le compère avant le lever du soleil. Le matin venu, le propriétaire, constatant la disparition de l'animal, s'écria : — « On m'a volé mon cochon ! » — « Fort bien, compère, dit l'autre, c'est là ce que je t'ai appris. » Le volé jurant par tous les Dieux que ce qu'il avançait était l'exacte vérité : — « De mieux en mieux, tu mets à merveille en pratique ce que je t'ai enseigné hier », insista le malin. La dupe, ainsi bernée, prit le parti de se retirer.

1. *Derisio hominis porcum occidere volentis*. Opera CXLVIII. — NOËL I, 157; II, 145. — LISEUX, t. II, p. 47. — *Roger Bontemps en belle humeur* : D'un homme qui déroba le pourceau de son voisin pour une subtile invention, p. 152, traduit dans — *Conti da ridere*, t. II, p. 31, — *Dictionnaire d'anecdotes*, t. I, p. 333. — *Bérecations françaises*, t. I, p. 144.

CXLIX

Bon mot de Facino Cane ¹.

Facino Cane, général au service de la faction Gibeline ², s'étant emparé de Pavie, d'après les ordres reçus, pillait d'abord les biens des Guelfes. Cette besogne achevée, il livra aussi les maisons des Gibelins, sous prétexte qu'on y avait entassé les trésors des Guelfes. Les Gibelins vinrent se plaindre, déclarant qu'il était inique de les dépouiller eux aussi : — « Vous avez raison, mes enfants, » répondit Facino Cane, « tous vous êtes Gibelins, mais vos biens sont Guelfes ³. » Cette interprétation permettait ainsi de s'approprier indistinctement les biens de l'une ou de l'autre faction.

1. *Dictum Facini Canis*. Opera CXLIX. — NOEL I, 158: II, 145. — RISTELHÜBER LXV. p. 92. — LISEUX, t. II, p. 48. — LENFANT, t. II, XL, p. 203 et 265.

2. Les Gibelins furent primitivement (1138) les partisans de la famille de Hohenstaufen, et les Guelfes ceux de la maison de Bavière. A la fin du ^{xiv}^e siècle, ces mots avaient perdu leur signification primitive; ils restaient dans la Péninsule comme des mots de ralliement à l'usage des partis ennemis.

3. En 1403, les bouchers de Milan vendaient publiquement au marché la chair des Gibelins. (R).

CL

*D'un jeune homme inexpérimenté qui ne connut point sa femme la première nuit de ses noccs*¹.

Un jeune homme de Bologne, niais et sot autant qu'il est possible de l'être, avait épousé une jeune fille fort jolie ; mais, n'étant point au courant des choses, il ne put arriver à consommer le mariage la première nuit de ses noccs. Le lendemain matin, comme un de ses camarades lui demandait si tout s'était bien passé, il répondit : — « Mal, car j'ai eu beau chercher, il ne m'a pas été possible de trouver l'entrée dont on m'avait parlé. » Voyant sa bêtise, l'ami lui dit : — « Tais-toi, je t'en supplie, et ne dis absolument rien à personne, car si cela se savait, quelle honte pour toi ! » Le jeune homme demanda aide et conseil à son camarade. — « Ecoute, lui dit celui-ci ; si tu veux m'offrir un bon diner, je me charge de t'ouvrir la porte ; mais pour cela il me faut bien huit jours, la besogne n'est pas commode ! » Le sot y consentit et secrètement l'introduisit, la nuit, près de sa femme, pen-

1. *De Adolescente qui ignarus rerum uxorem prima nocte non cognovit.* Opéra CL. — NOËL I, 158. — GUILLAUME TARDIF : *Du jeune sot qui ne sceut trouver le lieu pour habiter sa femme la première nuyt*, LXXXI, p. 224. — LISEUX CL, t.^{II}, p. 49.

dant que lui-même se couchait en un autre lit. Au bout du temps convenu, la voie étant ouverte sans qu'il y ait d'épines à redouter, grâce à son travail, l'ami appela l'époux, lui dit qu'il avait beaucoup sué à son service, mais qu'enfin l'ouverture qu'il avait tant cherchée était maintenant pratiquée. La jeune femme, mise au courant par son mari de ce qui s'était passé, loua beaucoup le travail de cet ami et notre idiot, très satisfait d'avoir enfin une femme perforée, remercia son camarade et paya le souper.

En ceste facétie n'a point de sens moral, mais seulement y est montrée une bénivolence de unghomme, c'est d'estre si simple que bailler sa femme à percer, laquelle chose ne feroient pas beaucoup de gens, témoins ceux qui ceey verront.

CLI

Singulière raison d'un berger ¹.

La femme d'un berger de Riva, bourg très froid de la montagne, avait de fréquents rapports avec son curé, il en résulta un enfant, qu'elle éleva dans la maison de son mari. Lorsque cet enfant eut

1. *De uxore partoris quæ de sacerdote filium hobuit*, Opera CLI. — NOËL, I, 161, II, 146. — LENFANT : *Poggiana*, t. II, p. 209. LISEUX, CLI, t. I, 32. — *D'un Postore* Nouvelle méthode italienne de MM. de Port-Royal, 1736, p. 152. ANONYME (cité par Noël). *Conscientia postoris*, t. II, p. 146.

atteint l'âge de sept ans, le prêtre avec de bonnes paroles fit comprendre au berger que puisqu'il en était le père, il désirait en conséquence l'emmener avec lui au presbytère. — « Point du tout, répliqua le berger, je veux pour moi cet enfant né dans ma maison. Ce serait en effet méconnaître mes intérêts, comme ceux de mon maître, si, après avoir fait couvrir ses brebis par les béliers des voisins, je m'avisais de donner à ces étrangers les agneaux, sous prétexte qu'ils sont les produits de leurs béliers.

CLII

Le paysan et les ânes chargés de froment ¹.

Un paysan s'étant présenté dans l'Assemblée des Magistrats de Pérouse pour y solliciter une grâce, sa demande fut traitée de malhonnête par l'un d'eux. Le lendemain, notre homme, mieux conseillé, conduisit chez celui qui avait repoussé sa requête, trois ânes chargés de blé. Quatre jours après, l'opposant, ayant changé d'avis, plaida avec chaleur la cause du paysan. Pendant qu'il discourait, son voisin s'adressant aux autres : — « Enten-

1. *De rustico qui asinos onustos deduxit frumento*. Opera CLII. — NOËL I, 161; II, 147. — RISTELHUBER LXVII, p. 94. — LENFANT, t. II, XLII, p. 209. — LISEUX, t. II, p. 53.

dez-vous, dit-il comme les ânes braient, » Allusion aux sacs de blé acceptés ¹.

CLIII

D'un pauvre et d'un riche ².

Un riche, soigneusement enveloppé dans de chauds vêtements, se rendait pendant l'hiver à Bologne. Au milieu des montagnes, il rencontra

1. « Il y avait un bon paysan qui avait gagné son procès et était allé parler à son procureur, qui lui avait donné avis d'aller voir le conseiller qui avait été rapporteur, afin qu'il le remerciât. Ce bonhomme allant, pensait en lui-même que possible il lui faudrait donner quelque chose; toutefois il s'assura qu'il aurait tant de conscience qu'il ne lui demanderait plus rien, vu que pour payer les épices, il avait même été contraint de vendre sa vache, seul reste de son bien. Le pauvre homme vint saluer monsieur son rapporteur, qui lui dit : Mon bon ami, je vous sais bon gré de m'être venu voir; je prends plaisir à m'employer pour les gens de bien; remerciez Dieu que vous ayez eu tel qui vous a conservé votre droit... » Or, il y avait dans la même salle une peinture qui faisait une chasse en un paysage où il y avait plusieurs sortes d'animaux que ce paysan se mit à regarder. Le conseiller lui dit : « Que regardez-vous là, bonhomme? — « Je regarde si, entre tant de bêtes qu'on vous donne, ou qu'on emploie pour vous apporter de l'argent, je ne verrai point ma vache; au moins que la moitié y fut, pour ce que vous l'avez bien eue et davantage. » — BEROALD DE VERVIELE. *Moyen de parvenir*, LXXV; édit. Garnier, p. 270.

2. *Facetum dictum pauperis ad diritem fringitem*. Opera CLIII. — NOËL I, 161; II, 147. — RISTELHUBER LXVIII, p. 94. — LISEUX, t. II, p. 54. — LENFANT, t. II, LIX, p. 218. *Dictionnaire d'anecdotes*, 1781, t. I, p. 352. D'un Gascon qui n'avait pas froid l'hiver. — *Passe-temps agréables*, p. 246. — *Nouveaux contes à rire*, p. 212. — *Contes à rire ou Récréation française*, p. 52.

un pauvre paysan couvert seulement d'un justaucorps tout usé. Admirant le renoncement de cet homme, si légèrement vêtu pendant que la neige tombait et faisait rage, il lui dit : « Le froid ne t'incommodé donc pas? » — « Nullement! » répondit avec gaieté le malheureux. Stupéfait de cette parole, le riche ajouta : — « Je suis transi dans mes fourrures et toi qui es à peine couvert, tu ne ressens pas le froid; c'est extraordinaire. » — « Ah! dit le paysan, si vous portiez, comme moi, tous vos vêtements sur le dos, vous n'auriez pas froid. »

CLIV

D'un montagnard qui voulait épouser une jeune fille¹.

Un montagnard du bourg de Pergola devait épouser la fille d'un de ses voisins. Après l'avoir

1. *De montano qui filliam desponsare volebat.* Opera CLIV. — NOEL, *Probata fecunditas* I, 162, II, 148. — GUIELAUME TARDIF : *D'un montaiguoy qui refusoit une jeune fille pource qu'elle estoit trop jeune*, LXXXIII. p. 227. — LISEUX, CLIV, t. II, p. 55. — RISTELHUBER, LXIX, p. 96. — *Le Tombeau de la mélancholie* : Plaisant trailé de mariage, p. 106. — GERARDUS DICOEUS. *Probata fecunditas* (en vers latins). — GUILL. BOUCHET, *Sérées*. — LOD. GUICIARDINI. *Hore di ricreatione*, p. 255.

EPIGRAMME

Blaize aimait certaine donzelle,
Il l'épousa. Dès la première nuit,
En la caressant il lui dit :

bien examinée, il refusa sous prétexte que la fille était trop délicate et trop jeune. — « Elle est plus mûre que tu ne crois, répliqua l'imbécile de père, la preuve c'est qu'elle a déjà eu trois garçons avec le clerc de notre curé ¹. »

En ceste facétie est montré une des déceptions du mariage, car auleunes fois tel croy de prendre femme pucelle qui bien la prend aultre, ce qu'il ne feroit pas quand on luy dirait ainsi que dit le père de la fille, qui dist au montenoys qu'elle avait eu trois enfans du clerc au curé de la fille, ce que beaucoup de gens ne diroient pas de leur fille, et en eust elle eu demye douzeine.

CLV

La dime ².

Il y avait à Bruges, ville célèbre de l'occident, une jeune femme par trop niaise, qui se confessait à son curé. Celui-ci lui demanda, entre autres choses, si elle payait bien les dimes qu'elle devait

— « J'ai peur que nos plaisirs, dans quelques mois, Machelles.

Ne te content bien du tourment ?

— Ne crains rien, lui répond la naïve femelle,

Blaize, j'accouche heureusement. »

ANONYME, XVIII^e siècle, cité par Milet.

1. Guillaume Tardif ajoute plaisamment : « Lors fut lediet monténoys plus descouragé que jamais, car le père luy alléguoit ung accident en sa fille, qui n'estoit pas bon pour aider à faire le marché; pourtant s'en retourna sans marchander.

2. *De presbyteri qui adolescentule decimas dare præcepit*. Opéra CLV. — NOËL, I. 163, II, 149. — GUILLAUME TARDIF, LXXXIII :

au clergé, même celle de l'amour à laquelle elle était également tenue. La jeune femme, ne voulant rien devoir à personne, paya cette dime sur-le-champ. Pour expliquer son retour tardif à la maison, elle conta, sans aucun embarras, la chose à son mari. Notre homme ne dit rien, mais à quatre jours de là, il invita le curé à dîner avec quelques personnes, pour donner plus d'importance à l'affaire. Lorsque tout le monde fut à table, il raconta d'abord l'histoire, puis se tournant vers le prêtre, il lui dit : — « Puisqu'il te faut la dime de tout ce qui est à ma femme, tu prendras aussi celle-là. » Et aussitôt, il fit mettre sur la table, devant le prêtre, un vase rempli de merde et d'urine de sa femme, que celui-ci fut contraint d'avalier jusqu'au bout.

En ceste Facécie peult estre notée la mauvoistié d'un mauvois conseiller que soubz ombre de vérité, donne entendre auculne faulceté, comme le curé qui, soubz ombre de confession et de payer et acquitter la décime, déçeut la pouvre simple femme qui adjousta foy à ses ditz.

De celui qui fist manger au prestre la disme des estrous de sa femme, p. 229. — LISEUX, CLV, t. II, p. 56. — *Les Cent Nouvelles nouvelles*, XXXII. — *Les Dames Dismées*, p. 151. Edit. Garnier. — LA FONTAINE, *Fables* : *Les Cordeliers de Catalogne*. Edit. Garnier p. 64. — GAVIN : *Le passe-partout de l'Eglise romaine*, t. I, p. 347. Relation de ce qui est arrivé à un moine Irlandais. — FRISCHLINI : *Facetiar*. De quelle confitente.

CLVI

*D'un médecin qui viola la femme malade
d'un tailleur*¹.

Un certain tailleur de Florence pria un médecin de sa connaissance, d'aller voir sa femme qui était souffrante. Le médecin se rendit à la maison à un moment où le tailleur était absent, et malgré la résistance de la femme, abusa d'elle dans son lit. Le mari, en revenant chez lui, rencontra le médecin qui sortait et celui-ci lui déclara qu'il avait fait tout ce qu'il fallait pour guérir sa femme; mais, en entrant, le tailleur trouva celle-ci en larmes et toute abattue.

Ayant appris la perfidie du médecin, notre homme dissimula d'abord, puis au bout d'une huitaine de jours, muni d'une étoffe fort belle, il se rendit auprès de la femme dudit médecin, lui conta que

1. *De medico qui uxorem sutoris infirmam subegit*. Opéra CLVI. — NOEL I, 161, II, 130. — RISTELHUBER : *Le Talion* LXVI, p. 98. — LISEUX, CLVI, t. II, p. 57. — BOCCACE, VIII. *Journée Nouvelle*, 8, p. 394, Edit. Garnier. — *Cent Nouvelles nouvelles*, III : La Pesche de l'aneau, Edit. Garnier, p. 13. — *Libro della origine delli volgari proverbi di ALOYSE CINTHIO DEGLI FABRITII* : prov. XVI. — STRAPAROLA. *Le Piacevoli notti* VI. L. — BONAVENTURE DES PERRIERS. *Nouvelles récréations*, nouv. IX. De celui qui acheva l'oreille de l'enfant à la femme de son voisin, Edit. Garnier, p. 35. — ESTIENNE. *Apologie*, ch. XVI § 10. — MALESPINI I, nov. 45. — LA FONTAINE. *Contes* : Liv. II, Edit. Garnier, p. 57, 1 : Le Faiseur d'oreilles et le raccommodeur de moules. — DE THÉIS : *Le singe de la fontaine*, t. I, p. 124.

c'était son mari qui l'envoyait vers elle, pour lui faire un vêtement de dessous, ce qu'on appelait une *cotte*. Pour cela, disait-il, il fallait que la femme, fort bien faite, se déshabillât en grande partie afin de pouvoir bien prendre exactement les mesures du corps. Quand, loin de tous regards, elle se fut mise à nu, le tailleur s'en empara par force, rendant au médecin ce que celui-ci lui avait baillé, ce dont il l'informa plus tard.

CLVII

D'un Florentin fiancé à la fille d'une veuve¹.

Un Florentin, qui se croyait très malin, étant fiancé à la fille d'une veuve, venait souvent, comme c'est l'habitude, rendre visite à sa future, même en l'absence de la mère. C'est en cette circonstance qu'il fit plus ample connaissance avec

1. *De Florentino qui filium viduæ desponsaverat*. Opera CLVII. — NOËL, I 165, H. 151. — GUILLAUME TARDIF, LXXXIV. p. 232. — RISTELHUBER, LXXII. *Les aveux indiscrets*, p. 100. — LISEUX, CLVII, t. II, p. 59. *Les Cent Nouvelles nouvelles*, n° VIII. Garce pour garce, édition Garnier, p. 36. — MALESPINI. I nov. 18. — D'OUVILLE : Naïveté d'une dame à son mari. — FRISCHLINI, p. 18 : Par pari relatum. — LA FONTAINE. *Contes* Liv. V. conte 5. *Les aveux indiscrets*, édit. Garnier, p. 387. — *Contes à rire* : La fiancée ingénue, p. 100. — Ingénuité d'une femme à son mari la première nuit de ses noces, *ibid.*, p. 73. — *Récréations françaises* d'un fiancé à sa fiancée, p. 72.

la fille. Rien qu'à la mine de son enfant, la mère devina ce qui s'était passé, elle se mit à la gronder vertement, à lui reprocher d'avoir déshonoré la maison, finalement lui déclara que son mariage n'était point encore chose décidée, et qu'elle ferait tout pour l'empêcher. Le Florentin, qui guettait le départ de la veuve, s'empressa d'accourir et trouvant la jeune fille tout affligée, lui en demanda la cause. Il comprit, alors, que l'on voulait rompre le mariage. — « Eh bien, qu'est-ce que tu en dis ? » fit-il. — « Je veux obéir à ma mère, » répondit la jeune fille. — « Cela t'est facile, » répliqua le fiancé. Comme elle cherchait la façon de s'y prendre, celui-ci lui dit : — « Tu étais dessous la première fois, il faut maintenant que tu te mettes dessus, et par ce moyen inverse, notre mariage sera rompu. » Elle y consentit et l'union projetée fut rompue. Plus tard, elle se maria avec un autre, et le jeune homme, de son côté, épousa une autre femme. Le jour des noces de celui-ci, les deux anciens fiancés s'étant rencontrés, ne purent s'empêcher de sourire au souvenir du passé. La mariée, ayant remarqué la chose, en eut quelques soupçons; la nuit même, elle demanda à son époux ce qui avait provoqué ses sourires. Celui-ci hésita, mais comme elle insistait, il lui conta la sottise de son ex-fiancée. « — Que Dieu la confonde ! » s'écria la mariée, était-elle assez bête d'aller conter cela à sa mère ! Qu'avait-elle besoin de dire ce que vous aviez fait ensemble.

Tiens, moi, notre domestique m'a fait plus de cent fois la chose. Eh bien ! je n'en ai jamais rien dit à ma mère. » Le mari se tut, comprenant que c'était la monnaie de sa pièce.

CLVIII

D'un usurier de Vicence ¹.

Un usurier de Vicence insistait continuellement près d'un Religieux, prédicateur distingué et jouissant d'une grande influence, afin qu'il employât l'autorité de sa parole contre les usuriers pour que leur odieux commerce, très répandu dans la ville, fut maudit. Le Religieux ne pouvait comprendre tant d'importunité à ce sujet. Quelqu'un, surpris

1. *De famiratore Vicentino*. Opera CLVIII. — NOËL I, 167 ; II, 151-154. — RISTELHUBER LXXIII, p. 101. — LENFANT, t. II, XLIII, p. 209. — LISEUX, t. II, p. 61. — ESTIENNE, Apologie, ch. XVI, § 16. — BARATON, *poésie* : L'Usurier. — GOTTSCHED : Grammaire allemande, 1736, p. 524. — DESFORGES-MAILLARD, *Poésie* : L'Usurier et son Curé. — DESBILLONS, *Fabellæ* cité par Noël. — *Dictionnaire d'anecdotes*, t. II, p. 382.

Un orateur prêchait contre l'usure,
Et démontrait par la Sainte Écriture,
Que ce trafic est réprouvé de Dieu.
« Le beau sermon, dit un fesse-mathieu,
Puisse-je voir cette mâle éloquence
Produire ici mainte conversion !
Pour moi, bientôt, quelle fortune immense,
Si j'étais seul de la profession !

de l'ardeur que notre homme déployait pour faire vilipender le métier dont il vivait, lui demanda quelle était la cause de son zèle étonnant : — « C'est, dit-il, qu'il y a tant d'usuriers à Vicence, que peu de clients viennent chez moi et que je n'ai aucun gain. Si l'on persuade aux autres de cesser leur commerce, le profit qu'ils en retirent me reviendra. » Je tiens cette histoire du Religieux, qui me l'a contée depuis en riant.

CLIX

Histoire très plaisante du cuisinier Giannino ¹.

Giannino, maître queux de Baronto de Pistoja, qui avait exercé l'art culinaire à Venise, raconta au diner des secrétaires cette histoire très amusante. Un imbécile de Vénitien, ayant reçu un soufflet, voulait absolument avoir des fils pour venger cette injure; mais comme sa femme était stérile, il pria un de ses amis fort habile dans l'art de faire des enfants, de venir à son aide. Celui-ci promit d'y mettre tout son zèle et prit le rôle du mari. Un jour donc, que pour ne pas gêner l'opération, il se promenait par la ville, pendant qu'on labourait son champ, il se trouva face à

Fabula facetissima Jannini coqui. Opéra CLIX. NOËL I, 168.—
LISEUX, CLIX, t. II, p. 63.

face avec son ennemi toujours plus menaçant. — « Holà ! fit-il en secouant la tête, tais-toi, imbécile. Tu ne sais pas ce qui se perpète contre toi à la maison. Car si tu t'en doutais, non seulement tu cesserais de m'injurier, mais tu tremblerais pour toi. Car il se fabrique, tu peux me croire, il se fabrique celui qui sera mon vengeur ! »

CLX

Du cavalier Vénitien qui portait ses éperons dans sa poche ¹.

Il (Giannino) nous raconta aussi un autre trait de même force. Un habitant de Venise étant monté à cheval pour aller en villégiature, portait ses éperons dans sa poche. Le cheval allait lentement et marchait comme à regret et le cavalier lui talonnait les flancs en disant : — « Tu n'avances pas, si tu savais ce que j'ai dans ma poche, tu changerais d'allure. »

1. *De fatuo Veneto qui equitans calcaria in sinu gestebat.* Opera CLX. — NOEL I, 169; II, 154-157. — LISEUX, t. II, p. 64. — VAUGUELIN DE LA FRESNAYE : *Satyres*. — « Je malcompare à colon Chevalier, etc. — LODOVICO ARIOSO : *Satyr* V. — HENRICUS BABELIUS : *Argumentum facietiarum*, Lib. II, GELASIUS : *Fabule*. — *Le facétieur réveil matin*, p. 99. — *Roger-Bontemps en belle humeur* : Niaiserie d'un cordelier. — J. B. ROUSSEAU, *Epigram* : Un noble fut dans Venise estimé; édit. Garnier.

CLXI

D'un Vénitien stupide qui fut roulé par un charlatan ¹.

Il nous conta encore une autre histoire qui nous fit beaucoup rire. Il était venu à Venise un charlatan ambulante, nous dit-il, qui avait fait peindre sur son enseigne un Priape divisé par plusieurs cercles. Un quidam de Venise s'étant approché, demanda ce que signifiaient ces cercles. Le charlatan, en manière de rire, lui dit que son Priape était fait de telle nature, que si avec une femme, on n'employait que la première partie, il engendrait des marchands; avec la seconde des soldats; avec la troisième des généraux; enfin avec la quatrième des Papes; le prix variant selon la qualité des personnages demandés. Notre idiot le crut: après en avoir parlé à sa femme, il manda le charlatan dans sa maison et fit marché avec lui pour qu'il lui procréa un fils militaire. Lorsque celui-ci se fut, avec la femme, mis à la besogne, le mari, feignant de se retirer, se cacha sous les

De Veneto insano quem pharmacopola circumforaneus derisit.
Opéra, CLXI. — NOËL, I 169. — LISEUX, CLXI, t. II, p. 65.
B. DE LA MONNOYE : Vexillarius et Mercator. — ANONYME :
« Papæ fabricator » cité par Noël. — ROBBÉ DE BEAUVESET a
imité cette facétie de même que ANDRÉ GUARLES CAILLAU, dans
Tricolor.

draperies du lit, puis quand il les vit bien en train de confectionner le militaire sur commande, il donna une vigoureuse poussée dans le derrière de l'homme pour bénéficier de la quatrième portée. — « Par les saints Evangiles de Dieu, celui-là sera pape ! » s'écria-t-il, croyant avoir joué un bon tour au charlatan.

CLXII

Un cheval récalcitrant ¹.

Certains Vénitien, monté sur un cheval de louage, s'était mis en route pour Trévisé ; un domestique le suivait à pied. Chemin faisant, l'animal ayant lancé une ruade, le valet fut atteint à la jambe. Emporté par la douleur, ce dernier ramassa une pierre, et, à titre de vengeance, la jeta sur le cheval, mais contre sa volonté, elle vint

1. *De Veneto qui. Trerisium proficiscens, a servo in renes lapide percussus est.* Opera CLXII. — NOËL I, 171 ; II, 161-162. — RISTELHUBER LXXIV, p. 103. — LISEUX, t. II, p. 67. — LENFANT, t. II, LXI, p. 219. — ESTIENNE : *Apologie*, ch III, § 5. — *Le Facétieux Réveil-matin*, p. 106. — MONTAIGNE, *Essais*. — *Menagiana* : « Un Vénitien qui n'était jamais sorti de Venise, et qui, pour cette raison, ne devait pas être bon cavalier, étant monté pour la première fois sur un cheval rétif qui ne voulait pas même avancer, quoiqu'il lui fit sentir l'éperon, tira son mouchoir de sa poche, et l'ayant exposé au vent, il dit : « Je ne m'étonne plus si ce cheval n'avance pas, il vento è contrario, le vent est contraire. » T. I, p. 394.

frapper son maître au bas des reins. Ce niais crut que le coup venait de sa bête, et comme son valet marchait avec peine, par suite de sa blessure, il se mit à le taquiner : — « Je ne puis aller plus vite, répondit le serviteur, car votre cheval, en ruant, m'a fait grand mal. » — « Ne fais pas attention, répliqua le maître, cet animal est très vicieux; il vient à l'instant de m'envoyer un grand coup de pied dans le dos. »

CLXIII

Le renard et le paysan ¹.

Certain renard que poursuivaient des chiens de chasse, se réfugia près d'un paysan qui battait du blé sur son aire, implorant protection contre ceux qui allaient l'atteindre, et promettant, en retour, de ne jamais faire de victimes parmi les poules

1. *De vulpe a rustico in palea abscondita que fugabatur a canibus.* Opera CLXIII. — NOËL I, 171; II, 162 164. — LISEUX, t. II, p. 68. Cette facétie imitée d'ÉSOPE, fable 127, a servi de thème à une infinité d'auteurs avant et depuis Pogge, laissant de côté les poésies latines, on citera particulièrement : BENSERADE, *Fables d'Esopé, en quatrains* : Le Bûcheron et le Loup. — J. BAUDOUIN, *Fables d'Esopé* : Le Loup et les Chasseurs. — F. M., *Nouveau recueil des fables d'Esopé* : Le Bûcheron et le Loup, p. 48. — PIERRE DE LA FRESNAY, *Fables d'Esopé traduites en vers français* : Le Bûcheron et le Renard. — VENERONI, *Farote scelte Della Volpe et del villano.* — DODSLEY; *Selected fable, The farmer and the stag.*

de celui qui le sauvait. Le paysan accepta ces conditions et prenant de la paille avec sa fourche, il couvrit l'animal affolé. Peu après, un chasseur arriva, puis un second, suivant la piste, ils demandèrent au villageois s'il n'avait pas aperçu un renard qui fuyait et quelle direction il avait pris? Notre homme répondit très haut, qu'il s'était échappé de tel coté, mais en même temps, par ses mouvements de tête et par la direction de son regard, il indiquait la cachette où était blotti le fugitif. Les chasseurs, ajoutant foi de préférence aux paroles qu'aux gestes, continuèrent leur route. Alors le paysan, délivrant le renard, lui dit : — « Sois fidèle à tenir tes promesses, mes paroles t'ont sauvé, on m'a cru lorsque j'ai prétendu que tu n'étais pas là. » Mais le renard, qui l'avait échappé belle et qui avait suivi entre les interstices des brins de paille, la pantomime du paysan, s'empressa de riposter : — « Certes, tes paroles ont été bonnes, mais tes gestes mauvais. » Ceci est à l'adresse des gens qui disent d'une manière et agissent d'une autre.

CLXIV

*Bonne foi d'un acheteur*¹.

Un habitant de Florence, que je connais, fut obligé d'acheter un cheval à Rome. S'étant abouché avec un maquignon, celui-ci fixa le prix à vingt-cinq ducats d'or, somme beaucoup trop élevée eu égard à la valeur de l'animal. L'acquéreur offrit de donner comptant quinze ducats et de rester débiteur des autres. Le marchand accepta. Mais le lendemain, il vint demander le reliquat; ce à quoi le Florentin se refusa absolument en disant : — « Souviens-toi bien de nos conventions, n'a-t-il pas été entendu que je resterais ton débiteur; or, si je te solde, je ne le serai plus. »²

CLXV

*Bouffonnerie de Gonnella*².

Gonnella, bouffon autrefois très renommé, promit, moyennant quelques écus, de faire d'un

1. *De Florentino qui equum emerat*. Opera CLXIV. — NOEL, I, 173; II, 165. — LISEUX. t. II, p. 70. — DESBILLOIN, *Emptoris fides*, vers latins, cité par Milet, ainsi que les deux épigrammes latines de JANUS PANNONIUS; *Delicios poetarum hongarorum*, p. 248.

2. Beaumarchais a repris ce mot pour un compte : — « Je préférerai vous devoir toute ma vie que de renier ma dette un seul instant. » — *Figaro*.

3. *Facetissimum histrionis Gonnellæ*. Opera CLXV. — NOEL, I, 173. — LISEUX, t. II, p. 71.

certain Florentin un devin, perspective très flatteuse pour ce dernier. Le bateleur l'ayant donc fait mettre au lit avec lui, lâcha tout doucement une grosse vesse, recommandant à son compagnon de mettre sa tête sous les draps. Aussitôt dit, aussitôt fait, mais suffoqué par la mauvaise odeur, le futur devin retire promptement la tête. « — Je vois bien que tu as pété, » dit-il. — Et Gonnella de répondre : — « C'est exact, verse donc tes ducats, tu as deviné juste. »

CLXVI

Autre plaisanterie de Gonnella ¹.

Un quidam possédant la même envie, d'être transformé en devin, fit part de son désir à Gonnella² — « Je le veux bien répondit le bouffon,

1. *Altera facetia de uno qui divinare volebat*. Opera CLXVI. — NOEL I, 174; II, 167. — GUILLAUME TARDIF : Facécie de celluy qui voulut estre devin, LXXXV, p. 236. — RISTELHUBER LXXV, p. 104. — LISEUX, t. II, p. 72. — *Facecie del Gonnella composta perl maestro Francesco dicto maestro Raynoldo de Mantua*, Bologna, per Justiniano da Rubiera, 1506. — *Le Buffonerie del Gonella* (in ottave rime), — BARBAZAN : Le fabian de la merde, III, 35. — G. BOUCHET : *Séries* — 10^e série. — BABELIANUS : *Facetia*, « De Mercator et Judea », l. II, p. 104. — FLOGEL : *Hofnarren* p. 314. — MORLINI *norellar*. — *Scelta di Facecie del piavano ARLOTTO*. — *Norelle di SACHETTI*. — *Bebeliana opuscula nora*, 1508. — *Del Eulenspiegel*, hist. 35. (R).

2. Gonnella fut bouffon du marquis Nicolas d'Este (1441) et de son fils Bosco, duc de Ferrare.

une seule pilule suffira pour cela. » Ayant donc confectionné avec des excréments une petite boulette, il la mit dans la bouche de l'imbécile. Notre homme écoeuré par la puanteur a aussitôt des nausées : — « Mais c'est de la merde que tu m'as donné » s'écrie-t-il. — « Assurément, reprit Gonnella, tu as deviné. » Là-dessus, il empoche la somme promise.

En ceste Facécie n'i a point de sens moral, mais y est montré seulement la folle crédence d'ung sot homme, qui croit que ung aultre luy peust apprendre une chose impossible, que l'aultre mesme ne sçavoit pas.

CLXVII

Prodiges racontés au pape Eugène ¹.

Au mois d'octobre de la présente année, le pape Eugène étant revenu à Florence, on entendit parler de certains faits prodigieux paraissant tellement authentiques, qu'il faudrait être fou pour les nier. Ils étaient racontés dans une lettre venue de Côme, et affirmés par des gens considérables qui les tenaient de témoins oculaires. Dans un lieu situé à cinq milles de Côme environ, on aurait vu, vers le crépuscule, à la vingtième

1. *De prodigiis nunciatis Eugenio Papæ*. Opera CLXVII. — NOËL I, 174. — LISEUX, t. II, p. 73.

heure, une multitude de chiens, à peu près quatre mille, paraissant de couleur rousse et se dirigeant vers l'Allemagne. Cette troupe, formant comme un premier corps de bataille, était suivie d'une innombrable quantité de bœufs et de moutons ; des cavaliers, des fantassins divisés en escadrons et en compagnies venaient ensuite. Un grand nombre portaient des armures ; ils formaient une véritable armée ; les uns avaient la tête à peine esquissée, les autres en manquaient. Un géant, monté sur un haut palefroi, dirigeait à l'arrière-garde, une immense quantité de bêtes de somme d'espèces variées. L'interminable défilé continua pendant trois heures, on le vit dans différentes localités. Il existe, de ce fait, de nombreux témoins, hommes et femmes qui s'approchèrent de très près, afin de mieux se rendre compte du prodige. La nuit venue, cet étrange spectacle s'évanouit et il n'en resta plus trace.

CLXVIII

Autres faits prodigieux (1).

Peu après, on apprit de Rome des faits extraordinaires et qu'on ne peut révoquer en doute, puisqu'il en reste encore des traces. Le 20 sep-

1. *Mirandum conspicieudum*. Opera CLXVIII. — NOEL I, 176. — LISEUX, t. II, p. 75.

tembre, une rafale de vent s'étant déchainée sur les murs du château abandonné de Borgeto, situé à six milles de la ville, les ruines s'écroulèrent, ainsi qu'une église très ancienne qui se trouvait tout près. Les pierres étaient répandues de telle sorte, qu'elles semblaient avoir été dispersées par la main des hommes. Une hôtellerie, où étaient descendus des voyageurs de toutes classes et dans laquelle beaucoup de gens s'étaient réfugiés, eut son toit soulevé par la tempête et emporté à peu de distance sur la route. Personne ne fut blessé. La tour de l'église Sainte-Rufine, à dix milles de Rome, sur l'autre rive du Tibre, à Casal, près de la mer, fut arrachée de ses fondements et s'effondra sur le sol. On était encore sous le coup de ces événements et on en cherchait la cause, lorsque deux bouviers de Casal, laissant leur travail, vinrent à Rome, poussés par l'étrangeté des faits. Ils racontèrent qu'ils avaient souvent vu se promener dans les bois d'alentour un cardinal, surnommé le Patriarche, mort récemment, des suites d'une blessure, au môle d'Adrien. Il était recouvert d'un vêtement de lin, suivant l'usage adopté pour les cardinaux, sa tête était coiffée de la barrette, comme de son vivant ; il semblait triste, se lamentait et gémissait. Au moment où se déchaina ce violent ouragan, ils le virent dans les airs, au milieu du tourbillon, étreindre la tour dans ses bras et la précipiter à terre de toutes ses forces. De plus, des chênes,

des yeuses d'une grosseur extraordinaire furent complètement arrachés et projetés au loin. De prime abord, on n'ajouta pas foi à ces récits, mais de nombreuses personnes survinrent, qui en affirmèrent l'authenticité.

CLXIX

*A propos d'un notaire malhonnête de Florence*¹.

Un notaire de Florence, auquel sa charge rapportait peu, chercha une supercherie pour se procurer de l'argent. Avisant un jeune homme, il lui demanda si on lui avait remis les cinq cents florins prêtés par son père décédé, à une personne morte également. Le jeune homme, qui ne connaissait nullement l'affaire, répondit que cette créance n'était pas inscrite dans les livres de son père. Le notaire prétendit alors qu'elle résultait d'un contrat passé par lui, et engagea le jeune homme à lever, à beaux deniers comptants, une expédition de l'acte afin de faire valoir son droit devant le Podestat. Cité à comparaître, le fils du prétendu débiteur nia cette dette, affirmant que son père n'avait jamais rien emprunté à personne,

1. *De Notario Florentino falso*. Opera CLXIX. — NOEL I, 178. — RISTELHUBER LXXVI, p. 105. — LISEUX, t. II, p. 77. — LENFANT, t. II, p. 230, LXXVII.

aucune trace d'une dette de ce genre ne figurant sur ses livres, mention qui eut dû exister suivant les habitudes des commerçants. De suite, le défendeur alla trouver le notaire, l'accusant d'avoir rédigé un acte faux relatif à une convention qui n'avait jamais existé. — « Mon enfant, répondit le notaire, vous ignorez à quelle date remontent les faits. Vous n'étiez pas né lorsque votre père emprunta cet argent, mais peu après il le rendit ; j'ai moi-même libellé la quittance. » Moyennant finance, le jeune homme retira l'acte et évita un procès. Par sa rouerie, le notaire empocha ainsi des deux côtés.

CLXX

D'un moine qui bouta à travers une planche percée¹.

Il y a dans le Picentin, une ville qu'on appelle Jesi : dans cette ville, un moine nommé Lupo, aimait une jeune pucelle et la poursuivait de ses ardentés sollicitations, tant et si bien

1. *De monaco qui misit per foramen tabular priapum*. Opéra. CLXX NOËL. I, 179, II, 167. — GUILLAUME TARDIF. LXXXVI. — p. 238. — LISEUX, CLXX. t. II, p. 79. *Lescent Nouvelles nouvelles* : Les lacqs d'amour, p. 330, édit. Garnier. — ANONYME. *Priapussillaqueatus*, vers latins cités par Milet, t. II, p. 167. — BEROALD DE VERVILLE : *Le Moyen de Parvenir*, édit. Garnier. — BERN. DE LA MONNAYE : *Municipaliv*.

qu'elle finit par céder. Mais, craignant qu'il lui fit trop de mal, elle hésitait cependant encore. Le moine lui dit qu'il mettrait entre eux deux une planche percée d'un trou, comme ces meurtrières par où on lance le trait. En conséquence, il se procura une planchette de sapin fort mince percée d'un trou au milieu, puis vint à la dérobee trouver la jeune fille. S'étant déshabillé, il s'apprêtait à un délicieux régal; mais le frère Priape qui sommeillait encore, ne tarda pas à se réveiller sous la douce effluve de la jeune fille. Boutant le nez à travers le trou de la planche, frère Priape se redressa, fit le beau tant et si bien qu'il se trouva comme étranglé dans l'étroite ouverture, où il ne pouvait ni avancer, ni reculer sans de vives douleurs. La jouissance espérée se changeait en supplice, et la souffrance arrachait au moine des gémissements et des cris de douleur. La jeune fille, le voyant ainsi, l'embrassait et cherchait tous les moyens de le soulager, mais elle n'arrivait au contraire, qu'à augmenter et à accroître sa gêne. Le malheureux souffrait comme un crucifié, demandant de l'eau fraîche, espérant par ce moyen se dérider. La jeune fille, qui redoutait les gens de la maison, n'osait pas en aller demander; cependant, émue par les cris et les souffrances, elle s'y décida enfin et put donner une douche abondante au frère Priape, ce qui fit disparaître la congestion et le remit peu à peu dans son état normal. Le moine, entendant du bruit dans la

maison et ne se souciant pas d'être surpris, retira la tête de frère Priape du trou de la planche, non sans lui faire mainte écorchure. Rentré au couvent, il fut obligé de se faire soigner par un médecin et naturellement l'aventure s'ébruita. Si chacun payait aussi cher ses vices, bien des gens seraient infiniment plus continents.

En ceste facécie est monstrée l'incontinence d'ung Religieux qui n'a point de crainte de desflorer une vierge, et aussi il en fut pugny et n' permit pas Dieu que de la chose sortist effet ainsi que la faulce et mauvaise vouldenté du moyne le désiroit.

CLXXI

Horrible histoire d'un jeune garçon anthropophage¹.

Je raconterai, parmi mes menus propos, un fait horrible, abominable, inouï jusqu'à l'heure actuelle et qui m'a paru invraisemblable jusqu'à ce qu'une lettre d'un des secrétaires du Roi ne m'eut affirmé son exactitude. Voici en quels termes à peu près. Près du bourg de Somma situé au milieu des montagnes, à dix milles de Naples, des actes monstrueux ont eu lieu. Un enfant Lombard, d'environ treize ans, a été arrêté

1. *Horribile de puero qui infantulos comedebat*. Opera CLXXI.
— NOEL I, 181. — LISEUX, t. II, p. 82.

et conduit devant le Podestat. Il était accusé d'avoir dévoré deux enfants de trois ans. Après les avoir attirés par ses caresses dans une caverne, il les pendit, puis les coupant en morceaux, mangea de suite une partie des chairs palpitantes et fit cuire le reste. Il avoua avoir ainsi fait servir à d'horribles repas, d'autres victimes, car, assura-t-il, nul mets n'était plus savoureux, et il espérait recommencer lorsque la chose lui serait possible. Était-on en présence d'un fou ? Les réponses, pleines de sagacité qu'il fit sur tous les points, prouvèrent plus encore sa férocité que son insanité.

CLXXII

D'un chevalier florentin qui, feignant de sortir, se cacha secrètement dans la chambre de sa femme¹.

Un chevalier florentin podagre, que pour son honneur je ne nommerai pas, avait une femme qui faisait de l'œil à l'intendant de sa maison. Le mari, s'en étant aperçu, fit, un jour de fête, semblant de sortir, mais s'alla cacher secrètement dans la chambre de sa femme. Celle-ci, croyant

1. *De Equite florentino qui, fingens se iturum foras inscia conjuge in cubiculo latuit.* Opéra CLXXII. — NOEL, I, 183. — LISEUX, CLXXII, t. II. p. 84.

que son mari était bien loin, appela l'intendant à la dérobee. — « Je veux, dit-elle après quelques premiers compliments, que nous jouions ensemble à quelque jeu. » Ce à quoi il accéda. — « Faisons semblant de faire la guerre, dit la femme, nous ferons la paix ensuite. » L'homme demanda de quelle façon. — « Luttons un peu, répondit-elle, et quand tu m'auras renversée à terre, tu lanceras ton dard dans ma blessure d'amour, et nous ferons ensuite la paix avec des baisers mutuels. » Cela plut beaucoup à l'homme qui avait souvent entendu louer la paix par tout le monde, surtout quand une paix si délectable était promise. Lorsqu'ils furent à terre, prêts à cimenter la paix, le mari, sortant de sa cachette, s'écria : — « J'ai fait plus de cent fois la paix, depuis que je suis au monde, mais je ne veux pas que celle-ci se fasse à ma façon. » A ces mots, les deux amants se sauvèrent sans avoir signé la paix.

CLXXIII

D'un chaste qui n'était que paillard ¹.

Un de nos concitoyens, qui voulait se faire passer pour chaste et dévot, fut un jour surpris par

1. *De quodam volente se videri summa castitatis, in adulterio comprehenso.* Opéra, CLXXII. — NOEL, I, 184. — LISEUX, CLXXIII. — *D'un qui voulait se faire passer pour chaste et qui fut pris en flagrant délit de paillardise*, t. II, p. 86.

un de ses amis en conversation déshonnête. Celui-ci lui fit des reproches très durs, de ce qu'il prêchant la chasteté, il se laissait aller au péché. — « Oh ! oh ! fit le cafard, ce n'est point la luxure qui me pousse, ainsi que tu pourrais le penser, mais pour abaisser, humilier cette misérable chair, et pour me décharger les reins par la même occasion. » Ce sont bien là les pires hypocrites qui ne se privent de rien, mettant leurs appétits et leur scélératesse sous un couvert d'honnêteté.

CLXXIV

Même sujet ¹.

Un ermite qui habitait Pise, du temps de Pietro Gambacorta, introduisit un soir dans sa cellule, une fille de joie avec laquelle il besogna, la nuit

Ad idem. Opéra. CLXXIV. — Noël, I, 185, II, 171. — LISEUX, CLXXIV, t. II, p. 817.

« *Scaramouche Hermite*, pièce très froide, si elle n'eut pas été licenciense, dans laquelle un ermite vêtu en moine, monte la nuit, par une échelle, à la fenêtre d'une femme mariée, et y reparait de temps en temps, en disant : « *questa é per mortificar la carne.* » — *Vie de Molière*, notice du *Tartuffe*. Noël dit avoir lu quelque part que certains Jansenistes exagérés avaient, au temps de Louis XIV, une façon toute particulière de pêcher sans pêcher — ce qu'ils appelaient : *mortifier la mortification*.

J.-B. ROUSSEAU, dans ses *Épigrammes*, a rimé plusieurs *Remèdes contre la chair* (édit. Garnier), dont celle-ci :

Brûlé du feu de la concupiscence,
Frère Thibault vint trouver son gardien.
Jeunez, mon fils, lui dit sa Révérence.

même, une vingtaine de fois, et sans cesse en frétilant des fesses, comme pour échapper au crime de luxure, il répétait ces mots que disent les gens du peuple : *Domatti carne cativella!* » c'est-à-dire : « Mortifie-toi donc, misérable chair ! » La fille de joie ayant raconté la chose, le moine fut chassé de la ville.

CLXXV

*D'un pauvre homme qui gagnait sa vie avec sa barque*¹.

Un pauvre homme gagnait sa vie en transportant les voyageurs dans son bateau d'une rive à l'autre d'un fleuve. Un jour, que personne ne s'était fait passer et qu'il s'en retournait tristement chez lui, quelqu'un apparut au loin, qui le hélait. Le passeur revint sur ses pas, dans l'es-

Thibault jeûna, le jeûne n'y fit rien.
Lors derechef Thibault se plaint — Eh bien !
Joignez au jeûne et discipline et haïre,
Dit le vieillard. — Mais, las ! le pauvre hère
Sentit la chair encore plus regimber. —
Vertu de froc ! Succombez y donc, frère.
Tant que d'un an n'y puissiez retomber.

1. *De pauper qui naricula victum quarebat.* Opéra, CLXXV. — NOËL, I. 185, II, 173. — LISEUX, CLXXV, t. II, 88. MARIE DE FRANCE : Le Vilain et le Loup. — Imitations : *Le Chasse-muy*, cent. III, 61. — *Le facétieux Réveil-matin*, p. 408. — *La Gibecière de Mome, ou le Trésor du Ridicule*, p. 294. — *Le Courrier facétieux*, p. 23. — *Roger-Bontemps en Belle-Humeur*, p. 406.

poir d'un peu de gain. Mais lorsqu'il réclama son salaire, l'individu lui déclara qu'il n'avait point le sou, lui offrant, en compensation, de le payer d'un bon conseil. — « Ce n'est pas avec de bons conseils que je nourrirai ma famille qui meurt de faim, » observa le batelier. — Je ne puis te donner autre chose » répondit le voyageur. Le pauvre homme, fort en colère, demanda quel était ce bon conseil. — « Voici, dit l'étranger : Ne passe jamais personne sans t'être fait payer d'avance, et ne dis jamais à ta femme qu'il y en a d'autres qui sont peut-être mieux montés que toi. » Là-dessus, le batelier étant rentré tout triste, sa femme lui demanda de quoi acheter du pain. A cela il répondit qu'au lieu d'argent on lui avait donné de bons conseils, et il raconta l'histoire en détail, même les bons conseils qu'on lui avait donnés. Lorsqu'il parla de la chose intéressante, la femme tendit l'oreille. — « Eh quoi, mon ami, fit-elle, tous les hommes ne sont donc pas égaux ? — Bah ! il y a entre eux de grandes différences, répliqua le mari. Tiens, par exemple notre curé nous dépasse tous de moitié. » Et ce disant, pour mieux donner une idée de la mesure, il étendit l'avant-bras. Aussitôt, la femme s'étant rendue chez le prêtre, ne voulut pas sortir avant d'avoir vérifié par elle-même si son mari avait dit vrai. Ainsi donc, la sagesse était tournée en imbécillité et le batelier apprit qu'il ne faut jamais parler de ce qui peut nous porter préjudice.

CLXXVI

Sottise d'un Milanais qui avait écrit sa confession ¹.

Certain Milanais, soit par sottise, soit par hypocrisie, soit qu'il redoutât quelque écart de mémoire, écrivit ses fautes longuement détaillées sur une immense feuille. S'étant ensuite rendu, pour se confesser, chez Antonio de Rauda, Milanais, de l'Ordre des Frères Mineurs, homme très instruit et directeur expérimenté ; il lui présenta son manuscrit en le priant de le lire. — « C'est ma confession », dit-il. Le père, homme avisé et prudent, comprenant de suite que cette lecture lui demanderait beaucoup de temps, et sachant, de plus, qu'il avait affaire à un individu niais et bavard, se contenta de faire quelques questions au pénitent : — « Je te donne l'absolution de tous les péchés que tu as inscrits sur cette pancarte » ajouta-t-il. Notre homme s'informant alors de la pénitence qui lui était infligée : — « Pendant tout ce mois, répondit le religieux, tu liras sept fois par jour ce que tu as écrit ». Le Milanais eut beau crier à l'impossibilité, le confesseur ne céda pas. Ainsi fut punie la prolixité d'un imbécile.

1. *De quodam insulso Mediolanensi qui in scriptis porrerit peccata sua sacerdoti.* Opera CLXXVI. — NOEL I. 187. — LENFANT, t. II, XLV, p. 211. — RISTELHUBER LXXVIII, p. 107. — LISEUX, t. II, p. 91.

CLXXVII

*Jactance d'un individu confondue par son
compagnon*¹.

Un individu, d'une santé chancelante et loin d'être favorisé des dons de la fortune, faisait sa cour. Invité à dîner, un soir d'été, par les parents de sa fiancée, il vint accompagné d'un ami auquel il avait donné pour consigne de renchérir sur tout ce qu'il dirait. — « Le beau pourpoint, comme il vous habille bien, dit la future belle-mère », — « Oh, répondit notre homme, j'en ai un beaucoup plus élégant »; et l'ami d'ajouter, — « Sans parler d'un autre deux fois plus riche ». Le beau-père s'étant informé du nombre de domaines qu'il possédait, il indiqua une petite propriété, sise hors la ville, et dont les revenus suffisaient à son entre-

1. *De quodam qui visitando affines uxoris volebat a socio commendari*, Opera CLXXVII. — NOEL I, 188; II, 174-176. — LISEUX, t. II, p. 92. BABEL, *Facetiae*: De superbo adolescente, L. 3, p. 166. — BEROALD DE VERVILLE: *Moyen de Parrenoir*, édit. Garnier. — *Histoire comique de Francion*, t. 4, p. 219, édit. 1641.

LE MENTEUR ET SON VALET

Un habitant des bords de la Garonne,
A tous propos effrontément contait
Ses biens en l'air : c'était toujours son prône.
Mais son valet, simple et rustre personne,
Qu'à chaque instant le croiyeur attestait,
Sans y penser toujours le démentait;

tien. — « Oublies-tu donc cette autre terre bien plus considérable, qui te procure de si importants bénéfices? » repartit le camarade. Ainsi, chaque fois que notre homme avançait quelque chose, l'ami renchérissait. Pendant le repas, comme le gendre prenait peu de nourriture, le beau-père l'encourageait à faire honneur aux différents mets : — « Pendant l'été, ma santé laisse à désirer, dit l'invité » : et son compagnon, qui croyait le servir en soutenant son rôle de hableur, de s'exclamer : — « C'est bien plus grave qu'il ne dit ; il se porte mal l'été et l'hiver c'est encore pire ». A ces mots, les assistants se mirent à rire aux dépens de celui qui, pour avoir recherché des éloges mensongers, ne recueillait qu'un ennui pour prix de sa sottise....

Tant qu'il lui dit : — « Si sur ce que j'avance
 Tu n'enchéris toi-même de moitié,
 Prends pour certain que sur ta *corporance*,
 Coups de bâton vont pleuvoir sans pitié.
 Le Drôle eut peur, et jura sur sa vie
 De n'y manquer. Le maître, en compagnie,
 Dit que la foudre a brûlé son château. —
 « Vous en avez, par bonheur un plus beau. »
 Dit le valet, secondant sa manie. —
 L'instant d'après, l'on parle de bateau ;
 Triste voiture, où l'on trouve un tombeau,
 Quand sur les flots les vents se font la guerre :
 Le maître dit : — « Je suis poltron sur l'eau. » —
 « Oui, répond l'autre, et même sur la terre. »

DEFORGES-MAILLARD.

CLXXVIII

*Un mot de Pasquino de Sienne sur un pet
du corps de l'État¹.*

A la suite de troubles politiques, Pasquino, de Sienne, homme retors et plein de gaieté, fut exilé ; il vint habiter Ferrare. Un de ses compatriotes, citoyen de peu d'importance, le visita en se rendant de Venise à Sienne. Pasquino lui fit bon accueil. Au cours de la conversation, le voyageur promit ses bons offices, offrit sa protection une fois rentré à Sienne : — « Je fais partie, ajouta-t-il par vanité, du Corps de l'Etat. » — « Plaise à Dieu, répondit Pasquino, que ce corps lâche un pet, afin que toi et tes pareils soyez expulsés promptement ! » Avec cette plaisanterie, le vaniteux personnage n'eut que ce qu'il méritait.

CLXXIX

*De cet âne de docteur, si idiot qu'il parlait
latin à la chasse aux oiseaux².*

Un docteur de Milan, homme peu instruit et borné, voyant qu'un oiseleur se disposait

1. *De Pasquino quodam Senensi qui imposuit cuidam ex statu ut creparet.* Opera CLXXVII. — NOËL I, 189. — LISEUX, t. II, p. 94.

2. *De doctore qui litterali sermone loquebatur in aribus capiendis et indoctus erat.* Opera CLXXIX. — NOËL I, 190. — RISTELHUBER LXXX, p. 108. — LISEUX, t. II, p. 96. — LENFANT, t. II, LXIV, p. 222.

à chasser des oiseaux avec une chouette, lui demanda de l'accompagner. Il était très désireux de voir pareil spectacle. Le chasseur y consentit et plaça notre homme sous la hutte de feuillage, à côté de la chouette, en lui recommandant bien de garder le silence afin de ne pas effrayer les oiseaux. Ceux-ci apparurent bientôt en grand nombre. Aussitôt, le maladroit docteur s'écria : — « En voilà beaucoup, tirez le filet ! » En entendant le bruit de la voix, les oiseaux s'envolèrent à tire d'aile. Gourmandé par son compagnon, le docteur promit de se taire. Les oiseaux, ayant repris confiance, revinrent, le stupide docteur dit alors en latin : — « *Aves permultæ sunt !* » ¹ persuadé qu'en s'exprimant ainsi il ne serait pas compris. Les oiseaux disparurent sans retour. L'oiseleur, perdant tout espoir de réussir, invectiva vivement son compagnon qui n'avait pu s'empêcher de parler. — « Mais, dit ce dernier, les oiseaux comprennent donc le latin ? » Ce pauvre docteur pensait que ce qui avait fait fuir les oiseaux, ce n'était pas le son de la voix humaine, mais le sens des paroles prononcées, comme si les oiseaux avaient compris qu'ils devaient s'enfuir.

1. « Il y a beaucoup d'oiseaux. »

CLXXX

*Ce qu'une femme prit pour un compliment*¹.

Une femme mariée de Sienne, ayant fini de besogner avec son amant, causait avec lui. Celui-ci eut l'affront de lui dire qu'il n'était jamais passé par route aussi large. La femme, prenant cela pour un compliment répondit : — « Tu es bien gentil, mais je ne mérite point pareil compliment. Combien je voudrais que tu dises vrai ! car j'en serais très fière et m'en estimerais bien davantage ».

CLXXXI

*Plaisant propos d'une jeune femme en couche*².

Une jeune femme de Florence, assez niaise, sur le point d'accoucher, depuis assez long-

1. *De miliere se credente ad laudem trahi, confitendo latiore vulvam habere.* Opéra CLXXX. — NOËL. I. 190. — LISEUX, CLXXX, t. II, p. 98.

2. *De adolescentula laborante ex partu facetum.* Opéra CLXXXI. — NOËL. I. 192, II, 176. — LISEUX CLXXXI, t. II, p. 89. — PERCHÉ : *La membrancide*, oggiunte el libru. — BAUDIUS Batavus — *Puer gravidus*, cités par NOËL, t. II, p. 176, et *L'enfant malade* — épigramme idem, p. 180.

PROCÈS JUGE SANS APPEL

Deux gars étaient sur le même palier,
L'un franc Picard et l'autre de Provence,
Qui d'une Agnès, leur commun attelier;

temps déjà, souffrait de vives douleurs, et la sage-femme, une chandelle à la main, examinait la place, pour voir si l'enfant n'allait pas bientôt se présenter. — « Regardez donc aussi de l'autre côté, lui dit l'idiote, car mon mari a quelquefois travaillé par là ».

CLXXXII

Grand éloge d'un jeune Romain ¹.

Un jeune Romain, d'une grande beauté, aussi honnête que lettré, était chaleureusement loué par l'un de nous pour sa rare élégance et ses bonnes mœurs. Ne sachant comment exprimer son enthousiasme et mettre le comble à ses paroles élogieuses, notre confrère ajouta : — « Je crois, qu'à son âge Jésus-Christ devait lui ressembler, je ne me le figure pas autrement ». Magnifique appréciation de la beauté ! Ni Cicéron, ni Démos-thènes n'ont, en ce genre, rien dit de plus exquis.

En l'ctrinaient tour à tour l'innocence.
 Le papier but. — Ça de qui le poupon ?
 Demanda le juge à la mère ! —
 Hélas ! Monsieur, dit-elle, c'est selon ;
 Moi-même en suis en peine la première ;
 Si toute fois j'accouche par devant,
 C'est au Picard qu'appartiendra l'enfant ;
 Au Provençal, s'il me vient par derrière.

MÉRARD DE SAINT-JUST.

1. *De quodam qui Romanum adolescentulum admodum laudavit.*
 Opera CLXXXII — NOËL I, 193. — LISEUX, t. II, p. 100.

CLXXXIII

Vœux différents ¹.

A Florence, plusieurs personnes ayant lié conversation, chacun formait pour son bonheur un vœu particulier ; c'est assez l'ordinaire. — « Je voudrais être Souverain-Pontife », disait l'un, « Moi Roi » s'exclamait un autre ; un troisième désirait autre chose. Un gamin, tant soit peu bavard, qui écoutait, dit : — « Moi, je voudrais être melon ». — « Et pourquoi ça » ? lui demanda-t-on. — « C'est parce que tout le monde me sentirait le derrière », répondit-il ; souvent, en effet, les personnes qui désirent acheter un melon le flairent en dessous.

En ceste Facécie sont raillez les souhayeteurs qui souhaictent et désirent ce qu'ils ne peuvent, ne doivent avoir ; dont le garson se farça, qui, oyant les inutiles requestes et souhaitz, requist d'estre pompon, affin que tous luy allassent sentir le cul.

1. *De pluribus qui diversa bona sibi optabant*. Opera CLXXXIII. — GUILLAUME TARDIF : De celluy qui désira estre pompon affin qu'on luy fleurist le cul. LXXXVII, p. 240. — NOËL I, 193 ; II, 130. — LISEUX, t. II, p. 101. *Roger Bontemps en belle humeur*, p. 19. — *Le Facétieux Réveil-Matin*, p. 193. — *Nugæ venales* — 48.

CLXXXIV

*D'un marchand qui faisait l'éloge
de sa femme ¹.*

Certain marchand faisant l'éloge de sa femme, en présence d'un seigneur dont il dépendait, affirma, entre autres choses, que jamais elle n'avait fait un pet. Étonnement du seigneur qui ne peut croire la chose : — « Je te parie un bon dîner, dit-il, qu'avant trois mois cela arrivera bien des fois. » Le lendemain, le seigneur fit demander au marchand de lui prêter cinq cents ducats d'or, promettant de solder son emprunt dans la huitaine. La somme paraissait bien forte au pauvre diable et ce ne fut qu'à regret qu'il consentit à remettre l'argent. Le jour impatientement attendu de l'échéance étant venu, le prêteur alla réclamer ses écus. Le seigneur, simulant une grande gêne, et disant qu'il était obligé de faire face à des engagements urgents, sollicita du marchand un nouveau prêt, en promettant de rendre le tout avant la fin du mois. Le bonhomme ne céda pas

1. *De mercatore qui, laudando uxorem suam, asseribat eam nunquam crepitum edidisse.* Opera CLXXXIV. — GUILLAUME TARDIF : Du marchand qui se vanta que jamais sa femme n'avoit fait de pet au lit, LXXXVIII. — NOËL I, 194; II, 131. — LISEUX, t. II, p. 102.

Qui securi dormiant. Parsilypi, liv. III, antore satp. Fns 1631

de suite, allégua sa pauvreté, mais à la fin, craignant de perdre le montant de son premier prêt, il compta, en soupirant, cinq cents autres ducats. Rentré chez lui bien triste, la tête à l'envers, en proie à toutes sortes de préoccupations et d'inquiétudes, il passait les nuits sans sommeil. Pendant ces veilles, il entendit maintes fois sa femme se soulager en dormant. Le mois étant écoulé, le seigneur fit venir le marchand : — « Eh bien, dit-il, peux-tu prétendre maintenant que tu n'as jamais entendu péter ta femme » — « Hélas ! avoua le marchand, en confessant son erreur, cela est arrivé tant de fois, que ce n'est pas un diner, mais tout mon patrimoine qui y passerait. » Là-dessus, l'argent ayant été rendu, le repas fut payé. Bien des choses échappent à ceux qui ont le sommeil lourd.

En ceste Facécie sont reprins le paresseux et non diligents qui n'ont point de sollicitude en leur famille, car ung bon mesnager doit avoir tant de soing et de sollicitude à l'entour de ses négoces qu'on ne devrait rien faire en sa maison, pas sa femme ung pet, qu'il ne le sceust; mais ainsi n'estoit pas le dict marchand, qui gagea que sa femme n'avoit jamais fait pet et la cuydoit pour tant qu'il n'en avoit rien ouy, car, incontinent qu'il estoit couché, il s'endormoit sans avoir aulcun souley, et pour ee luy emprunta le gentilhomme son argent, afin de luy donner soing, dont il perdit le dormir, et veillant tant qu'il oyt le pet de sa femme, dont il perdit le soupper, mais il en beut sa part.

CLXXXV

*Sage réponse à un calomniateur*¹.

Louis de Marsilio², de l'Ordre des Augustins, qui habitait il y a peu de temps Florence, était un religieux d'une grande intelligence et d'une profonde doctrine. Devenu vieux, il avait élevé et initié aux belles lettres, un jeune homme sans fortune, nommé Jean, son compatriote. Nous l'avons connu, il était très instruit. Certain Florentin, son condisciple (quelques étudiants assistaient aux leçons du maître), poussé par la jalousie, se mit à décrier sournoisement Jean auprès du vieillard. Cette délation se répétant souvent, Louis de Marsilio, véritable modèle de sagesse, demanda au calomniateur depuis quand il connaissait son camarade : — « Depuis un an, » ré-

1. *Sapientissima responsio contra detractonem*. Opera CLXXXV. — NOËL t. 196: II, 131. — LENFANT, t. II, XLVI, p. 211. — RISTELHUBER LXXX. 109. — LISEUX t. II, p. 104. GUICCIARDINI: *Horre di Recreazione* : Gli homini costanti, p. 140.

2. Marsilio devint supérieur d'un couvent d'Augustins situé dans la province de Pise. Sa réputation littéraire lui procura des fonctions dans la chancellerie de la République de Florence, et en 1382, le gouvernement Toscan le mit au nombre des négociateurs qu'il chargea de conclure la paix entre Charles de Hongrie et le duc d'Anjou. Il s'acquit une telle estime parmi les Florentins, que la Seigneurie de cette République pria Boniface de le nommer évêque de Florence. La lettre qui fut écrite à cette occasion a été rapportée par Melius dans sa Vie d'Ambrosio Traversari. (R).

pondit-il. — « Je m'étonne, répliqua le vénérable maître, que tu te croies assez habile, ou que tu me juges assez dépourvu de raison, pour affirmer que tu as connu, en un an, la nature et le caractère d'un jeune homme, mieux que je n'ai pu le faire depuis dix ans qu'il vit avec moi. » Sage réponse qui, en flétrissant la méchanceté du calomniateur, rehaussait le mérite du calomnié. Si cet exemple était suivi, les envieux et les détracteurs seraient plus circonspects.

CLXXXVI

*Plaisante réponse à l'usage de quelques évêques*¹.

Un ami ayant questionné le même Louis de Marsilio, sur la signification qu'avaient les deux pointes dont sont terminées les mitres : — « L'une symbolise l'Ancien Testament, répondit-il, et l'autre le Nouveau que les évêques devraient savoir par cœur. » L'interrogateur ajouta : — « Que veulent dire les deux espèces de bandes-lettes qui retombent de la mitre sur les reins ? »

1. *Faceta responsiva multis episcopis accommodata*. Opera CLXXXVI. — NOEL I, 197. — LENFANT, t. II, XLVII, p. 212. — RISTELHUBER LXXXI, p. III. — LISEUX, t. II, p. 106.

2. Les deux fanons qui pendent de la mitre sont les cordons qui servaient à tenir cette coiffure dans son état primitif. *Dictionnaire des antiquités Chrétiennes*, par l'abbé Martigny, 1865.)

« Cela indique, répliqua Marsilio, qu'ils ne possèdent complètement, ni l'un, ni l'autre. » Plaisante réponse, s'appliquant à certains prélats.

CLXXXVII

*Un bon mot sur François Philelphe*¹.

Au palais Apostolique, au cercle des secrétaires un jour qu'il se trouvait, comme d'habitude, beaucoup de doctes personnages, la conversation tomba sur la vie ignoble et crapuleuse du misérable François Philelphe². Comme on l'accusait de tous les crimes, quelqu'un demanda s'il était d'origine noble. Un de ses confrères, homme charmant et quelque peu farceur, dit avec un air grave : — « Certainement et sa noblesse est même des plus illustres, car son père mettait chaque matin des vêtements de soie. » Voulant dire par là qu'il était fils de prêtre, parce que les prêtres ont en effet la coutume d'employer des vêtements de soie quand ils officient.

1. *Facetum dictum cujusdam in franciscum Philelphum*. Opéra CLXXXVII. — NOËL, I, 198, II, 178. — RISTELHUBER, LXXXII p. 112. — LISEUX, CLXXXVII, t. II, p. 107. ENRICUS CORDUS. — *Delicia Poetarum German* : In Æmulum.

2. Il a été question de Philelphe à maintes reprises. Voir ce qui a été dit de lui dans la notice sur Pogge.

CLXXXVIII

Plaisanterte sur le même 1.

Un autre non moins plaisant ajouta : « Il n'y a là rien d'étonnant si ce descendant de Jupiter a essayé de marcher sur les traces de ses ancêtres, en enlevant une nouvelle Europe et un autre Ganymède. » Cet homme voulait dire par là que Philelphe avait amené en Italie une jeune vierge grecque, fille de Jean Chrysoloras, qu'il avait séduite, et que, par contre, il avait pour ses charmes emmené en Grèce un jeune garçon de Padoue.

CLXXXIX

Le notaire devenu maquereau 2.

Il y avait à Avignon un notaire français, très connu de la curie romaine qui, s'étant amouraché d'une fille publique, abandonna son étude et se fit maquereau. Aux calendes de janvier, c'est-à-dire du premier de l'an, il endossa un nouveau costume sur la manche duquel il avait mis cette ins-

1. *Contra eundem facetia*. Opéra CLXXXVIII. — NOËL : *A supra*. — LISIEUX, CLXXXVIII, t. II, p. 108.

2. *De lenour facto ex notario*. Opéra CLXXXVIII. — NOËL, I, 199. — LISIEUX, CLXXXVIII, t. II, p. 109.

cription en latin et en français : *De bene in melius. De bien en mieux*. Apparemment qu'il trouvait le métier de maquereau plus honorable que son ancienne profession.

CXC

*Plaisante manière de débarrasser
un hôpital ¹.*

Le cardinal de Bari ², d'origine napolitaine, possédait à Verceil, dans la Gaule Citérieure, un hospice qui lui donnait peu de revenus, tant étaient grandes les dépenses qu'on y faisait pour

1. *Facetum cujusdam Petrelli ut liberaret hospitale a sordidis.* Opera CXI. — GUILLAUME TARDIF : Joyeuse manière de chasser les pauvres de ung Hospital, LXXXIX. p. 245. — RISTELHUBER LXXXIII, p. 113. — LISEUX, t. II, p. 110. — NOËL I, 200; II, 182. — LENFANT, t. II, LXXXVII, p. 235. — MÉON, Le vilain mire, t. III, p. 1-13. — LEGRAND D'ACSSI, t. I, p. 398. — CHÉNIER : Fragmens du cours de littérature fait à l'Athénée de Paris en 1806 et 1807, p. 96. — Ms. de Berni, 354, fol. 49. — VON PFAFFEN AMIS, dans : Benecke *Beitrag zur Kenntniss der altdutschen Sptache*, Goett. part, II, p. 533. Imitations : *Die Eulenspiegel*, hist. 17. — BOUCHER : *Séries* 30^e série — *Gibecière de Mome* p. 156. — *Courier lacétieux*, p. 129. — L'hôpital de Verciel. — *Histoires plaisantes et récréatives*, p. 139.

2. Loudolphe de Maremaur, fait card.nal diacre de Saint-Nicolas in Carcere en 1381. Il fut envoyé en 1409 à la diète de Francfort par le collège des Cardinaux qui av.ient renoncé à l'obédience de l'antipape Benoît XIII et de Grégoire XII. Il assista au Concile de Pise et à celui de Constance, où il mourut en 1415. Le jour de ses funérailles, l'évêque de Lodi fit un discours où il ne dit pas un mot du cardinal, mais s'étendit sur les défauts des ecclésiastiques. R.

soigner les pauvres. Un jour, il envoya un de ses gens, nommé Petrillo, pour toucher ses rentes. Celui-ci, ayant trouvé l'hôpital encombré d'infirmes et surtout de fainéants qui épuisaient les ressources de l'établissement, s'affubla de la robe d'un médecin, fit assembler les malades, visita leurs plaies : — « Je ne vois, dit-il alors, qu'un onguent de graisse humaine qui soit susceptible de guérir des ulcères de cette nature. Aujourd'hui même, je vais, en conséquence, tirer au sort celui d'entre vous qui sera plongé vivant dans l'eau bouillante et cuit pour le salut de tous. » Saisis d'épouvante, en entendant ces paroles, tous se hâtèrent de déguerpir, dans la crainte d'être désignés par le sort. Tel fut le procédé qu'employa Petrillo pour débarrasser l'hospice de l'entretien de tous les malades peu intéressants.

En ceste Facécie n'y a point de sens moral, mais est seulement la joyeuse subtilité que trouva ce Vicaire pour faire vuidier les pouvres malades de l'hostel, qui a si grande habondance y venaient que le revenu dudict hospital ne proffitoit en aulcune chose au Maistre d'iceluy, mais despuis profflita.

CXC I

*Plaisante histoire d'un précepteur qui abusa de toute une famille*¹.

Un habitant de Florence avait chez lui un jeune homme pour faire l'instruction de ses fils. Celui-ci, suivant l'habitude, abusa de la servante, puis de la nourrice, puis de la maîtresse de la maison, enfin de ses élèves. Le père, qui était un homme assez spirituel, ayant su la chose, fit venir en secret le jeune précepteur dans sa chambre et lui dit : — « Maintenant que tu as abusé de tout le monde ici (grand bien te fasse!), je ne veux pas qu'il y ait d'exception, et j'entends y passer tout comme les autres. »

CXC II

*Le plus agréable des bruits*².

Sous le pontificat de Boniface IX, certaines personnes discutaient la question de savoir quel

1. *Facetia cujusdam qui subagitabat omnes de domo*. Opéra, CXC. — NOEL, 1, 201. II, 183. — LISEUX, CXCI, t. II, p. 112. — BERNARD DE LA MONNOYE, *Famulus Fortunatus*. — J. B. ROUSSEAU, *Epigramme*. Un précepteur logé chez un Génois, édition Garnier. — LA CHAUSSE, *Les Bonnets*, conte ;

« Aux pieds d'un confesseur un ribaud pénitent,
Développant sa conscience...

2. *De sono jucundiore inter ceteras*. Opera 191. — NOEL I, p. 202; II, 187. — LISEUX, t. II, p. 113.

était le plus flatteur et le plus agréable de tous les bruits. On n'était pas d'accord. Lito d'Imola, secrétaire du cardinal de Florence, du vrai cardinal, émit l'avis qu'aucun bruit ne flattait plus avantageusement les oreilles d'un affamé que celui d'une cloche. Il est d'usage, effectivement, chez les Cardinaux d'annoncer aux familiers, le diner et le souper, en sonnant la cloche. Elle ne se fait certes pas entendre aussi promptement que le désireraient certains appétits féroces, mais aussi, lorsqu'on l'entend, son bruit procure par avance aux affamés une délectable satisfaction. Toute l'assistance se rangea à l'avis de Lito, ceux surtout dont l'expérience en ce point, s'était formée à la suite d'une attente parfois bien longue.

Le Passe-temps agréable, p. 213.

EPIGRAMME

On disputait dans une compagnie,
Des Amphions de France et d'Italie
Lequel devait avoir le pas, et puis
Quels instruments surtout avaient le prix.
Luth, violon, haut-bois, flût, partage
Des amateurs les discordans airs,
Et tour à tour chacun a l'avantage.
Adonc le point demeurait indecis,
Quand un Gascon, qui dans un coin assis
Ne disait mot, du cercle se rapproche.
Et gravement s'écrie : — « Ah ! mes amis !
Le Roi de tous... — C'est... — Quel ?... le tourne-broche.

X. *Journal de Paris*, 1797.

CXCIH

*Du fils d'un Prince, muet par ordre de son père
à cause de sa méchante langue*

Un jeune homme, fils d'un prince d'Espagne, avait une langue tellement méchante, tellement enfielée et qui lui avait attiré de nombreuses haines, que son père lui ordonna de garder un perpétuel silence, auquel le jeune homme se soumit. Sur ces entrefaites, ayant été conviés tous deux à un festin donné par le roi et auquel la reine assistait, le jeune homme absolument muet servit fort adroitement son père. La Reine (qui était impudique) crût qu'il était réellement sourd-muet; pensant en tirer profit, elle pria le père de lui accorder son fils pour son service personnel. L'ayant obtenu, elle l'employa à ses affaires les plus secrètes, de sorte qu'il fut souvent témoin de son inconduite. Au bout de deux ans, le père se trouva dans un semblable festin pendant lequel le fils du prince servit la Reine. Le Roi, qui avait vu fréquemment le jeune homme que tout le monde croyait sourd-muet, demanda au père si son fils était sourd-muet de naissance ou par acci-

dent. Le père répondit que ce n'était ni l'un ni l'autre, mais bien par ordre, à cause de sa mauvaise langue. Le roi demanda alors que la parole lui fut rendue. Le père résista très longtemps, disant qu'il redoutait un scandale, mais le roi ayant insisté, le père finit par ordonner à son fils de parler si cela lui faisait plaisir. Aussitôt, se tournant vers le roi, le jeune homme lui dit : — « Vous avez une femme plus effrontée, plus impudique que la dernière des putains. » Le Roi l'empêcha de parler davantage. Il arrive que des gens qui ont rarement l'occasion de parler, ne peuvent cependant pas s'empêcher de mal parler.

CXCIV

*Histoire d'un tuteur*¹.

Daccono degli Ardinghelli, citoyen de Florence, ayant été nommé tuteur, administra longtemps la fortune de son pupille, finalement la dilapida par ses excès dans le boire et le manger. Lorsque le moment de rendre compte de sa gestion fut arrivé, le juge l'invita à présenter ses livres d'entrée et de sortie; ce sont les termes d'usage.

1. *Cujusdam tutoris factum*. Opera 193. — NOEL I, 204; II, 188. — LISEUX, t. II, p. 116. — *Nagarcenales* : Dequodam belluone, p. 83. — MONECIUS *Delicior poetarum Gallorum* : Tutor.

Daccono, montrant alors sa bouche et son cul, dit : — « Je n'ai pas d'autres livres, voici pour l'entrée, voilà pour la sortie. »

CXCIV

*D'un Frère qui abusa d'une femme par le
moyen d'une ruse malicieuse*

Certain Frère mendiant avait jeté les yeux sur une jeune commère fort appétissante, et se mourait d'amour pour elle. Comme il n'osait pas lui faire de proposition déshonnête, il imagina une ruse pour arriver à ses fins. Pendant plusieurs jours, il s'enveloppait l'index de linge et fit mine de souffrir atrocement. Voyant qu'il souffrait depuis si longtemps, la commère lui demanda s'il avait essayé des remèdes : — « Beaucoup, lui répondit le frère, mais rien n'y fait; il y en a un cependant qu'un médecin m'a indiqué, mais il est de telle nature que je ne puis en user et qu'on ne peut y penser sans rougir. La femme l'ayant engagé à parler sans crainte, puisqu'il s'agissait de soulager un tel mal, le frère lui dit avec un air pudibond qu'il lui faudrait se faire couper le doigt s'il

De Fratre qui cognovit commatrem malitia facéta. Opera CXCIV. — NOËL, CXCIV-I.205. — LISSEUX, CXCIV. T. II, p. 119. — *Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XCV : Le doigt du moine guéri, p. 386, édit. Garnier. — GRÉCOURT, *Contes* : Le mal d'aventure. — *La Massera grata*, fable vénitienne, 1794.

ne pouvait l'introduire et le maintenir quelque temps dans certain pertuis secret, pour que la chaleur fasse murir l'abcès, mais que par pudeur il n'oserait jamais faire pareille demande à une femme. La commère, mue de compassion, s'offrit pour l'opération. Le frère lui dit que, par pudeur, il voulait que cela se fit en un lieu obscur, car il n'oserait jamais en plein jour, profiter d'un tel service. La commère n'y voyant aucun mal y consentit. Etant donc entré en un lieu sombre et la femme s'étant couchée, le frère introduisit dans ledit pertuis, le doigt de sa main. d'abord, puis il lui substitua celui de Priape ; cela fait, il s'écria : — « L'abcès est crevé, il a jeté son pus. » Et voilà comment le doigt fut guéri.

CXCVI

*Plaisanterie à propos d'un cardinal grec
portant une longue barbe¹.*

Un cardinal romain, Angelotto, personnage très jovial, voyant un cardinal grec² venir à

1. *Facetissimum Angelotti dictum de Cardinale graco barbato.* Opera CXCV. — NOËL I, 206; II, 189. — RISTELHUBER LXXXV, p. 116. — LISEUX, t. II, p. 119. — LENFANT. t. II, LXXVI, p. 230. — *Roger Bontemps en belle humeur* : Plaisante réponse d'une villageoise, p. 381. — *Le Passe-temps agréable*, p. 242.

2. Le cardinal Bessarion. Né à Trebizonde en 1389. En 1439, le pape Eugène IV le créa cardinal-prêtre du titre des Saints

la Curie avec une longue barbe, et entendant beaucoup de personnes manifester leur étonnement de ce qu'il ne la fit point raser pour se conformer à la coutume générale, dit : — « Il a raison d'agir ainsi; au milieu de tant de chèvres, ne faut-il pas un bouc ? »

CXC VII

A propos d'un cavalier corpulent¹.

Certain cavalier, pourvu d'un ventre proéminent, entrait à Pérouse. Quelques habitants (ils aiment à plaisanter en cette ville), lui demandèrent, histoire de rire, pourquoi il avait, contre l'habitude, sa valise devant lui. — « Pouvais-je faire autrement, repartit le jovial compère, dans une ville remplie de brigands et de voleurs ? »

CXC VIII

Plaisant propos d'un juge à un avocat².

On plaidait à Venise, devant un tribunal séculier, une cause relative à un testament. Les avo-

Apôtres. Sa maison était le rendez-vous de tous les amis des lettres. Quand il sortait, on voyait dans son cortège Philelphe, Pogge, Valla, etc. Il mourut à Bavenne le 19 novembre 1472.

1. *De quodam equestre corpulento*. — LISEUX, t. II, p. 120.

2. *Facetum ejusdam judicis in advocatum qui allegavit « Clementinam » et « Novellam »*. Opera 196. — NOËL I, 207; II, 190.

cats des parties étaient là, défendant chacun les intérêts de son client. L'un d'eux était prêtre; il cita à l'appui de sa plaidoirie la *Clémentine* et la *Novelle*, dont il lut quelques passages. Alors un des juges, fort âgé, ne connaissant pas ces noms là (il n'avait avec Salomon qu'un commerce fort restreint), interpella, d'un air furibond, l'avocat : — « Que diable, s'écria-t-il, n'avez-vous pas honte d'invoquer devant nous le témoignage de femmes impudiques et débauchées. Croyez-vous que leur sentiment fera foi dans cette enceinte ? » Ce magistrat ignorant s'était figuré que la *Clémentine* et la *Novelle* étaient, non pas des titres de lois, mais le nom de personnes avec lesquelles l'avocat vivait en concubinage.

CXCIX

Remède contre le froid ¹.

Ayant demandé un jour, par quel moyen on pouvait se préserver du froid pendant la nuit : — « Voici, me dit quelqu'un, celui qu'employait

— RISTELHUBER LXXXVI, p. 117. — LISEUX, t. II, p. 121. — LENFANT, t. II, LI, p. 214. — ESTIENNE : *Apologie*, ch. XXIX, § 4. — *Democritus ridens*, p. 143 : *Juder indoctus*. — *Carpentariana*, p. 325. — GAYOT DE PITAVAIL : *Bibliothèque de cour, de ville et de campagne*, II, 112.

1. *Remedium ad frigus evitandum*. Opera CXCVII. — NOËL I, 208. — LISEUX, t. II, p. 122.

un de mes camarades, alors qu'il était étudiant. Habitué à se vider le ventre après le repas, il s'en abstenait cependant parfois et prétendait que les matières, ainsi retenues, entretenaient, pendant la nuit, la chaleur de son corps. » Ce remède est tombé en désuétude.

CC

D'un prédicateur ¹.

Le jour de la fête de Saint Christophe, un prédicateur prononçait le panégyrique de ce saint devant une nombreuse assistance. Il l'exaltait surtout d'avoir porté le Christ sur ses épaules, répétant à chaque instant : — « A qui est jamais échu sur la terre, l'insigne privilège de porter le Sauveur ? » Comme il répétait à satiété sa question : — « Qui a jamais obtenu une telle faveur ? » — « L'âne qui porta le fils et la mère, » répondit un plaisant obsédé, à la fin, de cette continuelle interrogation.

En ceste Facécie n'y a point de sens moral, mais seulement y est reprouvée la vaine et superstitieuse manière d'auleuns Prédicateurs, trop continuans en vains propos.

1. *De predicatorum quodam*. Opera CXCVIII. — GUILLAUME TARDIF : D'ung prédicateur qui preschoit le jour de Saint-Cristofle, XC. p. 247. — NOËL I. 208. — LISEUX. t. II, p. 123.

CCI

*De deux nouveaux mariés*¹.

Un charmant jeune homme de Vérone avait épousé une toute jeune fille. S'abandonnant plus que de raison aux plaisirs du mariage, son visage s'altéra et son corps devint maigre et débile. Dans sa sollicitude inquiète, sa mère craignant de le voir tomber gravement malade, le sépara de son épouse, le relégua loin d'elle à la campagne. La jeune femme triste et regrettant l'absent, apercevant deux moineaux qui se becquetaient : — « Retirez-vous et bien vite, dit-elle, si ma belle-mère vous l'voyait, elle ne manquerait pas de vous séparer. »

1. *De adolescentula segregata a viro*. Opera CXIX. — NOEL I 209 ; II, 190-192. — LISEUX, t. II, p. 124. *Dictionnaire d'anecdotes* t. II, p. 193.

EPIGRAMME

Dame Gertrude avait un fils unique,
 Beau, fait au tour, jeune époux de catin,
 Jeunette aussi, qui du soir au matin
 Tant caressa qu'il en devint étique.
 De peur de pis, Gertrude sépara
 Le tendre couple. En vain, Catin pleura,
 Malgré ses pleurs, il fallut que la belle,
 Trois mois entiers, couchât seule à l'écart.
 Dans cette angoisse advint que, de hasard,
 A sa fenêtre un jour la jeune fille,
 Contre le mur sous un toit fait exprès,

CCH

*Discussion héraldique*¹.

Un Génois, patron d'un transport armé en guerre contre les Anglais, pour le compte du roi de France, portait un caisson sur lequel était peinte une tête de bœuf. Un gentilhomme français s'en aperçut et revendiqua ces armoiries comme lui appartenant. Une querelle s'ensuivit et le Français provoqua le Génois en duel. Ce dernier accepta le défi et se rendit sur le terrain sans aucun appareil, l'autre y vint après, en grande pompe : « Quel est, dit le Génois, le motif qui nous amène ici ? » — « C'est répondit le Français parce que tu as usurpé des armoiries ayant appar-

Vit des serins qui dans une volière
Faisaient l'amour. — « Ah ! dit-elle, pauvres !
Que vos plaisirs, que vos jeux sont donc... Mais,
Dépêchez-vous, j'entends ma belle-mère. »

B. DE LA MONNOYE.

GRÉCOURT : *Contes*. La bagatelle.

1. *De duorum contentione pro eodem insigni armorum*. Opera 200. — GUILLAUME TARDIF : De celluy qui dit qu'il portoit une teste de vache en ses armes, XCI, p. 49. — NOËL I, 210; II, 192. — LENFANT, t. II, XCIX, p. 213. — RISTELHUBER LXXXVII, p. 118. — LISEUX, t. II, p. 125. — GUICCIARDINI : *Uore di Rercreazione*, *Una qualehe astuzia*, etc. — BOUCHET : *Séries*, sériee 9. — *Democritus ridens*, p. 66 : *Duellum ritatum*. — *Roger Bontemps en belle humeur* : Plaisant duel sur des devises. — *Le Passetemps agréable*, p. 209.

tenu à mes ancêtres et à moi, avant d'être aux tiens, je le jure. » — « Quelles sont donc ces insignes? » reprit le Génois. — « Une tête de bœuf » répliqua le Français. — « Alors, ajouta le Génois, tout combat est bien inutile, car ce n'est pas une tête de bœuf, mais une tête de vache que je porte. » Ce propos plaisant mit à néant la jactance du Français.

En ceste Facécie n'y a point de sens moral, mais seulement y est la joyeuse excuse que print le Gennevoys de dire qu'il ne portoit pas la teste de ung beuf en ses armes, mais portoit la teste d'une vache.

CCIII

D'un médecin qui donnait des remèdes au hasard¹.

Il est d'usage à Rome, pour obtenir une consultation, de faire parvenir au médecin, un peu de l'urine du malade et deux pièces d'argent. J'ai connu certain médecin qui écrivait sur des bouts de papier, dans la soirée, divers remèdes pouvant être employés dans différentes maladies (on nomme ces formules des *recettes*) et les jetait

1. *Facetum medici qui sorte medelas dabat*. Opera 201. — NOEL I, 211, II, 198. — LISEUX, t. II, p. 127. — BONAVENTURE DES PÉRIERS, *Contes*; p. 257, Edit. Garnier. — *Carabinieri et matoiseries soldatesques* : c. 6, p. 38. — GAROSSE, *Doctrine curieuse*, p. 392. — Dictionnaire d'Anecdotes, t. II, p. 160.

pêle-mêle dans un petit sac. Le matin venu, on lui apportait les urines pour obtenir une recette. Plongeant alors la main dans le sac, le médecin en retirait au hasard une formule et la présentant au client, il disait en italien : « *Prega Dio te la mandi buona,* » autrement « *Prie Dieu qu'il te la baille bonne.* » Triste perspective réservée à ceux dont la santé dépendait de la chance et non de la raison.

CCIV

Conseil à un débiteur ennuyé¹.

Triste et mélancolique, un habitant de Pérouse, circulait par les rues de la ville. Quelqu'un lui ayant demandé ce qui le préoccupait si fort ; le promeneur répondit qu'il avait des dettes qu'il ne pouvait acquitter. — « Bast ! que tu es bête, répliqua l'autre, laisse donc ton créancier s'en inquiéter. »

En ceste Facécie est montré pour sens moral que le souley des choses impossibles, ou difficiles à nous, est vain, comme quant ung bon marchand, qui a plusieurs crédeurs, toutes fois par fortune ou inconvenient il pert

1. *Exploratio ad hominem tristem ab pecuniam debitam.* Opera 202. — GUILLAUME TARDIF : De celluy qui estoit marry pour ce qu'il estoit en debte, XCII, p. 252. — NOËL I, 212 ; II, 198-199. — LENFANT, II, 146. — RISTELHUBER LXXXVIII, p. 119. —

ce dont il espère leur satisfaire, c'est follie à luy de trop se mélancolier quant il n'y a point de remède, non pas aussi que il doive estre si négligent que de tous pointz ne luy en chaille, ainsi que au Pérusien devant dict, que l'autre plus confortoit par facécie que aultrement, quant il lui disoit qu'il laissast le souley de ses dettes à ceulx à qui il devoit et qu'ilz estoient assez soulcyez comme il les payeroit.

CCV

*De la peine infligée à des meurtriers Grecs et Génois*¹.

Des Génois habitant Péra, quartier près de Constantinople où résident spécialement les

LISEUX, t. II, p. 128. — *Democritus ridens* : *Ære dirutus* — BARATON. *Poésies* : « L'Insolvable ». — *Diction. d'Anecdotes*, II, p. 191. — GERARDUS DICÆUS épigr. citée par Noël.

EPIGRAMME

Guillot se promenait triste, morne et rêveur;
 « Qu'as-tu donc? lui dit dit Jean, d'où vient cette langueur?
 — Vraiment, reprit Guillot, je n'ai pas l'âme en fête;
 Ce qui me rend triste comme tu vois,
 Sont deux mille écus que je dois
 Et qui me rompent fort la tête;
 Tout mon argent se monte à beaucoup moins,
 Je ne saurais payer cette somme empruntée,
 — Ah! pauvre fou! dit Jean, va, va, laisse ce soin
 A celui qui te l'a prêtée. »

SAINT-GLAS, *Contes*, 1672.

1. *De pœna imposita Graecis et Genuensibus homicidis*. Opera CCII. — NOËL, I, 212. — GUILLAUME TARDIF : Des Grecs qui eurent la barbe du visaige raize et aussi les Gennevois celle du cul, XCIII, p. 254. — LENFANT, p. 247. — RISTELHUBER, LXXXIX, p. 120. — LISEUX, CCV, t. II, p. 129.

Génois, étant venus en ville pour les affaires de leur négoce, se disputèrent avec des Grecs et quelques-uns d'entre eux furent tués et blessés. L'Empereur, près de qui on implorait justice de ce meurtre, la promit prompte et bonne ; en conséquence, il ordonna qu'en expiation de leur crime, les coupables eussent la barbe rasée, ce qui est pour les Grecs une chose ignominieuse. Le Consul des Génois de Péra, pensant qu'on se moquait de lui, jura de venger lui-même ses compatriotes. A quelque temps de là, des Génois étant entrés dans Constantinople tuèrent et blessèrent un certain nombre de Grecs. L'Empereur aussitôt se plaignit grandement au Consul de Péra en réclamant un châtiment. Le Consul donna sa parole de punir les coupables. Le jour fixé pour l'exécution, il ordonna d'amener les coupables sur la place publique, comme s'ils allaient avoir la tête tranchée. La foule, composée de beaucoup de Grecs et de toute la population de Péra, attendait anxieuse ; les prêtres mêmes avec la croix s'y trouvaient prêts à porter les cadavres en terre. Le crier public ayant fait faire silence, le Consul ordonna de raser le cul aux coupables, déclarant que les Génois, s'ils ne portent point de barbe au menton, ils ont du moins du poil au cul. Ainsi,

Michel VIII Paléologue, pour réparer les ruines et accroître la population de Constantinople, confirma en 1262, aux Génois, aux Vénitiens et aux Pisans, la possession des divers quartiers où ils s'étaient établis (*R.*).

en rasant la figure des uns et le cul des autres, la peine fut égale pour les malfaiteurs.

En ceste Facécie n'y a aulcun sens moral, mais y est seulement monstree la joyeuse recompense que les Grecz eurent des Gennevois par le Prévost, qui dist : « Les Grecz portent barbe au visage et les Gennevois la portent entre les fesses », et leur fist raire le cul.

CCVI

Pourquoi les Romains dégénèrent ?¹.

Aux Calendes de mai, les habitants de Rome préparent et mangent le matin plusieurs variétés de légumes qu'ils appellent *vertus*. Un jour, on plaisantait entre amis, à propos de cet usage, Francesco Lavegni, de Milan, qui était présent, dit : — « Je ne m'étonne plus maintenant de ce que les Romains aient dégénéré de leurs ancêtres, puisque chaque année, ils anéantissent leurs vertus en les mangeant. »

1. *Facetum contra Romanos qui edunt « virtutes »* Opera 204. — NOËL I, 214. — LISEUX, t. II, p. 131.

CCVII

*Vœu imprudent à la Vierge Marie*¹.

Me trouvant en Angleterre, j'ai entendu citer un mot plaisant d'un capitaine de navire marchand, irlandais d'origine. Le navire, ballotté par les flots, fut assailli en pleine mer par une violente tempête ; il était tellement désesparé que l'équipage désespérait du salut. Le capitaine fit vœu, si l'on échnappait à ce grand danger, de donner à certaine église placée sous le vocable de la Vierge Marie, Mère de Dieu, très renommée par suite de faveurs obtenues en pareilles circonstances, un cierge aussi élevé que le grand mât. Le second, blâmait un pareil vœu, parce qu'on ne trouverait pas en Angleterre, assez de cire pour confectonner un cierge de pareille dimension : — « Eh ! tais-toi donc, dit le capitaine, laisse-moi faire à la Mère de Dieu toutes les promesses qu'il me plaira pour nous tirer du péril. Si nous sommes sauvés, elle se contentera bien d'une petite chandelle. »

1. *De quodam qui corit candelam Virgini Mariæ.* Opera 205. — NOEL I, 214; II, 195. — LENFANT II, L, p. 214. — RISTELHUBER XC, p. 122. — LISEUX, t. II, p. 137. *Promptuarium exemplorum ad usum prædicantium secundum ordinem alphabeti*, imprimé au xv^e siècle, traduit sous le nom de *Fleur des commandements de Dieu*, dans d'Artigny. — *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, Paris 1749-1756. — BEBELLIAN, *Facet.* I, II, p. 102 : *De rustico sanctum Nicolaum invocante.*

CCVIII

*Histoire de celui qui fit également un vœu
à Saint Cyriaque*¹.

Dans une circonstance semblable, certain marchand d'Ancône, agit de la même façon à l'égard de Saint Cyriaque, patron de la cité et qu'on représente portant une longue barbe. Son navire étant secoué par des vagues énormes, notre homme fit vœu d'offrir une maison à Saint Cyriaque, dans un délai qu'il fixa. La date indiquée étant passée, le marchand vint se confesser et avoua au curé de la paroisse le vœu qu'il avait fait. Le prêtre, qui comprenait l'utilité que cela aurait plus tard pour lui, exhorta son pénitent à accomplir sa promesse. Le marchand répondit qu'il s'empres-serait de décharger sa conscience d'une si lourde préoccupation : toutefois, il ne s'exécutait pas malgré des remontrances souvent réitérées et quelques fois un peu vives. Un jour enfin, fatigué peut-être de l'insistance de son curé, ou désirant afficher par fanfaronnade son impiété, il répondit à une nouvelle interpellation : — « De grâce, ne me tracassez plus à ce sujet, j'ai roulé maintes fois de plus longues barbes que celle de Cyriaque. »

1. *Facetum item de alio qui fecit votum sancto Cyriaco*. Opera 206.
— NOËL I, 215. — LISEUX, t. II, p. 133.

CCIX

D'une veuve qui désirait se remarier avec un homme âgé¹.

Une femme veuve disait à une voisine que, bien que la vie du monde n'ait plus de charme pour elle, elle désirait, cependant, épouser un homme âgé, plutôt pour avoir une société et l'aider à supporter l'existence que pour tout autre chose, car, il était l'heure pour elle de songer à son salut et non point à la satisfaction de ses sens. La voisine promit de lui trouver un mari à sa convenance, et, dès le lendemain, elle vint dire à la veuve qu'elle avait trouvé un sujet ayant toutes

1. *Mulier vidua quæ cupiebat habere virum prorecta ætate.* Opera CCVII. — NOEL, I, 216; II, 195. — GUILLAUME TARDIF, XCIV : De la vieille qui se voulut remarier et refusa ung homme par faulte d'oustil, p. 258. — RISTELHUBER, XCI : La paix du Ménage, p. 123. — LISEUX, II, p. 125. — ABSTEMIUS : *Fabula* « De Vidua virum petente », p. 54. — BALTHAZAR BONIFACE : *Historie ludicra* : Pax conjugis. — GÉRARD DICÆUS : *Conjugii pax*. — OWEN : *Uxor pia* et *Ad Marinuna* (cités par Noel). — G. BOUCHET : *Séries*, série V. — LUD. GUICCIARDINI : *L'hore di Riecreazione* : L'hipocrisia mal potersi ricoprire, p. 210. — *Le Tombeau de la Mélancholie* : Hypocrisie d'une jeune veuve, p. 112. — *Esope en belle humeur* : « La jeune veuve amoureuse, p. 136. — BARATON : *Poésies* : « L'Eunuque ». — JULIEN SCOPAN : *Œuvres diverses* (1728) : La Veuve d'Avignon, conte; I, p. 38. — ANONYME : « Un mari et une femme vieux et qui vivoient depuis longtemps ensemble se querellaient, le Mari dit à la femme : Quand on est à notre âge, il ne faut pas se brouiller, parce qu'on n'a pas de quoi se raccommoder ». — SEDAINE : *Œuvres*,

les qualités désirées, particulièrement celle dont il avait été surtout question. C'est-à-dire, qu'il manquait de virilité. Mais la veuve se récria : — « Je n'épouserai jamais cet homme-là. Car si le Pacificateur (c'est ainsi qu'elle appelait l'outil à fabriquer les hommes) fait défaut, quel Médiateur (car on doit vivre en paix avec un mari) viendra apaiser les querelles qui pourront surgir entre nous ? »

En ceste Facécie est monstré comme les paroles ne sont pas toujours la vraye urine du cueur et comme elles sont contraires à la pensée, ainsi que de la vieille qui disait qu'elle ne vouloit plus avoir compaignie d'homme ; toutefois, qnant on luy en offroit un chastré, elle le refusa disant que le membre génital est principal médiateur pour mettre paix entre l'homme et la femme ¹.

1. L'homme porte avec lui la paix du ménage. Au salutaire toucher de l'homme, vieille grondeuse met bas tout courroux, jeune querellant s'apaise et prend patience. L'homme guérit les souffrances et adoucit les humeurs, l'homme rétablit les forces, ôte les causes des obstructions, donne l'esprit et le jugement, rend parole; redresse et restaure. L'homme seul fait en la femme plus de miracles que n'en ont fait ni saint François, ni tant d'illustres saints du pieux et sacré Martyrologe. Enfin les merveilles de l'homme en la femme surpassent celles de frère Luca, quand prêchant au plus fort de l'hyver, il fait suer de détresse les plus froids de ses auditeurs. (*Réflexions* de l'éd. d'Amsterdam, 1712).

CCX

D'un moine qui engrossa une abbesse ¹.

Un Frère, de l'Ordre des Minimes, aimait l'abbesse de certain monastère de Rome (que j'ai bien connue) et lui demandait, sans cesse, de coucher avec elle. Cette femme refusait toujours, parce qu'elle craignait de devenir grosse et d'encourir de ce fait une punition des plus sévères. Le Frère lui promit alors de lui apporter ce qu'il appelle un *breve* ² qu'il suffit de porter suspendu au cou par un fil de soie pour n'avoir jamais d'enfant, et de cette façon être à même de faire l'amour sans crainte, avec qui lui plairait. Elle le crut, parce qu'elle le désirait et le Frère posséda maintes fois la femme. Au bout de trois mois, celle-ci s'aperçut qu'elle était grosse, mais le Frère, ayant flairé la chose, avait pris la fuite. L'abbesse, se voyant jouée, détacha le fameux *breve* et l'ouvrit pour voir ce qu'il contenait. Il portait ces mots, en très mauvais latin : *Tasca imbarasca, non facias te supponi, et non implebis tascam* ³.

1. *De quodam fratre abbatissam imprægnante*. Opéra CCVIII. — GUILLAUME TARDIF, XCV, p. 261. — LISEUX, II, p. 136. — GIUCCIARDINI, *Hore di Riecreazione* : Ne anche alle donne, etc., p. 167.

2. Amulette, talisman.

3. Cette phrase, en très mauvais latin de cuisine, n'est qu'un

Il faut convenir que l'incantation est on ne peut plus infailible pour éviter la fécondité.

En ceste Facécie n'est touché si non la légiereté de croire qui fut en la dame, croyant que ung brevet la peut garder de concevoir ; mais est à supposer que la bonne volonté qu'elle avait au Saint luy faisait faire le pèlerinage et quelque excuse qu'elle fut, n'estoit que par couverture d'aucune honte qu'elle avait.

CCXI

Spirituelle réponse d'un enfant précoce¹.

Angelotto, cardinal romain, esprit caustique, prompt à la riposte, parlait beaucoup et la prudence n'était pas toujours son fait. Pendant le séjour du pape Eugène, à Florence, un enfant de dix ans, charmant, espiègle, lui fut présenté. Fort

jeu de mots qui roule sur le substantif italien *tasca* qui signifie poche, sac, besace, gibecière et en langage vulgaire ventre. Il faut aussi remarquer que le mot *sac* désigne la robe de bure monastique droite et sans taille, c'est-à-dire en forme de sac. Enfin le mot *tasca* en langage ordurier signifie rutra, et dans cette phrase, il serait employé, la première fois, par métonymie, ce qui arrive très fréquemment. La signification de ce latin bizarre serait donc : *Nonne dans l'embarras ; ne te fais pas cheraucher, si tu ne veux pas te faire emplir le ventre.*

1. *Cujusdam pueri miranda responsio in Angelottum cardinalem.* Opera 209. — GUILLAUME TARDIF : Une joyeuse responce d'un sage enfant à un fol cardinal, XCVI, p. 263. — NOËL I, 218 ; II, 201-204. — RISTELHUBER XCII, p. 124. — LISEUX, t. II, p. 139. — URSINUS VELIUS, dans *Delitiae poetarum germanorum*, « Scitum puella responsium » — *Le Passe-temps agréable*, p. 381. —

avisé, il adressa quelques mots seulement au cardinal, et des mieux tournés. Angelotto frappé du sérieux et de la tenue de cet enfant, lui fit quelques questions auxquelles celui-ci répondit avec à propos; se tournant alors vers ceux qui l'entouraient, le Cardinal, dit : — « Ceux qui dès l'enfance montrent tant d'esprit et de connaissances, voient, avec les années, leur intelligence décroître et lorsque vient la maturité, ils ne sont plus que des imbéciles. » Le gamin répartit sur le champ : — « S'il en est ainsi, vous avez dû être de bien bonne heure aussi savant que spirituel. » Brusque et plaisante réponse qui abasourdit le cardinal honteux d'être repris de sa sottise par un enfant.

En ceste Facécie sont reprinz les sotz et oultre-cuydéz qui tant présument de leur personne que il leur est advis

BARATON : *Poésies*, L'Enfant spirituel. — « Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu », CASIMIR DELAVIGNE : *Les Enfants d'Édouard*, 1. 2.

ÉPIGRAMME

Comme un jour à la cour d'un célèbre monarque,
Devant je ne sais quels courtisans orgueilleux,
Un enfant de six ans, d'un esprit merveilleux,
Prononçait des propos très dignes de remarque.
L'un d'eux jura qu'un jour il serait un badau,
A cause qu'étant grand on est toujours lourdau.
Quand pendant son enfance on s'est montré si sage :
Lors l'enfant l'oeilladant, lui dit tout froidement :
Au compte, Monsieur, pendant votre bas âge,
Vous étiez donc doué d'un grand entendement !

Annales Poétiques

que aultre ne les vaille et, quelque vertu ou don de grâce que aultre ait plus que eulx, si le veullent ilz desprimer par une villaine mordance de langage qu'ilz ont entre eux.

CCXII

*L'apprenti savetier et la femme de son patron*¹.

L'apprenti d'un cordonnier d'Arezzo revenait souvent à la maison, prétextant qu'il y cousait plus commodément les chaussures. Ces allées et venues fréquentes éveillèrent les soupçons du patron qui, un beau jour, en rentrant inopinément, trouva le gars entrain de besogner sa femme. — « Voilà une couture pour laquelle je ne te donnerai point d'argent, fit-il, et je te charge de mes malédictions. »

CCXIII

*Plaisante histoire d'une jeune femme qui faisait des pets*².

Une jeune mariée allant voir ses parents avec son époux, vit, en traversant une forêt, plusieurs

1. *De discipulo cerdonis qui subagitabat meurem magistri.* Opera CCX. — NOËL, I, 219. — LISEUX, CCXII, t. II, p. 140.

2. *Facetia cujusdam adolescentule que emitebat petum.* Opéra

bêliers qui sautaient les brebis ; elle demanda pourquoi ils allaient plutôt aux unes qu'aux autres. Son mari lui répondit, en riant : — « C'est que dès qu'une brebis a fait un pet le bœlier la saute ». Alors, elle lui demanda si c'était aussi l'habitude des hommes. Comme il lui dit qu'il en était de même, elle fit aussitôt un pet, et son mari gaie-ment imita le bœlier. Ils s'étaient à peine remis en route, que la femme fit un nouveau pet et que l'homme recommença la besogne. Enfin, ils n'étaient pas sortis de la forêt que la femme, prenant goût à ce jeu, fit un troisième pet, mais l'homme, épuisé par le travail et le voyage, se récria en disant : — « Non, tu chieras ton cœur, que je ne t'en ferai pas davantage ! »

En ceste Facécie, il n'y a rien de moral ; c'est toute matière sàlle, sinon en tant que la femme print en sa fantasie la similitude que son mary lui bailla, disant que les moutons habitoient les brebis quand il les oyent pêter, et pour tant pétait la jeune fille affin que son mary lui fist ainsy.

CCXI. — NOEL I, 220; II, 204. — GUILLAUME TARDIF, XCVII : De la jeune femme mariée qui fist troys pets affin que son mary l'habitast, p. 263. — LISEUX, CCXIII, t. II, p. 141. — TABOUROT DES ACCORDS : *Bigarures*. — *Escraignes Dijonnaises*. Liv. I. — D'OUVILLE : *Elite des Contes* : D'un paysan et d'une damoiselle, p. 185. — *Contes à rire ou Récréations françaises*, p. 156. — GRÉCOURT : *Contes*, Etymologie de l'Aze le f...! t. I. 120. — PIRON, *Œuvres*.

CCXIV

Dire et faire¹.

Je connais un farceur qui demanda à un religieux ce qui était plus agréable à Dieu, dire ou — faire : « Faire, répondit le religieux. » — « Alors répliqua le plaisant, celui qui fait des chapelets a plus de mérite que celui qui les dit. »

CCXV

D'un Egyptien qu'on cherchait à convertir².

Un Égyptien, venu en Italie, fut encouragé par un chrétien qu'il connaissait de longue date, à entrer au moins une fois dans une église, pendant la célébration d'une messe solennelle. Le mécréant y consentit et, mêlé aux fidèles, assista à l'office. Or, quelques jours après, se trouvant en compagnie, on lui demanda ses impressions au sujet de la cérémonie. Il répondit que tout se passait fort bien, mais qu'il avait remarqué

1. *Quid sit acceptius Deo, dicere aut facere?* Opera 212. — NOEL I, 221. — LISEUX, t. II, p. 142. — LENFANT, t. II, LXVI, p. 223.

2. *De Egypto hortato ad fidem.* Opera 213. — NOEL I, 221. — LENFANT, t. II, p. 214. — RISTELHUBER XCIII, p. 126. — LISEUX t. II, p. 143.

cependant que la charité faisait toutefois défaut : car un seul mange et boit, ne laissant aux autres ni une miette de pain, ni une goutte de vin.

En ceste responce est touché ung grant argument et ot obprobre que les Juifs ont contre les caestiens, c'est assovoir que charité, qui est le principal commandement de la loy est faillie entr'eulx, et pourtant ilz ne veuillent croire à la loy des crestiens bonne.

CCXVI

De l'Evêque espagnol qui mangea des perdreaux en guise de poissons¹.

Un Evêque espagnol, voyageant un vendredi, s'arrêta dans une auberge et fit chercher du poisson par son domestique. mais celui-ci n'en pouvant trouver rapporta deux perdrix à son maître. L'évêque, les ayant payées, ordonna de les faire cuire et de les lui servir. Très étonné, le domestique, qui croyait les réserver pour le dimanche, demanda à l'évêque s'il allait les manger un jour de chair défendue. L'évêque lui répondit : — « Je les mangerai comme si elles étaient poissons. » Le valet fut de plus en plus stupéfait : et l'évêque

1. *De episcopo hispano qui comedit perdices pro piscibus*. Opéra CCXIV. — NOËL I, 222; II, 209. — RISTELHUBER, XCIV, p. 126. — LISEUX, CCXVI, t. II, p. 144. — *Les cent nouvelles nouvelles*, nouv. 99. — *La métamorphose*. — Edit. Garnier. — BEROALD DE VERVILLE. *Moyen de parvenir*, XXVI. — Edit. Garnier. — ALEXANDRE DUMAS : Histoire du moine Gorenflo.

ajouta : — « Ne sais-tu pas que je suis prêtre ? Eh bien ! est-il plus difficile de changer le pain dans le corps du Christ, que des perdreaux en poissons. » Et, faisant le signe de la croix, il commanda aux perdreaux de se transmuier en poissons.

En ceste facétie il n'y a que l'escuse de l'Evesque qui dist qu'il pouvoyt par paroles faire de chair poisson aussi bien comme il faisoit le pain le corps de Jésus-Christ.

CCXVII

D'un fou qui, dormant avec l'Archevêque de Cologne, déclara que celui-ci était un quadrupède¹.

Défunt l'archevêque de Cologne avait beaucoup d'affection pour un fou qu'il faisait coucher avec lui². Or, une fois que l'archevêque avait une nonne dans son lit, le fou qui était couché aux pieds s'aperçut qu'il y avait plus de jambes qu'à l'ordinaire. Tâtant un pied, il demanda à qui il était. L'archevêque répondit qu'il était à lui,

1. *De fatuo dormiente cum archiepiscopo Colonienis qui dixit eum quadrupedem.* Opera CCXV. — NOËL I, 123. — LISEUX, CCXVII, t. II, p. 145. — RISTELHUBER, XCV, p. 128. — ESTIENNE. *Apologie pour Hérodote*, ch. 39. — BONAVENTURE DES PÉRIERS. *Contes*, Edit. Garnier.

2. C'était dans les mœurs du temps, le dernier degré de l'amitié. L'Arétin avait une place dans le lit de Jean de Médicis, le Grand Diable : *Lettere*, t. III, p. 172. (R).

se précipita à la fenêtre, en criant de toutes ses forces : — « Accourez tous voir un phénomène nouveau et extraordinaire : Notre archevêque qui est devenu quadrupède ! » Il révéla ainsi la turpitude de son maître.

Celui qui se plaît dans la société d'un fou est certainement plus fou que lui.

ainsi que le second puis un troisième et même un quatrième. Alors le fou, se levant en toute hâte,

En ceste facétie est montré par expérience qu'il est bien fol et très infame qui se delect a ung Fol, car un Fol ne sçait quant il doit parler et souvent accuse ce qu'il doit celer.

CCXVIII

*Plaisanterie du pape Martin à un ambassadeur importun*¹.

Un ambassadeur du duc de Milan insistait avec acharnement pour obtenir je ne sais trop quelle concession, dont le pape Martin ne voulait pas entendre parler. Ce très importun ambassadeur harcelait sans cesse le Pontife, il le suivit même un jour jusqu'à sa chambre à coucher. Arrivé là, le Pape, pour échapper à cette obsession, porta la main à sa mâchoire — « Oh ! fit il, que j'ai mal aux dents ! » et plantant là l'ambassadeur, il rentra chez lui.

1. *Facetum Martini Pontificis in oratorem molestum*. Opera 216.
— NOEL I, 224. — LISEUX, t. II, p. 147.

CCXIX

A propos du cardinal Angelotto¹.

Dans un flot de paroles, quelqu'un recriminait contre la vie et le caractère du défunt cardinal Angeletto. Il fut, en effet, rapace, violent, sans conscience. Un des assistants ajouta : — « Je suppose bien que le diable l'a déjà mangé et chié plusieurs fois, à cause de sa scélératesse. » Alors, un plaisant de répliquer : — « Sa chair était si mauvaise, qu'aucun diable, même avec un excellent estomac, n'aura osé le manger de peur d'avoir des vomissements. »

CCXX

Puissance d'un cadeau².

Autrefois, vivait à Florence un chevalier que nous avons bien connu : de petite stature, mais portant une barbe assez longue. Certain plaisant se mit à le taquiner chaque fois qu'il le rencontrait, à tourner en dérision l'exiguité de sa taille

1. *De quodam qui damnabat ritam cardinalis Angelotti.* Opera 217. — NOËL I, 224. — RISTELHUBER XCVI, p. 129. — LISEUX, t. II, p. 148.

2. *De fatuo qui militem Florentinum irridebat.* Opera 218. — NOËL I, 225. — LISEUX, t. II, p. 149.

et la longueur de la barbe; il y mit tant d'acharnement que cela devint agaçant. Informée de la chose, la femme du chevalier fit venir notre homme, lui fit accepter un bon repas et de plus un vêtement, en lui recommandant de ne plus molester son mari à l'avenir. L'homme promit et par la suite, chaque fois qu'il rencontra le chevalier, il ne souffla plus mot. Surpris de ce silence, on voulut le faire parler, on lui demanda pourquoi il ne bavardait pas comme auparavant. Alors, le doigt posé sur les lèvres, il dit : — « On m'a rempli la bouche, afin que je ne puisse plus parler. » Un excellent moyen de se concilier la bienveillance, c'est de donner à manger aux gens.

CCXXI

Singulière excuse d'une femme stérile¹.

La femme d'un seigneur fut répudiée par son mari au bout de quelques années, pour cause de stérilité. Lorsqu'elle fut rentrée à la maison paternelle, son père lui-même, l'abjura en secret, de lui dire pourquoi elle n'avait pas cherché à faire

1. *Excusatio sterilitatis filiarum ad patrem*. Opera CCXIX. — NOËL I, 226; II, 210. — GUILLAUME TARDIF, XCVIII : L'excusation d'une fille qui ne pouvoit concevoir enfans, p. 268. — LISEUX, CCXXI, t. II, p. 150. — BEBELIAN. *Fabel*. L, t. II — *Fabula facetissima de pulchra Matronâ*, p. 114. — *Histoires*

un enfant avec son mari ou avec d'autres ? —
 « Mon père, répondit-elle. je vous jure que ce n'est pas de ma faute, j'ai essayé tous les domestiques, même les valets d'écurie, pour voir si je pourrais concevoir, ça ne m'a servi de rien ». Le père plaignit la malchance de sa fille qui n'était certainement pas stérile par sa faute.

En ceste Facécie est monstéré ung inconvenient qui peut souvent advenir en mariage, si ce n'est de la grâce des femmes, c'est de engendrer un mauvais héritier ; car pourroit estre de telles femmes que, quant elles verroyent que leurs marys ne leur feroient des enfans, essayeroient à en faire par autrui, ainsi que la Damoiselle devant dicte, qui se excusait de stérilité pour avoir essayé à d'autres qu'à son mary.

facétieuses et morales ; « D'une femme stérile, pour trop laisser cultiver son jardin ».

A ALCIDON

ÉPIGRAMME

Vous êtes rude à votre femme
 Pour que, sans faire d'enfant,
 Vous l'ayez eue onze ou douze ans;
 Mais considérez en votre âme
 Que c'est le seul destin qui le veut.
 Et que pour se rendre féconde
 Elle fait tout ce qu'elle peut,
 Et s'en adresse à tout le monde.

N. DE LA GIRAUDIÈRE.

CCXXII

En flagrant délit ¹

Le docteur Giovanni Andrea, de Bologne, d'une renommée très répandue, fut surpris par sa femme pendant qu'il besognait sa servante. La femme, stupéfaite d'une chose si peu ordinaire de la part de son mari, se tournant vers lui : — « Jean, lui dit-elle, où donc est ta sagesse à cette heure? » Lui, répliqua aussitôt : — « Dans un trou où elle est fort bien à son aise. »

1. *Johannis Andreae adulterium deprehenditur*. Opéra CCXX. — NOEL, I, 227; II, 211. — LISEUX, CCXXII, t. II, p. 151. — ESTIENNE, *Apologie pour Hérodoté*: Ch. 8.

LA PRUDENCE EN DÉFAUT

CONTE

Jean dit André, l'ameux docteur ès-lois,
Fut pris, un jour, au péché d'amourette.
Il accollait une jeune soubrette.
Sa femme vint, fit un signe de croix :
— « Ho! ho! dit-elle, est-ce vous? Non, je pense,
Vous, dont partout on vante la prudence.
Qu'est devenu cet esprit si subtil? —
Le bon André, poursuivant son négoce
(Honteux pourtant) : Ma foi, répondit-il,
Prudence, esprit, tout git en cette fosse.

BERNARD DE LA MONNOYE.

CCXXIII

D'un frère mineur qui fit le nez à un enfant¹.

Un Romain, très facétieux, me conta dans une réunion, la plaisante histoire qui était advenue à sa voisine. — « Un Frère, de l'Ordre des Minimes, appelé Laurent, jetait des regards d'envie sur une jeune femme très jolie, de son voisinage, (il me

1. *De Fratre Minorum qui fecit nosum puero.* Opera CCXXI. — NOEL, I, 227. — GUILLAUME TARDIF, XCIX, p. 270. — LISEUX, CCXXIII, t. II, p. 152. — GERARDUS DICCEUS. *Delicta patracum Italic.* « Partus imperfectus. ». — BONAVENTURE DES PERRIERS : *Contes et Nouvelles*. Nouv. X. — D'icelui qui acheva l'oreille de l'enfant à la femme de son voisin. Edit. Garnier. — LA FONTAINE. *Contes.* — Le Faiseur d'oreilles et le Raccommodeur de moules. Edit. Garnier. — Il y a aussi diverses pièces qui ont ce conte pour lointaine origine : tel

LES CHEVEUX

La jeune Alix, ces jours derniers,
Je ne sais par quelle aventure,
Ayant voulu jouer à certain jeu,
Il lui fallut bientôt allonger sa ceinture.
— « Comment, lui dit certain plaisant,
Qui vous a fait si belle affaire;
Et qui diable ! est l'ignorant
Qui n'a pas fait à cet enfant
Tout ce qu'il aurait dû lui faire. »
Et sur-le-champ s'offrit à le parfaire.
— « Non, répondit Alix à cet officieux,
Il me faut ouvrier qui travaille des mieux;
Vous prenez trop de soin, et cette affaire est nôtre,
Il n'y manque que les cheveux,
Mais sachez que je veux
Qu'on les plante l'un après l'autre. »

GRÉCOURT *Contes*¹.

cita même son nom). Pour arriver à ses fins, il demanda au mari d'être le parrain de son premier né. Le Frère qui observait tout chez la jeune femme, découvrit bientôt qu'elle était enceinte ; or, venant la voir en présence de son mari, il lui dit, comme un sorcier qui lit dans l'avenir, qu'elle était grosse et qu'elle enfanterait un être qui lui causerait beaucoup de chagrin. La femme pensant qu'il voulait dire qu'elle aurait une fille répondit : — « Quand bien même ce serait une fille elle sera la bienvenue. » Mais le Frère, prenant un air triste, affirma que la chose était plus grave, tout en refusant d'en dire davantage. La femme, par la suite, le supplia avec instance de lui révéler ce dont elle était menacée, elle le pria même de venir chez elle à l'insu de son mari. Enfin, cédant à ses prières, après avoir exigé le secret absolu, il lui révéla qu'elle mettrait au monde un enfant mâle qui n'aurait point de nez, ce qui cause la laideur du visage la plus épouvantable. Terrifiée, la jeune femme demanda s'il n'y avait aucun remède. Le frère affirma que si, mais que pour cela il fallait convenir d'un jour où il pourrait coucher avec elle pour compléter la besogne défectueuse de son mari et ajouter le nez à l'enfant. Bien que la chose lui fut extrêmement pénible, elle s'y résolut cependant dans la crainte d'avoir un enfant difforme. Le jour dit, le Frère vint, puis revint plusieurs fois sous prétexte de terminer son ouvrage, et comme la pauvre femme

subissait l'opération sans broncher, il lui ordonna de se remuer et d'aider à la façon, afin que le nez fut très solidement implanté. Finalement, elle accoucha, par hasard, d'un garçon orné d'un fort beau nez. La mère en fut émerveillée et le Frère déclara que c'était parce qu'il n'avait pas ménagé sa peine. La femme, alors, mit elle-même son mari au courant de ce qu'elle avait fait pour éviter l'affreuse aventure d'un enfant sans nez, le mari approuva tout et se montra très satisfait de la besogne de son compère.

En ceste Facécie est monsté notoirement qu'il est plus de compères que de amys, et que de grant aliance de amitié, qui se faict soubz ombre de quelque compairage, est auleune fois cause et couverture de plusieurs grans maulx. Ainsy que le Frère Mineur qui soubz ombre de bonne foy, déçoit la femme en demandant estre compère du pauvre homme, puis soubz ceste confidence trouva moyen de violer sa femme.

CCXXIV

D'un Florentin très menteur¹.

Il y avait jadis à Florence un homme si enclin au mensonge, que jamais parole véridique ne sortait de sa bouche. Certain jour, un ami qui

1. *De mendacissimo Florentino*. Opera 222. — NOEL I, 229; II, 216. — LISEUX, t. II, p. 155. — LENFANT, t. II, CXXXII, p. 264. — BOUCHET : *Séries*, p. 450.

avait été souvent sa victime, le rencontra. Avant qu'il eut desserré les lèvres : — « Tu mens, dit-il. » — « Comment cela se peut-il, répliqua l'autre, je n'ai pas encore parlé. » — « Je m'explique, reprit l'ami, si tu ouvres la bouche, tu vas dire un mensonge¹ ».

CCXXV

Comment un jaloux éprouva la vertu de sa femme².

Un nommé Jean, habitant la ville de Gubbio, extrêmement jaloux, ne savait quoi imaginer pour savoir si sa femme se livrait à d'autres. Finalement, après avoir mûrement réfléchi, il trouva ce moyen qui ne peut venir que dans l'esprit d'un jaloux ; il se châtra lui-même ! afin que si sa femme venait à avoir un enfant, elle ne put nier l'adultère.

1. Le célèbre écrivain Barbey d'Aurevilly disait d'un autre écrivain aussi hableur que gourmand : — « Il ne peut pas dire un mot sans dire quatre mensonges. »

2. *Zelotypus quidam se castravit ut uxoris probitatem cognosceret.* Opera CCXXIII. — NOËL, I, p. 230. — LISEUX, CCXXV, l. II, p. 156. — ESTIENNE : *Apologie pour Hérodote*, t. II, ch. 5. — CHYRÆVS. *Deliciæ poetarum germanorum*, épigramma. — BOUCHET : *Serées*, III^e sérée, p. 358. — LUD. GUICCIARDINI : *Hore di recreacione* : Spediente mirabile da conoscer se la moglie fà la fuse torte, p. 41.

CCXXVI

Réponse aux paroles d'un prêtre¹.

Un jour de fête solennelle, au moment de l'offertoire, un prêtre florentin recevait, selon l'usage, les offrandes des fidèles. A chacun, il adressait les mots accoutumés : — « Il vous sera rendu cent pour un et vous posséderez la vie éternelle. » A ces paroles, un vieux gentilhomme qui remettait une pièce blanche, s'écria : — « Qu'on me rembourse seulement le capital (comme on dit vulgairement), je me déclarerai satisfait.

CCXXVII

D'un prêtre qui se trompa en prêchant².

Autre histoire. Un curé prêchait un jour sur le passage de l'Évangile dans lequel il est rapporté que notre Sauveur avait nourri la foule de ses auditeurs avec cinq pains. Par distraction, au lieu de

1. *Sacerdos offerentibus quid dicens audiverit.* Opera 221. — NOEL I, 230. — LISEUX, t. II, p. 157. — LENFANT, t. II, C, p. 244.

2. *Sacerdos predicavit et in numero erravit « centum » pro « mille » dicens.* Opera 225. — GUILLAUME TARDIF : Du Prestre qui en preschant print cinq cens pour cinq mille, C, p. 274. — NOEL I, 231; II, 218-219. — RISTELHUBER XCVII, p. 130. — LISEUX, t. II, p. 158.

dire cinq mille hommes, il dit cinq cent. De suite son clerc lui fait remarquer à voix basse qu'il se trompe de chiffre, l'Évangile indiquant cinq mille : — « Tais-toi, imbécile, répondit le curé, ils auront bien assez de peine à croire aux cinq cents. »

En ceste facétie n'y a sinon la joyeuse excuse dudict prestre, que se trouva reprins et dist que à peine le voudroit croire.

LE MIRACLE

Certain curé de son canton l'oracle.
Crie à Pierrot : — « Cours à mes paroissiens
Leur annoncer qu'à l'instant je reviens
Pour leur prêcher l'histoire et le miracle
Des deux poissons ainsi que des cinq pains
Dont le Seigneur nourrit la multitude
Qui le suivit jusqu'en sa solitude. »

Alors Pierrot dit : — « Monsieur le Curé,
En beau surplis, en beau bonnet carré,
Vient expliquer comment dans l'Évangile
En un desert et loin du grand chemin,
Pains et poissons au nombre de cinq mille,
D'autant de juifs apaisèrent la faim. »

Pierrot revient, rend compte du message,
Dit qu'on a ri, que même on rit encor.

— « Je crois bien, peste soit du butor!

Maudit lourdaud, avec ton verbiage!

C'est donc ainsi que tu rends mes leçons!

Qu'en as-tu dit cinq pains et deux poissons.

Il auraient ri, monsieur, bien davantage. »

LA CONDAMINE.

CCXXVIII

*Sage réponse du Cardinal d'Avignon au roi de France*¹.

Il m'a semblé intéressant d'insérer parmi ces menus propos, une sage réponse du cardinal d'Avignon, homme de grand sens. A l'époque où les souverains Pontifes résidaient à Avignon, ils se faisaient précéder, afin d'augmenter la magnificence du cortège, de nombreux chevaux couverts de housses, carapaçonnés et tenus en main. Le roi de France trouvant ce faste exagéré, demanda un jour au cardinal, si les Apôtres avaient déployé semblable pompe : — « Certainement non, répondit le Prince de l'église, mais à l'époque contemporaine des apôtres, les rois vivaient aussi différemment, étant bergers et gardiens de bestiaux. »

1. *Sapiens dictum Cardinalis Avenionensis ad regem Francie.* Opera 226. — NOEL I, 231; II, 219. — LISEUX, t. II, p. 159. — LENFANT, t. II, CI, p. 244. — *Contes par un petit cousin de Rabelais* : « Le capucin », conte XIII, p. 43. — ESTIENNE *Apologie pour Herodote*, C. 27, t. 3, p. 11. — BERELIAN *Facarie* « De Ambitione, sacerdotum et Episcoporum », L. III. p. 187. — *Diction. d'anecdotes*, t. I, 74, 120, 121.

CCXXIX

*Terrible aventure arrivée. à saint Jean
de Latran ¹.*

Ce n'est pas pour amuser, mais bien pour inspirer l'horreur du crime, que cette épouvantable histoire est rapportée. Un religieux romain, de l'Ordre des Augustins, prêchait aux fidèles pendant le Carême ; un jour que j'étais présent, pour les exhorter à confesser leurs péchés, il dit qu'il avait été témoin d'un miracle arrivé il y a de cela six ans. S'étant levé après minuit pour venir avec les autres chanter matines dans la basilique de saint Jean de Latran, il entendit une voix qui sortait de la tombe où, dix-huit jours auparavant, on avait enseveli un citoyen de Rome. La voix, par des appels réitérés, suppliait les religieux de s'approcher. Ceux-ci, tout d'abord terrifiés, s'enghardirent peu à peu et s'approchèrent de l'endroit où la voix se faisait entendre. Le mort leur dit de ne point avoir peur, d'aller chercher le calice et de lever la pierre. Les religieux s'étant rendus à ses désirs, le mort se souleva, cracha dans le calice une hostie consacrée qu'il avait reçue avant de mourir. puis il dit qu'il était damné

1. *Terribile factum in Lateranensi ecclesia ipsa* : Opera CCXXVII.
— NOËL, I, 234 ; II, 320. — LISEUX, CCXXIX, t. II, p. 106.

et souffrait des tourments épouvantables, parce qu'ayant abusé d'une mère et de sa fille, il ne s'en était jamais accusé à confesse ; lorsqu'il eut dit cela, le cadavre se recoucha dans la fosse.

CCXXX

D'un prédicateur qui criait bien fort¹.

Un religieux, en prêchant au peuple, criait très fort, suivant l'habitude des gens inintelligents. Une des assistantes, en entendant ces éclats de voix, véritables rugissements, se prit à pleurer et le prédicateur s'en aperçut. Il attribua ce résultat à l'onction de sa parole et fut persuadé que son sermon avait rappelé cette personne à l'amour de Dieu, réveillé sa conscience, arraché ses larmes. Il la fit venir chez lui et lui demanda la cause de ses gémissements, si ce n'était pas le sermon qui l'avait profondément touchée. La femme répondit que son émotion avait été provoquée par les cris et les éclats de voix du prédicateur. — « Je suis veuve, dit-elle, et mon pauvre mari m'avait laissé un âne qui m'aidait à gagner ma vie. Il avait l'habitude de braire continuellement,

1. *Predicator multum clamans quomodo confundebarur.* Opera 228. — GUILLAUME TARDIF : De ung prédicateur comparé à un asne parce qu'il crioit ung peu trop hault en preschant, CH, p. 275. — NOEL I, 234 ; II, 220-223. — RISTELHUBER XCVIII, p. 131. — LISEUX, t. II, p. 163. — GUY DE ROYE : *Le Doctrinal de*

comme vous-même ; depuis sa mort, je suis dans la misère et sans ressources, c'est pourquoi, lorsque je vous ai entendu parler avec un organe pareil à celui de mon âne, le souvenir de ce pauvre animal m'a fait sangloter malgré moi. » Ainsi fut confondue la suffisance de ce prédicateur qui méritait plutôt le nom de braillard.

En ceste Facécie est montré comme les inutiles manières des hommes, qu'on ne ose pas appertement reprendre, sont reprises par aucuns termes jocatifs et facétieux, ainsi que la trop haulte manière de crier au religieux, fut reprise par la comparer au cri de l'asne que la bonne femme avoit perdu. (GILLAUME TARDIF.

Sapience, 84. — BARELETI : *Sermones* : *Serm. in prim. quadrages. domonican.* — *Le cabinet satyrique*. — D'OUVILLE : *Contes*, II, 294. — *Naïveté d'une femme*. — DE PARIVAL : *Historiettes facétieuses et morales* n° 26. — *Roger Bontemps en belle humeur*, Vaine gloire. — *Ménagiana*, III, 485. — *Contes par un petit cousin de Rabelais*, p. 194, conte LXXI : Le curé de village et la bonne femme. — LUCASIUS : in *épigram.* p. 230. — B. DE LA MONNAYE. *Cantor*. — *Nouveaux contes à rire*, p. 99. — *Conti da ridere*, *Naturalezza d'una Contadina*, t. I, p. 243. — GUYOT DE PITAVAL. *Bibliothèque des gens de Cour*.

CONTE

Notre Vicaire, un jour de fête,
Chantoit un *Agnus* gringoté,
Tant qu'il pouvoit, à pleine tête,
Pensant d'Anette être écouté.
Anette, de l'autre côté,
Ploroit, attentive à son chant.
Donc le vicaire, en s'approchant,
Lui dit : — Pourquoi pleurez-vous, Belle ?
Ha ! Messire Jean, ce dit elle,
Je plore un âne, qui m'est mort,
Qui avoit la voix toute telle,
Que vous, quand vous criez si fort. »

MELLIN DE SAINT-GELAIS.

CCXXXI

*D'une jeune femme qui fut jouée par son
vieux mari¹.*

Un Florentin, déjà vieux, épousa une jeune fille à laquelle des matrones avaient fait la leçon pour résister au premier assaut de son époux la nuit des noces, et même à ne céder que le plus tard possible. Elle opposa donc un refus très net. Le mari paré, toute voile dehors et en belle allure, étonné de ce refus, lui demanda pour-

1. *De Adolescentula per senem maritum delusa*. Opera CCXXIX. NOEL, I, 235; II, 223. — GUILLAUME TARDIF, CII, p. 277. — LISEUX, CCXXXI, t. I, p. 164. — GUILLAUME BOUCHET : *Sérées* : V^e sérée. — *Nouveaux contes à rire*, Qui refuse, muse, p. 185. — LUD. GUICCIARDINI : *Hore di ricreazione* : « Donne per le piu mes-trarsi schife di cià, che Elle hanne maggior Vaghezza », p. 157.

SAISIR L'OCCASION AUX CHEVEUX

CONTE

Pierre, le Rouge, enfoncé dans ses draps,
Du Dieu d'hymen sentit la vive flamme
Le stimuler; il invite sa femme,
Incontinent à venir dans ses bras.
Elle priait et soudain de répondre :
— « Attends un peu ». — Ses *Patens* achevés
Et ses *Agnus* ainsi que ses *Arès*,
Pierre avait eu le temps de se morfondre.
Elle entre au lit, mais l'époux refroidi
N'en fit semblant. Elle approche, il ne bouge,
— « L'ami, veux-tu, j'ai dit, Pierre le Rouge. »
— « Eh bien! tant mieux, mais moi j'ai déroïdi. »

MÉRARD DE SAINT-JUST

Espiègleries, Joyusetés, etc. t. I, p. 156.

quoi elle ne se rendait pas à ses désirs. La pucelle répondit qu'elle avait mal à la tête ; le mari alors désarma, se mit de flanc et dormit jusqu'au matin. La jeune mariée voyant que son mari la laissait tranquille, eut regret d'avoir suivi les conseils des commères ; elle éveilla son époux et lui dit qu'elle n'avait plus mal à la tête. — « Ah ! fit le mari. Eh bien moi, maintenant, j'ai mal.... autre part¹ ». — et il laissa sa femme pucelle comme devant. Le conseil est donc bon, d'accepter ce qui peut être profitable et plaisant quand on vous l'offre.

En ceste Facécie est montré moralement ce que dit Chatou à son filz, c'est qu'il ne doit point refuser la première occasion de prendre une très bonne chose, car aulcunes foys à grand prière on requiert après ce qu'on a devant reffusé.

CCXXXII

Les culottes d'un Frère-Mineur devenues reliques².

Une histoire bien amusante et qui mérite de prendre place parmi ces historiettes est arrivée

1. Le texte renferme un jeu de mot qui aurait pu être traduit, si les mots français avaient la même faculté que les mots latins. — *Dixit (puella) se non amplius dolere caput. Tum ille : « At ego nunc doleo caudam ».*

2. *De reliquiis bracarum cujusdam Minoris.* Opera CCXXX. — NOËL, I, 236 ; II, 225. — GUILLAUME TARDIF : Des reliques des

naguère à Amalia. Une femme mariée poussée, je pense, par le désir de bien faire, confessait ses péchés à un religieux de l'Ordre des Minimes. Celui-ci, tout en parlant, se sentit envahi par la concupiscence de la chair, et, à force de belles paroles, amena la femme à faire sa volonté en un lieu à trouver convenable et discret. Il fut entendu que la femme, sous prétexte de maladie, manderait chez elle le Frère pour la confesser : on laisse, en effet, d'habitude les confesseurs en tête-à-tête avec leurs pénitentes pour qu'ils puissent, en toute liberté, s'occuper du salut de leurs âmes. La femme, feignant donc d'être gravement malade, se met au lit, fait appeler son confesseur qui s'empresse d'accourir, et, comme

braves de Saint-François, c. III, p. 279. — RISTELHUBER, XCIX. — LISEUX, CCXXXII, t. II, p. 165. — APULÉE : *Metamorphoseon*, lib. IX. — *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry* : « D'un bon homme qui estoit cordier », ch. LXII. — LEGRAND D'AUSSEY : *La culotte du Cordelier*, t. II, p. 66. — MÉON, t. III, p. 169. — SACCHETTI, *Nouvelle*, t. II, p. 166. — MOSUCCIO SALERNITANO, *Il Norellino*, t. I, p. 53. — SOBADINO, *Nouvelle*, p. 38. — ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXI, § 3. — EUTICIUS CORDUS, *Delicæ poetarum Germanorum : Femoralia*. — D'ARGENS, *Lettres juives*, lettre CXI. — *Recueil de poésies galantes* : *La Culotte de S. Raimond*, I, p. 121. — *Le passe-partout de l'Église romaine*, III, p. 114. — M. D., *Contes mis en vers* : « Nul n'est cocu qui ne croit l'estre », ch. V, p. 18. — *Nouveaux contes à rire* : « Le Magicien », p. 160. — VERGIER, *Œuvres* : « La Culotte », conte. — GRÉCOURT, *Œuvres* : « La Culotte et le Cordelier », conte. — *Le Singe de La Fontaine*, conte. — « Le Caleçon apothéose ». — *Contes et Poésies du cardinal Collier* : *La Culotte de Saint-Raymond de Pennafort*, I, p. 179. — CASTI, *Nouvelle galanti* : « Les Broche di san Griflone », édition Garnier. — E. VILLETARD, *Les Culottes de Saint-Griffon*.

on les laisse seuls en tête-à-tête, ils purent à leur aise s'en donner à maintes reprises. La chose durant longtemps, quelqu'un survint dans la chambre, et le Frère, comme si la confession ne fut point achevée, sortit, mais revint le jour suivant, et, posant ses culottes sur le lit, il se mit à laver les péchés de la pénitente par le même procédé que la veille. Le mari, qui ne soupçonnait rien, trouvant que la confession était par trop longue, entra dans la chambre. Le Frère effrayé s'enfuit oubliant ses culottes. Le mari cria que ce n'était point un Frère, mais un homme adultère, et toute la maison se mit à crier au scandale à la vue des braies délaissées par le moine. Le mari, d'un bond, s'en fut sur les pas du Frère se plaindre de l'affront qui venait de lui être fait, menaçant de tuer le misérable. Le Prieur, qui était un vieillard, apaise sa colère et lui dit que ses cris attirent la honte sur lui et sur toute sa famille, que le silence et la discrétion valent mieux pour empêcher le crime d'être connu. Ce à quoi le mari répond que la chose est connue de tous, puisqu'on a trouvé les culottes et qu'il n'y a plus moyen de rien cacher. Le Vénérable Prieur imagine cependant un expédient : il déclare que les culottes sont celles de saint François que le Frère avait apportées pour guérir la malade, qu'il ira les chercher en procession et qu'il les rapportera en grande pompe au couvent. La chose convenue, le Prieur assemble les Frères, puis, revêtu des

ornements sacerdotaux et précédé de la croix, il se rend à la maison, prend dévotement les culottes, ainsi qu'on fait à l'égard des saintes reliques, les place sur un carreau de soie et les tenant sur ses mains élevées, il les offre à baiser au mari, à la femme, à tous les passants, enfin, il les rapporte au couvent en grande cérémonie et au chant des cantiques et les place dans le sanctuaire avec les autres reliques.

Cependant, la ruse ayant été bientôt reconnue, les délégués de la ville vinrent se plaindre de ce qu'ils considéraient, à bon droit, comme une injure.

En ceste Facécie n'y a rien moral, mais tant seulement y est monstrée la grande substilité qui se trouve pour paillardise, tant en ce que la femme faignit estre bien malade pour faire son plaisir avec le cordelier, comme de couvrir par les cordeliers l'honneur, disant que les brayes du cordelier estoient les brayes saint François à double fons de toile neuve.

CCXXXIII

Le talisman contre la peste¹.

Dernièrement, étant allé à Tivoli pour y voir

1. De « breri » contra pertem ad collum suspendendo. Opera CCXXXI. — NOEL, I, 239. — RISTELHUBER, C, p. 135. — LISEUX, CCXXXIII, t. II, p. 169. — BOUCHET : *Sérées*, serée 10. — DITTEMINGIUS : *De vitandis superstitionibus magicis*, apud Othonis Mélandri Joco-feris laudatus, p. 91. — *Democritus Ridens* : Remedium oculorum, p. 32.

mes enfants que j'y avais envoyés de Rome, à cause de la peste, j'entendis une chose bien amusante et qui mérite d'être rapportée ici. Peu de jours avant, un moine, de ceux qui vont dans les bourgs voisins prêcher aux paysans, leur promettait ce qu'on appelle un *breve*, qu'il leur suffirait de porter au cou pour ne pas mourir de la peste, car on redoutait déjà l'arrivée du fléau. Les paysans, gens simples, séduits par cette promesse achetaient les *breve*, le prix qu'ils pouvaient et les suspendaient à leur cou au moyen d'un fil qui n'avait jamais servi. Le Frère avait bien recommandé de ne pas ouvrir les talismans avant quinze jours écoulés, sans quoi ils perdraient tous leur vertu ; puis, il était parti après avoir ramassé pas mal d'argent. Mais la curiosité des hommes est telle, qu'on ne tarda pas à ouvrir les *breve* sur lesquels on put lire ces vers écrits en langue vulgaire :

Donna, se fili, e cadeti lo fuso,
Quando te fletti, tien lo culo chiuso,

ce qui veut dire :

Femme, si quand tu files ton fuseau tombe,
En te baissant tiens le cul fermé.

Voilà qui enfonce toutes les ordonnances des médecins et toutes les drogues.

CCXXXIV

Bouche qu'on aurait dû tenir fermée¹.

Le romain Angelotto, homme bavard et médissant n'épargnait personne. Lorsque, par le malheur des temps, je ne veux pas dire par suite de la faiblesse humaine, il eut été élevé au cardinalat, il resta bouche close dans le consistoire secret, pendant quelques instants. Suivant l'usage, les nouveaux promus se taisent ainsi, jusqu'à ce que le Pontife les ait autorisé à parler. Quelqu'un s'étant informé au cardinal de Saint-Marcel de ce qui s'était passé au Consistoire : — « Nous avons, dit-il, ouvert la bouche à Angelotto. » — « Oh ! m'écriai-je, il eut été préférable de la lui fermer avec un fort cadenas. »

CCXXXV

Moyen de se procurer un cheval parfait².

Certain gentilhomme du Picentin, pria un jour Ridolfo, de Camerino, dont il a déjà été question,

1. *Angelotti cardinalis os potius claudendum aperiebatur.* Opera 232. — NOEL I, 240. — RISTELHUBER CI, p. 137. — LISEUX, t. II, p. 171.

2. *Equum exquisitum præstavit Redolphus se petenti.* Opera 223. NOEL I, 241. — LISEUX, t. II, p. 172.

de lui procurer un cheval. Il le désirait tellement beau et parfait, si exempt de tout défaut, que jamais prince n'a possédé dans son haras semblable merveille. Alors Ridolfo, pour lui complaire, choisit dans son écurie une jument et un étalon (c'est le nom donné), les envoya à son ami, en lui faisant dire que dans l'impossibilité de découvrir un cheval réunissant toutes les qualités voulues, il lui fournissait le moyen d'en faire faire un à son gré. De ce qui précède, nous devons conclure qu'il ne faut pas réclamer des choses tellement parfaites, qu'on ne puisse les trouver, ou être obligé de refuser sans impolitesse.

CCXXXVI

Mot plaisant dans une querelle de femmes¹.

Une femme de la ville de Rome, que nous avons connue, qui vivait de la prostitution, avait une fille déjà grande et fort belle qu'elle avait consacrée au culte de Vénus. Au cours d'une dispute avec une de ses voisines exerçant le même métier, elles en vinrent aux insultes et aux injures. La voisine, comptant sur la protection de

1. *Contentio mulierum extorsit dictum risu perdignum.* Opera CCXXXIV. — NOËL, I, 242. — GUILLAUME TARDIF: Le desbat de deux femmes qui s'évantoyent d'avoir amys, CIV, p. 282. — LISEUX, CCXXXVI, t. II, p. 173. — G. BOUCHET: *Séries*, III^e série.

quelque personnage influent, adressait à la mère et à la fille les plus terribles menaces. Mais la mère, en tapotant de la main le haut des cuisses de sa fille, s'écria : — « Que Dieu me garde et protège seulement cela. et je me fiche de tes sottises et de tes menaces ! » C'était très bien répondu, car elle se fiait dans un magnifique protecteur dont beaucoup se délectaient.

En ceste facécie est monstre l'infâme et orde condition de plusieurs qui se glorifient et ont confidence de leurs maléfices, ainsi que la vieille qui estoit macquedelle de sa fille, se confidoit en l'ayde des ribaulx qu'elle pouvoit attraire. et en signe de ce monstroït les cuisses de sa fille, disant qu'elles luy valloyent un héritage.

CCXXXVII

D'un prêtre qui se joua d'un laïc qui voulait le surprendre¹.

Un prêtre faisait la méridienne avec la femme d'un paysan. Celui-ci s'était couché sous le lit, pour les surprendre. Le prêtre ayant peut-être

1. *Sacerdos laicum delusit se capere volentem*. Opera CCXXIV. — NOËL, I, 242. — RISTELHUBER, CII, p. 138. — LISEUX, CCXXXI, t. II, p. 175. — *Le Ciento Nouvelle antike* (1525). — *Les cent Nouvelles nouvelles*, nouvelle XIII, édit. Garnier. et *La poire payée*, nouv. XLVI, et *Seigneur dessus. Seigneur dessous*, — *Le Cabinet satirique*, t. II, p. 232. — *Le Chasse-ennuy*, cent. V. — D'OUVILLE : *Contes* : D'un valet d'estable, 2^e partie, p. 72. — LA FONTAINE : *Contes* : Le villageois qui cherche son veau, édit. Garnier. — CONGREVE : *Works* : The lout look-

trop « besoigné » éprouva comme un vertige, et ne soupçonnant pas le mari caché sous le lit, s'écria : — « Oh ! il me semble voir toute la surface de la terre ». — « Eh ! regarde donc si tu ne vois pas, par hasard, où se trouve mon âne ? » s'écria le paysan, ne songeant plus qu'à la bête qu'il avait égarée la veille, oubliant l'injure présente.

CCXXXVIII

Aventure extraordinaire d'un foulon anglais avec sa femme¹.

Lorsque j'étais en Angleterre, il arriva à un foulon une histoire extrêmement amusante, bonne

ing for is heifer. — *The Sprightly Muse* 1770 : The Parson and Maid, or, Collin in the apple-tree. — *Contes à rire ou Récréations françaises*, II, p. 94. — *Roger Bontemps en belle humeur* : « Histoire de deux amans », p. 380 et « Plaisante rencontre qui arriva à un homme couché avec sa femme », p. 398; « Larcin d'amour découvert dans un jardin », p. 149; « Plaisante rencontre de deux amans qui jouaient au jeu d'amour », p. 378; « Beau colloque d'un jeune homme avec la femme d'un save-lier qu'il entretenait. » — *Le Facétieux Réveil-matin* : « Les deux amans », p. 318; « D'un trompette qui fut refusé de loger à son logis ordinaire par la maîtresse, en l'absence de son mary et de l'affront que le trompette lui fist, p. 251. — *Histoires facétieuses et morales*, p. 71. — *Conti da ridere* : « Furto d'amor scoperto in giardino », t. II, p. 21. — GRÉCOURT : *Contes* : « Amant dessus, amant dessous ». — EURICIUS CORBUS : *Delicior poetarum Germanor* : « Tubicen ». — ANONYME : « Tubicen » cité par Noël. — BABELIANUS : *Facétia* : « Fabula Brassiconi », p. 168. — ANONYME : « *Votum Triplex* » cité par Noël. — MERCIER DE COMPIÈGNE : *Le villagrois qui cherche son veau*.

1. *Fulloni in Aglia accidit resmiranda cum uxorē. Opera*

à retenir. Cet homme, qui était marié, avait chez lui beaucoup de jeunes gens et de servantes. Parmi ces dernières, il en distingua une tout particulièrement, qui lui parut la plus jolie et la mieux tournée et lui demanda, à maintes reprises, de coucher avec elle. Celle-ci en informa sa maîtresse qui lui donna le conseil d'accorder un rendez-vous à certain jour et à une heure déterminée, en un lieu obscur et retiré, où la maîtresse se rendrait secrètement à la place de sa servante. L'homme vint et besogna avec la femme, qu'il était loin de soupçonner être la sienne. L'affaire faite, en sortant de la chambre il rencontra un de ses plus jeunes ouvriers à qui il conta son histoire en l'engageant à aller, lui aussi, besogner avec la servante. Le jeune homme ne se fit pas prier, et la dame, croyant que c'était encore son mari, se remit, sans rien dire, au travail et ce fut

CCXXXVI. NOËL : *Vir sibi cornua promouens*, I, 243. — GUILLAUME TARDIF : D'un foullon d'Angleterre qui fist chevaucher sa femme à son varlet, CV, p. 284. — RISTELHUBER, CIII, Les quiproquo, p. 139. — LISEUX, t. II, p. 176. — ENQUERAND D'OLST : *Le Roman du Meunier d'Aleux* (XIII^e siècle), édit. F. Michel. — LEGRAND D'AUSSY, t. II, p. 413. — SACCHETTI : *Novel*, nov. CCVI. BOCCACE : *Décameron*, 8^e journée, nouv. 4, édit. Garnier. — *Les Cent Nouvelles nouvelles*, IX, édit. Garnier. — MARGUERITE DE FRANCE : *Heptameron*, nouv. VIII. — L. GUICCIARDINI : *Detti e fatti piacentoli*. — *Facétieuses journées*, p. 103. — BOUCHET : *Sérées*, sérée VIII. — OTHON MELANDRI : *Joco-seria*, p. 293. — MALESPINI, 2^e partie, novel 96. — *Le Passe-Temps agréable*, p. 27. — *Amans heureux*, II, p. 19. — PHILIPP BEROALDES : *Delicia poetarum Ital.* : « Leno uxoris inscius » cité par Noël. — LA FONTAINE : *Contes* : Le quiproquo, liv. 5, conte VIII, édit. Garnier.

encore, pour la troisième fois, de même, avec un autre ouvrier que le foulon lui dépêcha de semblable façon. La femme, croyait toujours avoir affaire à son mari, et les ouvriers à la servante. La dame étant sortie de la chambre aussi secrètement qu'elle y était entrée, la nuit suivante fit une scène à son mari qui se montrait si froid envers elle et si ardent avec la servante, que par trois fois, ce même jour, il avait besoin avec elle-même, croyant être avec la dite servante. Le mari ne souffla mot de son erreur, ni du péché de sa femme dont il était seul cause.

En ceste Facécie est montré que les marys sont aucunes fois cause de mal que leurs femmes font, ainsi que le Foullon qui, par volente de corrompre la chambrière, fist violer sa femme à ses deux varlets.

CCXXXIX

*Une confession à la façon toscane d'abord,
puis sans fard¹.*

Un individu qui n'avait pas respecté la pudeur de sa sœur, vint à Rome pour se confesser de ce crime, auprès d'un confesseur qui parlait Toscan. Etant allé trouver celui qu'on lui indiqua, il lui demanda, tout d'abord, s'il entendait bien le

1. *Confessio tusca et postea brusca*. Opéra CCXXXVII. — NOEL, I, 245. — LISEUX, CCXXXIX, t. II, p. 178.

Toscan. Le prêtre répondit affirmativement et notre homme lui dit, après beaucoup d'autres fautes, qu'étant un jour seul dans une chambre avec sa sœur, son arc étant bandé, il lui décocha une flèche. — « Quel crime ! s'écria alors le confesseur, avez-vous tué votre sœur ? — Point du tout, répliqua le pénitent, vous n'entendez donc pas le Toscan ? » — Si, parfaitement, puisque je suis du pays ; ne m'avez-vous pas dit que votre arc étant bandé, vous aviez décoché une flèche sur votre sœur. — Ce n'est pas ce que je veux dire, mais bien que j'ai bandé mon arc, que j'y ai mis une flèche et que je l'ai décochée sur ma sœur. — L'avez-vous blessée à la figure ou à un endroit quelconque de son corps ? — Oh ! vous n'entendez rien au Toscan. — J'ai parfaitement compris vos paroles, mais il se pourrait bien que ce fut vous qui ne sachiez pas le Toscan, fit le prêtre. — Je ne dis pas, reprit le pénitent, que j'ai blessé ma sœur, mais que mon arc étant bandé, je lui ai décoché un trait ». Le confesseur faisant toujours semblant de ne pas comprendre, le pénitent persistait à dire qu'il n'entendait pas le Toscan et continuait à parler de son arc et de sa flèche. — « Si vous n'employez d'autres expressions, insista le prêtre, je ne saurai jamais ce que vous voulez dire ». L'autre, alors, qui avait tergiversé, retenu par la pudeur, dit carrément, en termes vulgaires, qu'il avait abusé de sa sœur. — « Je comprends parfaitement, maintenant, que vous parlez toscan

à un Toscan; » s'exclama le prêtre; il lui imposa une pénitence pour son aberration et l'homme s'en alla. On ne doit pas se montrer si pudibond en paroles, quand on a été si impudique et si scélérat dans ses actes.

CCXL

*Combat entre des pies et des geais*¹.

Dans le cours de la présente année 1451, au mois d'avril, un fait extraordinaire arriva aux extrémités de la Gaule, dans la contrée qu'on nomme actuellement la Bretagne. Des pies et des geais, s'étant rangés en bataille dans les airs, poussèrent des cris perçants et se livrèrent, tout le long du jour, un combat acharné. Les geais remportèrent la victoire, la terre fut jonchée des corps des combattants, on trouva deux mille geais et quatre mille pies. Comment doit-on interpréter ce prodige? L'avenir le dira.

CCXLI

*Bon mot de Francisco sur les fils des Génois*².

Un négociant Florentin, Francisco de Quarti, qui habitait Gênes avec sa femme et sa famille,

1. *De praelio picarum et gracularum*. Opera 238. — NOËL. I. 246; LISEUX, t. II, p. 181.

2. *Facetum dictum Francisci Genuensium filijs*. Opera CCXXXIX.

avait des enfants malingres et chétifs tandis que les Gênois ont ordinairement des enfants sains et robustes. Quelqu'un ayant demandé à Francisco pourquoi ses enfants étaient ainsi débiles et rachitiques et que ceux des Gênois étaient tout le contraire, il répondit : « La chose est fort simple. C'est que je suis seul à les faire, je crois, tandis que pour les vôtres vous vous y mettez à plusieurs. » C'est la vérité, car les Gênois ne sont pas plutôt mariés qu'ils vont, pendant de longues années, naviguer sur mer, laissant leurs épouses à la garde des autres, comme ils disent.

En ceste Facécie est seulement monstéré comme joyeusement le Florentin, se farsa desditz Gennevoys, qui demandoient pourquoi ses enfans estoient si maigres.

CCXLII

*Geste significatif mais grossier
d'un Florentin¹.*

Un de mes amis raconta en pleine société qu'un Florentin, qu'il connaissait, avait une très jolie femme que suivaient beaucoup de galants dont quelques-uns lui donnèrent des *sérénades* comme

— NOËL, I, 248. — GUILLAUME TARDIF : CVI, p. 286. — LISEUX, 241, t. II, p. 182.

1. *De facto cujusdam Florentini, jasto sed bruto. Opera CCXL.* — NOËL, I, 247. — LISEUX, CCXLII, t. II, p. 183. — ANONYME : *Occurratio*, vers latins cités par Noël, p. 252.

ils disent) ordinairement la nuit, à la lueur des torches, selon l'habitude et, dans la rue, en face sa maison. Le mari, qui était un farceur, réveillé une nuit par les trompettes, sortit de son lit et vint à la fenêtre avec sa femme ; en voyant la troupe bruyante et folâtre, il cria d'une voix forte aux assistants de regarder un peu de son côté. A ces mots, tous les yeux se fixèrent vers lui, alors exhibant hors de la fenêtre un superbe Priape dont il était muni, il dit aux gens qu'il pensait que désormais, ils comprendraient l'inutilité de leurs instances, puisqu'ils pouvaient constater que lui-même possédait, pour satisfaire sa femme, beaucoup mieux que pas un d'eux tous et que, par conséquent, il espérait qu'on lui éviterait, à l'avenir, de pareils ennuis. Ces paroles facétieuses firent, en effet, cesser ces vaines poursuites.

CCXLIII

Drôle de demande d'un vieillard impuissant¹.

Une autre personne de la même société nous conta une semblable histoire d'un Florentin, son voisin, qui, quoique fort âgé, avait épousé une

1. *Faceta petitio sensu laborem copula non potentis*. Opera CCXLI. — NOËL, t. I, 249. — GUILLAUME TARDIF, CVII. Du viel homme qui se efforçoit de habiter sa femme, de paour qu'on ne luy habitast. p. 289. — LISEUX, CCXLIII, t. II, p. 185.

jeune femme dont Ricardo degli Alberti, jeune homme noble et beau, devint amoureux, et il lui fit donner en pleine rue, comme le précédent, des sérénades par des musiciens et des chanteurs qui vinrent souvent au milieu de la nuit interrompre le sommeil du bonhomme. A la fin, celui-ci alla trouver le père de Ricardo, après un long préambule dans lequel il lui rappela leur vieille amitié et les services qu'ils s'étaient mutuellement rendus, il finit par lui dire qu'il ne voyait pas pourquoi son fils voulait l'assassiner. A ces mots, le père, stupéfait et bouleversé, s'écria qu'il saurait bien empêcher un tel crime et demanda, en même temps, qu'on lui expliqua comment son fils pouvait comploter un pareil dessein. Le bonhomme lui dit : « Votre fils est fort amoureux de ma femme, souvent il vient nous réveiller, elle et moi, avec des flûtes et autres instruments; une fois éveillé, pour empêcher ma femme de porter ses idées ailleurs, je me vois obligé de besogner plus que mes forces me le permettent. Cela arrive par trop souvent et je ne puis suffire à la besogne, or si votre fils ne cesse son ridicule manège, les veilles qu'il m'impose causeront fatalement ma mort ». Le père enjoignit à Ricardo de cesser sa plaisanterie, et le bonhomme ne fut plus jamais tracassé.

En ceste Facécie, n'y a point que ung bon mot; c'est que le vieillard accuse l'autre de le voulloir tuer partant que à l'appétit de ses réveils il luy fait faire plus que sa puissance et dont il se passerait bien.

CCXLIV

*Amusante moquerie des Vénitiens
par une courtisane¹.*

Lorsque j'étais aux bains de Petriolo, un docte personnage me raconta un mot plaisant d'une courtisane. qu'il faut que j'inscrive parmi les anecdotes de notre société.

« Il y avait à Venise, me dit-il, une putain chez laquelle venaient des gens des nations les plus diverses ; un jour, on lui demanda de quel pays étaient les hommes qui lui paraissaient le mieux montés. La femme répondit que c'étaient les Vénitiens. Comme on lui en demandait la raison, elle dit : « C'est parce que, même lorsqu'ils sont en pays lointains, voire au-delà de la mer, ils visitent leurs femmes et leur font des enfants. » Elle se moquait ainsi des Vénitiennes que leurs maris, en voyageant, abandonnent aux attentions des autres.

1, *Facetum dictum meretricis adjocans Venetts.* Opera CCXLII. — NOEL : *Quæ gens mentulatiar?* I, p. 260 — LISEUX. CCXLIV, p. 187. — BEBELIANUS : *Facetie* : De parto adulteræ cujusdam mulieris, liv. II, p. 106. — *Roger Bontemps en belle humeur.* — Subtile response d'une femme à une sage-femme, p. 208. — GAUSARD : *Contes dans les Bigarrures* de T. DES ACCORDS.

CCXLV

D'un ignorant qui confondit des savants¹.

Des Religieux s'entretenant de l'âge et des travaux de Notre Sauveur, disaient qu'il commença sa prédication après avoir atteint l'âge de trente ans. Un homme absolument illettré qui se trouvait dans l'assistance leur demanda, s'ils savaient ce que Jésus avait fait immédiatement après avoir atteint sa trentième année. Les Religieux indécis, émettaient des avis divers. — « Avec toute votre science, reprit l'ignorant, vous ne découvrez pas une chose bien facile à savoir. » — « Qu'a-t-il donc fait. » — « Il est entré de suite dans sa trente-et-unième année. » On se mit à rire, et de l'avis de tous, la plaisanterie fut trouvée excellente.

CCXLVI

Réponse maligne à un marchand qui accusait les autres de folie².

Carlo Gerio, de Florence, un de ces banquiers

1. *Facetum dictum indocti doctiores confundens*. Opera 243. — NOEL I, 250; II, 255-256. — LISEUX, t. II, p. 188. — B. DE LA MONNOYIE, *Épig.* « Problema ». — *Histoire facétieuses et morales* : « D'un paysan et de quelques prêtres. »

2. *Salsum hominis dictum contra mercatorem alios accusantem*. Opera 244. — NOEL I, 251. — LISEUX, t. II, p. 190.

à la suite de la Curie romaine, s'était rendu à Avignon, comme font les négociants qui trafiquent dans différentes contrées. A son retour à Rome, on s'enquit dans un repas intime du genre de vie que les Florentins menaient à Avignon. — « Tous sont satisfaits et d'une gaieté extravagante », répondit-il, « il leur suffit d'habiter cette ville un an pour devenir fous. » Un des convives, Aldigherio, très ami de la plaisanterie, s'informa alors de la durée de son séjour. — « Je suis resté six mois seulement », répondit Carlo. — « Tu as alors l'esprit bien faible. reprit Aldigherio, puisqu'il faut une année aux autres et que six mois t'ont suffi ? » Ce mot piquant nous fit tous sourire.

CCXLVII

*Réponse d'une femme à un jeune homme
éperduement amoureux d'elle¹.*

Un jeune Florentin était éperdument épris d'une dame noble et sage; souvent, il la poursuivait dans les églises et même ailleurs. Il épiait, disait-il à ses amis, le moment favorable où il pourrait lui faire entendre quelques mots qu'il avait préparés avec soin et appris par cœur. Un jour de fête, la dame étant venue à l'église Sainte-

1. *Bellum mulieris responsum ad juvenem suo amore flagrantem.*
Opera 245. — NOEL I, 254.

Lucie, se dirigeait seule vers le bénitier, lorsqu'un des amis du jeune homme lui dit que l'occasion était très favorable pour parler. L'amoureux, tout ému, perdit son sang-froid au point que son ami fut obligé de le pousser et de le contraindre à s'approcher. Arrivé près de la dame, la mémoire lui faisant défaut, il oublia son compliment et resta bouche close. L'ami insistait pour qu'il prononçât un mot : — « Madame, s'efforça-t-il de dire alors, je suis votre serviteur ». Et la dame de répondre immédiatement avec un sourire : — « Je n'ai besoin d'aucun nouveau serviteur, car j'en ai assez, trop même, chez moi pour balayer la maison et laver la vaisselle. » On a ri de la sottise du pauvre garçon et on loua la verte réponse qu'il s'était attirée.

CCXLVIII

Contre les vantards¹.

C'était à l'époque où l'empereur Frédéric (qui mourut à Buoneconvento², ville du territoire de Sienne), vint établir son camp à deux mille de Flo-

1. *De nobili quodam tempore Friderici imperatoris in armis pressumendi, sed nil facienti.* Opera 246. — NOËL I, 255; II, 256. — RISTELHUBER CIV, p. 141. — LISEUX, t. II, p. 193. — *Fabularum Esopiarum, Camerarii* : De Glorioso in ignaria Bellatore, p. 170.

2. Petite place sur l'Ombrone à quinze milles de Sienne, sur la route de Sienne à Rome, dont il est question dans les *Com-*

rence, son ennemie ; beaucoup de gentilshommes s'armèrent pour défendre leur patrie et attaquèrent l'armée impériale dans ses retranchements. Un des plus fanfarons, appartenant à une illustre famille, étant monté à cheval, armé de pied en cap, franchit les portes de la ville en gourmandant la lenteur des autres, leur reprochant d'aller doucement comme des lâches et criant que fut-il seul, il marcherait à l'ennemi. Après avoir ainsi parcouru un mille, galopant toujours et ne ménageant pas ses bravades, il rencontra quelques blessés qui revenaient de la lutte déjà commencée, il ralentit le pas de sa monture : puis, lorsque le bruit du combat vint jusqu'à lui et qu'il eut aperçu de loin la mêlée, il s'arrêta comme pétrifié. Un de ceux qui avaient entendu ses rodomontades lui ayant demandé pourquoi il n'avancait pas, il répondit, après avoir réfléchi un instant : — « Je sens que je ne suis pas aussi intrépide que je le supposais. » Il faut bien se rendre compte de son courage et de sa vigueur, pour ne jamais promettre plus qu'on ne peut tenir.

mentaires de Montluc, t. I, p. 442 et t. II, p. 201, éd. de la Société de l'Histoire de France. Frédéric ne mourut pas à Buonconvento, mais à Fiorentino, dans la Capitanate. Voy. sur lui Simpson : Esquisse d'une histoire de la littérature italienne. (R.)

CCXLIX

*D'un homme qui demeura deux ans sans boire
ni manger*¹.

Le fait que je vais narrer semblera, je le crains, plus fabuleux que le reste, car il s'agit d'une chose contre nature, tenant du prodige ; on peut cependant y ajouter foi, car il a été reconnu vrai. Un nommé Jacques qui, sous le pontificat du pape Eugène, remplissait, à la Curie romaine, les fonctions de copiste. étant retourné dans son pays natal à Noyon (France), y tomba gravement malade. Ce serait trop long de redire ici les péripéties de son triste état de santé. De longues années s'étant écoulées, la pensée lui vint de visiter le tombeau de Notre Sauveur. Nicolas V occupait alors le trône pontifical depuis cinq ans. Notre homme revint donc à la Curie ; des voleurs l'ayant dépouillé en route, il arriva pauvre et à peine vêtu. Il visita les membres de la Curie, mes voisins, personnages distingués et dont il avait été autrefois connu. Il leur raconta que depuis sa convalescence, qui remontait à deux ans, il n'avait pu ni boire, ni manger, bien qu'il eut souvent essayé. D'une maigreur excessive, cet

1. *De homine qui per biennium cibum non sumpsit neque potum*, Opera 247. — NOEL I, 255. — LISBEN. t. II, p. 195. — LENFANT, t. II, XCIII, p. 239.

homme est prêtre, sain d'esprit, récite assidument son office et je l'ai vu assister la messe. De nombreux théologiens et médecins ont eu plusieurs entretiens avec cet homme, ils ont examiné ce cas singulier qu'ils trouvent contre nature, mais cependant tellement vrai qu'on ne peut le révoquer en doute. Chaque jour, de nombreuses personnes viennent se renseigner près de lui et les avis, à son sujet, sont partagés. Pour quelques-uns, c'est un possédé du démon, et cependant rien en lui n'apparaît qui ne soit d'un homme prudent, honnête et religieux : actuellement encore il fait des écritures. D'autres prétendent que la nature mélancolique de ses humeurs lui fournit sa nourriture. Souvent, je me suis entretenu avec lui, persuadé que ce que l'on racontait n'était pas exact. Lui-même est surpris autant que qui que ce soit de ce qui lui arrive. Toutefois, il prétend n'avoir pas cessé subitement de boire et de manger, mais en avoir pris peu à peu l'habitude. Mon étonnement serait peut-être plus grand, si je n'avais lu, en feuilletant, il y a quelque temps, des annales que j'avais copiées autrefois en France, qu'un cas analogue s'est produit en l'an du Seigneur 822, à l'époque de l'empereur Lothaire et du pape Pascal. Une jeune fille, âgée d'environ douze ans, dans la ville de Commercy (territoire de Toul), ayant reçu à Pâques la sainte communion, s'abstint d'abord de pain pendant six mois, puis se priva complètement de boire et de manger pendant trois ans ; par

la suite, elle reprit son ancienne manière de vivre. Celui dont j'ai rapporté l'histoire, espère qu'il en sera ainsi pour lui.

CCL

*D'un âne qu'on devait instruire*¹.

Un tyran voulant confisquer les biens d'un de ses sujets qui se vantait de réussir à tout, lui demanda, en le menaçant de peines sévères, d'apprendre à lire à son âne : — « C'est chose impossible » répondit l'homme, si je n'obtiens un long terme pour faire cette éducation. » — « Prends tout le temps nécessaire » dit le maître. Dix ans furent

1. *Facetiam hominis dictum asinum erudire promittentis*. Opera. 248. — NOEL I, 258; II, 257-263. — RISTELHUBER CV, p. 143. — LISEUX, t. II, p. 199. — Origine : VON PFAFFEN : Amis, V, 181-315. — Imitations : ABSTENIUS : *De grammatica docente asinum* 133. — *Dil Eulenspiegel*, hist. 29. — *Sendgibodius, Norum lumen chemicum*, p. 103. — BON. DES PÉRIERS, nouv. LXXXVIII (édit. Garnier. — GUICCIARDINI : *Uso opportuna ed utile*, etc., p. 27. — *Mey Tabulario*, en Valencia — *Le Tombeau de la mélancolie*, p. 205. — *Democritus ridens*, p. 42. — LA FONTAINE : Fables, I, VI, fab. 19. — *Roger Botemps en belle humeur*, p. 369 : Bon tour d'Antoine Martinus. — BOURSALT : *Lettres nouvelles* : Le Charlatan et l'Âne, t. III, 395. — BOSQUILLON : *Poésies anciennes et modernes* : L'adroît esclave, I, p. 103. — D. FÉLIX MARIA SAMANIEGO : *Fabulas en castellano, para el uso del real seminario Vaccongado* : El Charlatan. — *Democritus ridens*, p. 42. GIRAUD : *Circulator*, cité par Millet. — *Esope de belle humeur* : D'un esclave et d'un âne, p. 260. — DESBILLONS *Fabule d'Esop.*, p. 296. — *Fables en musique dans le goût de La Fontaine* : Le Rhéteur et le Roi. L. II, p. 42.

exigés. Comme on tournait en dérision celui qui avait l'air d'entreprendre une chose impossible, il rassura, d'un mot, ses interlocuteurs : — « Je n'ai rien à craindre, car avant ce temps, le Prince, l'âne ou moi nous serons morts. » De là, il faut conclure qu'il est prudent de traîner en longueur et de différer le plus possible l'accomplissement d'une œuvre difficile.

CCLI

A propos d'un prêtre ignorant ¹.

A l'occasion de la fête de l'Epiphanie, un de mes amis m'a rapporté un trait d'ignorance incroyable. Un curé, son compatriote, annonçait ainsi à ses paroissiens que la fête de l'Epiphanie était proche. Demain, disait-il, vous célébrerez l'Epiphanie avec une grande dévotion, c'est une fête solennelle, très solennelle. Je ne sais trop s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, mais peu importe, il faut observer ce jour avec le plus profond respect.

1. *De Sacerdote Epiphania an vir esset vel femina ignorante* Opera 249. — NOËL I, 258. — LISEUX, t. II, p. 201. — LENFANT, t. II, LXIX, p. 225.

CCLII

D'un usurier converti¹.

Un homme ayant demandé un prêt à gros intérêt à un vieil usurier qui feignait d'avoir abandonné son métier, lui apporta en gage une croix en argent dans laquelle avait été placée une parcelle de la croix de Notre Sauveur. S'étant informé près du vieillard, quelle somme il consentirait à lui avancer. — « Depuis longtemps, répondit celui-ci, j'ai renoncé au péché d'usure, mais allez trouver mon fils (et il indiqua son nom) car il a vendu son âme lui, il traitera avec vous. » Ce disant, il fait accompagner l'emprunteur par un valet afin qu'il lui montrât la maison de son fils. Ils étaient déjà loin, lorsque le vieillard cria au domestique : — « Avant tout, dis à mon fils qu'il ne manque pas de déduire le poids du bois. » Cet

1. *Fenerator fide penitens in pegus recedrat*. Opera 251. — NOEL I, 259. — RITTELHUBER CVI, p. 144. — LISEUX, t. II, p. 201.

M. L..., grand usurier, étant malade à l'extrémité, était toujours dans un assoupissement qui faisait appréhender pour lui. Ses parents faisaient tout leur possible, par des remèdes ou autrement, pour l'en tirer. Son confesseur, voyant qu'il revenait un peu, ne voulut pas perdre cette occasion favorable de le faire songer à la mort. Pour cet effet, il prit sur la table du malade un crucifix en argent qu'il lui présenta en l'exhortant. Le malade regarda fixement le crucifix et dit à son confesseur : — « Monsieur, je ne puis pas prêter grand chose là-dessus. » — *Menagiana*, I, 349.

homme qui se disait converti, redoutait que son fils ne payât au poids de l'argent, la relique de la vraie Croix, estimant ce bois moins précieux que le métal. Très facilement ainsi la nature reprend le dessus.

CCLIII

Fable des oiseaux parleurs¹.

Un individu retirant des oiseaux d'une cage où ils étaient enfermés, les étranglait en étreignant leurs têtes entre ses doigts. Par hasard, en faisant cette besogne, il se prit à pleurer. Alors un des prisonniers dit aux autres : — « Ayez bon courage, je vois qu'il pleure, il a donc pitié de nous. » — « O mon fils, répliqua aussitôt le plus âgé des pauvrets, ne regarde pas ses yeux, mais ses mains. » Il montrait par là, qu'il faut s'attacher aux actes et non aux paroles.

CCLIV

La manie des chaînes².

Certain chevalier Milanais, guerrier assez brave,

1. *De aviculis fabulose et false loquentibus*. Opera 252. — NOEL I, 261; II, 267. — LISEUX, t. II, p. 203. — LENFANT LXIV, p. 222. *Æsopie Camerariis*, p. 298.

2. *Catenis variis collum cingens stultior æsttmatur*. Opera 253. — NOEL I, 262; II, 267. — RISTELHUBER CVII, p. 145. — LISEUX, t. II, p. 204. — LENFANT, t. II, LXXI, p. 226.

était venu en qualité d'ambassadeur à Florence. Chaque jour, par ostentation, il se parait de chaînes diverses dont il s'ornait le cou. Niccolo Niccoli, homme très instruit aimant à plaisanter, s'aperçut de la fatuité de notre chevalier et fit cette réflexion : — « Les autres fous ne sont attachés qu'à une seule chaîne, mais il en faut plusieurs pour satisfaire celui-ci. »

CCLV

Mot plaisant de Ridolfo de Camerino¹.

Presque toutes les provinces des États de l'Église abandonnèrent la cause du souverain Pontife, pendant la guerre qui eut lieu entre les Florentins et le pape Grégoire XI. Les habitants de Recanati ayant envoyé un ambassadeur à Florence, celui-ci témoigna aux Prieurs la gratitude de ses compatriotes pour les Florentins qui les avaient aidés à reconquérir la liberté. Il s'emporta ensuite en termes peu mesurés contre le Pape et ses ministres, mais surtout contre les

Voy. GUICCIARDINI : *La vana gloria esser spesso riputata pazzia.* — *Democritus ridens*, p. 83 : *Superbia stultitie index.* — En 1559, François II fit dix-huit chevaliers de Saint-Michel; ses choix tombèrent si mal qu'on appela dès lors le collier de l'ordre, *le collier à toutes bêtes.* De Thoue, liv. XXIII.

1. *Facetum Redolphi domini Camerini in orationem contra omnes dominos inrentum.* Opera 254. — NOËL I, 262. — LISEUX, t. II, p. 205 — LENFANT, t. II, CVI, p. 247.

princes et les seigneurs ; il décria leur mauvais gouvernement, maudit leurs crimes, sans tenir aucun compte de la présence de Ridolfo, seigneur de Camerino, général au service de la République de Florence et qui, en cette qualité, assistait aux audiences des ambassadeurs. Il s'en donna à cœur joie. Ridolpho s'étant enquis auprès de notre homme du genre d'études auxquelles il s'était livré, et de la profession qu'il exerçait, celui-ci répondit qu'il était docteur en droit. Ridolpho lui demanda alors combien de temps il avait consacré à cette science : — « Plus de dix ans » reprit l'ambassadeur : — « Que je souhaiterais, s'écria Ridolfo, vous voir pendant un an seulement préoccupé d'acquérir du discernement. » Insinuant ainsi combien il avait montré peu de tact en invectivant les seigneurs devant lui.

CCLVI

Le vase d'huile renversé¹.

Un arbitre ayant été désigné à deux plaideurs, reçut de l'un un baril d'huile afin qu'il prononçât une sentence en sa faveur. L'autre partie ayant appris la chose, envoya un porc gras, en sollici-

1. *De arbitrio in cujus domo porcus oleum effudit*. Opera 255. — NOEL I, 263 ; II, 297. — RISTELHUBER CVIII, p. 146. — LISEUX, t. II, p. 207. — GUICCIARDINI : *Le Guidice iniqui dare le sententie*, p. 50.

tant une décision conforme à ses intérêts. L'arbitre donna gain de cause à ce dernier. Celui qui avait donné l'huile vint se plaindre de cette sentence, alléguant le cadeau reçu et la parole donnée : — « Certain pore étant entré chez moi, répondit l'arbitre, a trouvé ton huile, a brisé le vase et répandu par terre le liquide, de telle sorte que je n'ai plus pensé à toi. » Très adroite réponse d'un arbitre vénal.

CCLVII

Des Jeunes filles qui se moquent d'un chauve¹.

Deux jeunes filles, étant à la fenêtre d'une maison donnant sur un jardin, virent passer le jardinier vieux et chauve qui s'en allait prendre son repas. A l'aspect de sa calvitie, elles lui demandèrent s'il voulait connaître une recette pour faire pousser les cheveux. L'homme ayant accepté, elles

— SCHEFFER : *Delitior poet. germ.* Carrus et equi. — *Democritus ridens* : *Oleum et opera perdit*, p. 7 et *Judicia memoribus*, p. 69. — *Roger Bontemps en belle humeur* : De deux paysans qui plaident. — *Dictionn. d'anecdotes*, t. II, p. 128. — *Nouveau dictionn. d'anecdotes*, p. 309.

1. *Juvenalarum a colro quodam faceta delmio*. Opera CCLVI. — NOËL, I, p. 264. — GUILLAUME TARDIF. De deux jouvencelles qui conseillèrent à ung Prince de laver sa teste en pissat de pucelle, p. 292. — LISEUX, CCLVII, t. II, p. 208. — ANONYME : *Duplex calities*, vers latins cités par Noël, p. 270.

dirent en riant de se laver la tête avec l'urine de sa femme. Mais celui-ci leur dit en les regardant : « Votre recette n'est pas bonne, la preuve en est que depuis trente ans ma femme arrose ce petit compagnon, et cependant pas un poil n'y a poussé ».

En ceste facécie est monstéré que tous conseilz ne sont pas à croire, car il en est dont on voit par expérience que le contraire est vray.

CCLVIII

*Maître perd les causes*¹.

Enrico de Monteleone, avocat à la Curie Romaine, était très âgé et peu apte à la profession qu'il exerçait. On l'appelait familièrement : *Messer perde il piato*, c'est-à-dire, *Maître perd les causes*. Un jour, on lui demanda pourquoi il ne gagnait pas les causes qui lui étaient confiées : — « C'est, répondit-il, que tous mes clients demandent des choses injustes et dès lors, il faut bien que toujours je succombe, puisque mes procès sont continuellement mauvais ». Plaisante réponse d'un ignorant.

1. *De messer perde il piato*, Opera 257. — NOEL I, 265. — LI-SIEN, t. II, p. 209.

CCLIX

D'une chanson qui plût aux aubergistes¹.

Pressé par la faim, un voyageur entra dans une auberge, mangea et but à en tomber malade. L'hôte ayant réclamé le paiement, notre homme avoua qu'il n'avait pas d'argent, mais qu'il était prêt à s'acquitter en chantant quelque chose. — « Je n'ai que faire de vos chansons, dit le tavernier, c'est de l'argent qu'il me faut. » — « Mais si j'en chante une qui vous plaise, reprit le voyageur, la prendrez-vous pour argent comptant? » — « Soit » dit l'hôte. Une, deux chansons furent exécutées, mais aucune n'eût le don de plaire. — « Maintenant, dit le voyageur, je vais vous en chanter une

1. *De cantilena tabernariis placita*. Opera 258. — NOEL I, 266; II, 271. — RISTELHUBER CIX, p. 147. — LISEUX, t. II, CCLIX, p. 210. — *Dil Eulenspiegel*, hist. 61. — MONTANUS : *Wegkürzer*. — B. DES PÉRIERS, nouv. CXXII : De celui qui paya son hoste en chansons. Edit. Garnier. — FRISCHLINI, fac., p. 21 : *Dolus Doschi*.

De sa bourse dessus la table,
Frappa, afin que je le notte
Et, comme chose convenable,
Chanta ainsi à haute note,
« Faut payer ton hoste, ton hoste ! »
Tout au long chanta ce couplet
Le varlet estant coste à coste,
Respondit : « cela bien me plaist. »

La Repue franche du souffreteux.

que vous trouverez certainement à votre goût. » Mettant alors la main à sa bourse comme s'il allait en délier les cordons, il entonna la chanson habituelle des voyageurs : *Metti mano alla borsa, e paga l'oste...* Mettez la main à la bourse et payez l'hôte : — « Celle-ci vous convient-elle? » dit-il, quand il eût terminé. — « Assurément, » répondit l'aubergiste. « Alors, d'après notre convention, nous voilà quittes puisque cette chanson vous a été agréable », dit le voyageur. Là-dessus, il partit sans bourse délier.

CLX

*A propos d'un homme maigre*¹.

Un de nos concitoyens, et, de plus mon ami intime, est tellement maigre qu'il semble transparent, diaphane. Quelqu'un s'en étonnant demanda d'où pouvait provenir cet état : — « C'est bien simple, répondit un plaisant, il met une demi-heure à prendre sa nourriture et il lui faut deux heures pour s'en débarrasser. » C'était exact. Mon ami a pour habitude d'être d'une lenteur excessive lorsqu'il se purge le ventre.

1. *De gracili quodam facta responsio*. Opera 259. — NOEL I, 267.
— LISEUX, t. II, p. 212.

CCLXI

*Amusante réponse d'une femme dont
l'encrier était vide¹.*

Une dame de notre connaissance, femme des plus honnêtes, fit cette réponse à un messenger qui lui demandait si elle n'avait pas de lettres pour son mari qui était absent depuis longtemps en qualité d'ambassadeur de la République. — « Comment voulez-vous que j'écrive, mon mari a emporté la plume avec lui, en laissant l'encrier vide ». Facétieuse et décente réponse.

CCLXII

Sur le petit nombre des amis de Dieu².

Un de nos concitoyens, personnage caustique, souffrait depuis longtemps d'une cruelle maladie. Un religieux vint le visiter et lui dit des paroles

1. *Faceta responsio mulieris pugillare vacuum habentis*. Opera CCLX. — NOEL, I, 267. — LISEUX, CCLXI, t. II, p. 213. — *Deliciae poetarum Germanorum*. — *Passetems du sere*: « La Plume ». — *La Memalrianeide* (Aggiunta ab libro del Perche). « Dubio-Solutione », p. 105. — ANONYME : *Colamus*, cité par Milet. — D'ARNAUD, *Œuvres*: « La Plume de l'Amour ».

2. *Ridenda de paucitate amicorum Dei responsio*. Opera 261. — NOEL I, 263; II, 274. — LISEUX, p. 214. — LENFANT, t. II, LXXII, p. 22. — BEBELIAN. *Facetia* De rustico appellante a Deo, ad apostolos, L. II, p. 107.

réconfortantes. Entre autres, il lui rappela que Dieu infligeait toutes sortes de maux à ceux qu'il aime, afin de les corriger et de les purifier. — « Il n'est donc pas étonnant, répondit le malade, qu'il ait si peu d'amis; en les traitant de telle sorte, il devrait même en avoir encore moins. »

CCLXIII

*Le moine quêteur, le laïque et le loup*¹.

Un frère quêteur, religieux de l'Ordre de Saint-Antoine, ayant reçu une certaine quantité de blé d'un cultivateur, lui promit que ses affaires prospéreraient cette année-là, et que surtout ses brebis seraient saines et sauvées. Confiant dans ces paroles, le paysan laissa errer ses brebis à l'aventure et le loup en mangea quelques-unes. Notre homme en fut fort contrarié, et quand, l'année suivante, le prêcheur redemanda du grain, notre homme lui refusa net et se plaignit de l'inanité de ses promesses. Le religieux ayant demandé une explication. — « Le loup, répondit le cultivateur, m'a fait disparaître plusieurs brebis. » — « Le loup, s'écria le religieux, est une méchante bête, sans foi aucune, prends garde à elle. Elle serait

1. *De Sancti Antonii fratre et lupo ac lupo*. Opera 262. — NOEL I. 268. — BISTELHUBER CX. p. 149. — LISEUX, t. II, p. 215. — LENFANT, t. II, LXIII, p. 221.

de force à tromper non seulement Saint-Antoine, mais Jésus-Christ même, si cela était possible. » C'est le propre d'un imbécile de mettre sa confiance dans les gens qui font profession de tromper.

CCLXIV

*Compensation*¹.

Un individu vint, soit sérieusement, soit pour s'amuser, trouver un prêtre et lui dit qu'il voulait

1. *De mirabili confitentis et confessoris reciproca pro satisfactione recompensa*. Opera CCLXIII. — NOËL, I, 270; II, 275. — GUILLAUME TARDIF, CIX : De celluy qui le cuydoit railler du confesseur, et le confesseur se railla de luy, p. 295. — RISTELHUBER, CXI, p. 151. — LISEUX, CCLXIV, t. II, p. 216. — B. DE LA MONNOYE : *Par pari*. — GERARDUS DICEUS : *Delicia poetar. Italarum* : « Ad Paulum ». — J.-B. ROUSSEAU : *Epigrammes* : « Certain chanoine à la taille légère... », édit. Garnier.

LE PARTANT QUITTE

Certain grivois, un jour à son curé,
Se confessait et d'un ton assuré
Semblait vouloir lui vanter son mérite,
« J'ai, disait-il, de mon prochain médit;
Mais par le bien qu'ensuite j'en ai dit,
J'ai réparé tout le mal; *partant quitte*.
Certain bijou que l'on avait perdu,
Je l'avais pris, mais je l'ai bien rendu;
Partant quitte; et mon âme à tel point n'est méchante
De retenir le bien qui ne m'appartient pas ».
Enfin, baissant la voix, il dit d'un ton plus bas :
« Monsieur, avec votre servante,
J'ai... mais comment m'acquitter de ceci?... »
Lors le curé, pour rassurer son âme
Dit : « Monsieur, avec votre femme
J'en fis autant, et *partant quitte* aussi ».

GRÉCOURT.

confesser ses péchés. Le prêtre l'invita à dire ce dont il se souvenait, il déclara avoir volé je ne sais quoi à un autre, lequel autre l'avait bien davantage volé lui-même. Le prêtre dit : — « Voleur à voleur, vous vous êtes rendu la pareille ; — il y a compensation ». L'homme s'accusa ensuite de s'être battu avec un autre qui l'avait aussi battu. Le prêtre déclara que la faute et le châtiment se trouvaient égalisés de part et d'autre. Le pénitent raconta plusieurs faits de même nature et le prêtre disait toujours qu'il y avait compensation l'un par l'autre. Alors cet individu lui dit : — « Il me reste maintenant un péché si gros que je rougis et que je n'ose avouer surtout parce qu'il vous intéresse énormément. Le prêtre l'exhorta à mettre toute honte de côté et à avouer franchement son crime, celui-ci, après s'y être longtemps refusé, cédant enfin aux bonnes paroles du confesseur, lui dit : — « J'ai couché avec votre sœur. — Et moi, riposta le prêtre, j'ai plus souvent couché avec ta mère ; comme précédemment, il y a compensation ». Ainsi donc la parité des péchés fait l'absolution des pécheurs.

En ceste Facécie est monstré, premier comme aucuns follement se confessent, qui, en disant leurs péchez, allèguent ceux de leurs voysins par manière d'excuse, qui rien ne vault. Pareillement est monstré comme on ne se doit jamais railler en soy.

CCLXV

*Mots pleins de sel de deux jeunes Florentins*¹.

Un jeune homme de Florence descendait à l'Arno en portant un de ces filets dans lesquels on lave la laine, en chemin, il rencontra un gamin bavard qui, pour se moquer, lui dit : — « A quelle chasse vas-tu donc ? » L'autre répliqua : — « Je vais au débouché du Lupanard prendre ta mère dans mon filet. » — Eh bien ! riposta le gamin, cherche bien, car tu dois y trouver sûrement la tienne ». Ces mots sont l'un et l'autre pleins de sel.

CCLXVI

*D'un jeune homme qui pissa sur la table*².

Un jeune seigneur hongrois invité à dîner par un très noble Magnat un peu son allié, s'y rendit à cheval avec ses laquais, car il avait un assez

1. *Duorum Florentinorum adolescentium dicta sale repersa*, Opera CCLXIV. — NOEL, I, 273. — LISEUX, CCLXV, t. II, p. 218.

2. *Adolescenti confusio super mensam mingentis in convivio*. Opera CCLXVI. — NOEL, I, 272. — LISEUX, CCLXVII, t. II, p. 219. — FRIDER. DODEKINDUS : *De morum simplicitate* : « Ocrea matula », liv. III, ch. VI. — BEROALD DE VERVILLE : *Le Moyen de parvenir*, édit. Garnier.

long trajet à faire. A sa descente de cheval, tout le monde, hommes, femmes, enfants accoururent auprès de lui et comme il était tard on le conduisit aussitôt à la salle à manger où le festin était disposé. Ses mains lavées, on plaça le jeune homme entre deux très jolies demoiselles, filles de son hôte. Tourmenté par un besoin d'uriner, que par pudeur il n'avait pas manifesté, et qu'il n'avait eu la possibilité de satisfaire à la dérobée, le pauvre garçon souffrait tellement qu'il ne pouvait ni manger ni boire. Tout le monde remarquant son air préoccupé et son indifférence à goûter aux mets, on l'exhortait à manger. A la fin, n'y tenant plus, il glissa sa main droite sous la table et s'arrangeait de façon à se soulager dans ses bottes, lorsqu'au même instant sa voisine de droite lui dit : — « Allons, voyons mangez donc ! » — et lui saisissant le bras, elle attira la main avec ce qu'elle tenait et la table fut toute arrosée d'urine. A ce spectacle insolite tout le monde s'esclafa de rire et le jeune homme fut tout couvert de confusion.

CCLXVII

*Appropos d'une Florentine prise
en flagrant délit¹.*

La femme d'un aubergiste des environs de Florence, femme très libre de mœurs, était au lit avec son amant habituel, lorsqu'un autre survint dans l'escalier. La femme se précipita au-devant de lui, s'opposant avec véhémence et gros mots à ce qu'il alla plus loin, lui déclarant qu'elle ne pouvait le satisfaire pour l'instant et le priant de s'éloigner. L'homme insistait et la querelle se prolongeait, lorsque le mari apparut tout à coup qui s'informa de ce qui se passait. La femme toujours prompte à la ruse lui dit : — « C'est celui-là qui est en colère et qui veut entrer pour battre cet autre, qui s'est réfugié chez nous, et je tâche de l'empêcher de commettre un crime. » Celui qui était caché dans la chambre entendant cela, reprit courage et se mit à son tour à proférer des injures auxquelles répondait le second feignant vouloir entrer de force. Le mari par trop bête demanda de quoi il s'agissait, et se mit en devoir d'arranger

1. *Callida consilia Florentinae feminae in facinore deprehensa*. Opera CCLXVI. — NOEL, I, p. 273. — LISEUX, CCLXVII, t. II, p. 221. — ESTIENNE : *Apologie pour Hérodoté*, ch. XV. — BOCCACE : *Contes*, 8^e journée, 6^e nouvelle, édit. Garnier. — *Contes à rire*, t. I, p. 134. LEGRAND D'ASSY : *Fabliaux* : La Mauvaise femme, t. III, p. 294. — *Variétés amusantes* : Le Mensonge excusable.

l'affaire; parla aux deux adversaires, rétablit la paix et qui pis est leur offrit à boire, de sorte qu'à l'adultère de sa femme il ajouta le prix de son vin. Les femmes prises sur le fait ne sont jamais embarrassées pour trouver quelque ruse.

CCLXVIII

Le mort qui parle¹.

Il y avait à Florence une espèce de sot, nommé Nigniaca, pas trop fou cependant et d'assez belle humeur. Quelques jeunes gens s'entendirent un jour pour lui faire une farce; ils imaginèrent de lui persuader qu'il était gravement malade. L'un d'eux le rencontrant le matin, au moment de sa sortie, lui demanda s'il souffrait, car il était tout pâle et bien changé. — « Pas le moins du monde », répondit-il. Un peu plus loin, un autre, ainsi que cela était convenu, s'enquit s'il n'avait pas la fièvre, sa figure émaciée, couverte de sueur dénotant la maladie. Notre pauvre garçon commençait à douter de lui, ne s'imaginant pas qu'on le ber-

1. *De mortuo viro ad sepulchrum deducto, loquente et risum movente.* Opera 267. — NOËL I, 275; II, 281-285. — LISEUX, t. II, p. 223. — RISTELHUBER CXII, p. 151. — JEHAN DE BOVES, *Fabliaux*: Le Villain de Bailleul ou La femme qui lit croire à son mari qu'il était mort, édit. Le Grand d'Aussy, III, p. 324. — JUBINAL: Nouveau recueil de contes. — BOCCACE: *Contes* CIII, Edit. Garnier, t. I, p. 312-316. — GRAZZINI: Nouvelle, *Detto il Lasca*. — BON, DES PÉRIERS, nouv. LXVIII: De maistre

nait; il avançait à pas lents et timidement, quand un troisième compère arrive, l'examine et après l'avoir bien regardé lui dit : — « Ton visage indique une fièvre violente, une maladie sérieuse. » Nigniacca prit peur alors, s'arrêta, se demandant avec anxiété s'il n'a pas réellement la fièvre. Un quatrième complice survenant, affirme que le cas est très grave et manifeste son étonnement de ne pas le voir au lit, l'engage à regagner promptement sa demeure, s'offrant de le reconduire et de le soigner comme un frère. Le pauvre diable rebrousse alors chemin, comme courbé sous son mal et regagne sa couchette, avec l'attitude d'un homme qui va expirer. Les compères accourent aussitôt, lui disent qu'il a bien fait de se mettre au lit, puis l'un d'eux se faisant passer pour médecin, lui tâte le pouls et déclare la mort imminente. Alors, tous ceux qui entouraient le grabat se mettent à dire : « La mort vient, les pieds se refroidissent, la langue balbutie, les yeux se voilent, il expire ! Fermons lui donc les yeux, joignons lui les mains, ensevelissons-le. Quelle grande perte que celle de ce bon garçon, notre ami ! » Puis ils firent semblant d'échanger entre eux des consolations.

Pendant ce temps, Nigniacca ne soufflait mot, ainsi

Berthaud à qui on fit accroire qu'il estoit mort. — LA FONTAINE, *Contes*, VI, 6. — Feronde ou le Purgatoire. — *Bibliothèque des Romans*, 1775-1789. — *Illustres proverbes*, p. 10. — HARDOUIN : *Le Mort parlant*, conte; dans *l'Almanach des Muses* de 1770. — IMBERT : *Nouvelles historiottes en vers*, t. III, c. 1 : *Le mort vivant*.

qu'il convient à un trépassé, il se croyait mort véritablement. On le plaça dans un cercueil, et les jeunes gens suivirent le convoi à travers la ville. A ceux qui s'informaient du nom du défunt, on répondait. « C'est Nigniaca qu'on porte en terre. » — A mesure qu'on avançait, beaucoup de gens vinrent pour rire, se joindre au cortège, et on allait répétant toujours : — « C'est Nigniaca qui est mort et qu'on porte au cimetière. » — Un cabaretier en entendant cela, s'écria : — « Quelle mauvaise bête, quel adroit voleur vous emportez-là ! Il méritait de finir suspendu au bout d'une corde. » Alors l'imbécile entendant ce propos, leva la tête : — « Si j'étais aussi bien vivant que je suis mort, je te prouverais, pendard, que tu en as menti par la gueule. » Les porteurs éclatant de rire, abandonnèrent l'homme dans sa bière.

CCLXIX

*Un problème embarrassant*¹.

Tout en se promenant, deux amis se demandaient lequel était plus agréable : faire l'amour ou se lâcher le ventre. Tout à coup, apercevant une

1. *De Dubio sophismate*. Opera CCLXIII. — NOËL, I, p. 277. — LISEUX, CCLIX, t. II, p. 227. — B. DE LA MONNOYE : « Ollima ». ENRICUS CERDUS et VERVILLIERS : *Deliciæ poet. Germanorum* : « Amoris significatio ». — BÉROALD DE VERVILLE : *Le Moyen de parvenir*, édit. Garnier.

femme qui n'avait jamais refusé ses faveurs aux hommes, l'un dit : — « Interrogeons-la, elle est experte en l'une et l'autre matière. — Point du tout, fit l'autre, elle ne jugerait pas équitablement, car elle a plus souvent fait l'amour qu'elle n'a chié. »

CCLXX

D'un meunier trompé par sa femme qui lui donna cinq œufs à manger (1).

Voici encore une histoire bien connue à Mantoue. Il y a, près du pont de la ville, un moulin dont le maître s'appelait Cornicola. Un jour, on était en été, celui-ci, étant assis près du pont, vit passer une paysanne jeune et à point qui semblait errante. Comme il se faisait tard, que le soleil se couchait, le meunier engagea cette fille à aller trouver sa femme. Celle-ci ayant accepté, il appela son domestique et lui dit de conduire cette fille à

1. *De molendinario ab uxore decepto et quinque ovis relecto*. Opera CCLXIX. — NOËL, I, 278. — GUILLAUME TARDIF, CX : D'un meunier qui fut déçu de sa femme par lui-même, p. 297. — LISEUX, CCLXX, p. 228. — *Roger-Bontemps en belle humeur*, 15^e aventure, p. 452. — *Le Facétieux Réveil-matin* : « Plaisant discours d'un marchand de Gênes qui fut cocu par le moyen de son facteur », p. 152. — *Ibid.* De l'apprenti d'un drapier de Lyon qui coucha avec sa maîtresse par l'entremise de son maistre, p. 195. — Voir le n^o LXXXV, dont la donnée est identique.

sa femme, de lui faire donner une chambre après l'avoir fait souper. Le valet étant parti, la meunière qui avait compris que son mari avait des intentions sur la jeune fille, la fit coucher dans son propre lit et s'alla coucher elle-même dans la chambre désignée pour la voyageuse. Le mari, après avoir veillé assez longtemps, estimant que son épouse dormait, entra furtivement au moulin et s'alla dans la chambre où, ignorant la fraude, il besogna sa femme qui ne soufflait mot. En sortant, il dit à son domestique ce qu'il avait fait, l'engageant à l'imiter; celui-ci profita de l'avis et besogna avec la femme de son patron pendant que Cornicula venait se mettre dans son lit doucement de peur de réveiller sa femme qu'il y croyait couchée. Le matin de bonne heure, il se leva sans rien dire, persuadé qu'il avait possédé la jeune fille. Lorsqu'il revint à l'heure du déjeuner, sa femme lui servit d'abord cinq œufs frais. Tout surpris de la nouveauté, il lui demanda la raison de cette amabilité; elle lui répondit avec un air joyeux qu'elle lui offrait un œuf pour chaque mille qu'il avait parcouru dans la nuit. Le bonhomme comprit qu'il avait été pris dans ses propres filets, aussi fit-il semblant d'être le travailleur unique, et goba les cinq œufs. La plupart du temps les pervers tombent dans leurs propres pièges.

En ceste Facécie est monstéré comme souvent les trompeurs chéent au latz de tromperie auquel ilz cuydent mettre aultruy, comme de raison est.

CCLXXI

Belle façon de nier la beauté¹.

Dans une rue de Florence, deux amis se promenaient en causant. L'un de haute taille, obèse et brun de visage, apercevant une jeune fille qui passait avec sa mère; dit : — « Voilà une belle et gracieuse jeunesse. » — « On ne pourrait pas en dire autant de vous, repartit la demoiselle que le propos avait vexée. — Assurément si, répliqua le promeneur, si l'on voulait mentir comme je viens de le faire. »

CCLXXII

*Réponse plaisante mais peu honnête
d'une femme².*

J'ai cru devoir consigner ici le propos un peu salé d'une femme et que m'a rapporté un Espagnol de mes amis. Un homme déjà sur le retour

1. *Pulchrum dictum pulchritudinem "mentiens.* Opera 270. — NOEL I, 280; II, 287-288. — LISEUX, t. II, p. 231. — TABOUROT DES AGÉORDS. *Touchee* : D'un jaloux et de sa femme. — BERELIANUS. *Facetiae* : De puella deformi, L. I, p. 241. — *Democritus ridens* : Rt feret, ita metes, p. 130. — *Méthode italienne de MM. de Port-Royal.*

2. *Facetum mulieris responsum, sed parum honestum.* Opera CCLXXI. — NOEL, I, 280; II, 288. — GUILLAUME TARDIF : CXI, p. 301. — LISEUX, t. II, p. 232. — BONAV. DES PÉRIERS : *Contes*

avait épousé une veuve. la première nuit, en s'acquittant de ses devoirs matrimoniaux, il remarqua que sa femme avait un logis infiniment plus grand qu'il ne présumait. « — Ma femme, lui dit-il, ta bergerie est vraiment trop vaste pour le nombre de mes moutons ». Celle-ci répliqua : — « C'est ta faute ! car mon défunt mari (Dieu ait pitié de son âme ! non seulement remplissait la bergerie, mais même les béliers étaient souvent obligés de rester à la porte ». — Réponse spirituelle et charmante.

En ceste facécie n'y a riens moral, mais y est une res-

et Nouvelles : De M^{me} La Fourrière qui logea un gentilhomme au large, édit. Garnier. — *Le Tombeau de la mélancholie*, p. 92 et Gentille rencontre du peintre du roy, p. 411. — BEROALD DE VERVILLE : *Moyen de parrenir*, édit. Garnier. — BERNARD DE LA MONNOYE : De la réponse de Margot Noiron à un gentilhomme qui avoit couché avec elle; cité dans une édition de B. des Périers. t. II, p. 6. — ANONYME : *Pro vagina machara*, vers latins cités par Noël. — *Epigramme* : Le bon Robin, qui se mit en ménage; cité par le même. — *Cabinet satyrique*, t. I, p. 53. — *Les Muses en belle humeur*, couplet : « Le Gros Guillot d'amour pris », p. 10 (1742). « Couplets au Prévost des Marchands, sur l'élargissement des rues », p. 10 (1742). Couplets : « Un jour, certain avocat de maigre encolure... » p. 27 (1742). — MÉRARD DE SAINT-JUST. *Epigleries, Joyeuselés*, etc : « La Mesure de Saint-Denys », conte, t. I, p. 129. — *Le Joujou des Demoiselles* : « La porte cochère ». Epigramme.

« Capit de Dions!... disait un Gascon

A sa moitié qui faisait la niaise,

« Pour des prémices, mon tendron,

Je me trouve bien à mon aise!

« Las! dit-elle, mon cher, je suis neuve à tel jeu.

Mais je ferai le bon Dieu juge.

Que mes eaux seulement ont passé par ce lieu.

« Vos eaux, sandis! — C'était donc le deluge ?

X.

ponse arde, qui monstre que la petitesse du bétail aux hommes faict les grandes estables aux femmes. Et ainsi nul ne doit blasmer femme s'il treuve grant logis, mais il doit considérer que ces pièces sont trop petites pour le remplir.

CCLXXIII

Tout ce qui branle ne tombe pas ¹.

Un vieil évêque de ma connaissance avait perdu quelques dents et d'autres menaçaient de tomber, ce dont il se lamentait. Un de ses familiers lui dit : — « Ne craignez rien pour vos dents ». L'évêque lui ayant demandé pourquoi, il répondit : — « Parce que mes grelots branlent depuis quarante ans de la même façon, et cependant ils ne sont jamais tombés. »

Conclusion ².

Il me semble bon d'ajouter à ces menus propos quelques indications sur le lieu, sur la scène pour ainsi parler, où ils furent contés. C'est notre

1. *De Dentibus casum minantibus similitudo obscena*. Opera CCLXXII. — NOËL, I, 281. — LISEUX, CCLXXIII, t. II, p. 233. — ANONYME : « Dentes », vers latins cités par Noël.

2. *Conclusio*. Opera 273. — GUILLAUME TARDIF : L'excusation de Pogge, Florentin et fin de son livre, CXII, p. 303. — NOËL I, 281. — RISTELHUPFER, p. 154. — LISEUX, t. II, p. 234.

Bugiale, véritable officine de mensonges, créée par les secrétaires du Pape pour se distraire entre eux. Jusqu'au pontificat de Martin V, en effet, nous avions l'habitude de nous retirer dans une salle commune de la Cour. On y apportait les nouvelles, on s'entretenait de toutes sortes de sujets, le plus souvent pour se distraire, mais quelquefois aussi pour traiter des choses sérieuses. On n'épargnait personne, nous ne ménagions pas ceux qui nous déplaisaient, en commençant souvent par le Souverain Pontife lui-même. Il arrivait ceci, que plusieurs vinrent dans nos réunions de peur d'être les premiers raillés. Au premier rang des causeurs se trouvait Razello, de Bologne, dont j'ai rapporté certains traits dans ce livre. J'ai parlé plusieurs fois aussi d'Antonio Lusco, esprit vif et pénétrant, et du Romain Cencio, très enclin à la plaisanterie. Enfin, j'ai à mon tour conté quelques bonnes histoires. Actuellement, mes collègues sont morts, la *Bugiale* n'existe plus; soit par la faute des hommes, soit par celle du temps; la bonne habitude de rire et de causer est aujourd'hui perdue.

FIN

DES Facéties DE POGGE FLORENTIN

DESCRIPTION
DES
BAINS DE BADE
Près Thurgau
AU XV^e SIÈCLE

NOTE PRÉLIMINAIRE

On a vu dans la notice que nous avons consacrée à Pogge, en tête de ce volume, que cette lettre fut écrite pendant l'été de 1415, alors que, pour se distraire et mettre à profit les loisirs que lui avait imposé la chute de son patron, le pape Jean XXIII, le secrétaire en disponibilité s'était mis en route vers les bains renommés de Bade et les monastères, où il se livra à une véritable chasse aux plus précieux manuscrits des auteurs classiques de l'antiquité, chasse couronnée des succès les plus heureux et les plus beaux.

Cette lettre était bien connue des auteurs des ^{xv^e}, ^{xvi^e} et ^{xvii^e} siècles qui l'ont maintes fois mise à profit, sans citer son auteur, bien entendu.

Ainsi, Sébastien Munster s'est servi, en grande partie, de la lettre de Pogge pour rédiger la description des bains de Bade qu'il donne au livre III de sa *Cosmographie universelle*¹; et François

1. SEBAST. MUNSTER, *Cosmographie universalis*, Lib. VI, in quibus, etc. M. D. L. mense Martio, in-fol., t. 1^{er}, p. 388 et 392. OPPIDUM BADENSE, ULGO OBER BADEN, id est, *Thermae superiores*. P. 389 : Le titre de la gravure qui occupe les deux pages sui-

de Belle-Forest¹ l'a traduite, cette fois, servilement. Cependant, en dehors des renseignements que fournit le Florentin, le géographe nous donne une description topographique beaucoup plus complète.

« Ce lieu, dit-il, a esté cogneu et habité du temps de Corneille Tacite et devant son temps, veu qu'il faict mention d'iceluy, disant ainsi : C'est un lieu delectable, ayant des eaux saines. un fort chasteau. au pied duquel passe la rivière laquelle aujourd'huy on appelle Limmat². Or, ceste ville est au pays d'Ergovie³, et aussitost qu'on a traversé ceste rivière, on entre en Thurgœu⁴. C'est une ville assez belle et riche, située presque

vantes 390-391 : CIVITAS BADENSIS HELVETICA, *quam ad differentiam thermarum quæ sunt in Marchionatu Badensi, vulgo vocant Badeniam superiorem, sicut aliam vocant inferiorem, respectu habito ad Rheni descensum, à quo utraq. Badenio uno distat milliario Germanico, à se vero dissident circiter vînginti milliariibus Germanis superiori ad austram, inferiori verò ad aquilonem posita.*

Enfin, p. 390-391, une vue de la ville : *Designatio civitatis Badensis Helvetica, una cum oppidulo thermarum.* A la page 388, se trouve une vignette représentant une piscine dans laquelle se trouvent des femmes et des hommes autour d'une fontaine élégante.

1. *La Cosmographie universelle de tout le monde, en laquelle, etc., etc., Auteur en partie : MUNSTER, mais beaucoup plus augmentée, ornée et enrichie, par FRANÇOIS DE BELLE-FOREST, Comingeois, etc., et à Paris, chez Michel Sonnius, rue Saint-Jacques, à l'Escu de Basle, MDLXV, in-fol., p. 1081, avec la même vue de Bade et la vignette qui, du reste, sert pour toutes les villes thermales : De la ville de Bade, vulgairement appelée OBERBADEN, c'est-à-dire : les hauts bains, p. 1081.*

2. La Linth, rivière affluent de l'Aar, bassin du Rhin.

3. Argovie.

4. Thurgovie.

au milieu des Lignes ; et pour ceste cause les Suysses tiennent toutes leurs journées là. D'un costé, elle a des montagnes bien prochaines, et d'autre costé coule une grandè rivière navigable et fort roide, par laquelle on vient de Zurich jusqu'au Rhin. Un peu au dessoubz de la ville, autant que le canon peut porter, il y a un village qui est fort beau et plaisant, lequel est expressément basty pour les baings. »

C'est la description de la station balnéaire, que Sébastien Munster emprunte à Pogge presque littéralement¹.

Plus loin, il complète le tableau :

« La ville est située en un plaisant lieu ayant beaucoup de vignes et de jardins, mais le vin est petit. Anciennement, quand la ville avoit un seigneur à part, qui estoit comte, y avoit un chasteau sur une montagne, duquel on en voit encore quelques apparences. L'an de Nostre Seigneur 1180, après la mort de Henry, comte de Bade, ceste comté tomba par le moyen d'une femme ès mains des comtes de Kybourg. Et après que Herman, dernier comte de Kybourg, fut allé de vie à trespas,

1. Dans l'ouvrage publié à Venise en 1553, par THOMAS JUNTA, sous le titre de : *De Balnei omnia quæ estant apud Græcos, Latinos et Arabas, etc. etc.* Dans la partie relative aux thermes allemands et suisses, rédigée par CONRAD GESNER, la lettre de Pogge se trouve presque entièrement reproduite (p. 291), le compilateur n'a omis que ce qui était absolument personnel, ou ce qui lui a semblé par trop en dehors de l'hydrothérapie.

qui fut environ l'an de nostre Rédemption 1260. Il y eut dissension à cause de ceste comté, mais Raoul, comte de Habsbourg, qui fut depuis fait Roy des Romains, la receut soubz son obéissance et après luy elle demeura entre les mains des ducs d'Autriche jusqu'au concile de Constance, auquel temps les Suysses la saisirent par le commandement de l'empereur Sigismond, lesquels démolirent aussi le chasteau. »

Ainsi donc, le Bade qui sert de cadre à la scène de mœurs décrite par Pogge, n'est pas le Bade où l'on allait naguères exposer sa bourse, bien qu'il soit placé comme lui, à quelques milles des rives du Rhin.

« Si la faveur publique a changé le lieu de ses récréations thermales, dit Anthony Meray, cette description nous apprend qu'au moyen âge, les bains étaient déjà un simple prétexte de distractions. Baden-Bade était hier encore, on le voit, un rendez-vous de chercheurs et de chercheuses d'aventures, une exposition estivale de person-nages plus ou moins officiels, plus ou moins célèbres, et surtout de vastes salons de jeux. »

Dans cette ville admirable, au dire du vieux géographe, la vie était enchantée, on pouvait se croire, ainsi que l'écrivit Pogge, transporté dans l'Eden : cependant Bade n'est pas une exception, si nous en croyons le poète Conrad Gesner, qui a fait un tableau poétique de Plombières, un siècle plus tard.

« Un lac se montre tout d'abord dans la vallée, écrit Gesner, et est entouré de tous côtés d'auberges. Là, on voit se baigner pêle-mêle dans l'eau chaude, les femmes, les hommes, les enfants, les jeunes filles, le pauvre, le noble, le savant, le vieillard attardé par l'âge et celui qui est plus léger (à cause de la jeunesse), celui qui a des cicatrices et celui qui n'en a pas, celui qui a des boutons et des ulcères, l'homme sain, celui qui est malade. Un mur de près de deux cents pas de long entoure la piscine.

« Là, vous verrez ceux qui sont plus riches s'abriter sous des feuillages. Une grande partie de malades à béquilles y sont plongés jusqu'au menton. D'autres, appuyés sur des crosses, se promènent dans l'eau...

« ...L'un crie, l'autre chante, un autre rit. Celui-là tousse, l'autre crache, etc... Il y en a qui se plaignent et gémissent ; l'un fait l'éloge des eaux et nous apprend combien rapidement il a été délivré de son mal ; — il montre sa main ou son pied qui était malade. Un autre dit que les eaux ne lui ont fait aucun bien et injurie cette eau qui n'en peut mais. Ailleurs, on donne à un malade qui le demande, à manger, ou à boire de l'eau rafraîchie par celle d'un ruisseau qui vient mitiger la chaleur de la source bouillante, et qui y est conduite du flanc de la montagne de près de treize cents pas.

« En dehors des maisons et de la piscine,

d'autres boivent, ou dînent, ou dansent joyeusement ; l'un dort, l'autre fait une excursion dans le bois voisin. Celui-ci, qui se sent malade, appelle un médecin. Un autre meurt et laisse tout ce qu'il a aux moines, les plus exécrables des héritiers, mais qui le sont en vertu d'une ancienne coutume de l'endroit.

« C'est ainsi que l'on vit dans ces lieux, cependant l'argent diminue, la saison s'avance ; alors on voit revenir les uns tristes, le plus grand nombre joyeux, ceux qui se sont baignés et ceux qui ne l'ont pas fait... Et chacun se prépare à s'en aller, car les habitants du pays sont inhospitaliers, tiennent sottement à leurs coutumes, sont arriérés et ineptes. En sorte que personne ne voudrait demeurer chez eux et que chacun est content de n'y être plus¹. »

Ce que chante le poète et ce que nous décrit Pogge, Albert Durer nous le montre dans plusieurs estampes bien connues des amateurs. On voit, dans un bain public, six hommes, dont l'un, d'un embonpoint remarquable, est assis au bord d'un bassin, buvant dans une grande chope. Deux autres sont accoudés sur le devant, et assis dans l'eau : l'un tient une fleur, l'autre une espèce de râteau ou strigille ; un quatrième est accoudé sur le rebord d'une pompe à robinet. Ils écoutent

1. Traduction du Dr BONNEFOY : *Comment autrefois on faisait usage des eaux minérales*, Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris, t. XVIII.

la musique que font les deux autres avec une flûte et un violon. En dehors du bain, au second plan, une femme les regarde et semble aussi écouter. Dans le fond, un paysage représente Aix-la-Chapelle. Tous ces personnages, à l'exception de la femme, sont presque entièrement nus. La piscine est couverte d'un toit, et n'est séparée de l'extérieur que par une palissade composée de pieux pointus à hauteur d'épaule¹.

Cette estampe est, dit le docteur Bonnefoy, le document iconographique le plus ancien que l'on connaisse sur l'hydrologie².

Pogge nous dit bien que les bains de Bade ont de merveilleuses propriétés ; mais il se contente de ne nous en indiquer qu'une seule, il est vrai que c'est la plus merveilleuse de toutes, « quasi divine », celle de rendre les femmes « fertiles », comme écrit Belle-Forest.

Peut-être bien cette fertilité tenait-elle moins à la vertu des eaux, qu'aux excellents et intimes

1. VOIR Dr STRACTER : *De quelle manière prenait-on les bains du temps de Charles Quint ?*

2. On peut rapprocher de cette gravure celle reproduite par M. CHARLES EPHRUSSI, dans sa notice sur : *Les bains de femmes*, d'ALBERT DURER (avec cinq gravures hors texte, Nuremberg, sans date. On y voit, comme dans le *Bain d'hommes*, six femmes et deux enfants dans une salle de bain. « La composition, très vivante d'ailleurs, est conçue tout à fait dans le goût naturaliste ; l'auteur n'a cherché ni à présenter au spectateur de beaux modèles, ni à fondre cet ensemble un peu crû en lignes harmonieuses... Que dire de l'énorme créature assise à droite, coiffée d'un si singulier bonnet de bain, monstrueusement charnue, et dans laquelle l'artiste semble avoir voulu réunir toutes les laideurs d'un réalisme outre. »

rapports entre baigneuses et baigneurs? mais passons, et pour ce que Pogge n'a point dit, adressons-nous à Sébastien Munster. Voici donc ce que traduit François de Belle-Forest, au sujet des vertus des eaux de Bade :

« Que si on veut enquerir de la vertu de ces baings. il faut sçavoir qu'il y en a plusieurs. Les eaux sont meslées avec beaucoup de souffre et peu d'alum, et cela est cause qu'elle échauffe et seiche, consomme, ouvre et attire toute humeur froide et nuisante.

« Elle est bonne pour remédier aux douleurs de la teste, lesquelles procèdent du refroidissement du cerveau, comme est la léthargie, perte de mémoire, débilité des nerfs, apoplexie, esblonnissemens des yeux et dureté d'ouyr. Elle consume aussi le flegme et les humeurs froides descendans du cerveau, elle eschauffe et desseiche l'estomach, elle ayde à la digestion, elle ouvre les oppilations du foye et de la rate, elle appaise les trenchées du ventre, qu'on appelle colique. Elle reprime ceste douleur des membres qui procède du froid et repurge la chair de diverses et beaucoup d'ordures. Mais elle est mauvaise pour tous ceux qui ont la complexion chaude et seiche et qui sont attenuez de ptisie. Elle ne sert pas de beaucoup aussi aux vieilles gents ; et pour le faire court elle profite plus aux femmes qu'aux hommes. »

Au point de vue de la conduite à tenir aux eaux, la liberté la plus absolue régnait dans ces stations

thermales, où les malades venaient au gré de leur caprice, en dehors de toute direction médicale, où même les gens bien portants accouraient, non point pour se préserver des maladies, mais uniquement pour s'y livrer au plaisir. On n'y trouvait point de médecin spécialement attaché à l'établissement. Si un malade s'y trouvait plus souffrant, on appelait le médecin de l'endroit, mais il n'y avait pas ce qu'on appelle aujourd'hui de médecins des eaux.

Chacun donc prenait les eaux qu'il voulait, autant qu'il voulait et à sa guise. Ceux à qui elles étaient nuisibles mouraient, les moines héritaient des morts et tout était dit.

Pogge parle d'ecclésiastiques qui fréquentaient les bains de Bade, cela ne tirait pas grande conséquence en ce temps-là, car la population n'osait se permettre de critiquer ouvertement la conduite des gens d'église. « Ces escapades ecclésiastiques, remarque Antony Méray, déridaient à peine les physionomies si calmes, si pacifiques, si hospitalières des bons Allemands que notre auteur loue avec tant d'effusion. Il y avait là, d'ailleurs, un avant-goût d'harmonie si parfait, que personne ne songeait à blâmer ses voisins. Tout ce qui se faisait dans ce vallon paradisiaque semblait lavé par un affluent du fleuve Lethé ; tout ce qui s'y disait était couvert par le bruit de la formidable cataracte du Rhin et ne parvenait pas au delà des rochers retentissants de Schaffouse.

« Une chose est particulièrement à remarquer dans cet écho de la vie européenne d'il y a bientôt cinq cents ans. observe encore judicieusement Antony M éray dans sa préface à la lettre de Pogge ¹. C'est l'étonnement profond qu'inspire à ce Florentin, habitué aux passions turbulentes, aux caractères jaloux, soupçonneux, de ses concitoyens, la simplicité, la bonhomie, la placidité sans pareille des braves indigènes de cette partie de la Germanie. Jamais contraste plus saisissant ne fut mieux pris sur le fait, ni plus éloquemment expliqué. Pogge ne tarit pas sur la différence inouïe qui existait entre la fièvre du caractère florentin et la tranquillité souriante, inébranlable des riverains du Rhin, au xv^e siècle. Leurs filles et leurs femmes lui semblèrent moins occupées à conserver leur honneur intact qu'à étendre, hors des limites ordinaires, leur prodigieux amour de l'hospitalité. On douterait de la véracité de Pogge, et l'on serait tenté de prendre cette lettre charmante pour un éclair de son imagination, s'il n'était resté des traces vivantes de ce qu'il s'est plu à raconter avec de si gracieux détails à son ami Niccolo. Ces mœurs limpides et riantes ont par bonheur conservé des oasis, où elles se défendent encore contre l'envahissement du rigorisme qui tend à conquérir le monde et à l'attrister.

1. LISEUX, 1876.

« Dans plusieurs des bains de l'Allemagne du sud, à Gastim, près Saltzbourog, par exemple, la légèreté des costumes et la familiarité entre naïades et baigneurs ne s'éloignent guère de la description de Pogge. En Suisse, ceux qui ont habité quelque temps l'intérieur du pays, connaissent la facilité toute primitive des jeunes filles de l'Oberland et des riveraines du lac des Quatre Cantons, à permettre la constatation de leurs charmes. Cette condescendance naïve rappelle le *flirtage* des vierges américaines, avec moins d'accidents ; car il est un droit, un seul peut-être, que leur prudente simplicité réserve à l'époux que cette attrayante complaisance a pour but d'attirer. Dans le Valais, les bains de Luèche, près de Sion, offrent à peu près sans correction le tableau de haute saveur décrit par Pogge¹.

« Un de mes amis, continue Antony Mèray, eut occasion de s'y rendre depuis Turin, il y a quelques années, en très honorable compagnie. En parcourant ma traduction des bains de Bade, près Thurgau, il crut un moment qu'il s'agissait de ceux de Luèche, tant les usages de la Suisse du nord et de la Suisse du sud se ressemblaient, malgré les quatre ou cinq siècles qui les séparent. Son expérience m'a été très utile pour certains détails que je ne m'expliquais pas très bien. J'ap-

1. Le D^r Bonnetoy, déjà cité, a fait la même constatation qu'Antony Mèray et son ami, et que font encore les touristes d'aujourd'hui.

pris de lui, entre autres choses, que les tables flottantes sur lesquelles on servait, en pleine eau, des repas à frais communs, usage florissant encore à Luèche, étaient fabriquées en liège. Les convives, me dit-il, prennent en très bonne part les chutes des verres, des plats et des bouteilles, que la turbulence occasionne dans ces banquets mouvants. Les visiteurs circulent encore, dans les bains du Valais, autour des galeries qui surmontent la pièce d'eau où se font les ébats féminins. Là aussi les jolies baigneuses, demi nues, reçoivent des pièces d'argent, des couronnes et des bouquets de fleurs, et en les recevant dans leur court vêtement soulevé font, quelquefois, encore murmurer les Catons. »

Par contre, le voyageur a fait une constatation importante : « C'est la différence notable qui existe entre aujourd'hui et jadis dans l'élément ecclésiastique, qui est aujourd'hui fort rare. Un prélat français qui se trouvait avec la noble compagnie piémontaise, s'arrêta à la porte. De quelque manière qu'on essayât d'excuser à ses yeux le badinage des vierges valaisanes, il refusa obstinément de franchir le seuil de la piscine. Cette manière légère de prendre les eaux lui semblait un peu profane ; l'opinion d'aujourd'hui est devenue si sévère, d'ailleurs, à l'égard du clergé ! » Et les mœurs sont heureusement bien changées en certains points.

Antony Méray, homme spirituel et bon vivant,

s'écrie : « C'est le cas de prendre pour règle la bienheureuse devise de l'ordre de la Jarretière : *Honni soit qui mal y pense !* Il faut se faire un cœur placide et un esprit simple ; il faut retrouver la franchise de l'âge d'or, la bonhomie des gracieux insulaires d'O-Taïti, au moment où les vaisseaux de Bougainville y abordèrent, si l'on veut goûter sans réflexions fâcheuses, ces scènes primitives de l'Eden ! »

Nous avons serré, autant qu'il est possible, le texte de près, dans la traduction que nous donnons. Nous avons dû pour cela nous référer à diverses éditions totales ou partielles de l'œuvre de Pogge. Nous nous sommes arrêtés, de préférence, au texte de l'édition incunable, à longues lignes, imprimée en caractères ronds, par *Jehan Petit*, à Paris, sans date.

La première traduction française qui en ait été donnée, avait été elle-même faite sur la traduction anglaise que W. Shepherd avait publiée dans sa vie de Pogge. Aux fautes du premier traducteur vinrent s'ajouter celles du second. La principale erreur de l'anglais Shepherd, c'est d'avoir interprété le passage relatif aux *Lettres hébraïques* de Jérôme de Sainte-Foi, de la manière suivante, que nous reproduisons d'après la traduction publiée en 1829 :

« Si vous l'eussiez reçue [ma lettre], vous m'auriez certainement écrit, ne fut-ce que pour me féliciter sur un nouveau genre d'étude que vous m'avez

si souvent conseillé d'entreprendre. Je ne vois pas que l'hébreu me soit jamais d'un grand secours pour acquérir des connaissances philosophiques, mais l'acquisition de cette langue contribuera à mes progrès dans la littérature et je crois déjà en savoir assez pour démêler les principes suivis par Saint-Jérôme dans sa version de l'Ecriture Sainte. »

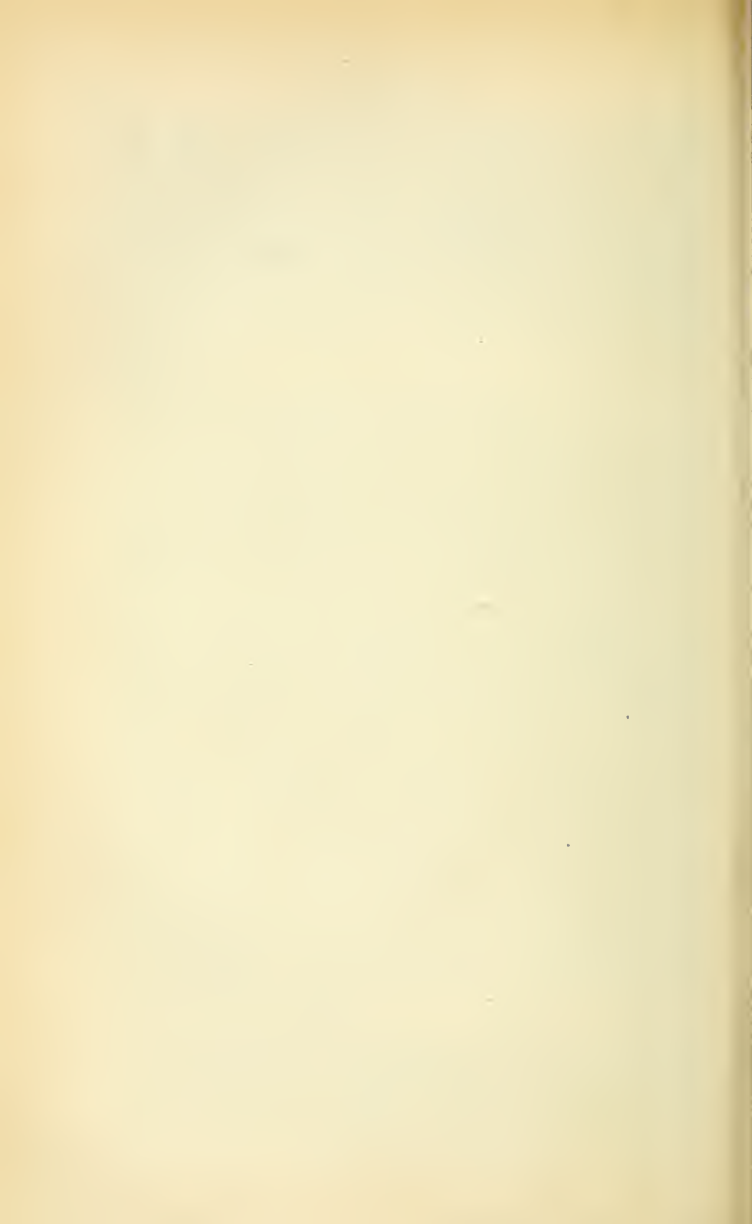
Rien de semblable dans le texte.

La seconde traduction, celle d'Antony Méray a été publiée, en 1868, par l'*Académie des Bibliophiles*, et une seconde fois par l'éditeur Liseux, en 1876, sous le titre de : *Les bains de Bade au X^e siècle*, par POGGE, Florentin. — *Scène de l'âge d'or, traduite pour la première fois*. Elle est plus exacte, élégante de style et soignée en tous points ; mais quelques fautes n'ont pu cependant lui échapper : fautes de lecture ou fautes de texte, on ne saurait préciser. La principale que nous ayons relevée, est dans le passage où Pogge raconte que ses amis se mirent au bain, bien qu'ils ne connussent point le langage des baigneuses et qu'ils dussent se servir d'un interprète. Méray écrit : *L'essentiel était qu'ils fissent du bruit avec leurs lèvres*, ce qui ne signifie rien, tandis que la traduction littéraire du latin donne : *Tout en agitant fréquemment leurs éventails*.

Antony Méray a fait précéder la lettre de Pogge d'une charmante et spirituelle introduction, dont nous avons tiré profit largement, ainsi que de

quelques notes fort judicieuses, mais trop rares, dont il a accompagné le texte ; nous devions en toute justice reconnaître ces emprunts et témoigner de l'incontestable utilité dont a été pour nous le texte, les notes et la traduction même de cet écrivain.

P. des B.



DESCRIPTION
DES
BAINS DE BADE
près Thurgau
AU XV^e SIÈCLE

Poggio, à son cher Niccolo.

Salutations empressées. Si tu te portes bien, tant mieux. car moi je vais à merveille.

Je t'ai écrit de Constance, par un de mes collègues, une lettre datée, si je ne me trompe, du X des calendes de mars. Si tu l'as reçue, tu as dû bien rire en la lisant, car elle était émaillée de choses fort plaisantes et assaisonnée de bon sel. Il y était beaucoup question des *Lettres Hébraïques*¹ dont je m'occupais alors, et je me gaus-

1. Les *Lettres Hébraïques*, dont il est ici question, sont l'ouvrage du Juif Espagnol converti, connu sous le nom de *Jérôme de Sainte-Foi* ; il y énonce que les prédictions contenues dans

sais de ce docteur, qui, comme tout bon Juif devenu chrétien, est léger, vaniteux et inconstant; aussi flagellais-je, d'une main leste, ces lettres et leur doctrine fruste, grossière et barbare.

Je crains bien, cependant, que cette lettre ne te soit pas plus parvenue que celle que j'ai écrite à Leonardo d'Arrezo ¹, car je connais trop bien ton exactitude pour ne pas croire que tu ne m'eusses pas déjà répondu quelque chose de spirituel au sujet de la conduite de ce docteur tout frais émoulu, ce que du reste tu avais si bien prévu dans maintes de nos conversations. Bien qu'elles soient, à mon avis, d'aucune utilité pour l'étude de la philosophie, elles peuvent cependant contribuer à notre connaissance de l'humanité, d'autant plus qu'en les traduisant j'ai appris à bien connaître les mœurs de ce Jérôme.

Je t'écris de ces bains auxquels je suis venu demander à mains jointes, de me rendre, en grâce

la Bible, relativement à Jésus-Christ, étaient si évidentes qu'elles attestaient si clairement sa qualité de vrai Messie qu'il se faisait fort de rallier à cette opinion tous les rabbins espagnols, si le pape Benoît XIII, alors réfugié en Espagne, voulait faire tenir une conférence en sa présence. Cette conférence, commencé le 7 février 1713, en présence du Pape exilé, de plusieurs cardinaux, d'une foule de prélats et des rabbins les plus savants du royaume d'Aragon, ne finit que le 10 mai suivant. Comme il arrive souvent, en pareil cas, l'orgueil et la vanité du nouveau docteur y gagnèrent seuls quelque chatouillement. Chacun resta dans son opinion en dépit des efforts de Jérôme de Sainte-Foi. Il a composé aussi un traité contre les erreurs dangereuses contenues dans le Talmud. *Note d'ANT. MÉRAY*.

1. Leonardo Brunis (voir l'introduction).

la santé. et j'ai pensé qu'une description de ce pays, de ses agréments et des mœurs de ses habitants, ainsi que des habitudes des baigneurs, te serait agréable. et certes la chose en vaut la peine.

On a beaucoup parlé des antiques bains de Pouzzole, où tout le peuple romain accourait poussé par l'attrait du plaisir ; mais je ne pense pas qu'ils aient jamais pu approcher, ni même être comparés à ceux-ci. Car l'attrait de Pouzzole ¹ consistait bien plus dans le charme du site et la magnificence des villas, que dans le caractère aimable des habitants et l'usage des bains. Ici au contraire, le paysage n'offre aucune distraction à l'esprit, ou du moins bien peu, tandis que tout le reste est combiné pour le plaisir le plus grand. Il m'a semblé que Vénus cyprienne et toutes ses voluptés s'étaient transportées dans cette station balnéaire ; qu'on y observait fidèlement ses préceptes et ses caprices voluptueux, et, quoi qu'on n'y ait jamais lu les théories d'Héliogabale, les gens m'ont paru suffisamment savants et suffisamment instruits.

1. Pouzzoles ou Pozzuoli, à dix kilomètres de Naples, fondée en 522 avant Jésus-Christ. La douceur de son climat, la beauté de son ciel y attirèrent les Romains. La priorité dura jusqu'à la chute de l'Empire ; elle fut ensuite ravagée par les barbares, et, au moyen âge, par les Sarrasins, et plusieurs fois bouleversée par les éruptions de la *Solfatare*. Les Turcs la détruisirent presque entièrement en 1550. — GRÉGOIRE. *Dictionnaire* édition Garnier.

Mais avant d'entreprendre ma description, il ne faut pas oublier de te tracer la route que j'ai suivie depuis Constance, pour te mettre à même de bien voir dans quelle partie de la Gaule sont situés ces bains.

Le premier jour, on s'embarque sur le Rhin pour venir à Schaffouse, distante de vingt-quatre milles; de là, on parcourt à pied dix autres milles parce que le fleuve en cet endroit s'engouffre entre des montagnes abruptes et tombe à travers un amoncellement de rochers; puis nous arrivons à un château qui domine le Rhin; c'est le Key-sertuhl, c'est-à-dire le *siège de César* en langage du pays. Je pense que ce nom lui vient d'un camp romain, qui aurait été établi sur cette colline fort élevée dominant le fleuve très resserré en cet endroit, et où un petit pont reliait la Gaule à la Germanie. De ce chemin élevé, nous contemplons la chute du Rhin qui se précipite de la montagne au milieu des rochers épars, avec un bruit effroyable et une sorte de lamentation, comme s'il se plaignait lui-même de sa chute. Alors je me ressouvins de tout ce que l'on raconte de ces lieux dangereux, et je ne fus plus surpris que les habitants d'alentour devinssent sourds au fracas de ce fleuve se brisant sur les rochers, et dont le bruit retentit aussi loin que celui des cataractes du Nil, c'est-à-dire à trois stades environ.

Près de là, se trouvent la ville assez florissante de *Baden* (ce qui veut dire *bain* en allemand),

elle est située dans un cirque de montagnes près d'une grande rivière qui se jette dans le Rhin à environ six milles de la ville. Non loin de là, on rencontre une station charmante construite pour les baigneurs avec des hôtelleries tout autour de la place centrale et dans lesquelles viennent en foule les étrangers.

Chaque maison a ses bains particuliers dont l'usage est exclusivement réservé à ses hôtes. On compte environ trente établissements tant publics que privés¹. Il y a deux établissements publics et ouverts des deux côtés pour le bas peuple, et dans ces piscines descendent pêle-mêle les femmes, les hommes, les enfants, les jeunes filles et toute la tourbe des populations environnantes². Une cloison légère, inoffensive, sépare bien dans ces piscines les hommes d'avec les femmes, mais il n'en est pas moins ridicule de voir de vieilles décrépites, et des jeunes filles descendre toutes nues dans l'eau et étaler aux regards des hommes leurs fesses,

1. « ... Sans ceux qui jettent leur bouillon outre la rivière, où il y a aussi quelques maisons basties, esquelles les villageois et paysans se baignent coustumièrément. Ainsi et deçà et de là la rivière, et aussi dedans la rivière mesme sortent des bouillons d'eau chaude. La chaleur est si grande en la source au lieu où l'eau sort hors de terre, qu'on ne la peut pas endurer. (S. MÜNSTER, trad. BELLE-Forest).

2. Quant aux baings publics, il n'y en a que deux, esquels, le commun populaire se baigne; et l'eau et les ordures de tous les autres descendent par là. — Et on n'y ferme point d'aiz. Les baings qui sont par deçà la rivière, du costé de la ville, sont les plus grands, et ceux qui sont par delà sont appelez les petits baings. (S. M. — B-F.).

leur ventre et le reste. Je me suis très souvent amusé à ce genre particulier de spectacle, qui évoquait à mon esprit les *Florales Ludi*¹, admirant en mon for intérieur la simplicité de ces bonnes gens qui ne détournaient point leurs yeux de pareilles choses, n'y soupçonnant pas plus de mal qu'ils n'en disaient.

Mais les bains des maisons particulières sont plus élégants, les femmes y sont également séparées des hommes par une cloison percée de nombreuses ouvertures à travers lesquelles ils peuvent boire et causer ensemble, se contempler et se caresser comme ils ont l'habitude de le faire très fréquemment.

Des promenoirs établis au-dessus de la piscine,

1. Les *Floralia*, fête en l'honneur de la déesse Flora à Rome et dans les campagnes. Ces fêtes furent de tout temps très bruyantes et licencieuses; déjà au dernier siècle de la République, des courtisanes y figuraient, n'attendant que les acclamations de la foule pour se montrer toutes nues. L'anecdote de Caton d'Utique, quittant le cirque (en l'an 55), pour ne pas gêner les plaisirs des spectateurs à qui sa présence en imposait, est célèbre. Ovide et Martial excusent cette licence, qui paraît avoir eu à l'origine un sens symbolique. — DAREMBERG et SAGLIO. — *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*. MENARD. — *Dictionnaire de Mythologie*. Garnier, éditeur.

« Chacun sait que les *Jeux floraux* de Rome antique étaient célébrés par les courtisanes en l'honneur de Flora, qui, après avoir exercé fructueusement ce joyeux métier avait laissé ses biens à la République. Du Verdier, seigneur de Vauprivas, dans ses *Images des Dieux*, dit que « certains jeux furent ordonnés en son honneur, lesquels étaient célébrés par les putains avec grande lascivité. » Il faut donc bien se garder de les confondre avec les *Jeux floraux* institués au commencement du XV^e siècle par Clémence Isaure, création charmante, dont le but était de donner de l'émulation aux poètes. *Note d'ANTOINE MÉRAY*.

permettent aux hommes d'aller contempler les dames et de s'entretenir avec elles. Chacun étant libre d'aller et de venir à sa guise d'un bain dans l'autre pour regarder, causer, badiner et délasser son esprit, et de se placer de façon à voir les femmes presque entièrement nues entrer et sortir de l'eau.

Chez elles, nulle contrainte, aucune entrave, pas la moindre pensée mauvaise.

Dans plusieurs endroits même, l'entrée du bain est commune, en sorte qu'un homme en entrant peut frôler une femme nue et *vice versa*. Ceux-ci n'ont pour tout costume qu'un simple caleçon ; celles-là une chemise de lin ouverte de chaque côté jusqu'aux jambes qui ne couvre ni le cou, ni la poitrine, ni les bras, ni les épaules.

Souvent ces dames font, dans la piseine, des pique-niques auxquels les hommes assistent habituellement ; le repas est servi sur des tables flottantes. Nous-mêmes, nous fûmes invités dans la maison que nous habitions. Et, bien que j'eusse versé mon écot au pique-nique, je ne voulus point y prendre part, non point par pudeur, par timidité ou sauvagerie, mais parce que j'ignorais leur langue. Il me semblait en effet ridicule qu'un Italien ne comprenant pas leur langage, demeurât dans l'eau au milieu des dames, muet et comme privé de langue, passant son temps uniquement à prendre des sorbets et à boire.

Deux de mes compagnons entrèrent dans la

piscine et se mirent avec beaucoup d'entrain à caresser les dames, à boire et à manger avec elles, à causer, mais au moyen d'un interprète tout en agitant fréquemment leurs éventails. Quoi de plus si ce n'est le tableau de Jupiter fécondant Danaë avec une pluie d'or et le reste. Mes compagnons étaient toutefois vêtus d'une chemise de lin comme ont coutume de l'être les hommes qui vont dans le bain des dames.

Quant à moi, du haut de la galerie, je regardais tout cela, j'admirai ces mœurs, ces coutumes, ces plaisirs, cette liberté, cette licence de vivre.

N'est-il pas stupéfiant de voir dans quelle simplicité vivent ces gens, et la confiance de ces maris qui laissent ainsi caresser leurs femmes aux voyageurs, sans en être le moins du monde émus ou troublés, qui prennent cela du meilleur côté. Il n'est donc rien de si difficile qui ne soit rendu facile par de telles mœurs. Ces gens enfin ont vraiment toutes les dispositions possibles pour embrasser la doctrine de Platon, qui veut que tout soit en commun et, bien qu'ils ignorent cette doctrine, ils n'ont certes point leurs pareils pour la mettre en pratique.

Dans plusieurs de ces bains, les hommes se mêlent aux femmes, bien que tous soient alliés par le sang ou par l'amitié. On va trois ou quatre fois par jour aux bains, on y passe la majeure partie du temps à chanter, à boire, à danser en chœur et à se mettre à l'eau de temps à autre. Il

est en vérité extrêmement plaisant de voir des jeune filles nubiles, en pleine force de la jeunesse, montrer leurs formes splendides sous le costume complaisant des déesses ; et quand leurs draperies légères voltigent en arrière, ou flottent sur l'eau, tu croirais voir une autre Vénus.

Ces femmes ont l'habitude de solliciter, avec la plus gracieuse gentillesse, une récompense, aux hommes qui les regardent du haut des galeries. Ceux-ci s'empressent de jeter des pièces de monnaie aux plus jolies qui tendent, les unes leurs mains, les autres le pan soulevé de leur léger vêtement : elles luttent alors entre elles et dans leurs ébats laissent entrevoir leurs charmes les plus secrets.

On leur jette aussi de belles couronnes de fleurs dont elles ornent leurs têtes, tout en se jouant dans l'eau.

Je suis, je l'avoue, captivé par tout ce que je vois, par toutes ces attractions et comme je ne prends que deux bains par jour, je passe tout mon temps à visiter les autres établissements, à jeter fréquemment des pièces de monnaie et des couronnes, tout comme les autres.

Où trouver le temps de lire et d'étudier ? Comment s'isoler au milieu de ces symphonies de trompettes, de cithares et de tous ces chants qui vous enveloppent. Ce serait folie, surtout si comme Chémès de l'*Heautontimorumenos* qui pense qu'étant homme, rien de ce qui

est humain ne doit être indifférent. Pour mettre le comble à ma jouissance, il ne me manque hélas ! que la parole, ce qui en est l'élément capital. Il ne me reste donc qu'à aller et venir sur la galerie, qui est entièrement libre et dont l'abord n'est soumis à aucun règlement.

Outre ces multiples plaisirs, il y en a d'autres non moins agréables. En dehors de la ville, au bord de la rivière, s'étend une vaste prairie ombragée d'arbres en grand nombre, où l'on vient en foule après le dîner. On s'y livre à des jeux variés ; les uns dansent, d'autres chantent. La plupart jouent à la paume, mais pas comme chez nous¹, car ici, les hommes et les femmes se lancent alternativement un ballon plein de grelots. On le lance d'abord à une personne désignée, et de tous côtés les joueurs accourent pour s'en emparer, celui qui a pu le saisir, le lance de nouveau à une autre personne ; parfois il feint de l'envoyer d'un côté, et toutes les mains s'élèvent pour attraper le ballon que le joueur lance alors du côté opposé. Il y a une foule d'autres jeux qu'il serait trop long d'énumérer, mais ce que j'en ai retenu te fera comprendre combien cette société se rapproche de la secte d'Epicure.

Je finis par m'imaginer que ce lieu est ce jardin de délice, que les Hébreux nomment Gan-elon et dans lequel fut placé le premier homme.

1. En Italie.

En effet, si la volupté peut rendre la vie heureuse, je ne vois point ce qui peut manquer ici pour procurer à tous le bonheur parfait.

Maintenant, si tu veux savoir quelles sont les vertus de ces eaux? elles sont multiples et variées. elles sont d'une efficacité admirable, presque divine; et je ne connais pas, dans le monde entier, des bains plus favorables à la fécondité des femmes. beaucoup de celles-ci qui étaient stériles éprouvent les effets de leur vertu merveilleuse, aussi les baigneuses qui arrivent chaque jour s'empressent-elles de suivre les préceptes et d'user des remèdes recommandés à celles qui n'ont point encore pu concevoir¹.

Il est cependant une chose digne de remarque entre toutes, c'est la multitude innombrable de gens nobles et vilains qui viennent ici de plus de deux cent milles à la ronde, moins pour leur santé que pour leurs plaisirs. Tous les libertins, tous les viveurs, tous ceux qui passent leur vie dans les plaisirs y viennent satisfaire leur passion. Beaucoup feignent des maladies corporelles et ne sont en réalité malades que d'esprit².

1. « Que si on se veut enquerir de la vertu de ces baings, il faut sçavoir qu'il y en a plusieurs, mais une est surtout admirable et quasi divine, c'est qu'en tout le monde, il n'y a baings si propres pour rendre les femmes fertiles, que ceulx cy. Plusieurs femmes, qui y sont allées à cause de leur stérilité, ont expérimenté ceste vertu merveilleuse. B-F.)

2. « Là aborde, voire des pays loingtains, un grand nombre de gens, tant gentilshommes que mécaniques, et plus pour ,

Ainsi tu verras une foule de femmes aux formes opulentes, venir ici, sans mari, ni parents, suivies de deux servantes et d'un laquais ou tout bonnement accompagnées de quelque vieille dame de compagnie plus facile à tromper qu'à rassasier. Quelques-unes arrivent, couvertes de toute leur fortune, en robes de drap d'or ou d'argent, constellées de pierres précieuses et ayant bien plutôt l'air d'aller à une noce que de venir prendre des bains ¹.

On y voit aussi des vierges Vestales, ou pour mieux dire Florales, des abbés, des moines, des frères, des prêtres qui se conduisent avec beaucoup moins de retenue que les autres, et quand ils se baignent au milieu des femmes, la chevelure pareillement ornée de rubans de soie, ils semblent avoir dépouillé tout caractère religieux. Tous n'ont qu'une seule et unique préoccupation:

prendre leurs plaisirs, que pour y chercher médecine, ou guérison de quelque maladie. Plusieurs amoureux, muguets, et qui passent leur vie en volupté, y viennent pour jouyr des choses désirées. (S. M. — B-F.

1. Plusieurs femmes aussi feignent d'estre malade au corps lesquelles toutesfois sont navrées au cœur. Ainsi on verra là beaucoup de belles femmes sans leurs marys, et sans aucuns de leurs parens, seulement accompagnées de deux ou trois servantes et d'un serviteur, ou de quelque vieille femme, laquelle sera plus aisée a estre deçue, que propre à garder qu'on ne paillarde. Il n'y en a pas une qui n'y vienne bien attiffée, l'une de dorures et bagues, l'autre des plus beaux habillemens qu'elle pourra apporter, en sorte qu'on diroit qu'elles ne sont point là venues pour se baigner, mais à quelque festin ou nocces magnifiques. (S. M. — B-F.

chasser la mélancolie, se livrer à la joie, ne penser à rien autre qu'à s'amuser et à jouer. Il ne s'agit point de diviser ce qui est en commun, mais au contraire de profiter de tout ce qui est commun.

Il est vraiment extraordinaire de voir que dans une telle réunion, de près d'un millier d'individus de caractères si divers, dans cette foule surexcitée, il ne se produit aucune discorde, aucune querelle, pas la moindre imprécation, pas même un murmure. Les maris voient sans s'émouvoir caresser leurs femmes, et les laissent aller avec des étrangers : le tête-à-tête ne les inquiète ni ne les étonne ; ils estiment que ce n'est qu'amabilité et familiarité¹. C'est à tel point que le mot jalousie, qui torture presque tous les maris, n'existe pas ici, qu'il n'a même jamais été prononcé ni entendu. On ne connaît point ce genre de maladie, et l'on n'a point de mot pour désigner cette souffrance. En effet, comment ces gens auraient-ils pu trouver le nom d'une chose qui n'existe pas, puisqu'on est encore à trouver un jaloux parmi eux.

Oh ! combien ces mœurs diffèrent des nôtres. Nous qui prenons toujours tout en mauvaise part,

1. « C'est une chose merveilleuse et digne desbalissement qu'en une si grande multitude, qui est bien souvent de plus de mille personnes, il n'y a nulle riotte, ne debat, nulle sedition ne parole noyseuse, nulle mandition ne murmure. Les maris verront attoucher leurs femmes, et parler avec les étrangers, voire seules avec quelque homme seul, et toutesfois ils pensent qu'il n'y a point de mal. (S. M. — B.-F.)

et qui pis est, nous délectons de la calomnie et des mauvais propos, qui des moindres choses enfin, sommes portés à faire des crimes. Combien j'envie la quiétude de ces gens et que je maudis la perversité de notre esprit à nous, toujours inquiet, toujours envieux et qui bouleversons ciel et terre pour trouver la fortune. Aucun gain ne nous contente, aucun lucre ne nous rassasie; pour parer aux misères futures, nous nous plongeons dans les misères du moment, nous vivons dans d'éternelles inquiétudes; nous nous rendons malheureux pour ne pas le devenir plus tard; en cherchant les richesses, nous ne laissons en repos ni l'esprit, ni le corps.

Ces gens, au contraire, se contentent de peu, ils ne songent pas le moins du monde aux richesses à venir, ils vivent au jour le jour, et chaque jour pour eux est une nouvelle fête. S'ils sont frappés par l'adversité, ils l'acceptent philosophiquement. Leur bonheur consiste à suivre cette maxime : « Celui-là seul a vécu qui a bien vécu. »

Mais parlons d'autres choses, car mon but n'est pas de louer ou de critiquer ces gens. Je ne voulais, en écrivant, que cette lettre fût pleine que de choses gaies et que par elle tu pusses goûter au loin, une faible partie des plaisirs que nous avons ici.

Adieu, mon très aimable Niccolo, fais part de ma lettre à Leonardo; car tout doit être commun entre amis.

Salut, mon cher Niccolo, à toi et à Leonardo ;
saluez Cosme ¹ de ma part.

POGGIO.

1. Le Cosme dont il est question est Cosme de Medicis, fils de Jean, premier personnage illustre de cette illustre race. C'est le même qui, sans titre ni pouvoir officiel dans la république de Florence, obtint une si grande influence sur la direction des affaires publiques de sa patrie. Machiavel fait de lui le plus grand éloge ; la jalousie démocratique s'effaroucha un moment de ses immenses richesses et de l'usage généreux qu'il en faisait. En 1433, Cosme se vit exilé à Venise, mais un an à peine s'était écoulé depuis la sentence de proscription, que les Florentins le rappelèrent. Ce qui fait l'éloge de Cosme, c'est que tous les hommes d'esprit, Machiavel, Poggio et Leonardo d'Arizzo entre autres, l'avaient en singulière vénération.

ANT. MERAY. Cosme mourut le 1^{er} août 1464. C'est à lui que Poggio écrivit la lettre qui se trouve plus loin, en lui envoyant son dialogue : *Un vieillard doit-il se marier.*

UN VIEILLARD
DOIT-IL SE MARIER?

DIALOGUE



NOTE PRELIMINAIRE

Le dialogue : *Un vieillard doit-il se marier?* ne figure dans aucune édition des *(Œuvres complètes de Pogge* et il n'en existait aucune publication à part, avant celle de 1807.

« On savait, dit M. Alcide Bonneau dans son très excellent avant-propos, que Pogge l'avait composé quelque temps après son mariage, comme pour se disculper vis-à-vis de ses amis de ses noces tardives ; qu'il était primitivement décidé à Cosme de Médicis ; que des deux interlocuteurs, l'un y blâmait, l'autre approuvait le mariage d'un vieillard avec une jeune fille ; qu'enfin, Apostolo Zenon en avait eu en sa possession une copie : mais là se bornaient les renseignements. W. Shepherd en découvrit par hasard un manuscrit en 1805 à la Bibliothèque Nationale de Paris¹, et se hâta de le publier sous ce titre : *Poggii Bracciolini Florentini-Dialogus. AN SENI SIT UXOR DUCENDA, circa an. 1435 conscriptus, nunc primum typis mandatus et publici juris factus edente GULIELMO SHEPHERD (Liverpooliæ, typis Geo. F. Harris, 1807, in-8°)* ».

1. Bibliothèque Nationale, M. S.

C'est sur cette édition de Liverpool que M. Alcide Bonneau a fait son excellente traduction parue en 1877 dans la petite collection elzévirienne d'Isidore Liseux. Malheureusement le texte donné d'après un seul manuscrit contenait des erreurs de copiste fort évidentes, mais qu'il avait été impossible de contrôler, il s'en suit donc que la première traduction française devait suivre les déficiences du texte. M. Bonneau ne serait point tombé dans cette déficiences, très légère il faut l'avouer, s'il avait pris au lieu du texte de l'édition de Liverpool, celui de l'édition de Florence, 1823¹, *nunc adjuvante codice Laurentiano ad meliorem lectionem redactus*, publié par Shepherd lui-même et dédié, comme précédemment à l'illustre écrivain Roscoe.

Dans le codex de la bibliothèque Laurentienne, se trouve le texte de la lettre de Pogge à Cosme de Médicis, le Magnifique, dont la copie ne se trouve pas dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale et dont nous donnons ici la traduction en tête du dialogue.

Quant aux circonstances dans lesquelles Pogge écrivit ce dialogue, elles ont été suffisamment expliquées dans la notice sur l'auteur, pour qu'il ne soit pas besoin de les rappeler ici.

1. *Typis Magherianis*, in-8°, 31 pages.

POGGIO FLORENTIN

au Très Magnifique

COSME DE MÉDICIS

SALUT

Il s'est élevé, il y a déjà quelque temps, entre des hommes très doctes, notre ami Niccolo et Carlo Aretino. une légère polémique sur cette question : Convient-il à un vieillard de se marier? Après avoir consacré à la mémoire de notre ami quelques passages de mes ouvrages, j'ai résolu aujourd'hui, que j'en ai le loisir, de publier cette discussion, tant à cause du mérite des polémistes, que parce qu'ils paraissent confirmer mon opinion personnelle. Il ne manque pas en effet d'ignorants qui s'imaginent qu'il est défendu à un homme avancé en âge de songer au mariage, alors que, surtout en raison même de son âge, il est devenu incapable de gouverner ses affaires domestiques et que l'aide d'une épouse lui est presque indispensable.

Bien que Carlo ait employé plus de mots et de développements que je n'en rapporte, pour défendre la cause de la vieillesse, cependant, je crois que le peu que j'en dis, tel que cela m'est revenu

à l'esprit, répond suffisamment sur presque tous les points à l'opinion de Niccolo.

Je vous adresse donc, à vous, homme à la fois très sage et très docte cette dissertation, afin qu'après l'avoir lue, vous me fassiez connaître qu'elle opinion vous embrassez de préférence. Si j'ai enlevé quelque chose à la vigueur d'argumentation de Niccolo et à l'éloquence de Carlo, vous n'en accuserez que la faiblesse de mon talent, qui ne peut dépasser ses moyens. J'ai mieux aimé tirer tout le parti possible de cette discussion, que de laisser tomber dans l'oubli les paroles d'hommes aussi doctes, qu'il importait tant de connaître, ne fut-ce qu'en substance.

Adieu.

Poggio.

Florence, le 15^e jour des Kalendes d'Avril.

UN VIEILLARD

DOIT-IL SE MARIER?

Niccolo Niccoli et Carlo Aretino, hommes très instruits, auxquels je suis attaché par les liens de la plus vive amitié, déjeunaient chez moi peu de jours après mon mariage, ainsi que cela se pratique entre amis. Pendant le repas, cette question fut soulevée : *Un vieillard (c'était moi que l'interrogation visait) doit-il se marier?*

On plaida diversement le pour et le contre : moi je soutins bien entendu ma cause. Enfin, si vous m'en croyez, dis-je, une fois sortis de table, nous pourrions approfondir d'avantage ce sujet. Ne dit-on pas que les cornemuses résonnent mieux quand leur panse est pleine et gonflée?

La table enlevée, on reprit la conversation à son point de départ. Niccolo ne cachait pas son sentiment : — « Pour quel motif veux-tu donc, lui dis-je, qu'un vieillard se prive des douceurs du mariage. » Alors Niccolo prompt à la risposte en

ébauchant un sourire : — « Je crois, dit-il, que non seulement tous les hommes sont insensés, mais que vous deux, en particulier, vous n'êtes pas en pleine possession de votre bon sens, qu'il faudrait employer l'ellébore pour purger le genre humain d'une semblable extravagance. Arrivé jusqu'à un âge avancé, tu as fait fi du mariage; libre tu vivais à ta guise, quelle folie de te soumettre maintenant à une servitude volontaire et de chercher ainsi une nouvelle cause d'ennuis que tu ne supporteras certainement pas toujours avec patience, et auxquels il te sera impossible de te soustraire ! Assurément, j'approuve Carlo, ici présent de s'être marié à l'âge où l'on accomplit généralement cet acte, au temps indiqué par Aristote dans sa *Politique*. Mais celui-là (et il me désignait du doigt) il s'est chargé d'une besogne ingrate en entreprenant un métier nouveau, juste au moment où sonnait l'heure de la retraite. Telle chose convient parfaitement à la jeunesse, qu'un homme mûr doit s'empresser de fuir. A d'autres de prôner le mariage, si tel est leur bon plaisir, moi, j'ai toujours été d'avis que, si c'est une grosse affaire à tout âge, c'est une mauvaise affaire au déclin de la vie; les vieillards ont besoin de soins et c'est folie que de les écraser sous le poids d'une femme. Le vieillard est incapable de se suffire à lui-même et aux charges du ménage; n'est-il pas évident qu'il doit rechercher la tranquillité et non les fatigues d'un nouveau genre de vie ? C'est

déjà assez pénible de vieillir, pourquoi s'embarasser d'un surcroît d'inquiétudes? »

— « Tu juges les autres d'après toi, répondis-je, toi qui n'as jamais pu entendre prononcer le nom d'épouse et qui l'as en horreur à l'égal du rocher de Sysiphe, toi qui ne connais aucun des agréments et des charmes qui sont en elle. Si généralement la volupté a du prix, pourquoi l'interdire aux vieillards? Quant à moi, jusqu'à l'heure actuelle, je n'ai ressenti près de ma femme aucune satiété, éprouvé aucun regret. Que dis-je, j'ai trouvé en elle de jour en jour de si grandes consolations et de telle joies, que je regarde les célibataires qui se privent des douceurs du mariage, comme sevrés du bonheur suprême. »

— « Tu parles pour toi, reprit Niccolo. Tu t'es adressé à une jeune fille bien élevée, soumise, prévenante, de telle sorte que ce dont il faut te féliciter, c'est de l'heureuse inspiration qui a guidé ton choix, et non de la sagesse de l'acte en lui-même. Une telle perfection étant l'*oiseau rare*, nous n'avons pas à nous occuper du fait qui s'est produit, mais de la conduite que tu aurais dû tenir à ton âge. Ton mariage est hors de cause et j'y applaudis de toutes mes forces, mais à la manière dont un individu (tu en as ri toi-même) approuva celui d'un sien ami. Je tiens de toi, j'en ai souvenance, l'histoire de cet Anglais auquel un camarade demandait s'il agirait sagement en épousant une femme qu'il désignait, or, le mariage

avait déjà eu lieu secrètement. L'anglais qui était renseigné sur le peu de vertu de la personne en question, lui conseilla de s'abstenir. Alors son interlocuteur lui avoua que la situation était sans remède, attendu qu'il était marié depuis longtemps. L'autre faisant immédiatement volte face, feignit d'avoir mal entendu le nom indiqué, approuva et félicita vivement alors le mari. Je ne blâme pas ce qui est accompli et je t'estime heureux d'avoir réussi; ce doit être rare. Au fond, je me dis cependant que c'est montrer bien peu de sens à cinquante cinq ans, c'est bien ton âge n'est-ce pas? que de s'aviser de prendre femme pour augmenter à plaisir par de graves préoccupations, le poids déjà si lourd des ans. Qu'arriverait-il si tu avais chez toi une femme dont les goûts fussent opposés aux tiens, une femme acariâtre? Tu rentres, elle t'accueille avec un visage maussade et renfrogné; tu sors, elle cherche des discussions; tu restes chez toi, elle t'assourdit et et t'importune par un flot de paroles. Quelle fatigue! Quel ennui! Quel torture continuelle! Si elle boit (cela s'est vu), si elle est débauchée, paresseuse, dormeuse? Certes, la mort est préférable à une vie passée en compagnie de pareille mégère.

De plus, celle qu'épousera le vieillard sera vierge ou veuve; au début de la vie ou déjà mûre. Est-ce une vierge? Combien sont différentes les allures de l'adolescence, de la jeunesse, et ses

désirs et ses inclinations; il semble peu facile, dans ce cas, que la jeune fille puisse sympathiser avec un époux avancé en âge. La dissemblance des goûts fera de leur existence une contradiction perpétuelle, jamais ils ne se placeront au même point de vue pour juger les choses. Elle aimera à rire, à jouer, à plaisanter, lui, appréciera le maintien grave et une direction d'idée sérieuse; elle jouira du meilleur appétit, lui aura un estomac délabré; elle le citera en justice, lui refusera de la suivre à la barre. Incompatibilité d'humeur qui, après avoir amené des querelles, ne tarde pas à dégénérer en haine. Enfin, le viellard qui s'adresse ainsi à la jeunesse, ne semble-t-il pas par trop lascif? Est-ce une veuve? Si elle est jeune, elle se souviendra des heures écoulées près d'un jeune mari, elle trouvera qu'elle a perdu au change et regrettera le passé. Le souvenir toujours présent de celui qui ne reviendra plus, la vie si attrayante menée à deux alors, rendra le vieil époux plus que désagréable. Reportant en arrière sa pensée, à l'époque des premières noces, elle fera sentir à quel point elle regrette celui qui n'est plus, et cela sans manifester tout haut ses sentiments, mais seulement en montrant que le présent l'écœure.

En épousant une vieille femme, d'un âge assorti au sien, vous n'aurez pas de postérité et votre faiblesse réciproque vous rendra à charge l'un à l'autre. Lorsque la maladie frappera l'un de vous, ce sera déjà une lourde charge, mais si vous êtes

atteints tous les deux, la misère sera complète. Sans compter que chaque jour pullulent mille tracasseries, inspirant parfois aux époux jeunes ou vieux, le regret de s'être unis. Je n'ai fait allusion qu'aux femmes vertueuses, à celle qui gardent chastement la maison, quant aux autres, elles ne méritent pas le titre d'épouses. Si, à tous les ennuis quotidiens, vient se joindre le soupçon ou la certitude de l'infidélité, il n'y a pas de plus atroce supplice, de plus grande infortune. Quand je repasse ces choses dans ma tête, je me figure qu'il est préférable de vivre en dehors de pareils tracas, que de tenter une aventure regardée comme dangereuse par beaucoup de gens sages. Et cependant, nombreux sont ceux qui, lorsque la vie leur échappe, songent à prendre femme. Pauvres fous ! Harassés et aspirant au repos, il se couchent, mais à la place du sommeil ils ne trouvent qu'un lit plein de ronces et d'épines !

L'observation me semble bien plus dangereuse encore de la part de ceux qui aiment les lettres, qui les cultivent avec distinction et y trouvent un aliment raffiné pour leur intelligence. L'homme est bien plus libre pour s'adonner à l'étude, s'il n'est pas empêtré dans les embarras du mariage. Autre inconvénient : la naissance des enfants coïncide avec le moment où il n'est plus possible au vieillard de leur inculquer les principes de la vertu et de leur enseigner une règle de conduite pour l'avenir. Souvent, il meurt avant que ses fils

n'aient atteint l'âge de raison. Ceux-ci sont alors confiés à la surveillance de tuteurs bien plus empressés à rendre leurs fonctions lucratives, qu'à se conformer à la volonté des parents. C'est ainsi que pendant la vie, aucune véritable consolation ne vous est procurée par vos enfants; mais, même à votre lit de mort, vous n'avez pas à leur égard cette foi dans l'avenir si bien faite pour adoucir les derniers instants. Je sais que les choses ne se passent pas toujours ainsi. A mon sens tu es heureux; et à l'abri des préoccupations qui tourmentent le plus grand nombre, si ce que tu nous as raconté de ta femme est exact. Toutefois, dans les cas douteux, c'est le conseil le plus désintéressé qu'il faut suivre. »

A ces mots j'éclatais de rire et me préparais à réfuter les griefs de Niccolo, lorsque Carlo s'écria : — « Laisse-moi répondre pour toi et tous les vieillards. Leur cause et la tienne seront soutenues avec plus de désintéressement par celui qui est encore éloigné de l'âge mûr et qu'aucune passion, mais la vérité seule, incite à prendre la parole. »

« Tu le vois, notre ami Niccolo préconise la loi du célibat, qu'il s'est, sans raison, imposée au nom de craintes chimériques et d'une certaine sauvagerie austère répudiée dans les conditions habituelles de l'existence. Comment ne blâmerions-nous pas une façon de vivre qui, si elle était mise en pratique par tous, aboutirait à l'anéantissement du genre humain en moins d'un siècle. L'union

des sexes est indispensable à la conservation de la race ; cette nécessité, Dieu l'a établie non seulement pour l'homme, mais encore pour tous les animaux. Je pense donc qu'on agit avec plus de sagesse en suivant la loi commune, en se pliant aux convenances sociales, en ayant des enfants qui contribueront à la splendeur de la cité, plutôt que de mener seul une existence stérile après avoir fait fi de la coutume générale, de s'être privé de cette parfaite et inaltérable amitié qui est la suite du mariage, ainsi que d'une affection de toutes les heures. Il est honteux et contre nature que l'homme, né pour vivre en société, annihile en lui la faculté génératrice et dédaigne l'association conjugale, la meilleure et la plus agréable de toutes. Les êtres privés de raison sont poussés par l'instinct seul au rapprochement du mâle et de la femelle, en vue de la procréation et de la conservation de leur espèce, et l'homme, doué d'intelligence, dont la fécondité a une bien plus haute portée que celle des brutes, donnerait, en ce point, des signes d'infériorité ? Ne pas user de la faculté de reproduire, véritable don du Ciel, ce serait vouloir aboutir à la destruction de la race. Examine un peu, mon cher Niccolo, si tu n'es pas dans l'erreur, s'il n'y a pas d'exagération à vouloir faire adopter par un sage une manière de vivre qui, fatalement, amènerait la disparition des cités, du genre humain, du monde entier. Pourrait-il être taxé de sagesse, celui qui irait ainsi

à l'encontre de la loi et du but de la nature, de ce principe qui est la base de toute vie bien ordonnée.

Il n'est pas exact de prétendre que le mariage détourne des travaux littéraires. Leurs femmes ne furent pas un obstacle aux loisirs studieux de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Théophraste, et, chez nous, de Caton l'Ancien, de Marcus Tullius, de Varron, de Sénèque, et de tant d'autres savants; bien plus, ils ont surpassé en érudition et en mérites de tous genres ceux qui avaient dédaigné le lien conjugal. Celui qui s'abstient du mariage tourne à l'adultère, devient victime de son inconduite, s'enfonce dans la vie la plus odieuse. Ne me cite pas en exemple la pureté de ta vie; il en est bien peu qui soient vertueux au même degré. Afin d'assurer une existence honorable, le mariage doit être désiré. Par ces motifs, quand même on n'en recueillerait pas d'autre avantage, je recommande de prendre femme à tous ceux qui sont en âge d'espérer une descendance, et cela sans m'attarder à l'idée qui présente le mariage comme une véritable servitude. La liberté absolue consiste à vivre à sa guise. Tu la trouveras seulement dans le mariage, car là, loin d'être esclave, tu commandes en maître, tu es délivré de mille pensées excentriques qui assiègent sans cesse les célibataires; ta femme est là, prête à obéir et à t'être agréable.

Les vieillards surtout, je l'affirme, malgré l'opinion contraire que tu émettais il y a un ins-

tant, doivent se marier. Exempts de libertinage, d'étourderie, d'inconstance, d'imprévoyance, à l'âge où ils s'engagent, ils sont plus aptes aux affaires, ont plus de prudence et peuvent ainsi recueillir les fruits les plus sûrs et les meilleurs du mariage. Ils savent ce qu'il faut fuir ou rechercher ; leur sagesse sert de guide à l'inexpérience, leur modération sait inspirer la retenue dans les désirs. Si la jeune femme chancelle, ils la retiennent et façonnent à leurs habitudes ce caractère encore indécis.

Et Niccolo de rire.

« Alors, tu te fais le champion de tous les vieillards sans exception, et cependant bon nombre sont pires que des enfants et n'ont pas plus de raison.

« On rencontre des fous à tout âge, reprit Carlo, autant parmi les jeunes gens que parmi les vieillards, et pour tous, c'est chose également pénible. Mais notre attention ne doit être attirée ici, ni par celui-ci, ni par celui-là, nous plaidons la cause des vieillards en général. Quant à moi, faisant appel à la raison qui doit toujours nous guider, non seulement je ne blâme pas le mariage des hommes mûrs, mais j'y trouve des garanties qui font défaut dans celui du jeune homme.

Et d'abord aucune loi, nulle coutume, que je sache, ne défendent aux vieillards de prendre femme. De même que le gouvernail du navire est confié, avec raison, à celui qui est le plus avancé en âge, ainsi, celui qui a une longue expérience de

la vie est mieux préparé à diriger un ménage. Telle la vigne dont les sarments rampent à terre ne se relève qu'en accrochant à un support ses vrilles qui lui tiennent lieu de mains, telle la jeunesse si faible est sujette à se laisser choir lorsque l'appui protecteur d'une personne dans la maturité lui manque. Loin de pouvoir diriger les autres, les jeunes gens ont peine à se conduire eux-mêmes. Que savent-ils des choses ? Leur raison est-elle suffisamment formée ? Pour ne citer qu'un des inconvénients : il arrive souvent qu'une jeune fille est destinée à épouser un garçon de son âge et qui n'a encore subi aucune épreuve. A-t-il des qualités morales, de la prudence ? Se rend-il compte de la manière dont il devra gouverner sa vie ? De l'imprévoyance des époux, à un moment où le vice a tant d'attraits, pourront résulter de grands troubles dans l'avenir. Ces jeunes époux seront l'un pour l'autre une cause perpétuelle d'angoisses en s'adonnant à leurs passions, qui n'auront pas été réfrénées par une volonté trop vacillante et un manque de prudence. Prenons un exemple. La plupart des jeunes gens dissipent leur patrimoine et, pour le reste de leur vie, sont réduits à la misère, partagée par leurs enfants ; le besoin fait tomber les femmes dans la débauche. Bon nombre d'entre elles doivent leur chute aux folles dépenses et aux extravagances de leurs jeunes maris ; ce qui prouve combien les parents ont eu tort de leur confier leurs filles.

Quelle différence pour les vieillards ! Leur vie passée est connue, elle s'est étalée au grand jour. De suite on est renseigné sur leur caractère et leur manière de vivre, leur fortune, leurs revenus, leur prudence, leur santé. On sait s'ils sont enclins au vice ou portés à la vertu. A leur âge, il n'y a pas à redouter de voir leurs habitudes se modifier en bien ou en mal. La vieillesse est, par excellence, l'âge auquel on est prudent, prévoyant, où l'on ne laisse rien au hasard. L'un dirigera admirablement sa femme, relèvera une fortune qui périclitait, fera régner l'ordre au foyer domestique. L'autre par d'utiles conseils, calmera l'effervescence juvénile de sa compagne : non seulement il conservera la situation acquise, mais il fera en sorte d'accroître la fortune pour ses enfants. Comme les fruits, l'homme voit venir l'époque de la maturité ; c'est le bénéfice le plus appréciable de la vieillesse.

Qu'on ne me parle pas de ces vieillards souffreteux, cacoehymes, d'une humeur morose, plus insupportables souvent que les enfants ; il ne saurait être question d'eux ici. Jeune ou vieux, tout homme qui n'a pas la pleine possession de ses facultés doit être écarté. Toutefois, chez le jeune homme, la folie est plus triste, parce qu'elle provient du peu de connaissance qu'il a des choses et de son manque d'habitude pour conduire une maison.

La vieillesse étant au plus haut degré l'âge de l'expérience, de la vertu, de la sagesse, comme elle apporte plus de diligence et témoigne plus

d'attention pour les intérêts du ménage, je prétends que pour l'avantage de tous, pour l'appui qu'en retire la communauté conjugale, pour le soutien réciproque et la mutuelle assistance qu'il procure, il est désirable que le vieillard s'engage dans le mariage, même lorsqu'il n'a pas d'espoir d'avoir de postérité.

J'entends qu'il choisisse non seulement une épouse, mais une épouse dans toute la fleur de la jeunesse. Tout d'abord, le souffle pur et chaste d'une jeune fille regaillardira la vieillesse et la conservera dans son intégrité. A peine sortie de l'enfance, la jeune fille, comme une cire molle, prendra l'empreinte du caractère et de la volonté de son mari, promptement elle s'habituera à satisfaire ses désirs, à régler ses goûts et ses répugnances d'après ce qu'elle aura remarqué chez lui. On éprouve moins de peine à diriger des tiges flexibles que de vigoureux rameaux, et une jeune fille s'accoutumera avec moins de difficulté à la façon de vivre, que ne le ferait une femme rendue plus exigeante par l'âge ou par l'épreuve d'une première union. Obséquieuse, un signe de toi suffira pour qu'elle comprenne, n'ayant aucune mauvaise inclination, elle se fera facilement à tes habitudes, cherchera à te plaire, te respectera, apprendra à discerner le bien du mal. Pour atteindre ce but, tes conseils de chaque jour et le genre de vie que vous aurez adopté suffiront.

Quant à ce qui est du devoir conjugal, à moins

que la vieillesse ne s'y oppose complètement, tu t'en acquitteras avec une modération que ta femme elle-même — si elle est chaste — sera la première à approuver, ne faisant rien que la raison n'autorise et seulement en vue d'avoir des enfants. Nous voyons les jeunes gens élevés dans les monastères, dans l'impossibilité où ils sont de sortir et de s'amuser, en perdre l'habitude et même l'envie, ne plus penser à jouer et n'avoir pour les choses extérieures qu'ils ont perdues de vue aucun attrait. La privation continuelle vient à bout, chez eux, de ce que l'âge et la nature sembleraient réclamer. De même, on rencontre des jeunes filles qui, séparées du commerce des hommes et des femmes, ne sont troublées par aucune tentation charnelle. Il n'est pas surprenant alors que des jeunes vierges mariées à des vieillards, imbuës des conseils et des recommandations de leurs époux, dédaignent la séduction de voluptés qu'elles ignorent et se conforment à la volonté de celui qui leur est supérieur en âge, trouvant sage de se régler d'après les lois de la prudence et de la raison. Elles désireront surtout voir leurs maris bien portants, mettant sa santé au-dessus de tout et la préférant à des plaisirs qui passent rapidement. Elles s'estimeront heureuses d'avoir été unies à des hommes qui, c'est le point principal dans un ménage, peuvent régler la vie d'intérieur et assurer convenablement, suivant leur situation, le train de la maison.

Ainsi, à mon avis, il est préférable pour une jeune fille d'épouser plutôt un vieillard qu'un jeune homme. Malgré le vieil adage : *Qui se ressemble s'assemble*, il sera sage pour elle de s'attacher à un homme que son âge met à l'abri du besoin, qui est prudent, vertueux, dont elle ne recevra que de bons conseils pour se guider dans la vie, plutôt que de se confier à un jeune homme dont la conduite pourra lui donner des transes perpétuelles, qui pourra mal tourner, sera inconstant, sans prudence, sans règle de vie arrêtée et, pardessus tout, inhabile à élever ses enfants. Et s'il suffit de l'inexpérience d'un seul pour compromettre l'avenir de la famille, que sera-ce si deux étourdis s'unissent dans l'âge des folles passions ? Que de tristesse, quelle désolation dans ce ménage ! Tous les jours on voit des jeunes gens auxquels la sagesse fait complètement défaut, n'ayant aucune notion de la vie, aucune idée de la conduite à tenir ; aussi, n'est-il pas nécessaire de s'attarder à le prouver par le raisonnement.

Tu soutiens également qu'un vieillard sera privé de diriger l'éducation de ses enfants, que la mort viendra avant qu'il ait pu en faire des hommes vertueux ; pour moi, je ne vois pas pourquoi les jeunes gens seuls auraient ce privilège. Jeune ou vieux, nul ne connaît qu'elle est la limite fixée à sa vie, toutefois, les chances de bon tempérament et de longue existence ne militent-elles pas en faveur de ceux qui ont vigou-

reusement atteint la cinquantaine ? A travers les incertitudes et les difficultés de la vie, leur santé s'est affermie contre les maladies et, par un exercice continuel, ils ont accoutumé leur corps à endurer la fatigue. Que de jeunes gens terrassés par certaines maladies dont les hommes faits n'ont rien à redouter, car elles ont plus de prises sur les premières années, semblables à la cire que fait fondre un souffle plus chaud. Certes, aucun âge n'est à l'abri, tous sont tributaires d'une foule de maux, cependant le jeune homme est bien plus exposé que le vieillard, soit qu'à son âge il est naturellement frêle et délicat, soit parce que ne gardant aucune mesure, il ne sait rien refuser à ses passions, ce qui le prédispose aux plus graves infirmités. Au contraire, l'homme mûr, d'une santé robuste, éprouvée, trouvera dans son expérience le moyen de lutter contre les maladies, de les supporter mieux, ou de les éviter avec plus de prudence ; c'est pour lui un brevet de longue vie. Ce serait donc un tort de ne pas faire cas de celui qui peut se promettre encore vingt ou trente années d'existence ; ce laps de temps est suffisant et au-delà pour l'éducation des enfants. Ces derniers prendront de l'âge, leur intelligence et leur sagesse se fortifieront sous la prévoyante direction de parents instruits, tels, en un mot, que sont les vieillards. Je vais plus loin, l'éducation dirigée par des vieillards présente un avantage considérable, c'est que les enfants élevés

par eux se font remarquer par leur douceur, leur tempérance, leur jugement ; un père jeune ne sait inculquer à ses fils ni science, ni prudence, ni direction de conduite, attendu qu'il en manque lui-même.

Mais abrège à ton gré l'existence des vieillards, cela empêche-t-il que leurs enfants ne soient pour eux l'occasion d'une grande, d'une profonde joie ? Assurément non. Ils en bénéficient durant cette période charmante de l'enfance où la bonne éducation apprend à vénérer son père, à être prévenant pour lui, obéissant, attentionné, à épier ses moindres signes, à ne lui donner aucun sujet de tristesse. Plus tard, les enfants grandissent, ils secouent le joug de la famille, méprisent la volonté paternelle, tournent en dérision les bons avis, entêtés et rebelles, ils prétendent vivre à leur guise et deviennent pour leurs parents la cause de cruels soucis. Ceux dont la vie s'achève avant ces tristes jours, n'ont recueilli de leurs enfants que de la joie sans aucun mélange d'amertume.

En vérité, je ne sais quelle idée tu as Niccolo, de détourner les vieillards du mariage. Ne peuvent-ils avoir des enfants ? Ignorent-ils les soins que réclame une famille ? Sont-ils capables de gouverner un intérieur ? Te paraissent-ils trop affaiblis d'intelligence et de corps ? Sans aller chercher dans l'antiquité l'exemple de Caton l'ancien, de Marcus Tullius et de tant d'autres

personnages illustres, aussi instruits que sages, qui, au déclin de leur vie, épousèrent des jeunes filles, je pourrais citer un de nos contemporains, Galeotto Malatesta, dont le nom et les actions d'éclat aussi bien dans la paix que dans la guerre, ont été admirées d'un bout à l'autre de l'Italie. A la fin de sa carrière, à l'âge de soixante-quatorze ans, il prit pour femme une enfant dont il eut quatre fils qui, dans la suite, s'illustrèrent à leur tour. L'un d'entre eux est Carlo Malatesta que nous avons connu comme étant un des hommes les plus lettrés et le plus habile général de son temps. Assurément leur naturel d'élite les inclinait déjà au bien, mais les leçons de leur père, sa vertu, l'exemple de sa vie qui se déroulait sous leurs yeux, les y conviait aussi fortement. Je me persuade, en effet, que ce qui a beaucoup de valeur et pèse d'un grand poids dans l'éducation des enfants, né d'un père âgé, c'est son exemple, c'est sa vie entière qui les exhorte à la vertu. Il y a certainement des jeunes gens vertueux, mais leur influence se fait moins sentir, parce que leurs qualités semblent, pour ainsi dire, l'apanage d'un autre âge. La maturité, la loyauté, la prudence, l'expérience paraissent, à première vue, le lot de la vieillesse, et, de prime abord nous attribuons aux vieillards une autorité dont leur maturité et leur prévoyance les rend dignes. Cette opinion a une influence heureuse sur la jeunesse. Les enfants désireux d'imiter leur père

modèlent leur vie, règlent leurs habitudes sur celle qu'ils ont constamment sous les yeux, ils apprennent à obéir, à se rendre compte des moindres nuances, ils ignorent, n'en ayant pas l'exemple à la maison, ce qu'est une chose honteuse, une obscénité, une parole indécente. Ils voient, au contraire, près d'eux, des modèles d'honnêteté, de contenance, de modestie et de gravité. Pénétrés de ces sentiments dès leurs plus tendres années, si l'appui de leurs parents vient à leur faire défaut, ils conservent pendant toute leur existence la bonne direction imprimée dès leur bas âge. De la sorte, ils deviennent souvent des hommes distingués, ayant un cachet à part.

Je le répète : Sans s'arrêter aux avantages particuliers, il faudrait dans l'intérêt général, que tous les vieillards se mariassent et même prissent de jeunes femmes. Il importe beaucoup à l'État d'avoir dans la Cité, nombre de citoyens graves, prudents, honnêtes et dont la sagesse fasse contrepoids à la folie des autres.

Ajoute que c'est un grand charme dans la vie que d'avoir à ses côtés une personne à laquelle on puisse se confier complètement, communiquer toutes ses pensées, discuter les décisions à prendre, partager la joie, adoucir les regrets, enfin un autre soi-même : consolation qui ne se rencontre que dans l'amitié parfaite. Il n'y a pas à redouter que ton épouse ne t'affectionne pas, si elle sait que seule tu l'aimes tendrement, comme il con-

vient entre époux, que tu lui as gardé ta foi, que tu la considères comme ta moitié et non comme une domestique, prévenances pour lesquelles les vieillards se montrent très attentifs. Que de jeunes gens trahissent et déchirent le contrat conjugal. La passion ne bouillonne que trop à leur âge et ne sait pas se contenir dans de justes limites. Souvent une maîtresse est substituée à la femme légitime. On garde le son, comme on dit, pour la maison et on porte au dehors la farine. De là, des discussions, des querelles, des haines qui devraient être inconnues dans le mariage et chez la femme, l'envie de rendre quelquefois outrage pour outrage. Chez le vieillard, combien sont modérés les désirs, leur fidélité conjugale est inaltérable, leur amour uniquement réservé à leur femme, leur raison toujours droite. A cet âge, on n'envie plus le bien du voisin. L'affection mutuelle et les serments gardés procurent une si grande béatitude, qu'aucune autre, en ce monde, ne saurait la surpasser.

Il est incontestable que la vieillesse reprend vie et s'égaye au contact d'une jeune épouse. Tu reproches aux vieillards de ne pas valoir grand chose au lit, tandis que nous devons les en féliciter comme de leur principal mérite. Nous ne devons accorder aux plaisirs sensuels, si nous voulons être des hommes et non des brutes, que juste ce qui est nécessaire pour la procréation des enfants; les animaux, eux-mêmes, ne désirent que

cela, aller plus loin, c'est plus que de la bestialité et non le fait d'êtres raisonnables. Il est juste de ne demander à la volupté que le moyen d'arriver au but du mariage. La débauche est stigmatisée comme honteuse et blâmable, non seulement chez les vieillards, mais chez les jeunes gens. La modération des premiers en ce point, doit donc les rendre recommandables. L'homme qui choisit en tout la raison pour guide; n'entreprend que ce qui est utile ou indispensable. Si donc il découvre chez sa femme quelque appétit déréglé, ainsi que cela se produit chez les malades qui, étreints par la fièvre, désirent manger une foule de choses dont la saveur est agréable, mais absolument nuisibles, il réfrénera ces envies au nom de la raison, et lui enseignera à ne vouloir que ce que la nature réclame et ce qui est conforme à l'honnêteté.

En n'accordant pas qu'un vieillard puisse épouser soit une jeune fille, soit une veuve, soit une femme d'un âge mûr, laisse-moi te le dire, Niccolo, ton jugement me paraît en défaut; tous ne peuvent te ressembler. Le vieillard aura parfaitement raison d'épouser une jeune fille, il fera d'autant mieux, que cet enfant, à la fleur de l'âge, n'aura encore reçu que les impressions de la famille, il la pliera à son gré, il lui fera adopter sa manière de voir, il la façonnera à ses habitudes, il la dirigera par son exemple et ses leçons. Il lui apprendra à discerner ce qui est bien, il lui enseignera le mérite de la continence, en quoi les

femmes chastes diffèrent des débauchées, en un mot les limites qu'on ne doit pas franchir. A moins qu'elle ne soit inintelligente, ces sages conseils auront sur elle un tel empire, que si son tempérament vigoureux s'insurge parfois, elle saura le dompter et n'aura d'autre règle que la volonté de son époux.

S'agit-il d'une veuve au lieu d'une vierge ? Celle qui a connu un jeune mari se souviendra du temps où il la délaissait, l'abandonnait pour courir après une autre, où une aventurière lui était préférée, où on ne lui réservait que des paroles blessantes, trop heureuse quand les coups n'accompagnaient pas les injures. Bien souvent ses toilettes étaient vendues, ou données en cadeau à une maîtresse. Tout cela lui revient à l'esprit en même temps que l'inconséquence de la jeunesse, les embarras de la vie, la fragilité de la foi conjugale. Quel changement depuis qu'elle est l'épouse d'un vieillard ! C'est avoir trouvé le port après la tempête.

L'âge avancé de celle qu'il désire avoir pour compagne, ne devra pas, non plus, faire reculer le vieillard. Sans doute, il n'aura pas d'enfants, mais il la recherchera pour le charme de son esprit, pour que leurs deux faiblesses se prêtent un mutuel appui. Ce qu'un homme robuste ne peut, quelquefois, ne pas pouvoir faire seul, il y parvient en s'adjoignant un être plus faible ; avec un peu de secours, on réussit des choses pour

lesquelles on était impuissant tout seul. Ainsi encore, une main unique est maladroite, mais deux mains s'assistant viennent à bout de grandes difficultés. Ainsi, dans l'union qui nous occupe, ce qui fait défaut à l'un, l'autre y supplée.

Tu as prétendu également que, selon les probabilités, les vieillards ont leurs jours comptés. Je ne nie pas que pour eux le terme du voyage soit proche. Mais leur vie n'en est que plus parfaite, ils la terminent avec honneur. N'est-il pas préférable de vivre moins longtemps, mais vertueux, que d'atteindre la longévité des cerfs dans la lâcheté, la sottise, l'ignorance et l'erreur? Souvent, plus l'existence se prolonge, plus elle présente de danger et devient tributaire du vice; celle des vieillards (je n'appelle ainsi que ceux qui sont dignes de ce nom), tant courte soit-elle est exempte de ce reproche. L'esprit vigilant, la vigueur intellectuelle, la raison ont atteint leur maturité. Elle est, pour ainsi dire, le sanctuaire de la vertu où l'on savoure les fruits d'une vie bien remplie.

C'est donc chose claire. Tourne toi de quel côté que tu voudras, te voilà forcé de m'accorder que la vieillesse rend d'utiles services dans le mariage, qu'elle est à la hauteur des exigences de la vie et que nous devons la désirer avec ardeur, si nous voulons vivre dans la vertu et atteindre la perfection. »

Avant qu'il eut terminé, Niccolo s'écria :

— « Pourquoi donc, Carlo, n'as-tu pas attendu d'être un vieillard pour te marier, puisque l'âge mûr te paraît chose si désirable en ménage?

— « Je n'interdis nullement, reprit Carlo, le mariage aux autres périodes de la vie, si les circonstances permettent d'en contracter un avec convenance et commodité. Ce que je soutiens, c'est qu'il serait injuste de le défendre à la vieillesse, c'est-à-dire à l'âge qui offre le plus de sécurité et de mérite.

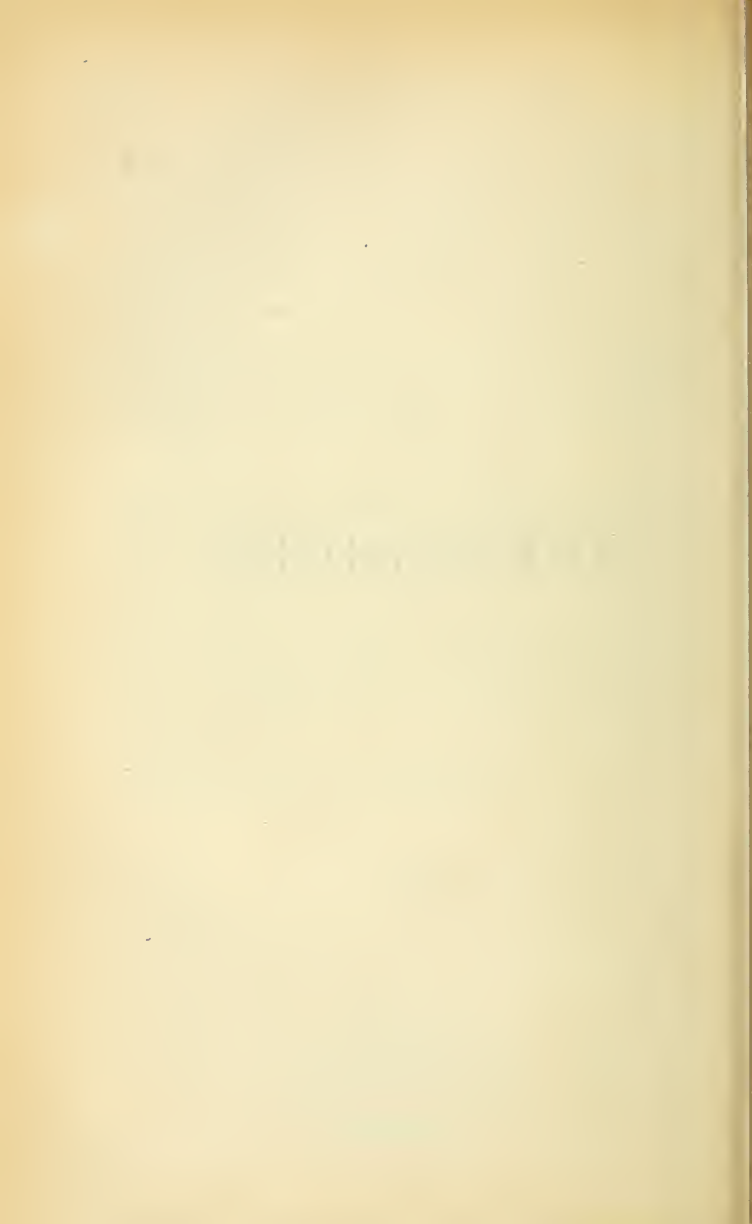
— « Très bien ! que chacun suive son penchant, ajouta Niccolo, à chacun sa manière d'envisager la chose. Je me figure que tu n'as si bien soutenu la thèse qu'afin d'être agréable à notre hôte, voulant, je suppose, solder son dîner en bonnes paroles et ne pas rester son débiteur. Terminons cet entretien. Je vais maintenant veiller attentivement sur moi, pour que la folie des autres ne finisse par me gagner. »

Cela dit, nous nous séparâmes.

FIN



APPENDICES



MÉMOIRE

Sur les Ouvrages de POGGE

(Extrait des Mémoires de Littérature de Saliengre (1))

Peut-être que bien des personnes qui ne voudraient pas se donner la peine de lire les ouvrages de Pogge, ne seront pas fâchées d'en avoir quelque idée en parcourant l'extrait que j'en vais donner. Les principaux ouvrages de notre auteur (j'en excepte son *Histoire de Florence*) ont été recueillis ensemble et réimprimés plus d'une fois. La première édition en parut en 1510, in-folio, à Strasbourg, chez Jean Knoblauch ; ce fut à un certain Thomas D. Aucuparius, qui se donna le titre de Poète couronné, *Poeta laureatus*, qu'on eut l'obligation de ce recueil. Il dit, dans une espèce de dédicace à Sébastien Brandt, que de tous les ouvrages de Pogge, on n'avait jusque-là imprimé que les *Facetiae* (2), et ayant ramassé divers écrits de cet auteur, il avait cru rendre service à Pogge et aux gens de lettres de les faire imprimer. Deux ans après, c'est-à-dire en 1513, il s'en fit dans la même ville une nouvelle édition fort augmentée, et sur celle-là se fit l'édition de Bâle en 1538, chez Henri Pierre, qui est la plus commune. Elle porte pour titre : *Poggii Florentini Oratoris et Philosophi*

1. La Haye, 1715-1717, 4 vol. in-12.

2. Il paraît, par la bibliothèque de Gesner, édit. 1583, que les *Facetiae* avaient été imprimées dès l'année 1477, à Milan.

Opera, collatione emendatorum exemplarium recognita, etc. Toutes ces éditions sont fort peu exactes, les fautes y sont sans nombre, et je n'oserais décider quelle est la moins fautive.

Nous allons donner le précis des différentes pièces qui composent ce Recueil.

La première est une dispute sur l'*Avarice*, elle est en forme de dialogue ; je remarquerai, à cette occasion, que la manière de publier des Traités en forme de Dialogues a été fort usitée chez les Italiens. C'est ainsi que Pierius Valerianus a composé son Traité du *Malheur des gens de lettres* (*de Infelicitate Litteratorum*) ; Sébastien Corradus sa *Vie de Cicéron*, sous ce titre obscur de *Seb. Corradi Quæstura* ; Pierre Alecyonius son *Traité de l'exil* (*De Exilio*). C'est ainsi encore que l'Arétin a publié ses pièces sales, Boccace son *Décaméron* (1), Jean-Baptiste Gelli, cordonnier et académicien de Florence, les *Capricci del Bottaio*, etc.

Pour venir donc à cette première pièce, c'est une conversation entre Antonio Lusco, Cincio de Rome, Bartolomeo, de Monte-Pulciano, et quelques autres. Elle se tint un jour d'été à la maison de campagne de ce dernier. Après avoir soupé, la conversation tomba sur l'*avarice* et sur la *luxure* ; l'hôte de la maison déclama vigoureusement contre ce premier vice qu'il soutint être beaucoup plus grand que l'autre. « Car, dit-il, quoique les sages
« aient dit que la luxure est la source de beaucoup de
« maux, néanmoins en tant qu'elle contribue à la propa-
« gation du genre humain, on pourrait dire que c'est un mal
« agréable, et qui ne fait de tort qu'à celui qui le com-
« met. Mais l'*avarice* n'est propre qu'à renverser la
« société, elle nuit, elle blesse, elle hait tout le monde ;

1. Les contes qui composent le *Décaméron* ne sont pas en forme de dialogues, mais ils furent rapportés en présence de plusieurs personnes qui s'étaient assemblées.

« éloignée de tout ce qui est louable et honnête, c'est un
« monstre affreux et horrible, formé pour la ruine de la
« société et du genre humain. Croyez-m'en, rien de plus
« vilain que l'avarice, rien de plus honteux, rien de plus
« horrible ; si l'on pouvait voir sa face, les Furies sortant
« en corps de l'enfer ne nous sauraient effrayer davan-
« tage. Je ne veux pas me servir d'exemple pour n'of-
« fenser personne, mais s'il m'était permis, je prouve-
« rais démonstrativement qu'il n'y a nul mal, nul crime
« qu'elle ne renferme en soi et qu'il n'y a aucune bonne
« qualité qu'elle n'ôte à celui dont elle s'est emparée.
« Elle le dépouille de toute amitié, bienveillance, charité ;
« elle le remplit de haine, de fraude, de malice, d'impiété,
« rendant l'homme scélérat et cruel, en sorte que tous les
« autres vices rassemblés ne sont pas comparables avec
« l'avarice, tant cette tâche est énorme. » Il continue sur
ce ton à faire voir combien ce vice est énorme. Antonio
Lusco prit ensuite la parole et tâcha de prouver que l'Ava-
rice est un moindre mal que la luxure, que l'avarice rap-
porte divers biens et divers avantages à la société, et que
presque tout le monde est taché plus ou moins de ce vice.
Après qu'il eut fini son discours, André de Constantinople
lui répliqua et réfuta les arguments dont il s'était servi,
et il conclut par ces belles paroles de Cicéron : « Que
rien n'est plus la marque d'un petit génie et d'un esprit
borné, que d'aimer les richesses, et qu'il n'y a rien de plus
honnête et de plus glorieux que de les mépriser, quand
on ne les a point, et quand on les a, de les employer en
bienfaits et en libéralités. *Nihil esse tam angustî, tamque
parvî animi, quam amare divitias ; nihil honestius, magni-
ficentiusque quam pecuniam contemnere, si non habeas :
si habeas ad beneficentiam liberalitatemque conferre. »*
Antonio applaudit à cela avec tous les autres et ils se
séparèrent ainsi.

On voit ensuite l'*Histoire conviviale*. Pogge l'adresse
au cardinal Prosper de Colonna ; il lui dit que le temps qu'il

avait employé à composer ses ouvrages l'avait beaucoup aidé à supporter le malheur des temps ; qu'il n'avait pu songer sans regret et sans douleur que, quoique avancé en âge, il était si peu à son aise, qu'il se trouvait obligé de songer plus à gagner sa vie qu'à cultiver son esprit ; que néanmoins la générosité du pape Nicolas V lui avait ôté pour lors tout sujet de plainte, en sorte qu'il paraissait être enfin réconcilié avec la fortune. Cette *Histoire conviviale* contient trois dissertations : voici à quelle occasion elles furent faites. La même année que la peste obligea Nicolas V de quitter Rome, notre auteur se retira à Torre-Nuova, son lieu natal. Il y fut visité par Charles Arétin, Benoit Arétin, jurisconsulte, et Nicolas Fulginus, fameux philosophe et médecin de profession. Après le repas, ils agitèrent les trois questions qui sont le sujet de ces dissertations. Dans la première, on discute qui des deux doit faire des remerciements, si c'est celui qui est invité à un repas, ou bien celui qui a invité les autres. Charles Arétin y soutient contre les autres que c'est ce dernier qui doit remercier ; c'était aussi le sentiment de Démocrite : à ce que rapporte Sénèque quelque part, il disait qu'il n'irait point à un festin s'il savait qu'on ne l'en remercierait point.

Dans la seconde dissertation, Pogge propose la question de savoir lequel des deux arts, de la médecine ou du droit civil, est le plus excellent. Nicolas Fulginus, médecin, prend le parti de la médecine, et Benoit Arétin, jurisconsulte, celui du droit. Ils parlent tour à tour et chacun fait un éloge magnifique de sa profession, méprise et déclame contre celle de l'autre. Il me semble voir deux charlatans campés l'un proche de l'autre, qui, en vantant leurs drogues et en décrivant celles de leur voisin, tâchent d'attirer à eux tout le monde et de débiter ainsi leur marchandise.

La troisième dissertation est la meilleure. On y examina si les anciens Romains ont eu tous la même langue, c'est-

à-dire s'il y a eu une langue pour les gens de lettres, et une autre différente pour le commun peuple. Léonard Arétin avait écrit une lettre à Blondus Flavius en faveur de ce dernier sentiment ; Pogge soutient ici le premier, il allègue les raisons sur lesquelles il se fonde et répond ensuite aux objections de Léonard Arétin. Je ne saurais entrer dans un si grand détail, je me contente de renvoyer le lecteur à *l'Histoire critique de la langue latine*, par M. Walchius, qui distingue aussi deux sortes de langues : distinction pourtant qui ne fait rien contre Pogge. M. Walchius dit qu'il y avait une langue savante, *docta*, et une autre pour le peuple, *plebeia*, que la savante était celle dont les anciens se servaient en écrivant, et que l'autre était celle qu'ils employaient dans la conversation. Je ne crois point que Pogge niât cela, mais il soutenait qu'il n'y avait point deux langues différentes, l'une affectée pour les gens au-dessus du commun et l'autre pour le peuple. Ce qui fortifie, à mon avis, l'opinion de notre auteur, c'est que, dans Térence et dans Plaute, les valets parlent aussi bon latin que leurs maîtres. Et s'ils avaient eu une langue à part, Térence et Plaute n'eussent pas manqué de leur faire parler leur langage naturel, tout de même que dans nos comédies on fait parler aux paysans leur patois ordinaire. En agir autrement, ce serait pécher directement contre les règles de l'art et du bon sens, règles que les Anciens eux-mêmes nous ont données. J'avoue, après cela, que les gens de qualité s'énoncent plus noblement que ceux du commun, mais la langue est toujours la même.

Passons au *Traité de la noblesse*. Il parle de la manière de vivre des nobles de Naples, de Venise, de Rome, d'Allemagne, de France, d'Angleterre, d'Espagne, etc., il recherche ensuite la nature de la véritable noblesse, et il conclut qu'il n'y a que la vertu qui nous rende véritablement nobles. Notre auteur parle un peu cavalièrement dans ce traité, sur le chapitre des Vénitiens. Laurus Qui-

rinus, patrice vénitien, lui répondit vivement. Au reste Pogge, dans une lettre à Thomasius, philosophe et médecin vénitien, dit n'avoir mal parlé de ceux de Venise que pour se venger de quelques nobles Vénitiens, qu'il s'imaginait avoir excité la guerre en Italie ; il ajoute que d'ailleurs il ne voulait point de mal à la nation, qu'il avait même eu dessein de se faire recevoir bourgeois à Venise et de s'y retirer pour le reste de ses jours : que, dans cette vue, il avait résolu d'en écrire l'histoire ; mais qu'ayant été rappelé dans sa patrie, et y ayant obtenu un poste honorable, il avait changé de sentiment.

Après cela suivent deux livres de *La misère de la condition humaine* ; ils sont précédés d'une lettre de Henri Bebelius à Léonard Dur, abbé d'Adelberg, etc., dans le cabinet duquel il avait trouvé ces traités en manuscrits. Pogge attaque fortement les moines dans cet ouvrage ; il dépeint au naturel leur luxe, leur fainéantise et leur mauvaise vie, il ne les ménage en aucune manière. Cela ne dut pas sans doute le mettre guère bien dans leur esprit, car avant ceci ils lui voulaient déjà du mal, comme il l'a remarqué lui-même, à cause d'un Traité qu'il avait composé contre les hypocrites. Dans le second livre, il parle fort librement des cardinaux et des papes ; il atteste que, de tous les prélats qu'il a connus pendant les cinquante ans qu'il a passés à la cour de Rome, il n'en avait trouvé aucun qui se crût être heureux en quelque manière et qui ne regrettât son sort ; il ajoute que plusieurs papes se sont plaints à lui en particulier de la servitude à laquelle la tiare les assujétissait, et qu'ils détestaient en quelque manière cette dignité ; de là il passe à la conduite des papes : il dit qu'il y en a eu plusieurs qui n'ont songé ni à l'utilité des chrétiens, ni à défendre la Foi ; que la plus grande partie d'entre eux n'ont travaillé qu'à avancer et à enrichir leurs parents, qu'ils n'ont presque eu ni doctrine ni religion, et qu'ils ont fait très peu de cas de la vertu ; « en telle sorte, dit notre auteur, que si je n'eusse

cru que cela arrivait par la providence divine, je me plaindrais quelquefois que Dieu néglige entièrement ou les hommes ou sa religion. » Notre auteur n'a garde d'oublier les cardinaux : « Il faudrait, dit-il, faire un grand livre, si nous voulions décrire la vie, les mœurs et les vices de beaucoup d'entre eux que nous connaissons. » On sent bien que Pogge n'était plus attaché à la cour de Rome lorsqu'il écrivait cela, pareil langage aurait été très mal reçu ; il ne se déchargea le cœur que lorsqu'il fut en pays de sûreté, c'est-à-dire lorsqu'il fut retourné à Florence ; aussi composa-t-il ce *Traité* immédiatement après son arrivée (1). Le reste de ce livre est employé à faire remarquer l'inconstance et la vicissitude de toutes les choses de la vie, les révolutions qui sont arrivées dans les empires, les ruines, les embrasements, les tremblements de terre, la peste, la famine et les autres maux qui ont affligé le monde.

La *Description des ruines de Rome*, par notre auteur, est courte ; il y fait l'énumération des anciens monuments des Romains qui s'étaient conservés jusqu'alors.

La pièce suivante est la traduction de l'*Ane de Lucien*, comme elle est connue, nous ne nous y arrêterons point.

Ensuite viennent les *Invectives* ; ce mot indique assez ce qu'on doit attendre ; en effet, le contenu y répond parfaitement bien. Pogge savait déclamer à merveille ; les termes offensants, les épithètes injurienses ne lui coûtaient rien. La première *Invective* regarde Amédée, duc de Savoie, élu sous le nom de Félix V par le concile de Bâle. Il l'accable d'injures, il ne se contente pas de le traiter d'hérésiarque, de schismatique, il va jusqu'à l'appeler l'Antechrist, et comme l'autre alléguait en sa faveur le

1. C'est ce qui paraît, dans les premières paroles de cet ouvrage : « Septuagesimam ætatis annum agens, cum e romana curia, in qua annis ferme quinquaginta fueram versatus, Florentiam revertissem.

concile de Bâle qui l'avait élevé à cette dignité, il déclame très vivement contre ce concile, qu'il traite de conciliabule, de domicile de séditeux, de demeure de scélérats, de maison de perfidie. Il dit que cette Assemblée était composée d'apostats, de scélérats, de fornicateurs, d'incestueux, de déserteurs, de blasphémateurs et de tout ce qu'il y a de gens infâmes, que cette canaille avait été corrompue par cet anti-pape à beaux deniers comptants. Tout le reste de l'*Invective* est sur le même ton.

La suivante est contre François Philelphe, savant et poète renommé de ce temps-là, mort en 1481. Notre auteur la composa pour venger son ami Niccolo d'une satire que Philelphe, qui était naturellement fort médisant, avait publiée contre lui. Il lui reproche que sa mère gagnait sa vie à Rimini en nettoyant des boyaux : qu'il avait été banni de sa ville ; qu'il était *non-conformiste* ; qu'ayant été pour cela chassé de Padoue, où il étudiait sous Gasparin, il s'était retiré à Constantinople : qu'étant là, il avait trouvé moyen de s'insinuer dans l'esprit du fameux Chrysoloras, qui le reçut chez lui, qu'ensuite il avait débanché sa fille et en avait joui ; que le père ayant découvert cela, avait d'abord voulu le tuer, sur quoi il s'était enfui ; que néanmoins la fille s'étant trouvée grosse, le père, à force de sollicitations, avait enfin consenti au mariage. Il lui reproche encore qu'il avait volé à son beau-père des livres et beaucoup d'autres choses, et que pour faire consentir à ses infâmes désirs un jeune homme dont il était amoureux, il l'avait placé dans son lit entre sa femme et lui.

La seconde *Invective* de notre auteur contre Philelphe a été composée à l'occasion d'une nouvelle satire que ce dernier avait publiée contre Niccolo. Pogge continue ici à le traiter de scélérat ; il l'accuse d'avoir dérobé l'argent d'un frère mineur à Bologne ; il lui reproche sa noire ingratitude envers Niccolo, qui l'avait assisté dans sa misère et lui avait rendu des services considérables ; il

ajoute qu'il était en horreur à tout ce qu'il y avait alors de savants, à Charles Arétin, à Léonard Arétin, à Léonard Justiniani, à François Barbarus, à Guarin de Vérone, à Nicolas Luscus, et qu'on l'avait banni de Florence.

Dans la troisième *Invective*, Pogge fait un détail de toute sa vie aussi ample que s'il avait toujours été à ses trousses ; le tout entremêlé de railleries, d'ironies, d'injures, d'exclamations ; en un mot, il emploie toutes les figures de la rhétorique. Il faut avouer que si le quart de tout ce que notre auteur reproche à Philelphe est véritable, c'était un grand seclérat.

La dernière *Invective*, qui n'en est pourtant pas une, est intitulée ici : *Invectiva excusatoria Poggii et reconciliatoria quarta cum Francisco Philelpho*. C'est une espèce de lettre de réconciliation à Philelphe ; elle est écrite en termes fort généreux, qui dans le fond ne signifient pas grand chose, et en effet il lui en avait trop dit pour pouvoir se rétracter avec honneur.

Passons aux *Invectives* que notre auteur publia contre Laurent Valla, célèbre grammairien de ce temps-là, mais d'une humeur fort mordante, qui donna lieu à cette épithaphe :

« Ohe ! ut Valla silet ! solitus qui parcere non est,
Si rueris ruid agat, nunc quoque mordet humum. »

« Eh ! eh ! Valla ne dit mot, lui qui mordait tout le monde. Demandez-vous ce qu'il fait ? Il mord encore la poussière. »

Il ne se peut rien imaginer de plus fort que les quatre invectives que l'on voit ici. Pogge traite Valla avec le dernier mépris, il lui reproche une infinité de mauvaises actions ; on y trouve à chaque page les épithètes de *bestia*, *latrator*, *furibundus*, *insanus*, *convitiator*, *demens*, *hæreticus*, *monstrum*, etc. Et de quoi s'agit-il donc ? de quelques mots, de quelques phrases que Valla avait comdamnées dans les Lettres de Pogge, comme peu latines. *Hinc*

illæ lacrimæ, voilà tout le sujet de la querelle. Valla avait reproché à notre auteur les soufflets qu'il avait reçus de George de Trébijonde. Pogge passe fort légèrement sur cet article. Il répond simplement que, non seulement il y avait eu des soufflets donnés, mais encore des coups de pied et des coups de bâton, qu'il y avait eu aussi des épées tirées : *Non enim colaphis tantum, sed calcibus, fustibus, ferro res acta est*. Il se sert ensuite de récrimination; il dit que Valla, étant à la cour du roi de Naples, eut querelle avec un certain chevalier Alphonse, qui le jeta par terre et l'assomma à coups de pied et à coups de poings. Un peu auparavant, il avait rapporté l'action va-leureuse de Valla qui, ayant reçu par hasard à Naples un coup de pied d'un âne, s'en vengea en le tuant à coups de bâton.

Je viens aux *Oraisons Funèbres* de notre auteur. La première contient le Panégyrique du Cardinal de Florence. S'il faut prendre au pied de la lettre tout le bien que Pogge en dit, ce Cardinal était un homme d'un rare mérite. Il était né à Padoue, et il s'était attaché particulièrement à l'étude du droit, qu'il avait ensuite enseigné et avec réputation. Après cela, le Pape Jean XXII l'avait nommé Evêque de Florence et ensuite Cardinal; peut-être qu'il serait devenu Pape s'il avait vécu plus longtemps. Il mourut à Constance le 16 septembre 1417, pendant que le Concile s'y tenait, et ce fut là que notre auteur récita cette Oraison funèbre.

La seconde est destinée à l'éloge du Cardinal de Sainte-Croix. Voici, en peu de mots, les faits historiques de la vie de ce Cardinal, que j'ai extraits de cette Harangue. Il naquit à Bologne, il étudia en droit dans l'Université de cette ville; ensuite, dégoûté des choses de la vie, il embrassa l'Ordre des Chartreux, le plus austère de tous. Quelque temps après, il fut élu supérieur de son monastère et ensuite nommé à l'évêché de Bologne, dignité qu'on l'obligea malgré lui d'accepter, et dans laquelle il

se signala par une infinité de belles actions. Martin V l'envoya en France et en Angleterre pour faire la paix entre ces deux rois; il se fit aimer et estimer de ces deux princes, mais sa négociation échoua. Martin V crut ne pouvoir mieux rendre justice à son mérite, qu'en lui donnant le chapeau de Cardinal. Il fut envoyé à Venise pour faire la paix entre le Duc de Milan et les Vénitiens joints aux Florentins qui se faisaient la guerre vigoureusement. Il accommoda leurs différends, mais la paix fut de courte durée. Cela l'obligea à y retourner pour tâcher de mettre fin à cette guerre, et, enfin, au bout de six mois, il leur fit conclure le traité de paix à Ferrare. Il fut envoyé derechef en France, où il resta deux ans entiers. Il eut ordre, en s'en retournant, de passer à Bâle, d'où il vint à Florence trouver le pape Eugène IV, qui avait succédé à Martin V, et qui s'était retiré dans cette ville. Ce pape le renvoya pour la troisième fois en France, car on était persuadé qu'il n'y avait que le Cardinal de Sainte-Croix qui pût porter les esprits à la paix. Etant revenu de là à Florence, il fut renvoyé encore à Bâle, d'où il vint à Bologne auprès du Pape, qui le députa à Nuremberg vers Albert, roi des Romains, pour prévenir le schisme que causa ensuite le Concile de Bâle. Enfin, à son retour de cette ambassade à Ferrare, il demeura le reste de ses jours auprès du Pape, qui le fit Grand Pénitencier. Il mourut de la pierre, âgé de soixante-huit ans.

La troisième Harangue de Pogge a été faite sur la mort de son ami Niccolo Niccoli, bourgeois de Florence. Il était né dans cette ville, où son père était marchand; mais il ne fut pas d'humeur à suivre cette profession, car il prit goût à l'étude. Il s'attacha à Louis Marsigli, moine Augustin, et des plus savants de ce temps-là. Sa passion pour les livres n'avait point de bornes. Il en avait rassemblé un si grand nombre de tous les coins de l'Europe, qu'il avait formé la plus belle bibliothèque de l'Italie; et ce qu'il y a de plus louable, c'est qu'il en laissait l'usage à

tout le monde. Chacun y pouvait lire et transcrire ce qu'il jugeait à propos. Ce fut lui qui fit venir à Florence Emmanuel Chrysoloras, l'homme de son temps qui entendait le mieux le grec; Guarin, Jean Aurispa, François Philelphe, tous fort habiles gens. En un mot, c'était le Mécenas de son temps, et, outre cela, l'homme le plus savant, le plus aimable qu'on puisse concevoir. Il ordonna, par son testament, qu'on ferait une Bibliothèque publique de ses manuscrits, qu'il avait rassemblés au nombre de huit cents. Il mourut enfin, âgé de soixante-treize ans.

La quatrième Oraison contient le Panégyrique de Laurent de Médicis, qui avait été fort des amis de Pogge. On y fait son éloge en termes généraux : on n'y apprend, d'ailleurs, rien de particulier sur sa vie.

La dernière Harangue est adressée au Pape Nicolas V. Le but de ce discours tend à exhorter ce Pontife à la bienfaisance et à la libéralité, à joindre la miséricorde à la justice, et à écouter avec docilité les remontrances qu'on pourrait lui faire. Je ne sais quelle était la coutume de ces temps-là, mais aujourd'hui pareille Harangue serait très mal reçue; ce ne serait pas moins qu'un crime d'Etat.

Les lettres de Pogge sont au nombre de quarante-deux. Je parle de celles qui sont dans ce recueil, car M. Recanatî (*Vie latine de Pogge*) dit qu'il y en a qui n'ont jamais été imprimées, et il en cite plusieurs fragments. Celles qu'on voit ici sont la plupart sans date et ne sont pas rangées dans un ordre chronologique.

Pendant le séjour que Pogge fit à Constance, il alla faire un tour aux bains de Thuringe, et il en fait une description fort naïve dans une lettre qu'il écrivit à Niccolo. La liberté avec laquelle on y vivait, paraissait quelque chose d'inconcevable à un homme qui avait toujours demeuré delà les monts. Les hommes et les femmes, vieilles et jeunes, entraient indifféremment dans les mêmes bains, où ils se divertissaient et badinaient ensemble; les

maris voyaient, sans la moindre peine, les étrangers patiner leurs femmes : la jalousie est un terme qui leur était inconnu. Cela plaisait fort à notre auteur : ne se lavant que deux fois par jour, il passait le reste du temps à aller voir les bains et à jeter aux femmes, selon la coutume, des bouquets de fleurs et de l'argent. Cela excitait une espèce de combat entre elles à qui l'attraperait : et ce qu'il y avait de divertissant pour Pogge, c'est qu'en se chamaillant ainsi, elles laissaient voir leurs beautés les plus cachées. Cette lettre mérite d'être lue, aussi bien que la suivante adressée à Léonard Arétin.

Celle-ci contient la relation de ce qui s'était passé au supplice de Jérôme de Prague. On ne saurait lire, sans être attendri, la Harangue que cet Hérésiarque prononça devant ses juges passionnés et prévenus : « Quelle injustice ! dit-il ; pendant trois cent quarante jours que vous m'avez tenu enchaîné dans un cachot obscur et infect, « destitué de toutes choses, vous avez toujours écouté mes ennemis, et vous me refusez une seule heure d'audience. Ils ont eu le temps qu'ils ont voulu pour vous faire croire que je suis un hérétique, un ennemi de la « foi, un persécuteur des ecclésiastiques, et c'est pour « cela, sans doute, que vous ne voulez pas m'entendre ; « parce que vous m'avez jugé avant que d'avoir pu connaître quel je suis. Cependant vous êtes des hommes et « non des Dieux, vous êtes mortels et vous ne vivrez pas « toujours. Vous n'êtes pas non plus infailibles ; il peut « vous arriver de vous tromper vous-mêmes et d'être séduits par les autres. On dit que toute la lumière et la « prudence est rassemblée ici ; il y va donc de votre gloire et de votre intérêt de ne rien faire légèrement, et sans « une mûre délibération, de peur de commettre quelque « injustice. Pour moi, je ne suis qu'un homme de peu « d'importance, et quoiqu'il s'agisse ici de ma vie, je suis « mortel, et c'est beaucoup moins pour mon propre intérêt que je parle, qu'afin d'empêcher que tant de per-

« sonnes sages ne se portent à quelque résolution qui les « déshonore et qui soit de mauvais exemple. » Ce beau discours ne servit de rien ; et, pour trancher court, Jérôme de Prague fut condamné à être brûlé vif, peine qu'il endura avec toute la constance et la fermeté possible. Le bourreau voulant mettre le feu par derrière, afin que Jérôme ne le vit pas : « Mettez, dit-il, le feu par devant, « car, si je l'avais craint, j'aurais bien pu l'éviter. » « C'est ainsi, conclut Pogge, qu'a fini un homme excellent au delà de toute créance. J'ai été témoin oculaire de cette tragédie et j'en ai vu tous les actes. Je ne sais si c'est obstination ou incrédulité qui le faisait agir ; mais vous eussiez cru voir la mort de quelqu'un des Philosophes de l'antiquité. Mutius Scevola mit sa main dans le feu et Socrate prit le poison avec moins de courage et d'intrépidité, que Jérôme de Prague ne souffrit le supplice du feu. »

Une bonne partie des lettres qui suivent, ne sont pas extraordinairement intéressantes ; on y apprend pourtant quelques particularités touchant Pogge. Quelques-unes de ces lettres sont écrites à Guarin de Vérone, et à Léonard Arétin ; d'autres à Eneas Silvius, qui fut ensuite Pape sous le nom de Pie II, à Charles Arétin, à Antoine le Panormitan, à Cosme de Médicis, à Scipion de Ferrare, à Justiniani, à Franciscus Barbarus et à beaucoup d'autres. On y voit aussi une lettre de Philippe-Marie, duc de Milan, avec réponse de Pogge. La dernière lettre est une longue dissertation apologétique contre Guarin de Vérone, avec lequel il s'était brouillé pour avoir préféré Scipion à César, dans le parallèle qu'il avait publié de ces deux grands hommes. Ils se réconcilièrent dans la suite.

Les lettres de notre auteur sont suivies d'un Traité de sa façon, *sur le malheur des Princes*. Il est écrit en forme de dialogue entre Charles Arétin, Niccolo, Cosme de Médicis et Pogge. Ils y raisonnent fort librement sur les bonnes et les mauvaises qualités des Princes.

Les *Facetiæ*, ou Recueil des bons mots et des bons contes, servent de clôture à ce volume. Ce seul ouvrage a plus contribué à faire connaître Pogge, que tout ce qu'il a écrit d'ailleurs. Il fut le premier qui publia quelque chose dans ce goût-là, et il a été suivi d'une infinité d'autres, qui, souvent, ont pillé ses contes, sans lui en faire seulement honneur. C'est ainsi qu'on trouve dans Rabelais, dans les *Cent Nouvelles Nouvelles*; dans l'Arioste, dans les *Ducento Novelle* de Celio Malespini (1), dans La Fontaine et dans divers autres, le conte de l'*Anneau de Hans Carvel*, dont l'invention est due à Pogge. Il nous apprend lui-même, dans la seconde *Invec-tive* contre Valla, que ses *Facetiæ* étaient répandues par toute l'Italie, la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre et qu'elles étaient lues de tous ceux qui entendaient le Latin et approuvées de tous les gens de Lettres : « *Sed quid mirum, dit-il, Facetias meas, ex quibus liber constat, non placere homini inhumano, vasto, stupido, agresti, dementi, barbaro, rusticano? At ab reliquis aliquanto quam tu doctoribus probantur, leguntur, et in ore et manibus habentur, ut, velis nolis, rumpantur licet tibi Codro ilia, diffusæ sint per universam Italiam, et ad Gallos usque, Hispanos, Germanos, Britannos, cæterasque nationes transmigrarint qui sciant loqui Latine.* »

Un ouvrage aussi libre que ces *Facetiæ*, ne pouvait manquer de censeurs. Gesner (Biblioth.) est un de ceux qui se sont le plus déchaînés contre cet ouvrage; il l'appelle « *opus turpissimum et aquis incendioque dignissimum* ». L'abbé Trithème ne l'a pas moins décrié dans son *Traité de Scriptoribus Ecclesiasticis*. Il en parle en ces termes : « *Spurcitiarum opus, quod Facetias prænotavit, ab illustrum Virorum catalogo merito censuimus repellendum, quoniam ejus lectio devotos offendit, ineautis*

t. Menagiana, tome I, p. 369.

noctet, carnales inficit. » Erasme faisait allusion à cet ouvrage lorsqu'il a dit : « *Poggius, rabula adeo indoctus, ut etiamsi vacaret obscenitate, tamen indignus esset qui legeretur; adeo autem obscenus, ut etiamsi doctissimus fuisset, tamen osset a bonis viris rejiciendus.* » Remarquons ici, par occasion, qu'Erasme s'est contredit sur le chapitre de Pogge; car après en avoir parlé comme d'un ignorant, il en parle ailleurs tout autrement. Dans une lettre à Cornélius Goudanus, il le traite de « *vir nec inlegans nec indoctus* », et dans une autre au même il dit : « *Quid Enca Sylvio, quid Augustino Dato, quid Guarino, quid Poggio, quid Gasparino eloquentius?* » Le bon ermite Jacques-Philippe de Bergame (supp. Chron. ad ann. 1417) a jugé plus favorablement de ces contes, auxquels il donne l'épithète de « *pulcherrimus liber.* » Cela n'a pas empêché que le Concile de Trente n'ait mis cet ouvrage dans l'*Indice ex-purgatoire.* »

Au reste, on a fait des éditions sans nombre de ces contes, qu'on a souvent joints à ceux de Henri Bebel, de Nicodème Frischlin, d'Alphonse, roi d'Aragon, etc. On les a aussi traduits en diverses langues.

Voilà les ouvrages contenus dans le volume in-folio. Mais il en a fait beaucoup d'autres qui n'y sont pas renfermés, et que je vais citer après M. Recanati. Il a fait l'*Oraison funèbre* de son ami Léonard Arétin, mort à Florence en 1443. M. Baluze publia le premier cette pièce, dans le troisième volume de ses *Miscellanea*. M. Bayle semble ne l'avoir pas connue, puisqu'il n'en fait aucune mention dans son *Dictionnaire* à l'article de *Léonard Arétin*, elle aurait néanmoins pu lui servir à perfectionner cet article.

Outre cela, Pogge a composé un *Dialogue contre les Hypocrites*, quelques livres sur la situation des Indes et sur le devoir des Princes, une *Harangue contre les Médisans*, une *Dissertation* dans laquelle il examine si un *vieillard doit se marier*. Joignez à cela un *Traité des por-*

traits des hommes illustres de la famille des Bondelmonte, et quelques écrits contre le Concile de Bâle; mais ces deux derniers ouvrages, qui n'ont jamais vu le jour, se sont perdus.

Il a traduit du grec de Xénophon, la *Vie de Cyrus*, et cinq livres de Diodore de Sicile, par l'ordre du Pape Nicolas V, dont il était secrétaire, et il la lui dédia; dans cette dédicace, il dit avoir traduit à sa prière la *Vie de Cyrus*, du grec de Xénophon.

Enfin, l'ouvrage le plus considérable que Pogge composa est l'*Histoire de Florence*, écrite en latin. Son fils, Jacques, s'avisa, je ne sais pourquoi, de garder l'original par devers lui et d'en publier une traduction italienne de sa façon. Elle parut pour la première fois à Venise, en 1476, in-folio, ensuite on la réimprima dans la même forme à Florence, en 1494, et enfin les Giunti en donnèrent une édition plus correcte dans la même ville, en 1598, in-4°. Ce n'a été qu'en 1715, que l'*Histoire latine* de Pogge a vu le jour sous ce titre : *Poggii Historia Florentina nunc primum edita, notisque et Auctoris vita illustrata ab Jo. Baptista Recanato, Patritio Veneto, Academico Florentino. Venetiis, 1715, in-4°*. Je n'entrerai point dans le détail de cette histoire; je me contente de dire que Pogge a écrit en très beau style, dans huit livres, ce qui s'est passé à Florence depuis 1350 jusqu'à l'année 1455. Les notes de l'éditeur qui servent à éclaircir, quelquefois même à corriger le texte, sont curieuses. Au reste, personne n'ignore qu'on a accusé notre historien d'avoir trop favorisé ses concitoyens contre la vérité de l'histoire, et qu'à cette occasion Sannazar lui reprocha, par une ingénieuse épigramme, qu'en louant sa patrie, et qu'en blâmant l'ennemi, il s'était montré bon citoyen, mais mauvais historien.

« *Dum Patriam laudat, damnat dum Pogguis Hostem,
Nec malus est Civis, nec bonus Historicus.* »

Pogge a fait quelques vers. C'est Paul Jove qui me l'apprend dans l'Eloge de Manuel Chrysoloras. Il dit que

ce savant étant mort à Constance, Pogge lui dressa cette épitaphe :

*Hic est Emmanuel situs,
Sermonis decus Attici.
Qui, dum quærere opem Patrio
Affectæ stude, huc iit,
Res belle cecidit tuis
Votis, Italia : hic tibi
Linguæ restituit decus
Atticæ, ante reconditæ.
Res belle cecidit tuis.
Votis Emmanuel : solo
Consecutus in Italo
Æternum decus es tibi
Quale Græcia non dedit
Bello perditæ Græcia.*

J'ai lu encore, dans une lettre de Cornelius Goudanus à Erasme, une Epigramme contre Laurent Valla, que Cornelius attribue à Pogge. On y dit que depuis que Valla est allé aux Enfers, Pluton n'ose plus parler latin et que Jupiter aurait donné à ce critique une place dans les cieux, s'il n'eût craint sa langue. On ne saurait mieux exprimer l'humeur mordante d'un Grammairien : « *In Laurentium inxehitur Poggius tali tetrasticho :*

*Infernus postquam defunctus Valla petivit,
Non andet Pluto verba latina loqui.
Jupiter hunc superis dignatus honore fuisset ;
Censorem linguæ sed timet ipse suæ.*

Trithème rapporte ces mêmes vers dans son traité *De Scriptoribus Ecclesiasticis*, mais il ne dit pas que Pogge en soit l'auteur.

II

APPENDICES AUX *FACÉTIES* ⁽¹⁾

XII (page 24)

LA QUESTION RÉSOLUE

CONTE

Des chevaliers de l'Arbalète,
Dans un village, au fond d'un parc,
Devaient bientôt chomer la fête
Du bien heureux Patron de l'Arc.
Suivant la mode et l'étiquette,
Tout est prévu, tout est réglé ;
On rendit la pompe complète.
Le chapitre fut assemblé.
Or, il advint sur l'entre faite
Que par les vers tout morcelé,
Leur saint dans l'Eglise étalé,
Depuis les pieds jusqu'à la tête,
En tous les sens était criblés,
Et, comme on allait se résoudre,
Dans sa niche mal acculé,
En un instant comme la foudre,

(1) On trouvera ici un certain nombre d'imitations des *Facéties* de Pogge que le défaut de place ou leur longueur n'ont pas permis de mettre en note.

De son piédestal écroulé,
 Le Saint tombe, réduit en poudre,
 Soudain, prompts à remédier
 A l'accident qui les consterne
 On voit accourir Magister, Marguiller,
 Mathurin et Colas dont la tête gouverne
 Et la paroisse et le moultier,
 Et vite ensemble ils vont prier
 Le Phidias de la ville prochaine,
 D'en faire un autre sous huitaine.
 Messieurs comment le voulez-vous?
 En vie, ou mort, leur dit le statuaire? —
 En vie, ou mort, entendez-vous, Compère?
 Dit Mathurin ; lequel choisirons-nous?
 Bon ! fit Colas, c'est à la fantaisie
 De Monsieur le Curé que nous consulterons.
 Qu'on le fasse toujours en vie,
 S'il le faut mort, nous le tuons

Poésies de GUYETAND. 1799.

XXXVI (page 52)

LE TESTAMENT CYNIQUE

CONTE

Certain Curé, (c'est je crois, près de Nante)
 Depuis longtems avait un chien barbet,
 Qu'il chérissait plus que sa gouvernante
 Et presque autant que sa nièce Babet.
 Quel chien aussi ! C'était un chien parfait,
 Adroit en tout ; fallait-il en cadence
 Faire des sauts, faire la révérence,
 Toujours tout prêt, on n'avait qu'à parler.
 Et ce n'est pas pour embellir l'Histoire :
 Mais ce que chiens ne font que par mémoire,
 Semblait en lui l'effet du jugement.
 Si l'on sonnait pour un enterrement
 En gros bourdon, fut-il loin, fut-il proche,
 Vite Barbet au premier coup de cloche
 Courait porter à Monsieur le Curé
 Son Rituel et son bonnet carré.

Hélas ! ce chien si digne de remarque
Mourut un jour peut-être empoisonné.
Tant de mérite aurait touché la Parque,
Si la cruelle eut jamais pardonné.
Le désespoir du Prêtre infortuné
Alla plus loin que je ne saurais dire :
C'est dire peu, qu'il fut jusqu'au délire.
Huit jours après, lorsqu'il sut modérer
Cette douleur, assez pour en pleurer,
Je veux, dit-il lui donner sépulture ;
Puis-je souffrir qu'il serve de pâture ;
A des corbeaux exposé dans nos champs ?
Va tel destin est fait pour les méchants.
De quelques ais fabriquons une bierre,
Et mettons le dedans le Cimetière.
Daus ce saint lieu, j'ai mis plus d'un chrétien
Qui sûrement ne valait pas mon chien.
Aussitôt dit, le Pasteur se dépêche,
Fait une fosse en quatre coups de bêche ;
Et de son long y campe le Barbet,
En souhaitant pour lui en l'autre vie
Joyeuse place à côté du Baudet
De Balaam, et du Chien de Tobie.
Il n'avait pas fini cette œuvre pie,
Que le renom en courut loin de là
A son Evêque ; et de sa part voilà
Un Chicaneau qui vous cite le Prêtre,
Avant trois jours qu'il eut à comparaître
Sans nul délai devant l'Officiel.
Lui comparu, l'Evêque au tribunal
Le tança fort. Il semblait à l'entendre
Que violer, renier, s'aller pendre,
N'était que rien près d'un tel attentat.
Cela blessait Dieu. les Lois et l'État.
C'était bien pis qu'hérétique, anathème,
De mettre un Chien sans âme, sans baptême,
Dans un lieu saint. Pour sa péroration
L'Evêque dit : qu'on le mène en prison. —
An ! Monseigneur, avant votre sentence,
Dit le Pasteur, écoutez ma défense ;
Après cela vous verrez si j'ai tort.
Je puis sans crainte attester mon village
Que feu mon Chien fut digne de ce sort.
Si dans la vie il s'est montré fort sage,
Il le fit voir encore plus à sa mort.

Car de ses biens, en faisant le partage,
 A Monseigneur il laisse en héritage,
 Et de sa part j'apporte cent écus. —
 L'Évêque prit et dit : n'en parlons plus :
 Cette fin là me semble méritoire. —

Lecteur malin, gardez-vous bien de croire
 Que le Pasteur, avec ce moyen ci,
 Dans notre siècle eut jamais réussi.

SIDOINE.

XLIII (page 61)

LA JUSTE PLAINTÉ

La Mariée au saut du lit jasait
 Sur l'instrument de la paix de ménage,
 Et discourant du marié disait : —
 De son fétu neuf pouces sont l'aunage.
 Neuf sont en gros ; quelle honte, à son âge !
 Car entre nous, il a vingt ans et plus,
 Et notre ânon, qui n'a pas d'avantage
 Que dix-huit mois, porte un bon tiers de plus.

XLVII (page 67)

COUPLETS

AIR DE *Joconde*.

Jeanne et Jean disputaient tous deux
 De leur vigueur extrême
 Jean dit : — Je suis plus vigoureux.
 Jeanne dit : — C'est moi-même.
 Leur procès fut trouvé fort beau ;
 On fit une assemblée,
 Qui décida que le fourreau
 Valait mieux que l'épée.

Le débat de Jeanne et de Jean

Fut trouvé raisonnable.
 Mais on rendit un jugement
 Tout à fait équitable.
 Qui le blâmerait de nos jours,
 Ne serait qu'une bête,
 Car Jean ne le peut pas toujours
 Et Jeanne est toujours prête.

Les Muses en belle humeur, p. 9

LV (page 77)

L'ÂNE RETROUVÉ

CONTE

Lucas à pied menait à son village
 Six ânes, qu'à la foire il venait d'acheter.
 Quand il eut bien marché, fatigué du voyage,
 Sur l'un des animaux, il crut devoir monter.
 Mais, quelle fut sa surprise et sa peine
 De voir devant ses yeux cinq baudets seulement,
 Au lieu de la demi-douzaine,
 Qu'en partant il avait sous son commandement!

Trois fois le compte il recommence;
 Et toujours oubliant l'âne qu'il a sous lui,
 Trois fois de son mortel ennui,
 Il sent croître la violence.
 En sanglotant, le rusé villageois
 i. etourne sur ses pas ; il court de droite à gauche,
 Pendant quatre heures il chevauche
 Par monts, par vaux et jusqu'au fond des bois.

Après s'être vainement mis à la torture,
 Il regagne enfin sa maison;
 Et sans descendre du grison,

A sa femme il déduit sa piteuse aventure.
 « Calme-toi, pauvre sot, lui dit-elle tout net;
 Tu n'en comptes que cinq, et moi j'en trouve sept. »

HARDUIN.

LXVI (page 92)

COUPLET

Grégoire
 Revenant de boire
 Trouva sa femme avec Lucas
 Sur un lit. Ils ne dormaient pas
 Le bonhomme en sourit et, refermant la porte :
 « Courage, dit-il, mes enfans,
 Si vous allez toujours de même sorte,
 Vos souliers dureront longtems. »

*Recueil de pièces curieuses et nouvelles,
 tant en prose qu'en vers, La Haye. 1694*

LXXXIII (page 112)

LARMES SUR LA MORT DE PINDARE

Une très docte demoiselle,
 Et le fameux rimeur Chapelle,
 Après avoir bien disserté
 Sur la sublime poésie
 De la charmante antiquité,
 Vuidoient un pot de malvoisie
 Pour éviter l'oisiveté.
 Quand par hasard, dit mon histoire
 Il lui revint dans la mémoire
 Que, grâce à certains charlatans,
 Pintare était mort à trente ans;
 Pindare, ce plein d'harmonie,
 Pindare, ce brillant génie !
 Pindare qui pouvait encor
 Nous donner un volume d'or.
 Et là-dessus le bon Chapelle
 Et la savante demoiselle
 Cédant à leur vive douleur,
 Se mirent à verser des pleurs,

Maudissant la Parque barbare,
Qui ravit au monde Pindare.
Un laquais qui pour lors entra,
En les voyant pleurer, pleura,
Et nul n'ayant un cœur de roche,
Le deuil gagna de proche en proche.
Par un vieux cocher désœuvré,
Bientôt Pindare fut pleuré,
Et ne voulut la cuisinière,
Être à pleurer la dernière.
Il n'est pas jusqu'au marmiton
Qui ne pleura et tout de bon,
Tant c'étoit un combat bizarre,
A qui viendrait pleurer Pindare !
Et moi qui vous compte ceci,
Peu s'en faut que j'en pleure aussi.
Ne pleurons pourtant pas si vite,
Et de l'histoire oyez la suite...
Au bruit des douloureux accens,
Des hélas plaintifs et touchans,
Qu'on entendait du voisinage,
Accourut un Suisse, homme sage,
Qui s'étant fait instruire en gros,
Au sujet de tant de sanglots,
S'enquit si ce monsieur Pindare,
De qui vient toute la gabarre,
Étoit ami de la maison,
Ou parent de quelque façon.
S'il fut au moins de la paroisse,
Pour causer ainsi tant d'angoisse,
S'il étoit mort en bon chrétien,
Ou comme plusieurs en vanrien...
Et réponse ayant été faite,
Que c'étoit un charmant poète,
Un peu mécéant et payen,
D'ailleurs assez homme de bien,
Qui composa des chansonnettes,
Ou plutôt des odes parfaites,
Et dans la Grèce trépassa,
Près de trois mille ans en-deça...
Aussitôt comme en vrai délire,
Le Suisse de rire, de rire,
De rire à s'en tenir les flancs,
Et vit-on dans le même tems,
Rire de la même manière,

Le cocher et la cuisinière,
 Autant en fit le laqueton,
 Et le très dolent marmiton,
 Et convint à Monsieur Chapelle,
 De rire, ainsi qu'à la donzelle,
 Et moi qui vous conte ceci,
 Trouvez bon que je rie aussi.

Almanach des Muses, POGGIANA XIV, T. r. Part, IV, p. 174.

LXXXVII (page 116)

L'ANE RETROUVÉ

CONTE

De charlatans on n'a jamais manqué,
 C'est un gibier grâce au ciel des moins rares.
 On me dira que les gens sont bizarres,
 Et qu'un fripon est bientôt démasqué.
 J'en suis d'accord, mais nous aimons à croire,
 C'est du Français le défaut dominant.
 Un homme annonce un secret surprenant,
 Et merveilleux; il fabrique une histoire;
 Il vient de l'Inde, apportant, pour tous maux
 Remèdes prompts! Lors, Messieurs les badauds
 D'aller en foule acheter de sa drogue.
 Vous avez mal aux dents? prenez cela.
 Vous, c'est aux pieds! Votre argent... Bon, voilà,
 Pour vous guérir, dira-t-il d'un air rogue,
 Un bonnet turc, quatre grains d'oripeau
 Font d'un ignorant, un Gallien nouveau.
 Un de ces gens habitait un village,
 Dieu sait combien il avait de chalans!
 De l'aller voir, tous étaient diligens.
 On le disait savant à triple étage.
 En peu de temps le nom du personnage
 Fut divulgué. C'est Monsieur un tel,
 Dont il avait, moyennant certain sel,
 Guéri la fièvre; enfin de cent manières
 On l'exaltait; le sort du charlatan,
 Son grand remède, c'était force elistères,
 Il ruinait tous les apothicaires.
 Quatre valets sans cesse à tout venant
 Distribuèrent des bouillons salutaires.

Or un beau jour avient qu'un paysan
 Perd son baudet. Voilà-t-il pas le rustre
 D'imaginer que l'Escupale illustre
 Expert en tout saura lui déterrer
 Cet animal qu'il n'a pu recouvrer.
 Il court à lui, va, vient, tourne, s'empresse,
 Pousse, coudoye, et veut fendre la presse.
 Le médecin qui de loin l'aperçoit,
 S'imaginant que c'étoit un malade,
 Lui dépêcha sur l'heure une Auspessade,
 Seringue en main, le paysan reçut,
 Sans dire mot, l'interne régala de,
 Puis il partit, ne doutant nullement
 Qu'il ne trouvât son âne promptement.
 A mi-chemin, sentant que le clistère,
 Pour s'échapper faisoit de grands efforts
 Il s'accroupit sur la verte fougère.
 Et brusquement mit son hôte dehors.
 Par un hasard, qu'on peut nommer unique,
 A quatre pas, derrière des buissons
 Monsieur son âne épluchait ses chardons.
 Le bruit que fit, rendant le spéritique
 Notre manant, effraya l'animal,
 Qui sur-le-champ entonna sa musique,
 Son doux hihan. « Ah ! qu'est-ce par Saint-Gal,
 Qu'entend-je là ? C'est mon âne, je pense !
 Eh oui ! c'est lui ; bon sang ne peut mentir.
 La belle cure ! Il faut en convenir.
 Ce médecin a bien de la science. »

Le Singe de La Fontaine, p. 66, 1 partie, 1773.

LXXXIX (page 119)

CHOU POUR CHOU

Lise en un bairt s'étant démis la hanche,
 Mace le jeune aussitôt fut mandé,
 Bon r'habilleur. Lise étoit drue et blanche,
 Macé dispos, gaillard et bien vidé.
 Il vit l'endroit, l'objet meut la puissance.
 D'où l'on peut bien juger en conséquence

Que travaillant sur un si beau sujet,
 Pas ne manqua d'être ému par l'objet.
 Or quand la hanche en état fut remise
 Le Gars voulut prendre congé de Lise,
 Que vous faut-il, lui dit-elle, Macé? —
 Rien; chou pour chou, répond le bon Apôtre.
 Je vous ai, Lise, un membre redressé;
 Vous avez su m'en redresser un autre.

B. LA MONNOY

CXII (page 147)

ÉPIGRAMME

Lise en son lit luttait contre la Parque.
 La faculté la laissait sans espoir.
 L'époux voulut lui donner une marque,
 Même en mourant, du conjugal devoir.
 Lise revint : surpris de la revoir,
 Son médecin dit : — « Ah! que j'ai de regret.
 Reprit l'époux, quand je perdis mon père,
 De n'avoir pas employé le secret! »

Anonyme, XVIII^e siècle

CXXXIV (page 175)

EPIGRAMME

A UN MÉDECIN

Une ardeur désèche mes veines,
 M'altère et me gâte le corps;
 Je serai du nombre des morts,
 Si je n'ai la fin de mes peines.
 Mais au lieu de m'en affranchir
 Vous ne tâchez qu'à rafraîchir
 Mon palais, ma langue et ma lèvre;
 Tout cela ne me sert de rien :
 Monsieur, guérissez moi la fièvre;
 Pour la soif, je l'ôterai bien.

N. DE LA GIRAUDIÈRE

MÊME SUJET

Un bon vieux biberon ayant un jour traiter
A trois grands médecins, du vrai moyen d'ôter
La fièvre d'une soif qui le rendait tout blême
Messieurs, le leur dit-il, prenez tant seulement
Le souci de m'ôter la fièvre promptement,
Car je me saurai bien ôter la soif moi-même.

CXC1 (page 241)

LES BONNETS

CONTE

Aux pieds d'un confesseur un ribaud pénitent
Développait sa conscience.
Père, lui disait-il, je viens bien repentant
Vous faire l'humble confidence,
Que la chair fut toujours mon péché dominant
Tant pis, dit le Pater, mais enfin, mon enfant,
Le tems, grâce à la providence,
Met fin à la concupiscence.
Voyons à quel excès vous vous êtes porté,
Par le dérèglement trop longtemps emporté.
N'êtes-vous pas contrit? — Si je le suis mon Père?
Ah! je ne puis assez gémir de ma misère!
Allons, tels sentiments montrent un vrai retour.
Parlez-donc, dites-moi vos fautes sans détour.
Et n'oubliez surtout aucune circonstance.
La façon de pécher décide de l'offense.
Continuez — hélas! mon Père, une Beauté
Que le hazard m'offrit, et dont je fus tenté
Me fit perdre en un jour toute mon innocence
Je l'aimai, je la vis avec toute licence.
Et l'amour dans ses bras, au fond d'un cabinet...
Je vous entends... son nom?... — On l'appelle *Bonnet* —
Bonnet? je la connais; comment donc! adultère?

Ah ! mon fils redoutez la céleste colère !
 Mais, voyons... Que devint ce commerce odieux ? —
 Mon père il fut suivi d'un plus délicieux.
 Une tendre *Bonnet*, tendre, vive, gentille... —
 Oh ! oh ! voici bien pis. Quoi ! la mère et la fille ! —
 Cette jeune Beauté, source de mes plaisirs
 Devint bientôt pour moi l'idole de mes désirs...
 Ah ! quel désordre affreux !... l'inceste !... l'adultère
 — Mon Père suspendez votre juste colère.
 Je ne viens point ici pour proner mes vertus,
 Et tout ce que j'ai dit n'est encore que bibus.
 Apprenez que *Bonnet*, chef de cette famille,
 Succéda dans mon lit, à sa femme, à sa fille, —
 Et que son fils enfin y prit place à son tour
 Que j'eus pour ce dernier le plus ardent amour —
 Méchant ! n'achève pas, dit le Prêtre en furie,
 Je ne veux plus entendre une telle infamie,
 Et puisque tout *Bonnet* doit être ta catin,
 Tiens, Bourreau, prend le mien, et remplis ton destin.

LA CHAUSSÉE

CXCVII (page 247)

LE MAUVAIS BAILLEUR

Gallot de Narmi, bossu par le devant
 Et d'une bizarre figure
 Dans la ville de Sienne, entra sur sa monture.
 Un citadin mauvais plaisant,
 Lui dit pour le railler : les autres d'ordinaire
 Portent leur paquet par derrière,
 Pourquoi portez-vous le vôtre devant vous.
 C'est, répondit Gallot, qu'en pays de filoux
 On agit de cette manière.

CCI (page 250)

LA BAGATELLE

Auprès d'un vieil Epoux. au lever de l'aurore
 La jeune iris aperçut un moineau
 Caresser sa moitié sur le bord d'un ruisseau,
 Et pour recommencer encore,
 Voler au sommet d'un berceau.
 Pour voir le tendre amour de ce couple fidèle,
 Puis en soupirant éveille son époux :
 Mais au lieu d'écouter les désirs de la Belle,
 Laissez là vos moineaux, lui dit-il en courroux,
 Aimerez-vous toujours la *Bagatelle*?

GRECOURT, T. 2, p. 192.

CCIX (page 259)

LA PAIX DU MÉNAGE

Une veuve de cinquante ans,
 Disait un jour à sa commère :
 « Je peux me donner du bon tems,
 J'ai chez moi bon vin, bonne chaire,
 Pourtant si je savais par vous,
 Un homme qui fit mon affaire,
 Je le prendrais pour mon époux.
 Qu'il soit complaisant, qu'il soit doux,
 Peu m'importe qu'il soit fidèle,
 Car, si j'en prends un, entre nous,
 Ce n'est pas pour la bagatelle ».
 — « Ah! reprit l'autre, quel bonheur!
 J'ai votre affaire, un homme aimable,
 Doux, charmant, bien fait, sociable;
 Mais on l'a privé de l'honneur
 De pouvoir créer son semblable,
 Et pour femme de votre humeur,
 Ce n'est rien. — Rien, répliqua-t-elle,
 Entre nous, si par malheur,
 Il survenait une querelle;
 Qui serait le médiateur?

SEDAINE.

II. MÊME SUJET

A Paquette, disait Mendoce,
 « Avec vous l'homme a seulement
 Deux bons jours, celui de la noce,
 Et celui de l'enterrement.
 — Quel vieux conste ! reprit Paquette
 Content est mon mari, toujours.
 Voulez-vous savoir la recette,
 C'est qu'il fait noce tous les jours ».

X...

III. ÉPIGRAMME

Pour amortir sa trop vive chaleur,
 Certain Génois ne trouvant que sa chatte,
 Lui fit ce dont la bête fut ingrate;
 Car tout à coup, se mettant en fureur,
 Elle rendit le sire en origène,
 Pour un Génois, ce n'est petite peine,
 Le notre donc, au désespoir réduit,
 Prit un cordeau, l'accrocha, se pendit.
 Sa femme accourt, aux pleurs lâchant la bonde,
 Mais la servante examinant de près :
 « Consolerez-vous et Dieu lui fasse paix !
 Il n'était plus propre à rien dans le monde ».

XX...

CCXI (page 262)

L'ENFANT SPIRITUEL

Jadis un ambassadeur
 Étant chez un grand seigneur,
 Y trouva, non sans surprise,
 Un jeune enfant de six ans,
 Plein d'esprit et de bon sens,
 Comme un homme à barbe grise.

Après l'avoir admiré
 « Je crains bien, dit-il au père,
 Que ce front prématuré
 En croissant, ne dégénère;
 Car on voit pour l'ordinaire
 Que tous ces jolis enfans
 Qu'on admire en leur jeunesse,
 Lorsqu'ils sont devenus grands,
 Paraissent lourds et pédans,
 Sans esprit, ni gentillesse. »
 Cet enfant qui l'écoutait,
 Répondit d'un air fort sage :
 « — Sans doute, Monsieur avait
 Beaucoup d'esprit à mon âge ».

BARATON *Poésies*

CCXIII page 264.

ETYMOLOGIE DE LASSE-TE F....

Un jour de foire dans Caâlons
 Colas s'en allait à la ville
 Monte sur le roi des ânonz,
 Animal soumis et docile
 Contre l'usage des grisons.
 N'étant qu'au milieu de sa route.
 Il fit rencontre de catin
 Lasse, suant à grosse goutte,
 Et faisant à pied le chemin.
 La Belle, voyant son voisin
 Qui s'en allait le vent en poupe,
 Le conjura par S. Martin
 De la laisser monter en croupe.
 Un cœur aussi dur qu'un rocher
 Se fut attendri pour la Belle:
 Elle était fraîche, encore pucelle
 Et sa main pouvait s'accrocher
 Parfois au poucineau de la selle.
 Mais ces menus dons des amans,
 Que nous autres honnêtes gens,
 Avons baptisé *petite aye*

Sont nommés par certains manans,
Viande creuse et fausse monnoye.
De ces manans était Colas;
Aussi n'en faisait-il grand cas.
Depuis lontems de la Donzelle
Il avait pris ville et faux bourgs.
Mais elle défendait toujours
Avec vigueur la citadelle.
Le gars en plus de vingt assauts
Fut repoussé sur la verdure,
Non sans force coups de fuseaux,
Sans mainte et mainte égratignure;
Colas en avait le cœur gros;
Aussi tout sec, piquant sa bête,
Néant, dit-il à la Requête,
Catin le flatte tendrement;
Le manant tousse fièrement,
Si l'une presse, l'autre chante,
Que faire en telle extrémité?
Catin n'avait point d'Atalante
Les pieds ni la légèreté;
Puis c'était au cœur de l'été,
Peut être dans la canicule.
Colas gardait son quant à moi;
Nécessité n'a point de loi.
Enfin la Belle capitule;
Arrêté fut qu'à chaque pet
Que ferait Messire Baudet,
Maître Colas et la bergère
Feraient un tous sur la fougère;
Le tout pour le soulagement
Et le repos de la monture,
Que toutefois griffe, ni dent,
Façon aucune, aucun murmure
Ne seraient admis nullement,
Si non à pied, et promptement,
Le traité fait, la belle monte.
Le drôle aussitôt du talon
Frappe le flanc de son grison.
Maître baudet pète et sans honte,
Il savait par cœur la leçon.
A cette espèce d'exercice
L'avait jadis dressé Colas,
Pour certaine Dame Thomas.
Martin ayant fait son office,

Colas descend, point de quartier,
 Elle eut beau cent fois le prier,
 Il l'emporte, il sue, il travaille.
 Et d'une sanglante bataille
 Revint tout couvert de laurier.
 Tous deux remontent, la fillette
 Rajuste et mouchoir et cornette.
 Bientôt après le villageois
 Tournant vers elle le minois
 Fut surpris de la voir plus belle,
 C'était l'effet d'un incarnat
 Qu'elle avait acquis au combat.
 Tout aussitôt ardeur nouvelle,
 Coups dans les flancs et nouveau son;
 Pour descendre moins de façon,
 A la troisième pétarade
 Catin vous fait une gambade,
 Tire Colas par ses habits,
 Lui montrant un prochain taillis.
 Ce bois lui donna l'estrapade.
 Il en revint pâle et défait,
 Et jurant contre le Baudet.
 Il n'était au bout: la fillette
 Avait découvert son secret. .
 Elle talonne, l'ânon pète
 Lors dit Catin, n'entends tu pas? —
 Quoi? répond l'autre — L'ase... écoute :
 Si l'ase pète, dit Colas,
 Palsangué que l'ase te foute.

Piron

CCXXIII page 274,

LA RÉPONSE IMPRÉVUE

Certain époux, peu fait au mariage,
 Tançait un jour sa dolente moitié,
 Et se plaignait que Messer cocuage
 Dans sa maison mettait souvent le pié.
 La belle Alix pleurait, c'était pitie!...
 Sur quoi lui dit Messer Bon : ça mignonne,

Ne pleure plus, cette fois te pardonne,
 Faisons la paix : Bien veux tout oublier...
 Je me repens, s'écria la pauvrette,
 Je me repens... de quoi? poursuit l'époux? —
 D'avoir laissé la main gauche imparfaite
 A cet enfant que Jean a fait pour vous.

CCXXXVII (page 292)

EPIGRAMME

Un médecin déjà sur l'âge
 Commande un jour à son valet
 Que sans relarder davantage
 Il allât brider son mulet.
 Le garçon se montrant habile,
 Court à l'étable de ce pas
 Et voulut prendre à la cheville
 La bride qu'il n'y trouva pas
 Il n'y eut coin, ni détour, ni place
 Qu'il ne tâtonnât de sa main,
 Faisant une horrible grimace
 De voir son labeur être vain
 Il monte à la chambre de son maître
 Etourdi comme un hanneton,
 Qui vis-à-vis d'une fenêtre
 De sa femme tatait le c....
 Regardant comme à l'ébaye
 Sa landie et ses landrions,
 Il lui disait : hélas! m'amie.
 Voici bien des brimborions.
 Ce garçon entrant de furie
 Lui dit, ayant oui cela,
 Regardez, Monsieur, je vous prie
 Si votre bride n'est point là.

X...

LE CHASSEUR

CONTE

Un chasseur à l'affût sous un épais ormeau
Attendait sa proie en silence;
Lorsque donnant le bras à la belle Isabeau,
Lisis paraît, et sous l'arbre s'avance.
La solitude et la chaleur du jour,
Et mieux encor les conseils de l'amour,
Tout à s'arrêter les invite.
Sur la mousse nouvelle ils se laissent tomber.
Ah! qu'il est doux de succomber
Au désir que l'amour excite!
Alors ces fortunés amans
Ignorant les grands mots, qu'invoqua l'imposture,
Le peignent en l'envi leurs tendres sentimens,
Comme le prescrit la nature,
Plus d'une fois, dit-on, le chasseur curieux
Vit leur bonheur avec envie.
Et c'est là le sort de la vie :
Au gré de tout le monde est-on jamais heureux.
Cependant la jeune bergère
Se sentant agiter d'un scrupule tardif,
Disait d'un ton tendre et naïf. —
Qui nourrirait l'enfant, si je devenais mère? —
Va, dit Lisis avec chaleur ;
Va, celui qui voit tout en fera son affaire.
Eh! non parbleu! s'écria le chasseur
J'ai bien assez de ceux dont je suis le père.

L. MARC

CCL (page 308)

LE CHARLATAN ET L'ANE

FAB'E

A Vienne, un Charlatan, Médecin Empyrique,
Promit à l'Empereur, pour quinze mille francs,
Qu'il se fit avancer en beaux deniers comptans,
De faire parler grec une jeune bourrique.
Et s'il n'en vient à bout au plus tard dans dix ans

Consent d'être pendu dans la place publique.

Ses amis l'ayant trouvé
Au sortir de cette affaire,
Promirent tous un *Salve*
A sa fin patibulaire

Eh ! Messieurs ! leur dit-il, n'ayez aucun effroi
Avant qu'on soit au bout d'un si long intervalle
L'âne, l'Empereur ou moi
Il faut que quelqu'un détale.

BOURSAULT

II. LE RHÉTEUR ET LE ROI.

FABLE

Ça, disait un Rhéteur,
Que l'on m'amène un âne,
Et j'en fait un Docteur,
Docteur portant soutane,
Expert,
Savant et disert

Le Prince avait chez lui,
Un Roussin d'Arcadie,
Et dit : dès aujourd'hui,
Je veux qu'il étudie,
Venez,

Et l'entreprenez.

Combien faut-il de tems,
Pour mettre à fin l'ouvrage ?
Il ne faut que dix ans,
Répond le personnage,
Plus fin

Que le souverain.

Mais pour bien commencer
Poursuit notre habile homme,
Il faudra m'avancer,
Considérable somme.

Le roi

Avait bien de quoi.

On fait donner l'argent,
Mais avec clause expresse,
Qu'on pende le Régent,

S'il manque à sa promesse
Soit fait

Dit maître Caguet.

Chacun le crut perdu,
Mais il ne fit qu'en rire.
Pour n'être pas pendu,
Sut-il alors bien dire,

Dix ans

Sont mes sûrs garans.

Pour éluder la Loi.

Le terme est salutaire.

L'âne, le Sire ou moi
Mourons avant l'affaire.

Ce mot

N'était pas d'un sot

Ainsi le Courtisan

Et quelque fois le Prince,

Sont par le Charlatan

Comme gens de Province,

Menés,

Et pris par le nez.

CCLXI (page 318)

LA PLUME DE L'AMOUR

Une femme avec son Amant

Se donnait licence parfaite,

Elle tenait d'une main satisfaite

Ce sceptre ; le premier vraiment,

Beau sceptre ; qu'à prix d'or, ni de sang on n'achète.

Pour un pareil joyau, je le dis franchement,

Si l'on pouvait en faire emplette,

Je combattrais comme un athlète

Ou donnerais tout mon vaillant ;

Mais reprenons notre aventure.

Certain Damon survenu là,

Par le trou peu discret d'une large serrure,

Tranquille spectateur regardait tout cela.

Le sceptre bas, notre amant se retire.

Verroux d'être ôtés doucement ;

Damon d'entrer, la Dame de lui dire :
 Pardon, si vous avez attendu quelque instant ;
 J'écrivais — Oh ! répart avec un prompt sourire
 Damon, que vous devez bénir votre destin !

C'est l'amour qui vous fait écrire,
 Vous aviez la plume à la main.

D'ARNAUD

CCLXVIII (page 325)

LE MORT PARLANT

CONTE

Jadis à Rome était un bon garçon,
 Homme simple, animal si crédule,
 Qu'on le voyait donner, sans nul soupçon,
 Dans un panneau, tant fut-il ridicule.
 Pour s'amuser certains drôles un jour
 Firent complot de lui jouer un tour
 D'espèce neuve, et trop cruel sans doute.
 L'un de ces gars, aposte sur la route,
 Vint l'aborder, d'un air stupéfait :
 « Eh ! mon ami, comme te voilà fait !
 « S'écria-t-il, par quelle maladie
 « Ta face est-elle à ce point enlaidie. »
 « Malade, Moi ! parbleu je n'en sais rien :
 « Vous plaisantez ; je me porte fort bien. »
 Un autre arrive, et redoublant la dose
 Lui fait, du moins, croire à demi la chose.
 Mais un troisième enfin complètement
 Le persuade. « Êtes-vous homme sage,
 « De vous montrer avec un tel visage,
 « Hors du logis, lui dit-il gravement ?
 « Ah ! si j'étais en même circonstance,
 « Des médecins attendant l'assistance
 « Entre mes draps, je me tiendrais bien coi !
 « Oui, dit Simplex... Ah ! Messieurs je vous croi ;
 « Vous m'éclairez sur le mal qui m'opresse :
 « Je suis au vrai d'une extrême faiblesse ,
 « Veuillez m'aider à retourner chez moi !
 Très volontiers on lui rend cet office ;
 On déshabille, on couche le jocrisse
 Un faux docteur vient en robe, en rabat,
 Se présenter auprès de son grabat

Tâte son poulx, en secouant l'oreille ;
Dit que jamais fièvre ne fut pareille,
Que le malade, à ce qu'il peut en juger,
N'échappera d'un si pressant danger.
Les assistans confirment ce présage :
A les ouïr, le mal croit par degrés ;
Dès ses yeux sont couverts d'un nuage ;
Dès ses traits sont tous défigurés.
Remarquez-vous cette horrible grimace ?
Ses pieds sont froids, sa langue s'embarrasse,
Il n'en peut plus. Ah ! le voilà passé.
Requiescat à jamais in pace.
Déclaré mort, il ne dit le contraire :
Seul contre tous prétendre avoir raison,
Même en tel cas lui semblait téméraire
A son destin on vit ce franc oïson
Se résigner : on le vit sans murmure,
Prendre d'un mort et l'air et la posture,
Et se garder si bien d'ouvrir les yeux,
Qu'un vrai défunt ne s'en fut tiré mieux.
Incontinent, dans le creux d'une bière,
On étendit le corps du pauvre humain ;
Et tôt après on se mit en chemin,
Pour le conduire au prochain cimetière.
Mais observez que dans Rome, pour lors,
C'était déjà, comme aujourd'hui, l'usage
Qu'à découvert on transportât les morts,
Et qu'en entier se montrât leur visage.
Quelqu'un voyant le convoi s'approcher,
S'enquiert tout haut quel homme on va nicher
Si lestement dans sa maison dernière.
C'est, lui dit-on, Simplicie. Ah ! reprend-il,
Il est donc vrai que cet esprit subtil
Est pour toujours privé de la lumière !
Dieu soit loué de délivrer ces lieux
Du plus grand sot qu'on ait vu sous les Cieux !
A ce propos choquant et malhonnête,
Le trépassé lève soudain la tête.
« O l'insolant, qui vient me quereller
« Après ma mort, dit-il, tout en furie !
« Va, si Simplicie était encore en vie
« Tu trouverais, coquin, à qui parler !

HARDUIN

Almanach des Muses, 1778

CCLXXII (page 330)

I. EPIGRAMME

Un bon marchand prit pour femme une veuve,
 Veuve gentille et de bon appétit.
 Or désirant le soir lui donner preuve
 De son amour, il fut tout étourdi.
 O ciel! dit-il, ô quelle chose étrange!
 Mais... on dirait une porte de grange. —
 La veuve alors lui répondit : Mon Dieu!
 Pour plaire à tous faut être bien habile :
 Feu mon mari quand il hantait ce lieu,
 Trouvait toujours la route difficile.

II. EPIGRAMME

Le bon Robin, qui se mit en ménage,
 L'avait petit, las! que c'était pitié,
 Et par malheur celui de sa moitié
 Avait souffert de maint pèlerinage.
 Robin bâillant le signe d'amitié
 Du premier coup trop aisément engaine,
 S'en plaint : Catin dit : qu'à cela ne tienne,
 Va, mon ami, j'en louerai la moitié.

III. COUPLET

AIR DE JOCONDE

Le gros Guillot d'amour épris
 Épousa Guillemette.
 De la ville de Saint-Denys
 Où la noce fut faite.
 En lui mettant, il fit un cri,
 Disant, quelle ouverture! —
 Apprens, lui dit-elle, qu'ici
 L'on a grande mesure.

Les muses en belle humeur p. 10. 1742.

IV. LA MESURE DE St-DENYS.

CONTE

La jeune Ervaise, adroite et bonne lame
Dans ses filets prit un certain Derans,
Un franc nigaud, qui la voulut pour femme,
Voire, en dépit d'amis et de parens.
Pour éluder la défense formelle
Faites au Curé, d'unir la peronnelle
Au jeune Gars, ils vont à St-Denys,
Lieu, dans ce tems hors de la compétence
De l'évêché. Les voilà donc bénis !
Les voilà donc près de la jouissance.
Le soir arrive, au réduit amoureux
Notre galant, que le plaisir appelle,
Comme pensez, point ne fut paresseux,
A s'assurer si sa femme est pucelle.
Mais ne trouvant nulle difficulté,
Ah ! ah ! dit-il, c'est donc la vérité !
Mais elle, fine et faisant l'ignorante,
Qu'avez-vous donc, et qui vous mécontente ?
Parbleu, dit-il, cette facilité.....
Vous m'entendez, j'aurais du croire... Bas,
N'est-ce que ça ? bon, bon, je me rassure
Eh mon ami ne savez vous donc pas,
Qu'à St-Denys, plus grande est la mesure ?

V. HUICTAIN

De la réponse de Margot Noiron, à un Gentilhomme qui avait couché avec elle.

Quelque Mignon en prenant congé d'une
Qui lui avait la nuit presté son cas,
Mille merci, dit-il, ma gente Brunc,
Logé m'avez au large logé hault et bas
Elle feignit n'entendre tels ébats
Jusques à tant qu'il eust garni la main.
Pardonnez-moi, car je ne pensais pas
Dit-elle alors, qu'eussiez si petit train.

VI. EPIGRAMME

Je sais, mon cher à quoi l'honneur m'engage,
Dit une jeune veuve à son nouvel époux.

Deux jours après le mariage :

Je dois vous mettre à l'aise : ainsi rassurez-vous.

Je suis déjà trop convaincu, Madame

Répond Damis d'un air moins passionné que froid,
Qu'en m'engageant à vous prendre pour femme,
Ce n'était point pour me mettre à l'étroit.

VII. LA PORTE COCHÈRE

EPIGRAMME

Je comptais sur toute autre chose

Disait Dave en exploitant Rose,

Sans accrocher, un fiacre entrerais la dedans.

Vous vous plaignez, Monsieur, dit Rose en femme sage.

De ce que j'ai pour vous, ouvert les deux battans,

C'est que je vous croyais un plus gros équipage.

Le joujou des Demoiselles

VIII. COUPLET

AIR : *La bonne aventure, ô gué ?*

Un jour certain Avocat

De maigre encolure,

Qui se disait délicat

Sur la créature,

Fut avec certain tendron,

Dont je ne dis pas le nom

En bonne aventure

O gué !

En bonne aventure.

Comme la Belle n'avait
Rien en miniature,
Et que la clef se perdait
Dedans la serrure,
Il s'écria tout confus : —
O ciel ? a-t-on jamais vu
Si grande ouverture.

L'avocat peu satisfait
De cette aventure,
Dit, qui peut vous avoir fait,
Pareille fêlure ?
Que je sois décapité
Si je n'entrais tout botté
Dans cette ouverture. etc.

Oh ! vraiment, lui répondit
La fine Commère,
Si vous l'avez trop petit,
Je ne puis qu'y faire.
Vous croyant un plus grand train
Y' avois ouvert à dessein
Ma porte cochère.
O gué ! etc.

Les Muses en belle humeur N° 27. 1742.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LE POGGE, SA VIE, SON ŒUVRE ET SES TRADUCTEURS

I. — Vie de Poggio Bracciolini	V
II. — Le livre des <i>Facéties</i>	XLIV
III. — Guillaume Tardif et les traducteurs français de Poggio	LIII
<i>Dédicace</i> au roi Charles VIII et prologue de la traduction des <i>Facéties</i> par Guillaume Tardif	LXV

LES FACÉTIES DE POGGE FLORENTIN

Avis aux gens prudes de ne pas censurer le ton léger des <i>Facéties</i>	1
I. — D'un pauvre matelot de Gaëte	5
II. — D'un médecin qui guérissait les fous	7
III. — D'un gascon qui se levait fort tard	10
IV. — D'un juif devenu chrétien par persuasion	12
V. — D'un imbécile qui croyait que sa femme avait deux pertuis	14
VI. — D'une veuve, qui, par luxure, se livra à un pauvre	15
VII. — D'un évêque à cheval	17
VIII. — Un mot de Zuccharo	18
IX. — D'un podestat	19
X. — D'une femme qui trompa son mari	20
XI. — D'un prêtre qui ignorait la date de la fête des Rameaux	23
XII. — Des paysans chargés d'acheter un crucifix	24
Appendice	419
XIII. — Réponse faite au duc de Milan par son cuisinier	26
XIV. — Autre bon mot du même cuisinier au même prince	27
XV. — Requête du même cuisinier au même prince	28
XVI. — Le vicomte Jannoto	29

XVII. — Le tailleur de Visconti (Pour faire pendant à l'histoire précédente)	31
XVIII. — Plainte faite à Facino Cane au sujet d'un vol.	33
XIX. — Exhortation d'un cardinal aux soldats du Pape.	34
XX. — Réponse à un Patriarche	36
XXI. — Sur le pape Urbain VI	37
XXII. — D'une prêtre qui, au lieu de ses ornements portait des chapons à son évêque	38
XXIII. — D'un ami qui supportait avec peine de se voir préférer bien des gens moins probes et moins instruits.	40
XXIV. — D'une femme hystérique.	41
XXV. — Sur les rives du Pô.	42
XXVI. — L'abbé de Septimo	42
XXVII. — D'une fille devenue grosse de la ville de Constantance.	43
XXVIII. — Un mot de l'Empereur Sigismond.	44
XXIX. — Un propos de Lorenzo, prêtre romain	45
XXX. — Conversation de Nicolas d'Agnani	46
XXXI. — Prodige.	47
XXXII. — Autre prodige	48
XXXIII. — Autre monstre.	48
XXXIV. — Encore un phénomène.	49
XXXV. — Facétie très réussie sur le pape Boniface.	51
XXXVI. — D'un prêtre qui fit un enterrement à son chien.	52
Appendice	420
XXXVII. — D'un seigneur qui accusa injustement un homme riche.	53
XXXVIII. — Un sermon extrêmement court.	55
XXXIX. — Drôle de conseil de Minaccio à un paysan	57
XL. — Autre bon mot de Minaccio	58
XLI. — Réponse d'un espiègle à un borgne qui allait acheter du blé.	59
XLII. — D'un homme qui demande pardon à sa femme pendant qu'elle était malade	60
XLIII. — D'une femme qui trouvait son mari mesquinement organisé	61
Appendice	422
XLIV. — Singulière inconséquence d'un prédicateur	64
XLV. — Comment on enseigne la luxure.	65
XLVI. — Le confesseur	66
XLVII. — Piquante réponse d'une femme.	67
Appendice	422
XLVIII. — Le moine mendiant, qui au moment de la guerre parle de paix à Bernardo	68

XLIX. — Historiette de François Philelphe.	70
L. — Histoire d'un histrion racontée par le cardinal de Bordeaux	71
LI. — Réponse de Ridolfo à Barnabo	73
LII. — Autre réponse plaisante de Ridolfo	74
LIII. — Comment Ridolfo fut représenté par les Floren- tins sous la figure d'un traître	75
LIV. — De la blessure faite à Ridolfo par un tireur à l'arc	76
LV. — Anecdote sur Mancini.	77
Appendice	423
LVI. — De celui qui met sa charrue sur son épaule. . .	78
LVII. — Réponse ingénieuse du Dante, poète florentin .	79
LVIII. — Plaisante réponse du même poète	81
LIX. — D'une femme qui s'obstinait à appeler son mari pouilleux	82
LX. — De l'homme qui cherchait sa femme noyée dans le fleuve.	84
LXI. — D'un roturier qui voulait se faire anoblir	86
LXII. — Le bel outil de Guillaume	88
LXIII. — Réponse d'une femme de Pise.	89
LXIV. — Bon mot d'une matrone	90
LXV. — Un bon avis	90
LXVI. — Mot d'un Pérusien à sa femme.	92
Appendice	424
LXVII. — Propos plaisant d'un jeune homme.	94
LXVIII. — D'un fameux imbécile	95
LXIX. — D'un paysan qui portait une oie à vendre . . .	95
LXX. — De l'avare auquel on fit boire de l'urine.	97
LXXI. — Confession incomplète d'un berger.	93
LXXII. — Joueur emprisonné pour avoir joué.	100
LXXIII. — Leçon donnée par un père à son fils qui s'en- ivrait.	101
LXXIV. — D'un jeune homme de Pérouse	101
LXXV. — Le duc d'Anjou montre à Ridolfo son riche bagage	102
LXXVI. — Du même Ridolfo.	104
LXXVII. — Excuse d'un habitant de Pérouse	104
LXXVIII. — Dispute de deux femmes pour une pièce de toile	105
LXXIX. — Le coq et le renard	107
LXXX. — Propos ironique	109
LXXXI. — Entre un Florentin et un Vénitien à propos de la paix	110
LXXXII. — Comparaison faite par Antonio Lusco	111

LXXXIII. — Du chanteur qui déclara qu'il déclamerait la "Mort d'Hector".	112
Appendice.	424
LXXXIV. — De la femme qui fit celle qui était à moitié morte	113
LXXXV. — Bonne plaisanterie d'un chevalier florentin	114
LXXXVI. — Du chevalier qui avait une femme trop bavarde.	115
LXXXVII. — D'un charlatan qui soignait les ânes	116
Appendice	426
LXXXVIII. — Réponse de Pierre de Eglis	118
LXXXIX. — D'un rebouteux.	119
Appendice	427
XC. — Plaisanterie sur un cavalier vénitien qui ne reconnaissait pas son cheval.	120
XCI. — Propos de Carlo de Bologne	122
XCII. — Le vieil usurier et son ami.	123
XCIII. — De la ribaude devenue mendicante	123
XCIV. — D'un docteur et d'un ignorant.	124
XCV. — Mot de l'Evêque d'Aleth	126
XCVI. — Mot plaisant d'un abbé.	127
XCVII. — Mot plaisant	128
XCVIII. — Evénements extraordinaires racontés par mon copiste.	128
XCIX. — Miraculeuse punition du mépris des saints	129
C. — Plaisante histoire d'un vieillard qui porta son âne.	131
CI. — Grande ignorance d'un homme.	133
CII. — Autre balourdise	134
CIII. — D'un vieillard barbu	135
CIV. — Le notaire ignorant	136
CV. — D'un docteur florentin	137
CVI. — D'un homme qui coucha avec le diable sous la forme d'une femme	139
CVII. — Autre histoire contée par Angelotto	140
CVIII. — D'un avocat qui avait reçu des figues et des pêches de son client.	141
CIX. — Ruse d'un médecin	142
CX. — Du juge qui prétend que les deux parties ont gagné.	144
CXI. — D'un médecin ignorant qui, à l'examen des urines d'une femme, diagnostiqua qu'elle avait besoin d'un mari.	146
CXII. — D'un mari qui pareillement rendit la santé à sa femme.	147
Appendice	428
CXIII. — Homme illettré demandant à l'archevêque de Milan la dignité d'archiprêtre	149

CXIV. — D'une courtisane qui se plaignait de la méchante farce d'un barbier.	150
CXV. — D'un religieux auquel se confessait une veuve . . .	151 -
CXVI. — D'un homme qui fit le mort devant sa femme. . .	152 ✓
CXVII. — D'une jeune femme par trop naïve de Bologne. . .	154
CXVIII. — Réponse d'un confesseur à propos d'une femme. . .	155
CXIX. — D'un serviteur oublieux qu'on charge d'un poids énorme.	157
CXX. — D'un homme qui veut dépenser mille florins pour se faire connaître, et de la réponse qu'on lui fait . .	158
CXXI. — Plaisanterie de l'illustre Dante.	159
CXXII. — De la femme qui accoucha au bout de douze mois	160
CXXIII. — Question inconvenante d'un prêtre.	161
CXXIV. — Plaisanterie au sujet d'un ambassadeur de Pérouse.	162
CXXV. — Les ambassadeurs de Pérouse et le pape Urbain.	163
CXXVI. — Propos insensés des Ambassadeurs de Florence. . .	164
CXXVII. — Mot plaisant de Jean-Pierre de Sienne. . . .	166
CXXVIII. — D'un mari qui avait fait faire à sa femme une toilette d'un grand prix	167
CXXIX. — Plaisant récit d'un médecin.	168
CXXX. — De l'homme qui trouva de l'or en dormant. . .	169
CXXXI. — D'un secrétaire de l'Empereur Frédéric II . .	170
CXXXII. — D'un juif mangé par un Florentin.	172
CXXXIII. — Vision de François Philelphe	173
CXXXIV. — D'un buveur	175
Appendice	428, 429
CXXXV. — Facétie d'Everardo Lupi	176
CXXXVI. — Plaisanterie d'un autre cardinal.	177
CXXXVII. — D'une femme qui découvrit son cul en voulant se couvrir la tête.	178
CXXXVIII. — Histoire d'un homme qui avait envoyé des lettres à sa femme et à un négociant.	179
CXXXIX. — Histoire d'un homme qui grondait souvent sa femme.	181
CXL. — Testament d'un vieillard en faveur d'une femme .	182
CXLI. — De la femme qui demande remède à un prêtre. . .	183
CXLII. — D'un ermite qui séduisit beaucoup de femmes. .	185
CXLIII. — D'un jeune florentin surpris avec sa belle-mère. .	187
CXLIV. — A propos d'un portrait de Saint-François. . .	188
CXLV. — D'un prêtre de Florence qui était allé en Hongrie .	189
CXLVI. — Réponse d'un paysan à son propriétaire . . .	190
CXLVII. — Ridicule allocution.	191

CXLVIII. — A propos du vol d'un porc.	192
CXLIX. — Bon mot de Fascino Cane.	193
CL. — D'un jeune homme inexpérimenté qui ne connut point sa femme la première nuit de ses noces. . . .	194
CLI. — Singulière raison d'un berger.	195
CLII. — Le paysan et les ânes chargés de froment. . .	196
CLIII. — D'un pauvre et d'un riche.	197
CLIV. — D'un montagnard qui voulait épouser une jeune fille.	198
CLV. — La dime.	199
CLVI. — D'un médecin qui viola la femme malade d'un tailleur.	201
CLVII. — D'un Florentin fiancé à la fille d'une veuve. .	202
CLVIII. — D'un usurier de Vicence.	204
CLIX. — Histoire très plaisante du cuisinier Giannino. .	205
CLX. — Du cavalier vénitien qui portait ses éperons dans sa poche.	206
CLXI. — D'un vénitien stupide qui fut roulé par un charlatan.	207
CLXII. — Un cheval récalcitrant.	208
CLXIII. — Le renard et le paysan.	209
CLXIV. — Bonne foi d'un acheteur.	211
CLXV. — Bouffonnerie de Gonnella.	211
CLXVI. — Autre plaisanterie de Gonnella.	212
CLXVII. — Prodiges racontés au pape Eugène.	213
CLXVIII. — Autres faits prodigieux.	214
CLXIX. — A propos d'un notaire malhonnête de Florence. .	216
CLXX. — D'un moine qui boula à travers une planche. .	217
CLXXI. — Horrible histoire d'un jeune garçon anthropophage.	219
CLXXII. — D'un chevalier florentin qui, feignant de sortir se cacha secrètement dans la chambre de sa femme. .	220
CLXXIII. — D'un chaste qui n'était que paillard. . . .	221
CLXXIV. — Même sujet.	222
CLXXV. — D'un pauvre homme qui gagnait sa vie avec sa barque.	223
CLXXVI. — Sottise d'un milanais qui avait écrit sa confession.	225
CLXXVII. — Jactance d'un individu confondue par son compagnon.	226
CLXXVIII. — Un mot de Pasquino de Sienne sur un pet du corps de l'Etat.	228
CLXXIX. — De cet âne de docteur, si idiot qu'il parlait latin à la chasse aux oiseaux.	228
CLXXX. — Ce qu'une femme prit pour un compliment. .	230

CLXXXI. — Plaisant propos d'une jeune femme en couches.	230
CLXXXII. — Grand éloge d'un jeune romain	231
CLXXXIII. — Vœux différents	232
CLXXXIV. — D'un marchand qui faisait l'éloge de sa femme.	233
CLXXXV. — Sage réponse à un calomniateur	235
CLXXXVI. — Plaisante réponse à l'usage de quelques évêques	236
CLXXXVII. — Un bon mot sur François Philelphe.	237
CLXXXVIII. — Plaisanterie sur le même	238
CLXXXIX. — Le notaire devenu maquereau	238
CXC. — Plaisante manière de débarrasser un hospital.	239
CXCI. — Plaisante histoire d'un précepteur qui abusa de toute une famille	241
Appendice	429
CXCII. — Le plus agréable des bruits	241
CXCIII. — Du fils d'un prince, muet par ordre de son père à cause de sa méchante langue.	243
CXCIV. — Histoire d'un tuteur	244
CXCV. — D'un Frère qui abusa d'une femme par le moyen d'une ruse malicieuse	245
CXCVI. — Plaisanterie à propos d'un cardinal grec por- tant une longue barbe	246
CXCVII. — A propos d'un cavalier corpulent	247
Appendice	430
CXCVIII. — Plaisant propos d'un juge à un avocat.	247
CXCIX. — Remède contre le froid	248
CC. — D'un prédicateur.	249
CCI. — De deux nouveaux mariés	250
Appendice	431
CCII. — Discussion héraldique.	251
CCIII. — D'un médecin qui donnait les remèdes au hasard.	252
CCIV. — Conseil à un débiteur ennuyé	253
CCV. — De la peine infligée à des meurtriers grecs et gênois.	254
CCVI. — Pourquoi les Romains dégénèrent.	256
CCVII. — Vœu imprudent à la Vierge Marie.	257
CCVIII. — Histoire de celui qui fit également un vœu à Saint-Cyriaque.	258
CCIX. — D'une veuve qui désirait se remarier avec un homme âgé.	259
Appendice	431, 432
CCX. — D'un moine qui engrossa une abbesse.	261
CCXI. — Spirituelle réponse d'un enfant précoce.	262
Appendice.	432

CCXII. — L'apprenti savecier et la femme de son patron.	264
CCXIII. — Plaisante histoire d'une jeune femme qui fai- sait des pets.	264
Appendice.	433
CCXIV. — Dire et faire	266
CCXV. — D'un Egyptien qu'on cherchait à convertir. . .	266
CCXVI. — De l'évêque espagnol qui mangea des poissons en guise de perdreaux	267
CCXVII. — D'un fou qui, dormant avec l'Archevêque de Cologne déclara que celui-ci était un quadrupède . .	268
CCXVIII. — Plaisanterie du pape Martin à un ambassa- sadeur importun.	269
CCXIX. — A propos du cardinal Angelotto	270
CCXX. — Puissance d'un cadeau	270
CCXXI. — Singulière excuse d'une femme stérile	271
CCXXII. — En flagrant délit.	273
CCXXIII. — D'un frère mineur qui fit le nez à un enfant. Appendice.	274 435
CCXXIV. — D'un Florentin très menteur	276
CCXXV. — Comment un jaloux éprouva la vertu de sa femme.	277
CCXXVI. — Réponse aux paroles d'un prêtre.	278
CCXXVII. — D'un prêtre qui se trompa en prêchant. . .	278
CCXXVIII. — Sage réponse du cardinal d'Avignon au roi de France.	280
CCXXIX. — Terrible aventure arrivée à Saint-Jean-de- Latran	281
CCXXX. — D'un prédicateur qui criait bien fort.	282
CCXXXI. — D'une jeune femme qui fut jouée par son vieux mari	284
CCXXXII. — Les culottes d'un frère-mineur devenues reliques.	285
CCXXXIII. — Le talisman contre la peste	288
CCXXXIV. — Bouche qu'on aurait du tenir fermée. . . .	290
CCXXXV. — Moyen de se procurer un cheval parfait . .	290
CCXXXVI. — Mot plaisant dans une querelle de femmes.	291
CCXXXVII. — D'un prêtre qui se joua d'un laïc qui vou- lait le surprendre.	292
Appendice	436, 437
CCXXXVIII. — Aventure extraordinaire d'un foulon anglais avec sa femme.	293
CCXXXIX. — Une confession à la façon toscane d'abord, puis sans fard	295
CCXL. — Combat entre des pies et des geais	297
CCXLI. — Bon mot de Francisco sur les fils des Gênois.	297

CCXLII. — Geste significatif, mais grossier d'un Florentin	298
CCXLIII. — Drôle de demande d'un vieillard impuissant.	299
CCXLIV. — Amusante moquerie des Vénitiens par une courtisane	301
CCXLV. — D'un ignorant qui confondit des savants . . .	302
CCXLVI. — Réponse maligne à un marchand qui accusait les autres de folie	302
CCXLVII. — Réponse d'une femme à un jeune homme éperdument amoureux d'elle	303
CCXLVIII. — Contre les vantards	304
CCXLIX. — D'un homme qui demeura deux ans sans boire ni manger	306
CCL. — D'un âne qu'on devait instruire	308
Appendice	437, 438
CCLI. — A propos d'un prêtre ignorant	309
CCLII. — D'un usurier converti	310
CCLIII. — Fable des oiseaux parleurs	311
CCLIV. — La manie des chaînes.	311
CCLV. — Mot plaisant de Ridolfo de Camerino	312
CCLVI. — Le vase d'huile renversé	313
CCLVII. — Des jeunes filles qui se moquent d'un chauve .	314
CCLVIII. — Maître Perd-les-Causes	315
CCLIX. — D'une chanson qui plut aux aubergistes . . .	316
CCLX. — A propos d'un homme maigre	317
CCLXI. — Amusante réponse d'une femme dont l'encrier était vide	318
Appendice	439
CCLXII. — Sur le petit nombre des amis de Dieu. . . .	318
CCLXIII. — Le moine quêteur, le laïque et le loup. . .	319
CCLXIV. — Compensation	320
CCLXV. — Mots pleins de sel de deux jeunes Florentins.	322
CCLXVI. — D'un jeune homme qui pissa sur la table. .	322
CCLXVII. — A propos d'une Florentine prise en flagrant délit	324
CCLXVIII. — Le mort qui parle	325
Appendice	440
CCLXIX. — Un problème embarrassant	327
CCLXX. — D'un meunier trompé par sa femme qui lui donna cinq œufs à manger.	328
CCLXXI. — Belle façon de nier la beauté	330
CCLXXII. — Réponse plaisante, mais peu honnête, d'une femme	330
Appendice	442, 444
CCLXXIII. — Tout ce qui branle ne tombe pas	332
Conclusion.	332

DESCRIPTION DES BAINS DE BADE

AU XV^e SIÈCLE

<i>Note préliminaire</i>	337
Description des Bains de Bade	354

UN VIEILLARD DOIT-IL SE MARIER ?

<i>Note préliminaire</i>	371
Pogge florentin au Très Magnifique Cosme de Médicis . .	373
Un vieillard doit-il se marier?	375

APPENDICES

Mémoire sur les ouvrages de Pogge (Extrait des <i>Mémoires Littéraires</i> de SALENGRE)	401
Appendices aux <i>Facéties</i>	419
INDEX	457

INDEX

A

ABBAYE Voir *Adiane*, *Marmoutiers*, *Saint-Gall*, *Saint-Martin*.
ABBÉ Mot plaisant d'un, 127; voir *bénédictins*, *Gundeltingen*, *Septimo*.
ABBESSE engrossée, 261.
ABÈS Moyen de les faire crever, 245.
ABLUTIONS Eau des, guérit les maux d'yeux, 189.
ABSENCE de l'époux, 250.
ACADÉMIE DE SAN-SPIRITO xxiii.
ACCOUCHÉE naïve, 230.
ACHETEUR Bonne foi d'un, 211.
ADULTÈRE 64, 273. — Châtiment de l', 70. — Moyen pour prouver l', 277. — Sermon sur l', 64. — Voir *Mari*, femme.
AELO 23.
APFRONT que fit un amant à sa maîtresse, comment compris, 230.
AGUZZONI (François) Cardinal archevêque de Bordeaux, 168.
AIGUILLETTE nouée, 94.
ALBERGATI Cardinal, xxiii, xxxiii.
ALBERTI (Ricardo degli), 300.
ALBIZZI (Robert d'), 157.
ALDIGHERIO 303.
ALETH L'évêque d', 126.
ALEXANDRE III pape, 171.
ALEXANDRE V pape, xii.
ALEXANDRIE (Italie), 34.
ALEXANDRIE Patriarche d'. — Voir *Amelio*.
ALLEMAGNE Allemands, xviii, xxxvii, 3, 134, 214, 345, 347.

ALLOCATION RIDICULE 191.
ALOPO PANDOLFELLO maître d'hôtel, chambellan et amant de *Jeanne de Naples*, 137.
ALPES xiv, xxi.
ALPHONSE D'ARAGON xxxvi. — Voir *Saint-Eustache*.
AMALIA 246.
AMANTS de femmes mariées, 21, 230, — Surpris, 221. — Compliment d'un ... à sa maîtresse, 230.
AMBASSADEURS Bavards, 163. — Importuns, 269. — Joués, 75. — Rusés, 164. — Proposition singulière d'un, 137. — Propos insensé d'un, 164. — Plaisanterio sur un, 162. — Du duc de Milan, 269.
AMÉDÉE DE SAVOIE Voir *Félix*, v.
AMELIO (Pierre). évêque de Trente, patriarche d'Alexandrie, 126.
AMI habile dans l'art de faire des enfants, 205. — Qui ouvre le pertui de la femme de son ami, 194.
AMMIRATO SCIPION 38.
AMOUR ardent. — Voir *Jeunes mariés*. — Dime d' — réclamée par un confesseur, 199. — Liberté de l', 44. — Plaisir d', 105. — Talisman contre les risques de l', 261.
AMOUREUX Econduit, 303. — Ridicule, 304.
AMSTERDAM LIV.
ANAGNI 140.
ANAGNI (Nicolas d'), 46.
ANCÔNE 111, 258. — Marches d', xxxvii.

ANDRÉA Giovanni, docteur de Bologne, 273.
 ANE 18, 28, 89, 117. — Egaré, 77, 293. — Mangé par un malade, 143. — Porté par un viellard, 131. — Qui porta Jésus-Christ, 249. — Trop chargé, 78. — Qui braient, 197. — Vu par une femme enceinte, 160. — D'or d'Apuléo, XL. — De Lucien, *ibid.*
 ANGES Souper avec les, 35
 ANGELOTTO Cardinal de Saint-Marc, 38, 40, 45, 47, 140, 212, 246, 270, 290.
 ANGLETERRE Anglais, XXI, XXXVII, 3, 43, 257, 293, 377.
 ANIANE Abbaye, 126.
 ANJOU (DUC D') 235. — Bagages du, 102.
 ANNE DE BRETAGNE XLIX.
 ANNEAU qui assure la fidélité des femmes, 174. — De F. Filelfo, 174. — D'Illans Carvel, 174.
 ANSIMIRIO Ermite séducteur à Pérouse, 185.
 ANTIPAPE V. Papes. — Benoît XIII. — Grégoire XII.
 ANTIQUITE Amour de l', XXIV.
 ANTHROPOPHAGE Jeune, 219. — Génois, 219.
 APENNINS 23.
 APOTHICAIRES XX.
 APÔTRES (Les), 280.
 APPARTEMENTS pour les guerriers, les poètes, les prédicateurs, 79.
 APPRENTI SAVETIER L'— et la femme de son patron, 264.
 APULÉE XL.
 ARAGON 354. — Voir Alphonse.
 ARAIGNÉE Comparaison avec l', 90
 ARCHE DE NOÉ. 128
 ARCHER maladroit, 76.
 ARCHEVÊQUE De Cologne et son fou, 268 — Devenu quadrupède, 269. — De Milan, 149. — De Westminster
 ARCHIPRETRE illettré, 149.
 ARCHITECTURE L'— de Vitruve, XVII.

ARDINGHELLI Dacomo degli, 244
 ARETIN (Pierre l'), X, XLVI.
 ARETINO Voir Bonedetto-Carlo.
 AREZZO VI, VII, 38, 119, 264, 354. — Voir Bruni, Leonardo.
 ARGENT L'— maître de la torre, 40.
 ARGONAUTIQUES Les — de Valerius Flaccus, XVII.
 ARGOVIE, 338.
 ARISTOPHANE XLIX.
 ARISTOTE XXXII, 383
 ARMOIRIES de la famille Bracciolini. VI. — De l'évêque Angelo, 38. — Disputées, 251.
 ARNO VI, 41.
 ASSALBIT (Pierre) évêque d'Aleth, 126.
 ASSASSINAT d'un Cardinal, 45.
 ASCONIUS PEDIANUS XVII.
 AUBE Vêtement sacerdotal, 38.
 AUGUSTINS (Ordre des), LIV, 126, 235.
 AUMÔNES d'un mari; le second pertui de sa femme à l'église, 14.
 AURISPA GIOVANNI XXIII.
 AUTRICHE (Guillaume d'), 137. — Duc d', XIV.
 AVARE 45, 97.
 AVARICE Dialogue sur l', XXIII.
 AVENTURE du moine Lupo, 217.
 AVERSA L'évêque d', 38.
 AVIGNON XII, 74, 238, 280, 303. — Cardinal d', 280.
 AVOCAT Expédient d'un, 141. — Prêtre, 248. — Plaidoyer d'un ... pour un testament, 248.

B

BABYLONIE XXXV
 BADE Bains de ... en Turgovie, XVIII, XIX, 337, 367
 BADEN-BADE XIX, 340.
 BAGAGE riche, 102.
 BAIGNEURS Voir Bade, Baden, Lueche. Plombières Pouzollos — Voir Bains.
 BAINS Usage des, 150, 355. — Vertus, 363.

- PAISER DE PAIX** 221.
BAJELLO DE BOLOGNE Bons mots de, 122.
BALE Concile de, 126.
BALLON Jeu de, 362.
BANQUIERS xx, 302.
BARBARO FRANCESCO Favori de Galeas Visconti et préfet de Vicence, vii, xvi, 27, 31.
BARBE 135. — D'un Cardinal, 247. — Longue d'un chevalier, 270. — Des Gênois 255. — Infecte, 135. — Diction sur, 135, 178.
BARBIER xx. — Méchante farce d'un ... à une courtisane, 150.
BARDI (Bartoloméo de), 32, 166.
BARTHÉLEMY de Montepulciano, xvii, xviii.
BARI (Cardinal de), 239.
BARNABO Prince de Milan, 155, 164.
BARONTO de Pistoja, 205.
BARQUE 223. — Voir passeur.
BATTELEUR Voir Bouffon, charlatan, histrion.
BAVARD, BAVARDE 162. — Moyen de les faire taire, 271. — Voir ambassadeur, femme, podestat.
BASTONNAGE à un Cardinal, 45.
BEAU-FILS Amant de sa belle-mère, 187.
BEAUFORT Cardinal de — évêque de Westminster, xxi.
BEAUTÉ 231.
BÉLIER Quand sautent les brebis, 215.
BELLE-MÈRE Voir Beau-fils. — Et son gendre trop ardent, 250.
BENEDETTO ARETINO xxxvii.
BÉNÉDICTINS Ordre, 127. — Voir Abbaye.
BENOIT XIII Antipape, xii, 239, 354.
BERGER Confession d'un, 98. — Raisonement singulier d'un, 195.
BERNARD Saint, 168.
BERNARD Frédéric, liv.
BERRY Duc de, xii — Province, 129.
BESSARION Cardinal grec, 245.
BÊTE Qu'elle et la plus grosse, 159.
BIANCARDO Ugoletto, 135.
BIBIENA Cardinal, xlii.
BIBLE Prophéties de la, 354.
BIBLIOTHÈQUE Laurentienne. — V. Florence. — Nationale. — V. Paris.
BIENHEUREUX Pauvres de Pise, 16.
BIENVEILLANCE Moyen de s'en concilier, 271.
BIRACO Thomas, avocat, chancelier apostolique, 36.
BOCCACE v, vii.
BŒUFS fantastiques, 214. — Tête de — emblème, 292.
BOGGIO 79.
BOILEAU xlviii.
BOIRE Quand? 166, 244.
BOLOGNE Bolonais, 70, 72, 73, 74, 125, 136, 144, 154, 172, 194, 197, 273. — Bajello de, 122. — Carlo de, 122, 136. — Gaspardo, xliii.
BONAC, BONACCIO GUASCO, Paresseux, 10.
BONAVENTURE Voir Périer (des).
BONIFACE VIII xxii.
BONIFACE IX Pape, viii, xi, xxii, 38, 51, 241.
BONNEAU Alcide, xxi, xxii.
BONNE FOI 211.
BORDEAUX Cardinal de, 71, 168. — Abbaye de Saint-Martin, 126.
BORGETTO Château, 215.
BORGNE qui acheta du blé, 59.
BOUCHE des cardinaux fermée et ouverte, 290.
BOUCHERS de Milan qui vendaient la chair des Gibelins, 193.
BOUFFONS xx. — Voir Gonella.
BOULANGERS xx.
BOULOY (DU) lx.
BOUQUETIÈRE du Concile de Constance, xx.
BOUVIERS Récit fantastique de deux, 215.
BRACCIOLINI Catherine, sœur de Poggio, vii. — Guccio, père de Poggio, vi.
BRAIES Voir Calottes.
BRAGMARDO M. Janotus del, 30.
BRANCACCIO THOMAS Cardinal de Naples, 126.

- BRAVACHE 305.
 BREBIS Ce qui leur advient quand elles font un pot, 265.
 BRETAGNE Bretons, 297. — Patrie du copiste de Pogge, 128. — Événement extraordinaire arrivé en, 128.
 BRETAGNE (ANNE DE) LIII.
 « BREVE » Voir Talisman
 BRIGANDAGE 98.
 BRUGES 199.
 BRUIT Le plus agréable, 241.
 BRUNET (Gustave), bibliographe, LIV, LVI.
 BRUNI Leonarde, d'Arezzo. — Voir Leonardo.
 BUGIALE XXIII. XLIV, L, 232.
 BULLES PONTIFICALES Rédactions des, XXII.
 BUONCONVENTO 304.
 BUONDELMONTE (DEL) Mari de la fille de Pogge, XLII. — Ghino MENENTE (DEL), beau-père de Pogge, xxx. — VAGGIA alias SERVAGGIA (DEL), femme de Pogge, xxx, xxxi.
 BUVEUR Comment guérir la fièvre et la soif, 175.

C

- CADARET Façon de payer son écot au, 122.
 CADARETIERS xx.
 « CABINET SATYRIQUE » Ouvrage XLVIII.
 CADEAU Puissance d'un, 270.
 CADET de GASSICOURT LV.
 CAFARD 222.
 CAIRE XXXV.
 « CALANDRE » (LA) Ouvrage, XLVII.
 CALICUT XXXV.
 CALOMNIATEUR Sage réponse à un, 235.
 CAMERINO 73, 76, 290.
 CAMILLE 19.
 CANDIDO PIETRO xvviii.
 CANE Bonifacio ou Facino, condottière Gibelin, 33, 149, 193. — Della Scala, 79.

- CAPITANATE 305.
 CAPRANICA Domenico XLII
 CARACTÈRE Ce qu'il faut pour connaître le, 236.
 CARDINAL Apparition d'un, 215. — Barbu, 247. — Bouche d'un, 290. — Albergati, xxiii. — D'Agnani, 45. — Angelotto, 290. — D'Avignon, 280. — De Bari, 339. — Voir Beaufort — Bessarion (Grec), 246. — Bibiena, XLVII. — Colona (Prosper), xxii. — De Ferro, XLII. — De Florence, 242. — De Gènes, 73. — De Maremour (Ludolphe), 239. — Riario, xli. — Saint-Ange, xxx. — Sainte-Croix, xxxiii. — De Saint-Marc, 40. — Saint-Marc, 290.
 CARDINAUX xx.
 CARÈME Impromptu, 23. — Confession du, 161. — Prédicateur de, 161.
 CARLO ARETINO ou D'AREZZO VII, xxiii, xxxii. XLII, 373, 375, 398
 CATHO (ANGELO) LIX.
 CATON L'ANCIEN 383, 391
 CAVA 45.
 CAVAL 215.
 CAVALIERS fantastiques, 214. — A Palium, voir Evêque. — Qui ne reconnaît pas son cheval, 120. — Corpulent, 247.
 CEMENTINO VI
 CENTUPLE (LE) 278.
 CÉSAR (Siège de), 356.
 CEYLAN XXXV.
 CHAÎNE d'or de la cathédrale de Pise, 171.
 CHAIR humaine des gibelins vendue par les bouchers de Milan, 193. — Voir Anthropophage, Chien. — Singulière façon de la mortifier, 222, 223.
 CHALEUR DU CORPS 249.
 CHAM BONNET (Pierre de), 126.
 CHANCELLERIE apostolique, xxii, 36. — Voir Curie. — De la République de Florence, xxxix.

CHANGEURS xv.
 CHANTEURS POPULAIRES 111 112. —
 Ruse d'un, 112
 CHAPE 38.
 CHAPELET 266.
 CHAPONS ROTIS 38.
 CHARITÉ Elle n'existe point à la
 messe, 267 — De juif, 12.
 CHARLATAN faiseur d'hommes, 207
 — Qui soignait les ânes, 116.
 — Voir Histrion.
 CHARLES VIII Roi de France, LIII,
 LVII, LVIX LXXI LXIV.
 CHARLES DE HONGRIE 235.
 CHARLES DE NAPLES 137.
 CHARME Voir Magie, Talisman.
 CHAROGNE 127.
 CHARRETTE de foin, 43.
 CHASSE Chasseur, 7. 8. 176. 177.
 209. 210 — Aux petitsoiseaux,
 228 — A la chassette, 229.
 CHASTE ET PAILLARD 221.
 CHAT à deux têtes, 48.
 CHATIMENT singulier à des meur-
 triers, 254. — De Dieu sur
 des moissonneurs, 129. — Du
 mépris des saints, 120. 130.
 CHATRE Jaloux qui s'est — lui-
 même, 277
 CHELO-DINI de Trojan, beau-frère
 de Poggio, vii.
 CHEVAL 9, 120. 211. — Parfait. —
 Moyen de se procurer, 290. —
 Qui rue, 208. — De Cardinaux,
 280.
 CHEVALIER xx. — Comment traité,
 114. — (Confession d'un), 115.
 — (Aventures d'un) — podag-
 re, 220
 CHEVEUX Femme qui se fait raser,
 178. — Comment on les plante,
 274
 CHIEN 81, 103. — Enterré en terro
 bénite, 52. — Nourri de chair
 humaine, 26. — De chasse, 7.
 8. — Fantastique, 214.
 CHINE XXXV.
 CHRISTINE DE PISAN XLVIII.
 CHRYSOLORAS (Emmanuel). Savant
 grec, viii, xiv, 2. 8.
 CHUTE DU RHIN Voir Schaffouse

CICERO Curé de Saint-Marc à Flo-
 renco — (Question indiscrète
 de), 161.
 CICÉRON xvi, xvii, xviii, 2. 331.
 CIERGE extraordinaire, 257.
 CINCIO de Rome, 129, 141
 CINGOLI 53.
 CIRIACO d'Ancone, 111.
 CLÉMENTINE ISAURE 358.
 « CLÉMENTINE » Loi, 248
 CLERCS 199.
 CLOCHES Son de la, 242. — Voir
 Paris.
 CLUNY Ordre de, xviii.
 COCOLA Simone, 102.
 COCU 5, 7, 30, 186, 187, 220, *passim*.
 COLLEGE de Navarre à Paris, LVIII.
 COLOGNE Aventure de l'arche-
 vêque de, 263.
 COLOMBIER Ou la femme enferme
 son mari, 26 — Conte de La-
 fontaine, 21.
 COLONNA Cardinal Prosper, xxiii,
 xxxviii — Otto. — Voir Mar-
 tin V.
 COMBAT entre des pies et des geais
 297
 CÔME 215
 COMINES Philippe de), lix.
 COMPAGNON maladroit, 226.
 COMPLIMENT Singulier d'un amant
 à sa maîtresse, 230. — Voir
 Eloges.
 COMPTES Façon singulière de ren-
 dre des, 244.
 CONCILE Voir Bâle. — Constance
 Pise
 CONCUBINAGE DE POGGE XXIV, 248
 CONDOM Evêque de, 126.
 CONDOLMERO (Gabriel). — Voir Eu-
 gène IV.
 CONFESSEUR 241. — Libidineux,
 66. — Qui subit la pénitence
 au lieu de l'imposer, 152. —
 Réponse d'un ... à propos
 d'une femme, 155. — Dans
 l'embarras, 161. — Qui a re-
 mède contre la stérilité des
 femmes, 183. — Qui réclame
 la dimo d'amour .. comment
 puni, 149. — Et celui qui a

- écrit sa confession, 225. — Qui courtise une femme mariée, 286.
- CONFESSION d'un berger, 98. — D'un paysan, 99. — D'un homme dont la femme était bavarde, 115. — D'une jolie veuve, 151. — Employée pour séduire les femmes, 185. — Écrite d'un Milanais, 225. — D'un marchand, 258. — Punition d'une ... incomplète, 281. — Franche, 295. — D'un Toscan, 295.
- CONFISEURS xx.
- CONSEILS Bons ... en guise de salaire et ce qui en advint, 223. — Singuliers, 51, 58.
- CONSENTINS 3.
- CONSISTOIRE SECRET 290.
- CONSPIRATION Voir Pazzi. — Poccaro.
- CONSTANCE XIII, XIV, XVII, XIX, XX, XXI, 10, 43, 129, 237, 353, 356.
- CONSTANTINOPLE, 254.
- COQ 107.
- CORDONNIERS xx.
- CORNEILLE (Pierre), XLVIII.
- CONSULTATION par l'urine, 252.
- CONTI Cardinal de ... comment éventé, 176. — Alto de ... romontrance à un cardinal et répliquo, 177.
- CONTI (Nicolas), voyageur vénitien, xxxv.
- CORBEAUX 127. V. Abbé.
- CORDELIERS Voir Frères Mineurs ou Minimes.
- CORPS Chaleur du, 219. — de l'État (pet sorti du), 238.
- COUCHES Propos d'une femme en, 230.
- COUR DE ROME 101. Voir Curie.
- COURTISANE xx. — de Rome, 41. — aux bains, 364. — recueille le corps de folle — bon mot, 201. — Visconti, 26. — maltraitée par un barbier, 150. — Usage des, 65.
- COUSSINS Usage des, 65.
- COUTURE qui ne mérite point salaire, 264.
- CRÉANCIERS Comment les payer, 253.
- CRIEURS PUBLICS xx.
- CRUCIFIX mort ou vivant, 24.
- CUISINIER du duc de Milan. ses bons mots, 26, 27, 28. — vient se perfectionner en France, 26. — demande qu'on fasse de lui un âne, 28. — vénitien, 205.
- CUL 232. — rasé, 255.
- CULOTTES de saint François, 285. — de saint Griffon, 286. — de saint Raymond de Ponafort, 286. — dernières reliques, 282.
- CULTE de Vénus, 291.
- CURÉ qui reçoit d'un mari le second pertuis de sa femme, 14. — qui ignore la date du dimanche des Rameaux, 23. — enterré vif, 26. — indiscret, 161. — mieux monté que ses paroissiens, 224. — et confesseur-dime.
- CURIE 40, 42, 97, 105, 129, 247, 303. — Voir Chancellerie pontificale.
- « CYROPÉDIE » Traduite par Poggio, xxxvi, XLII.

D

- DACCONO Voir Ardinghelli.
- DALMATIE 49.
- DANAÉ 360.
- DANTE ALIGHIERI Bons mots, 79, 80. — Plaisanterie, 159.
- DANTE secrétaire de la Curie, 181
- DÉBAUCHE 102, 395.
- DÉBITEUR 253.
- DEGO 157.
- DÉMON sous la forme d'une femme, 139. — Qui fait voir un trésor en rêve, 169. — Moyou qu'il donne pour s'assurer de la fidélité des femmes, 171. — Qui a mangé un cardinal, 270.
- DÉMOSTHÈNE 231.

DESTINÉE humaine, ix.
 DETTE fantaisiste, 216 — Manière de les payer, 211, 212.
 DEVIN Comment on le deviont, 212.
 DEVOIRS conjugaux, 60.
 DEVOTS 221
 DIABLE Voir Démon.
 DIAGNOSTIC des maladies par un médecin ignorant, 142. — Par un élève, 143
 DIAMANTS trouvés dans un chiffon, 13.
 DIEU Ce qui lui est le plus agréable, 266.
 DIEU vous bénisse! 94.
 DIJON 64. — Gérard de, 64.
 DILIGENCE Plaidoyer de cette vertu, 11.
 DIMANCHE des Rameaux, 23.
 DÎME d'amour réclamée par un confesseur, 199. — D'autre chose payée par un mari, 200.
 DIODORE DE SICILE, xxxvi.
 DIRE et faire, 266.
 DISCOURS de la paresse et de la diligence, 11. — Fastidieux d'un podestat, 19.
 DISPUTE de femmes, 105.
 DISCUSSION héraldique, 259.
 DOCTEUR Bons mots d'un, 124, 273. Qui croyait que les oiseaux comprenaient le latin, 228.
 DOIGT Malade, parquoiguéri, 245.
 DOVIZI Bernardo. Voir Bibiena.
 DRAGON mis bas par une vache, 47.
 DREUX DU RADIER auteur cité, lvi.
 DROITS du mariage, 18.
 DUC Voir Milan.
 DUEL 251.
 DURAND (David). Liv.
 DURAZZO (Charles), roi de Naples, 137. — (Jeanne), 137. — (Ladislas), 137. — (Marguerite), 137.

E

ECCLÉSIASTIQUES Leur défaut, 239.
 ECORCH Voir Livre.
 ECOT Payer son, 129

ECRITURE Sainte, 189 — Texte mal expliqué, 162.
 EDEN 362.
 EFFIGIE Exposé en, 75.
 EGGS (Pierre d'), 118.
 EGLISE Eunomis de l' 162 — Etats de l' 171 — Insuffisance des dignitaires de l', 149 — Offrande à l', 14.
 EGYPTÉ xxxv.
 EGYPTIEN Parole d'un ... qu'on voulait convertir, 266.
 ELÉPHANT 159.
 ELOGE Grand ... d'un jeune romain 231.
 EMMANUEL roi de Portugal, xxxv.
 EMPEREUR de Constantinople. — Justice de l', 255. — Voir Michel. — Sigismond, 44. — Romains, xlii.
 EMPIRE d'Orient, vii, xiv. — Romain, 111.
 EMPLOYÉS de la chancellerie pontificale, xxii, xxiii
 EMPRUNT 233.
 ENFANT dévoré par un autre, 219. Disputé, 195. — Fabriqué pour venger son père, 205. — Fils prêtre, 196. — Ivrogne, 101. — Moyen pour en avoir, 183. Né au bout de douze mois, pourquoi, 160. — Précocité, 262. — Des vieillards, 390. — Comment un Frère fit le nez à un — 274.
 ENGENDRER Instrument pour ... à volonté des papes, des soldats, des marchands, 207.
 ENTERREMENT d'un chien par un prêtre, 52.
 EPÉRONS portés dans la poche, 206.
 EPICURE 362.
 EPINOY (Henry de l'), xlv.
 ERASME lxx.
 ERGOVIE Voir Argovie.
 ERMITE séducteur de femmes, 185.
 ESPAGNE xli, 3, 127, 169, 243, 354. Cardinal d', 34. — Evêque, 267.
 ESPIÉGLERIE à un bourgeois, 59.
 ESTE (Nicolas d'), 212. — Bosco d', duc de Ferrare, 212.

ETAT Pet du corps de l', 2 8.
 ETATS de l'Eglise, ix, *passim*.
 ETHIOPIE xxxv.
 EUGÈNE IV pape, xxiv, xxv, 45, 46, 111, 126, 213, 246, 262.
 EVANGILE Sermon sur l', 278. — Préceptes, 12.
 EVENTAIL 176.
 EVENTER Singulier moyen d'... quelqu'un, 176.
 EVÊQUES xx. — Allant à cheval, 17. — Avisé, 38. — Repas maigre d'un, 267. — Plaisant propos sur des, 236. — Mitres des, 237. — Accepto le testament d'un chien, 52.
 EXPÉDIENT curieux, 25.
 EXPÉRIENCE 236. — Des vieillards, 386.

F

FABLIAUX L.
 « FACÉTIES » xxiii, xxviii, xxxvii, xliv, xliii.
 FAENZA 38.
 FAIM 153, 242.
 « FAIRE et dire », 266.
 FANFARONNADE 226
 FANONS de la mitre des évêques (symbole), 236.
 FARCE Méchante ... d'un barbier à une courtisane, 15. — Jouée à un serviteur naïf, 157.
 FASTE des cardinaux, 280.
 FAUCON fauconnerie, 7, 8.
 FAVEURS accordées aux fous, aux imbéciles, aux sots, 109.
 FEBIUDACCI (Angelo de), évêque d'Arezzo, 38
 FÉCONDITÉ 138. Talisman contre la, 261. — Par les bains de Bade, 363.
 FÉLIX v antipape, xxxvi.
 FEMME Adultère, 5, 14, 20, 64, 70, 90, 92, 113. — Agée doit-elle épouser un vieillard? 379. — Aux bains, 357 — Bavardo, 115. — Battue par son mari, 154. — Changée en homme, 140. —

Comment s'assurer de leur fidélité, 174. — Comment un jaloux éprouve la vertu de sa 152, 174, 277. — Courtisée par un frère Mineur, 286. — Contrariante, 85. — Dont le mari fait l'éloge, 233. — Dont un moine abusa par ruse, 245. — Ce qu'une ... prit pour un compliment, 230. — En couches, 280. — Qui accouche au bout de douze mois, 160. — Entretienue, pourquoi, 91. — Honnêtes de Venise, 42. — De Gaète, 5. — Hystérique, 41. — Impudique (Voir Reine). — Jeune doit-elle épouser un vieillard. — Par trop naïve, 154 — Eloigné de son époux, pourquoi? 250. — Noyée, 84. — Qui faisait des pets, 264. — Jouée par un vieux mari, 284. — Légère, 181. — Malade besognée par son mari, 146, 147. — A... singulier remède, 201. — Spirituelle, 60. — Mariée et son amant, 230. — Obstinée, 82. — De paysans et de propriétaires (quand besognées), 191. — Piquante réponse d'une — 67. — Pourquoi toujours prêtes, 67. — Qui a besoin d'un mari, 146. — Qui a deux per-tuis, 14. — Qui ignore le métier d'amour, 194. — Comment l'apprend, 195. — Qui découvre son cul en se couvrant la tête, 178. — Qui se dispute, 105. — Qui fait faire le nez à son enfant, 274. — Qui n'a jamais fait de pet, 233. — Qui pète en dormant, 233. — Que son mari gronde et en qui il a confiance, 181. — A qui son mari fait faire une riche toilette, 167. — Qui paye la dîme d'amour à son confesseur, 199. — Qui a peur d'un bel outil, 88. — Qui pleure son âne, 281. — Qui se fait rosser, 150. — Qui reçoit des lettres de son mari adres-

sées à d'autres, 179. — Réponse à un amoureux, 303. — A un confesseur, 55. — Qui surprend son mari, 273. — Qui veut jouer à un singulier jeu, 220. — D'un médecin violée, 201. — D'un savetier et son apprenti, 264. — D'un tailleur violée, 202. — Séduite par son confesseur, 185. — Stérile malgrée elle, 271. — Répudiée, 271. — Demande remède à son confesseur, 183. — Conduites examinées par un prédicateur, 167. — Et le testament d'un vieillard, 180. — Filles publiques, x, 42, 291. — Veuve qui veut se remarier, 259. — Ce qui lui faut, 260. — Voir Démon.

FERMO Cardinal de, XLII.

FERNANDEZ (Valentin), XXXV.

FÉROCITÉ d'un jeune garçon (Voir Anthropophage).

FERRARE 42, 48, 49, 50, 173, 228.

FESSES 65, 223.

FESTIN Voir Repas.

FÊTE des SS. Pierre et Paul, 129. — De village, 55.

FIANCÉ fanfaron, 226. — Comment reprendre ce qu'il a donné, 202. — Trop pressé, 201.

FIÈVRE Comment guérie, 146. — D'ivrogne, 175.

FIGLINI 77.

FILEFO (Francesco) ou Philelphe, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXIX, XLV, LI, 70, 237, 238, 247. — Vision de ... 173.

FILEUSE qui ne peut cesser de filer, 130.

FILLE (jeune) aux bains, 357 et suivantes. — Doit-elle épouser un vieillard, 387. — Devenue grosse, 43. — De joie, publique, 222, 238. Voir Femmes. — Naïve, 203, 204. — Prolifère, 198.

FILS Passe par où son père a passé, 187. — De prêtre, 237. — De prince, 143.

FIorentino 315.

FLAGRANT délit, 273.

FLEURS Prix des ... pendant le Concile de Constance, xx.

FLORA Déesse, 358.

FLORALES (jeux), 358.

FLORAUX (jeux), 38.

FLORENCE v, vi, viii, ix, xi, xii, xxiv, xxv, xxvi, xxix, xxxiii, xxxvii, xxxviii, xxxix, xl, xli, xlii, lviii, 7, 19, 26, 31, 42, 59, 68, 73, 74, 75, 79, 80, 110, 114, 115, 116, 118, 133, 137, 150, 151, 158, 159, 161, 162, 164, 172, 185, 187, 189, 201, 202, 211, 212, 213, 216, 220, 230, 232, 235, 242, 244, 262, 270, 276, 278, 298, 299, 302, 303, 304, 346, 367, 374. — Bibliothèque Laurentienne, 372.

FLORIO (Francesco), LVIII.

FOLIE 303. — De la chasse, 7, 9. — Des femmes, 41. — Des gens d'Avignon, 303. — D'Harpagon, 10. — De princes, 9 Voir Fou.

FOLIGNY (Nicolas de) Voir Nicolas.

FORGERONS xx.

FORMULES toutes faites (routine) 136.

FORTUNE mal administrée, 214. — Ne fait pas le bonheur, 54. — *Vicissitude de la ..* dialogue, xxxv.

Fou couché avec un archevêque, 268. — Manière de les guérir, Obtiennent les faveurs, 109. — Réflexion d'un ... sur la chasse, 8.

FOULON Aventuro d'un ... anglais, 293.

FRANC-PARLER, 45.

FRANCE Français, v, vi, xviii, xxix, xxxii, xxxiii, xli, liii, 73, 74, 86, 238, 251. — Roi (de), 280. — On y connaît les Facéties 3, 127. — Le cuisinier du duc de Milan, vient s'y perfectionner, 26. — Ambassadeurs de Florence en ... 164. — Noblesse de ... xxxii.

FRANCESCO Docteur et ambassadeur de Florence, 138.

FRANCFORT 239.
 FRANCHISE des Toscans, 295.
 FRANÇOIS I^{er} roi de France, XLVII.
 FRANÇOIS VII duc de Padoue, 185.
 FRÉDÉRIC II empereur, 170, 304.
 FRÈRES Mineurs, 14, 188, 189, 225.
 FROID 178. — Remède contre le ...
 248.
 FUSCO (Angelotto), évêque de Cava
 45.

G

GAËTE 4.
 GAGUIN savant, XLVII.
 GALEAZZO général milanais, x.
 GAMBACORTA (Pietro), 222.
 GANELOM Voir Eden.
 GARÇON Voir Antropophage.
 GARGANTUA 30.
 GARONNE (la), 226.
 GASCON Paresseux et spirituel, 10,
 226, 242.
 GAULE 239, 297, 356.
 GASSICOURT (de). Voir Cadet.
 GAZZOLA historien, 79.
 GEAIS 297.
 GÉANT fantastique, 214.
 GÈNES 73, 179.
 GENÈVE XXI.
 GÉNOIS Fanfarons, 251, — Meur-
 triers, 254. — Où ils ont la
 barbe, 255. — Pourquoi ils
 ont des enfants robustes, 297.
 GENS les mieux montés, 201.
 GENTILHOMME français, 251. — Ré-
 partie d'un, 278.
 GEORGES (de Trébizonde), XXXVI.
 GÉRIO Carlo, 302.
 GERMANIE 346, 356.
 GESNER Conrad, 340.
 GESTE expressif, 298.
 GEVANCO (Squercia), piqueur du duc
 de Milan, 26.
 GIANNINO cuisinier. Ses forces, 205.
 GIANOZZO Voir Jeannoté.
 GIBELINS 79, 193. — Leurs chairs
 vendues chez les bouchers,
 193.
 GINGUENÉ V. VI.

GIOVANNI (Pietro), de Sienne, 166.
 GIRARD (de Dijon), 64.
 « GLADIATEURS de la République
 des Lettres », v, XXXI, XXXIX,
 XLII. Voir Nisard.
 GONELLA bouffon, 211.
 GRACE de Dieu. — Ce qu'une femme
 entendait par là, 5.
 GRAISSE humaine. — Ouguent de,
 240.
 GRANDE Voir Cane.
 GRÈCE Grecs, XXII, XXXVI, 238. —
 Cardinal, 246, — Menutriens,
 254.
 GRÉCOURT LV.
 GRÉGOIRE XII pape, XII, 71, 74, 162.
 GRENIER de Saint-Martin (Henri),
 aquafortiste, LVI.
 GROS (gens), 42.
 GUARINO le Veronnais, VII, XVI.
 GUBLIO 277.
 GUELFES 79, 193.
 GUERRE 32, 68, 171. — Jeu de (la)
 221.
 GUERRIERS 79.
 GUILLAUME d'Autriche, 137. — Ar-
 chevêque de Tours, LVIII.
 GUNDELFINGEN (Henri de), abbé de
 Saint-Gall, XVII.

H

HABSBOURG (Comtes de), 340.
 HANS Carvel. Voir Anneau.
 HARANGUE Singulière, 162. — En-
 nuyeuse, 164.
 « HEAUTONTIMORUMENOS » 361.
 HÉBREUX Langue hébraïque, VIII.
 « HECTOR » Récit de la mort, 112.
 HÉLIOGABALE 355.
 HENRI IV roi de France, XLVII.
 — Comte de Bade, 339.
 HÉRALDIQUE 251.
 HÉRAUTS d'armes, XX.
 HÉRÉSIE XIV.
 HERMANN comte de Kibourg, 339.
 HERMONYME LIX.
 HEURE (l') du salut. Voir Salut.
 HESPINA de Pérouse, 101.
 « HISTOIRES conviviales », XXXVIII.

HISTRION qui devait s'envoler, 71.
 Voir Charlatan.
HOLLARD (Winceslas), graveur, 131.
HOMMES Pourquoi sollicitent les femmes et non les femmes les hommes. 67. — Ne sont pas également montés, 224. — Naïf, 168. — Aux bains, 375 et suivantes. — Agé ne convient pas à une veuve, 259. — Euniqué, 260. Voir Outil.
HONGRIE Superstition en, 189, 190.
HONGRIE (Charles de), 235.
HONNEUR de porter J.-C., 249.
HOPITAL Manière de débarrasser un, 239.
HOSTIE Rendue par un mort-damné, 281.
HOTELLERIES 357. Voir Cabarets.
HUGO (de Sienne), médecin, 48.
HUILLARD Bréholles, cité, 170.
HUMANISTES VII, VIII, XVIII, XXII, XXIII, XXXIV, XXXVI, XLIII, XLV.
HUS Jean. — Supplice de, XIV.
HYPOCRISIE XXIV, 185. — Dialogue sur l'. XXXVI.
HYSTÉRIE 41.

I

IGNORANCE Pris pour terme honorifique, 134. — Des gens d'Eglise, 149. — Des gens en place, 40. — Du métier d'amour, 154, 195.
IGNORANT 80. — Docteur en droit, 138. — Juge, 144. — Légat, 125, Médecin, 142, 146. — Notaire, 136. — Prieur de Florence, 133. Qui confond les savants, 202. Obtiennent des emplois, 150.
ILLETRÉ voulant être archiprêtre, 149.
ILLUSION Voir Magie.
IMBÉCILE Batelier, 224. — Fameux, 45. — Faneurs et honneurs, 45, 47, 150. — On en fait cardinal, 107. — Serviteur, 157. — Veut parcourir le monde pour se faire connaître, 158. — D'âge mûr, 265. Voir Mari

IMMORALITÉ XXIV.
IMPORTUN Réponse du Dante à (un) 159.
INOLA 242.
INGESTE 187.
INCONVENANCE d'un prédicateur, 161.
INDÉCEANCE d'une femme, 178.
INDEX XXXV.
INDISCRÉTION d'un euré, 161. — Pénie, 186.
INFAMIE Marqué (d'), 235.
INGÉNUITÉ d'une fille, 203.
INIQUITÉ d'un seigneur, 54.
INJUSTICE du sort, 46.
INNOCENT VII pape, XI, XII, XXII.
INSCRIPTION singulière sur un vêtement, 238.
INTELLIGENCE précoce, 262.
INTÉRÊT 40.
INTRIGUE 40.
 « **INVECTIVES** (les) » de Pogge, XXVII, XXVIII, XXXIX.
IRLANDAIS 200. — Capitaine de navire, 257.
ITALIE LX, 3, 32, 74, 111, 171, 266.
IVROGNERIE, 101.

J

JACTANCE 226.
JALOUSIE inconnue aux bains de Bade, 365. — Préservatif contre la ... 174. — De F. Filelfo, 173.
JALOUX Comment éprouva la vertu de sa femme, 277.
JAMBE malade, 168.
JANSÉNISTES Mortification des, 222.
JANNOTO vicomte (ou Ciamozza), gouverneur de Vicence, ses bourdes, 29. Voir Bragmaro.
JAQUIN LIX.
JEAN Breton, copiste de Poggio, ses récits, 128.
JEAN HIR Voir HIR.
JEAN XXIII pape, IX, XII, XIV, 177.
JEAN Modèle de sagesse, en un 16, 235.
JEAN de Ravonne, VII.

JEANNE de Naples, maîtresse de son maître d'hôtel, 137. — Singulière proposition d'un ambassadeur à ... 138.

JÉRÔME de Prague, xiv, xv,

JÉRÔME de Sainte-Foi. Juif converti, 349, 353, 354.

JÉRUSALEM Patriarche (de), 36.

JESI 217.

JÉSUS-CHRIST 231, 240, 302, 354.

JEU Absorbe les patrimoines, 19.

— De la guerre et de la paix, 281. — Divers aux bains de

Bade, 362. — Puni, 100.

JEUX floraux, 358.

JEUX de Flore, 358.

JÈNE Anecdotes sur le, 23, 223.

JONGLEURS Voir Bouffon.

JOUEUR puni, 100.

JOVE Paul, xlvi.

JUBILÉ de 1450, xxxvii

JUGE Expédient (d'un), 144. — Ignorant, 247.

JUIF Converti, 353. — Converti par persuasion, 12. — Espagnol, 354. — Mangé par un Florentin, 172. Voir Jérôme de Sainte-Foi.

JULIEN (le Frère), liv.

JUPITER 360.

JUVÉNAL xlix.

K

KEYSERTUHL, 356.

KYBOURG (comte de), 339,

L

LA BRUYÈRE, xlvii.

LACTANCE, xvii.

LADISLAS (le roi), 179.

LA FONTAINE vi, xxix, li, lv, lxi.

LA MONNOYE (Bernard de), vi, liv, lv.

LANCIULINO vi.

LANGLET du Fresnoy, liv

LANGRES xviii.

LANGUES méchantes, 243.

LAPIERRE lxx.

LA PLANCHE (Bernard de), bénédictin, 127.

LARMES de femmes, 155.

LA ROCHE (Antonio de), 45.

LATIN Oiseaux qui comprenaient le ... 229.

LATRAN Voir Saint-Jean de

LAUDEPIN (comte de), traducteur de Shepherd, xlii.

LAURENT frère Mineur, 274.

LAVEGNI (Francesco). — Bons mots (de), 256.

LA VIGNE (Pierre de), 170.

LAZZARELLI da Gublio, « La Cicride de, 182.

LEBRUN poète, lv.

LEGRAND d'Aussy, l, lii.

LENFANT (Jacques), auteur de *Poggiana*, xlii, lv.

LEON X pape, xli.

LEONARDO Bruni d'Arezzo, ou Arétino, vii, xi, xii, xiii, xiv, xv, xxiii, xxxiii, 354, 366.

LÉTHÉ Fleuve, 345.

LETTRES Manière de les corriger. 30, 31. — Quiproquo à propos de, 179.

« LETTRES Hébraïques », Voir Jérôme de Sainte-Foi.

LIRERTÉ de l'amour, 44. — Au Concile de Constance.

LIBERTINS aux bains de Bade, 363.

LIQUES Suisses (les), 339.

LIMMAT Rivière, 338.

LIMOGES, 74.

LISEUX (Isidore), éditeur. xlii.

LITA d'Imola, 242.

LITTÉRATURE Le mariage ne détourne pas de la, 383.

LIVOURNE xxiv.

LIVRES Vieux, xviii. — Ecrit sur écorce, xvii.

LODI Evêque de, 237.

LOIRE Fleuve, 129.

LOIX Clémentine, 248. — Nouvelle, 248.

LOMBARDIE ix, 217.

LORENZO Prêtre romain, 45.

LOUIS XI lviii, lxx.

LOUIS XIII xlviii.

LOUIS XIV XLVIII.
 LUCIEN XL.
 LUCILIUS 3.
 LUECHE Bains près de Sion, 347, 348.
 LUNA (Pierre), pape, 127, 128.
 LUPI (Evarardo), secrétaire apostolique, comment éventa un cardinal, 176.
 LUPO (le moine), 217.
 LUSCO (Antonio), Bons mots, 29, 31, 111, 120, 135, 137, 141, 149.
 LUTHER L, LIX.
 LUXURE 222, 223. — Comment on l'enseigne, 65. — Sermon sur la, 65.
 LYON LIV.

M

MACAULAY XLIX.
 MACERATA 104.
 MACHIAVEL 367.
 MAESTRO Comte del, VII.
 MAGIE simulée, 184. Voir Sorcellerie.
 MAGISTRATS préposés aux mœurs, 150.
 MAGISTRATURE Ce qu'elle coûte, 119.
 MAI Pourquoi c'est le mois où les paysans besognent le plus, 160.
 MAIGRE Comment un évêque fit... 267.
 MALABAR XXXV.
 MALADE Traitement des, 252. — Moyen de les faire finir, 240. — Qui a mangé un âne, 143. — Voir Femme.
 MALADIES des yeux. Comment guéries, 189. — Soignées aux bains de Bade, 344.
 MALATESTA (Carlo), 392.
 MALATESTA (Galeotto), 392.
 « MALHEUR de la destinée humaine ». Dialogue sur, XL.
 « MALHEUR des Princes », XXXV.
 MALPAGHINO (Giovanni), VII.
 MALVERSATIONS d'un tuteur, 244.

MANCINI 77.
 MANECTI (Bernard). Bons mots, 68.
 MANGER 244.
 MANTOUE XXI.
 MANUSCRITS Recherche d'anciens, XVI, XVII, 337. Voir Livre.
 MAQUEREAU Notaire devenu, 238.
 MAQUIGNON 211.
 MARCHANDS XX. — Engendré à volonté, 207. — Qui fait l'éloge de sa femme, 233. — Pourquoi. — Dont la femme n'a jamais fait de pets, 233.
 MARCHÉ singulier, 96.
 MARCO Polo, XXXV.
 MARCUS Tullius, 383, 391.
 MARESMAUR (Landolphe de), cardinal, 239.
 MARI Qui donne à l'Eglise le second pertuis de sa femme, 14. — Enfermé par sa femme dans un colombier. — Qui guérit sa femme, 41. — Qui demande pardon à sa femme, 60. — Lascifs, qui mettent des coussins sous les fesses de leurs femmes, 65. — Que sa femme appelle pouilleux, 82. — Pourquoi il entretient sa femme, 91. — Qui paie et est content, 90. — En vendetta, 106. — Trompé qui jure n'avoir rien vu, 113. — Nécessaire à une femme, 146. — Qui besogne et guérit sa femme malade, 146, 147. — Qui fait le mort pour éprouver sa femme, 152. — Qui bat sa femme; pourquoi, 154. — Dont la femme accouche au bout de douze mois; pourquoi, 160. — Questions d'un prédicateur sur la conduite des maris de sa paroisse, 161. — Qui avait fait faire à sa femme une riche toilette, 167. — Jaloux; moyen de s'assurer de la fidélité de sa femme, 174. — Qui se trompe d'adresse en envoyant ses lettres, 189. — Qui complète le paiement de la dime de sa femme au curé, 199. — Cocu

- avant la lettre, 284. — Qui grondait souvent sa femme, 181. — Confiant dans la parole de sa femme, 181. — Trompé, 181. — Puni de sa raillerie, 186. — Dont la femme est violée et qui viole la femme du coupable, 201. — Ruse d'un... pour surprendre sa femme, 220. — Qui besogne double, 231. — Qui fait l'éloge de sa femme, 233. — Qui dit que sa femme n'a jamais fait un pet, 233. — Eloigné de sa jeune femme ; pourquoi, 250. — D'une jeune mariée, 264. — Vieux qui se joue de sa jeune femme, 284. — Trompé par un frère mineur, 285. — Exclamations d'un mari trompé, 293. — Qui peut satisfaire sa femme, 298. — Qui a de la difficulté, 299. — Doléances d'un... âgé, 300. — Philosophie des... aux bains de Bade, 365.
- MARIAGE** Traité du ., par F. Barbaro, xvi. — Ce qu'il en coûte, xiii. — Célébration, 18. — Droits du..., 18. — Promesse de... rompue. Voir fiancés. — Des vieillards, 371 et suivantes. — De Poggio. Voir Poggio.
- MARIE** Voir Sainte Vierge.
- MARIÉS** Ignorants du métier d'amour, 195. — Nouveaux, 250. — Qui s'adonnent trop à l'amour, 250.
- MARIÉE** nouvelle. Soupçons d'une, 202. — Naïveté d'une, 204. — Mal conseillée et déçue la nuit de ses noces, 284. — Qui faisait des pets, 264.
- MARIGNAN** 32.
- MARMOUTIERS** Abbaye, LVIII.
- MARSILIO** (Louis de). Augustin, 235.
- MARTIN V** pape, xxi, xxii, xxiv. — Plaisanterie de, 269.
- MARTIGUES** les. Naïveté des gens des, 25.
- SSINI** (Pietro), Florentin, 182.
- TTEOSIO** Bêtise de, 134.
- MATRONE** Bon mot d'une, 90.
- MAUJOINT** Mal joint. Expression pittoresque. — Ce qu'elle désigne, 150.
- MAUMONT** Château, 74.
- MÉDECIN** 116, 119, 141. — Qui guérissait les tous, 7; les ivrognes, 175. — Ignorant diagnostique d'après les urines, 116. — Prescrit un remède singulier à une femme, 201. — Plaisant propos d'un, 168. — Qui viole une malade, 201. — Dont la femme est violée, 201. — Qui donne des remèdes au hasard, 252. — Elève, 141. Voir Hugo.
- MÉDIATEUR** le. Ce que c'est, 260.
- MÉDICINA** Podestat de Bologne, 144.
- MÉDICAMENTS** 168, 175. Voir Remèdes. — Médecin.
- MÉDICIS** Famille de, xxxviii.
- MÉDICIS** (Cosme de), xxv, xxvi, xxvii, 367, 371, 372, 373. — (Jean), 367. — (Laurent), xli, xxxiii, — — (Etienne), savant du Puy en Velay, LVIII.
- MEHUS** l'abbé, 111.
- MELANCHTON** LIX, 28
- MELON** 232.
- MÉMOIRE** défaut de, 157.
- MENACE** singulière à un homme, 205. — A un cheval, 206.
- MENDIANT** Voir Moines, pauvres. bienheureux.
- MENENTE** Voir Buondelmonte.
- MENETTI** (Gionozzo), xxiii.
- MENSONGE** Voir Bugiale.
- MENTEUR** 276. — Et son valet, 226.
- MER** Monstre de, 49.
- MER** Rouge, xxxv.
- MERARD** de Saint-Just, LV.
- MERAY** (Antony), xix.
- MERDE** Dîme de la, 200. — En pilules, 213.
- MÈRE** Sollicitude d'une... contre les ardeurs de nouveaux mariés, 250.
- MESSE** Cérémonies de la... en Hongrie, 189. — Jugées par un Egyptien, 266.
- MESSIE** Voir Jésus-Christ.

MEULES de moulins. Valeur des, 103.

MEURTURIERS Singulières punitions de. 254.

MICHEL VIII Paléologue, 255.

MILAN Milanais, ix, xxi, 7, 26, 27, 28, 30, 31, 68, 73, 111, 193, 225, 228, 256. — Archevêque de, 149. — Duc de, x, 149, 269. — Prince de. 155, 164. Voir Visconti.

MINACCIO Bons mots de, 57, 58.

MINEURS ou Minimes frères, 188. — Culottes d'un, 285. — Qui fait le nez à un enfant, 274. — Voir Moines.

MIRACLES 128, 129, 130, 278.

« MISÈRE Humaine ». Dialogue, xxiv. Voir Malheurs de la Destinée.

MITRE Symbole de la ... des évêques. 236.

MŒURS Magistrats préposés aux, 150.

MOINDRE le. Expression, 191.

MOINES libidineux et la pucelle, 217. — Et la fille de joie, 222. — Et la femme mariée, 222. — Qui abusa d'une femme, 245. — Qui engrossa une abbesse, Aux bains de Bade, 364. — Immoralité des, xxiv. — Mendians, 65, 245. — Prêcheurs, 289. — Irlandais, 200.

MOINEAUX 250.

MOISSONNEURS punis, 129.

MONTAGNARD Prétexte d'un ... pour refuser une fille, 198.

MONTAIGLON (Anatole de). Savant, xlvi, lxiv.

MONTIPELUCANO Voir Barthélemy.

MONTIVARCHIO 152.

MONTFAUCON Gibet de, 35.

MONTLUC (Blaise de), 305.

MONTPELLIER

MONSTRE marin, 49.

MORONI 111.

MORT Mari qui fait le ... 152. — Qui parle, 281.

MORTIFICATION singulière, 222, 223.

MOULIN Voir Meules.

MOUTONS fantastiques, 214.

MOR d'une jeune mariée, 250.

MUSIQUE aux bains, 361.

N

NAÏVETE 168. Voir Femme, Mariée.

NAPLES ix, xxxvi, xxxvii, 51, 98, 102, 126, 137, 219, 239, 355. Voir Jeanne de.

NARBONNE Concile de, 126.

NAVARRI Voir Collège de.

NAVIRE En péril, 257, 258.

NEZ Moine qui fait le ... à un enfant, 274.

NICCOLO (de Foligni), xxxvii.

NICCOLO Niccoli, viii, xii, xv^e.i, xxvi, xxviii, xxxii, xxxiii, 346, 353, 356, 373, 374, 375, 381, 384, 391, 395, 396, 397, 398,

NICOLAS V pape, xxxiii, xxxv, xxxvi, xxxviii.

NICOLAS d'Anagni, 46.

NICOLAS de Trèves, xviii.

NIL Cataractes du, 356.

NISARD v, xxvii, xxxi, xxxix, xlii.

NOBILI Prêtre de Vérone, ignorant, 149.

« NOBLESSE » Dialogue sur la, xxxii.

NOBLESSE 86, 87. — De France xxxii, xxxiii.

NOCE Voir Nuit.

NOËL (F.-J.-M.), éditeur du Pogge, lii.

NOTAIRE Ignorant. 136. — Malhonnête, 216. — Maquereau, 238.

« NOVELLE » loi, 248.

NUIT Moyen de se préserver du froid pendant la, 248. — De nocce perdue pour un mari ignorant le métier d'amour 194.

O

OBERLAND Les filles de, 347.

OCCASION La prendre aux cheveux. 284.

OCCIDENT Voir Schisme

OEREJJA 24.
 OIES Malades, 94. — A vendre, 95.
 OISEAUX Qui se becquettent, 250.
 — Qui comprenaient le latin, 229.
 OISELEUR 228.
 OLORON Evêque d'..., 126.
 OMBRONE 304.
 OMNEBUONO VII.
 ONGUENT de graisse humaine, 240.
 OPINION Versatilité des, 145.
 OR trouvé en rêve, 169.
 ORAISON funèbre dans laquelle il n'est pas question du défunt, 239.
 ORDRE de Saint-Augustin, 281.
 ORDURES 169.
 ORIENT Voir Empire.
 ORLÉANS (duc d') 86.
 ORNEMENTS sacerdotaux, 38.
 ORTANA (Francisco de), chevalier Napolitain, sa méprise, 179.
 OSTIE XXIV.
 OUBLIEUX singulier, 157.
 OUTIL à fabriquer les hommes, 260.
 — Le bel 83.

P

PACIFICATEUR le. Ce que c'est, 260.
 PADoue 48, 185.
 PAGANISME de la Renaissance, XXXIV.
 PAILLARDISE Pourquoi une femme y renonce, 124.
 PAINS Miracle des. Voir Miracle.
 PAIX Défense d'en parler, 68. — Manière de la faire, 221. — Baiser de ... 221. — Jeu de la ... 221. — Du ménage, 260.
 PALAIS apostolique, 109, 237. Voir Curie.
 PALEFRENIER 45.
 PALÉOLOGUE Voir Michel.
 PALESTINE XXXV.
 PALIUM Cavalier à, 17.
 PANARIS Remède contre, 245.
 PAOLO prédicateur, 65.
 PAPES ix, 40, 51, 74, 213, 232. Voir Alexandre V, Benoît XIII, Bo-

niface IX, Eugène V, Grégoire XII, Innocent VII, Jean XXIII, Martin V, Nicolas V.
 — Guerres des ... contre les ennemis, 34. — Contre les florentins, 162. — Contre Frédéric II, 171. — Et les Humanistes VIII. — D'Avignon, ix, 74, 280. — Souhait d'être ... 232. — Fabriquant de, 208.
 PARENTUCELLI (Thomas). Voir Nicolas V, xxiii, xxxiii.
 PARESSE Plaidoyer de la, 11.
 PARi d'un diner, 233.
 PARIS. LIX, 36. — Bibliothèque Nationale, 371. Voir Collège de Navarre.
 PARLER mal, 244.
 PAS glissant, 155.
 PASQUINO de Sienne, 228.
 PASSEUR Méaventure d'un, 223. — Curiosité de sa femme, 224.
 PASTOR (Louis). historien des papes xiv, xlv, xxxviii, cité *passim*,
 PATRIARCHE (le) d'Alexandrie. Voir Cardinal. — de Jérusalem, 34.
 PAUL le Bienheureux, mendiant de Pise, aventure, 15.
 — de Florence, 7.
 PAUVRES 12. — Refus de sépulture aux, 21. — Réponse d'un ... mal vêtu à un riche, 197.
 PAVIE, 193.
 « PAYSAN (le) et le renard », fable, 209. — Réponse d'un, 42, 196. — Quand travaillent le plus. 191. — Ruse d'un, 196. — Qui achetait un crucifix, 24.
 PAZZI Conspiration des, xli.
 PEDIANUS Arronius, xvii.
 PEINE Voir Châtiment.
 PELLETIERS xx.
 PÉNITENT 241.
 PÉNITENCE imposée par un confesseur, 225. — Imposée et subie par le confesseur, 152.
 PÉRA (Constantinople), 254.
 PERDRIX baptisées poissons, 267.
 PÈRE Qui fait faire ses enfants pour le venger, 205. — En rivalité avec son fils, 187.

- PERGOLA 198.
 PÉROUSE 51, 92, 93, 101, 104, 162, 164, 179, 196, 247.
 PERSE xxxv.
 PESTE de 1450 à Rome, xxxvii. — Talisman contre, 288.
 PERTUI Femme qui en a deux. — Qui ne fut pas trouvé la nuit des noces, 104. — Comment fut ouvert, 195. — Légué par testament, 182.
 L'ET Ce que l'on dit quand on fait un ... 135. — Fait pour éven-ter un cardinal, 177. — Ré-ponse à des remontrances, 178. — De Gonella, 212. — Femme qui n'a jamais fait un, 233. — Pari à propos de ... 233. — Fait en dormant, 233. — Que faisait une jeune mariée, pour-quoi, 264. — Que font les bre-bis, pourquoi, 265. — Du Corps de l'Etat, 228.
 PÉTRARQUE vii, xlvii.
 PÉTRILLO agent du cardinal de Bari 240.
 PHILELPHÉ Voir Filelfo.
 PHILIPPE l'Espagnol, 190.
 PHILOSOPHIE des baigneurs, des habitants, des maris aux bains de Bade, 366.
 PICARDIE Picard, 230.
 PICCININO (Nicolò), condottiere, xxv, xlii.
 PIGENTIN 34, 47, 53, 192, 217, 290.
 PIES Combat de ... contre des geais, 297.
 PIERO 78.
 PIERRERIES trouvées dans un chif-fon, 13.
 PIETRO 20.
 PILLAGE en partie double, 193.
 PILULE universelles, 117. — Qui font retrouver les ânes, 117. — De merde, 213.
 PINDARE Larmes sur la mort de, 111.
 PISANS 255.
 PISE 16, 89, 222, 235. — Chaîne d'or de la cathédrale, 171.
 PLAIDEURS Singulière décision à l'égard, 144.
 PLAIDOYER pour et contre, 196.
 PLAIMBOIS Abbaye de, 126.
 PLAINTÉ d'une courtisane contre un barbier, 150.
 PLAISIRS Entrave aux, 250. Voir Amour. Mariage.
 PLANCHETTE percée, à quoi elle sert, 218.
 PLATON xxxii, 359, 383.
 PLAUTE xviii, xlvii.
 PLINE 3.
 PLOMBIÈRE 340.
 PLUIE de sang en Bretagne, 128.
 PÔ 42.
 POCCARO Romain séditieux, xlv.
 PODESTAT loquace et vaniteux, 19.
 PODIUS (saint), évêque de Florence, vi.
 POÈTES 79.
 POGGIO 247. — Sa famille, vii. — Son mariage, xxix. — Sa femme xl, xli. — Sa maîtresse, xxxi. Ses enfants, xxxii, xl, 289. — (Pietro Paolo), xxxii, xli. — (Giovanni Battista), xli. — (Ja-copo), xl, xli. — (Giovanni Francesco), xli. — (Filipo), xlii. — (Lucrezzia), xlii. — Ses quatorze enfants naturels, xlii.
 « POGGIANA » Ouvrage de Lenfant, lv.
 POISSONS Faits avec des perdrix, 268. Voir Miracle.
 POITOU, 129.
 PALAIUOLO Peintre, xl.
 POLLA STROZZA vii.
 PONCE-PILATE 19.
 PORC 51. — Usage quand on tue un, 192. — Volé, 192.
 PORRI DOMINA Maîtresse de Bar-nabo Visconti, 73.
 PORTRAIT De Saint-François, 183. — De Poggio, xl.
 PORTUGAL xxxv.
 POUILLEUX 82.
 POULES 209.
 POURPOINT Trop étroit ou trop large, 32.
 POUZZOLE Bains de, 355.
 PRAGUE Voir Jérôme.

PRÉCAUTION Contre les voleurs, 247.

PERCEPTEUR Malhonnête, 241.

PRÉDICATEUR Avisé, 56, 278. — Braillard, 282. — Inconséquent, 64. — Indiscret, 161, 204. — Répartie faite à un, 249. — Voir Appartements.

PRÉMONTRÉS (Ordre des), 126.

PRÊT Fait par un marchand à son seigneur, 233.

PRÊTRE xx. — Rusé, 36. — Ignorant, 23. — Adultère, 293. — Aux bains de Bade, 348, 364. Parole d'un, 278. — Erreur d'un, 278. — Sermon d'un, 278. — Qui se joue d'un laïc, 292. — Qui enterre son chien en terre sainte, 52. — Facétie d'un, 189. — Fils de, 196, 237. — Vêtements des, 237.

PRIAPÉ Pour engendrer à volonté des papes, des soldats ou des marchands, 207.

PRIEURS DES ARTS Syndic des corporations à Florence, xxxi.

PRINCE Fils de — muet par ordre, 243. — « Malheur des », xxxv.

PRISCIEEN xvii.

PRISONNIER xxv. — Voir Joueur.

PROCÈS Jugé sans appel, 230.

PRODIGES 47, 48, 49, 213, 214.

PROPOS Plaisants d'une jeune femme en couches, 230.

PROPRIÉTAIRE Question indiscreète d'un, 190.

PROTECTEUR Le meilleur ... des putains, 292.

PROVENCE 25, 230.

PRUDENCE Voir Sagesse.

PUCELLE Aventure avec un moine, 217. — Urine de, 146. — Qu'il vaut mieux coucher avec qu'avec femme mariée, 64.

PUDEUR Relative, xx.

PUISSANCE Sacerdotale, 261.

PUNITION D'un fils de prince, 243. — Voir Châtiment.

PUPILLE Et tuteur, 244.

PURITANISME En littérature, xlv.

PUY LE EN Velay, liii, lvii, lix.

PYRONISME 7.

Q

QUAIRE CANTONS Les, 347.

QUERELLE DE FEMMES 291.

QUESTION INDISCRÈTE D'un curé, 161. — Répétée à satiété, 249.

QUÊTEUR Voir Moine mendiant.

QUINTILIEN xvii.

QUIPROQUO D'un juge, 248.

R

RABBIN 354. — Voir Juif.

RABELAIS vi, xxix, xlvii, li.

RACINE xlviii.

RAILLEUR Puni, 186.

RAMEAUX Voir Dimanche.

RAMUCIO Giambta, xxv.

RANDA (Antonio de), frère mineur, 225.

RAOUL Voir Hobsbourg.

RASER Coutume des ecclésiastiques de se, 247. — Voir Barbier, Châtiment.

RATINER Chroniqueur, xviii.

RAVENNE vii, 247.

REBOUTEUR Prix de ses services à une jolie fille, 119.

RECANATI xlii.

RECETTES Pourguérir les maladies, 252.

RÉFORME La, lix.

REFUS De sépulture, 26.

REINE Impudique. 243, 244.

RELIQUES Voir Culottes.

REMÈDE Contre la peste, 289. — Donné au hasard, 252. — Contre la folie des femmes, 41. — Pour les maux d'yeux, 189. — Contre les panaris, 245. — Contre le froid, 248.

RENAISSANCE la lx, xxxv, xxxvi, xxxviii.

RENARD 107, 209.

« RENOMMÉE » Le triomphe de la, xlii.

RENOMMÉE Celui qui voulait acheter de la, 158.
 RÉPARTIE Spirituelle d'un enfant, 262.
 REPAS Bon, 96, 243, 249. — De noce, XIII. — Donné à un bavard, 261. — Des romains, 256. — Dans les bains, 359. — Ecclésiastique, 133. — Singulier, 172. — Prix d'un service, 194. — Voir Souper.
 RÉPONSE A un colomniateur, 235.
 RÉPUBLIQUE DES LETTRES Voir Gladiateurs.
 REUCLIN LIX.
 RÊVE De F. Filelfo, XXIX. — D'or et ce qu'il en advient, 169.
 RHIN XIX, 339, 340, 346, 356, 357.
 RIARIO Cardinal, XLII.
 RIBAUBE Devenue mendiante, 123.
 RICASOLI Voir Fiebindacci.
 RICCI (Rosso de), de Florence, aventure, 114.
 RICHE Dévalisé, 53. — Bien vêtu, 197.
 RICHESSES 12.
 RIDOLFO DE CAMERINO 102, 104, 290. — Voir Varano.
 RISTELHUDER XLII, LVI.
 RIVA 195.
 ROBERTS (Bertrand), 126.
 ROCHECHOUART (Louis de), évêque de Saintes, LX.
 ROCHER (Charles), biographe de G. Tardif, XLI et suiv.
 ROYER (Pierre). — V. Grégoire XI.
 ROI d'Angleterre, XXI. — De France, 280. — Des Romains, XX, 261. — Bergers, 280. — Sortait d'être, 332.
 ROLAND Paladin, 11, 19.
 ROLLET Secrétaire de Curie, originaire de Rouen, 129, 130.
 ROME VIII, XIII, XIV, XXI, XXIV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, XLI, XLII, 19, 44, 45, 74, 105, 120, 126, 130, 181, 211, 214, 231, 252, 281, 289, 291, 295, 303, 340, 355, 358. — Abbessé de ... engrossée, 261.

ROMAINS Eloge, 231. — Mangent leurs vertus, 256. — Pourquoi dégénèrent, 256. — Voir Roi.
 ROSEAUX Pris pour des hommes, 191.
 ROTURIER Qui voulut se faire noble, 86.
 ROUEN 129.
 ROUSSEAU (J.-B.), XLVI, LV.
 ROZIER 74.
 RUFFIO (Roberto), VII.
 RUSE D'un moine libidineux, 245.
 RUSTICO (Cincio), XVII.

S

SAGESSE Modèle de, 235. — Où on la met, 273. — Des vieillards, 384.
 SAINTS Châtiments de ceux qui méprisent les, 129, 130.
 SAINT ANDRÉ Fête de, 23.
 SAINT-ANGE (DE) Cardinal, XXX.
 SAINTS-APOTRES (DES) Cardinal. — Voir Bessarion.
 SAINT BERNARD 168.
 SAINT CHRISTOPHE Fête, 249.
 SAINT CYRIACUE Barbe de. — Vœu à, 258.
 SAINT ETIENNE 56.
 SAINT EUSTACHE (Alphonse de), Cardinal de, 125.
 SAINT FRANÇOIS D'ASSISE 188.
 SAINT-GALL Abbaye de, XVII, XVII
 SAINT-GOTHARD de Rouen, 130.
 SAINT-JEAN-DE-LATRAN Eglise de XLVII, 281.
 SAINT JÉRÔME 350.
 SAINT-MARTIN (GRENIER DE) Voir Grenier.
 SAINT-NICOLAS-IN-CARCERE 239.
 SAINT PAUL : SAINT PIERRE 129.
 SAINT SÉBASTIEN 25, 35.
 SAINT-SIÈGE IX, 128.
 SAINT SIMON, XLVIII.
 SAINTE-CROIX-DE-FLORENCE, LX.
 SAINTE-CROIX Cardinal de, XXXIII
 SAINTE VIERGE MARIE Vœu à la, 257.
 SAINTES Evêque de, LV.

- SALAIRES Paye en bons conseils, 224.
 SALUT ÉTERNEL L'heure du, 246.
 SALUTATE (Boniface), 70.
 SAMBACHARIA Réponse de la, 89.
 SAN-GREGORIO XLII.
 SAN-SPIRITO Voir Académie.
 SANG (Pluie de), 128.
 SANTA-MARIA-DEL-FIORE XL.
 SANTA-MARIA-DELLA-MINERVA XLII.
 SARRAZIN 355.
 SAVETIER Répartie d'un, 264.
 SAVOIE Amédéo. — Voir (Blanche de), 32. — xxxvi.
 SAVOIR 231.
 SAZANO XXXIII.
 SCALE (DELLA) Voir Cane.
 SCHAFFOUSE XXI, 345, 356.
 SCHISME 72. — D'Occident, ix, xiv.
 SCALARIA Filippo, XLII.
 SECIA 65.
 SECRET Lourd aux femmes, 116.
 SECRÉTAIRE de Frédéric II, 170. — Voir P. des Vignes. — Du duc de Padoue, 165. — Pontificaux, VIII, ix, XII, XXIV, XXXVI, XXXVIII, XLII, XLIV. — Voir Curie. — Voir Humanistes.
 SÉDITION xxiv. — Voir Pazzi, Pecaro.
 SEIGNEUR et le marchand, 233.
 SÉNÈQUE 383.
 SENTENCE curieuse à rendre, 151.
 SEPTIMO (L'abbé de), 42.
 SÉPULTURE Chrétienne d'un chien, xxx. — Singulière d'un juif, 172.
 SÉRAPHINI Voir Angelo.
 SÉRÉNADES Aux femmes mariées, 297, 299.
 SERMON très court, 55. — Inconsequent, 61. — Sur l'adultère, 65. — Sur l'usure, 204.
 SERVANTE de curé, rusée, 38.
 SERVITEUR oublieux, 157.
 SHEPHER (W), Biographe de Peggio, XLII.
 SIÈGE apostolique Voir Saint-Siège.
 SIÈGE de Bologne 74.
 SIENNE x, 19, 48, 120, 159, 166, 228, 230, 304.
 SIGISMOND Empereur, XIII, xiv, 19, 44, 126, 190.
 SINIGAGLIA 47.
 SION en Valais, 347.
 SOIF 153. — Guérison de la, 175.
 SOLDAT engendré à volonté, 207. — Encouragement à des, 33. — Répartie d'un, 35.
 SOLIN LX.
 SOMMA 219.
 SOMMEIL troublé, 233. — Lourd, 234.
 SORA Evêque de, 38.
 SORCIÈRE 41.
 SORT, SORTILÈGE 94.
 SOTS Qui sont en faveur près des papes, 169.
 SOTTISE Règne de la, 47.
 SOUHAITS Voir Vœux.
 SOULIERS à durer longtemps, 93.
 SOUPER avec les anges, 35.
 SOURD-MUET par ordre, 243, 244.
 SOUVERAIN PONTIFE Voir Pape.
 SPANO PIPPO Voir Scolario.
 SQUERCIA Voir Gevanco.
 STEICHER (O.) LVI.
 STÉRILITÉ Moyen pour la guérir, 173.
 STOCK (LAMBERT DE) Bénédictin, 127.
 STROZZA (Polla), VII.
 SUISSE XXI, XXVI, 339, 347.
 SUMATRA XXXV.
 SUSDIT Pris pour un nom d'homme, 133.
 SUTRI 19.
 SYNODE d'Arezzo, 38.
 SYRIE XXXV.

T

- TABLES FLOTTANTES 359.
 TADUROT DES ACCORDS LV.
 TACITE 338.
 TAILLEUR xx. — De Visconti, 31. — Dont la femme fut violée, 201.
 TALEMANS DES RÉAUX XLVII.

TALION Peine du, 201, 202.
 TALENTS 40.
 TALISMAN Contre la peste, 288. —
 Contre la fécondité....
 TARDIF (GUILLAUME) XLV, LIII à
 TARENTINS 3.
 TELDA Femme de Rosso de Ricci,
 114.
 TEMPÊTE 215, 257, 258.
 TENDA (BEATRICE DE) 34. — Voir
 Médicis.
 TERRANOVA ou mieux
 TERRANUOVA-BRACCIOLINI Patrie de
 Pogge, VI, XXXVII, 23, 88, 100.
 TESTAMENT l'Ancien, 236. — Liti-
 gieux. 247. — D'un chien. 52.
 — D'un vieillard, 182.
 TÊTE bonne, 37. — Mauvaise, 36.
 — Voir Chat, Veau, Vache.
 THÉOPHRASTE 383.
 TIBRE Fleuve, XXIV, 215.
 TIPHERNE LIX.
 TIVOLI 64, 28.
 TOILETTE Prix d'une, 167.
 TOMACELLO André, 51. — Giovan-
 ni, 51.
 TOMACELLI Famille, 51. — Voir
 Boniface IX.
 TOMACELLI Tripes farcies, 51.
 TONNEAU petit de bon vin, 104.
 TOSCANE VI, IX, XXV, XXIX, XXXVIII,
 XL, 52, 235, 296. — Voir Flo-
 rence.
 TOURNEBROCHE Bruit du, 242.
 TOURS LVIII.
 TRADUCTIONS des Œuvres de Pog-
 ge, LIII.
 TRAITRE 75, 110.
 TRANSUBSTANTIATION 268.
 TRAVERSARI Ambrosio, VII, 235.
 TRÉBIZONDE 246. — Georges.
 TRENTÉ Evêque, 126.
 TRÉSOR Ce qu'est un trouvé en
 rêve, 170. — Des églises, 171.
 TRÈVES XVIII. — Voir Nicolas.
 TRÉVISE 208.
 TRICARICO Cardinal de. — Singu-
 lière réponse, 177.
 « TRIOMPHE (LE) de la Renommée »,
 XLII.
 TRISTESSE d'une jeune mariée, 250.

TROUVÈRES L.
 TURGOVIE 238.
 TURIN 347.
 TUTEUR indélicat, 244. — Pièce de
 Dancourt, 21.

U

ULCÈRES Moyen de les guérir.
 UNIVERSITÉ de Rome, XXIV. — d'I-
 talie, VII, VIII.
 URBAIN V Pape, 163.
 URBAIN VI Pape, 37.
 URINE Consultations par les, 252.
 — Dôme des, 200. — Bue par
 un avare, 97. — De pucelle,
 146. — De femme qui a besoin
 de mari, 146.
 USURE, USURIER 123, 124, 204

V

VACHE Tête de emblème, 252.
 — Qui met bas un dragon, 47.
 VALAIS 347.
 VALDARNO XXIX, XXXVII, XLIV.
 VALENCE 147.
 VALÉRIUS FLACCUS XVII.
 VALET d'un maître fanfaron, 246.
 VALLA (Laurent), XXXIX, XLV, LVIII,
 LIX, 3, 247.
 VANITEUX comparé à un pet, 228.
 VANTARD 304.
 VARANA (RIDOLFO II DE) 73, 74, 75,
 76.
 VARRON 283.
 VEAU à deux têtes, 48.
 VELAY (LE) LIII.
 VENDANGES 90.
 VENDETTA 106.
 VENDREDI Comment un évêque fit
 maigre un, 217.
 VENÉTIÉ IX
 VENISE XXXV, 42, 46, 110, 120, 172,
 205, 206, 207, 208, 228, 247, 301.
 VENTRE Bons mots sur le, 247, 262.
 — Plein tout chaud, 249. —
 Quand le vider, 249.
 VÉNUS culte. 291. — Cyprienne,
 355.

VERCEIL 165, 239.
 VERGERIO PAOLO VII.
 VÉRONE 79, 149, 250.
 VERTU (LA) 40.
 VERTUS Mets des Romains, 256.
 VESSE Voir Pet.
 VÊTEMENT singulier d'un notaire, 238. — De soie, ce qu'ils signifient, 237. — De filles publiques, 90. — Voir Pourpoint.
 VEUVE qui séduit un pauvre, 15. — Qui se confesse, 151. — Romp le mariage de sa fille, 201. — Qui veut se remarier, 359. — Mariage de avec vieillard, 396. — Compare son second mari au premier, 230. — Voir Femme.
 VICENCE 30, 31, 120, 135, 204.
 VIEILLARD qui porte son âne, 131. — Testament d'un, 182. — Un doit-il se marier? xxxi, 371 et suiv.
 VIENNE (Autriche). xx.
 VIERGE Un vieillard doit-il épouser une, 378.
 VIGNES de Rome, 139.
 VIGNES (PIERRE DES) V. La Vigne.
 VIN bon, 104. — D'Italie, xx.
 VINCENTINO VII.
 VINCENZIO Avocat, 141.
 VIRGILE XVII.
 VISCONTI Barnabo, 73, 74. — Jean Galéas, duc de Milan, 26, 73. — Jean-Marie, duc de Milan, 27, 28, 30. — Son cuisinier, ses exactions, ses chiens, sa mort, 26. — Philippe et son tailleur, 31, 34, 110.

VISION (LA) de F. Filelfo, 173.
 VITRUVÉ XVII.
 VIVANDIERS xx.
 VŒUX accomplis, 258. — à Saint-Cyriaque, 251. — à la Sainte-Vierge, 257. — Différents, 232.
 VOIE LARGE 230.
 VOISINE ENTREMETUSE 259.
 VOL Histrien qui devait prendre son, 72 — Signe distinctif des soldats de Cône, 36. — D'un porc. 192.
 VOLEUR Répartie d'un, 35, 247.
 VOLTAIRE V, XLVI, LV.
 VOYAGE Ce que l'on voit en, 104.

W

WALLON-WALLONIE 69.
 WINCESLAS Empereur, x.
 WINCHESTER XXI

X

XENOPHON XXXVI.

Y

YEUX Superstition pour la guérison des, 189.

Z

ZENOLEN Apostolo, 371.
 ZURICH XIX, 339.
 ZUCCHARO 18, 183.

IMPRIMERIE A. GAUTHERIN
116 rue de Vaugirard, Paris



—

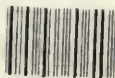
Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance

Library Network
University of Ottawa
Date Due

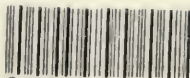
APR 17 2003

MAY 02 2003

JUN 24 2003



a39003



002448800b

